Annuaire Desfossés (1907)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Annuaire Desfossés (1907). 1907-1949.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
 *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
 *La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

 *des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
 *des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ANNUAIRE DESFOSSÉS

VALEURS COTÉES EN BANQUE

à la Bourse de Paris

6545

4° V
6963

Dépôt Légal
Seine
N° 1950
1908

ANNUAIRE DESFOSSÉS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R F

VALEURS COTÉES EN BANQUE

à la Bourse de Paris

ÉDITION 1908

PUBLIÉ PAR

E. DESFOSSÉS & FABRE FRÈRES

42, Rue Notre-Dame-des-Victoires

(PLACE DE LA BOURSE)

PARIS

BANQUE DE FRANCE

CRÉÉE EN 1800

SIÈGE SOCIAL : à Paris, 1, rue de la Vrillière, 1

Service des Dépôts de Titres : Place Ventadour

GOUVERNEUR

MM.
PALLAIN (Georges), à la Banque.

SOUS-GOUVERNEURS

GUERNAUT, à la Banque.

CHOMEREAU-LAMOTTE, à la Banque.

RÉGENTS

HOTTINGUER (baron Rodolphe), rue de Provence, 38.
AYNARD, boulevard de Courcelles, 50.
BALSAN, rue des Bons-Enfants, 21.
RICHEMOND, boulevard Malesherbes, 88.
SEYDOUX (Alfred), rue de Paradis, 23.
GOÜIN (Jules), avenue Velasquez, 4.
LOREAU, boulevard Saint-Germain, 243.
BARGETON, rue Vineuse, 39.

NEUFLIZE (baron de), rue Lafayette, 31.
JOUCLA-PELOUS, Hôtel Continental.
DAVILLIER, rue Saint-Georges, 26.
MALLET, rue d'Anjou, 37.
ROTHSCHILD (baron Edouard de), rue Laffitte, 21.
MIRABAUD, rue de Provence, 56.
DE GRÉTRY, Saint-Etienne (Loire).

CENSEURS

HOMBERG (Octave), rue Murillo, 18.
DERVILLÉ (Stéphane), rue Fortuny, 37.

DELAUNAY-BELLEVILLE, boulevard de Courcelles, 82.

CONSEIL D'ESCOMPTE

BAILLIÈRE, boulevard St-Germain, 106.
WAŸ, avenue Henri-Martin, 84.
DERODE, quai Debilly, 4.
MARCHAND, quai de la Rapée, 100.
MAËS, rue de Courcelles, 45.
HUSSENOT, rue du Fg-Poissonnière, 37.

FOUINAT, rue de Naples, 36.
LEGRAND, rue de Cléry, 42.
KESTER, avenue de l'Opéra, 9.
MATHIEU, route de Flandre, 25, à Aubervilliers.
ESNAULT-PELTERIE, rue St-Fiacre, 7.
PELLEREAU, rue d'Argenson, 1.

CHEFS PRINCIPAUX

ESNEST-PICARD, secrétaire général, à la Banque.
FRACHON, contrôleur général, à la Banque.

JULIEN-LAFERRIÈRE, caissier principal à la Banque.
CONRAD, secrétaire du Conseil général, à la Banque.

NOTICE

Société par actions constituée le 24 pluviôse an VIII (13 février 1800), modifiée les 24 germinal an XI (14 avril 1803), 22 avril 1806, 16 janvier 1808, 18 mai et 3 septembre 1808, 17 mai 1834, 15 juin 1834, 25 mars 1841, 26 mars 1848, 28 mars 1852, 20 juillet 1857, 13 janvier 1869 et 17 novembre 1897.

Capital social **182,500.000** francs, divisé en **182,500** actions de **1,000** francs, nominatives. Coupons payables les 1er juillet (acompte), et 1er janvier (solde).

BUREAUX AUXILIAIRES DE RECETTES DANS PARIS

Bureau A, rue Gounod, 2 et 4 (17e arrondissement).
Bureau B, rue Violet, 16 (15e arrondissement).
Bureau C, rue de la Glacière, 26 (13e arrondissement).
Bureau D, rue de Lyon, 24-26 (12e arrondissement).

Bureau E, rue des Pyrénées, 340 (20e arrondissement).
Bureau F, rue Saint-Luc, 13 (18e arrondissement).
Bureau G, rue Jacquemont, 11 (17e arrondissement).
Bureau H, rue Mozart, 13 (16e arrondissement).

Succursales de la Banque de France

Agen.
Aix.
Ajaccio.
Albi.
Alençon.
Amiens.
Angers.
Angoulême.
Annecy.
Annonay.
Arras.
Aubusson.
Auch.
Aurillac.
Auxerre.
Avignon.
Bar-le-Duc.
Bastia.
Bayonne.
Beauvais.
Belfort.
Besançon.
Béziers.
Blois.
Bordeaux.
Boulogne-sur-Mer.
Bourg.
Bourges.
Brest.
Caen.
Cahors.
Cambrai.
Carcassonne.
Castres.
Cette.
Chalon-sur-Saône.
Châlons-sur-Marne.
Chambéry.
Chartres.
Châteauroux.
Chaumont.
Cherbourg.
Clermont-Ferrand.
Cognac.
Compiègne.
Digne.
Dijon.
Douai.
Draguignan.
Dunkerque.
Elbeuf.
Epinal.
Evreux.
Flers.
Foix.
Fougères.
Gap.
Grenoble.
Guéret.
Havre (Le).
Laon.
Laval.
Libourne.
Lille.
Limoges.
Lisieux.
Lons-le-Saulnier.
Lorient.
Lyon.
Mâcon.
Mans (Le).
Marseille.
Maubeuge.
Mazamet.
Meaux.
Melun.
Mende.
Mézières-Charleville.
Millau.
Montauban.
Mont-de-Marsan.
Montluçon.
Montpellier.
Moulins.
Nancy.
Nantes.
Narbonne.
Nevers.
Nice.
Nîmes.
Niort.
Orléans.
Pau.
Périgueux.
Perpignan.
Poitiers.
Privas.
Puy (Le).
Quimper.
Reims.
Rennes.
Roanne.
Rochelle (La).
Roche-sur-Yon (La).
Rodez.
Roubaix-Tourcoing.
Rouen.
Saint-Brieuc.
Saint-Denis.
Saint-Etienne.
Saint-Lô.
Saint-Omer.
Saint-Quentin.
Sedan.
Sens.
Tarbes.
Toulon.
Toulouse.
Tours.
Troyes.
Tulle.
Valence.
Valenciennes
Vannes.
Verdun.
Versailles.
Vesoul.

Bureaux auxiliaires de la Banque de France

Abbeville.
Alais.
Autun.
Beaune.
Bergerac.
Boulogne-s.-Seine.
Brive.
Calais-St-Pierre.
Cannes.
Cateau (Le).
Charenton.
Châtellerault.
Cholet.
Dax.
Dieppe.
Dôle.
Dreux.
Epernay.
Fécamp.
Fourmies.
Granville.
Grasse.
Gray.
Honfleur.
Ivry-sur-Seine.
Levallois-Perret.
Longwy.
Lunéville.
Montargis.
Montélimar.
Montrouge.
Morlaix.
Neuilly-sur-Seine.
Pantin.
Péronne.
Pontarlier.
Pont-Audemer.
Rochefort-sur-Mer.
Romans - Bourg-de-Péage.
Saint-Claude.
Saint-Dié.
Saint-Junien.
St-Malo-St-Servan.
Saint-Nazaire.
Saintes.
Salon.
Saumur.
Soissons.
Thiers.
Thonon.
Tourcoing.
Vichy.
Vienne.
Vierzon.
Vincennes.
Voiron.

Villes rattachées aux succursales et aux bureaux auxiliaires

Agde.
Aire-sur-l'Adour.
Aire-sur-la-Lys.
Aix-les-Bains.
Albert.
Albertville.
Ambert.
Amboise.
Amplepuis.
Antibes.
Anzin.
Arcachon.
Arc-lès-Gray.
Arcis-sur-Aube.
Argentan.
Argenteuil.
Argenton.
Arles.
Armentières.
Aubervilliers.
Aumale.
Auxonne.
Avesnelles.
Avesnes-les-Aubert.
Avranches.
Ay.
Bagnères- de-Bigorre.
Bailleul.
Bar-sur-Aube.
Bar-sur-Seine.
Bayeux.

Beaucaire.
Beaumont.
Bernay.
Bessèges.
Béthune.
Biarritz.
Blangy-sur-Bre se.
Bléville.
Bolbec.
Bourg-de-Péage.
Bourg-lès-Valence.
Bourgoin.
Bruay.
Calvin (Comm. de Plœmeur) (P. R.).
Canteleu.
Carpentras.
Castelnaudary.
Castelsarrasin.
Caudebec.
Caudry.
Cavaillon.
Chamalières.
Chambon (Le).
Champfleuri.
Chantenay.
Charité-sur-Loire (La).
Charleville.
Châteaudun.
Château-Renault.
Château-Thierry.
Châtillon-s.-Seine.
Chauny.
Clamecy.
Clichy-la-Garenne
Commentry.
Condé-sur-Noireau.
Corbeil-Essonnes.
Corbie.
Coteau (Le).
Coupée (La).
Courbevoie.
Creil.
Croix.
Cusset.
Deauville.
Decize.
Denain.
Déols.
Dieulefit.
Dinan.
Doulon (P. R.).
Echenoz-la-Méline
Eppeville.
Equeurdreville.
Escaudœuvres (P.R.).
Estaires.
Etampes.
Falaise.
Ferté-Macé (La).
Firminy.
Fives.
Flèche (La).
Fontainebleau.
Fontenay-le-Comte.
Fouilloy.
Gamaches.
Gannat.
Gisors.
Givors.
Gorgue (La).
Gournay-en-Bray.
Graulhet.
Graville.
Guingamp.
Halluin.
Ham.
Harfleur.
Haubourdin.
Hellemmes.
Héricourt.
Hirson.
Houplines.
Hyères.
Issoire.
Issoudun.
Jallieu.
Jarnac (Charente).
Joigny.
Jurançon.
Kerinou-Lambezellec.
Keryado (P. R.).
Lagny.
Landerneau.
Langres.
Lannoy.
Lens.
Le Portel (P.R.).
Lezignan.
Lomme.
Loos.
Lourdes.
Louviers.
Louvroil.
Luçon.
Lunel.
Lure.
Luxeuil.
Lys-les-Lannoy.
Madeleine (La).
Magenta (P. R.).
Malzéville.
Marissel.
Marcq-en-Barœul. (P. R.)
Marly (Nord).
Marseillan.
Mayenne.
Menton.
Mers-les-Bains.
Méru.
Merville (Nord).
Merville (P. R.), (Morbihan).
Mèze.
Mohon (P.R.).
Moissac.
Monclar.
Montataire.
Montbéliard.
Montceau-les-Mines
Montereau.
Montferrand.
Montivilliers.
Montreuil-s.-Bois.
Moreuil.
Morteau.
Mouy-Bury.
Muille-Willette.
Nesle.
Neuville (La).
Noailles.
Nogent-le-Rotrou.
Nogent-sur-Seine.
Notre-Dame-du-Thil (P.R.).
Noyon.
Nuits.
Oloron.
Orange.
Orbec.
Orthez.
Outreau (P.R.).
Pamiers.
Parthenay.
Persan.
Petit-Quévilly.
Pézenas.
Pithiviers.
Ploujean.
Pomponne.
Pont-à-Mousson.
Pont-l'Evêque.
Pontoise.
Pont-Rousseau.
Puteaux.
Raismes.
Remiremont.
Rethel.
Ricamarie (La).
Riom.
Rive-de-Gier.
Rivesaltes.
Romilly.
Rotondes (Les).
Roye.
Ruffec.
Saint-Amand-Montrond (Cher).
Saint-Amand-les-Eaux (Nord).
Saint-Chamond.
Saint-Dizier.
St-Florent (P. R.).
Saint-Germain-en-Laye.
Saint-Jean-d'Angély.
St-Just-des-Marais (P.R.).
Saint-Laurent-lès-Mâcon.
Saint-Léger-des-Vignes.
St-Martin-Boulogne (P.R.).
Saint-Martin-des-Champs.
Saint-Maurice (Seine).
St-Ouen.
St-Ouen-l'Aumône.
Saint-Pierre-Quilbignon.
St-Python.
Saint-Ruf.
Saint-Sauveur.
Saint-Servan.
Saint-Sulpice.
Sainte-Adresse.
Sainte-Savine.
Sanvic.
Sault-lès-Rethel.
Senlis.
Seyne (La).
Solesmes.
Sotteville.
Sous-le-Bois.
Tain.
Tarare.
Tarascon.
Thorigny.
Tonneins.
Toul.
Tournon.
Tréport (Le).
Trouville-sur-Mer.
Unieux.
Vendôme.
Vierzon-Bourgneuf (P. R.).
Vierzon-Village (P. R.).
Villefranche (Rhône).
Villeneuve-sur-Lot.
Villeneuve-sur-Yonne.
Villers-Bretonneux.
Villeurbanne.
Vire.
Vitré.
Vitry-le-François.
Voisinlieu (P.R.).
Wasquehall.
Wattrelos.
Wignehies.
Wimereux (P.R.)
Yvetot.

Cours de la Banque et de la Bourse

★

COTE DESFOSSÉS

JOURNAL QUOTIDIEN, ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

ADMINISTRATION - RÉDACTION :

42, rue Notre-Dame-des-Victoires, 42

(PLACE DE LA BOURSE) (PLACE DE LA BOURSE)

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS

82e ANNÉE **82e ANNÉE**

Paraît tous les jours sur *12 PAGES* et publie :

La reproduction complète de la Cote Officielle de la Bourse du jour.
Les Cours du Marché à Terme des Valeurs en Banque.
Les Cours du Marché à Terme de la Bourse de Bruxelles.
Les Cours du Marché à Terme de la Rente française en Coulisse.
Les Cours du Marché au Comptant des Valeurs en Banque.
Les Cours du Change sur les places principales.
Les Cours des Bourses de Londres, Berlin, Bruxelles, Genève, Lille, Lyon et Marseille.
Une Étude quotidienne sur une Valeur d'actualité.
Un Bulletin retraçant la physionomie de la Bourse du jour.
Les Informations de toute nature, Convocations d'Assemblées générales, Paiements de Dividendes, Comptes rendus d'Assemblées générales, Tirages, etc.

Les Abonnés et Lecteurs au numéro reçoivent *GRATUITEMENT* le SUPPLÉMENT MENSUEL indiquant le Prix et la Date du détachement des Coupons, le Calendrier mensuel des Tirages et la Liste des Lots non réclamés des Tirages précédemment effectués.

En 1907, la Cote Desfossés a régulièrement publié, la première dans la presse financière quotidienne, les comptes des principales Sociétés

Tout ce qui se dit...
Tout ce qui se fait...
Tout ce qui se passe

SE TROUVE DANS LA

COTE DESFOSSÉS

PRÉFACE

Le succès rencontré l'an dernier par l'*Annuaire Desfossés* nous a montré qu'on avait apprécié l'ordre et le plan qui avaient présidé à sa confection. C'est pourquoi, cette année, nous n'avons absolument rien modifié à sa contexture, nous contentant de le compléter par les notices concernant les nombreuses valeurs qui ont fait, en 1907, leur apparition à la Cote du Marché en Banque.

Comme précédemment, donc, la présente édition donne, sur toutes les entreprises dont les actions se négocient en coulisse, les renseignements essentiels, c'est-à-dire leur nationalité, leur date de constitution, leur objet, leur siège social, leur durée, leur capital social ainsi que toutes les variations qu'il a enregistrées depuis l'origine et sa division.

Relativement aux Assemblées générales ordinaires, nous indiquons la date à laquelle elles doivent statutairement se tenir, le nombre nécessaire d'actions pour y assister et avoir une voix, le nombre maximum des voix que peut réunir un seul actionnaire, enfin le délai imposé pour le dépôt des titres.

La date de clôture de l'exercice, le détail de la répartition des bénéfices ainsi que le nom des Administrateurs figurent également dans l'Annuaire.

Nous avons pensé, en outre, qu'il serait intéressant d'ad joindre, à l'énumération des dividendes répartis et des plus hauts et plus bas cours, celle des bénéfices nets réalisés. Le tableau qui figure en bas de chaque notice condense, en quelque sorte, la marche de la Société pendant les dernières années, complété qu'il se trouve par le dernier bilan publié que nous reproduisons *in extenso*.

A ce sujet, nous devons signaler que nous avons été assez heureux pour pouvoir nous procurer les documents nécessaires à l'établissement de ces statistiques, en nous adressant directement aux Sociétés elles-mêmes. Seules, quelques-unes d'entre elles ont cru devoir opposer, à nos demandes réitérées d'insertion *gratuite* de leurs comptes, de systématiques fins de non-recevoir.

Force nous a été, dans ce dernier cas, d'en faire mention à la fin des notices les concernant, à seule fin de bien spécifier qu'il n'y a pas là omission volontaire de notre part.

A l'égard des emprunts par obligations, nous en avons indiqué le montant autorisé, le montant émis, la valeur nominale des obligations, leur intérêt, l'échéance des coupons, les périodes d'amortissement, les dates de tirages et de remboursement et, pour les emprunts à lots, le montant des lots, etc.

Parmi les renseignements divers, nous fournissons enfin ceux qui ont trait à l'abonnement au timbre, aux caisses chargées du service financier, paiement de coupons, remboursement de titres, etc.

En un mot, nous avons essayé, dans la mesure du possible, de ne rien omettre de ce qui, de près ou de loin, intéresse les Sociétés dont nous nous sommes occupés.

Certes, la présente édition n'a pas la prétention d'être absolument parfaite : telle qu'elle est, cependant, nous osons espérer qu'elle rendra des services, et qu'à ce titre, le monde des affaires voudra bien, comme à sa devancière, lui réserver un favorable accueil.

E. DESFOSSÉS ET FABRE FRÈRES,

Éditeurs du *Cours de la Banque et de la Bourse*,
Cote Desfossés.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

CAPITAL : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

OPÉRATIONS DU COMPTOIR :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Comptes de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Mandats de voyage, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiement de Coupons, etc.

AGENCES

33 BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS

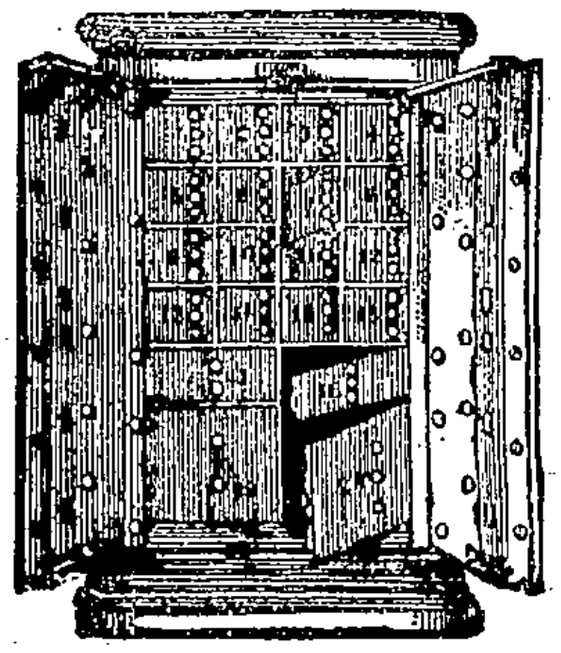
13 Bureaux de Banlieue — 140 Agences en Province

Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat :

Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse, Tananarive, Majunga, Tamatave, Diégo-Suarez, Mananjary, Tuléar.

Agences à l'Etranger :

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Egypte), Bombay, Sydney, Melbourne.



LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public *14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain; 49, avenue des Champs-Elysées* et dans les principales Agences.

Garantie et sécurité absolue

Compartiments

depuis 5 francs par mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 mois à 11 mois . . . . . **2 %** | De 1 an à 3 ans . . . . . **3 %**

Les Bons, délivrés par le **Comptoir National** au taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. *Les Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le **Comptoir National** a des agences dans les principales *Villes d'Eaux :* Aix-en-Provence, Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, La Bourboule, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Le Havre, Le Mont-Dore, Nice, Pau, Saint-Germain-en-Laye, Trouville-Deauville, Vichy, Tunis, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Egypte), etc.; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le Comptoir National d'Escompte délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

PAIEMENT DES COUPONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est seul chargé de payer les coupons des valeurs ci-après :

FONDS D'ÉTAT

Berne ..... 3 1/2 0/0 1907.
Transcaucasien ..... 3 et 4 0/0 (Chemin de fer).
Hellénique ..... 5 0/0 1881.
Hollandais ..... 2 1/2 0/0 Certificats français (Rente).
Norvégien ..... 3 1/2 0/0 1894 et 3 0/0 1903.
Roumain ..... 4 0/0 1896 et 4 0/0 1898.
Russe ..... 4 0/0 1880.
— 5 0/0 1906.
Siamois ..... 4 1/2 0/0 1905.
Suédois ..... 3 1/2 0/0 1906.

EMPRUNTS DE VILLES

Ville de Shang-Haï (Concession française).

SOCIÉTÉS CIVILES

Annuités Nord.
— Lérouville-Sedan.
— Orléans-Châlons.
Canal de Panama. (Obligations nouvelles, émission mars 1888.)
— (Obligations et Bons à lots, émission juin 1888.)
Suez. (Parts et cinquièmes de parts.)
Société civile de Participation Edison.

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Chemins de fer Régionaux des Bouches-du-Rhône. (Actions et Obligations.)
— et Port de la Réunion. (Obligations.)

CHEMINS DE FER ÉTRANGERS

Chemins de fer Beïra-Alta.
— Beïra-Baixa. (Obligat. 3 0/0 et 4 1/2 0/0).
Chemins de fer Italiens { de la Méditerranée. Méridionaux (Réseau Adriatique A. B. C. de la Sicile. [D. E.).
— Méridionaux de Portugal. (Obligations 4 1/2 0/0.)
— Pirée-Athènes-Péloponèse. (Actions).

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES

Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Parts de fondateur.)
Banque de l'Algérie. (Actions.)

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES

Banque Commerciale Hongroise de Pest.
Banque d'Orient. (Actions).

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES

Accumulateurs électriques *Union* (Cie des). (Actions.)
Aciérie de Paris et d'Outreau. (Act. et obl.)
Annuaire Didot-Bottin. (Actions et Parts de fondateur.)
Apprêts et d'Impressions (Cie Roannaise d'). (Actions.)
Automobiles Brasier. (Actions et Parts.)
Bateaux à Vapeur du Nord. (Actions et Obligations.)
Biscuits Germain (Manufacture Lyonnaise). (Actions.)
Brasserie Georges. (Actions.)
Café-Restaurant Américain. (Actions.)
Carrières de l'Ouest. (Actions et Obligations.)
Cartonnages Lourdelet-Maricot (Société Anonyme des). (Actions.)
Cercle International de Vichy. (Actions.)
Ciment Portland Artificiel de l'Indo-Chine. (Actions.)
Compagnie des Charbons et Briquettes de Blanzy et de l'Ouest. (Actions et Obligations.)
Cotonnières de l'Est 4 0/0. (Obligations.)
Cotonnière Russo-Française (Société). (Actions et Obligations.)
Cotonnière du Tonkin (Société). (Oblig. et Oblig. hypot.)
Dijonnaise d'Electricité (Société). (Actions et Oblig.)
Distillerie de l'Indo-Chine. (Actions.)
Energie Electrique du Littoral Méditerranéen. (Actions et Obligations 5 0/0 et 4 0/0.)
Extraits Tinctoriaux et Tannants. (Actions et Oblig.)
Fonderie Artistique. (Obligations.)
Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil (Société des). (Actions et Obligations.)
Gavioli (Société des anciens Etablissements). (Actions, Parts.)
Gaz de Beauvais. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Gaz de Tullins à Rives. (Actions et Obligations 5 0/0.)
Glaces et Verres spéciaux de France, à Boussois (Nord). (Obligations.)
Grandes Brasseries de Malzeville. (Actions et Obligations.)
Grand-Hôtel. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Hydro-Electrique de Fure et Morge et Vizille. (Actions et Obligations 5 0/0.)
Hydro-Electrique de Vizille. (Obligations 4 0/0.)
Immobilière de Ferryville. (Actions et Actions privilég.)
Industrielle des Pétroles. (Obligations.)
« Le Lorcid » (Société française).
Lièges fusionnés des Hamendas et de la Petite-Kabylie (Société des). (Actions et Obligations.)
Logements Hygiéniques à Bon Marché. (Actions.)
Maison Bréguet. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)
Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis (Société des). (Actions.)
Michelin et Cie (Société). (Obligations 4 0/0 et 4 1/2 0/0.)
Mines de Charbonnier. (Actions et Obligations.)
Mines de Campagnac. (Actions et Obligations 5 0/0.)
Mines de Djebel-Ressas. (Actions.)
Mines de la Lucette. (Actions.)
Mines du Sunium. (Actions.)
Mines de zinc de Montolieu. (Obligations.)
Nantaise de Navigation à vapeur (Compagnie). (Actions et Obligations 5 0/0.)
Navigation mixte (Compagnie de). (Actions.)
Passage Jouffroy. (Actions.)
Plâtrières de Savoie (Société Anonyme des). (Actions et Obligations.)
Préchacq-les-Bains (Société Anonyme de). (Actions et Obligations.)
Produits Chimiques de la Seine. (Obligations.)
Pyrites de Huelva. (Actions.)
Sels gemmes et Houilles de la Russie méridionale (Société des). (Obligations.)
Société Immobilière de la Région Parisienne. (Actions.)
Sucreries et Distilleries de Francières par Estrées-Saint-Denis (Société des). (Actions.)
Thomson-Houston (Compagnie Française). (Obligations 5 0/0 et 4 0/0 et Actions.)
Tramways Algériens (Compagnie des). (Actions et Obligations.)
Tramways d'Amiens. (Actions et Obligations.)
Tramways de Nice et du Littoral. (Actions et Obligations.)
Tramways de Rouen. (Actions et Obligations.)
Tramways du Var et du Gard (Société des Chemins de fer et). (Actions et Obligations.)
Tramways de Cambrai. (Obligations.)
Usines du Castelet. (Actions.)
Verreries de la Mulatière (Société anonyme des). (Act.)
Wagons-Foudres 5 0/0. (Obligations; Actions et dixièmes de parts.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

The Queensland Copper Cy Limited. (Actions.)
British South African Explosives Co Limited.
Eclairage par le Gaz de la Ville de Turin (Société d'). (Actions.)
Golden Horse Shoe. (Actions.)
Industrie Houillère de la Russie Méridionale. (Actions et et Obligations.)
Mines de Montecatini. (Actions.)
Minière de la Estrella (Société). (Actions.)
Nicopol Marioupol (Société minière et métallurgique). (Actions.)
Sucreries-Raffinerie en Roumanie. (Actions, Actions ordinaires et Obligations.)
Thomson-Houston de la Méditerranée (Compagnie d'Electricité). (Actions.)

A la fin de chaque mois

LA

COTE DESFOSSÉS

PARAIT SUR

16 PAGES

donnant gratuitement
à ses lecteurs et
abonnés la

LISTE DES COUPONS

payables dans le courant du mois suivant.

E. Desfossés et Fabre Fres

42, rue Notre-Dame des Victoires (PLACE DE LA BOURSE) **PARIS**

MAISON FONDÉE EN 1825

*Éditeurs du "**Cours de la Banque et de la Bourse**"*

Adresse Télégraphique : **DESFOSSÉS-BOURSE-PARIS**

Téléphone : **126-04**

Exécution des Ordres de Bourse au comptant et à terme
sur toutes les places françaises et étrangères.

Encaissement de Coupons et Titres amortis.

Souscriptions à tous Emprunts ou Emissions.

Renseignements financiers sur toutes valeurs françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.

Garde de Titres en dépôt.

Abonnement gratuit au *Cours de la Banque et de la Bourse* (*Cote Desfossés*), pendant l'année, à tout client ayant payé cent francs de courtage pour ses opérations.

CORRESPONDANT A BRUXELLES :

Ed. DESFOSSÉS, *Agent de Change,* **Rue Grétry, 21**

TABLE DES MATIÈRES

Emprunts d'États.

	Pages
Alagoas (Etat d')	8
Amazone (Etat de l')	8
Argentine (République). Emprunt 4 % or, 1897-1900	3
Argentine (République). Dette intérieure consolidée 6 % de la Province de Buenos-Ayres	3
Argentine (République). Emprunt Province de Buenos-Ayres 3 et 3 1/2 % or 1907	4
Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5 % 1895	5
Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 4 % Rescision	6
Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5 % 1903	7
Buenos-Ayres (Province). Dette intérieure consolidée 6 %	3
Buenos-Ayres (Province). Emprunt 3 et 3 1/2 % or 1907	4
Chili (République). 4 1/2 % or 1906	12
Colombie (République de). Emprunt 5 % 1906	13
Cuba (République de). Emprunt 5 % or 1904	15
Danemark 3 1/2 % 1906 (Banque hypothécaire)	14
Dominicaine (République). Emprunt 4 % (French American reclamation consols)	16
Espagne (Royaume d'). Rente intérieure 4 % perpétuelle 1882	17
Haïti (République d'). Emprunt 1875 (Bons de coupons)	19
Hongrie (Royaume de). Emprunt intérieur 3 1/2 % 1897	19
Hongrie (Royaume de). Emprunt 4 %, couronne	20
Italie (Royaume d'). Rente 3 1/2 %	21
Mexique (Etats-Unis du). Emprunt intérieur 5 %	22
Mexique (Etats-Unis du). Emprunt 3 % intérieur	23
Mexique (Etats-Unis du). Emprunt extérieur 5 % or 1899	24
Norvège (Royaume de). (Banque hypothécaire.) Emprunt 3 1/2 %	25
Para (Etat de). Emprunt 5 % 1902	9
Parana (Etat de). Emprunt 5 % 1905	10
Pernambuco (Etat de). Emprunt 5 % 1905	11
Roumanie (Royaume de). Emprunt 5 % amortissable 1903	26
Saint-Domingue (Réclamation Franco-Américaine)	16
Serbie (Royaume de). Lots serbes 3 %. (Intérêt réduit à 2 %)	26
Serbie (Royaume de). Société Serbe de la Croix-Rouge	27
Transvaal (Gouvernement du). Emprunt 3 % 1903	29
Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 3 % intérieur	31
Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 6 % intérieur 1896	30
Vénézuela (Etats-Unis du). Dette diplomatique 3 % 1905	31

Emprunts de Villes.

	Page
Anvers. Emprunt de 1887	37
Bahia. Emprunt 5 % 1905	38
Christiania	39
Florence. Emprunt 3 %	39
Fribourg (Canton de). Emprunt 1902	40
— — — 1861	41
Fribourg (Ville de). Emprunt 1878	42
Liège. Emprunt 1853	44
Liège. Emprunt 1897	44
Madrid. Emprunt 1868	45
Milan. Emprunt 1861	46
Milan. Emprunt 1866	47
Naples	48
Neuchâtel	49
Odessa. Emprunt 4 1/2 % 1903	49
Para (Ville de). Emprunt Municipalité de Para 5 % or 1906	50
Saint-Pétersbourg. Emprunt 4 1/2 % 1902	51
Varsovie. Emprunt 4 1/2 % 1903	51
Venise. Emprunt 1869	52
Vienne. Emprunt 4 % 1902	53
Zurich. Emprunt 3 1/2 % 1894	54

Assurances.

Assurances contre les Accidents (Compagnie générale d')	62
Assurance hypothécaire (Compagnie l')	59
Avenir National (L')	60
Confiance (Vie)	64
Fondiaria (Incendie)	66
Fondiaria (Vie)	67
Générale d'Assurances contre les accidents (Compagnie)	62
Nord (Le) (Vie et prêts viagers)	69
Secours (Le) (Accidents)	71
Soleil-Sécurité Générale et Responsabilité civile Réunis (Le) (Accidents)	73

Banques et Sociétés de Crédit.

Banque de Commerce de l'Azoff-Don	81
Banque Centrale Française	82
Banque Franco-Espagnole	84
Banque Générale Française	85
Banque de Grèce	87
Banque d'Haïti	88
Banque Heuet et Cie	89
Banque du Mexique	91
Banque du Pérou et de Londres	93

Pages

Banque Privée, industrielle, commerciale, coloniale, Lyon-Marseille. 94
Banque de Salonique..... 96
Banque de Yucatan (Banco Yucateco)..... 98
Caisse hypothécaire d'Egypte 100
Comptoir Lyon-Alemand 101
Crédit Commercial de Saint-Pol..... 102
Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3 % 1886..... 104
Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3 % 1903..... 105
Crédit Foncier du Royaume de Hongrie..... 105
Crédit Foncier Mutuel de Russie. Obligations 3,80 %..... 107
Crédit Foncier de Santa-Fé (Société du)..... 108
Crédit Mobilier Français..... 111

Chemins de fer.

Algériens (Société de Chemins de fer)..... 117
American Railroad of Porto-Rico..... 119
Autrichiens locaux (Chemins de fer)..... 120
Auxiliaire de Chemins de fer et de Travaux publics (Compagnie)... 120
Berck-Plage à Paris-Plage 122
Générale de Chemins de fer et de Travaux publics (Compagnie)... 123
Goyaz (Compagnie du Chemin de fer de)..... 125
Granada Railway Cº Ltd (The) (Guadix à Baza)..... 126
Guillaume-Luxembourg (Société anonyme royale Grand-Ducale des Chemins de fer) 127
Gulf and Chicago Railway Cº.....127
Italie (Compagnie des Chemins de fer du Midi de l')..... 132
Italienne des Chemins de fer Méridionaux (Société)..... 132
Italiens 3 % (Chemins) (Réseaux Adriatique-Méditerranée-Sicile). 128
Koslow-Voronèje-Rostow (Compagnie de Chemins de fer de)..... 129
Linarès à Almeria (Sud de l'Espagne)..... 159
Livournais (Chemins de fer)..... 130
Mashonaland Railway Company Ltd (The)..... 130
Méridionaux (Société Italienne des Chemins de fer)..... 132
Midi de l'Italie (Compagnie des Chemins de fer du)..... 132
Mobile, Jackson and Kansas City Railroad Cº..... 133
Nord du Brésil (Compagnie des Chemins de fer du)..... 134
Nord-Ouest du Brésil (Compagnie des Chemins de fer du)..... 135
Nord du Parana (Compagnie du Chemin de fer du)..... 136
Ottomans (Chemins) (Lots Turcs). Chemins de fer de la Turquie d'Europe 158
Pirée-Athènes-Péloponèse (Compagnie des Chemins de fer)..... 138
Porto-Rico (Compagnie des Chemins de fer de)..... 140
Rjasan-Ouralsk (Compagnie du Chemin de fer)..... 145
Romains (Chemins de fer)..... 146
Rostow-Wladikawkas (Société du Chemin de fer de) (Vladicaucase). 147
Russes (Grande Société des Chemins de fer)..... 148
Saint-Louis and San-Francisco Railroad Cy..... 150
Salonique-Monastir (Société du Chemin de fer Ottoman)..... 151
San-Sébastian à Hernani (Compagnie du Chemin de fer de)..... 153

	Pages
Séville-Xérès-Cadix (Chemins de fer de)	154
Sud de l'Espagne (Compagnie des Chemins de fer du) (Linarès à Almeria)	159
Turin-Savone-Acqui (Chemins de fer de)	161
Turquie d'Europe (Chemins de fer de la) (Lots Turcs)	158
Vénézuela Central Railway Cº Limited	162
Yosemite Short Line Railway Company	163

Tramways et Transports.

Automobiles « Meteor » (Compagnie Générale des Services)	169
L'Auto-Parisienne (Compagnie des Automobiles)	170
Automobiles de Place (Compagnie Française des)	171
Automobiles-Taximètres (Compagnie Générale des)	173
Central Electrique du Nord (Le)	174
Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing (L')	176
Express Motor Cab Company Ltd	177
General Motor Cab Company Limited	182
Intercontinental Railway Company Ltd (The)	178
London Standard Motor Omnibus Cº Ltd	179
Messageries Françaises de Madagascar	180
Meteor (Compagnie Générale des Services Automobiles)	169
Motor Cab Company Limited (The General)	182
Renard road and rail Transport Corporation Ltd	184
Taxautos électriques (Compagnie Parisienne des)	185
Voitures Automobiles (Compagnie Générale des)	206
Tramways électriques de Brest (Compagnie des)	186
Tramways et Chemins de fer vicinaux en Espagne (Compagnie Générale de)	188
Tramways de Douai	190
Tramways électriques et Chemins de fer ((Société Française de)	192
Tramways électriques de Limoges (Compagnie des)	195
Tramway d'Oran à Hammam-bou-Hadjar et extensions (Cie du)	197
Tramways de Tiflis (Société anonyme des)	198
Tramways de Tunis	199
Tramway à vapeur de Versailles à Maule (Compagnie Française du)	201
Tramways et Eclairage électriques de Vladicaucase	203
Union des Tramways	204

Industrie automobile et Industries annexes.

Antidérapants Goliath (Compagnie Française des)	234
Bergougnan et Cie (Société Générale des Etablissements)	211
Botiaux (Carrosserie automobile de Grand Luxe Th.)	212
Brasier (Société des Automobiles)	214
Brouhot (Usines d'Automobiles G.)	216
Carrosserie Automobile (Société Parisienne de)	217
Charrue Automobile (La)	219
Chenard et Walcker (Société des Anciens Etablissements)	220
Darracq and Cº Ltd (1905)	221

	Pages
Darracq (Société Anonyme Espagnole des Automobiles)	223
Delahaye and C° Limited	225
De Diétrich, de Lunéville (Société Lorraine des Anciens Etablissements)	226
Eclair (C^ie Générale de Construction, de vente et de location de Voitures automobiles électriques et à pétrole l')	228
Emress (Matériel automobile industriel)	229
Falconnet-Pérodeaud (Société des Anciens Etablissements)	230
Fiacres Automobiles à Taximètres (C^ie Commerciale des)	232
Garages Kriéger et Brasier (Société des)	233
Goliath (C^ie Française des Antidérapants)	234
Jean-Bart (Société Anonyme Française de Construction de Voitures Automobiles)	236
Kriéger (Procédés), C^ie Parisienne des Voitures électriques	237
Nilmelior (Société d'Electricité)	239
Palladium (Le)	241
Porthos (Société Générale des Automobiles)	243
Védrine and C° Ltd (A.)	244
Voitures Electriques (C^ie Parisienne des), Procédés Kriéger	237

Gaz, Eaux, Électricité.

Bec Auer pour l'Europe du Nord (Société anonyme du)	249
Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité (Compagnie)	251
Eaux de Barcelone (Société Générale des)	261
Eaux minérales de la Bourboule (Compagnie des)	261
Eaux de Calais (Société Générale des), Susini et C^ie	263
Eaux Minérales de Châtel-Guyon (Société des)	264
Eaux de Martigny-les-Bains (Vosges) (Société Nouvelle des)	266
Eaux minérales de Pougues et autres (Compagnie des)	267
Eaux minérales de Royat (C^ie Générale des)	286
Eaux de source et minérales (Société Générale des)	269
Eaux minérales de Thonon-les-Bains (Société des)	270
Electrique de la Loire (Compagnie)	253
Electricité de Limoges (Compagnie Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité)	251
Electricité de Moscou (Compagnie Centrale d')	255
Electricité Moderne	254
Est-Lumière (Compagnie d'électricité de l'Est-Parisien)	257
Etablissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne	259
Française Electrique (La)	272
Gaz de Beyrouth (Société anonyme ottomane du)	277
Gaz Franco-Belge, R. Lesage et C^ie	278
Gaz de Lisbonne (Compagnies réunies Gaz et Electricité)	280
Gaz de Maubeuge et extensions (Société du)	282
Havraise Suburbaine d'Eclairage et de Force motrice par l'Electricité (Compagnie)	273
Hellénique d'Electricité, système Thomson-Houston (Compagnie)	274
Industrielle Française d'Accumulateurs (L')	259
Korean Waterworks Ltd (The)	284

Pages

Parisienne électrique pour l'installation gratuite et la location des colonnes montantes, etc. (Société) 288
Secteur de la Rive-Gauche de Paris (Cie Electrique du) 284
Urbaine d'Eclairage par le Gaz acétylène (Compagnie) 289

Industrie des Métaux.

Aciéries de Paris et d'Outreau (Société des) 300
Alliages Cothias 302
Alpines (Société minière et métallurgique des Alpes autrichiennes) 304
Anzin (Société anonyme de Mécanique industrielle d') 305
Anzin (Société anonyme de Galvanisation d') 316
Bertin frères (Etablissements) 325
Bi-Métal (Cie Française du) 307
Bouhey (Usines) 309
Cartoucheries de Toula (Société des Laminoirs de cuivre et) 311
Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de Nicolaïeff 313
Chaudronnerie, Tôlerie et divers (Société Industrielle de) 315
Chili (Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries du) 299
Constructions mécaniques du Midi de la Russie (Société de) 318
Dniéprovienne du Midi de la Russie (Société) 320
Donetz (Société des Forges et Aciéries du) 322
Française Electrolytique (Société) 324
Galvanisation d'Anzin (Société anonyme de) 316
Hartmann (Société Russe des Usines de construction de Machines) 326
Haut-Voga (Société de Matériel de Chemins de fer du) 328
Huta-Bankowa (Société anonyme des Forges et Aciéries de) 330
John Cockerill (Société anonyme) 331
Kama (Société anonyme des Forges et Aciéries de la) 333
Kertch (Société anonyme des Usines métallurgiques et Mines de) ... 335
Lorraine Industrielle (Société) 336
Machines-Outils pour Automobiles et industries diverses (Société Française de) 338
Maltzof (Société des Usines) 339
Mécanique Industrielle d'Anzin (Société de) 305
Moteurs à gaz et d'Industrie Automobile (Société de) (Marques Otto) 341
Moteurs à gaz et des Constructions mécaniques (Compagnie Française des) 342
Moteurs Gnôme (Société des) 343
Nicolaïeff (Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de) 313
Ougrée-Marihaye (Société anonyme d') 345
Périgord (Société métallurgique du) 348
Platine (Compagnie industrielle du) 350
Providence (Société anonyme des Laminoirs, Hauts-Fourneaux, Forges Fonderies et Usines de la) 352
Providence Russe à Marioupol 354
Russo-Belge (Société métallurgique) 356
Sarrebrück (Société des Mines du Luxembourg et des Forges de) ... 358
Taganrog (Société métallurgique de) 360
Tôleries de Konstantinowka 362

	Pages
Toula (Société des Laminoirs de cuivre et Cartoucheries de).....	311
Tubes, à Louvroil (Société pour la fabrication des).....	363
Usines Franco-Russes	365
Usines métallurgiques de Saint-Pétersbourg (Cie des).....	367
Volga-Vichera (Société minière et métallurgique).....	368

Charbonnages.

Albi (Société anonyme des Mines d').....	379
Asturies (Cie des Charbonnages des).....	380
Blanzy (Mines de Houille de)	381
Bruay (Mines de).....	383
Buzac (Charbonnages de)	384
Canadian American Coal and Coke Co Ltd.....	385
Cawdor and Garnant Collieries Ltd.....	386
Charbonnages Belges à Frameries (Compagnie de).....	388
Charbonnages Serbes (Société Anonyme des).....	389
Champleix (Charbonnages de).....	387
Charbonnages (Compagnie Générale de).....	390
Cistierna et d'Argovejo (Société des Houillères de).....	393
Clarence (Compagnie des Mines de houille de la).....	394
Czeladz (Société anonyme des Mines de).....	396
Ekaterinovka (Société d'Industrie minière d').....	398
Gelsenkirchen (Société anonyme des Mines de).....	401
Générale de Charbonnages (Compagnie).....	390
Harpen (Charbonnages de) (Harpener-Bergbau-Actien-Gesellschaft)	402
Hill Top Colliery Brick and Tile Co Ltd.....	404
Irmino (Donetz) (Société Houillère d').....	405
Kolosvar (Charbonnages de).....	406
Laviana (Charbonnages de).....	408
Makeevka (Société Russe de l'Industrie houillère et métallurgique dans le Donetz).....	409
Malonne-Floreffe à Charleroi (Société des Charbonnages et Agglomérés de)	412
Osani (Charbonnages d').....	413
Pekin Syndicate Limited (The), Shansi.....	415
Pobedenko (Compagnie des Charbonnages de).....	417
Polroy (Société des Charbonnages de).....	419
Prokhorow (Donetz) (Charbonnages).....	420
Prokhorow (Compagnie fermière des Charbonnages de).....	423
Saint-Etienne (Houillères de).....	426
Saint-Micaud (Houillères de).....	427
San Martino (Houillères de).....	425
Serbes (Société anonyme des Charbonnages).....	389
Shansi (The Pekin Syndicate Limited).....	415
Société Russe de l'Industrie houillère et métallurgique dans le Donetz (Makeevka)	409
Ujo-Mières (Compagnie des Houillères de).....	428
Urikany (Charbonnages Hongrois d').....	429

Mines diverses.

	Pages
Achaiches (Mines de cuivre des)	445
Amiantes de Poschiavo	445
Anglo-French Ticapampa Silver Mining Company	588
Antimoine (Mines et Fonderies d')	447
Aosta Central Mining Cº Ltd	448
Aragon Copper Mines, Limited	449
Ariège (Société Française des Mines de l')	450
Arnoya Mining Company, Ltd (The)	452
Asturienne des Mines (Compagnie royale)	453
Bailor (Mines de cuivre de)	455
Balia-Karaïdin (Société Ottomane des Mines de)	456
Barytes Françaises (Omnium général des Mines de)	458
Berlanga (Cie Française des Mines de)	459
British Molybdenite Cº Ltd (The)	461
Calstock Tin and Copper Ltd	461
Campanario (Mines de cuivre de)	463
Canadian General Mining	464
Cape Copper Company	465
Capillitas Copper Company	467
Carballino Gold and Arsenic Mines Ltd	468
Catémou (Société des Mines de cuivre de)	469
Caucase (Société industrielle et métallurgique du)	472
Cévennes (Société minière et métallurgique des)	473
Cevreni-Breg Mining Cº Ltd (The)	475
Chanaral (Mines et Usines de cuivre de)	476
Clitters United Mines, Limited	477
Colombia (Société Romano-Française de Pétrole)	479
De Beers Consolidated Mines	480
Denek-Maken (Société de)	482
Djebel Charra Mining Company, Ltd	484
Djebel-Ressas (Société des Mines du)	485
Djendli (Compagnie Minière du)	486
Doubovaïa-Balka (Société anonyme des Mines de la)	488
Dulces Nombres Silver Mining Cº, Ltd (The)	490
El Magistral Copper	531
El Rey (Cie Minière)	570
Estramadure (Mines métalliques d')	491
Estrellas (Cie minière Las dos)	492
Etains et Wolfram de Portugal (Société des)	493
Eyrieux (Mines de l')	495
Famatina Development Corporation Ltd (The)	496
Ferrol (Mines de cuivre du)	497
Fillols (Société des Mines de fer de)	499
Française de Pétroles (Compagnie)	556
Francardo (Société Française des Mines et Fonderies de)	500
Franco-Africaine (Société minière)	502
Frank Smith Diamond Estates and Exploration Cy	504
Gondomar (Cie des Mines d'antimoine et d'or de)	505
Grosnyi (Pétroles de)	506

	Pages
Guelma (Société des Mines de)	508
Hellénique de Mines (Société)	510
Hongroise de Mines (Compagnie)	511
Huanchaca de Bolivie (Compagnie)	513
Huelva Copper and Sulphur Mines Ltd	514
International Copper Company, Ltd	516
Jagersfontein Mining and Exploration Company (New)	517
Joltaïa-Rieka (Krivoi-Rog) (Société minière)	518
Karassou (Société des Mines de)	521
Kassandra (Société Ottomane des Mines de)	522
Kinta (Société des Etains de)	524
Kis-Banya Mining C°, Ltd	526
La Lucette (Société nouvelle des Mines de)	529
Las dos Estrellas (C^ie Minière)	492
Laurium (Société des Usines du) (Laurium Grec)	527
Magistral Copper (El)	531
Masseguin (Mines de fer et de manganèse du)	533
Melkedalen, Limited	534
Minerais (C^ie Générale de)	535
Mines et Fonderies d'antimoine	447
Mines et Minerais (Compagnie des)	536
Mines métalliques (Société générale des)	537
Minière et Industrielle pour l'Espagne (Compagnie)	539
Minière et métallurgique des Cévennes (Société)	473
Molybdenite (British)	461
Montecatini (Société des Mines de)	541
Montferrier (Société minière de)	543
Nerva (Mines de cuivre de)	544
New Jagersfontein Mining and Exploration C°	517
Nymagee Copper	545
Ober-Rosbach Mining Company Ltd	546
Omnium Franco-Belge	547
Omnium général des Mines de Barytes Françaises	458
Ouasta et de Mesloula (C^ie des Mines d')	549
Oviedo Mercury Mines Ltd	551
Parey-Chatillon (Société des Mines de)	552
Peña Copper Mines	553
Penn-Wyoming Copper Company	555
Pétroles (Compagnie Française de)	556
Pétroles de Grosnyi (Russie)	506
Pétroles Roumains (Les)	557
Phosphates Tunisiens	558
Pontgibaud (Société des Mines et Fonderies de)	560
Poschiavo (Amiantes de)	445
Portugal (Etains et Wolfram de)	493
Poullaouen (Mines de)	561
Prunelli (Mines de cuivre de)	563
Queensland Copper Cy Ltd (The)	564
Quercy (Société minière et métallurgique du)	565
Quintera Mining Company	567
Bakhmanovka-Krivoï-Rog (Compagnie des Mines de fer)	568
Rica-Mina (La) (Bajo Rio-Tinto)	571

Pages

Salines de Tunisie (Société des)..... 572
San Miguel Copper Mines Ltd..... 573
San Platon (Cie des Mines de cuivre de)..... 575
Serbie (Société d'exploitations minières en)..... 576
Serbie (Société des Mines et Alluvions de)..... 577
Sierra Morena Copper Mines, Ltd..... 578
Silésie (Société des Mines de Zinc de)..... 579
Spies Petroleum Company Ltd (The)..... 581
Syndicat Minier (Société du)..... 582
Telemarken Copper Mining and Smelting Co, Ltd 583
Ternand (Mines de)..... 584
Téruel (Mines de Zinc de)..... 585
Tharsis Sulphur and Copper Co..... 587
Ticapampa (Anglo-French Co)..... 588
Tuco-Cheira (Société des Mines de)..... 590
Vallée-Heureuse et du Haut-Banc (Société des Carrières de la).... 592
Vallongo Antimony Co, Ltd..... 594
Vieille-Montagne (Société des Mines et Fonderies de Zinc de la). 595

Mines d'or, Trusts et Compagnies d'exploration.

Angelo Gold Mines, Ltd..... 601
Bechuanaland Exploration Company Ltd (The)..... 602
British South Africa Company (Chartered) (The)..... 604
Cassinga Concessions Ltd..... 606
Champ d'Or, French Gold Mining Company Ltd..... 607
Chartered (The British South Africa Company)..... 604
Charterland Goldfields Ltd..... 608
Consolidated Main Reef Mines and Estates Ltd 610
Consolidated Goldfields of South Africa, Ltd 635
Crown Deep Ltd 611
Crown Reef Gold Mining Company..... 613
Driefontein Consolidated Mines, Limited..... 614
Durban Roodepoort Deep, Limited..... 616
East Rand Proprietary Mines, Limited..... 617
El Porvenir Mining Co..... 619
Ferreira Gold Mining Company, Limited..... 620
French Rand Gold Mining..... 622
Geduld Proprietary Mines, Limited..... 623
Geldenhuis Deep, Limited..... 625
Geldenhuis Estate and Gold Mining Company Limited..... 627
General Mining and Finance Corporation Limited 628
Goch Gold Mining, Limited (New)..... 630
Goerz and Company, Limited (A.)..... 632
Golden Horse-Shoe Estates Company Ltd..... 634
Goldfields of South Africa, Limited (Consolidated)..... 635
Gold Trust (South African) Ltd..... 689
Greene Consolidated Gold Company 637
Guinée (Cie minière de)..... 638
Henderson's Transvaal Estates Ltd..... 640
Horse-Shoe Estates Co (Golden)..... 634

	Pages
Johannesburg Consolidated Investment Company Ltd	642
Kern County Consolidated Gold Mines, Ltd	643
Kleinfontein Company Ltd (New)	645
Lancaster Gold Mining Ltd	646
Lancaster West Gold Mining Company Ltd	648
Langlaagte Deep Limited	649
Langlaagte Estate and Gold Mining Company Ltd	650
Madasgascar (Compagnie Occidentale de)	662
Main Reef Consolidated Mines and Estates Ltd	610
May Consolidated Gold Mining Company Ltd	652
Meyer and Charlton Gold Mining Company Ltd	654
Minière de Guinée (Cie)	638
Monte-Rosa (New)	660
Mossamedès (Companhia de)	655
Mozambique (Compagnie de)	658
New Goch Gold Mining Co Ltd	630
New Kleinfontein Co Ltd	645
New Monte-Rosa	660
New Primrose Gold Mining Co Ltd	667
New Rip Gold Mining Co Ltd	674
New Steyn Estate Gold Mines Co Ltd	694
Oceana Consolidated Company Ltd (The)	664
Occidentale de Madagascar (Cie)	662
Placer Enfin (Guyane Française) (Société anonyme du)	666
Porvenir Mining Co (El)	619
Primrose Gold Mining Company Ltd (New)	667
Randfontein Estates Gold Mining Company (Witwatersrand) Ltd.	668
Rand Mines Ltd	670
Rhodesia Exploration and Development Cy Ltd	672
Rip Gold Mining Company Ltd (The New)	674
Robinson Deep Gold Mining Company Ltd	675
Robinson Gold Mining Company Ltd	677
Robinson Randfontein Gold Mining Company Ltd	678
Roodepoort Central Deep Ltd	680
Rose Deep Ltd	681
Saint-Elie (Gisements d'or de)	683
Sheba Gold Mining Company Ltd (The)	685
Simmer and Jack Proprietary Mines	686
Slough Creek, Limited	688
South African Gold Trust Ltd (The)	689
South American Goldfields, Limited	692
Steyn Estate Gold Mines Ltd (New)	694
Tanganyika Concessions, Ltd	695
Taquah and Abosso Gold Mining Company (1900) Ltd	697
Transvaal Consolidated Land and Exploration Company Ltd	698
Transvaal Gold Fields Ltd	699
Uruguay (Mines d'or de l')	701
Van Dyk Proprietary Mines	703
Village Main Reef Gold Mining Company Ltd (The)	704
Western Kleinfontein Ltd	706
Windsor Gold Mines Ltd	707
Witwatersrand Gold Miniing Company (Knight's)	709

Pages
Zambèze (Compagnie du) 711
Zancudo (Compagnie unifiée du)..... 713

Valeurs diverses.

Agnès (Maison) 835
Agricole et Commerciale de la Nouvelle-Calédonie (Cie)..... 847
Agricole du Nil (Compagnie)..... 721
Alimaïenne (L') 723
Allumeurs-Réclame (Société des)..... 724
Annales Politiques et Littéraires (Société anonyme des)..... 725
Apga (Association Phonique des Grands Artistes)..... 731
Appareil contrôleur (L')..... 727
Asbestic (Cie Générale Française d')..... 728
Aspirator (L') 729
Association Phonique des Grands Artistes (Apga)..... 731
Atlixco (Cie Industrielle d') 732
Ballancourt (Société des Papeteries de)..... 851
Bambao (Société Coloniale de)..... 734
Beaulieu (Soie de)..... 895
Berlitz (Société Internationale des Ecoles)..... 735
Bernot Frères, Ch. Bernot et Cie (Maison)..... 736
Biscuits Olibet (Société des)..... 738
Bognier et Burnet (Etablissements)..... 784
Bois et Cie des Chantiers du Nord réunis L. Savare et Cie (Société des) 739
Bozel (Cie d'Electro-Chimie de)..... 741
Bracuhy (Société sucrière de)..... 742
Brasseries et Tavernes Zimmer (Société des)..... 743
Breton et Cie (Etablissements P.)..... 785
British South African Explosives Company..... 745
Camphre (Le) 747
Camphre (Cie Française du)..... 746
Canal de Panama (Cie nouvelle du)..... 850
Caoutchouc par le Latex (Société du)..... 832
Celluloïd (Société Industrielle du)..... 748
Cercle international de Vichy (Compagnie propriétaire du)..... 750
Cercle de Monaco..... 843
Chalets de commodité pour la France et l'Etranger (Compagnie nouvelle des) 751
Chalets de nécessité (Société des)..... 753
Chardonnet Américaine (Soie de)..... 897
Chardonnet Hongroise (Soie de)..... 899
Château-d'Eau de Paris (Compagnie Foncière du)..... 755
Chaussures Françaises (Société Générale des)..... 756
Chaussures « Incroyable » (Société anonyme des)..... 758
Chéri (Etablissements) 787
Ciments Portland artificiels de la Touraine..... 759
Cinéma-Exploitation 761
Cinéma-Montmartre et Extensions (Omnia)..... 763
Cinématographes Eclipse (Société Générale des)..... 762

	Pages
Cinématographes Théophile Pathé (Cie des)	765
Cliff, à St-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l'Usine)	766
« Coloso » de Porto-Rico (Sucrerie Centrale)	770
Columbian India Rubber Exploration Co Ltd (The)	767
Confiserie et Caramels russes (Société anonyme de)	772
Côte de Guinée (Société Coloniale Française de la)	768
Cotonnière Russo-Française (Société)	773
De Mello Brazilian Rubber Company Ltd	842
Distilleries du Nord	775
Dynamite Française (Société Générale pour la fabrication de la Dynamite)	776
Ecoles Berlitz (Société Internationale des)	735
Editions Littéraires et Artistiques (Société d')	778
Egrot (Société des Etablissements)	788
Ekela-Kadeï-Sangha (Cie de l')	779
Electro-Chimie de Bozel (Cie d')	741
Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de produits)	875
Electro-Chimique de la Romanche (Société)	882
Elysée Palace Hôtel Company (The)	782
Engrais Organiques (Société Générale des)	783
Etablissements Bognier et Burnet	784
Etablissements P. Breton et Cie	785
Etablissements Chéri	787
Etablissements Egrot (Société des)	788
Etablissements Farcy et Oppenheim	790
Etablissements Galicher (Société des)	791
Etablissements Gaumont	793
Etablissements Gavioli et Cie (Société des Anciens)	794
Etablissements Hutchinson (Compagnie Nationale du caoutchouc souple)	796
Etablissements Keller-Leleux pour les Alliages électro-thermiques.	798
Etablissements Emile Muller et Cie	799
Etablissements Porcher (Société des)	801
Etablissements Thomas (Anciens)	803
Explosives and Chemical Products (The)	804
Farcy et Oppenheim (Etablissements)	790
Fenris Films, Limited	805
Foncière du Château-d'Eau de Paris (Cie)	755
Foncière et Immobilière Suisse et Française (Cie)	806
Franco-Américaine pour le Commerce et l'Industrie (Société)	807
Franco-Belge du Guatemala (Cie)	815
Freins Lipkowski (Société Générale des)	808
Galeries Lafayette (Société anonyme des)	810
Galicher (Société des Etablissements)	791
Gaumont (Etablissements)	793
Gavioli et Cie (Société des Anciens Etablissements)	794
Générale Publicité (La)	813
Grévin (Société anonyme du Musée)	814
Guatemala (Cie Franco-Belge du)	815
Haut-Oubanghi (Sultanats du)	909
Hélios (Société anonyme Française pour la fabrication de produits chimiques et photographiques)	816

	Pages
« Hella » (Société Française des Manchons)	841
Hôtel Regina, Paris	818
Hôtels Réunis	819
Houillère et Industrielle (Cie)	822
Hutchinson (Etablissements) (Compagnie nationale du caoutchouc souple)	796
Hypothécaire de Pretoria (Société)	871
« Incroyable » (Société anonyme des Chaussures)	758
Industrielle du Levant (Cie)	823
Industrielle et Commerciale de Salonique (Société Ottomane)	887
Internationale des Jumelles de Théâtre (Société)	827
Izieux (Soie artificielle d')	893
Japanese and Eastern Corporation Ltd (The)	824
Jumelles de Théâtre (Société générale des)	826
Jumelles de Théâtre (Société internationale des)	827
Keller-Leleux (Etablissements)	798
Kostroma (Société anonyme des Manufactures de Lin et de Coton de)	828
La Grappe (Société Vinicole)	830
Latex (Société du Caoutchouc par le)	832
« Le Temps » (Société du Journal). A Hébrard et Cie	914
Linoléum et de l'Industrie du Liège (Cie du)	833
Lipkowski (Société générale des Freins)	808
Lithophone (Cie Française du)	834
Lumière et ses Fils (Société des Plaques et Papiers photographiques A.)	864
Maison Agnès	835
Maisons familiales (Société générale des)	836
Maisons de Rapport (Société des)	837
Mame et Fils (Maison Alfred)	839
Manchons « Hella » (Société Française des)	841
Marseille-L'Estaque (Société des Produits chimiques de)	873
Mello Brazilian Rubber, Company, Ltd (De)	842
Monaco (Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Etrangers à)	843
Mondial-Phono	844
Muller et Cie (Etablissements Emile)	799
Musée Grévin (Société du)	814
Nantes Butter and Refrigerating Co, Ltd	846
New Egyptian Company	846
Nil (Compagnie agricole du)	721
Nouvelle-Calédonie (Cie Agricole et Commerciale de la)	847
Olibet (Société des Biscuits)	738
Omnia (Société Anonyme) (Cinéma-Montmartre et Extensions)	763
Palais de Glace des Champs-Elysées	848
Panama (Compagnie nouvelle du Canal de)	850
Papeteries de Ballancourt (Société des)	851
Papeteries du Limousin	852
Paris-Austerlitz (Port et Magasins Publics de)	870
Paris Carlton Hôtel, Ltd	854
Pasteurisation Nouvelle (Société de)	855
Petitcollin (Société)	856

Pages

Phonographes, Cinématographes et Appareils de précision (Compagnie générale des) 857
Phonographes et Cinématographes « Lux » 859
Photographie (Société Industrielle de) 860
Photo-Lexigraphe (Société Française du) 862
Plaques et Produits photographiques du Dr E. Clément (Société Française des) 863
Plaques et Papiers photographiques A. Lumière et ses Fils (Société des) 864
Plâtrières Réunies du Bassin de Paris (Société des) 866
Porcher (Société des Etablissements) 801
Port de Bahia (Cie du) 868
Port de Para 869
Port et des Magasins publics de Paris-Austerlitz (Société concessionnaire du) 870
Porto-Rico (Sucrerie Centrale « Coloso » de) 770
Porto-Rico (Compagnie des Sucreries de) 904
Prétoria (Société Hypothécaire de) 871
Produits Alimentaires de luxe (Société générale des) 872
Produits Chimiques de Marseille-L'Estaque (Société des) 873
Produits Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de) 875
Prowodnik (Société des Fabriques Russes-Françaises pour la production des articles de caoutchouc, de gutta-percha et de télégraphie sous la raison) 876
Publicité des Produits alimentaires, pharmaceutiques et hygiéniques (Société de) 877
Raffineries de Grammont 878
Raisin de Corinthe (Société privilégiée pour favoriser la production et le commerce du) 879
Rizeries de la Gironde (Société des) 881
Romanche (Société Electro-Chimique de la) 882
Russo-Française (Société cotonnière) 773
Saint-Antoine (Ariège) pour la fabrication de la pâte à papier (Société anonyme des Usines) 884
Saint-Raphaël-Quinquina (Société du) 886
Salonique (Société anonyme Ottomane, Industrielle et Commerciale de) 887
Sambirano (Société Agricole du) 889
Savare et Cie (Société des Bois et Compagnie des Chantiers du Nord réunis. — L.) 739
Société Générale d'Etudes et d'Organisations industrielles, commerciales et financières 890
Société Hypothécaire de Prétoria (Pretoria Hypotheck Maatschappy) 871
Soie artificielle (La) 892
Soie artificielle d'après le procédé de Chardonnet pour les Etats-Unis et l'Amérique du Nord (Société Lyonnaise de la) (Chardonnet Américaine) 897
Soie artificielle d'Izieux 893
Soie artificielle de Tubize 901
Soie de Beaulieu 895

	Pages
Soie de Chardonnet (Société Hongroise pour la fabrication de la) (Magyar, Chardonnet, Selyémgyar. R. T.)	899
Spécialités industrielles (Société Française des)	902
Sucrerie Centrale « Coloso » de Porto-Rico	770
Sucreries de Porto-Rico (Compagnie des)	904
Sucreries et Raffineries en Roumanie (Société Générale des)	906
Sucrière de Bracuhy (Société)	742
Sud-Russe pour la fabrication et la vente de la Soude et d'autres Produits chimiques (Société)	907
Sultanats du Haut-Oubanghi	909
Tavernes Pousset et Royale Réunies (Société des)	911
Thomas (Anciens Etablissements)	803
Thizy (Société anonyme de teinture, impression et apprêts de)	912
Tuileries mécaniques du Berry et de Bordeaux (Société des)	915
Tuilerie d'Ivry (Grande), Etablissements Emile Muller et Cie	799
Usine Cliff, à Saint-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l')	766
Verre-Soleil (Société continentale du)	917
Usines Saint-Antoine pour la fabrication de la pâte à papier (Société anonyme des)	884
Vichy (Compagnie propriétaire du Cercle international de)	750
Zimmer (Société des Brasseries et Tavernes)	743

EMPRUNTS D'ÉTATS

République Argentine

EMPRUNT 4 0/0 OR 1897-1900

Emission, en 1897, de £ 6.746.031; en 1898, de £ 1.527.778; en 1899, de £ 3.035.736; en 1900, de £ 2.828.515 et, la même année, de £. 2.649.662 de titres 4 %, de £. 20, £. 100, £. 500, et £. 1.000. Le tout en échange et pour rachat d'emprunts de la province de Buenos-Ayres, de la Ville de Buenos-Ayres, des provinces de Santa-Fé, Cordoba et de la Ville de Parana.

Coupons payables les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement depuis janvier 1901 pour les 3 premiers emprunts et janvier 1905 pour les autres, au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1/2 % par an, par rachats si les titres sont cotés au-dessous du pair ou au pair et par tirages dans le cas contraire. Ces derniers devront être opérés en mars s'il y a lieu. Le gouvernement s'est réservé le droit d'accroître les remboursements moyennant un préavis de six mois.

Service des coupons à Londres, libres de tout impôt argentin, chez MM. Baring brothers and Cº, et à Paris à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 10, £ 20, £ 50, £ 100, £ 500. Les négociations se font au change fixe de 25 francs.

Les titres de ces emprunts sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 16 novembre 1903.

1903	plus haut,	80 »	plus bas,	78	30
1904	—	87	70	—	73	65
1905	—	94	40	—	87	»
1906	—	96	»	—	86	50

République Argentine

DETTE INTÉRIEURE CONSOLIDÉE 6 % DE LA PROVINCE DE BUENOS-AYRES 1re ET 2me SÉRIES

Emission en deux séries d'un emprunt de 29.294.000 piastres argentines, créé en vertu des lois des 14 décembre 1900, 19 juin et 28 décembre 1905.

Intérêt annuel : 6 % payable en piastres trimestriellement les 15 janvier, 15 avril, 15 juillet et 15 octobre de chaque année.

Amortissement : constitué par une allocation annuelle de 1 % du montant initial des emprunts. Cette allocation s'accroît chaque année des intérêts des obligations amorties, de sorte que les emprunts seront complètement amortis au plus tard en 1940.

Quand les titres sont au-dessous du pair, l'amortissement doit s'effectuer par voie de rachat en Bourse.

Garantie : à la garantie de ces emprunts, il a été affecté, comme gage spécial, en outre de l'ensemble des ressources de la Province de Buenos-Ayres, les recettes budgétaires affectées à leur service par les lois qui ont autorisé leur émission: 15 % de l'impôt du Timbre, et l'impôt sur le bétail.

Service financier : Banque de l'Union Parisienne, à Paris, Bankverein Suisse à Bâle, Zurich et Genève, Crédit Anversois à Anvers, Nordeutsche Bank in Hamburg à Hambourg, Banque Labouchère Oyem et Cº à Amsterdam.

Coupures : les titres existent en coupures de 50, 100, 500, 1.000 et 5.000 pesos de capital.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 avril 1907.

République Argentine

EMPRUNT DE LA PROVINCE DE BUENOS-AYRES 3 ET 3 1/2 0/0 OR 1907

Emission par le Gouvernement de la Province de Buenos-Ayres, en vertu d'un engagement en date du 11 décembre 1906, d'un emprunt estimé à environ £ 10.000.000 en obligations de la Dette Publique Provinciale, destiné à annuler par voie d'échange ou de conversion, les cédules, coupons, bons et certificats émis par la Banque Hypothécaire de la Province de Buenos-Ayres.

Intérêt annuel : 3 % pendant les cinq premières années et 3 1/2 % pendant les années suivantes, payable par coupons semestriels les 1er juillet et 2 janvier de chaque année.

Amortissement : l'amortissement n'a pas été fixé pour les dix premières années à dater de l'émission, ensuite amortissement annuel de 1/2 % par voie de rachat ou soumissions si les obligations sont au-dessous du pair, et par tirage au-dessus du pair, avec faculté d'augmenter en tout temps l'amortissement.

Les fonds que la Banque Hypothécaire de la Province a dès maintenant, à sa disposition et ceux qu'elle encaissera, dans l'avenir, de ses débiteurs privés et après déduction des frais d'administration gouvernementale, seront employés pour l'amortissement extraordinaire des obligations, lorsque la circulation de ces dernières atteindra £ 4.400.000.

Garantie : ces obligations sont garanties par les taxes dites *contribution territoriale* et *impot sur la production* jusqu'à concurrence des sommes nécessaires à leur service et resteront exemptes de tous impots argentins présents ou futurs.

Service financier : chez MM. Baring Brothers and C° Ld à Londres.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 500 et £ 1.000. les négociations se font au change fixé de 25 francs par £.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 17 mai 1907.

République des États-Unis du Brésil

EMPRUNT 5 0/0 1895

Emprunt de 7.442.000 livres sterling, autorisé par décret du président de la République du 15 juillet 1895, conformément à la loi du 24 décembre 1894, destiné, à concurrence de 2 millions de livres sterling au remboursement des bons du Trésor datés du 1er janvier 1895.

Emission le 23 juillet 1895, à Bruxelles, au cours de 85 %.

Intérêts : payables semestriellement, au moyen de coupons échéant les 1er février et 1er août, au cours du change de Londres.

Amortissement au moyen d'un fonds accumulatif de 1 % par an, à employer semestriellement à l'achat d'obligations lorsque le cours sera au-dessous du pair et par tirages au sort lorsque le cours dépassera le pair ; au 1er août 1898 il existait encore £. 7.331.600 en circulation ; le service du remboursement a été suspendu pour 13 ans à partir de cette date.

Le gouvernement s'est réservé le droit de rembourser l'emprunt totalement ou partiellement, à toute époque, moyennant préavis de six mois.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £. 100, £. 500, £. 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25,20.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 12 février 1896; à terme et au comptant depuis le 3 juin 1898.

1901	plus haut,	86 »	plus bas,	74 »
1902	—	91 »	—	81 40
1903	—	93 50	—	88 35
1904	—	98 05	—	85 »
1905	—	101 95	—	97 62
1906	—	102 80	—	95 »

République des États-Unis du Brésil

EMPRUNT 4 0/0 RESCISION

Emission à diverses dates de 1901 à 1905 d'un capital de 14.605.680 livres 4 % en titres au porteur, en payement du prix de rachat de lignes de chemins de fer.

Coupons payables les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1/2 % par an à partir du 1er juillet 1906 par tirages en mars, juin, septembre et décembre de chaque année, si le cours du titre atteint le pair ou le dépasse, par rachats en Bourse dans le cas contraire.

L'emprunt doit être intégralement remboursé le 1er juillet 1962.

Le gouvernement s'est réservé le droit d'accroître les remboursements, après avis donné six mois à l'avance.

Il a été stipulé que la différence entre le montant des garanties accordées aux lignes rachetées et celui du service annuel de l'emprunt, comme les intérêts du fonds d'amortissement de 1/2 %, devront être déposés, par le Gouvernement, en espèces ou en titres, pour le tout être appliqué au rachat ou à l'amortissement selon le mode indiqué plus haut.

Le fonds d'amortissement est placé sous le contrôle d'un délégué du Trésor, de MM. de Rothschild et d'un administrateur d'une banque ayant une succursale au Brésil.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £. 20, £. 100, £. 500, £. 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25,20.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 juillet 1903, au comptant et à terme, depuis le 21 septembre 1903.

1903	plus haut,	79	30	plus bas,	75 05
1904	—	85	15	—	70 20
1905	—	92	»	—	83 22
1906	—	93	80	—	83 50

République des États-Unis du Brésil

EMPRUNT 5 0/0 1903

Emission en 1903 et 1905 de £ 8.500.000 5 %.

Cet emprunt est spécialement garanti par le revenu net du port de Rio-de-Janeiro.

Amortissement au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1 1/2 % par an, applicable, par semestre, à des rachats si les titres sont cotés au-dessous du pair et à des tirages dans le cas contraire. Le remboursement doit commencer quand les travaux de quais de Rio-de-Janeiro seront terminés, mais le gouvernement s'est réservé le droit de rachat total ou partiel, moyennant un préavis de six mois.

Intérêts : payables les 1er mai et novembre à Londres, Amsterdam, Bruxelles, Hambourg et Paris.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 100, £ 500, £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25,20.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 21 septembre 1903 et au comptant depuis le 20 avril 1904.

1903	plus haut,	92	60	plus bas	89 65
1904	—	97	80	—	85 »
1905	—	101	60	—	96 90
1906	—	102	90	—	95 40

République des États-Unis du Brésil

(Etat d'Alagoas)

Création, en vertu de la loi du Congrès du 27 octobre 1905, d'un emprunt de 12.500.000 francs, représenté par 25.000 obligations de 500 francs.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels de 12 fr. 50 les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : au pair en 50 années, au moyen d'un fonds d'amortissement auquel il sera attribué annuellement 1/2 % du montant de l'emprunt. Cet amortissement s'effectue soit par voie de rachat en Bourse, soit par tirage au sort le 5 avril de chaque année à partir du 5 avril 1909, la date du remboursement des titres sortis étant fixée au 1er juillet suivant.

Garantie : Cet emprunt constitue un engagement direct de l'Etat d'Alagoas sur l'ensemble de ses revenus ; en outre, le dit Etat affecte, à titre de garantie réelle et spéciale et par délégation irrévocable, à la sûreté de cette dette, intérêts et amortissement, le produit intégral des recettes provenant des droits d'exportation de l'Etat, et ce, conformément à la loi, par antériorité à tous autres, jusqu'à extinction complète de l'emprunt

Nota. — L'emprunt est libre de tous impôts, charges ou contributions quels qu'ils soient dans l'Etat d'Alagoas, et celui-ci prend à sa charge tous impôts ou taxes, de quelque nature qu'ils soient, dont les obligations pourraient être ultérieurement grevées par le fait du Gouvernement fédéral des Etats-Unis du Brésil.

Service financier : à Paris, à la Banque Impériale Royale Privilégiée des Pays-Autrichiens, 12, rue du 4-Septembre.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 octobre 1906.

1906 plus haut, 455 » plus bas, 445 »

République des États-Unis du Brésil

(Etat de l'Amazone)

Création, en vertu de la loi du Congrès du 27 avril 1905, d'un emprunt de 84 millions de francs, représenté par 168.000 obligations de 500 francs chacune, émises le 10 juillet 1906, à 91 %, soit 455 fr. en France, à Paris et à Marseille, et à l'étranger, en Belgique et en Hollande.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels de 12 fr. 50, les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Amortissement : au pair en cinquante ans, à dater du 1er novembre 1907, au moyen d'un fond d'amortissement auquel il sera annuellement attribué 1/2 % du montant de l'emprunt.

L'amortissement se fait soit par rachat en Bourse, soit par tirage au sort le 1er juillet de chaque année, à partir du 1er juillet 1907, le remboursement des titres s'effectuant le 1er novembre suivant.

Le gouvernement de l'Amazone s'est interdit pendant dix ans la conversion ou le remboursement anticipé des obligations de cet emprunt.

Garantie : cet emprunt constitue un engagement direct de l'Etat de l'Amazone et est garanti par toutes ses ressources ; le service de l'emprunt est en outre garanti par une délégation sur : 1° le produit de l'impôt des patentes ; 2° le produit de l'impôt sur le caoutchouc, et 3° le produit de l'affermage ou de l'exploitation des tramways et de la lumière électrique de la Ville de Manaos.

Nota. — L'emprunt est libre de tous impôts, charges ou contributions, quels qu'ils soient, dans l'Etat de l'Amazone. L'Etat prend en outre à sa charge tous impôts ou taxes de quelque nature que ce soit dont les obligations pourraient être grevées ultérieurement en vertu de décisions émanant du Gouvernement fédéral.

Service financier : Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 octobre 1906.

1906 plus haut, 455 » plus bas, 430 »

République des États-Unis du Brésil

(Etat de Para)

EMPRUNT 5 0/0 1902

Emission, en janvier 1902, par MM. Seligman brothers, à Londres, au taux de 88 %, d'un emprunt 5 % au capital nominal de 1.450.000 livres.

Coupons payables les 1er janvier et 1er juillet,

Amortissement en 50 ans, depuis 1903, par tirages annuels ou par rachats en Bourse, en cas de cote au-dessous du pair.

L'Etat de Para peut toujours rembourser, par anticipation, après le 1er janvier 1922.

L'emprunt est garanti par une hypothèque sur les droits de sortie ; il constitue une charge générale sur les revenus de l'Etat, y compris les produits des chemins de fer et des travaux d'amenée d'eau ; il est affranchi de tous impôts de l'Etat de Para présents et à venir.

Service financier : à Paris, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £. 20, £. 50, £. 100, £. 500 et £. 1.000.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 décembre 1903.

1903	plus haut,	435	»;	plus bas,	416	»
1904	—	466	»;	—	410	»
1905	—	487	»;	—	446	»
1906	—	486	»;	—	454	»

République des États-Unis du Brésil

(Etat de Parana)

EMPRUNT 5 0/0 OR 1905

Cet emprunt, autorisé par une loi de l'Etat de Parana du 6 avril 1905, est au capital de £. 800.000 ou 20.000.000 de francs ; il est divisé en 37.500 obligations de £. 20 ou 500 francs et 500 obligations de £. 100 ou 2.500 francs chacune.

Coupons payables les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement en cinquante années au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif d'environ 1/2 % du capital nominal, par rachats en Bourse si le cours est au-dessous du pair, par tirages au sort dans le cas contraire. Remboursements de capital et payements d'intérêts exempts de toutes taxes au Brésil.

A toute époque, après le 3 août 1915, le gouvernement s'est réservé le droit de remboursement total ou partiel, moyennant préavis de six mois.

A titre de garantie des intérêts et du capital, le gouvernement a

hypothéqué la totalité des droits d'exportation levés, imposés ou recevables par l'Etat de Parana.

Service des coupons : à la Banque Privée Lyon-Marseille et au Comptoir National d'Escompte de Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 février 1906.

1906 plus haut, 472 » plus bas, 420 »

République des États-Unis du Brésil

(Etat de Pernambuco)

EMPRUNT 5 0/0 1905

Création par une loi de l'Etat de Pernambuco, du 7 juin 1904, d'un emprunt d'un million de livres sterling ou 25 millions de francs au taux de 5 %. Ledit emprunt émis à Bruxelles et à Anvers les 4 et 5 avril 1905 au taux de 92 % ou 460 francs par obligation de £. 20 ou 500 francs.

Le gouvernement de l'Etat affecte à la garantie de l'emprunt et à son amortissement par premier privilège sur la totalité des recettes provenant des droits d'exportation de l'Etat, et ce, jusqu'à complète extinction du capital nominal de l'emprunt, une annuité de £. 60.000.

Intérêts : payables les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement en 37 ans par tirages au sort ou par voie de rachat en Bourse si l'obligation est au-dessous du pair ; dans le cas contraire, le tirage annuel aura lieu le 1er décembre et les remboursements s'opéreront le 1er janvier suivant.

Le gouvernement s'est réservé la faculté de rembourser, au pair et par anticipation, tout ou partie de l'emprunt, moyennant un préavis de six mois.

Service des coupons à Paris; à la Société Marseillaise.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant. depuis le 26 avril 1905.

1905 plus haut, 475 50; plus bas, 441 »
1906 — 469 50; — 440 »

République du Chili

EMPRUNT 4 1/2 % OR 1906

Emission par la République du Chili, en vertu des lois des 14 et 21 février 1906 et du décret du 27 mars 1906, d'un emprunt de £ 3.700.000 ou 93.055.000 francs, destinés jusqu'à concurrence de £ 2.200.000 à la construction d'un chemin de fer d'Arica à Alto de la Paz. Le reste doit servir à la construction de digues pour protéger Valparaiso contre les inondations et de canalisations et conduites d'eau pour diverses autres villes.

Intérêt annuel : 4 1/2 % payables par semestre, les 1er avril et 1er octobre de chaque année. L'intérêt et le capital sont exempts de tout impôt présent ou futur pendant toute la durée de l'emprunt.

Amortissement : en 27 ans, par annuités de 2 % du capital nominal primitif, plus les intérêts épargnés. L'amortissement aura lieu par rachats si le cours est au-dessous du pair ; par tirages semestriels en janvier et juillet de chaque année, dans le cas contraire. Le remboursement des titres sortis s'effectue le 1er avril et 1er octobre.

Le Gouvernement chilien s'est réservé le droit d'augmenter l'amortissement à partir du 1er avril 1911 ou de rembourser intégralement en une seule fois le montant des obligations existant encore à cette époque.

Garantie : cet emprunt ne jouit d'aucun gage spécial, il est garanti par les ressources générales de la République du Chili.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas. Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 200 et £ 500. Les négociations se font au change fixe de 25 fr. 15.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme depuis le 10 décembre 1906.

1906 Plus haut, 94,80 Plus bas, 94,40

République de Colombie

EMPRUNT 5 0/0 1906

Emission, en vertu de la loi N° 19 en date du 12 avril 1905, d'un emprunt 5 % au capital de £ 300.000, divisé en 15.000 obligations de £ 20 chacune, garanti par une hypothèque sur le *Bogota-Gabana-Railway* et par le Gouvernement de Colombie.

Coupons payables les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Amortissement : au pair, au moyen d'un fonds formé d'une somme de £ 18.000 par an, c'est-à-dire d'une somme égale à 6 % par an du montant nominal des obligations et sur laquelle sera payé l'intérêt annuel dû sur toutes les obligations en circulation.

Après le premier tirage, le rachat aura lieu semestriellement le 1er février et le 1er août ou les premiers mois suivants, et les obligations à rembourser seront désignées par voie de tirage au sort à faire dans ce mois, le premier devant avoir lieu le 1er août 1907.

Les tirages se feront à Londres dans la maison de banque *London Bank of Mexico and South America, Limited* ou chez l'agent dudit Gouvernement, ayant, à l'époque, la charge du service de l'emprunt, en présence d'un représentant du Gouvernement, d'un notaire public et d'une personne nommée par sir William James Bell Knight et Daniel Breay Ledsam, ou autrement les Trustees en fonctions à l'époque, pour l'exécution du Trust Deed of Poll qui va être immédiatement créé pour compléter la garantie des porteurs des dites obligations. Les numéros des obligations sorties aux tirages seront publiés immédiatement dans deux journaux quotidiens de Londres.

Le dit Gouvernement se réserve le droit, avec l'assentiment des dits Trustees, d'ajourner tout tirage semestriel précité, jusqu'à ce que la somme à tirer de la sorte atteigne le chiffre de £ 10.000, et le droit de racheter des titres sur le marché et aussi celui de rembourser au pair un nombre plus grand ou la totalité des obligations en circulation et ce, à l'une des dates fixées par les présentes pour le remboursement, en accroissant à toute époque le fonds d'amortissement.

L'intérêt des obligations sorties aux tirages cessera de courir le 15 mai ou le 15 novembre, après chaque tirage.

Le Gouvernement ne devra jamais établir aucune taxe ou contribution sur les obligations ou les coupons y annexés.

Service financier : l'intérêt et le remboursement des obligations seront effectués à Londres à la London Bank of Mexico and South

America Limited ou chez l'agent du Gouvernement chargé du service de l'emprunt à ce moment.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 30 juin 1906.

1906 plus haut, 455 » plus bas, 430 »

Royaume de Danemark

(Banque hypothécaire)

EMPRUNT 3 1/2 % 1906

Emission en octobre 1906, conformément à la loi du 6 avril 1906 concernant la fondation de la Banque Hypothécaire du Royaume de Danemark et réglant l'émission de ses obligations d'un emprunt de 27.777.500 francs ou 19.999.800 couronnes ou 22.444.220 marks représenté par 55.555 obligations de 500 francs ou 360 couronnes ou 404 marks, première série.

Intérêt : 3 1/2 % payable par semestre les 15 mai et 15 novembre de chaque année à raison de Frs 8,75, Cr. 6,30, Mks. 7,07.

Les coupons et les titres sont exempts à tout jamais de toutes retenues, impôts ou timbres quelconques de la part du Gouvernement Danois.

Amortissement : en 50 ans, soit au moyen de remboursements semestriels au pair, soit par voie de rachats. Les tirages au sort auront lieu trois mois avant les dates fixées pour les remboursements, le premier remboursement devant avoir lieu le 15 novembre 1916.

La Banque Hypothécaire se réserve la faculté à toute époque, après cette date, d'augmenter l'amortissement ou de rembourser la totalité de l'emprunt restant en circulation après préavis de trois mois.

Service financier : Crédit Lyonnais, Banque de Paris et des Pays-Bas.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 février 1907.

République de Cuba

EMPRUNT 5 0/0 OR 1904

Emission, en vertu des lois du 27 février 1903 et du 25 janvier 1904, d'un emprunt 5 % or de 35.000.000 de dollars affranchi de tout impôt cubain.

Coupons payables les 1er mars et septembre de chaque année à New-York, Londres et Francfort.

Amortissement au pair en 34 ans, à partir de 1910, par voie de tirages annuels ou par voie de rachat si les titres sont cotés au-dessous du pair.

L'Emprunt constitue une dette directe de la République de Cuba ; le payement des intérêts et le remboursement du Capital sont en outre garantis par le prélèvement de 15 % sur les recettes des douanes; ce prélèvement jouit d'un privilège sur toute autre attribution éventuelle des recettes douanières. Le Gouvernement Cubain, qui seul est autorisé à percevoir les droits de douane, s'est engagé à remettre hebdomadairement à Messieurs Speyer et Co à New-York — ou, si ceux-ci le désirent, à la maison désignée comme leur représentant à la Havane (actuellement Messieurs H. Upmann et Co) — les sommes correspondantes jusqu'à concurrence du montant nécessaire au service des intérêts et de l'amortissement ainsi qu'aux frais de l'Emprunt pour l'année en cours ; en outre cette somme devra comprendre les payements mensuels de $ 85.000 mentionnés ci-dessous. Pour le cas où, à n'importe quelle époque, la quote-part de 15 % sur les recettes des douanes, plus les versements mensuels de Dollars or 85.000, ne suffiraient pas au service de l'Emprunt, le Gouvernement Cubain s'est engagé à augmenter cette quote-part de manière que les recettes de onze mois couvrent les besoins de l'année.

Service des coupons : Crédit Lyonnais, Paris.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : $ 500 et $ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 5,18 le dollar.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 3 octobre 1904.

1904	plus haut,	104 60	plus bas,	103 05
1905	—	110 »	—	105 05
1906	—	107 50	—	103 50

République Dominicaine

EMPRUNT 4 0/0

French American reclamation consols

Emission, le 1er mai 1895, d'un capital de 4.250.000 dollars-or en titres de 100 et de 500 dollars, productifs d'un intérêt de 4 % payable par semestres, les 1er mars et 1er septembre de chaque année, contre coupon de 2 ou de 10 dollars.

Amortissement : en 66 ans au moyen d'une dotation annuelle de 1/2 % du capital originaire de l'emprunt.

A la sûreté et garantie, tant de l'intérêt que de l'amortissement, sont affectés :

1° Les droits additionnels de port établis par la loi du 19 mai 1892 ;

2° Les revenus que produisent les droits fixes qui sont perçus sur les importations de charbon, de ciment, de fer galvanisé, de sacs et de planches ou madriers de toutes sortes.

Si, au bout de quelques mois, dit le contrat intervenu le 22 mai 1895 entre la République Dominicaine et la San Domingo Improvement Company of New-York, les garanties spéciales ci-dessus n'ont pas produit suffisamment pour compléter les sommes nécessaires au service de l'emprunt, le gouvernement les couvrira au moyen de 1 1/2 % destiné aux frais de guerre établi par la loi du 28 avril 1894 ; en ce cas il sera perçu par la Caisse de la Régie.

Cette caisse doit remettre, à la susdite Compagnie, les recouvrements opérés sur les recettes destinées à garantir l'emprunt.

Le gouvernement s'engage, comme addition aux garanties spéciales stipulées, à payer tout solde sur l'excédent des revenus généraux restant après les paiements de son budget et celui de ses Bons consolidés 4 %.

Le taux des droits donnés en garantie ne peut être réduit que d'un commun accord entre le gouvernement et la Compagnie.

Ces titres ont été introduits sur le marché de Paris par la Banque Nationale de Saint-Domingue. Aux termes d'un arrangement intervenu en juin 1901, les coupons 11 à 15 ont été annulés. A partir de ladite date, le revenu annuel de chaque obligation de l'emprunt dont il s'agit a été réduit à 7 fr. 70, le coupon 16 a été payé en août 1902 et le coupon 17 à partir du 9 février 1903, sur le pied de 3 fr. 85 l'un. Les coupons suivants sont restés en souffrance.

Lors de l'arrangement de 1901, le Crédit Lyonnais à Paris et la Banque d'Anvers furent chargés d'apposer une estampille sur les titres des porteurs ayant adhéré à cet accord. Les obligations se négocient donc sous deux rubriques distinctes et portent à la cote

la mention « *estampillées* ou *non estampillées* ». Les livraisons doivent se faire avec les coupons 11 à 15 attachés, *titres et coupons estampillés* ; les titres *estampillés* doivent être revêtus du papillon certifiant que le porteur a adhéré à l'arrangement du 3 juin 1901. Pour les titres non *estampillés*, les livraisons doivent se faire avec tous les coupons attachés à partir du N° 11.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Ces titres doivent être livrés timbrés.

Les obligations *estampillées* sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 décembre 1895.

1901	plus haut,	95 »	plus bas,	50	»
1902	—	100 »	—	71	»
1903	—	80 »	—	62	»
1904	—	97 30	—	88	»
1905	—	290 »	—	111	»
1906	—	280 »	—	150	»

Les obligations *non estampillées* sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 26 août 1905.

1905	plus haut,	235 »	plus bas,	190	»
1906	—	220 »	—	125	»

Royaume d'Espagne

RENTE INTÉRIEURE 4 0/0 PERPÉTUELLE 1882

La loi espagnole du 29 mai 1882 a édicté la conversion de la *Dette 3 % consolidée Intérieure* et des obligations de l'Etat pour chemins de fer, en une *Rente perpétuelle* portant, à partir du 1er juillet 1883, un intérêt annuel de 4 % payable par trimestre.

La conversion a été faite dans la proportion nécessaire pour obtenir que l'intérêt à 4 % annuel de la nouvelle Dette représentât 1 75 % de la Dette 3 %, à remettre en équivalence, soit en donnant un capital de 43 75 du 4 % contre 100 de la Dette 3 %.

La Rente Intérieure 4 % Perpétuelle 1882 provient en outre de la conversion de la Dette intérieure 4 % amortissable, à raison de 113 pes. de 4 % perpétuelle contre 100 pes. de 4 % amortissable (lois du 2 août 1899, du 27 mars 1900 et du 28 novembre 1901) ; des obligations hypothécaires de Cuba 6 % 1886, à raison de 120 pes. de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations de Cuba (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900) ; des obligations hypothécaires de

Cuba 5 % 1890, à raison de 100 pes. de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations de Cuba (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900) ; des obligations hypothécaires des Philippines, à raison de 127 pes. 50 de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations des Philippines Série A (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900), et de : 83 pes. 25 de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations des Philippines Série B (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900) ; de la Dette extérieure 4 % perpétuelle *non estampillée* (loi du 28 novembre 1901), à raison de 110 pes. de 4 % perpétuelle intérieure contre 100 pes. de Dette 4 % perpétuelle extérieure.

La Dette d'Espagne 4 % perpétuelle se divise en *Dette Intérieure* et *Extérieure*, différant entre elles en ce point important que les coupons de la *Dette Intérieure* n'étant payables qu'à Madrid, le payement s'en fait à Paris, au change du jour sur Madrid, en un mandat à 30 jours de vue sur la Banque d'Espagne à Madrid, délivré par les soins de la Délégation des Finances d'Espagne à Paris et sur présentation des titres, tandis que les coupons de la *Dette Extérieure* sont payés à Paris, par la dite Délégation, au change fixe de 1 franc la peseta.

Le service du payement des intérêts est confié à la Banque d'Espagne, laquelle doit retenir sur les contributions directes la somme nécessaire pour faire face à ce payement.

La cinquième partie au moins des excédents que les budgets successifs pourraient offrir à partir de celui de 1883-1884 doit être affectée nécessairement, une fois leur liquidation faite, à amortir la Dette perpétuelle 4 %.

— *La Dette 4 % perpétuelle Intérieure* est représentée par des titres entièrement libérés et au porteur, divisés comme suit :

Titres de	100 pesetas	de capital ou	4 pesetas	de rente, série G
—	200	—	8	— H
—	500	—	20	— A
—	2.500	—	100	— B
—	5.000	—	200	— C
—	12.500	—	500	— D
—	25.000	—	1.000	— E
—	50.000	—	2.000	— F

Intérêt annuel : 4 %, payables par trimestres, les 1er janvier, avril, juillet et octobre, sous déduction des impôts.

Coupons payables à Paris au cours du change et sous déduction de l'impôt de 20 %, dans les principaux établissements de crédit et à la Délégation des Finances d'Espagne, 20, rue de l'Arcade.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 10 avril 1906.

1906	plus haut,	78,40		plus bas,	71 »

République d'Haïti

EMPRUNT 1875

Bons de Coupons

Création, en 1880, de 72.353 bons au capital de 100 francs 5 %, mais réduit à 60 francs 5 % destinés à être remis, aux porteurs des obligations de l'Emprunt Domingue contracté en 1875, en échange des coupons échus et impayés du 30 juin 1876 au 31 décembre 1878.

Intérêt annuel : 5 fr. payables par coupons semestriels les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : à 60 francs par tirages au sort annuels en 37 ans, de 1886 à 1922.

Ces titres ne sont négociables qu'autant qu'ils sont munis de l'estampille : « Convention du 2 septembre 1885, capital converti à 60 francs 5 % ».

Service des coupons à Paris, au Crédit Industriel et Commercial.

Les bons doivent se livrer timbrés.

Ces bons sont inscrits à la *Cote Desfossés* au comptant.

1901	plus haut,	53 »	plus bas,	43 »
1902	—	54 50	—	44 50
1903	—	48 25	—	25 »
1904	—	46 50	—	35 »
1905	—	56 »	—	41 »
1906	—	48 »	—	35 50

Royaume de Hongrie

EMPRUNT INTÉRIEUR 3 1/2 0/0 1897

Emission de 60 millions de couronnes en titres de 100, 200, 500, 1.000 et 10.000 couronnes, à valoir sur un capital de 86.817.792 couronnes destiné à couvrir des dépenses faites pour les chemins de fer royaux hongrois et à amortir des dettes flottantes.

Emis à Bruxelles le 7 mars 1898 à 98 fr. 20 % intérêt couru compris, pour 100 couronnes, chez M. L. Lambert et à la Banque de

Bruxelles. Les obligations délivrées à Bruxelles ont été munies du timbre allemand.

Intérêts : payables les 1er janvier et juillet, exempts de tous droits de timbre, taxes et impôts hongrois présents ou futurs.

Amortissement en tout temps au pair, sauf préavis de trois mois.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild frères, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : 100, 200, 500, 1.000 et 10.000 couronnes.

Les négociations s'opèrent par 1.750 couronnes de rente ou multiples, au change fixe de 1.05 la couronne.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 12 mars 1900.

1901	plus haut,	85	50	plus bas,	83 75
1902	—	91	75	—	90 »
1903	—	90	20	seul cours.	
1904	—	95	»	—	
1905	—	90	20	—	87 30
1906	—	88	»	—	83 75

Royaume de Hongrie

EMPRUNT 4 0/0 COURONNE

Sous cette rubrique se négocient indifféremment les titres des emprunts hongrois suivants :

Emprunt 4 % couronnes 1892 d'un montant nominal de 1 milliard 062.000.000 couronnes, destiné à la conversion et au remboursement d'emprunts 5 % argent du royaume de Hongrie et des titres énumérés dans la loi XXI de 1892, sanctionnant le règlement de la Valuta.

Emprunt 4 % couronnes 1900 d'un montant nominal de 120 millions de couronnes sur lesquels 70 millions de couronnes seulement ont été émis le 23 mai 1900, à 90 20 %.

Emprunt 4 % couronnes 1902 d'un montant nominal de 1 milliard 87.470.000 couronnes destiné au remboursement et à la conversion d'anciens emprunts.

Emprunt 4 % couronnes 1904 d'un montant nominal de 106.384.200 couronnes, faisant suite aux précédentes émissions.

Amortissement : aucune stipulation d'amortissement n'a été faite. Pour les emprunts 1900 et 1902, le ministère des finances s'est réservé le droit de les rembourser en tout ou en partie, au pair, moyennant un préavis de trois mois.

Intérêt annuel : 4 % payables par moitié les 1er juin et 1er décembre, coupons libres de tout impôt hongrois.

Service financier : à Paris, chez MM. de Rothschild frères, 23, rue Laffitte, à Budapest, Vienne, Berlin, Francfort, Hambourg, Amsterdam et Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : kr. 100, kr. 200, kr. 500, kr. 1.000, kr. 2.000, kr. 5.000, kr. 10.000. Les négociations se font au change fixe de 1 fr. 05 la couronne.

Les titres de ces emprunts sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 décembre 1902

1902	plus	haut,	99 50	plus bas,	99 35
1903		—	102 50	—	97 50
1904		—	100 70	—	96 »
1905		—	100 »	—	94 35
1906		—	97 90	—	94 »

Royaume d'Italie

RENTE 3 1/2 0/0

La rente consolidée 3 1/2 %, nette d'impôt, a été créée en exécution de la loi du 12 juin 1902 ; elle est destinée principalement à la conversion des obligations 3 % des Chemins Italiens, Victor-Emmanuel, Savone-Acqui, Livournaises (séries C, D' et D²), Lucques-Pistoil 1856-58 et Cavallermaggiore Alexandrie.

Intérêt annuel : 3 1/2 % payable net de tout impôt italien semestriellement (1er janvier, 1er juillet) pour les titres au porteur et les titres mixtes et trimestriellement (1er janvier, 1er avril, 1er juillet, 1er octobre) pour les titres nominatifs.

Conformément aux stipulations inscrites sur les titres ; le paie-

ment des coupons doit être effectué : 1° En Italie par les trésoreries provinciales ; 2° A l'étranger par les correspondants du Trésor italien, à Berlin, Londres, Paris, Vienne, respectivement en marks, livres sterling, francs et couronnes d'or, au cours du change, avec la monnaie italienne d'or, fixé par décret du ministre du Trésor.

La rente 3 1/2 % est perpétuelle ; elle a été stipulée inconvertible jusqu'au 30 juin 1916.

Service des coupons : chez MM. de Rothschild frères, à la Société générale, etc.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : 100, 200, 500, 1.000, 2.000, 4.000, 10.000 et 20.000 lires de capital pour les inscriptions au porteur et les inscriptions mixtes ; les inscriptions nominatives peuvent être d'un multiple quelconque de 3 lires 50 de rente.

Cette rente est inscrite à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 novembre 1902.

1902	plus haut,	101	20	plus bas,	99	25
1903	—	104	»	—	98	50
1904	—	104	75	—	96	»
1905	—	105	30	—	102	»
1906	—	104	80	—	101	»

États-Unis du Mexique

EMPRUNT INTÉRIEUR 5 0/0

Création, en vertu de la loi du 29 mai 1893 et des décrets des 6 septembre 1894, 10 décembre 1895 et 3 janvier 1898, de cinq séries de 20 millions de pesos mexicains chacune, de l'emprunt amortissable 5 % des Etats-Unis du Mexique.

Coupons payables par semestre, francs d'impôt mexicain, les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement : au moyen d'un fonds cumulatif de 1/4 % par tirages semestriels en mars et septembre depuis septembre 1896.

Depuis le 1er janvier 1900, le gouvernement peut, soit augmenter l'amortissement, soit rembourser le montant intégral de l'emprunt.

Dans ce dernier cas, la décision doit être publiée trois mois à l'avance.

La première série comprend seulement des titres de 5.000 piastres. Les quatre séries suivantes sont divisées en obligations d'un capital de 100, 500 et 1.000 piastres.

Les livraisons s'opèrent indifféremment, à Paris, en titres de l'une ou l'autre des séries. Les négociations à terme se font sur un capital de 10.000 piastres ou 2.000 livres, soit au change de 5 francs la piastre.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais, à la Société Générale, etc. Les coupons se payent au change fixé par le Ministre des Finances du Mexique, dans l'intervalle des quinze premiers jours d'avril et octobre de leur échéance.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 200, £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 francs.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 24 janvier 1899, à terme et au comptant depuis le 29 mars 1899.

1901	plus haut,	44 80	plus bas,	41 5/8
1902	—	43 80	—	37 60
1903	—	44 20	—	37 90
1904	—	51 80	—	41 50
1905	—	54 20	—	50 35
1906	—	55 75	—	51 20

Etats-Unis du Mexique

EMPRUNT 3 0/0 INTÉRIEUR

Emission, à diverses dates, d'un capital de 48.476.975 piastres.

Intérêt annuel : 3 % payable, sans déduction d'impôts mexicains, à Mexico, Londres, Paris et Francfort les 30 juin et 31 décembre de chaque année, en argent.

Il n'est point indiqué de conditions d'amortissement pour cet emprunt, mais les titres en sont stipulés susceptibles d'être donnés en paiement au gouvernement, pour prix de concessions, de terres domaniales etc...

Service financier à Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 150, £ 200, £ 250, £ 500, £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 francs.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 24 novembre 1904.

1904	plus	haut,	37 »	plus bas,	33 45
1905	—		37 10	—	32 95
1906	—		44 »	—	35 »

Etats-Unis du Mexique

EMPRUNT EXTÉRIEUR 5 0/0 OR 1899

Création en 1899, d'un emprunt extérieur consolidé or, 5 %, au capital de 22.700.000 livres sterling.

Coupons payables en or, les 1er janvier, avril, juillet et octobre de chaque année, à Londres, Berlin, Francfort, Amsterdam et New-York.

Amortissement : au moyen d'un fonds d'amortissement de 62 centièmes pour cent du capital, dans un délai qui expirera le 1er janvier 1945. Cet amortissement est appliqué à des rachats en juin et décembre, si le cours est au-dessous du pair; à des tirages aux mêmes dates, pour remboursement en janvier et juillet suivant, si le cours dépasse le pair. A partir de juillet 1909, le montant des rachats ou tirages peut être augmenté et la totalité de l'emprunt appelée au remboursement, sur avis donné trois mois à l'avance.

A la garantie de l'emprunt, sont affectés 62 % des droits d'entrée et de sortie de Mexico ; ces droits sont recouvrés au moyen de la vente de certificats de douane par la Banque Nationale du Mexique et transmis directement à M. Bleichröder, à Berlin. Le gouvernement mexicain s'est engagé à maintenir un écart de 10 % au delà du montant de chaque paiement trimestriel. En cas d'insuffisance, il doit la couvrir quinze jours avant l'échéance.

Les titres de cet emprunt doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 200, £ 500 et £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 20.

Ces titres sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1904.

1904	plus	haut,	105 50	plus bas,	100 »
1905	—		106 30	—	104 25
1906	—		105 40	—	100 25

Royaume de Norvège

(Banque hypothécaire)

EMPRUNT 3 1/2 0/0

Obligations 3 1/2 % créées d'après la loi du 18 septembre 1851, formant un montant de kr. 107.598.400 remboursables au pair en 60 ans au moyen de tirages semestriels ayant lieu les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Elles ont été émises par la Banque hypothécaire pour le Royaume de Norvège, société anonyme Norvégienne autorisée par rescrit royal du 9 septembre 1851, au capital de 17.500.000 couronnes, ayant le privilège d'émettre en Norvège des obligations ou lettres de gages.

Siège social à Christiania.

Obligations — Les obligations 3 1/2 % ci-après sont admises aux négociations en coulisse, au comptant.

Série II, de 1885, de 300.000.000 couronnes, extinction en 1946.
Série III, de 1886, de 27.998.400 couronnes, extinction en 1947.
Série IV, de 1887, de 12.000.000 de couronnes, extinction en 1948.
Série V, de 1889. de 5.200.000 couronnes, extinction en 1949.
Série VI, de 1891, de 6.000.000 de couronnes, extinction en 1952.
Emission de 1892 de 4.400.000 couronnes, extinction en 1953.
Emission de 1895 de 12.000.000 de couronnes, extinction en 1956.
Emission de 1898 de 10.000.000 de couronnes, extinction en 1859.
Cette émission est inconvertible avant 1908.

Coupons payables les 1er janvier et 1er juillet.

Service des coupons à Paris : à la Banque de Paris et des Pays-Bas et au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : kr. 4.000, kr. 2.000, kr. 400. Les négociations se font en % sur le prix de 360 couronnes pour 500 francs ou 72 couronnes pour 100 francs, soit au change fixe de 1 fr. 40 la couronne.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 juillet 1903.

1903	plus	haut,	95	»	plus bas,	91	50
1904		—	97	30	—	88	»
1905		—	95	60	—	91	»
1906		—	93	85	—	90	»

Royaume de Roumanie

EMPRUNT 5 0/0 AMORTISSABLE 1903

Emission en vertu de la loi du 9/22 janvier 1903, pour le remboursement et la conversion des Bons du Trésor de 1899, d'un emprunt 5 % amortissable, au capital de 185 millions de lei ou francs.

Amortissement : en 40 ans, par tirages semestriels à opérer les 1er mars et 1er septembre de chaque année, dont le premier a été effectué le 1er septembre 1903. Remboursement trois mois après la date du tirage, l'emprunt ne peut pas être appelé à un remboursement anticipé avant le 1er mars 1913.

Coupons payables les 1er juin et 1er décembre de chaque année, à Berlin, Hambourg, Bruxelles et Paris.

Service financier à Paris : au Comptoir d'Escompte, à la Banque de Paris et des Pays-Bas et à la Société Générale.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : Unités, 2, 5 et 10.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 juin 1903.

1903	plus haut,	101 70	plus bas,	98 50
1904	—	101 75	—	91 25
1905	—	105 80	—	99 50
1906	—	104 80	—	100 40

Royaume de Serbie

LOTS SERBES 3 0/0

(Intérêt réduit à 2 0/0)

Emprunt de 33 millions de francs émis et daté du 1er juillet 1881, divisé en 330.000 obligations de 100 fr. chacune, à l'intérêt de 3 % payable le 1/13 janvier de chaque année ; cet intérêt a été réduit à 2 % à partir du coupon de janvier 1896, ensuite, les coupons, y compris celui au 14 janvier 1901, ont été payés par 2 francs.

Amortissement en 50 ans, finissant en 1931. Les remboursements à 100 fr. ou au-dessus ont lieu un mois après chaque tirage.

Divisé en 6.600 séries de 50 numéros chacune.

Les tirages s'opèrent dans les conditions suivantes pour la période non encore courue :

De 1901 à mai 1911, trois tirages par an, janvier, mai et septembre, comportant chacun 1 remboursement à 80.000, 1 à 8.000, 1 à 4.500, 2 à 1.000, 3 à 500 et 2 à 275 fr.

De septembre 1911 à janvier 1921, un tirage en septembre 1911, ensuite deux par an, en janvier et juillet, comportant chacun 1 remboursement à 65.000, 1 à 10.000, 1 à 4.500, 1 à 1.250, 43 à 350 fr.

De janvier 1922 à janvier 1931, un tirage en janvier comportant 1 remboursement à 50.000 fr., 1 à 10.000, 1 à 5.000, 1 à 2.500, 3 à 2.000 et 3 à 350 fr.

De plus, chacun des tirages comprend un nombre progressif de remboursements à 100 fr. Tous les remboursements sont opérés un mois après chaque tirage.

Service financier officieux à Paris, à la succursale de la Banque des Pays autrichiens.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	87	»	plus bas,	75	»
1902	—	93	»	—	78	»
1903	—	93	»	—	85	»
1904	—	101	50	—	80	»
1905	—	110	»	—	93	50
1906	—	110	»	—	96	25

Royaume de Serbie

(Société serbe de la Croix-Rouge)

Emprunt de 20 millions de francs or, autorisé par décret du Gouvernement Royal de Serbie en date du 7/20 janvier 1907. Cet emprunt divisé en 1 million d'obligations à primes d'une valeur nominale de 20 francs or, a été émis par la Société serbe de la Croix-Rouge.

Amortissement : ces obligations ne portent pas intérêt mais sont remboursables par tirages, en 75 années, du 1er/14 juillet 1907 au

1er/14 septembre 1981, à un prix variant de 22 francs au minimum, à 50 francs au maximum. En outre, pendant la période d'amortissement, il est remboursé chaque année un certain nombre d'obligations avec des lots variant de 1.000 francs à 200.000 fr.

Chaque obligation est munie d'un talon portant le même numéro que l'obligation ; ce talon, donnant droit à tous les tirages de primes, sera conservé par le porteur, même en cas d'amortissement de l'obligation, mais sera retiré contre la remise du lot gagné. Inversement, les obligations dont les numéros seront sortis au tirage des primes resteront la propriété du porteur jusqu'à leur amortissement.

Voici la liste complète des tirages de primes avec les lots qui sont affectés à chacun d'eux.

1907. — 1er/14 juillet : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 500, 100 à 50.
15/28 août : 1 à 150.000, 1 à 15.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 octobre : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
15/28 novembre : 1 à 150.000, 1 à 15.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.

1908. — 2/15 janvier : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 avril : 1 à 200.000, 1 à 20.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 juillet : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 octobre : 1 à 200.000, 1 à 20.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.

1909. — 2/15 janvier : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 avril : 1 à 150.000, 1 à 15.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 juillet : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 octobre : 1 à 150.000, 1 à 15.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.

1910. — 2/15 janvier : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 avril : 1 à 120.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 juillet : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 octobre : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.

1911-1918. — 2/15 janvier : 1 à 40.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.
1er/14 mai : 1 à 100.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.
1er/14 septembre : 1 à 30.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.
1919-1981. — 2/15 janvier : 1 à 25.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.
1er/14 mai : 1 à 100.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.
1er/14 septembre : 1 à 25.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.

Garantie : l'emprunt est garanti par un fonds d'amortissement et un fonds de réserve en Rente serbe 4 % 1895.

Service financier : à la Banque Fédérale de Genève.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 août 1907.

Gouvernement du Transvaal

EMPRUNT 3 0/0 1903

Emission au pair, en mai 1903, d'un capital de 30 millions de livres sterling, sur un montant autorisé de 35 millions de livres sterling, garanti par la Grande Bretagne. Le service de cet emprunt constitue la première charge à prélever sur les revenus du Transvaal.

Coupons payables les 1er mai et novembre.

Amortissement : en 50 ans, au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1 % par an applicable à des rachats si le titre est au-dessous du pair et, dans le cas contraire, employé à des placements sous la direction de trustees. Le gouvernement s'est réservé le droit de remboursement anticipé à toute date après le 1er mai 1923, moyennant un préavis de six mois.

Coupures : £ 100, £ 200, £ 500 et £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 fr. 20.

Service financier : à Londres, à la Banque d'Angleterre.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 11 mai 1903.

1903	plus haut,	102 50	plus bas,	97 85
1904	—	99 80	—	95 »
1905	—	100 40	—	87 30
1906	—	102 50	—	99 »

Etats-Unis du Vénézuela

EMPRUNT 6 0/0 INTÉRIEUR 1896

Création, en vertu d'une loi du 13 avril 1896, d'un emprunt de 65 millions de bolivars dénommé : Dette nationale intérieure consolidée.

A cette dette est attribué un intérêt annuel de 6 % et un amortissement annuel de 1 %.

L'intérêt se paye au moyen de coupons mensuels de 1/2 % l'un, dont le dernier détaché est celui de juin 1898.

Amortissement : par enchères mensuelles de rachat, effectuées à Caracas, devant le Conseil de la Dette publique : ce service est suspendu depuis le mois de juin 1898.

Par décret du 1er janvier 1906, les porteurs de cet emprunt ont la faculté d'échanger leurs titres contre des titres de la nouvelle *Dette nationale intérieure consolidée* 3 % (Voir ci-après, la notice concernant cet emprunt.)

Coupures : 500, 1.000, 1.500, 2.000, 2.500, 5.000, 10.000, 15.000, 20.000 et 25.000 bolivars. Les négociations se font au change fixe de 1 fr. le bolivar.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant.

1901	plus haut,	31 »	plus bas,	16 »
1902	—	26 50	—	18 50
1903	—	31 »	—	20 »
1904	—	30 »	—	20 »
1905	—	38 »	—	26 »
1906	—	33 »	—	24 »

États-Unis du Vénézuéla

EMPRUNT INTÉRIEUR 3 %

Les titres de cet emprunt proviennent de la conversion de l'ancienne Dette Intérieure Consolidée 6 % (voir la notice précédente concernant cet emprunt), suivant décret du Président de la République des Etats-Unis du Vénézuéla, en date du 1er janvier 1906

Au paiement de cette nouvelle Dette Nationale Intérieure Consolidée 3 % est affecté intégralement le produit du revenu des liqueurs, réservé exclusivement à ce service.

Un pour cent du montant de cette Dette est affecté à son amortissement qui s'effectuera par rachats semestriels ayant lieu la première quinzaine de janvier et de juillet.

La Junta de Crédit Public ne payant, à Caracas, les coupons de cette dette que du 1er au 8\de chaque mois, il est nécessaire de les détacher un mois d'avance.

En conséquence, les livraisons doivent se faire avec le coupon suivant le mois échu détaché, qui appartient au vendeur.

Coupures : 500, 1.000, 1.500, 2.000, 2.500, 5.000, 10.000, 15.000, 20.000 et 25.000 bolivars. Les négociations se font au change fixe de 1 fr. le bolivar.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1907.

Etats-Unis du Vénézuéla

DETTE DIPLOMATIQUE 3 0/0 1905

Suivant accord intervenu le 7 juin 1905 entre le Comité des Porteurs anglais, la Disconto Gesellschaft et l'Agent financier du Gouvernement vénézuélien, ratifié ensuite par le Congrès vénézuélien le 10 juillet 1905, les dettes 3 % extérieure 1881 et 5 % Disconto 1896 ont été converties en une nouvelle Dette diplomatique 3 % 1905 et les intérêts arriérés de ces dettes ont été payés en titres de la nouvelle dette.

Le Comptoir d'Escompte et la Banque de Paris et des Pays-Bas ont été chargés d'effectuer cette conversion à Paris.

L'échange peut se faire depuis le 27 juillet 1905 et s'effectuer pendant 23 ans pour les titres et pendant 8 ans pour les intérêts arriérés des dettes 3 % 1881 et 5 % 1896.

Capital nominal primitif de la nouvelle Dette : 132.049.925 bolivars ou 5.229.700 liv. st.

Coupons payables en or, sans retenue, les 1er janvier et juillet de chaque année : en livres st. à Londres, en marks à Berlin, au cours du change sur Londres, en bolivars or au Vénézuéla.

Amortissement devant s'effectuer en 47 annuités égales de 209.188 liv. st. ou 5.281.997 bolivars or, pour le service des intérêts et de l'amortissement, par voie de tirages, rachats ou soumissions, suivant que les cours seront au-dessus ou au-dessous du pair.

Les tirages seront effectués à Londres les 1er juin et décembre de chaque année, les titres sortis seront remboursés les 1er juillet et janvier suivants. Les listes de tirages seront publiées dans les journaux anglais et allemands.

La prescription est de 5 ans pour le paiement des intérêts et de 20 ans pour le remboursement des titres amortis.

D'après l'article 21 du confrat du 7 juin 1905, en dehors des ressources générales de l'Etat, « la Dette Diplomatique, émission 1905 », sera en outre garantie par une attribution irrévocable et préférentielle de 25 % sur les droits de douanes ordinaires.

Il est néanmoins entendu que, jusqu'au paiement total des engagements, auxquels 30 % des revenus des Douanes, de la Guayra et Puerto-Cabello, sont réservés, en vertu des protocoles signés à Washington, le 13 février 1903, il sera attribué à la Dette Diplomatique de 1905, comme substitution temporaire aux 25 % des droits de douanes ordinaires, 60 % des droits de douanes ordinaires de tous les autres ports du Vénézuéla.

Coupures : 20, 100, 500 liv. st. ou 505, 2.525, 12.625 bolivars or. Les négociations se font au change fixe de 25 20.

Service des coupons : chez MM. Merzbach, 68, rue de la Chaussée-d'Antin.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 6 septembre 1905.

1905	plus haut,	55	»	plus bas,	52 »
1906	—	56	»	—	48 »

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT MINIER ET INDUSTRIEL

ANONYME FRANÇAISE — CAPITAL 3.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 32 et 34, rue Blanche, à PARIS

ADRESSES TÉLÉGRAPHIQUES :
Pratifinan=Paris (Siège social).
Crédimine=Bourse=Paris (Ordres de Bourse)

TÉLÉPHONES :
290=68 **305=77** **321=00**

6 SUCCURSALES :

LILLE, 107, boulevard de la Liberté.
LYON, 34, rue de l'Hôtel-de-Ville.
MARSEILLE, 30, rue de la Darse.
NANTES, 9, rue Boileau.
TOULOUSE, 30 et 32, rue de Metz.
BRUXELLES, 30 et 32, boulevard Anspach.

49 AGENCES :

ALBERT, 14, rue Jeanne-d'Harcourt.
AMIENS, 26, rue Porte-Paris.
ANGERS, 24, rue St-Aubin et 24, r. du Musée.
ARMENTIÈRES, 8, rue de Dunkerque.
ARRAS, 9, rue Pasteur.
AVIGNON, 18, rue de la République.
BAPAUME, Grande-Place.
BAYONNE, 4, rue Gambetta.
BEAUVAIS, 22, rue des Halles.
BORDEAUX, 15 *bis*, cours du Jardin-Public.
BOULOGNE, 23, rue Victor-Hugo.
BOURGES, 28, rue des Cordeliers.
CAEN, 37, rue des Jacobins.
CALAIS, boulevard Richelieu.
CHARTRES, 9, place de l'Étape-aux-Vins.
CHATEAU-THIERRY, 9, rue Drugeon-Lecart.
CHATELLERAULT, 5, rue Descartes.
DIEPPE, 17, rue des Fontaines.
DIJON, 5, rue Berbisey.
DUNKERQUE, 7, rue du Quai.
EVREUX, 37, rue Grande.
GRENOBLE, place Vaucanson.
HAZEBROUCK, 1, Grande-Place.
LAIGLE, 9, place St-Martin.
LAVAL, 9, rue du Lieutenant.
LE HAVRE, 101, boulevard de Strasbourg.
LE MANS, 29, rue du Mouton.
LE PUY, 14, rue Vibert.
LORIENT, 34, rue de la Comédie.
MANTES, 35, rue Nationale.
MELUN, 1, rue de la Rochette.
MEULAN, 46, rue Basse (ouverte le Lundi seulement).
MOULINS, 12, cours du Théâtre.
NEVERS, 14, rue Hoche.
NICE, 15 *ter*, avenue Notre-Dame.
NIMES, 2, Square de la Couronne.
ORLÉANS, 4, place du Martroi.
POITIERS, 21, rue Thibaudeau.
REIMS, 10, rue Thiers.
ROUEN, 3, rue Jeanne-d'Arc.
RUFFEC, place d'Armes.
SAINT-ÉTIENNE, 15, place Marengo
SAINT-OMER, 23, rue de Calais.
TOULON, 14, place de la Liberté.
TOURCOING, 33, rue Carnot.
TROYES, 2, place Audiffred.
TOURS, 2, rue Corneille.
VILLEFRANCHE, 14, boul. Louis-Blanc.
YVETOT, rue Chevalier (enceinte du Marché couvert).

ORDRES DE BOURSE — Terme et Comptant

(FRANCE ET ÉTRANGER)

Conditions des Agents officiels du Marché, sans commission ni courtage supplémentaires. Sur demande, envoi des titres contre remboursement.

PAIEMENT DE COUPONS sans frais

Envoi par retour du courrier aux clients de province.

Transferts et Conversions. — Renouvellement des feuilles de coupons.
Échanges. — Versements. — Libérations.
Souscription sans frais à toutes les émissions.
Avances sur titres. — Dépôt de fonds. — Garde de titres.

32 & 34, RUE BLANCHE — PARIS

AGENCE
de
PUBLICITÉ
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

A. ROUSSELLE
ADMINISTRATEUR

32, rue de la Victoire ○ **PARIS** ○ Téléphone : 247.12

PUBLICITÉ FINANCIERE
POUR ÉMISSIONS
Introduction en Bourse, etc.

REDACTION
de Prospectus, de Circulaires et d'Annonces

LANCEMENT
DE JOURNAUX FINANCIERS

Organisation et Direction de toutes Publicités
DISTRIBUTION DE BUDGETS

Devis et Renseignements Gratuits

EMPRUNTS DE VILLES

Ville d'Anvers

EMPRUNT DE 1887

Emprunt de 183.440.000 francs divisé en 1.834.400 obligations de 100 francs au porteur, productives d'un intérêt annuel de 2 fr. 50 payable le 2 janvier de chaque année, et dont le remboursement anticipatif ne peut être imposé par la Ville avant le 1er janvier 1908.

Ces obligations, datées du 15 juillet 1887, sont, pour le numérotage, divisées en séries de 25 titres chacune.

Amortissement : en 90 ans depuis le 1er juillet 1887, à 110 francs au minimum. Le payement des obligations sorties a lieu le 1er juillet qui suit le tirage, sans fraction de coupons.

En outre des remboursements à 110 francs six tirages, opérés les 10 juillet, septembre, novembre, janvier, mars et mai, pendant les 24 premières années, et 4 tirages les 10 juillet, octobre, janvier et avril pendant les 66 dernières années, doivent servir à des remboursements au-dessus de cette somme, savoir :

De 1903 à 1911 : le 10 juillet 1 à 150.000 francs, 1 à 2.500 francs, 1 à 1.000 francs, 2 à 500 francs et 20 à 150 francs ; en septembre, novembre, mars et mai 1 à 10.000 francs; en janvier 1 à 25.000 francs plus, à chacun de ces tirages : 1 à 1.000 francs, 1 à 500 francs, 2 à 250 francs et 20 à 150 francs.

De 1911 à 1976 : en juillet 1 à 150.000 francs, en octobre, janvier et avril 1 à 10.000 francs, plus à chacun de ces quatre tirages : 1 à 1.000 francs, 1 à 500 francs, 2 à 250 francs et 20 à 150 francs.

Service des coupons à Anvers et Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	115	plus bas,	104
1902	—	114	—	106
1903	—	112	—	105
1904	—	112	—	104
1905	—	113	—	105
1906	—	111	—	103

Ville de Bahia

EMPRUNT 5 0/0 1905

Emission, en vertu des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bahia, en date du 8 février 1905 (nº 150) et du 5 septembre 1905, d'un emprunt 5 % au capital de 25 millions de francs, divisé en 50.000 obligations de 500 francs chacune.

Coupons payables en francs, par semestres, les 1er février et 1er août.

Amortissement : au pair, en francs, en trente années, à partir de l'année 1911, par voie de tirages au sort semestriels, qui auront lieu deux mois avant l'échéance de chaque coupon, suivant un tableau imprimé au verso des titres. Les obligations sorties au tirage seront payées en même temps que le coupon venant à échéance après le tirage. Le premier tirage aura lieu vers le 1er décembre 1910 et le premier remboursement le 1er février 1911.

La Ville de Bahia se réserve la faculté d'effectuer l'amortissement par voie de rachat en Bourse dans le cas où les titres seraient au-dessous du pair. Elle s'interdit de rembourser le présent emprunt ou d'en augmenter l'amortissement avant le 1er janvier 1917.

La Ville de Bahia s'engage à payer tous les impôts fédéraux, d'Etat et municipaux auxquels les titres ou coupons sont ou pourraient être soumis au Brésil.

Les tirages d'amortissement et le paiement des intérêts et des titres sortis se feront à la Banque de l'Union Parisienne, à Paris.

A la garantie de l'emprunt, la Ville de Bahia a affecté et hypothéqué, pour toute sa durée, aussi bien les taxes existantes des Eaux et Egouts, que les taxes d'Eaux, d'Egouts et des Marchés qui seront établis au fur et à mesure que seront exécutés les travaux prévus par la délibération nº 150 du Conseil municipal, en date du 8 février 1905.

A cet effet, le recouvrement des taxes d'Eaux et d'Egouts est confié aux Agents des Représentants, à Bahia, de la Banque de l'Union Parisienne.

La Ville fera le recouvrement des taxes de Marchés et en versera le produit aux dits Représentants. Ceux-ci retiendront, sur les sommes ainsi reçues, le montant nécessaire pour le service de l'emprunt ; l'excédent seul sera remis à la Ville.

La Banque de l'Union Parisienne doit, d'ailleurs, retenir 10 % du montant de l'Emprunt, jusqu'à ce qu'il ait été reconnu que le rendement des taxes données en gage est suffisant pour assurer le service de l'Emprunt. En tout cas la Banque de l'Union Parisenne doit conserver, à titre de réserve, le montant d'une semestrialité complète de l'Emprunt.

Cette réserve sera maintenue intacte pendant la durée de l'Emprunt. Elle sera imputée sur la dernière semestrialité.

Service financier : à Paris, à la Banque de l'Union Parisienne.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 11 juin 1906.

1906 plus haut, 457 » plus bas, 430 »

Ville de Christiania

Emission, le 9 septembre 1897, de 55.000 obligations libérées et au porteur, remboursables à 360 couronnes, soit 500 francs en trente-huit ans (1899-1937) par voie de tirages au sort semestriels avec faculté de racheter des titres au-dessous du pair.

Intérêt annuel : 3 % soit 15 fr. payables par coupons semestriels, les 1er avril et 1er octobre.

Ces titres sont inconvertibles jusqu'en 1907 inclusivement : en cas de conversion par la suite, la Ville s'est engagée à avertir ses créanciers trois mois auparavant.

Service des coupons et remboursement à Stockholm, Copenhague, et Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 29 décembre 1897.

1901	plus haut,	446	plus bas,	403	50
1902	—	462	—	427	50
1903	—	460	—	430	
1904	—	449	—	405	
1905	—	455	—	425	
1906	—	445 50	—	421	

Ville de Florence

EMPRUNT 3 0/0

Création, en vertu d'un décret royal du 10 avril 1880, d'un capital de 54 millions de lires en rente 3 %, destiné à la liquidation de la dette de la ville de Florence.

Cette rente est amortissable en 118 semestres, du 1er semestre de 1880 jusqu'au 1er semestre de 1939.

Les tirages ont lieu les 1er février et 1er août et les remboursements les 1er avril et 1er octobre.

Coupons payables, à raison de 1 1/2 % par semestre, les 1er avril et 1er octobre de chaque année, sous déduction de l'impôt sur la richesse mobilière (20 %), à la Caisse Communale de Florence.

Coupures : 100, 200, 500, 1.000, 2.000, 3.000, 5.000, 10.000 et 30.000 lires de capital.

Service des coupons : à Paris, au cours, chez MM. A. Propper et Cie, 5, rue Saint-Georges.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés* au comptant :

1901	plus haut,	66	»	plus bas,	60	»
1902	pas de cours.					
1903		70	»	seul cours.		
1904	pas de cours.					
1905	plus haut,	79	»	plus bas	70	»
1906	—	75 50		—	75	»

Canton de Fribourg

EMPRUNT DE 1902

Création, en vertu d'un décret du Grand Conseil du 29 novembre 1902, de 500.000 obligations de quinze francs chacune.

Remboursement trois mois après chaque tirage des numéros; tirage des numéros un mois après chaque tirage de séries.

Les remboursements minimum s'opèreront : par 17 fr. de 1903 à 1912 inclus, par 18 fr. de 1913 à 1922, par 19 fr. de 1923 à 1932, par 20 fr. de 1933 à 1942, par 21 fr. de 1943 à 1952, par 22 fr. de 1953 à 1957, par 23 fr. de 1958 à 1962; par 24 fr. de 1963 à 1965, par 25 fr. en 1966, par 26 fr. en 1967.

De 1908 à 1912, tirage du 15 mai : 1 à 40.000, 1 à 3.000, 1 à 1.000, 10 à 100, 50 à 50, 937 à 17; tirage du 15 novembre: 1 à 20.000, 1 à 2.500, 1 à 1.500, 10 à 100, 50 à 50, 937 à 17.

De 1913 à 1922, tirage du 15 mai : 1 à 25.000, 1 à 2.500, 1 à 500, 10 à 50, 52 à 40, 935 à 18; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.500, 1 à 500, 10 à 50, 52 à 40, 1935 à 18.

De 1923 à 1932, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.000, 4 à 250,

51 à 25, 1943 à 29 ; tirage du 15 novembre : 1 à 15.000, 1 à 1.500, 4 à 250, 51 à 30, 1943 à 19.

De 1933 à 1942 : tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.000, 4 à 250, 51 à 50, 1.943 à 20; tirage du 15 novembre : 1 à 15.000, 1 à 1.500, 4 à 250, 51 à 30, 2.943 à 20.

De 1943 à 1952 : 1 à 20.000, 1 à 2.000, 4 à 250, 51 à 50, 2.943 à 21 ; tirage du 15 novembre : 1 à 15.000, 1 à 1.500, 4 à 250; 51 à 50, 2.943 à 21.

De 1953 à 1957, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.500, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 7.468 à 22; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 7.468 à 22.

De 1958 à 1962, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.500, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 9.968 à 23; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 9.968 à 23.

De 1963 à 1965, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.500, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 12.468 à 24; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 12.468 à 24.

En 1966, tirage du 15 mai : 1 à 80.000, 1 à 30.000, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 12.468 à 25 ; tirage du 15 novembre : 1 à 60.000, 1 à 23.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 12.468 à 25.

En 1967, tirage du 15 mai : 1 à 200.000, 1 à 25.000, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100,, 12.468 à 26; tirage du 15 novembre : 1 à 50.000, 1 à 20.000 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 12.468 à 26.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrités à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 1er mars 1904.

1904	plus haut,	17 50	plus bas,	14	»
1905	—	20 »	—	14	50
1906	—	21 »	—	13	»

Canton de Fribourg

EMPRUNT 1861

Emprunt autorisé par le Grand Conseil en date du 18 juin 1860 représenté par 400.000 obligations libérées, au porteur, de 15 francs chacune, émises en avril 1861 à 12 fr. 50 réparties en 8.000 séries de 50 titres, remboursables en 53 ans (1862-1914) par voie de tirages au sort, ayant lieu, pour les séries, les 15 avril et 15 octobre et, pour les numéros, les 15 mai et 15 novembre.

Remboursements des obligations sorties les 15 août et 15 février.

Ces titres ne rapportent aucun intérêt, mais ils ont droit à des remboursements par tirages, lesquels se comportent comme suit jusqu'à l'extinction de l'emprunt, en 1914:

Le 15 novembre : 1 à 32.000 fr., 1 à 4.000 fr., 1 à 1.000 fr., 5 à 250 fr., 16 à 125 fr., 30 à 75 fr., 45 à 50 fr., et 2.300 à 24 fr. Le 15 mai : 1 à 16.000 fr., 1 à 2.000 fr., 1 à 1.000 fr., 6 à 250 fr., 16 à 125 fr., 30 à 75 fr., 45 à 50 fr., et 3.050 à 24 francs.

Les obligations sorties au-dessous de 50 francs sont remboursables :

Jusqu'au 15 mai 1909 par 26 francs
Jusqu'au 15 mai 1911 par 27 francs
Jusqu'au 15 mai 1912 par 28 francs
Jusqu'au 15 mai 1913 par 29 francs
Jusqu'au 15 mai 1914 par 30 francs

Service des remboursements : à Paris, au Comptoir national d'Escompte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	36	plus bas,	25
1902	—	47	—	30
1903	—	45	—	36
1904	—	47 50	—	40
1905	—	43	—	38
1906	—	45	—	35 50

Ville de Fribourg

EMPRUNT 1878

Emission en 1879, au prix de 12 francs, de 270.000 obligations dites hypothécaires, libérées et au porteur, de 10 francs chacune, ne jouissant d'aucun intérêt, remboursables en 60 années (de 1879 à 1938) au minimum de 13 à 21 francs, au maximum de 1.800 à 45.000 francs par voie de tirages ayant lieu, pour les séries les 15 février et août, et pour les numéros les 15 mars et septembre de chaque année.

Remboursement des titres sortis quatre mois après chaque tirage.

Les tirages encore à opérer se comportent comme suit :

1908 à 1913, mars : 1 à 10.000, 4 à 50, 6 à 40, 10 à 35, 1.429 à 16 fr.; septembre : 1 à 15.000, 6 à 100, 3 à 50, 5 à 40, 1.485 à 16 fr.

1914 à 1917, mars : 1 à 10.000, 1 à 1.000, 4 à 200, 10 à 80, 24 à 50, 2.060 à 17 fr. ; septembre : 1 à 14.000, 3 à 500, 30 à 50, 10 à 40, 2.356 à 17 fr.

1918, mars : 1 à 20.000, 1 à 1.500, 20 à 40, 50 à 30, 1.828 à 17 fr. ; septembre, 2 à 5.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 50, 10 à 30, 1.580 à 17 fr.

1919 à 1921, mars : 1 à 12.000, 1 à 1.000, 3 à 400, 5 à 200, 10 à 80, 5 à 40, 1975 à 17 fr.; septembre, 1 à 6.000, 2 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 10 à 60, 5 à 40, 2.475 à 17 fr.

1922, mars : 2 à 15.000, 10 à 400, 5 à 200, 3 à 100, 2.980 à 18 fr.; septembre : 1 à 12.000, 2 à 1.000, 1 à 500, 6 à 100, 5 à 50, 5 à 40, 3.180 à 18 fr.

1923, mars : 1 à 8.000, 4 à 350, 10 à 200, 5 à 100, 5 à 50, 25 à 40. 3.000 à 18 fr.

1924, mars : 10 à 1.200, 40 à 100, 50 à 50, 100 à 40, 50 à 30, 3.000 à 18 fr.; septembre : 10 à 1.000, 2 à 800, 5 à 400, 3 à 300, 10 à 100, 10 à 50, 3.260 à 18 fr.

1925 à 1928, mars : 1 à 13.000, 8 à 500, 6 à 300, 5 à 200, 5 à 100, 25 à 50, 3.250 à 19 fr.; septembre, 1 à 15.000, 4 à 1.000, 5 à 400, 4 à 300, 2 à 200, 4 à 100, 5 à 50, 3.475 à 19 fr.

1929, 1930, mars : 5 à 1.400, 1 à 1.200, 4 à 400, 5 à 100, 5 à 50, 3.980 à 19 fr. ; septembre : 1 à 30.000, 1 à 1.000, 3 à 500, 4 à 400, 6 à 300, 10 à 100, 5 à 50, 3.570 à 19 fr.

1931, 1932, mars : 1 à 16.000, 1 à 1.000, 6 à 250, 7 à 100, 5 à 60, 4.880 à 19 fr. ; septembre : 1 à 20.000, 1 à 1.000, 4 à 200, 9 à 100, 5 à 50, 4.980 à 19 fr.

1933, 1934, mars : 10 à 16.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 17 à 50, 5.970 à 19 fr ; septembre : 1 à 15.000, 1 à 2.000, 3 à 400, 5 à 300, 5 à 200, 5 à 100, 5 à 50, 6.175 à 19 fr.

1935, mars : 1 à 25.000, 1 à 2.000, 11 à 200, 10 à 150, 10 à 100, 10 à 50, 4.057 à 20 fr. ; septembre : 1 à 16.000, 3 à 400, 4 à 200, 20 à 80, 2 à 50, 4.470 à 20 fr.

1936, mars : 1 à 20.000, 2 à 700, 2 à 500, 5 à 300, 10 à 100, 4.780 à 20 fr. ; septembre : 2 à 6.000, 3 à 1.000, 5 à 300, 5 à 60, 10 à 50, 4.975 à 20 fr.

1937, mars : 1 à 18.000, 2 à 600, 2 à 500, 5 à 400, 10 à 300, 30 à 100, 5.950 à 21 fr ; septembre : 1 à 19.000, 1 à 1.000, 3 à 400, 5 à 100, 6.690 à 21 fr.

1938, mars : 1 à 45.000, 2 à 2.000, 4 à 600, 3 à 400, 20 à 100, 10 à 50, 8.160 à 21 fr. ; septembre: 1 à 40.000, 2 à 1.000, 4 à 300, 3 à 100, 5 à 80, 10 à 50, 11.525 à 21 fr.

Service des remboursements : à la Caisse Communale, à Fribourg.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	18	»	plus bas,	13 50
1902	—	19	»	—	14 50
1903	—	18	»	—	13 50
1904	—	21	»	—	14 »
1905	—	16	50	—	13 50
1906	—	22	»	—	13 »

Ville de Liège

EMPRUNT 1853

Création de 90.000 obligations libérées, au porteur, émises en 1853 à 80 francs, jouissance du 1er mai 1853, rapportant un intérêt annuel de 2 francs, payable en une seule fois le 1er mai de chaque année, amortissables à 100 francs par voie de tirages au sort ayant lieu le 31 août, de 1853 à 1918. Remboursement le 1er décembre suivant.

L'intérêt cesse de courir à partir du 1er mai qui précède le tirage.

Le premier numéro sorti à chaque tirage a droit à la somme suivante : les années impaires pour finir en 1913, 60.000 francs, et les années paires, pour finir en 1914, 50.000 francs ; en 1915, le 1er numéro sorti aura droit à 50.000 francs ; aux tirages de 1916, 1917 et 1918, toutes les obligations sorties seront remboursables à 100 fr.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant :

1901	plus haut,	100 »	seul cours.		
1902	—	107 »	plus bas,	94 »	
1903	—	105 »	—	93 »	
1904	—	108 50	—	96 »	
1905	—	110 »	—	98 »	
1906	—	107 50	—	100 »	

Ville de Liège

EMPRUNT 1897

Emprunt voté par le Conseil communal le 11 octobre 1897 et approuvé par arrêté royal du 30 octobre 1897.

Création, en décembre 1897, de 842.225 obligations entièrement libérées le 15 juillet 1898, remboursables à 100 fr. ou au-dessus en quatre-vingt-dix ans au moyen de tirages au sort conformément au tableau d'amortissement, jouissant d'un intérêt annuel de 2 fr. payable le 1er mars de chaque année.

D'octobre 1905 à août 1913, quatre tirages par an.

20 octobre		20 janvier et 20 juillet		20 avril	
1	à 150.000 fr.	1	à 10.000 fr.	1	à 50.000 fr.
1	— 1.000	1	— 1.000	1	— 1.000
1	— 500	1	— 500	1	— 500
2	— 250	2	— 250	2	— 250
20	— 150	2	— 150	20	— 150

D'octobre 1913 à août 1987, quatre tirages par an.

20 octobre			20 janv., 20 avril, 20 juil.		
1	à	100.000 fr.	1	à	10.000 fr.
4	—	200	4	—	200
5	—	150	5	—	150
15	—	125	15	—	125

Remboursement des obligations sorties le 1er septembre qui suit le tirage : les coupons non échus seront attachés, les manquants seront déduits lors du remboursement ; il ne sera pas bonifié de fraction de coupon.

La Ville s'interdit pendant vingt ans de procéder à un remboursement anticipatif des obligations.

Service des coupons et amortissement : à la Caisse Municipale, à Liège.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 janvier 1898.

1901	plus haut,	98	»	plus bas,	80	»
1902	—	99	»	—	82	»
1903	—	101	»	—	90	»
1904	—	100	»	—	90	»
1905	—	100	»	—	90	»
1906	—	96	50	—	84	»

Ville de Madrid

EMPRUNT 1868

Emission en janvier 1869, à 60 francs l'une, de 425.000 obligations actuellement libérées et au porteur, productives d'un intérêt de 3 pesetas-papier par an, payable en une seule fois, en janvier de chaque année.

Les intérêts sur les obligations sorties aux tirages sont payés jusqu'à l'échéance précédant le tirage.

Les obligations sorties au pair sont exemptes d'impôt, celles remboursées avec primes sont frappées d'un impôt de 1 %. Les coupons sont grevés d'un impôt de 4 %.

Le paiement régulier des 78 annuités est garanti par la Ville sur tous ses revenus directs ou indirects, propriétés, terrains et autres valeurs mobilières ou immobilières.

Lesdites obligations, amortissables de 1869 à 1938 au moyen de tirages semestriels, 1er janvier et juillet, pour remboursement aux mêmes dates.

Tirages de 1894 à 1913, le 1er janvier : 1 obligation à 40.000 pesetas, 2 à 1.000, 5 à 500, 10 à 300 et 22 à 200. Le 1er juillet : 1 à 20.000 pesetas, 2 à 1.000, 5 à 500, 10 à 250 et 22 à 150.

De 1914 à 1923, le 1er janvier : 1 obligation à 70.000 pesetas, 3 à 1.000, 6 à 500, 10 à 300 et 20 à 200. Le 1er juillet : 1 à 20.000 pesetas, 3 à 1.000, 5 à 500, 10 à 300 et 21 à 200.

De 1924 à 1933, le 1er janvier : 1 obligation à 100.000 pesetas, 2 à 1.000, 5 à 500, 10 à 300 et 22 à 200. Le 1er juillet : 1 à 24.000 pesetas et les autres comme en janvier.

De 1934 à 1936, le 1er janvier : 1 obligation à 100.000 pesetas, 2 à 2.000, 5 à 1.000, 10 à 500, et 24 à 200. Le 1er juillet : La 1re obligation à 50.000 pesetas et les autres lots comme en janvier.

De 1937 à 1938, le 1er janvier : 1 obligation à 250.000 pesetas, 2 à 2.000, 3 à 1.000, 10 à 300 et 24 à 200. Le 1er juillet : la 1re obligation à 50.000 pesetas et les autres comme en janvier.

NOTA. — Les tirages s'opèrent à leurs dates et les coupons se détachent à leur échéance, mais les payements, sans être virtuellement suspendus, n'ont lieu que fort irrégulièrement, pendant un court délai, et avec un très long retard sur les échéances convenues.

Service financier : à la Caisse Municipale, à Madrid.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant et à terme.

1901	plus haut,	45	plus bas,	35	50
1902	—	54	—	41	75
1903	—	51	—	45	50
1904	—	55	—	49	75
1905	—	58	—	53	»
1906	—	67	—	54	50

Ville de Milan

EMPRUNT DE 1861

Emission à 36 francs en septembre 1861, de 400.000 obligations, libérées, au porteur, de 45 lire chacune, divisées en 8.000 séries de 50 titres ne donnant droit à aucun intérêt, mais remboursables en 55 années (1862-1916) par voie de tirages au sort.

Il y a deux tirages par an, les 1er juillet et 1er janvier, donnant lieu à remboursement les 2 janvier et 2 juillet suivants.

De 1907 à 1911, le 1er janvier : 1 obligation à 50.000 lire, 2 à 1.000 3 à 500, 5 à 250, 8 à 200, 10 à 100, 45 à 60 et 3.726 à 50. Le 1er juillet: 20 à 1.000, 2 à 500, 3 à 400, 4 à 300, 7 à 150, 11 à 100, 45 à 60 et 4.308 à 50.

Aux tirages de janvier 76 séries, à ceux de juillet 88 séries.

De 1912 à 1916, le 1er janvier : 1 obligation à 100.000 lire, 1 à 4.000, 2 à 1.000, 4 à 400, 6 à 200, 8 à 150, 12 à 100 et 2.316 à 60. Le 1er juillet : 25 à 1.000, 3 à 500, 4 à 400, 5 à 300, 8 à 200, 10 à 150, 11 à 100 et 3.434 à 60.

Aux tirages de janvier 47 séries, à ceux de juillet 70 séries.

Tous les payements se font en papier-monnaie italien.

Service des remboursements : à la Caisse Municipale, à Milan.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	49	plus bas,	37	
1902	—	53	—	45	
1903	—	61	—	45	50
1904	—	55	—	43	
1905	—	66	—	48	50
1906	—	70	—	57	

Ville de Milan

EMPRUNT DE 1866

Emission, à divers prix, de 750.000 obligations libérées au porteur de 10 lire chacune, divisées en 7.500 séries de 100 titres, ne donnant droit à aucun intérêt, mais remboursables en 55 années (1866-1921) les 15 juin et décembre, par tirages au sort ayant lieu avant ces dates.

Jusqu'en 1921 les tirages sont semestriels, les 16 mars et 16 septembre, pour les remboursements avoir lieu les 15 juin et 15 décembre qui suivent chaque tirage.

L'amortissement devant être complet en 1921, chaque tirage donne un nombre suffisant d'obligations. Le minimum de remboursement de chacune d'elles est de 10 lire et le maximum varie de 10.000 à 100.000 lire.

Les tirages donnent lieu aux remboursements suivants : le 16 mars : 1 à 50.000 lire, 1 à 1.000, 1 à 500, 5 à 100, 8 à 50, 26 à 20 et 4.458 à 10. — Le 16 septembre, 1 à 10.000, les autres lots

comme en mars, sauf qu'il est remboursé 14.958 obligations à 10 lire.

Service des remboursements : à la Caisse Municipale, à Milan, en papier-monnaie italien.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	14	plus bas,	9	
1902	—	14	—	10	
1903	—	16	50	—	11 50
1904	—	16	50	—	12 25
1905	—	17		—	13
1906	—	16	50	—	12

Ville de Naples

Création, en vertu de la loi du 17 mai 1881 et du décret royal du 14 septembre même année, d'un emprunt de 86.953.310 lire italiennes, portant intérêt à 5 % l'an, garanti par le gouvernement royal italien, les intérêts payables dans le royaume et à l'étranger aux mêmes conditions que ceux de la rente italienne.

Titres de 100, 200, 500 ou 1.000 lire de capital, produisant 5, 10, 25 ou 50 lire de rente, payables au moyen de coupons semestriels à l'échéance des 1er janvier et juillet de chaque année.

Amortissement : en 99 ans, à partir de 1881, au moyen de tirages semestriels qui ont lieu les 1er juin et 1er décembre, pour le remboursement s'opérer les 1er juillet et janvier suivants.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cette rente sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	91	50	plus bas,	78
1902	—	90		seul cours.	
1903	—	102		plus bas,	97 50
1904	—	102	50	—	94 50
1905	—	102	50	—	99
1906	—	100	»	—	98

Ville de Neuchâtel

125.000 obligations libérées au porteur de 10 fr. chacune, remboursables au pair en 50 années de (1858 à 1907) par voie de tirages au sort, ayant lieu les 1er mai et 1er novembre de chaque année jusqu'en 1906 ; un seul tirage le 1er novembre en 1907.

Le remboursement se fait trois mois après le tirage.

Ces obligations ne rapportent aucun intérêt, mais quelques-unes sont remboursables par des sommes diverses, à chaque tirage.

Tirage de novembre 1907 : 1 obligation à 100.000 francs, 2 à 5.000, 5 à 500, 7 à 250, 25 à 100, 50 à 50 et 5.410 à 15.

Service des remboursements : à la Caisse Municipale, à Neuchâtel.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	27 50	plus bas,	21
1902	—	33	—	27 50
1903	—	36	—	26
1904	—	40	—	25
1905	—	36	—	29
1906	—	40	—	32

Ville d'Odessa

EMPRUNT 4 1/2 1903

Emission, en vertu du décret rendu en Comité des ministres, le 28 novembre/11 décembre 1902, d'un emprunt 4 1/2 % de 10 millions de roubles, divisé en obligations de 100, 500, 1.000 et 5.000 roubles.

Coupons payables par semestres les 1/14 mars et 1/14 septembre de chaque année sous déduction de l'impôt russe sur les valeurs mobilières.

Amortissement : en 52 ans, à partir du 1/14 septembre 1903, par tirages effectués les 1/14 juin et 1/14 décembre de chaque année, le 1er tirage ayant eu lieu le 1/14 juin 1903, pour remboursement au pair les 1/14 septembre et 1/14 mars suivant le tirage.

Sous réserve d'un préavis de six mois, la municipalité a toujours le droit de comprendre, dans un tirage, un nombre d'obligations su-

périeur à celui stipulé ou d'appeler au remboursement la totalité de l'emprunt.

Service des coupons et remboursements : officieusement à Paris, au Crédit Lyonnais et Banque Russe pour le commerce étranger, 7, rue du Helder.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 mai 1905.

1905	plus haut,	260	plus bas,	182
1906	—	220	—	176

Ville de Para

EMPRUNT DE LA MUNICIPALITÉ DE PARA (BELEM) 5 % OR 1906

Emission, en vertu d'une décision du Conseil Municipal de la Ville de Para, en date du 16 août 1906, d'un emprunt de £ 600.000 ou Frcs. 15.000.000 divisé en obligations de £ 100 et £ 20, destiné à des travaux d'utilité publique.

Intérêt : 5 % payables en or au change fixe de 25 francs la livre sterling, en deux coupons semestriels les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : en 50 années, au moyen d'un fonds constitué à raison d'environ 1/2 % par an sur le capital nominal total, par voie de tirage au sort ou de rachats en Bourse si les obligations sont au-dessous du pair. Les tirages auront lieu à Londres, en octobre de chaque année, à partir de 1908, pour le remboursement avoir lieu le 1er janvier suivant.

La Municipalité de Para s'est réservé le droit de rembourser anticipativement tout ou partie de l'emprunt, au pair, après préavis de six mois.

Les coupons et le remboursement des titres amortis sont exempts de tout impôt au Brésil.

Garantie : à la garantie de cet emprunt, la Municipalité de Para a affecté, par hypothéque spéciale, le solde de ses revenus après service de son emprunt de £ 1.000.000, 1905.

Service financier : à Londres, à la London and Brazilian Bank ; à Bruxelles, à la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 décembre 1906.

Ville de Saint-Pétersbourg

EMPRUNT 4 1/2 0/0 1902

Création d'obligations d'un capital nominal d'ensemble 30 millions de roubles, ou 80 millions de francs, emprunt destiné à l'exécution de travaux publics.

Intérêt annuel : 4 1/2 % ou 22 francs 50 par obligation, payable semestriellement les 2/15 avril et 2/15 octobre, sous déduction de l'impôt russe de 5 %.

Amortissement : en 67 ans, par tirages annuels à opérer le 2/15 juillet de chaque année, à partir de 1903, pour remboursement le 2/15 octobre suivant.

Coupures : d'un capital nominal de 500, 1.000 et 5.000 francs, soit de 1, 2 et 10 obligations.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais, et à la Banque Russe pour le Commerce Etranger.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1903.

1903	plus	haut,	515	plus bas,	505
1904		—	512	—	445
1905		—	492	—	395
1906		—	460	—	350

Ville de Varsovie

EMPRUNT 4 1/2 1903

Emission, en vertu d'un décret rendu en Conseil des ministres le 1/13 juin 1903, d'un emprunt de 33 millions de roubles, 4 1/2 %, divisé en obligations de 100, 300, 500 et 1.000 roubles.

Coupons payables par semestres les 1/14 avril et 1/14 octobre de chaque année, sous déduction de l'impôt russe sur les valeurs mobilières.

Amortissement : en 67 ans. Toutefois, pendant les cinq premières années, à compter du 1/14 janvier 1904, il n'y aura pas d'amortissement. A partir du 2/15 janvier 1909 (premier tirage) il sera effectué un tirage d'amortissement chaque semestre, pour remboursement trois mois après la date du dit tirage.

Sous réserve d'un préavis de six mois, mais non avant le 1/14 octobre 1915, la municipalité a toujours le droit de comprendre, dans un tirage, un nombre d'obligations supérieur à celui stipulé ou d'appeler au remboursement la totalité de l'emprunt.

Service des coupons et remboursements : à la Caisse Municipale de la ville de Varsovie ; en Russie, dans les Agences du Crédit Lyonnais et dans les succursales de la Banque du Commerce de Varsovie ; aux Agences du Crédit Lyonnais en France, à Genève et à Bruxelles ; à Berlin, à la Deutsche Bank.

Coupures : 100, 300, 500 et 1.000 roubles.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 20 mai 1905.

1905	plus haut,	255	plus bas,	184
1906	—	220	—	178

Ville de Venise

EMPRUNT 1869

Emission, à divers prix, de 390.000 obligations libérées et au porteur de 30 lires chacune, divisées en 15.600 séries de 25 titres, ne donnant droit à aucun intérêt, mais remboursables en 50 années (de 1869 à 1919) par voie de tirages au sort.

Deux tirages par an, les 30 juin et 31 décembre, donnant lieu à remboursement les 1er novembre et 1er mai. A chacun de ces tirages, il sort un tel nombre d'obligations, que toutes devront être amorties en 1919 ; le minimum pour chacune d'elles est de 30 lire tandis que le maximum oscille de 10.000 lire à 100.000 lire.

Du 31 décembre 1907 au 30 juin 1918 : en décembre, 1 obligation à 20.000 lires, 1 à 500, 3 à 250, 12 à 100, 28 à 50 et 4.705 à 30. — En juin : 1 à 10.000, 1 à 500, 3 à 150, 8 à 100, 32 à 50 et 5.055 à 30.

Pour les 2 tirages ; 394 séries, 9.850 obligations.

Le 31 décembre 1918 : 1 obligation à 100.000 lires, 1 à 2,000, 3 à 250, 20 à 100, 55 à 50 et 1.925 à 30.

Le 30 juin 1919, 1 obligation à 32.000 lires, 1 à 2.000, 3 à 1.000, 15 à 100, 55 à 50 et 4.125 à 30.

Pour les 2 tirages : 248 séries, 6.200 obligations.

Service des remboursements : sous déduction de l'impôt et d'une commission, et au change du papier-monnaie italien, officieusement chez M. S. Propper, 5, rue Saint-Georges.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus	haut,	35	plus bas,	21
1902	—		38 50	—	12
1903	—		36	—	30
1904	—		39	—	30
1905	—		36	—	30
1906	—		35	—	29

Ville de Vienne

EMPRUNT 4 0/0 1902

Emission, en vertu de la résolution du Conseil municipal du 27 décembre 1901 et de la loi du pays de la Basse-Autriche du 20 février 1902, d'un emprunt de 285 millions de couronnes, soit 299.250.000 fr.

Le dit emprunt est productif d'un intérêt de 4 % payable par semestres, les 2 janvier et 1er juillet de chaque année. Il est divisé en 300.000 obligations d'une valeur nominale de 400 couronnes ou 420 francs chacune.

Amortissement : en 90 années au plus, au moyen de tirages effectués six mois avant la date de remboursement indiquée au tableau d'amortissement imprimé au dos du titre. A partir du 1er janvier 1912, la Ville a le droit d'accroître le nombre des obligations à amortir d'après le tableau, comme d'appeler au remboursement la totalité de l'emprunt, sous préavis de trois mois avant une échéance semestrielle de coupons.

Le capital et les intérêts sont payables sans aucune retenue d'impôts autrichiens présents ou futurs, sur le pied de 105 francs pour 100 couronnes à Vienne, Berlin, Francfort, Paris, Lyon, Amsterdam, Bruxelles, Zurich, Bâle, Genève, Londres et New-York.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 juin 1905.

1905	plus	haut,	426	plus bas,	420
1906	—		428 50	—	417

Ville de Zurich

EMPRUNT 3 1/2 0/0 1894

Création, le 7 avril 1894, d'un emprunt de 15 millions de francs divisé en 200 séries de 100 obligations de 500 francs et 50 séries de 100 obligations de 1.000 francs l'une.

Intérêt annuel : 3 1/2 % payable par semestres échéant les 31 mai et 30 novembre de chaque année.

Amortissement : en 39 ans, à partir de 1895, par tirages de séries en mai pour remboursement le 30 novembre suivant. Droit de remboursement anticipé de tout ou partie de l'emprunt, depuis 1901.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Suisse et Française.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces titres sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 octobre 1894.

1901	plus haut,	505		plus bas,	470
1902	—	520		—	485
1903	—	518	50	—	485
1904	—	510		—	485
1905	—	510		—	489
1906	—	510		—	470

Banco Franco-Español

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 20.000.000

Siège social : MADRID, 45-47, Carrera San Geronimo

Siège central : PARIS, 1, rue Saint-Georges

Le Siège central de Paris du **BANCO FRANCO-ESPAÑOL** fait les opérations suivantes :

SERVICES DE BANQUE

Ouverture de comptes courants pour toutes opérations de banque. Comptes de chèques productifs d'intérêts.
Encaissements des lettres de change, effets de commerce, traites documentaires sur la France et l'Espagne (demander le tarif des recouvrements dont les prix sont très modérés).
Emission de chèques, lettres de crédit, virements télégraphiques.
Change de billets et monnaies.
Paiement sans frais de coupons.

SERVICES FINANCIERS

Exécution de tous les ordres de Bourse, en France et à l'Etranger.
Réception et transmission des souscriptions.
Toutes opérations sur titres; transferts, conversion, échanges, renouvellement de feuilles de coupons, versements, etc.
Prise en garde sans frais des valeurs de toute nature. Le détachement des coupons est opéré régulièrement à chaque échéance, et le montant porté, sous avis, au compte des clients.
LE BANCO FRANCO-ESPANOL *se charge de la surveillance des titres qui lui sont confiés ou qui ont été achetés par son intermédiaire ainsi que de ceux dont la liste lui a été communiquée ; il vérifie gratuitement les tirages et prévient spontanément ses clients des événements qui les intéressent : numéros sortis au tirage, annonce de dividendes, compte rendu des assemblées, etc.*

BULLETIN FINANCIER HEBDOMADAIRE

Le bulletin financier est envoyé gratuitement à tous les clients, il contient des études très documentées sur les valeurs d'actualité, une revue du marché de Paris, une lettre d'Espagne, une cote des principales valeurs traitées à la Bourse de Paris, etc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : S. E. Don Andrès Mellado, sénateur à vie, ancien gouverneur de la Banque d'Espagne, ancien ministre de l'Instruction publique, ancien maire de Madrid, Grand Officier de la Légion d'honneur.
Vice-Président : M. Armand Charret de la Frémoire, Président de la Société Générale du Crédit Minier et Industriel de Paris.
Administrateurs : S. E. Don Javier Ugarte Y Pagès, sénateur à vie, ancien ministre de la Justice, ancien ministre de l'Intérieur, membre de l'Institut des réformes sociales ;
S. E. Don Rafael Gasset, député, ancien ministre des Travaux publics et de l'Agriculture, premier député du Collège d'avocats de Madrid ;
S .E. Don Manuel de Oliva, marquis de Nerva, docteur ès lois, ancien sénateur, administrateur de la Caisse d'épargne de Madrid ;
S. E. Don Juan Rozpide Beriz, ancien député, administrateur de la Compagnie Générale des Tabacs des Philippines.
Administrateur délégué: M. Henri Rochette, banquier à Paris.

SIÈGE CENTRAL A PARIS :

1, RUE SAINT-GEORGES, 1

Téléph. **145-50** — *Adresse télégr.* **FRANSPAGNE** — *Code* **AZ** *français.*

LE

MOUVEMENT FINANCIER

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi

G. ROBINSON, banquier

Directeur

ABONNEMENTS :

	UN AN	SIX MOIS		UN AN	SIX MOIS
FRANCE. . .	**4** fr.	**2** fr. **50**	ETRANGER. .	**6** fr.	**3** fr. **50**

Les Abonnements partent du 1er de chaque mois

ON S'ABONNE :

1° Sans frais dans tous les bureaux de poste ;

2° En adressant à l'Administration du Journal le montant en mandats-poste ou en bons de poste.

Adresse télégraphique : NOSNIBOR-PARIS

TÉLÉPHONE **116-92**

Bureaux : 9, Rue Le Peletier, PARIS

ASSURANCES

Compagnie l'Assurance Hypothécaire

Société anonyme française d'assurances à primes fixes, définitivement constituée le 15 novembre 1900.

Objet : garantir le remboursement intégral ou partiel des prêts hypothécaires, suivant que ces prêts auront été assurés en totalité ou en partie.

Siège social : 8, boulevard Montmartre, Paris.

Durée : 99 ans, du 15 novembre 1900.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 fr. chacune. Le capital peut être porté à 15 millions. Il existe en outre 5.000 parts de fondateurs, lesquelles ont été attribuées à MM. Mariette et Bioche en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, possédant chacun 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : au plus tard en juin. Une voix par 5 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 20 % pour constitution d'un fonds de réserve ; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil ; 50 % aux actionnaires ; 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. d'Allemagne, Chavot, de Bonardi du Menil, P.-L. Mariette, P. Bioche.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 août 1906.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	plus haut	plus bas		
1901	»	»	33.000	5
1902	»	»	165.000	5
1903	»	»	215.000	5
1904	»	»	49.000	5
1905	»	»	94.000	5
1906	108	103	78.000	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse espèces, titres et valeurs en dépôt	222.997 80	Capital	1.000.000 »
Actionnaires (capital non versé)	595.575 »	Créditeurs divers	74.919 43
Mobilier	14.452 25	Profits et pertes	78.479 18
Loyer d'avance et Cie Edison	5.280 »	Primes à recevoir en 1907 et années suivantes	613.219 27
Débiteurs divers	185.945 06		
Frais de 1er établissement	129.148 50		
Primes à recevoir en 1907 et années suivantes	613.219 27		
	1.766.617 88		1.766.617 88

L'Avenir National

COMPAGNIE ANONYME

D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES A PRIMES FIXES

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 juin 1900.

Objet : Les opérations d'assurances, de réassurances, et de co-assurances contre l'incendie, la mortalité des animaux, les accidents individuels, le bris des glaces, les accidents de chevaux et voitures et la grêle. La Société pourra aussi : 1° se substituer par voie d'achat ou autrement dans les profits et risques de toutes polices, contrats ou engagements de toutes sociétés d'assurances ou d'épargne, existantes ou en liquidation, qui consentiraient à céder tout ou partie de leur portefeuille et même de leur actif ; 2° se charger par traité à forfait, des frais et dépenses d'administration de toutes sociétés d'assurances mutuelles ou à primes ; 3° reprendre et gerer le portefeuille de toutes autres sociétés mutuelles et à primes ; 4° enfin, faire toutes opérations se rattachant aux assurances, réassurances et co-assurances.

Siège social : 25, rue Vital-Carles, à Bordeaux (Gironde).

Durée : 99 ans, du 27 juin 1900.

Capital social : à l'origine 100.000 francs, divisé en mille actions de cent francs, capital actuel 1.400.000.

Il a été créé, en outre des actions, 2.500 parts de fondateur ; chaque souscripteur d'une action pour le capital initial a reçu une part de fondateur ; les 1.500 autres parts, ont été mises à la disposition du fondateur, M. Auger, pour rémunérer les auxiliaires qui ont prêté leur concours à la constitution de la Société.

Conseil d'administration : trois à douze membres, propriétaires de 10 actions chacun, et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour dix actions, maximum des voix comme actionnaire dix voix, comme mandataire cinq voix. Dépôt des actions au porteur dix jours à l'avance, les actionnaires nominatifs doivent être inscrits sur les registres de la Société, trente jours au moins à l'avance.

Répartition des bénéfices : A titre d'intérêt il sera servi aux actionnaires, chaque année, 5 % du capital versé. Les intérêts en cas d'augmentation du capital social et durant la période des nouvelles émissions, seront compris dans les frais généraux annuels.

Sur les produits nets, après déduction de l'intérêt aux actions, il est prélevé : 1° 20 % pour la réserve légale ; 2° une somme à déterminer par le Conseil d'administration, qui servira à indemniser ledit Conseil et la direction ; elle ne pourra excéder 15 % des bénéfices nets. Sur le surplus 80 % aux actionnaires et 20 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. Pellefigue, de Soubiran de Campaigno, Berlin, Laurans, J. Picard, A. Auger.

RÉPARTITIONS

5 % du montant libéré sur chaque action, intérêts payés en juillet.

Les actions libérées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 juillet 1900.

1901	plus haut,	110	»	plus bas,	100 »
1902	—	111	50	seul cours.	
1903	—	pas de cours.			
1904	—	pas de cours.			
1905	—	104	50	plus bas,	104 25
1906	—	105	»	—	100 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
En caisse et en banque. . . .	134.838 90	Capital.	1.400.000 »
Agences générales, organisation, commissions escomptées.	299.535 35	Créditeurs divers	140.000 »
Immeuble, mobilier, matériel.	246.478 85	Intérêts non réclamés.	34.316 10
Obligations diverses.	14.598 55	Sinistres à régler	26.217 05
Primes à recevoir.	66.138 55	Portefeuille général des primes	2.997.301 55
Portefeuille général des primes	2.997.301 55		
Solde de 1er établissement. . .	838.942 95		
	4.597.834 70		4.597.834 70

Compagnie générale d'assurances contre les accidents

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 août 1876.

Objet : l'assurance de tous les risques visés par la loi du 9 avril 1898 (autorisation ministérielle du 30 novembre 1903). Assurances individuelles. Assurances collectives et de responsabilité civile des patrons, assurances agricoles, des sapeurs-pompiers, des cochers-palefreniers, des domestiques, des chevaux-voitures, des automobiles, bris de glaces, pharmaciens, ascenseurs, explosion des appareils à vapeur, chasse, etc...

Siège social : à Paris, 30, rue de Londres.

Capital social : trois millions de francs en 6.000 actions de 500 francs l'une, nominatives, libérées chacune de 125 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. Houchard, A. Sudrie, E. Mir, L. Weill, H. Bertrand, Béraud-Villars, G. Gallo, de Gonet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération du Conseil d'administration du 7 février 1902, de 12.000 obligations de 100 francs 5 %.

Intérêt annuel : 5 % payables par semestre, les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : au pair et par tirages au sort en 30 annuités, à partir de 1912. Premier tirage le 5 janvier 1912 pour remboursement le 31 du même mois.

Service financier : au siège social.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 février 1904.

1904 plus haut, 89 ». plus bas, 80 »
1905 pas de cours.
1906 plus haut, 95 » plus bas, 79 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	1.800.000	»	Capital	3.000.000	»
Portefeuille	1.598.012	19	Obligations	240.350	»
Rente 3 0/0 en consignation	52.491	95	Emprunt pour cautionnement	191.961	»
Caisse des Dépôts et Consignations	428.961	»	Cautionnement (Gestion spéciale); Agents	492.578	65
Cautionnement (Gestion spéciale)	426.365	»	Compagnies Réassurantes	9.009	76
Compagnie participante	16.785	38	Inspecteurs	5.772	»
Valeurs en dépôt pour cautionnements et réserve mathématique	107.517	65	Provisions pour sinistres à payer	673.365	65
Caisse et Banque	300.137	53	Réserves, Provisions des assurés	552.029	44
Primes à recevoir	398.591	62	Dividende 1906	60.000	»
Bénéfices sur révisions de rentes	17.171	»	Impôts sur dividende 1906	2.500	»
Loyer d'avance	4.408	75	Prélèvements statutaires	18.506	05
Mobilier, Matériel	5.264	68	Solde à reporter à nouveau	180.199	97
Commissions escomptées	100.000	»			
— avancées	20.333	30			
Impôts avancés sur intérêts obligations	342	69			
Débiteurs divers	43.713	96			
A reporter (Incapacité temporaire)	106.175	82			
	5.426.272	52		5.426.272	52

La Confiance

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

Société anonyme française autorisée par décret du 9 octobre 1875 sous le nom de La Famille : elle a changé ensuite son nom contre celui de la Confiance. Ses statuts ont été modifiés les 22 décembre 1876 ; 1er août 1877.

Objet : Les assurances de capitaux ou de rentes viagères après décès, la constitution de rentes viagères, simples, différées, temporaires sur une ou plusieurs têtes réunies ou séparées, ou dépendant d'un ordre quelconque de survivance ;

Les achats de nues propriétés, d'usufruits et de rentes viagères, les prêts sur lesdites valeurs, ainsi que sur les polices d'assurances et sur les engagements pris par la Société ;

Le placement et la gestion de capitaux à intérêts composés, remboursables en totalité à des époques fixes ou remboursables par des annuités déterminées, la transformation des annuités fixes en annuités viagères et réciproquement, les prêts viagers sur garanties hypothécaires, les opérations de réassurances et de coassurances.

Et, généralement, toute espèce d'opérations et contrats dont les effets dépendent de la vie humaine.

Siège social : 2, rue Favart, Paris.

Durée : 99 ans du 9 octobre 1875.

Capital social : 6 millions de francs, divisé en 6.000 actions de 1.000 francs libérées de 250 francs.

Les actions sont nominatives ; la cession s'en opère par un transfert inscrit sur un registre tenu à cet effet au siège de la Société, et signé par le cédant et le cessionnaire, lequel doit être agréé par le Conseil d'administration.

Conseil d'administration : dix membres nommés pour trois ans et propriétaires de 25 actions.

Le directeur est nommé et peut être révoqué par le Conseil d'administration ; il doit être propriétaire de 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant d'avril. Une voix par 5 actions.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets fixés par l'Assemblée générale, il est fait un prélèvement de 20 % pour former le fonds de réserve, tant que la valeur de ce fonds de réserve

sera inférieure à celle du capital social, et de 10 % lorsqu'elle lui sera supérieure.

L'excédent est réparti par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil ; une quote-part peut être attribuée aux administrateurs, mais seulement après attribution aux actionnaires de 5 % du capital versé.

Service des coupons : au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. Claude Lafontaine, président ; Humbert-Lavalley ; Bardot, Bonneau du Martray, G. Foucher, Gilbert, Imbert, G. Martin, H. Michau, Pérard.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	125	120	251.000	5 »
1902	125	120	251.000	5 »
1903	135	125	213.000	5 »
1904	pas de cours		274.000	5 »
1905	pas de cours		166.000	5 »
1906	pas de cours		159.000	5 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Engagements des actionnaires	4.500.000 »	Capital social	6.000.000 »
Immeubles.	18.936.810 32	Réserve statutaire	39.062 50
Fonds d'État français et étrangers, Valeurs françaises et étrangères	4.930.953 45	Réserves pour risques en cours, réassurances déduites. . . .	29.296.999 59
Placements hypothécaires . .	3.199.504 23	Placements à intérêts composés	355.929 »
Avances sur polices d'assurances de la Compagnie. . .	2.105.977 75	Sinistres à régler.	128.945 40
Valeur des nues-propriétés et usufruits.	1.352.795 36	Loyers reçus d'avance	36.298 »
Sommes dues par les réassureurs, comptes chez les banquiers, effets à recevoir, primes échues et non recouvrées, intérêts et loyers échus et non recouvrés, espèces en caisse, soldes des agences et divers, ensemble.	1.236.937 77	Sommes dues aux assurés participants pour l'exercice courant et les exercices précédents.	144.135 75
		Divers	102.151 63
		Solde créditeur du compte de Profits et Pertes	159.457 01
	36.262.978 88		36.262.978 88

La Fondiaria

COMPAGNIA ITALIANA DI ASSICURAZIONI A PREMIO FISSO

CONTRO L'INCENDIO

(FONDIARIA-INCENDIE)

Société anonyme italienne autorisée par décret royal du 6 avril 1879.

Objet : assurer et réassurer contre l'incendie toutes les propriétés mobilières ou immobilières que le feu peut détruire ou endommager ; assurer et réassurer également les dommages résultant des effets de la foudre, de l'explosion du gaz ou des appareils à vapeur, qu'il y ait ou non incendie ; assurer et réassurer contre les risques dépendant des locations spécifiées dans les articles 1589 et 1590 du code civil, contre les réclamations dérivant des articles 1151, 1152, 1155, 1577 du même code.

Siège social : Florence, 6, place Victor-Emmanuel.

Durée : 60 années, du 6 avril 1879.

Capital social : 8 millions de lire entièrement versé, divisé en 80.000 actions de 100 lire libérées et au porteur.

Conseil d'administration : 14 membres propriétaires de 500 actions, nommés pour deux ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant de mai.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 10 % aux administrateurs; 75 % aux actionnaires et 15 % à la réserve pour compléter éventuellement les dividendes futurs.

Service des coupons : au siège social.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. T. Corsini, J. Balduino, J. Bastogi, A. Borgheri, E. Cora, J. Digerini-Nuti, E. Franchetti, J. Franco, C. Mangili, L. Strozzi, J. Tanari, L. Torlonia, C. Trèves, J. Zabban.

Les actions de cette compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	115	100	608.000	6 50
1902	125	115	544.000	6 50
1903	pas de cours		608.000	6 75
1904	125	110	615.000	7 »
1905	165	140	774.000	8 50
1906	180	175	773.000	8 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	Lire	PASSIF	Lire
Prêts hypothécaires sur immeubles	938.526 85	Capital social (80.000 actions de 100 lire chacune) entièrement versé	8.000.000 »
Immeubles situés dans le royaume	4.565.700 76	Réserve statutaire	1.600 000 »
Valeurs diverses	7.050.699 65	Fonds spécial de prévoyance (art. 58 des Statuts)	488.073 79
Valeurs du fonds spécial de prévoyance	488.005 49	Réserve pour compléter éventuellement les dividendes futurs	117.308 05
Caisse	107.251 40	Réserve pour créances douteuses	30.000 »
Mobilier	14.757 04	Réserve de primes pour risques en cours au 31 décembre 1906	1.565.333 69
Débiteurs divers	1.195.740 45	Réserve pour sinistres à régler au 31 décembre 1906	1.336.418 64
		Dividendes antérieurs restant à payer	27.935 50
		Créditeurs divers	400.242 17
		Solde (bénéfice de l'exercice)	795.369 80
	14.360.681 64		14.360.681 64

La Fondiaria

COMPAGNIA ITALIANA DI ASSICURAZIONI SULLA VITA

A PREMIO FISSO

(FONDIARIA-VIE)

Société anonyme italienne autorisée par décret royal du 10 mai 1880.

Objet : les assurances sur la vie humaine à primes fixes et les constitutions de rentes viagères, simples, différées, temporaires, sur une ou plusieurs têtes, réunies ou séparées, ou dépendant d'un ordre quelconque de survivance ;

Les achats de rentes viagères, d'usufruits, de nues propriétés ;
Les prêts viagers sur garanties hypothécaires ou autres ;
Les réassurances ou coassurances.

Siège social : Florence, 6, place Victor-Emmanuel.

Durée : 99 ans, du 10 mai 1880.

Capital social : 25 millions de lire divisé en 100.000 actions au porteur de 250 lire, libérées de 125 lire.

Conseil d'administration : 12 membres nommés pour deux ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant de mai. Une voix par chaque action, maximum 2.000 voix.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets, il est fait un prélèvement de 0,10 % du capital des immeubles pour fonds de prévoyance pour moins-value des dits immeubles. Sur le surplus des bénéfices il est fait un autre prélèvement de 5 % pour la réserve.

Après, il est attribué aux actionnaires une somme représentant 5 % des sommes versées sur les actions.

L'excédent des bénéfices est réparti après un prélèvement de 25.000 lire pour réserve spéciale de prévoyance pour éventualités diverses, savoir : 10 % aux administrateurs et 90 % aux actionnaires à titre de dividende. Mais sur les bénéfices à répartir, il peut être créé, par décision de l'Assemblée générale et sur la proposition du Conseil, des réserves spéciales et supplémentaires.

Service des coupons : à la Direction générale de la Compagnie, à Florence.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Grocco, J. Balduino, P. Baragiola, J. Bastogi, M. Da Passano, A. Richard, H. Scalini, P. Stromboli, L. Torlonia, G. Trèves, C. Mangili.

Les actions de cette compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	105	100	738.000	6 50
1902	115	110	703.000	6 50
1903	180	110	753.000	6 75
1904	170	130	773.000	7 »
1905	155	150	890.000	8 »
1906	175	165	948.000	8 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	lire	PASSIF	lire
Actionnaires (moitié du capital à verser)	12.500.000 »	Capital social (100.000 actions de 250 lire chacune, dont moitié versé)	25.000.000 »
Prêts hypothécaires sur immeubles	3.792.938 08	Réserve statutaire	859.725 17
Immeubles situés dans le royaume	15.525.560 05	Réserves de prévoyance (art. 70 des Statuts) et diverses	514.320 15
Rente italienne et valeurs diverses	27.243.872 67	Réserves d'assurances	37.248.680 »
Nues propriétés et usufruits	1.112.670 09	Sinistres et polices arrivées à terme, à régler	724.517 67
Prêts sur polices	3.681.726 19	Participation des Assurés	570.327 53
Caisse et Banquiers	1.617.500 46	Dividendes antérieurs restant à payer	11.965 25
Agences générales de la Compagnie	269.632 03	Créditeurs divers	811.844 28
Primes échues et non recouvrées	441.329 88	Solde (bénéfices de l'exercice)	971.942 61
Intérêts échus sur valeurs	362.827 75		
Mobilier	14.369 41		
Débiteurs divers	147.896 05		
	66.713.322 66		66.713.322 66

Le Nord

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

ET DE PRÊTS VIAGERS

Société anonyme française définitivement constituée le 13 janvier 1881.

Objet : 1° recueillir des assurances sur la vie à primes fixes ; 2° constituer des rentes viagères, simples ou mixtes, immédiates ou différées, temporaires ou pour la vie entière, sur une ou plusieurs têtes réunies ou séparées, ou dépendant d'un ordre quelconque de survivance ; 3° acquérir au comptant, par annuités, avec faculté de rachat et par tous autres modes, des nues-propriétés, des usufruits, des rentes viagères, consentir des prêts sur les dites valeurs, ainsi que sur les polices d'assurances et sur les engagements pris par la Société, le tout avec ou sans participation dans les bénéfices résultant de ces opérations ; 4° transformer les annuités fixes en annuités viagères et réciproquement ; 5° consentir des prêts viagers, sur garanties hypothécaires ou

autres, suivant les conditions fixées par les articles 14, 15 et 16 des statuts ; 6° faire toutes coassurances et réassurances avec les compagnies françaises d'assurances sur la vie ; 7° et généralement faire toutes les opérations et contrats dont les effets dépendent de la durée de la vie humaine.

Siège social : à Paris, rue Le Peletier, 20.

Durée : 99 ans, du 13 janvier 1881.

Capital social : 3 millions, divisé en 3.000 actions de 1.000 francs chacune, émises au pair, libérées de 250 francs et nominatives : aucun actionnaire ne peut posséder plus de 100 actions. Le cessionnaire doit être agréé par le Conseil d'administration, à moins qu'il ne transfère à la Société, en garantie des versements à effectuer sur les actions, une valeur équivalente en fonds publics français.

Indépendamment des 250 francs versés sur le capital de l'action, chaque actionnaire a fait un versement supplémentaire de 100 francs par action pour former un fonds destiné à couvrir les frais de premier établissement et à constituer un portefeuille à la Société.

Conseil d'administration : neuf membres, nommés pour trois ans, propriétaires chacun de 20 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, composée de tous les actionnaires possédant, depuis 6 mois au moment de la convocation de l'Assemblée, au moins 5 actions libérées des versements appelés.

En cas d'insuffisance de possesseurs de cinq actions pour la composition d'une Assemblée générale ordinaire ou extraordinaire, celle-ci peut être complétée par les actionnaires qui en possèdent moins de cinq en suivant l'ordre décroissant : chacun d'eux a droit à une voix.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets il est prélevé pour la formation des réserves, 20 % jusqu'à ce que la réserve atteigne 2 millions de francs, et ultérieurement 10 % jusqu'à ce qu'elle ait atteint 4 millions de francs. Au dessus de ce chiffre, le prélèvement de 10 % ne deviendra facultatif qu'autant que la réserve ne sera pas inférieure au cinquième des fonds affectés à la garantie des risques en cours.

Indépendamment de la réserve statutaire, l'assemblée générale peut décider la création de réserves spéciales.

Le surplus est à la disposition de l'Assemblée.

Service des coupons : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Labiche, Descamps, Levert, Bollaert, Mourlan, Poupinel, Tilloy, de Valroger, Defontaine.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	460	seul cours	27.000	17 »
1902	410	—	228.000	18 »
1903	400	—	169.000	18 »
1904	pas de cours		187.000	18 »
1905	pas de cours		186.000	18 »
1906	440	425	176.000	18 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Engagement des actionnaires.	2.250.000 »	Capital social	3.000.000 »
Immeubles	8.913.489 26	Réserves.	18.069.104 04
Valeurs françaises et étrangères.	7.041.347 66	Sinistres à terme fixe.	248.430 04
Cautionnements à l'étranger.	15.000 »	Sinistres à régler.	113.213 20
Placements hypothécaires	1.931.219 05	Rachats et assurances à régler;	112.997 65
Avances sur polices.	561.735 70	Soldes créditeurs des inspecteurs.	3.511 41
Valeur des nues-propriétés	2.095 »	Loyers reçus d'avance	715 90
Banquiers	213.112 77	Sommes dues aux assurés.	13.466 33
Primes à recouvrer	144.327 65	Dividendes dus.	60.556 »
Intérêts et loyers non recouvrés	236.935 53	Impôt sur le dividende.	2.250 »
Espèces en caisse.	122.381 46	Profits et Pertes	56.250 »
Soldes débiteurs des Agences.	267.500 49		
Divers	1.350 »		
	21.700.494 57		21.700.494 57

Le Secours

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 mars 1880, modifiée les 28 avril 1882, 9 juin 1894, 15 mai 1899 et 9 mai 1903.

Objet : L'assurance spéciale contre les accidents de chemins de fer et ceux de voyage par mer pouvant atteindre les personnes ;

2° L'assurance individuelle ou collective contre les accidents de toute nature pouvant atteindre les personnes et provenant de causes extérieures involontaires ;

3° L'assurance contre les accidents matériels de toute nature pouvant atteindre les objets ou les valeurs ;

4° L'assurance contre la perte des objets ou des valeurs pendant leur transport d'un lieu à un autre, et contre toutes les avaries que peut occasionner le transport ;

5° L'assurance contre les pertes de toute nature pouvant résulter de chômage par suite d'incendie, d'explosion ou de tous autres accidents ;

6° L'assurance de la responsabilité civile pouvant résulter de tous les accidents corporels et matériels ;

7° La réassurance des mêmes risques par voie de cession ou d'acceptation.

8° L'assurance de toutes les conséquences pécuniaires des accidents du travail, prévues par la loi du 9 avril 1898 ou toutes autres lois sur la matière.

Siège social : 15, rue des Pyramides.

Durée : 90 ans, du 8 mars 1880.

Capital social : à l'origine, 10 millions, divisé en 20.000 actions de 500 francs libérées du quart; par décision de l'Assemblée générale du 9 mai 1903, ce capital a été réduit à 6 millions, divisé en 20.000 actions de 300 francs, libérées du quart.

Les actions sont nominatives, leur transfert s'opère en vertu d'une inscription sur les registres de la Compagnie et par la remise de titres nouveaux extraits du registre à souche, lesquels sont signés par le directeur et un administrateur.

Conseil d'administration : neuf membres au plus et sept au moins, nommés pour six années et propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : Les actionnaires possédant au moins 5 actions depuis trois mois révolus font seuls partie de l'Assemblée, qui est tenue chaque année avant fin décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, prélèvements en faveur des réserves spéciales et fonds de prévoyance, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil, 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. D. Gand, E. Maneuvrier, V. de Sainte-Marie, Ed. Troplong, H. Gaillochet, C. Béchu, A. Béchu, J. Wallut.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er juillet 1898.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices	Dividendes
1902	180	165	163.000	5 »
1903	190	170	202.000	6 51
1904	170	142	199.000	6 51
1905	170	135	222.000	7 03
1906	190	180	198.000	7 29

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	4.500.000 »	Capital	6.000.000 »
Portefeuille	6.355.447 90	Assurances : montant des contrats souscrits	39.797.525 »
Valeurs en nantissement d'agents	89.299 35	Cautionnements d'agents	282.099 35
Caisse, Dépôts, Avances sur sinistres, etc	1.117.195 25	Réserves	6.971.502 97
rimes à recouvrer	906.988 25	Comptes courants	62.809 85
Avances sur commissions	283.726 89	Dividende	145.833 35
Commissions sur primes loi, payées d'avance	62.582 28	Prélèvements statutaires	2.314 80
Premier établissement	60.000 »	A reporter	1.679 60
Mobilier, matériel	1.000 »		
Portefeuille « Confiance » et « Secours »	39.887.525 »		
	53.263.764 92		53.263.764 92

Le Soleil-Sécurité Générale et Responsabilité Civile Réunis

COMPAGNIE D'ASSURANCES A PRIMES FIXES CONTRE LES ACCIDENTS

Société anonyme autorisée par décret du 11 novembre 1865, transformée les 11 avril et 18 mai 1876, modifiée les 3 juillet 1880 et 16 mai 1899.

Objet : 1° L'assurance contre les accidents corporels de toute nature, provenant d'une cause violente extérieure et involontaire ;

2° L'assurance de la responsabilité civile pouvant résulter d'accidents professionnels, causés à des ouvriers et employés ou à des tiers ;

3° L'assurance contre les accidents de chevaux et voitures ;
4° L'assurance contre les accidents et dégâts causés par les véhicules à traction mécanique ;
5° L'assurance des marchandises transportées par les véhicules assurés ;
6° La réassurance des mêmes risques par voie de cession ou d'acceptation.

Siège social : 23, rue Mogador, Paris.

Durée : 30 années du 18 mai 1876, prorogée de cinquante années jusqu'au 18 mai 1926.

Capital social : 10 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 500 francs libérées de 125 francs nominatives ; la négociation s'en opère par voie de transfert, et chaque mutation donne lieu à la délivrance d'un certificat nouveau.
Le cessionnaire doit être agréé par le Conseil d'administration.

Conseil d'administration : neuf membres nommés pour quatre ans, et propriétaires de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai. Une voix pour cinq actions, maximum dix voix.

Répartition des bénéfices : sur le bénéfice net, il est fait un prélèvement de 20 % pour former le fonds de réserve limité à 2 millions.
Sur le surplus, il est alloué aux actionnaires une somme représentant l'intérêt à 5 % l'an du capital versé.
L'excédent est réparti de la manière suivante : 1° 10 % au Conseil d'administration ; 2° 5 % au directeur ; 3° 5 % au personnel des employés ; 4° 80 % à la distribution d'un dividende aux actionnaires.

Service des coupons : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Ernest Caron, Léon Labbé, Albert Labouret, Léon Lefébure, Marcilhacy, Sohier, de Villiers.

Les actions de cette compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	565	510	767.000	27 »
1903	600	525	809.000	28 »
1904	575	530	822.000	29 »
1905	560	530	765.000	29 »
1906	660	630	815.000	30 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr	c.	PASSIF	fr.	c.
Actions : Capital non appelé	7.500.000	»	Actions : Capital social	10.000.000	»
Immeubles :			Réserve statutaire	2.000.000	»
7, cité d'Antin	247.255	85	Fonds de prévoyance	123.359	76
23, rue Mogador	657.421	60	Réserve pour éventualités	970.000	»
Rentes françaises 3 % (160.446)	5.612.406	75	Capitaux des rentes viagères et temporaires suivant Table R F 3 ½ %	125.449	70
Obligations de Chemins de fer français (7.150)	3.028.263	62	Réserve de révision	97.791	75
Rente Belge 3 %	149.739	80	Fonds de prévoyance du personnel	239.262	56
Espèces en caisse, Banque de France et banquiers	157.178	50	Intérêts et Dividendes arriérés	38.963	40
Nues propriétés de 826 francs de rente 3 %	8.652	40	Cautionnements des Agents	295.459	»
Effets à recevoir	378	20	Rentiers : arrérages échus à ce jour	12.531	50
Quittances à encaisser	22.840	05	Commissions à payer	12.100	45
Compte général des Agences	67.124	57	Primes précomptées	626.824	»
Intérêts acquis au 31 décembre 1906	77.818	80	Provisions des assurés	723.529	55
Avances à l'Etat (Impôt sur dividendes 1906)	13.920	»	Comptes courants divers	384.799	03
			Sinistres restant à régler	1.118.205	90
			Solde du compte de Profits et Pertes	764.732	54
	17.543.000	14		17.543.000	14

DEUTSCHE BANK

Capital : **200** millions de Marks — Réserves : **100** millions de Marks

Dividendes distribués 1897-1906 : 10, 10 1/2, 11, 11, 11, 11, 11, 12, 12, 12 %

SIÈGE SOCIAL :

BERLIN, W. Behrenstrasse, 9-13

SUCCURSALES :

Augsbourg, Brême, Dresde, Francfort-s/-Mein, Hambourg Leipzig, Meissen, Munich, Nuremberg, Wiesbade, Londres.

COMPTES COURANTS -- DÉPOTS D'ARGENT A VUE OU A TERME.

Ordres de Bourse sur les Marchés allemands et étrangers.

AVANCES SUR TITRES.

Garantie contre les risques de remboursement.

DÉPOTS DE TITRES.

ACHAT & VENTE DE LETTRES DE CHANGE & DE CHÈQUES.

Paiements et émission
de lettres de crédit sur tous les pays.

LOCATION DE COFFRES-FORTS.

Tous les détails relatifs aux conditions d'ouverture de comptes, etc., seront communiqués sur demande.

AGENCE FOURNIER

FONDÉE EN 1879

Société Anonyme au Capital de 1.500.000 Francs

SIÈGE SOCIAL A PARIS, 1, rue de la Bourse

TÉLÉPHONES : 102-20 108-46 107-47

101-35, 101-36, 102-43, 106-51, 107-55, 111-86, 108-41, 147-06

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dupuy-Dutemps, ancien Ministre des Travaux Publics, Président;
Diemer, ancien Notaire ;
Mabilleau (Léopold), O. ✻, M. C[t] de l'Institut, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité.
Saint-Germain, Président du Conseil d'administration de l'Office colonial, membre du Conseil supérieur des Colonies.

Directeur général : **Armand MAYER**, ✻.

L'**Agence Fournier** compte parmi les premières agences politiques françaises; grâce à ses succursales à l'Etranger et ses nombreuses agences en province, elle donne des nouvelles aux journaux qui sont abonnés à ses divers services : téléphone, télégraphe, rédaction d'articles politiques ou littéraires, romans clichés ou non.

L'**Agence Fournier**, qui est la plus ancienne agence financière française, a des correspondants particuliers sur toutes les places financières de l'Etranger, ce qui lui a permis d'établir des *services spéciaux pour la Bourse, les Agents de change, Banquiers et Capitalistes*.

DÉPÊCHES POUR LA PROVINCE & L'ÉTRANGER

Le matin à 7 heures, l'AGENCE FOURNIER expédie une dépêche dite d'*Avant-Bourse*, donnant en peu de mots les nouvelles connues le matin. Ce service convient aux Agents de Change, Banquiers de province, etc., et leur permet d'envoyer leurs ordres pour l'ouverture de la Bourse de Paris ou de Lyon.

Prix de ce Service Télégraphique : 0 fr. 10 c. le mot ou à forfait

Dans la journée et la soirée, dépêches aux Banques, Cafés, Cercles, etc.

Prix de ce Service Télégraphique : 0 fr. 10 c. le mot ou à forfait

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES POUR LES JOURNAUX

Prix à forfait

TRANSPORT DE LETTRES AUX GARES

Dernier départ 7 h. 45

5 centimes par lettre. — Abonnements mensuels à forfait

E. DESFOSSÉS

ET

FABRE Frères

Editeurs du **Cours de la Banque et de la Bourse** (Cote Desfossés)

PARAISSANT SUR DOUZE PAGES TOUS LES JOURS

42, rue Notre-Dame des Victoires

PARIS

Téléphone : 126-04

Adresse Télégraphique :

DESFOSSÉS-BOURSE-PARIS

Exécution des Ordres de Bourse au comptant et à terme sur toutes les places françaises et étrangères.

Services gratuits pour les Clients

Renseignements financiers sur toutes Valeurs françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.

Encaissement de coupons et titres amortis.

Souscriptions à tous emprunts ou émissions.

Garde de Titres en dépôt.

Abonnement gratuit au *Cours de la Banque et de la Bourse*, pendant l'année, à tout client ayant payé cent francs de courtage pour ses opérations.

BANQUES

ET

SOCIÉTÉS DE CRÉDIT

Banque de Commerce de l'Azoff-Don

Société anonyme russe constituée suivant statuts approuvés par l'Empereur de Russie, le 12/24 juin 1871, modifié les 24 août 1884, 17 mai 1885, 12 juin 1889, 24 novembre 1898, 4 mai 1899, 9 juin 1900, 12 juin 1903, 16 août 1903, 5 décembre 1905 et 26 mai 1906.

Objet : escompte de tous effets de commerce ; avances sur titres, sur métaux précieux, marchandises, warrants, connaissements, etc.; toutes opérations courantes de banque et de change en Russie et à l'étranger ; achats et ventes de titres pour comptes de la Banque ou de tiers ; ventes de marchandises à commission ; participations à tous emprunts de l'Etat, de villes ou de sociétés ; dépôts à terme ou à vue, dépôts en comptes courants, etc.

Durée : illimitée.

Siège social : à St-Pétersbourg.

Capital social : à l'origine, 3.000.000 de roubles, divisé en 12.000 actions de 250 roubles chacune, réduit aux termes de l'arrêté émis par le Conseil de l'Empire et sanctionné par l'Empereur en date du 13 juin 1883, à 2.000.000 de roubles, par l'amortissement de 4.000 actions au moyen de l'échange de 12.000 actions contre 8.000 actions émises au même prix nominal de 250 roubles, et porté, par de nouvelles émissions, à 15.000.000 de roubles, représenté par 60.000 actions de 250 roubles chacune.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril. Une voix par 25 actions, deux voix par 75 actions, trois voix par 150 actions, quatre voix par 250 actions, cinq voix par 400 actions et au-dessus.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve. L'excédent, lorsqu'il ne dépasse pas 8 % du capital de fondation, est réparti entièrement aux actions à titre de dividende ; lorsque l'excédent dépasse 8 %, 12 % du surplus sont répartis comme gratification entre les employés. L'assemblée générale décide de la répartition des 88 % restant.

Service financier : Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

ADMINISTRATEURS

MM. V. P. Parkhow, V. A. Vredensky A. A. Hamburger, P. G. Solodoomkoow, J. J. Djangarow, E. N. Alafouzow,

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 8 novembre 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes %	Dividendes roubles
			roubles		
1903	»	»	1.371.000	16	40
1904	»	»	1.698.000	16	40
1905	»	»	1.773.000	16	40
1906	1570	1480	2.198.000	16	40

BILAN AU 1er JANVIER 1907

ACTIF	roubles	
Caisse et Banques.	8.049.174	96
Escompte d'effets, de coupons et de titres amortis.	41.649.469	21
Avances contre nantissements de fonds publics	2.640.800	80
Avances contre nantissements de marchandises	4.345.988	77
Comptes spéciaux nantis . . .	27.285.618	70
Fonds publics appartenant à la Banque.	8.867.907	37
Traites sur l'Etranger et monnaies étrangères	227.441	42
Correspondants.	19.049.025	89
Effets remis à l'encaissement.	4.295.659	58
Compte du Siège social avec les Succursales.	15.011.088	40
Effets en souffrance évalués à 1 rouble chacun	3.420	»
Immeubles et installations . .	2.503.743	20
Portefeuille d'effets en commission.	14.062.056	15
Sommes transitoires	1.680.730	26
	149.672.124	71

PASSIF	roubles	
Capital social 60.000 actions .	15.000.000	»
Capital de réserve ordinaire .	7.500.000	»
— — spécial. . .	1.450.000	»
Fonds d'amortissement des immeubles	394.219	28
Comptes courants avec service de chèques.	54.749.829	33
Dépôts à vue et à termes fixes.	10.032.185	51
Réescompte et comptes spéciaux à la Banque de l'Etat.	763.634	33
Correspondants.	17.924.654	19
Effets reçus à l'encaissement .	18.357.715	73
Comptes des Succursales avec le Siège social	15.011.088	40
Impôt sur comptes courants et spéciaux	151.065	44
Intérêts à payer sur dépôts . .	217.957	38
Intérêts perçus en faveur de l'exercice 1907	849.164	46
Sommes transitoires	4.825.165	42
Dividende non prélevé	6.970	»
Reliquat des bénéfices des années précédentes	250.000	»
Bénéfice net de l'exercice 1906.	2.198.475	24
	149.672,124	71

Banque Centrale Française

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 décembre 1905.

Objet : faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, en France et à l'étranger, toutes opérations de banque, d'escomptes, d'avances, de crédit et de commissions, toutes souscriptions, soumissions et émissions et généralement toutes les opé-

rations, sans exception, financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières, des maisons de banque et des établissements de crédit ; et de faire également, notamment sous forme de fondation de Sociétés, toutes opérations et entreprises pouvant intéresser l'industrie, le commerce ou la banque, ou s'y rattachant directement ou indirectement.

Siège social : 15, rue du Helder, Paris.

Durée : 30 ans, à compter du 16 décembre 1905.

Capital social : 3 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 250 francs chacune.

Il existe également 3.000 parts de fondateur, sans désignation de valeur nominale, remises aux souscripteurs primitifs, à raison d'une part pour quatre actions souscrites.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres nommés pour 6 ans et propriétaires chacun d'au moins 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres sept jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt aux actions sur leur montant versé. Sur le surplus, et sauf prélèvements pour réserves spéciales, 70 % à toutes les actions, 10 % au Conseil et 20 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Voirin, B. Van Veerssen, L. de Montreuil.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1907.

Années	Bénéfices	DIVIDENDES par action	DIVIDENDES par part
1906	620.000	25	25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse et dans les banques	4.622.270 19	Capital	3.000.000 »
Portefeuille	5.240 »	Comptes courants créditeurs	1.059.170 »
Frais de premier établissement	43.524 80	Bénéfices nets de l'exercice 1905-1906	619.795 54
Comptes courants débiteurs	7.930 55		
	4.678.965 54		4.678.965 54

Banque Franco-Espagnole

(El Banco Franco-Español)

Société anonyme espagnole, constituée le 10 juillet 1906.

Objet : la réalisation de toutes opérations propres aux banques de placements de fonds et valeurs mobilières, par émission publique ou autrement ; celles des banques de crédit, de reports et d'escompte, ainsi que la promotion et l'organisation de toutes sortes d'entreprises commerciales, industrielles, agricoles, de travaux publics, mobilières, financières et autres d'une nature analogue. La Banque, en un mot, pourra faire toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : Carrera de San Geronimo, 45 et 47, à Madrid.
Succursale à Paris, 1, rue Saint-Georges.

Durée : 99 ans.

Capital social : 20 millions de pesetas, payables et remboursables en or. Il est représenté par 80.000 actions de 250 pesetas-or chacune, sur lesquelles 20.000 ont été émises et entièrement libérées, du 22 au 30 octobre 1906, au pair de 250 pesetas-or (250 fr.). Les 60.000 actions restantes demeurent à la souche et seront émises au fur et à mesure des besoins de la Société.

Il a été créé, en outre, 800 parts de fondateur, sans désignation de valeur nominale, remises au groupe financier qui a souscrit le premier capital émis par la Société.

Conseil d'administration : 5 à 20 membres, propriétaires de 100 actions ou de 4 parts de fondateur.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant le 1er novembre ; une voix par 50 actions. Dépôt des titres, 8 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt aux actions. Sur l'excédent, 10 % au Conseil d'administration, 25 % aux parts et le reste aux actions.

Service financier : à Paris, à la Succursale et à la Société Générale de Crédit Minier et Industriel, 1, rue Saint-Georges.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Mellado, A. Charet de la Frémoire, H. Rochette, A.-G. Besadá, R. Gasset y Chinchilla, F. Javier Ygarte y Pages, de Nerva, Rozpide Beriz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 novembre 1906.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas
1906	267	255

Banque Générale Française

Société anonyme française définitivement constituée le 28 décembre 1904, modifiée les 21 mai 1906 et 29 avril 1907.

Objet : Toutes opérations de banque, de crédit, de commission avec toutes personnes, sociétés, administrations publiques, villes, administrateurs, Etats, et toutes autres personnes ; toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières ou mobilières; toutes entreprises de travaux publics de transports ; toutes recherches, applications et exploitations des forces naturelles et de l'énergie électrique, ainsi que tous produits miniers agricoles et forestiers; la publication du journal « Le Moniteur des Capitalistes et des Rentiers », la création, l'acquisition, l'exploitation, la location et la vente de tous organes de la presse financière ou politique, la prise à ferme de la publicité de tous journaux, toutes entreprises de publicité financière.

Siège social : 9, rue Pillet-Will, Paris.

Capital social : à l'origine, 2 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 250 francs chacune ; sur ce nombre 4.000, entièrement libérées, ont été attribuées au liquidateur de la Banque Générale Française, en raison de ses apports.

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 mai 1906, le capital a été porté à 4 millions en août 1906 par l'émission de 8.000 actions nouvelles de 250 francs.

L'Assemblée générale extraordinaire du 29 avril 1907 a autorisé le Conseil à augmenter le capital social jusqu'à concurrence de 8 millions de francs pour le porter à 12 millions. En mai 1907, le capital a été porté à 10 millions de francs par l'émission de 24.000 actions nouvelles de 250 francs, souscrites à 260 francs.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires chacun de 100 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix pour 10 actions, maximum 200 voix ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant versé sur les actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration ; 10 % au personnel ; 80 % aux actionnaires. Toutefois, sur ces 80 %, l'Assemblée générale pourra sur la proposition du Conseil d'administration, décider un certain prélèvement, destiné à la création d'un fonds de prévoyance ou d'une réserve extraordinaire.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ferré de Perroux, Léon Germot, William Guinet, François Lutscher, A. Beauvois-Devaux, C. Desrousseaux, R. Demmé.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 février 1906.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	314.000	21 50
1906	295	260	511.000	22 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr,	c.
Apports (reprise de la clientèle et du journal)	900.000	»	Capital	1.000.000	»
Actionnaires	1.232.875	»	Réserve légale	8.214	56
Caisses	756.400	42	Agents de change et banquiers.	497.880	10
Dépôts dans les banques.	399.496	99	Créditeurs divers	864.902	72
Coupons à encaisser.	52.039	51	Participations.	662.535	50
Portefeuille.	837.556	30	Réserve spéciale	40.000	»
Effets à recevoir.	52.718	45	Profits et pertes.	510.987	15
Prêts sur titres.	64.046	35			
Participations.	1.099.308	50			
Agents de change et banquiers.	155.000	»			
Débiteurs divers.	976.500	42			
Loyers d'avance.	38.950	»			
Mobilier et matériel.	2.492	85			
Frais d'augmentation de capital	13.390	»			
Impôt sur le revenu.	3.378	25			
Droits de transmission	366	66			
	6.584.520	03		6.584.520	03

Banque Nationale de Grèce

OBLIGATIONS 4 0/0

INTÉRÊT RÉDUIT A 3 0/0

Emprunt de 72.716.400 francs, divisé en 181.791 obligations de 400 francs 4 %, émises le 1/13 juillet 1880.

Intérêt : 12 francs par an payables par moitié, soit 6 francs le 1/13 janvier et le 1/13 juillet de chaque année.

Amortissement : en 40 années, par voie de tirage au sort.

Trois tirages par an, les 1er janvier, avril et juillet.

En janvier, 1 obligation à 100.000, 1 à 10.000, 2 à 2.500, et 5 à 1.000 francs.

En avril et juillet, 1 obligation à 70.000, 1 à 10.000, 2 à 2.500 et 5 à 1.000 francs.

En outre il est remboursé, en avril et juillet, un certain nombre, croissant d'année en année, d'obligations à 400 francs.

Depuis 1900, un quatrième tirage se fait le 1er octobre de chaque année et cela pendant une période de 10 années consécutives. Dans ce tirage, les neuf premiers numéros sortants gagnent ensemble pour cent mille francs de lots. Ce tirage a été ajouté pour dédommager les obligataires de la diminution de l'intérêt.

Les titres sortis aux tirages de janvier et avril sont remboursables le 15 juin, et ceux sortis au tirage de juillet le 15 décembre.

NOTA. — Le montant de cet emprunt doit être exclusivement employé à des prêts hypothécaires en Grèce.

Service des coupons : à Athènes. Service officieux, à Paris : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Les titres doivent être livrés timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	400	»	plus bas,	380	»
1902	—	430	»	—	395	»
1903	—	441	»	—	415	»
1904	—	455	»	—	425	»
1905	—	450	»	—	422	50
1906		450	»	—	420	»

Banque Nationale d'Haïti

Société anonyme française constituée le 12 mai 1881, modifiée par délibération du 9 août 1894.

Capital : dix millions de francs.

Siège social : à Paris, 66, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : expirant le 12 mai 1931, en même temps que la concession accordée par le gouvernement d'Haïti.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Pour plus de détails voir l'*Annuaire des valeurs admises à la cote officielle de la Bourse de Paris*, les actions de cette Société étant inscrites à la cote officielle.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Ewald, A. Chabert, M. Kahn, Weber de Treuenfels, E. P. Simmonds, C. de Montferrand, R. Lehideux, F. A. Hermann, G. de la Fontaine.

PARTS BÉNÉFICIAIRES.

Création lors de la constitution, de 6.000 parts bénéficiaires dont le nombre ne pourra jamais être augmenté, remises à la Société de Crédit Industriel et Commercial en représentation de l'apport de la concession du privilège de la Banque d'Etat résultant de la loi haïtienne du 10 septembre 1880.

Ces parts ont seulement droit à un prélèvement dans les bénéfices, selon les termes de répartition ci-après: 5 % à la réserve légale jusqu'à concurrence du dixième du capital ; au maximum 6 % du montant versé sur les actions; sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde restant : 25 % aux parts bénéficiaires et 75 % aux actionnaires.

Toutefois, avant ces deux dernières répartitions, l'Assemblée pourra prélever, pour la création d'un fonds de prévoyance, une somme ne pouvant dépasser, dans aucun cas, le cinquième des bénéfices restant disponibles. Les titres doivent se livrer timbrés.

Service des coupons : au Crédit Industriel et Commercial.

Les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 mars 1899.

Années	COURS DES PARTS plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Répartitions aux parts
1901	238	190	941.000	16 50
1902	240	155	914.000	16 50
1903	275	100	663.000	10 »
1904	160	125	619.000	8 50
1905	250	120	187.000	»
1906	132	65	315.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	5.000.000	»	Capital social	10.000.000	»
Caisse et Banques :			Réserve statutaire	1.000.000	»
Paris	806.578	65	Réserve spéciale	65.439	74
Port-au-Prince, Succursales et Agences	2.745.605	26	Fonds de prévoyance	2.248.532	71
Portefeuille :			Réescompte et Provision sur opérations en cours	220.000	»
Paris	3.675.883	23	Immeubles. — Valeur amortie.	425.000	»
Port-au-Prince	89.149	45	Effets à payer	169.616	33
Valeurs mobilières	2.377.126	90	Gouvernement d'Haïti	32.502	35
Reports sur titres	1.843.375	»	Créditeurs :		
Avances sur garanties	2.187.046	49	Paris	2.839.271	04
Immeubles à Port-au-Prince	530.315	85	Port-au-Prince, Succursales et Agences	2.725.042	95
Participations dans Affaires diverses	72.105	52	Compte de change	1.394.057	60
Gouvernement d'Haïti :			Profits et pertes	314.951	18
Avance statutaire	1.500.000	»			
Avances et Valeurs diverses	340.283	68			
Débiteurs :					
Paris	35.305	51			
Port-au-Prince, Succursales et Agences	207.047	25			
Avance pour impôt sur le revenu et droits de transmission	24.591	11			
	21.434.413	90		21.434.413	90

Banque Heuet et Cie

Société française en commandite par actions, sous la raison sociale Heuet et Cie, définitivement constituée le 28 juin 1905.

Objet : Toutes les opérations de banque, spécialement celles d'escompte.

Siège social : à Montreuil-sous-Bois (Seine), 19, rue du Pré.

Durée : 30 ans, du 1er juillet 1905.

Capital social : à l'origine, 120.000 francs, divisé en 1.200 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 200 actions ont été attribuées à MM. Heuet et Decambos, en rémunération de leurs apports. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 1906, les Gérants ont été autorisés à augmenter en plusieurs fois le capital social jusqu'à concurrence de 10 millions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Gérants : MM. Heuet et Decambos, qui ont, chacun, la signature sociale.

Assemblée générale : dans la première quinzaine d'avril ; autant de voix que d'actions, sans limite maximum ; dépôt dix jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme suffisante pour amortir le fonds de commerce en 20 ans ; 5 % du capital versé sur les actions ; éventuellement, un prélèvement au profit du fonds de prévoyance. Sur le surplus : 50 % aux actionnaires ; 25 % aux gérants ; 20 % aux parts bénéficiaires, attribuées, au nombre de mille, à MM. Heuet et Decambos, fondateurs ; 5 % au Conseil de surveillance.

Service des titres : au siège social.

RÉPARTITIONS

Actions : 7 francs payés le 1er août 1906 ; 5 francs payés le 1er juin 1907 ; 5 francs payés le 25 août 1907.

Parts : 0 fr. 96 payés le 1er août 1906 ; 2 fr. 40 payés le 1er juin 1907 ; 3 fr. payés le 25 août 1907.

Les actions de cette Société sont inscrites à la ***Cote Desfossés***, au comptant, depuis le 19 septembre 1905 et les parts de fondateur depuis le 27 septembre 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1905	120	108	»	»
1906	135	25	443	100

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce.	Mémoire	Capital social.	120.000 »
Frais de constitution	Mémoire	Réserve légale.	1.690 15
— de 1er établissement. . .	4.000 »	Bons de caisse 6 %.	65.000 »
Portefeuille titres.	93.393 60	— 5 %.	800 »
— effets	14.226 80	Souscriptions, augmentation du capital social	15.000 »
Participations financières. . .	20.400 »	Impôts perçus pour l'Etat. . .	12 »
Comptes-courants	82.166 56	Profits et pertes, report. . . .	38 41
Correspondants.	2.444 27	Profits et pertes exercice 1906.	20.372 51
Caisse, banques	5.785 06		
Loyers d'avance	325 »		
Impôt sur le revenu	171 78		
	222.913 07		222.913 07

Banque Nationale du Mexique

Société anonyme mexicaine autorisée par la loi du 16 novembre 1881, constituée en janvier 1882, modifiée les 19 mai 1884, 27 juin 1903 et 6 octobre 1905.

Objet : L'exploitation des droits accordés à la Société par le contrat de concession, pour une période de 50 ans, du 31 mai 1884 au 31 mai 1934, et en général l'exécution soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, soit en association, de toutes opérations commerciales et financières.

Durée : 50 ans, du 31 mai 1884.

Siège social : à Mexico ; bureau à Paris, 73, boulevard Haussmann.

Capital social : à l'origine, 8 millions de piastres, divisé en 80.000 actions de 100 piastres; porté le 19 mai 1884 à 20 millions de piastres par la création de 120.000 actions nouvelles; puis à 26 millions de piastres, par la création de 60.000 actions nouvelles; enfin à 32 millions de piastres, en octobre 1905, par la création de 60.000 actions nouvelles de 100 piastres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai. Une voix par 20 actions; dépôt à Paris 10 jours avant la réunion.

Conseil d'administration : 15 membres, siégeant à Mexico; 5 membres résidant à Paris. Les uns et les autres nommés pour 3 ans, et propriétaires de 200 actions.

Répartition des bénéfices : 6 % du montant libéré des actions ; 10 %

à la réserve. Après prélèvement en faveur des fonds de prévoyance. sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration; 15 % aux parts de fondateur, 75 % aux actions.

Il est à noter que, par suite du retrait des trois quarts environ des parts de fondateur, la répartition des bénéfices se fait sur de nouvelles bases proportionnelles.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.
Les titres doivent se livrer timbrés.

PARTS DE FONDATEUR

Il a été créé 30.000 parts de fondateur, aux porteurs desquelles a été accordée, jusqu'au 30 juin 1905, la faculté de les échanger à raison de 4 parts contre 3 actions nouvelles, créées en 1903. Cette faculté a été prorogée provisoirement.

Ces parts de fondateur sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 novembre 1890.

Années	Cours des parts plus haut	Cours des parts plus bas	Bénéfices nets	Dividendes aux parts
1901	472 50	410 »	$ 4.562.000	12.33
1902	490 »	365 »	4.653.000	13.33
1903	537 50	390 »	5.836.000	21.12
1904	950 »	515 »	5.499.000	13. »
1905	940 »	637 50	5.885.000	13. »
1906	810 »	697 »	8.014.000	15. »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF		PASSIF	
Immeubles . . . . . $	1.783.412 98	Capital . . . . . $	32.000.000 »
Encaisse	23.604.634 61	Billets en circulation	36.123.061 »
Portefeuille	49.211.446 29	Fonds de réserve et prévision.	25.992.113 40
Prêts sur nantissements . . .	57.651.041 30	Dépôts judiciaires	793.747 44
Frais d'installation	186.484 89	Effets à payer	986.664 87
Mobilier	252.697 15	Réescompte	1.151.458 07
Débiteurs (comptes)	113.865.318 38	Retenues sur créances douteuses	890.371 84
Actions à émettre	1.330.056 »	Coupons impayés	60.693 35
		Fonds de secours pour les employés	39.938 90
		Créditeurs (comptes)	141.832.896 91
		Profits et Pertes	8.014.145 82
	247.885.091 60		247.885.091 60

Banco del Peru y Londres

(Banque du Pérou et de Londres)

Société anonyme péruvienne, définitivement constituée le 1er juillet 1897 et modifiée les 11 février 1899, 26 décembre 1906 et 18 mars 1907.

Cette Société provient de la fusion de la « London Bank of Mexico et South America Limited », fondée en 1863, et du « Banco del Callao », fondée en 1877.

Objet : recevoir des fonds à vue et à échéance fixe, avec ou sans intérêts ; escompter traites, mandats et autres valeurs analogues ; ouvrir des comptes courants et leur faire des avances ; consentir prêts ou avances sur gages commerciaux ; se charger de tous recouvrements et paiements pour le compte de tiers ; acheter et vendre pour son compte ou pour le compte de tiers des espèces métalliques, effets publics, particuliers et commerciaux, etc.

Siège social : Lima (Pérou).

Durée : 99 ans, du 1er juin 1897.

Capital social : fixé primitivement à £p. 200.000 divisé en 20.000 actions de £p. 10 chacune (ou 250 francs), porté, suivant décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 1906, à 500.000 livres péruviennes or, ou 12 millions 500.000 francs, divisé en 50.000 actions de £p. 10 chacune, nos 1 à 50.000.

Conseil d'administration : 9 membres propriétaires de 50 actions et nommés pour 3 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février et en août : une voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % au Conseil d'administration et 95 % aux actionnaires.

Pour compléter le fonds de réserve dans le cas où il subirait une diminution, ou pour l'augmenter, dans le cas où les actionnaires en décideraient ainsi, il sera fait semestriellement dans ce but un prélèvement qui ne sera pas moindre de 5 % des bénéfices.

Service financier : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 9, rue Boudreau, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Arenas, R. Angus Clay, L. Delaude, O. Besançon, E. F. Ayulo, R. de Saint-Seine, F. G. Piaggio, A. Falcon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 juillet 1907.

Années	Bénéfices nets	Dividendes
1901	£ p. 46.018	fr. 35 »
1902	57.423	35 »
1903	67.853	37 50
1904	57.918	37 50
1905	49.315	37 50
1906	54.465	42 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Caisse	289.777.190	Comptes courants et dépôts à vue	951.618.445
Portefeuille	1.144.678.826	Dépôts à échéance	652.722.986
Comptes courants	455.995.668	Acceptations	75.791.814
Succursales : Solde débiteur	75.680.801	Section hypothécaire	13.180.124
Immeubles et mobiliers	63.343.667	Capital versé	200.000.000
Caisse de dépôts et consignations. Solde débiteur	40.000 000	Fonds de réserve :	
Valeurs à recouvrer	379.816.221	Général	100.000
		De la section hypothécaire	3.000
		Dividendes échus	11.700
		Escomptes de documents venant à échéance postérieurement au 31 décembre 1906	7.944.152
		Profits et pertes	65 206.941
		Valeurs à recouvrer	379.816.221
£ p.	2.449.292.373	£ p.	2.449.292.373

Banque privée, industrielle, commerciale, coloniale, Lyon-Marseille

Société anonyme française formée par acte du 21 février 1898, modifiée par actes des 26 février et 2 avril 1898.

Objet : l'étude de toutes affaires commerciales, industrielles, mobilières et immobilières ; la création de toutes Sociétés commerciales ou civiles, avec ou sans le concours de tiers ; l'obtention et au besoin l'achat de toutes concessions, leur exploitation directe ou en Société ; la participation dans toutes affaires industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières ; l'escompte de tous effets de commerce; l'avance en comptes courants sur effets

publics, actions, obligations et toutes valeurs pouvant donner lieu à un nantissement; l'emploi de fonds au moyen de reports; en général toutes les opérations de banque.

Durée : cinquante ans.

Siège social : à Lyon, 41, rue l'Hôtel-de-Ville ; bureaux à Paris, 26, rue Laffitte.

Capital social : à l'origine 4 millions. Suivant décisions d'Assemblées générales des 26 février et 2 avril 1898, par suite de la fusion avec le Comptoir Lyonnais, le capital a été augmenté de 6 millions. Par décision d'Assemblée générale extraordinaire du 5 juillet 1906, il a été porté de 10 à 20 millions de francs. Il est divisé en 40.000 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : sept membres au moins et douze membres au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par action ; maximum vingt voix ; dépôt des titres quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % comme intérêt aux actions. Sur le surplus : 20 % au Conseil d'administration, 80 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Longin, A. Poniatowski, F. Vial, F. Jacquier, A. Muranyi, U. Pila, L. Robin, Aug. Rondel, L. Pradel, R. Frachon, A. D. de Marez-Cyens, de Taubé.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 mars 1898.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	470 »	390	584.000	20 »
1902	435 »	400	607.000	20 »
1903	436 »	406	610.000	20 »
1904	456 50	424	651.000	20 »
1905	472 »	452	703.000	22 50
1906	515 »	467	803.000	25 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse et en banque.	2.578.462 34	Capital.	20.000.000 »
Portefeuille (effets de commerce)	22.355.734 79	Réserve légale	283.686 03
Coupons à encaisser.	310.192 90	Réserve facultative	817.307 94
Correspondants banquiers. . .	8.622.234 20	Acceptations	7.530.921 65
Reports	3.791.439 63	Dépôts et comptes courants. .	35.928.842 83
Avances sur titres	815.225 98	Dépots à échéance	2.510.185 »
Avances sur marchandises et sur garanties.	4.520.328 03	Correspondants et banquiers.	1.805.062 09
Débiteurs par acceptations . .	5.052.290 12	Réescompte du portefeuille. .	59.778 10
Comptes courants clients . . .	9.873.154 06	Comptes d'ordre	928.563 83
Actions et obligations.	3.136.290 63	Profits et Pertes :	
Mobilier et installation du siège et des agences et frais d'augmentation de capital	1.191.705 77	Réserve pour amortissement du compte Mobilier, Installations et Augmentation du capital	100.000 »
Comptes d'ordre	1.342.575 76	Bénéfice 1906.	802.536 74
Actionnaires (versements non appelés)	6.977.250 »		
	70.766.884 21		70.766.884 21

Banque de Salonique

Société anonyme ottomane, formée en 1888.

Objet : Souscrire ou contracter avec le Gouvernement Impérial ou toute autre administration officielle de l'Empire Ottoman, Corporations des provinces, Administrations municipales, Sociétés diverses et autres personnes, des emprunts temporaires ou autres, intérieurs ou extérieurs.

Emettre ou escompter des lettres de change et chèques, faire et entreprendre toute affaire de Banque, de commerce, d'industrie, de commission, faire des ventes et achats effectifs de fonds publics, vendre et acheter des marchandises et généralement faire toutes les opérations qui rentrent dans les attributions d'une Société de Banque, de Crédit ou de Commerce, à l'exception de celles qui, comme l'émission de banknotes, sont accordées et attribuées par des concessions spéciales.

Créer, participer ou commanditer tous établissements industriels, commerciaux et financiers, ou toute sorte d'entreprises de chemins de fer, de navigation, routes, canaux, fabriques, mines, docks, et

généralement toute autre entreprise industrielle, commerciale ou d'utilité publique.

Régir ou affermer toutes espèces de contributions, telles que dîmes ou autres et toutes entreprises de travaux publics.

Siège social : à Salonique. Succursales à Constantinople, Smyrne, Cavalla, Monastir, Alexandrie, Caire.

Capital social : originairement de 2.000.000 de francs, successivement porté à 4.000.000, à 5.000.000, à 6.000.000, puis en février 1906 à 8.000.000, divisé en 80.000 cinquièmes d'actions d'un capital nominal de 100 francs l'un.

Conseil d'administration de douze membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Répartition des bénéfices : d'abord l'intérêt au taux de 5 % l'an sur le capital versé. Ensuite, sur le surplus, 10 % au fonds de réserve, 10 % au Conseil d'administration, 5 % au personnel, 10 % aux fondateurs. Le solde est attribué aux actionnaires, sauf déduction de la somme à porter à un fonds de réserve spécial et du solde à reporter à l'année suivante.

Service financier à Paris, à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. le baron de Bourgoing, E. Allatini, Hans Schuschny, M. Koritschoner, J. Misrachi, L. Allatini, Periclès Hadji Lazzaro, J. Stadnicki, Is. Fernandez, E. Salem, A. Misrachi.

Les actions de cette Société (cinquièmes) sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 juillet 1904, et, à terme, depuis le 12 novembre 1904.

Exercices	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes par cinquième d'action
1901	»	»	472.000	8
1902	»	»	506.000	9
1903	»	»	536.000	9
1904	185 »	160	580.000	10
1905	203 50	165	693.000	10
1906	196 »	170	951.000	10

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS R.F.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse	2.346.898	»	Capital	8.000.000	»
Portefeuille	4.525.202	»	Fonds de réserve ordinaire	1.600.000	»
Immeubles	157.495	60	Fonds de réserve extraordinaire	2.100.000	»
Actions et Fonds publics	300.851	45	Compte de dépôts	11.151.900	65
Mobilier	49.177	76	Créditeurs en comptes courants	23.097.838	65
Avances sur titres, effets de commerce et garanties diverses	8.173.949	10	Caisse de pensions et de retraites	387.431	40
Avances sur marchandises	4.337.773	»	Effets à payer	228.548	55
Débiteurs en comptes courants	20.637.966	65	Comptes d'ordre	117.040	»
Comptes de banque à l'étranger	1.771.233	»	Bénéfices nets	1.090.687	65
Succursales Egypte	5.472.900	40			
	47.773.446	90		47.773.446	90

Banque de Yucatan

(Banco Yucateco)

Société mexicaine, fondée en 1889, modifiée en 1897.

Objet : Emettre des billets payables en espèces, au pair, à vue ou au porteur ; tirer des lettres de change, quittances, chèques ou mandats à ordre, payables dans la République ou à l'étranger, etc.

Siège social : à Mérida, province de Yucatan (Mexique).

Durée : 30 ans, du 19 mars 1897.

Capital social : à l'origine, de 700.000 piastres ; actuellement de 12 millions de piastres, divisé en 120.000 actions de 100 piastres chacune.

Il existe en outre 700 parts de fondateur.

Conseil d'administration : composé d'un président, d'un secrétaire et de trois membres, possédant chacun 200 actions au moins. Cinq administrateurs suppléants sont également élus.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février ; 1 voix par action, maximum le quart du total des actions représentées. Dépôt des titres trois jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve ; 6 % d'intérêt aux actions ; 6 % au Conseil et aux Commissaires. Sur le surplus, on prélèvera ce qui revient comme bénéfice au capital primitif de 700.000 piastres et, de cette somme, on défalque 30 % pour les appliquer aux parts de fondateur. Le solde est ensuite réparti aux actions.

Service financier : à Paris, à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. R.-G. Canton, J. Bernunza, L.-S. Carranza, N. Escalante Péon, R. Suarez.

Suppléants : MM. R. Péon, E. Péon, A. Portuondo, D. Evia, J.-V. Castillo, P. Contreras.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 6 août 1906 et au comptant depuis le 10 septembre 1906.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	$ 530.524	12 ½ %
1902	»	»	873.498	13
1903	»	»	1.216.697	13 ½
1904	»	»	1.126.815	12
1905	»	»	1.325.972	14
1906	525	478	1.415.494	12

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	piastres	PASSIF	piastres
Caisse	2.148.653 34	Capital versé	12.000.000 »
Billets à ordre en cours	11.002.089 82	Billets en circulation	2.803.965 »
Prêts sur nantissement	3.999.208 12	Comptes créditeurs	8.217.982 48
Prêts sur hypothèques	503.714 36	Dépôts confidentiels	9.106 96
Comptes débiteurs	8.458.539 27	Dépôts à vue	480 255 33
Immeubles	100.000 »	Fonds de réserve	1.923.169 01
Valeurs de réalisation immédiate	1.231.840 »	— de prévoyance	2.014.566 13
	28.449.044 91		28.449.044 91

Caisse Hypothécaire d'Egypte

Société anonyme belge, constituée à Anvers le 30 avril 1903.

Objet : Les prêts sur hypothèques et sur gage en Egypte.

Siège social : 3, rue de la Chancellerie, Bruxelles.

Capital social : 10 millions de francs en 20.000 actions de 500 francs. Le Conseil a été, en outre, autorisé à créer pour cinq millions d'actions privilégiées.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Première série de 20.000 obligations de 500 francs 4 %, nets d'impôts, et remboursables en 1932 au plus tard (Nos 1 à 20.000) ;

Deuxième série de 40.000 obligations semblables aux précédentes avec intérêts payables par semestre, les 15 juin et 15 décembre; émission autorisée par délibération du Conseil d'Administration du 23 septembre 1904 (Nos 20.001 à 60.000).

Les séries ont été unifiées par une estampille indiquant la date du remboursement : toutefois leurs coupons ne portent pas les mêmes numéros.

Service des coupons : Banque de l'Union Parisienne, et chez MM. Ph. Von Hemert et Cie 3, square de l'Opéra, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 octobre 1904.

1904	plus haut,	480	50	plus bas,	478	»
1905	—	482	»	—	465	»
1906	—	485	»	—	468	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	7.220.625	»	Capital — Actions : 20.000 actions à 500 francs	10.000.000	»
Obligations non émises	5.807.000	»	Obligations : 70.000 obligations à 500 francs	35.000.000	»
Caisses et banques	6.645.258	66	Réserve statutaire	7.604	79
Immeuble au Caire	1.308.743	70	Compte spécial d'amortissement	715.000	»
Mobilier et coffres-forts	25.131	23	Créditeurs divers	1.564.233	23
Prêts hypothécaires	21.440.820	92	Créanciers pour prêts hypothécaires	8.627.650	68
Prêts hypothécaires pour compte de tiers	8.627.650	68	Dividendes non encore réclamés	1.922	55
Débiteurs divers	2.386.646	37	Coupons d'obligations non payés	523.724	55
Courtages sur prêts	37.811	71	Compte d'ordre	725.000	»
Primes de placement d'obligations	3.285.390	88	Profits et Pertes	344.943	35
Compte d'ordre	725.000	»			
	57.510.079	15		57.510.079	15

Comptoir Lyon-Alemand

Société anonyme définitivement constituée le 29 octobre 1880.

Objet : L'exploitation du fonds de commerce connu d'abord sous le nom de Veuve Lyon-Alemand et Fils, ensuite Comptoir Vve Lyon-Alemand, et actuellement sous la désignation de : « Comptoir Lyon-Alemand » et de l'usine d'affinage et autres, avec droit de se servir du nom : *Lyon-Alemand*; la continuation des opérations commerciales du dit Comptoir Veuve Lyon-Alemand, établi suivant acte reçu par Me Barre, notaire à Paris, le 5 août 1871, et autres actes modificatifs reçus par le même notaire ; l'achat, la vente et la fabrication des matières d'or et d'argent et autres métaux sous toutes les formes, l'affinage des métaux, et toutes les opérations de Banque et d'Escompte.

Siège social : 13, rue de Montmorency, Paris.

Durée : expirant le 31 décembre 1925.

Capital social : par décision d'Assemblée générale extraordinaire, du 24 novembre 1905, le capital de 12 millions a été réduit à 6 millions de francs par la diminution de la valeur nominale des actions de 500 à 250 francs l'une. Le capital ainsi réduit a été porté à 8 millions par décision de la même Assemblée.

L'Assemblée extraordinaire du 24 mai 1907 a autorisé le Conseil à porter le capital à 12 millions de francs en une ou plusieurs fois dans un délai de cinq ans.

En vertu de cette autorisation, le capital a été porté à 10 millions de francs, représenté par 50.000 actions de 250 francs.

Conseil d'administration : 5 à 7 membres, propriétaires chacun de 20 actions au moins, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre. Une voix par 20 actions. Dépôt des titres non indiqué.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets, 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant des actions. Sur le solde, 10 % au Conseil d'Administration, le reste à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Schweitzer, président ; A. Camille ; A. Canet ; L. Delatre ; E. Flocon ; C. Mottier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1906.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	300 »	240 »	509.000	12 50

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr.	c.
Actionnaires	336.937	50
Caisse et Banque de France	1.505.109	72
Portefeuille sur France et étranger	1.588.234	79
Marchandises (or, argent, platine)	5.328.669	25
— (sous-produits)	371.140	50
Débiteurs :		
Correspondants	549.700	75
Comptes-courants	3.731.244	66
Succursales, comptes-courants	455.276	97
Usines, comptes-courants	29.131	74
sines, terrains et constructions	674.423	15
Immeubles sociaux	510.000	»
Matériel des divers ateliers	699.743	65
Récoltes de Chateau Pernaud	43.498	48
Valeurs diverses	250.360	85
Propriétés diverses	109.069	26
Fonds de commerce	1	»
	16.183.542	27

PASSIF	fr.	
Capital	8.000.000	»
Obligations de capital	967.000	
Obligations nouvelles hypothécaires	2.716.500	»
Correspondants	199.708	13
Comptes-courants	2.419 867	04
Comptes de dépôts	1.040.103	»
Coupons échus d'obligations	1.889	38
Intérêts en cours sur obligations	46.043	75
Obligations amorties à rembourser	6.477	»
Divers et comptes d'ordre	276.675	30
Profits et Pertes	509.278	67
	16.183.542	27

Crédit Commercial de Saint-Pol

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 février 1905.

Objet : Toutes les opérations de bourse et de banque sans aucune exception.

Siège social : à Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais).

Durée : 60 ans, du 23 février 1905.

Capital social : 400.000 francs, divisé en 4.000 actions de 100

francs chacune, sur lesquelles 2.000, entièrement libérées, ont été attribuées aux apporteurs.

Il a été créé en outre 2.000 parts de fondateurs, sur lesquelles 732 ont été remises aux apporteurs, les autres parts restant à la disposition du Conseil d'administration.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'au moins 30 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février ; une voix par 5 actions, maximum 5 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions de capital. Sur la somme restante il est attribué 10 % au Conseil.

Sur l'excédent : 70 % aux actions de capital et 30 % aux parts, avec faculté pour l'Assemblée de disposer de cet excédent en tout ou en partie pour la dotation d'un fonds de prévision ou de réserve extraordinaire.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Podevin, O. Vicogne, E. Delahousse, L. Delaleux, A. Renversé.

RÉPARTITION

1905 : 5 francs par action ; 1906, 5 fr. 45 par action et 0 fr. 70 par part de fondateur.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 juillet 1906.

	ACTIONS		PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	108 »	103 »	Pas de cours	

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse	20.514 97	Capital	400.000 »
Effets en portefeuille	70.191 31	Comptes courants	59.165 10
Titres (actions et obligations)	73.585 54	Clients divers	68.014 57
Comptes courants	83.024 05	Correspondants	79.105 12
Clients divers	95.383 04	Parts de fondateurs	Mémoire
Prêts et avances	68.250 05	Comptes d'ordre et divers	991 95
Correspondants	88.223 91	Profits et pertes	48.776 02
Apports	127.400 »		
Comptes d'ordre et divers	7.503 31		
Frais généraux	17.035 55		
Mobilier, installation	4.941 03		
	656.052 76		656.052 76

Crédit Foncier Egyptien

EMPRUNT 3 0/0 1886

Création, le 1er mai 1886, de 400.000 obligations numérotées de 1 à 400.000, de 250 fr. 3 %, productives d'un intérêt de 7 fr. 50 par an, payable le 1er mai ; remboursables au pair par voie de tirages au sort annuels, au plus tard en 50 années à partir du 1er mai 1886.

De plus il est opéré des remboursements au-dessus du pair au moyen de tirages effectués chaque mois, savoir :

De mai 1906 à avril 1936, 1 obligation à 100.000 fr. en mai, octobre, et avril; à 50.000 fr. dans chacun des autres mois; plus 25 obligations à 1.000 fr. chaque mois.

Les tirages ont lieu le 15 de chaque mois et le payement 15 jours après ; les remboursements au-dessus du pair sont opérés sans tenir compte des intérêts courus depuis le dernier coupon échu.

Le tirage pour remboursement au pair a lieu le 1er mars de chaque année ; payement le 1er mai.

Service des coupons et remboursements : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Société Générale, au Crédit Industriel.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	276 »	plus bas,	262 »
1902	—	272 »	—	263 50
1903	—	278 »	—	268 50
1904	—	295 »	—	271 »
1905	—	340 »	—	289 »
1906	—	345 »	—	305 »

Crédit Foncier Egyptien

EMPRUNT 3 0/0 1903

Création, le 1er mai 1903, de 400.000 obligations de 250 fr. 3 %, numérotées de 400.001 à 800.000, productives d'un intérêt de 7.50 par an payable le 1er mai, remboursables au pair par voie de tirages au sort annuels, au plus tard en 50 années, à partir du 1er mai 1903.

De plus il est opéré des remboursements au-dessus du pair au moyen de tirages effectués chaque mois, savoir :

De mai 1906 à avril 1953 : 1 obligation à 100.000 fr. en octobre et avril, à 50.000 fr. dans chacun des autres mois; plus 25 obligations à 1.000 fr. chaque mois.

Les tirages des lots ont lieu le 15 de chaque mois et le payement 15 jours après; les remboursements au-dessus du pair sont opérés sans tenir compte des intérêts courus depuis le dernier coupon échu.

Le tirage pour remboursement au pair a lieu le 1er mars de chaque année; payement le 1er mai.

Service des coupons et remboursements à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Société Générale, au Crédit Industriel.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 avril 1904.

1904	plus haut,	285 »	plus bas,	270 »
1905	—	288 »	—	275 »
1906	—	284 »	—	262 »

Crédit Foncier du Royaume de Hongrie

Société anonyme, constituée le 7 juillet 1869.

Objet : Accorder des prêts couverts par hypothèque, à longue ou à courte échéance, aux propriétaires de biens-fonds ou de maisons. Acheter des créances hypothécaires. Prêter de l'argent aux municipalités, villes, communes ou autres personnes légales Accorder des prêts sur des propriétés colonisées. Acquérir des obligations à longue ou à courte échéance, possédant une garantie totale de l'Etat ou d'autre nature. Emettre jusqu'à concurrence des sommes dues par les emprunteurs, des lettres de gage ou des obligations communales à remboursement fixe ou à tirage par lot, etc...

Siège social : A Budapest.

Durée : 99 ans, du 7 juillet 1869.

Capital social : 50 millions de francs en 200.000 actions de 100 florins or, ou 250 francs.

Conseil d'administration : 9 à 15 membres, élus par l'assemblée générale ; le gouverneur est nommé pour dix et les autres membres pour cinq exercices. Chaque administrateur doit déposer cinq actions complètement libérées dans la caisse sociale.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % aux actions sur le capital versé. Sur l'excédent disponible ; 5 % au moins et 20 % au plus au fonds de réserve ; 10 % au Conseil d'administration ; 10 % au plus à la réserve spéciale d'agio. Le reste demeure à la disposition des actionnaires, en tant qu'il n'aura pas été consacré par l'Assemblée générale à créer ou à alimenter une deuxième réserve spéciale, sur la proposition du Conseil d'Administration.

ADMINISTRATEURS

MM. F. de Beck-Madarassy, J. de Bernrieder, J. de Beck-Madarassy, L. Dorizon, A. Dubsky, Arpad de Kubinyi, E. Minkus F. Nadasky, H. Thors.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en octobre 1906, de 10.000 obligations de 100 couronnes, dites obligations à lots converties, faisant partie d'un emprunt émis pour la conversion des 68.320.000 couronnes non encore amorties des obligations 3 % à primes de la Société, émises en 1894.

Amortissement : Ces titres ne portent pas intérêt, mais ils sont remboursables en 35 années avec une prime de 40 %, soit à 140 couronnes. Les tirages d'amortissements ont lieu chaque année le 25 octobre (de 1907 à 1859) et le remboursement des titres sortis s'opère trois mois après le tirage.

En outre, un certain nombre de titres sont remboursés annuellement avec des lots, dont la désignation est imprimée au dos des titres.

Garanties : les obligations sont garanties par les prêts faits par la Société aux termes de la loi de 1897 et conformément à ses statuts, aux municipes, villes, communes et autres personnes civiles aptes à contracter un emprunt.

Service financier : au siège social, à Budapest.

Les obligations à lots converties sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 août 1907.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	couronnes	PASSIF	couronnes
Valeurs du fonds de garantie spécial des lettres de gage.	11.150.878 16	Capital social.	40.000.000 »
Valeurs du fonds de garantie spécial des obligations communales	13.110.847 03	Fonds d'agio et Réserve spéciale d'agio.	9.500.000 »
Caisse	1.469.600 69	Réserve statutaire	11.781.663 14
Comptes de banque	8.176.793 77	Réserve spéciale 1 et 2	6.491.770 92
Avances sur garanties	6.930.859 44	Réserve pour différence du cours des valeurs.	1.862.193 26
Rentes, obligations et valeurs diverses	16.330.672 24	Réserve d'immeubles.	2.092.287 77
Lettres de gage de la Société en portefeuille	12.770.059 16	Réserve de dividendes.	400.000 »
Maisons	2.400.000 »	Caisse de retraite des employés	1.480.140 96
Immeubles acquis par autorité de justice.	2.786.589 34	Fonds de secours des employés malades « Coloman de Széll »	100.000 »
Annuités échues	1.692.844 48	Fonds de garantie des emprunteurs.	3.374.377 78
Débiteurs.	7.059.619 20	Lettres de gage.	211.873.400 »
Participations financières. . .	21.805.212 65	Obligations communales . . .	133.189.000 »
Prêts hypothécaires en lettres de gage	210.981.372 06	Obligations avec intérêts à lots et obligations ne portant pas intérêts.	119.160.000 »
Prêts hypothécaires en espèces.	2.803.788 83	Annuités de prêts hypothécaires et communaux payées par anticipations.	4.166.988 34
Prêts communaux	260.949.799 99	Versements différés sur prêts hypothécaires et communaux.	7.358.801 08
Valeurs du fonds de garantie des emprunteurs.	3.335.403 82	Créditeurs	24.261.392 86
Valeurs de la caisse des retraites des employés	1.479.346 38	Coupons échus d'actions, de lettres de gage d'obligations, etc.	5.590.099 45
Valeurs du fonds de secours des employés malades « Coloman de Széll »	100.000 »	Lettres de gage, obligations communales et à lots à rembourser.	4.557.800 »
Comptes transitoires	8.685.822 30	Comptes transitoires	5.668.070 16
		Profits et Pertes	6.801.277 76
	599.709.263 48		599.709.263 48

Crédit Foncier Mutuel de Russie

OBLIGATIONS 3.80 0/0

Création, en vertu d'un oukase du 6 mars 1898, de titres de fonds d'Etat russes, dits : obligations de conversion de 3 80 % créées par l'Etat en échange des titres 4 1/2 % de l'ex-société du Crédit foncier mutuel.

Ces titres, d'un capital total de 85.412.400 roubles nouveaux, sont en coupures de 150, 750 et 1.500 roubles nouveaux, au change de

150 roubles pour 400 francs, 324 marks allemands, 15 livres, 17 schillings ou 192 florins des Pays-Bas.

Ils sont affranchis de tout impôt russe ; depuis le 1/14 janvier 1906, l'amortissement peut être augmenté.

Amortissement : au pair en 81 ans, par tirages semestriels opérés les 19/31 mars et 19 septembre/1er octobre de chaque année, pour remboursement au pair les 1/13 juillet et 2/14 janvier immédiatement suivants.

Intérêt annuel : de 3 80 % ou 15 fr. 20 par obligation de 400 francs ou 150 roubles payable par semestre, à raison de 7 fr. 60 l'un, les 2/14 janvier et 1/13 juillet.

Service des coupons et remboursement : à Paris, chez MM. de Rothschild frères et à la Banque de Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 juillet 1898.

1901	plus haut,	390	»	plus bas,	372	50
1902	—	395	»	—	380	»
1903	—	403	»	—	384	»
1904	—	394	»	—	336	»
1905	—	356	»	—	285	»
1906	—	320	»	—	239	»

Société du Crédit Foncier de Santa-Fé

Société anonyme argentine constituée le 1er juin 1896, modifiée en août 1904.

Objet : Acquérir la charte organique de la Banque de Crédit Foncier et Agricole de Santa-Fé, ainsi que l'actif et le passif résultant du concordat passé en France avec ses créanciers ; poursuivre l'exécution des lois de la province de Santa-Fé des 11 octobre 1886 et 21 septembre 1895 et jouir des droits et avantages qu'elles accordent ; la fondation de colonies, d'établissements d'élevage, de scieries et de chantiers pour l'exploitation des forêts et autres établissements industriels ; l'achat, la vente, la location, l'administration et l'exploitation de propriétés urbaines et rurales et toutes opérations immobilières et mobilières, de commerce ou de banque s'y rattachant directement ou indirectement.

Siège social : à Santa-Fé (République Argentine). Bureau à Paris : 41, rue de Rome.

Durée : quarante ans, du 1er juin 1896.

Capital social : à l'origine vingt millions de piastres, divisé en 200.000 actions de 100 piastres chacune, entièrement libérées et au

porteur, ramené, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 août 1904, à 6.800.000 piastres, divisé en 68.000 actions de 100 piastres.

Conseil d'administration : quatre membres au moins et sept au plus.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 20 actions déposées avant la réunion, suivant délai fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 93 % aux actionnaires ; 5 % aux administrateurs ; 2 % au fonds de réserve.

Service financier : à Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Bouteillier, H. Bétemps, G. Catelin, Broquin, J. Péro, Watson.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Par délibération de l'Assemblée générale du 26 juin 1899 a été autorisée la création de 100.000 obligations de 100 francs 5 %, dont le produit ne peut être employé qu'en prêts hypothécaires de premier rang, faits en or, avec annuités d'intérêt et d'amortissement payables en or.

Amortissement : au pair, en 20 ans, suivant tableau, par tirage au sort ou rachat en bourse. Sur autorisation de l'Assemblée générale faculté d'amortir un plus grand nombre d'obligations que celui prévu pour l'année.

Intérêt annuel : 5 francs, payables par semestre les 1er avril et 1er octobre.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1896, et les obligations depuis le 28 février 1901.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Exercices	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
					piastres	piastres
1901	44 50	30 50	77 »	59 »	205.725	» »
1902	41 »	26 »	77 »	65 »	99.766	» »
1903	56 75	30 »	95 »	70 50	— 494.716(1)	» »
1904	73 75	48 »	103 »	89 »	200.659	2 50
1905*	158 »	73 »	107 »	95 »	452.828	5 »
1906	346 »	285 »	107 »	98 50	262.002	3 »

* Emission 1904. — 363 plus haut ; 275 plus bas.

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	$ m/n	PASSIF	$ m/n
Soldes en monnaie de cours légal.		**Soldes en monnaie de cours légal.**	
Disponible : en caisse et en banques	116.674,512	Capital : 68.000 actions de $ m/n 100 chacune	6.800.000, »
Propriétés	11.700.384,137	Fonds de réserve légale	12.311,830
Prêts hypothécaires moins amortissement	3.492.508,457	Réserves extraordinaires	8.074.587,734
Annuités à recouvrer	41.072,674	Réserves supplémentaires	548.569,835
Comptes courants avec garantie	196.449,437	Annuités reçues d'avance	1.808,916
Comptes courants sans garantie (soldes débiteurs)	15.117,685	Intérêts des prêts	67.862,610
Provision pour paiement de coupons de nos actions	20.170, »	Commission des prêts	» »
Comptes transitoires (soldes débiteurs)	40.928,004	Intérêts pénaux	» »
Estancia Santa Lucia	226.342,630	Intérêts et escomptes	» »
Comptes d'exploitation en liquidation	51.440,010	Comptes courants (soldes créditeurs)	67.935,350
Effets à recevoir	62.392,600	Coupons de nos actions à payer	32.195, »
Titres divers	2.715,717	Comptes transitoires (soldes créditeurs)	76.874,243
Recours personnels	1, »	Dépôts à terme fixe	27.428,640
Créances douteuses	522,678	Caisse d'épargne	261,850
Mobilier	1, »	Exécution de gages (soldes créditeurs)	3.800,87
Frais relatifs aux propriétés	» »	Produits des propriétés	» »
Frais généraux	» »	Profits et Pertes	262.002,359
Conversion	8.918,690	Conversion	» »
	15.975.639,261		15.975.639,261

Soldes en or.	$ or	Soldes en or.	$ or
Disponible	1.132, »	Obligations émises	700.000. »
Obligations amorties	95.440, »	Coupons d'obligations et titres sortis aux tirages à payer	12.020,500
Provision pour coupons et titres amortis de nos obligations	12.020,500	Intérêts des prêts	11.368,415
Prêts hypothécaires en or, moins amortissements	577.200,394	Intérêts pénaux	» »
Annuités à recouvrer	15.030, »	Comptes courants	8.511,434
Comptes courants sans garantie (soldes débiteurs)	21.270,590	Comptes transitoires (soldes créditeurs)	11.357, »
Comptes transitoires (soldes débiteurs)	16.440, »	Conversion	3.924,271
Titres divers	7.600, »		
Exécution de gages	1.048,130		
Intérêts des obligations	» »		
Intérêts et escomptes	» »		
Frais généraux	» »		
Conversion	» »		
	747,181.620		747.181,620

Crédit Mobilier Français

Société anonyme française définitivement constituée le 12 avril 1902, modifiée par délibérations d'Assemblées générales des 12 janvier et 30 novembre 1905.

Objet : toutes opérations de crédit, de banque, de bourse et de commission sur valeurs mobilières, soit en son nom et pour son compte, soit pour le compte de tiers, soit en participation, soit de toute autre manière, etc.

Durée : finissant le 12 avril 1952.

Siège social : rue Saint-Georges, 3 et 5, Paris.

Capital social : à l'origine 7.525.000 francs, divisé en 75.250 actions de 100 francs chacune, dont 250 souscrites en espèces, 60.000 attribuées au Crédit Mobilier et 15.000 à l'Office des Rentiers. Il a été créé, en outre, 15.000 parts de Fondateur. Par Assemblée générale du 12 janvier 1905, le capital a été porté à 10 millions de francs ; puis à 25 millions, chiffre actuel, par délibération d'Assemblée générale du 30 novembre même année.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 75 % aux actions, 10 % au Conseil d'administration, 15 % aux parts bénéficiaires. Sur les 75 % de bénéfices attribués aux actionnaires, l'Assemblée générale peut prélever une somme destinée à la création d'une fonds de prévoyance, dont elle détermine le montant et qui appartient aux seuls actionnaires.

PARTS BÉNÉFICIAIRES

Les 15.000 parts bénéficiaires ont droit, dans les bénéfices, à l'attribution mentionnée plus haut.

Dans toute augmentation de capital, par voie d'émission de nouvelles actions contre espèces, il est réservé un droit de préférence à la souscription des actions nouvelles : pour moitié aux propriétaires des actions anciennes et pour moitié aux porteurs des parts bénéficiaires.

Ces parts sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 novembre 1905.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes des parts
1903	»	»	485.000	»
1904	»	»	557.000	»
1905	266	152	1.300.000	5 06
1906	151	125	1.932.000	4 38
1907	»	»	2.060.000	5 59

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement :		Capital	25.000.000 »
Apports	1.500.000 »	Réserve légale	181.399 68
Constitution et installations : solde	68.994 98	— d'amortissement	300.000 »
Frais d'augmentation du capital à 25 millions. Solde	146.782 20	— diverses	2.272.570 70
Espèces en Caisse et dans les Banques	4.525.455 59	Comptes courants créditeurs	10 351 429 55
Reports	17 410.796 75	Comptes de dépôts	1.427.354 15
Comptes courants débiteurs	2 385.450 48	Agents de change : titres à recevoir	153.895 55
Portefeuille : rentes, actions, obligations	14.028.561 10	Comptes d'ordre	74.712 02
Participations financières	2.283.159 28	Dividendes restant à payer	43.308
Agents de change : titres à livrer	214.627 95	Solde reporté de l'exercice 1905-1906 appartenant aux actionnaires	16.007 21
Impôts et droits de transmission à recouvrer	120.808 06	Profits et Pertes : bénéfice de l'exercice 1906-1907	2.059.599 73
Effets en portefeuille	2.185.641.10		
	41.870.277 49		41.870.277.49

SOCIÉTÉ BELGE

DE

Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts

CAPITAL : 20 MILLIONS DE FRANCS

BRUXELLES, rue Royale, n° 60

Agences à GENÈVE : 5, rue des Allemands • LONDRES : 124, Cannon Street E. C.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. A. de MONPLANET, *Président.*
L. THÉLIER, *Vice-Président.*
E. URBAN, *Vice-Président.*
A. AUBRY, *Administrateur.*
J. BUFFET, —
P. DESVAUX, —
A. FÉRAUD, *Administrateur.*
J. KIMMERLING, —
F. MONVOISIN, —
A. RIBOUD, —
H. STERN, —
P. Van HOEGAERDEN, *Adm.*

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

MM. H. CHALÈS, *Président.*
CH. PICOT, *Secrétaire.*
P. de CORAL
R. de MARE
H. MONNOM
O. POURRIÈRE

DIRECTION

M. ÉMILE SANO, *Directeur.*

Comptes de Dépôts { A vue : 2 o/o
A préavis de 7 jours : 2 1/2 o/o

Comptes à intérêts, variables chaque quinzaine :

Taux moyen bonifié en 1904 : 2,97 o/o
— 1905 : 3,20 o/o
— 1906 : 3,90 o/o

GARDE DE TITRES
EXÉCUTION D'ORDRES DE BOURSE
ENCAISSEMENT D'EFFETS, COUPONS
ET TITRES REMBOURSABLES
AVANCES SUR TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

E. Desfossés et Fabre Fres

42, rue Notre-Dame des Victoires (PLACE DE LA BOURSE) **PARIS**

MAISON FONDÉE EN 1825

*Éditeurs du "**Cours de la Banque et de la Bourse**"*

Adresse Télégraphique : **DESFOSSÉS-BOURSE PARIS**

Téléphone : **126-04**

Exécution des Ordres de Bourse au comptant et à terme sur toutes les places françaises et étrangères.

Encaissement de Coupons et Titres amortis.

Souscriptions à tous Emprunts ou Emissions.

Renseignements financiers sur toutes valeurs françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.

Garde de Titres en dépôt.

Abonnement gratuit au *Cours de la Banque et de la Bourse* (*Cote Desfossés*), pendant l'année, à tout client ayant payé cent francs de courtage pour ses opérations.

CORRESPONDANT A BRUXELLES :

Ed. DESFOSSÉS, *Agent de Change,* **Rue Grétry, 21**

CHEMINS DE FER

Société de Chemins de fer Algériens

Société anonyme française, définitivement constituée le 3 octobre 1898.

Objet : La Société a pour objet de faire pour elle-même et pour le compte de tiers toutes les opérations se rattachant à l'industrie des chemins de fer et des tramways. Elle peut notamment obtenir la concession, entreprendre la construction et l'exploitation de tous chemins de fer et tramways ; acheter, vendre, rétrocéder, louer ou prendre à bail des chemins de fer et des tramways ; s'intéresser à des affaires connexes telles que magasins généraux, ports de mer, routes, services de voitures et d'automobiles, ou qui auraient pour but de développer le trafic de ses lignes ; entreprendre les opérations qui précèdent soit en participation, soit pour le compte de tiers ; créer des sociétés spéciales ayant pour objet exclusif ou accessoire lesdites opérations, souscrire, acheter, vendre ou émettre des titres de toutes sociétés de cette nature.

Siège social : 27, rue Mogador, Paris

Durée : 99 ans, du 3 octobre 1898.

Nota. — Par suite d'un accord passé le 20 juin 1907 entre la Société et le gouverneur général de l'Algérie et ratifié par le Conseil général du département d'Oran et par le Conseil supérieur de l'Algérie, le réseau de la Société a été racheté moyennant le prix de 2.265.758 francs en principal, valeur au 1er janvier 1907. Aussitôt la loi votée par les Chambres, la Société entrera en liquidation. Cette convention a été approuvée par l'Assemblée générale extraordinaire du 29 juin 1907.

Capital social : 2.050.000 francs divisé en 4.100 actions de 500 francs l'une, libérées.

Conseil d'administration : de trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de vingt actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par cinq actions, maximum cent voix. Dépôt des actions ou certificats cinq jours pleins avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions; 15 % au Conseil d'administration et le surplus aux actionnaires, sauf constitution d'une réserve de prévoyance.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Falcouz, Cornelis de Witt, Albert Boffinet, Amédée Descubes, Henry Lartigue.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en juillet 1900, de 2.496 obligations de 500 fr. 4 % productives d'un intérêt de 20 francs par an, payable par semestre les 2 janvier et 2 juillet à raison de 10 francs l'un, net de tous impôts présents.

Ces obligations sont remboursables au pair dans un délai de 27 ans et demi, à partir du 31 décembre 1902, suivant tableau d'amortissement.

Le service des intérêts exige 49.920 francs. Il a été décidé, dit la notice d'émission, que 27 annuités et demie de 50.000 francs l'une, promises par le département d'Oran, seraient affectées à la garantie exclusive du service des obligations.

Service financier : Banque Noël et Cie, 27, rue Mogador.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 décembre 1898, et les obligations depuis le 8 février 1901.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS		
Années	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas	Pertes
1901	300	100	495	458	46.000
1902	125	70	495	440	72.000
1903	pas de cours		495	475	120.000
1904	105	89	495	430	172.000
1905	328	100	490	450	245.000
1906	295	190	495	356	277.000

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse et banques	183.857	20	Capital-actions	2.050.000	»
Caisse de Dépôts et Consignations d'Oran	40.000	»	Capital-obligations	1.123.200	»
Obligations à émettre	124.800	»	Obligations à émettre	124.800	»
Compte 15 0/0	571.840	52	Obligations à rembourser	32.370	»
Subvention département d'Oran	1.388.000	»	Intérêts d'obligations à payer	23.140	»
Portefeuille	14.400	»	Département d'Oran	425.000	»
Matériel roulant	400.000	»	Garantie des obligations	1.117.573	15
Compte de construction	2.448.971	02	Matériel roulant	400.000	»
Travaux complémentaires	40.641	70	Acquisitions de terrains	161.064	04
Débiteurs divers	32.908	90	Réserve de renouvellement du matériel	53.783	09
Département d'Oran	25.544	70	Créditeurs divers	92.016	15
Compte d'exploitation Etat	53.783	09			
Profits et Pertes	277.199	30			
	5.602.946	43		5.602.946	43

American Railroad of Porto-Rico

Société anonyme américaine constituée le 10 mai 1902.

Objet : reprendre l'exploitation sous forme de régie intéressée, les 205 kilomètres de lignes construites des chemins de fer de Porto-Rico.

Capital social : 1 million de dollars.

Siège social : 22, William Street, à New-York (Etats-Unis).

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en vertu d'une décision du Conseil d'Administration en date du 4 octobre 1906, d'un emprunt de $ 775.000 ou 3.875.000 francs, divisé en 7.750 obligations de $ 100, ou 500 francs.

Intérêt annuel : 4 % par an, payable à Paris, les 1er juin et 1er décembre de chaque année, en francs . au change fixe de cinq francs par dollar, sous déduction de tous impôts que la Compagnie peut être obligée de payer et retenir.

Amortissement : au pair, au moyen d'un fonds d'amortisement et par des tirages annuels faits par la Compagnie, à Paris, conformément au tableau d'amortissement imprimé au dos des titres.

Service Financier : Crédit Mobilier Français, 3 et 5, rue Saint-Georges, à Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 décembre 1906.

1906 plus haut, 437 50 plus bas, 435

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	Dollars	PASSIF	Dollars
Capital non émis.	980.000 »	Capital-Actions.	1.000.000 »
Obligations, prime de remboursement et frais à amortir	175.000 »	Capital-Obligations.	775.000 »
Crédit mobilier français. . . .	270.429 73	Dépenses restant à payer au 31 décembre 1906.	22.515 74
Compagnie des chemins de fer de Porto-Rico	95.211 24	Créditeurs divers.	38.974 97
Caisses et banques.	118.851 21	Profits et Pertes	
Valeurs en portefeuille. . . .	7.500 »	Solde reporté de l'exercice 1905	15.585 49
Frais de constitution.	1.388 35	Solde bénéficiaire pour 1906. .	21.329 98
Débiteurs divers.	29.482 97		
Dépôts divers et change . . .	18.439 79		
Mobilier à Porto-Rico	2.959 53		
Matériel divers approvisionné dans l'Ile.	174.113 36		
	1.873.406 18		1.873.406 18

Chemins de fer Autrichiens locaux

L'Etat autrichien exploite directement quatre petites lignes, appartenant à autant de compagnies : 1° Deutschbrod-Saâr; 2° Furstenfeld-Hartberg ; 3° Ibbsthalbahn ; 4° Zeltweg-Wolfsberg, auxquelles il a conféré une garantie qui couvre le service de leurs obligations.

Ces obligations sont uniformément de 400 couronnes, avec intérêt de 4 % ou 16 couronnes, payable par semestre, au moyen de coupons de 8 couronnes l'un, aux échéances des 1er février et 1 août de chaque année.

Amortissement : en un laps de temps variant de 76 à 90 ans, selon les compagnies, à partir de la date de concession.

Les titres des quatre compagnies se livrent indifféremment.

Service financier : à la Banque Privée.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 décembre 1902.

1902	plus haut,	422	»	plus bas.	415	»
1903	—	432	»	—	412	»
1904	—	432	»	—	395	»
1905	—	425	»	—	408	»
1906	—	423	»	—	400	»

Compagnie auxiliaire des Chemins de fer et Travaux publics

Société anonyme française constituée le 9 avril 1881, modifiée par délibérations d'Assemblées générales des 16 août 1882, 31 octobre 1885, 23 octobre 1886, 12 août 1889 et 4 mars 1891.

Objet : Construction, achat et location, tant en France qu'à l'étranger, de tout matériel pouvant servir aux entreprises de travaux publics, comme de tout matériel, fixe ou roulant et de traction, pouvant servir aux transports, et notamment à l'exploitation de chemins de fer, tramways ; exploitation de toute voie ferrée ; toute entreprise de travaux publics ; toutes acquïsitions de terrains, etc.

Siège social : 23, rue Lavoisier, Paris.

Durée : 99 ans, du 8 mars 1881.

Capital social : primitivement de 12 millions, réduit à 10.875.000 fr., puis enfin à 3.625.000 francs, divisé en 7.250 actions de 500 francs libérées, au porteur ou nominatives.

Conseil d'administration : de deux à cinq membres, propriétaires de 20 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix pour 5 actions, maximum 300 voix. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve qui pourra se limiter au dixième du capital social ; le surplus est distribué conformément aux propositions du Conseil d'administration, approuvées par l'Assemblée générale. Il peut être créé un fonds d'amortissement destiné soit au rachat, soit à l'amortissement des actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. Louis Flamment, Alfred de Morgan, G. de Montfumat.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Par concordat après liquidation judiciaire, voté le 10 mai 1889 et homologué le 4 juin suivant, il a été créé, pour échange contre obligations anciennes, et sans préjudice de celles à délivrer pour créances chirographaires ordinaires, 35.693 obligations de 200 francs 5 0/0 remboursables les 1er mai et novembre, au moyen de tirages semestriels en juin et décembre, du 1er juin 1890 au 1er décembre 1974, productives de 10 francs par an payables par moitié les 1er mai et novembre de chaque année.

Service des titres et coupons : au siège social.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS		Bénéfices nets
Années	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas	
1901	150	109 50	154 »	134	26.000
1902	119	60 »	160 »	130	— 98.000 (1)
1903	80	30 »	159 50	94	— 166.000 (1)
1904	45	20 »	110 »	110	— 41.000 (1)
1905	60	21 50	150 »	90	23.000
1906	108	30 »	155 »	115	405.000

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement et valeur industrielle	440.332 21	Capital	3.625.000 »
Parcs à wagons du Bourget et de Saint-Loup	596.709 79	Obligations	5.253.059 88
Frais d'établissement du parc du Bourget	142.595 06	Fonds de réserve et d'amortissement	7.567 14
Matériel roulant	7.285.079 47	Réserve spéciale	285.312 90
Outillage et matériel des parcs	35.731 36	Réserve statutaire	20.162 25
Marchandises	38.833 91	Compte d'ordre	9.695 94
Pièces de rechange	375.615 75	Exercice 1907	67.112 45
Mobilier	11.904 95	Réserve pour amortissement du parc du Bourget	56.517 85
Valeurs diverses, caisses et banques	178.725 16	Réserve pour amortissement du matériel roulant	103.871 66
Débiteurs divers	508.763 80	Créanciers divers	21.615 44
Rentes françaises	285.312 90	Coupons arriérés et obligations à rembourser	44.589 53
		Profits et Pertes	404.770 32
	9.889.275 36		9.889.275 36

Compagnie du Chemin de fer de Berck-Plage à Paris-Plage

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 janvier 1907.

Objet : la construction et la mise en exploitation du Chemin de fer de Berck-Plage à Paris-Plage, et toutes opérations commerciales, industrielles, financières ou autres, ayant un intérêt quelconque, direct ou indirect, avec l'objet de la Société.

Siège social : 5, rue Laffitte, Paris.

Durée : expirant le 12 décembre 1988.

Capital social : 660.000 francs, divisé en 6.600 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par 5 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme nécessaire pour servir aux actionnaires un intérêt de 4 fr. 40 pour 100 francs, sur le montant dont les actions sont libérées ; somme nécessaire à l'amortissement du fonds social, calculée de telle façon que le capital soit complètement amorti à l'expiration de la Société. Sur le surplus : 20 % au Conseil et, sauf prélèvements pour réserve supplémentaire ou fonds de prévoyance, 80 % aux actionnaires.

Service financier : à Paris, chez MM. Harcourt et Marquézy, 5, rue Laffitte.

ADMINISTRATEURS

MM. Harcourt, Marquézy, d'Allemagne, P. Bioche.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mars 1907.

Compagnie Générale de Chemins de fer et de Travaux Publics

Société anonyme belge constituée le 20 mai 1902.

Objet : étudier et prendre toutes concessions, entreprises de construction et d'exploitation de chemins de fer, tramways et autres moyens de communication, par terre ou par eau, de ports et travaux publics en général, entreprises de fourniture de matériel fixe et roulant, et, en général, faire, sous quelque forme que ce soit, pour son compte, en participation ou pour compte de tiers, toutes entreprises de travaux publics généralement quelconques et toutes exploitations, etc.

Siège social : 17, rue du Nord, Bruxelles.

Durée : indéfinie.

Capital social : 4 millions de francs divisé en 8.000 actions de 500 francs chacune. Sur ce nombre 2.000 actions libérées ont été attribuées à M. Henri Bonnet en raison de ses apports.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, propriétaires de 25 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le 3e jeudi de mai.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré sur les actions. Sur le surplus 1 % à chaque membre du Conseil d'administration et 1/3 % à chaque commissaire. Le solde est réparti entre toutes les actions, sauf affectation de tout ou partie à la dotation d'un fonds de prévision ou de réserve extraordinaire. Les propositions du Conseil dans ce sens sont réputées approuvées si elles ne sont repoussées par une majorité des trois quarts des voix prenant part au vote.

Service financier : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS.

MM. P.-A Herelle, Em. Maillard, F. Van den Eeckhoudt, L. Portereau, Duchon-Dorris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 novembre 1905.

Années	Cours		Bénéfices nets	Dividendes
	plus haut	plus bas		
1903	»	»	157.000	»
1904	»	»	195.000	25 »
1905	610	594	285.000	25 »
1906	590	450	340.000	25 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Participations, contrats en cours	950.536 25	Capital	4.000.000 »
Immeuble et mobilier au Brésil	31.995 40	Réserve statutaire	25.348 72
Entreprise de Chemin de fer en Italie	643.690 27	Réserve extraordinaire	125.000 »
Cautionnements divers	532.381 50	Cautionnement du Conseil	77.500 »
Participations diverses	288.778 85	Créditeurs divers	72.794 30
Frais de premier établissement	8.253 32	Coupons n° 2 non présentés	19.625 »
Mobilier	1.505 »	Compte général de construction	17.207.816 65
Caisse et Banquiers	2.003.062 75	Compte d'ordre	4.998.731 25
Débiteurs divers	1.208.892 45	Profits et pertes	347.048 39
Entreprise Chemin de fer Nord-Ouest du Brésil	16.287.037 27		
Compte d'ordre	4.998.731 25		
	26.954.864 31		26.954.864 31

Compagnie du Chemin de fer de Goyaz

Société anonyme brésilienne, constituée en septembre 1906.

Objet : principalement, l'exploitation d'une concession d'un chemin de fer de Araguary à Goyaz avec un embranchement aboutissant à l'endroit navigable du Rio-Tocantins. Cette concession a été accordée par décrets en date des 16 octobre 1890, 25 juillet 1891, 18 octobre 1904 et 18 mars 1906. La Compagnie pourra, en outre, acquérir et exploiter toutes autres lignes de chemins de fer. D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.

Siège social : à Rio-de-Janeiro (Brésil). Bureau à Paris, 32, avenue de l'Opéra.

Capital social : 28.329.000 fr., divisé en 56.658 actions de 500 francs chacune.

Conseil d'administration : 3 membres au moins.

ADMINISTRATEURS

MM. Franklin Sampaïs, Joas Teixeiras Soarès, G. P. Leal, A. Pedro Nolasco Da Cunha.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en février 1907, au prix de 440 fr., de 50.000 obligations hypothécaires 5 %, de 500 fr., faisant partie des 200.000 obligations dont la création a été décidée par l'Assemblée extraordinaire du 28 septembre 1906.

Intérêt annuel . 25 francs, payables par semestres les 1er mars et 1er septembre de chaque année.

Amortissement : au pair, en 90 ans, par tirages annuels en novembre de chaque année, le remboursement des titres devant s'effectuer le 15 mai qui suit le tirage.

La Compagnie s'est interdit tout remboursement anticipé de l'emprunt avant 1917, sauf le cas où son actif et sa concession seraient rachetés par le gouvernement brésilien.

Garanties : le Gouvernement brésilien a accordé à la Compagnie, aux termes du décret de concession, une garantie d'intérêt de 6 % par an sur le capital qui, dans la limite maxima correspondant à 30 contos or par kilomètre, sera fixé et reconnu par le Gouvernement comme nécessaire à la construction de tous les travaux de la voie, à l'acquisition du matériel respectif fixe, roulant ou autre, ligne télégraphique, achat de terrains, indemnité pour améliora-

tions, dépenses quelconques faites avant et après le commencement des travaux de construction du chemin de fer jusqu'à sa terminaison, son acceptation définitive et son ouverture au trafic public.

La Compagnie a affecté à son tour, cette garantie au service de l'emprunt, qui jouit, en outre, conformément à la législation brésilienne, d'un privilège hypothécaire sur tout l'actif de la Compagnie.

Service financier : à Paris, à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 février 1907.

The Granada Railway C° L^td^

(Guadix à Baza)

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

The Granada Railway C° Limited a été constituée à Londres le 16 novembre 1894, au capital de £ 300.000 dont £ 160.500 sont émises. Elle est concessionnaire d'un chemin de fer en Espagne subventionné par le Gouvernement espagnol et allant de Baza à Guadix, Moreda et Grenade (137 kilomètres). Après avoir construit et cédé en 1899, à la C^ie^ des Chemins de fer du Sud de l'Espagne, une partie de sa concession comprise entre Moreda et Grenade (56 kilomètres), elle a obtenu du Gouvernement espagnol de s'exonérer de la construction de la ligne de Moreda à Guadix (35 kilomètres).

The Granada Railway C° reste donc concessionnaire de la ligne de Guadix à Baza (52 kilomètres) pour la construction et l'équipement de laquelle elle a émis 15.000 obligations 3 %, d'une valeur nominale de 500 piécettes chacunes, gagées sur le produit de cette ligne et amortissables pendant les délais de la concession.

Intérêt annuel : 15 piécettes, payables par coupons semestriels de 7 1/2 piécettes chacun, le 1^er^ janvier et le 1^er^ juillet de chaque année.

NOTA : *The Granada Railway C°* a pris l'engagement de ne pas créer d'autres obligations gagées sur la ligne de Guadix à Baza.

Service des coupons : Banque Yvo Bosch, 10, rue de la Paix, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mars 1906.

1906	plus haut,	306	»	plus bas,	240 50

Société anonyme royale Grand-Ducale des Chemins de fer Guillaume-Luxembourg

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en diverses séries, de 152.550 obligations de 500 francs 3 % remboursables par tirages annuels, opérés en octobre, dans un délai qui expirera en 1950.

Intérêt annuel : 15 francs, sauf impôt, payable au moyen de deux coupons de 7 fr. 50 l'un, les 1er mai et 1er novembre de chaque année ; remboursement des obligations sorties le 1er novembre.

Service des coupons : Banque de Paris et des Pays-Bas.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	470	»	plus bas,	435 »
1902	—	485	»	—	450 »
1903	—	490	»	—	465 »
1904	—	475	»	—	450 »
1905	—	480	»	—	457 50
1906	—	485	»	—	450 »

Gulf and Chicago Railway C°

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Le *Gulf and Chicago Railway* est un réseau de 325 kilomètres affermé pour 99 ans au *Mobile, Jackson and Kansas City Railroad* (voir la notice concernant ce dernier).

Création pour un montant total de 4.060.000 dollars d'obligations 5 % or, 1re hypothèque de 100 dollars (516 francs).

Ces obligations jouissent d'une première hypothèque sur 203 milles (325 kilomètres) de voie principale. En outre, par suite du contrat d'affermage de ses lignes, le *Gulf and Chicago Railway* jouit, pour ses obligations, de la garantie, capital et intérêts, du Mobile, Jackson and Kansas City Railroad, garantie formulée au dos de chaque obligation.

7.500 titres seulement de cet emprunt (Nos 1 à 7.500) sont négociables sur le Marché de Paris.

Intérêt annuel : 5 % nets de tous impôts, payables les 1er janvier et 1er juillet, au change moyen de 5,16, soit 25 fr. 80 par an.

Amortissement : au pair de 100 dollars (516 francs) le 1er janvier 1953 ou, par anticipation, au gré de la Compagnie, à 110 dollars (567 fr. 60).

Service des coupons : Banque Privée, à Lyon, ou ses agences en France.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1906.

1906 plus haut, 500 » plus bas, 479 »

Chemins Italiens 3 0/0

(Réseaux Adriatique-Méditerranée-Sicile)

Ces obligations de 500 francs sont remboursables au pair par voie de tirages. Leur revenu brut est de 15 francs par an, net 11 fr. 64, payable par semestre.

Les obligations en circulation appartiennent à trois Compagnies :

La Société italienne pour les Chemins de fer Méridionaux (réseau de l'Adriatique) pour 1.033.000 obligations émises.

La Société italienne pour les Chemins de fer de la Méditerranée pour 1.083.000 obligations émises.

La Société italienne pour les Chemins de fer de la Sicile pour 166.000 obligations émises.

Toutes ces obligations se livrent indifféremment et se traitent sous la dénomination de Chemins de fer Italiens 3 %. Elles sont amortissables depuis 1896 et ont été émises par les Sociétés pour le compte de l'Etat qui s'est engagé à fournir à ces dernières les

fonds nécessaires au service des dites obligations quinze jours avant l'échéance de chaque semestre (janvier-juillet).

Service des coupons : au Crédit Lyonnais, au Comptoir d'Escompte et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 6 juillet 1898.

1901	plus haut,	326 »	plus bas,	280 »
1902	—	343 50	—	317 »
1903	—	370 »	—	342 50
1904	—	367 50	—	342 »
1905	—	374 »	—	350 »
1906	—	362 »	—	342 »

Compagnie de Chemins de fer de Koslow-Voronège-Rostow

Société anonyme russe ayant pour objet l'exploitation de 540 kilomètres de lignes du chemin de fer ci-dessus nommé.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en 1889, d'un emprunt de 15.128.000 reichsmarks (18.683.080 francs) représenté par 12.050 obligations de 500 marks ou 617 fr. 50; 7.477 coupures de 1.000 marks ou 1.235 francs, 813 coupures de 2.000 marks ou 2.470 francs. — Obligations 4 % de 500 marks rapportant 20 marks ou 24 fr. 70 d'intérêt par an, payable les 19 septembre-1er octobre et 20 mars-1er avril, remboursables en 63 ans du 1er juin 1890, par tirages au sort en juin et décembre, à raison de 617 fr. 50 par obligation de 500 marks.

Cet emprunt est gagé sur les revenus et l'avoir de la Compagnie du chemin de fer Koslow-Voronège-Rostow ; il est absolument garanti par le gouvernement russe, et forme la série B des emprunts la Compagnie.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Russe pour le commerce étranger, 7, rue du Helder.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

1901	plus	haut,	628	»	plus bas,	590 »
1902		—	631	»	—	605 »
1903		—	633	»	—	600 »
1904		—	605	»	—	550 »
1905		—	574	»	—	484 »
1906		—	525	»	—	430 »

Chemins de fer Livournais

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, à diverses dates, de 327.900 obligations de 500 francs 3 %, jouissance janvier et juillet, divisées en séries, savoir :

20.800 obligations, série A ; 7.100 obligations, série B ; 70.000 obligations, série C ; 100.000 obligations, série D' ; 130.000 obligations, série D².

Amortissement : au pair dans une période finissant en 1953 par tirages annuels opérés en septembre, pour remboursement le 1er janvier suivant.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild frères.

Par suite du rachat des Chemins Romains, qui avaient absorbé les Chemins Livournais, ces obligations sont à la charge du gouvernement italien.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les obligations des séries C et D sont inscrites à la *Cote Des-fossés*, au comptant.

1901	plus	haut,	330	»	plus bas,	300 »
1902		—	360	»	—	325 »
1903		—	355	»	—	345 »
1904		—	385	»	—	375 »
1905		—	380	»	—	377 »
1906		—	380	»	—	357 50

The Mashonaland Railway Company Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée.

Siège social : à Londres, 2, London Wall Buildings.

Capital social : 450.000 livres sterling, en pareil nombre d'actions d'une livre chacune, entièrement libérées.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, suivant décision du Conseil d'administration, approuvée par délibération de l'Assemblée extraordinaire du 8 mars 1905, d'un emprunt de 2.560.000 livres, en obligations hypothécaires 5 % émises à 96 %, et représenté par 20.000 obligations d'un capital de 100 livres chacune, numérotées de 1 à 20.000, et 28.000 obligations de 20 livres l'une, numérotées de 20.001 à 48.000.

Cet emprunt est garanti par :

1° Une première hypothèque sur la ligne principale de Kalomo à la mine Rhodésia Broken Hill (environ 250 milles) et sur le tronçon de Salysbury aux mines Ayrshire et Eldorado (environ 98 milles) ;

2° Sous réserve d'une première hypothèque de 2.500.000 livres, par une hypothèque en second rang sur le chemin de fer de la Mashonaland Railway Company, de Umtali à Salysbury (171 milles), sur le loyer de 42.500 livres payable par les Compagnies Beïra Railway et Beïra Junction Railway, et sur les 105.000 livres d'obligations 4 1/2 % et les 71.250 livres d' « income debentures » 6 % de la Beïra Railway faisant partie du Trust, au moment de l'émission.

Le dit emprunt aura, de plus, une première hypothèque sur une concession de terrain d'environ 250 milles carrés, comportant certains droits miniers, en des blocs alternés de un mille carré chacun, le long de la ligne de Kalomo, concession accordée par la British South Africa Company (Chartered).

Le paiement du capital, de l'intérêt et de la prime de remboursement de l'emprunt sont garantis, sans conditions, par la British South Africa. Chaque obligation porte un endos à cet effet.

Intérêt annuel : 5 %, payable par semestres, les 1er janvier et juillet de chaque année.

Amortissement : au pair le 1er janvier 1955, mais la Compagnie s'est réservé le droit de rembourser à toute époque, avant cette date, par voie de tirage au sort, moyennant six mois de préavis, et ce, au taux de 105 %.

Service des coupons : à Paris, à la Compagnie Française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout, et au Crédit Mobilier Français.

Coupures : £ 20 et £ 100.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 mai 1905 et à terme depuis le 18 juin 1906.

1905	plus haut,	495	»	plus bas,	469	»
1906	—	481	»	—	453	»

Société Italienne des Chemins de fer Méridionaux

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, de 1863 à 1885, de 1.655.441 obligations de 500 francs 3 %, divisées en séries portant les lettres A à H. ; titres de une et cinq obligations, jouissance 1er avril et 1er octobre, savoir : 250.000 obligations, série A ; 252.300 obligations série B ; 246.955 obligations, série C ; 242.115 obligations, série D ; 28.115 obligations série E ; 232.290 obligations, série F; 300.000 obligations, série G et 103.676 obligations, série H.

Amortissement : au pair, se terminant en 1953, par tirages annuels en mai pour remboursement le 1er octobre.

Service financier : à Paris, à la Société Générale, à la Banque de Paris et au Crédit Industriel.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant :

1901	plus haut,	338 »	plus bas,	306	50
1902	—	348 »	—	326	»
1903	—	363 »	—	325	»
1904	—	365 »	—	342	»
1905	—	371 50	—	350	»
1906	—	370 »	—	343	»

Compagnie des Chemins de fer du Midi de l'Italie

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 décembre 1905.

Objet : la mise en valeur et l'exploitation, directe ou indirecte, de toutes concessions de lignes de chemins de fer ou de tramways, principalement sur le territoire du royaume d'Italie, jouissant d'une garantie ou d'une subvention, soit d'Etat, soit de province, soit de commune ; elle pourra également s'intéresser, directement

ou indirectement, à l'exploitation des forces motrices naturelles, dont tout ou partie serait utilisé pour l'exploitation électrique de ces lignes ; elle pourra, en outre, s'occuper directement ou indirectement de tout ce qui touche l'industrie des transports ou toute autre industrie, ou s'y intéresser en tant que les lignes dont elle aura la concession y seraient elles-mêmes intéressées.

En fait, le but actuel est la construction et l'exploitation de la ligne de chemin de fer de Naples à Piedimonte, reprise de la Société des Tramways du Centre de Lyon.

Siège social : à Paris, 20, rue de Londres.

Durée : finissant le 23 décembre 1994.

Capital : 5 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 250 fr. chacune, toutes émises contre espèces.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en janvier 1906, de 12.000 obligations de 500 fr. 4 %, productives, chacune, d'un intérêt de 20 fr. par an, payable par semestre, les 1er janvier et juillet de chaque année, sans aucune déduction pour impôts italiens.

Amortissement : en 64 ans, par tirages au sort, suivant tableau imprimé au dos du titre. La Compagnie s'est interdit de rembourser les obligations, par anticipation, avant 1912.

Service financier : à Paris, au siège social, et à la Banque Française pour le commerce et l'industrie, 9, rue Boudreau.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 janvier 1906.

1906 plus haut 460 plus bas 437

Mobile, Jackson and Kansas City Railroad C°

Société américaine à responsabilité limitée, au capital de 4 millions de dollars en 40.000 actions de 100 dollars.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création d'un emprunt de $ 4 millions or, représenté par une série de 2.500 obligations de $ 1.000 chacune, cotées au marché officiel de New-York, et par une série de 15.000 obligations de $ 100 chacune. Cette dernière, seule, se négocie à Paris.

Ces obligations, émises à 99 %, sont garanties sans préférence, priorité ou distinction entre elles, par l'acte de première hypothèque consolidée, du 1er janvier 1903, exécuté par la présente Société de Chemins de fer en faveur de la Central Trust Company, de New-York en qualité de trustee ; elles jouissent d'une première hypothèque sur un réseau en pleine exploitation de 200 milles (320 kilomètres) de voie principale : le gage comprend en outre le port terminus, les quais et entrepôts situés à Mobile et appartenant en propre au Mobile, Jackson and Kansas City Railroad.

Remboursement : au pair de $ 100, soit 518 francs environ, le 1er janvier 1953 au plus tard, ou, par anticipation au gré de la Compagnie, au taux de 110 %, moyennant un préavis de six mois.

Coupons payables à raison de 2 dollars 1/2 par coupon, soit 12 fr. 95 environ, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Service des coupons : Banque Privée, à Lyon ou ses agences en France, et chez MM. Roumagnac et Cie, à Paris.

Les obligations de 100 dollars de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 août 1905.

1905	plus haut,	519	»	plus bas,	500 »
1906	—	506	»	—	460 »

Compagnie des Chemins de fer du Nord du Brésil

Société anonyme brésilienne constituée au capital de 12.500.000 contos de reis, libéré de 40 % environ.

Siège social : à Belem de Para, siège administratif à Paris.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission de 25.000 obligations 5 %, de 500 francs, faisant partie de l'emprunt de 25 millions autorisé par décision de l'Assemblée générale du 3 mars 1905.

Ces obligations sont gagées par une hypothèque sur la garantie du Gouvernement fédéral brésilien et du Gouvernement de l'Etat de Para, ainsi que sur le chemin de fer, matériel fixe et roulant, et tous ses attenants.

La Compagnie ne peut émettre des obligations que jusqu'à concurrence d'un nombre dont le total en intérêts et amortissement ne dépasse pas annuellement la garantie des Etats précités.

En dehors de ce gage hypothécaire, tout l'actif et tous les biens de la Société, conformément au décret du 15 septembre 1903, s'appliquent aux obligations, par privilège sur toutes autres créances.

Amortissement : Ces titres sont amortissables en 90 ans au maximum, soit par tirage annuel ayant lieu en avril, soit par rachat si le cours est au-dessous du pair. Le remboursement des titres sortis s'opère le 1er mai suivant le tirage.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels, sous déduction de l'impôt, les 1er mai et 1er novembre.

Service des coupons : Banque Etienne Muller, 366, rue Saint-Honoré.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juillet 1905.

1905	plus haut,	449 50	plus bas,	425	»
1906	—	455 »	—	415	»

Compagnie de Chemins de fer Nord-Ouest du Brésil

Société anonyme brésilienne, constituée le 21 juin 1904 au capital de 10.000 contos de reis en 50.000 actions de 200.000 reis, entièrement libérées.

Siège social à Rio-de-Janeiro.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission de 40.000 obligations 5 %, de 500 fr. chacune, au prix de 385, à Bruxelles et à Anvers (Belgique), le 18 octobre 1904, et faisant partie des 200.000 obligations du même type, dont la création a été décidée par les Assemblées générales des actionnaires des 10 août et 27 octobre 1904.

Ces obligations ont, conformément au décret n° 177A du 15 septembre 1903, privilège, avant toute autre créance, sur tout l'actif et tous les biens de la Société situés au Brésil, et sur la garantie trentenaire or accordée par le Gouvernement fédéral Brésilien aux conditions des décrets n° 862 du 16 octobre 1890 et n° 5266 du 30 juillet 1904.

Amortissement : au pair en 90 ans par tirages au sort qui ont lieu en mai de chaque année, conformément au tableau d'amortissement figurant au dos des titres ; le remboursement a lieu le 15 novembre suivant.

Intérêt annuel : 25 francs, sous déduction des impôts français, et à Bruxelles et Anvers sur production d'un affidavit, à raison de 12 fr. 50, payables les 15 mai et 15 novembre de chaque année.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Française pour le commerce et l'industrie, 9, rue Boudreau.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 janvier 1905.

1905	plus haut,	485	»	plus bas,	413 50
1906	—	462	»	—	432 »

Compagnie du Chemin de fer du Nord du Parana

Société anonyme brésilienne, constituée le 19 septembre 1906.

Objet : l'exploitation de la concession accordée par le gouvernement de l'Etat de Parana, à la date du 29 juillet 1906 pour la construction, l'usage et la jouissance du chemin de fer d'Assunghi, entre Curityba et Rocinha, jouissant de la garantie d'intérêt de 6 % l'an, pendant 30 ans, sur le capital de £ 3.374-19-2 par kilomètre.

Siège social : à Rio-de-Janeiro.

Durée : 90 ans, du 19 septembre 1906.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 fr. chacune.

Conseil d'administration : 3 membres nommés pour cinq ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions. D'après les statuts, la Compagnie doit également avoir un Conseil de surveillance composé de trois membres et de trois suppléants.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars. Les délibérations sont prises à la majorité des actionnaires présents à la réunion ; elles pourront l'être à la majorité des actions si un actionnaire quelconque en faisait la demande.

Répartition des bénéfices : 10 % à répartir à raison de 6 % au Conseil d'administration et 4 % au Conseil de surveillance. Somme à déterminer par l'assemblée pour être affectée au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne 10 % du capital social. Le solde aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Joao Teixeira Soraes, P. Nolasco, Pereira da Cunka, A. Sienkiewicz.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 25 septembre 1906, de 8.700 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 5 % ou 25 francs, payables par coupons semestriels, aux échéances des 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : au pair, devant prendre fin le 1er janvier 1997, au moyen d'un fonds d'amortissement de 1/2 % par an, commençant le 1er janvier 1916, par tirages annuels ou par achats en Bourse si les obligations sont obtenables au-dessous du pair.

Avant 1916, aucune conversion ou remboursement anticipé ne pourra être effectué, sauf en cas de rachat de la ligne par le gouvernement fédéral brésilien.

Service financier : à Paris et à Londres, à la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens ; à Amsterdam, chez MM. Labouchère, Oyens et Cie.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 février 1907.

Compagnie des Chemins de Fer Pirée-Athènes-Péloponèse

Société anonyme hellénique constituée définitivement le 10 décembre 1882.

Objet : La jouissance et l'exercice de tous les droits sur les lignes de chemin de fer qui seront construites, du Pirée par Athènes à Corinthe, de Corinthe à Argos, Nauplie et Myli, de Corinthe à Ægion et Patras, et de Patras à Pyrgos ou Catacolo, que la Banque Hellénique de Crédit Général et son groupe ont cédés à la Compagnie, ainsi que l'exécution des obligations à leur charge.

Siège social : 1, rue Charles, à Athènes.

Durée : 99 ans du 24 juillet 1882.

Capital social : 12 millions de drachmes divisé en 120.000 actions de 100 drachmes chacune, porté en 1906 à 15 millions de drachmes par l'émission de 30.000 actions nouvelles.

Conseil d'administration : de 9 à 11 membres, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix par trente actions ; dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 3 % à la réserve, 3 % pour l'amortissement des actions, 1 1/2 % au Conseil d'administration, 1 1/2 % au personnel, 1 % pour la formation d'une caisse de secours en faveur des employés de la Compagnie, 90 % aux actionnaires.

Service financier : Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. P Skouses, F. Serpièri, N. Calogeropoulos, M. Camaras, A. Kambas, A. Simopoulos, G. Streït, E. Franghiadès, M. Negropontes.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 18 avril 1904 et au comptant depuis le 9 juillet 1907.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1903	»	»	Dr. 439.000	Dr. 3 »
1904	63 »	52 »	498.000	3 »
1905	87 »	54 »	498.000	3 50
1906	99 »	67 »	800.000	5 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	drachmes	PASSIF	drachmes
Valeur du chemin de fer . . .	34.895.942 29	Capital social.	14.929.000 »
Actions P. A. P. appartenant à la Compagnie.	3.381.700 »	Actions amorties pour lesquelles ont été délivrées des actions de jouissance. . . .	71.000 »
Frais d'installation de la ligne Myli-Kalamata	118.676 81	Capital de réserve	122.246 50
Frais d'installation de la ligne Diacofto-Kalavryta	24.393 10	Capital de réserve pour amortissement d'actions.	19.746 50
Frais d'installation de la ligne Pyrgos-Kyparissia-Méligala.	15.910 68	Capital de réserve pour amortissement et conversion d'emprunts.	3.423.189 58
Construction du bâtiment des bureaux de la Compagnie. .	276.240 53	Capital de réserve formé par les amortissements des emprunts destiné à amortir le matériel roulant et rails,	
Dernier versement non encore effectué sur les actions. . .	31.086 15	Soit de l'emprunt £ 120.000 £ 2.900.	72.500 »
Créances de la Banque Hellénique de crédit général cédées à la Compagnie.	169.183 85	Soit de l'empr., Dr. 6.000.000.	252.000 »
		— 2.600.000.	58.200 »
		— 3.000.000.	61.154 80
Obligations de la Compagnie Hellénique des marbres. . .	191.400 »	Capital pour renouvellement du matériel roulant et travaux extraordin. de la voie.	475.756 16
Effets à recevoir	16.775 »	Retenue pour renouvellement du matériel roulant sur bénéfices 1906.	60.000
Obligations de Cyllène non émises	1.500 000 »	Amortissement des dépenses faites pour travaux supplémentaires de la ligne Pyrgos-Kyp-Meligala pendant l'année 1906	6.553 05
Valeu de l'Etablissement thermal de Cyllène.	1.514.034 20	Emprunt R. Raphaël et Sons : £ 286.000 solde £ 255.000 au 31 Décembre 1906.	6.375.000 »
Valeur de l'Hôtel d'Olympie. .	66.783 87	£ 240.000 solde au 31 Décembre 1906..	6.022.043 97
Travaux complém. et d'achèv. de la ligne Myli-Kalamata.	5.447.883 10	£ 120.000 solde £ 117.100 au 31 Décembre 1906.	2.927.500 »
Banque G. P. Skousès. Solde au 31 Décembre 1906. . . .	291.045 85	par obligations, Dr. 6.000.000	5.692.000 »
Capital de roulement P. A. P. chez G. P. Skousès.	300.000 »	par obligations, Dr. 2.600.000	2.541.800 »
Magasins d'approvisionnement.	1.146.743 79	Emprunt de la Banque d'Orient de la Banque nationale de Grèce.	2.000.000 »
Dépôt d'imprimés, objets de bureau et billets	29.967 86		100.000 »
Débiteurs divers et solde. Ctes débiteurs.	391.633 59	Oblig. de Cyllène non émises.	1.500.000 »
Caisse centrale : espèces . . .	68.310 55	Fournisseurs à l'étranger. . .	21.032 05
Caisse des stations.	43.899 25	Différence de change sur l'emprunt de £ 120 000	1.076.904 25
		Créanciers divers et solde des comptes créditeurs.	834.391 55
		Effets à payer	199.484 »
		Caisse de secours.	47.308 30
		Retenue sur les bénéfices de 1906 pour la Caisse de retraite du personnel.	50.000 »
		Comptes en suspens (Frais du mois de Décembre et service des emprunts au 31 Déc. 1906).	302.424 86
		Dividende de l'année 1906 . .	585.495 »
		Profits et Pertes :	
		Solde de l'exercice 1906 . . .	107.986 »
	49.921.610 47		49.921.610 47

Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico

Société anonyme espagnole constituée le 17 mai 1888.

Objet : la construction et l'exploitation, dans l'île de Porto-Rico, de chemins de fer et spécialement des lignes de Saint-Jean de Porto-Rico à Mayaguez, de Rio-Peidras à Humacao, de Ponce à Mayaguez, de Ponce à Humacao et de Caguas à Humacao.

Lesdits chemins de fer, d'une longueur de 546 kilomètres, concédés par le gouvernement espagnol, suivant acte du 15 mai 1888, à M. Yvo Bosch y Puig ont été apportés par lui à la Société, laquelle en est devenue définitivement titulaire par le transfert qui lui en a été effectué par décret royal du 8 juin 1888.

La concession des lignes, régies par décret royal du 7 décembre 1886, comportait une durée de 99 années. Le trésor garantissait un intérêt de 8 % du capital de premier établissement.

A la suite de la guerre Hispano-Américaine et de l'annexion de Porto-Rico aux Etats-Unis, cette concession a été remplacée par une nouvelle du gouvernement américain d'une durée de 150 ans, sans garantie d'intérêt, mais elle comporte des exemptions d'impôts et divers autres avantages ; les lignes de la Compagnie se divisent actuellement en deux parties : celle du nord de 117 kilomètres ; celle du sud-ouest de 160 kilomètres. Un tronçon de jonction (23 kil.) est en construction.

Siège social : à Madrid, Zorilla, 4, dupº. — Bureau à Paris, 3, rue Saint-Georges.

Durée : 99 ans, du 17 mai 1888.

Capital social : 16 millions de piécettes divisé en 32.000 actions de 500 piécettes libérées de moitié.

En exécution du *convenio* intervenu en 1895 ce capital a été réduit à 3 millions de piécettes, divisé en 12.000 actions de 250 piécettes.

Conseil d'administration : de sept membres propriétaires chacun de 50 actions dont deux choisis sur une liste de présentation arrêtée par une Assemblée générale des porteurs d'obligations 3e hypothèque.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : au plus tard en juin ; une voix par 50 actions sans limite maximum.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital ; ensuite un dividende de 5 % sur le capital versé ; sur le surplus 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS.

MM. de Lapisse, président ; Dubois, de la Fressange, de Moras, Lévêque, Bory d'Arnex, Lachèvre. Ces deux derniers représentent les porteurs d'obligations 3e hypothèque.

RÉPARTITIONS.

Aucun dividende n'a été payé depuis la création de la Société.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

Les obligations émises par la Compagnie sont de 3 catégories :

1° 32.000 obligations de 500 francs 3 % 1re hypothèque, toutes émises.

2° 15.000 obligations de 500 fr. 5 % 2e hypothèque, toutes émises.

3° 107.809 obligations de 500 fr. 3 % à revenu variable, dites « obligations 3e hypothèque estampillées ».

La Compagnie a émis de plus 17.000 bons de coupons arriérés d'obligations 2e hypothèque. Ces bons, d'une valeur nominale de 100 francs ne portent pas d'intérêts.

Obligations et bons de coupons n'existent que sous la forme au porteur.

A. — Obligations 3e hypothèque à revenu variable.
(dites 3e hypothèque estampillées).

Les 107.809 obligations comprises dans cette catégorie représentent les titres en circulation des anciennes obligations 3 % 1re hypothèque, série Mayagüez et série Humacao ; la mention de 1re hypothèque ainsi que l'indication de la série n'ont plus de raison d'être depuis le *convenio* homologué le 10 juin 1895.

Les bases principales de ce convenio étaient les suivantes :

1° Réduction du capital de 16 millions de pesetas ou de francs divisé en 32.000 actions de 500 pesetas à 3 millions par l'annulation de 20.000 actions et l'échange de 12.000 actions de 500 pesetas contre 12.000 actions de 250 pesetas;

2° Cession d'antériorité de leur hypothèque consentie par les porteurs d'obligations, séries Mayagüez et Humacao, en faveur des obligations 1re et 2e hypothèque à créer en conformité du convenio, ces obligations devenant par suite de 3e hypothèque;

3° Suppression de l'intérêt fixe et de l'amortissement des obligations, remplacés par une participation dans les bénéfices.

4° Nomination de deux administrateurs chargés de représenter au Conseil les porteurs d'obligations 3e hypothèque.

L'article 3 du convenio, dont les dispositions ont pris place dans l'article 53 modifié des statuts concède annuellement aux obligations 3e hypothèque, 90 % des produits nets, déduction faite des frais généraux et du service des obligations 1re et 2e hypothèques. Si les 90 % attribués aux obligations 3e hypothèque dépassent 15 fr. par titre, l'excédent sera affecté à l'amortissement de ces titres.

Les 107.809 obligations à revenu variable comprennent 101.027 obligations de la série Mayagüez et 6.782 obligations de la série Humacao, y compris les titres amortis mais non remboursés au moment du convenio.

Série Mayagüez. — Titres datés de Madrid, 17 mai 1888, et portant la signature de deux administrateurs. Ils peuvent être numérotés de 1 à 101.750.

Série Humacao. — Titres datés de Madrid, 8 mars 1899, portant la signature de deux administrateurs et d'un Délégué du Conseil d'administration. Ils peuvent être numérotés de 10.001 à 21.865.

Le tableau d'amortissement qui figure au verso des titres de ces deux séries a été annulé par une estampille. La feuille de coupons a été remplacée par une nouvelle feuille de 50 coupons ne portant pas indication d'échéance mais numérotés de 1 à 50.

Le coupon N° 1 a été payé en avril 1898 à raison de 1 fr. 50.

Par suite du *convenio* les obligations série Mayaguez et série Humacao sont maintenant inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, sous une seule rubrique, coupon 1 détaché. Elles ne sont acceptées en livraison que si elles portent l'estampille d'adhésion au *convenio*.

B. — Obligations 5 % 2e hypothèque.

Création, en vertu du *convenio*, de 15.000 obligations de 500 francs 5 % rapportant 25 fr. par an payables par moitié les premier avril et octobre de chaque année à Madrid, Barcelone et Paris.

Leur amortissement doit s'effectuer à partir de l'achèvement des lignes de Mayaguez (Ouest) et s'échelonner sur la durée de la concession.

Elles jouissent d'une deuxième hypothèque sur les propriétés et les produits des lignes de chemin de fer de Saint-Jean-de-Porto-Rico à Ponce par Mayaguez et de Martin Peña à Carolina; elles avaient également un droit de préférence, en second rang, sur les sommes que le Gouvernement espagnol avait garanti par la concession de ces lignes, conformément au décret royal du 17 décembre 1886.

Ces obligations au porteur, sont datées de Madrid, 1er octobre 1895, et sont signées par deux administrateurs.

La Compagnie s'est trouvée dans l'impossibilité de payer les coupons semestriels N° 8 à 15 (octobre 1899 à avril 1903).

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 11 mars 1903 et délibération du Conseil d'administration du 25 avril 1903, les porteurs ont été autorisés à échanger les huit coupons en suspens, représentant 100 fr., contre des bons de coupons arriérés d'une valeur nominale de 100 fr., et il a été entendu que la Compagnie pourrait effectuer de même façon le paiement des coupons N° 16 à 22 inclus (1er octobre 1903 au 1er octobre 1906) mais seulement, pour autant que les résultats de l'exploitation ne permettraient pas d'en faire le service en espèces dans les conditions prescrites par le *convenio* de 1895 ; à condition d'affecter au paiement partiel ou intégral de ces coupons l'excédent du produit net, après prélèvement des sommes nécessaires au service des obligations 1re hypothèque et des frais généraux.

Depuis le 1er avril 1907, la Compagnie a repris le paiement intégral des coupons en espèces et affectera le surplus des produits nets à l'amortissement des bons de coupons avant toute répartition aux obligations 3e hypothèque et aux actions.

Les coupons Nos 16 à 19 inclus (octobre 1903 à avril 1905) ont été payés moitié en espèces et moitié en vales ; les coupons 20 et 21 (octobre 1905 et avril 1906) ont reçu 8 p. 75 en espèces et 3 p. 75 en vales, ces valés pouvant être groupés et échangés au gré des porteurs, contre des bons de coupons.

Ces obligations doivent porter l'estampille suivante (en français et en espagnol) :

Les coupons de la présente obligation portant les numéros 16 à 22 inclus, soit jusqu'à l'échéance du 1er octobre 1906, seront payables suivant les résultats de l'exploitation, partie en espèces, partie en bons remboursables.

(Décision de l'Assemblée générale du 11 mars 1903 et du Conseil d'administration du 25 avril 1903.)

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 27 juillet 1903.

C. — Obligations 3 % 1re hypothèque.

Emission de 32.000 obligations de 500 fr. 3 %, autorisées par le *convenio*, rapportant 15 fr. par an payables en or les 1er avril et 1er octobre à Paris et à Madrid. Jusqu'ici ces coupons ont été payés sans impôt.

Ces titres jouissent d'une première hypothèque sur les propriétés et les produits des lignes de chemins de fer de Saint-Jean-de-Porto-Rico à Arecibo et Camuy, d'Aguadilla à Mayaguez et à Ponce, de Martin Peña à Carolina, etc.

Le service des intérêts et de l'amortissement est effectué au moyen d'un prélèvement effectué sur les produits nets par la Société Américaine *The American Railroad Company of Porto-Rico*, chargée de la construction des nouvelles lignes et de l'exploitation de tout le réseau.

L'amortissement s'effectue, depuis 1906, par tirages au sort annuels avec remboursement à 500 francs au moyen d'une annuité fixe comprenant l'intérêt et l'amortissement.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 juin 1902.

D. — Bons de coupons arriérés d'obligations 2e hypothèque.

En raison de la suspension, par la Compagnie, du service des intérêts d'octobre 1899 à avril 1903, des obligations 2e hypothèque, une décision du Conseil d'administration en date du 25 avril 1903, en conformité de la résolution votée par les actionnaires à l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mars 1903, a autorisé les porteurs à échanger les 8 coupons impayés, représentant 100 fr., contre les bons de coupons arriérés d'une valeur de 100 francs, le réglement devant en être effectué avant toute répartition aux obligations 3e hypothèque.

Ces bons sont inscrits au comptant, à la *Cote Desfossés*, depuis le 9 décembre 1905.

Années	COURS DES *A.* Obligations 3e hypothèque estampillées		*B.* Obligations 5 0/0 2e hypothèque		*C.* Obligations 3 0/0 1re hypothèque		*D.* Bons de coupons arriérés 2e hypothèque	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1901	64 »	38 »	»	»	»	»	»	»
1902	47 »	30 »	»	»	340 »	297 50	»	»
1903	70 50	67 »	397 50	348 »	353 »	328 50	»	»
1904	155 »	68 »	475 »	387 »	378 50	339 »	»	»
1905	160 »	119 »	491 »	420 »	402 »	375 »	72 50	seul cours
1906	206 »	188 »	508 »	476 »	410 »	370 »	84 50	68

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Caisse : espèces et banques.	59.407 85	Capital social	3.000.000 »
Dépenses de premier établissement.	45.247.463 51	Obligations de 1re hypothèque	9.129.524 60
		— 2e —	6 001.802 50
Débiteurs divers.	»	— 3e —	28.023.800 »
Comptes d'ordre	76.582 55	American Railroad Co of Porto-Rico	472.800 56
Montant des coupons d'obligations 2e hypothèque différés.	2.040.250 »	Bons de coupons d'obligations 2e hypothèque.	2.040.250 »
Profits et pertes :		Intérêts restant à payer. . . .	30.073 25
Pertes des exercices 1899-1900 et 1901.	1.244.601 75	Réserve statutaire	2.921 99
Perte résultant de la garantie d'intérêt	477.900 15	Créditeurs divers	37.081 13
		Comptes d'ordre	76.582 55
		Provision pour réfection de matériel.	250.000 »
		Soldes bénéficiaires des exercices 1902-1903, 1904 et 1905.	58.973 24
		Solde bénéficiaire de l'exercice 1906	22.395 99
	49.146.205 81		49.146.205 81

Compagnie du Chemin de fer Rjasan-Ouralsk

Société anonyme russe constituée en 1885 sous le titre de Compagnie du chemin de fer de Rjasan Tambow, remplacé par celui actuel, le 11 janvier 1892.

Objet : la construction et l'exploitation des lignes Rjasan-Tambow, Koslow-Tambow et Tambow-Saratow.

Durée : du 4 septembre 1866 au 4 septembre 1947.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : 782.500 livres sterling en 7.825 actions de 100 livres sterling ou 628 roubles 64 kopecks, jouissant d'une garantie d'Etat de 5 % et 1/10 % pour amortissement.

EMPRUNT 4 % 1894.

Création, le 16/28 juin 1894, d'un emprunt de 18.750.000 roubles or, 2.966.250 livres sterling, 75 millions de francs, 60.600.000 marks allemands ou 35.850.000 florins hollandais. Emis le 14 septembre 1894 à 98 % à Berlin et à Francfort.

Cet emprunt est divisé en obligations de 125 roubles or, 19 livres 15 shillings 6 pence, 500 francs, 400 marks ou 239 florins hollandais ; titres d'une et cinq obligations.

Intérêt annuel : 4 % payable par semestre au moyen de coupons échéant les 1er mars et 1er septembre de chaque année, à Saint-Pétersbourg, Londres, Paris, Bruxelles, Berlin, Francfort et Amsterdam.

Amortissement : en 52 ans 1/2 à partir du 1er janvier 1895, par tirages annuels. Cet emprunt peut maintenant être remboursé par anticipation ou converti.

Garantie directe du gouvernement russe, tant pour l'intérêt que pour l'amortissement, constatée sur chaque titre par un timbre d'Etat.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Russe pour le commerce étranger et au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 octobre 1894.

1901	plus haut,	510	»	plus bas,	492	»
1902	pas de cours.					
1903	—					
1904	plus haut,	487	50	plus bas,	435	»
1905	—	450	»	—	380	»
1906	—	430	»	—	333	»

Chemins de fer Romains

Société anonyme romaine constituée en 1856, dont les lignes ont été rachetées par le gouvernement italien.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS 3 %

Emission, à diverses dates, de 762.921 obligations de 500 francs 3 %, remboursables au pair dans un délai finissant en 1955 ; coupons en janvier et juillet, tirage d'amortissement en décembre.

Sur cette quantité, 626.553 obligations ont été volontairement converties en rente italienne ; le service de celles restant en circulation est, par suite du rachat, à la charge du gouvernement italien.

Service des coupons : Crédit Industriel, 66, rue de la Victoire, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	325 »	plus bas,	280	»
1902	—	360 »	—	315	»
1903	—	355 »	—	340	»
1904	—	363 »	—	345	»
1905	—	392 »	—	356	»
1906	—	356 »	—	335	»

Société du Chemin de fer de Rostow-Wladikawkas

(VLADICAUCASE)

Société anonyme russe constituée le 2 juillet 1872, modifiée les 12 avril 1875 et 19 novembre 1877 et par ukase du 25 décembre 1884/6 janvier 1885.

Objet : la construction de la ligne Rostow-Wladikawkas de 652 verstes, ouverte le 12 août 1875, des embranchements de Noworossyisk, de Tichorezkaya à Ekaterinoslaw, et d'Ekaterinoslaw à Noworossyisk, ensemble 254 verstes ouverts le 25 juin 1888; enfin des embranchements de Petrowsk et du Transcaucase, ensemble 315 verstes. La concession expire le 2 juillet 1956.

Siège social : à Saint-Pétersbourg, Grande Morskaya, 34.

Durée : égale à celle de la concession.

Capital-actions : 8.642.500 roubles papier divisé en 17.285 actions de 500 roubles.

EMPRUNT 4 % 1894.

Emission en juin 1894 à Amsterdam, au cours de 93 1/4 % (usance d'Amsterdam, soit au change de deux florins pour un rouble-or), d'un emprunt de 12.500.000 roubles-or, ou 50 millions de francs divisé en 100.000 obligations au porteur de 125 roubles-or ou 500 francs.

Sur les 100.000 obligations, 25.000 ont été créées en titres d'unité et 75.000 en titres de cinq obligations; intérêt 4 % ou 20 francs payables par semestre le 20 mars/1er avril et le 19 septembre/1er octobre de chaque année.

Amortissement : au pair en 62 ans à partir de juillet 1894 par tirages semestriels en juin et décembre de chaque année.

Remboursement le 1er octobre pour le tirage de juin et le 1er avril pour le tirage de décembre.

Cet emprunt est garanti par tout l'actif et les recettes de la Société, à la suite des emprunts par obligations précédemment émis, savoir : 20.531.500 roubles-or en obligations 4 % de 1885, 23.605.450 roubles-or et 20 millions d'obligations roubles-crédit, compris dans les emprunts consolidés émis directement par l'Etat.

L'emprunt dont il s'agit, jouit de la garantie absolue du gouvernement impérial pour le service des intérêts et de l'amortissement, qui ne pourra être accru avant le 1er janvier 1905.

Revenu exempt de tout impôt russe présent ou à venir.

Service financier : à Paris, chez MM. de Rothschild frères.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 juin 1894.

1901	plus haut,	104	50	plus bas,	98 »
1902	pas de cours.				
1903		98	50	seul cours.	
1904	—	98	»	plus bas,	88 50
1905	—	90	»	—	79 »
1906	—	85	50	—	71 »

Grande Société des Chemins de fer Russes

Société anonyme russe constituée par ukase du 26 janvier-1er février 1857.

Le réseau de cette Compagnie a été racheté par le gouvernement russe à partir du 1/13 janvier 1894.

Par suite de ce rachat, le gouvernement russe est resté seul responsable du service des obligations de la Compagnie.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

Obligations 4 0/0 *(Nicolas)* 1888. — Emission, en février 1888, au taux de 75 0/0 d'un emprunt de 1.188.000 livres sterling, divisé en 11.880 obligations de 625 roubles ou 100 livres sterling, produisant un intérêt de 4 liv. st. payable par moitié, les 1er février et 1er août, sous déduction de 5 0/0 d'impôts russes ; soit 1 livre 18 shillings net par coupon. Remboursables en une période finissant le 1er février 1952. Tirage le 1/13 mai, remboursement des titres sortis le 20 juillet/1er août.

Calcul à 25.20 la liv. st. ou 2.520 francs par titre.

Obligations 4 0/0 1890. — Emission à 90 0/0, en juillet 1890, d'un emprunt de 15.625.000 roubles métalliques ou 2.500.000 livres sterling, divisé en 25.000 obligations de 625 roubles ou 100 livres sterling 4 0/0 avec intérêt susceptible de l'impôt russe de 5 0/0 sur le revenu. Ces obligations sont productives de 4 livres par an, sauf impôt, payables par moitié les 1er janvier et 1er juillet à raison de 1 livre 18 shillings net.

Tirages en mars pour remboursement en juillet, en une période finissant le 1er juillet 1952.

Calcul à 25,20 par livre sterling ou 2.520 francs par titre.

Service des coupons : à Paris,, à la succursale de la Banque Russe pour le commerce étranger et aux caisses de la Société Générale, de la Banque de Paris, du Crédit Lyonnais, du Comptoir d'Escompte, etc.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les obligations de ces deux emprunts sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

	4 0/0 1888		4 0/0 1890	
Années	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas
1901	97 »	95 »	98 50	95 »
1902	pas de cours		96 50	95 »
1903	99 50	seul cours	pas de cours	
1904	88 »	82 »	88 60	82 20
1905	85 »	80 50	86 25	60 »
1906	88 »	74 »	80 50	63 50

Saint-Louis and San-Francisco Railroad Company

Société américaine, reconstituée le 30 juin 1896 avec siège social à New-York. Son capital est de 29.000.000 dollars en actions ordinaires, 5.000.000 de dollars en actions de première préférence, 4 %, non cumulatifs ; enfin 16.000.000 de dollars d'actions de seconde préférence, 4 %, non cumulatifs.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, le 1er décembre 1903, de 21.000 titres de 100 dollars, en obligations or 4 1/2 %, remboursables en cinq ans, au pair de 100 dollars et, au plus tard, le 1er décembre 1908.

Ces titres font partie d'une série de 9.160 obligations de 1.000 dollars émises aux termes d'une convention de trust passée entre la Compagnie et la North-American Trust Company en qualité de trustee.

La Compagnie se réserve le droit de rembourser ces obligations au pair avec les intérêts courus, à toute époque avant l'échéance, sur un avis de trente jours de date.

Intérêt annuel : 4 1/2 % payable semestriellement les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Ces obligations ont une première hypothèque sur le réseau du Saint-Louis et San-Francisco et New-Orléans Railroad, l'émission ayant pour gage hypothécaire spécial la totalité du capital-actions et du capital-obligations de ce réseau.

Service des coupons en France, à la Banque Privée à Lyon et dans ses agences et chez MM. Roumagnac et Cie.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1905.

1905	plus haut,	525	»	plus bas,	500	»
1906	—	515	»	—	486	»

Société du Chemin de fer Ottoman Salonique-Monastir

Société anonyme ottomane constituée le 5 février 1891.

Objet : La construction et l'exploitation de la ligne de Salonique à Monastir, d'une longueur de 219 kilomètres, concédée pour 99 ans par firman du 27 octobre 1890, à M. Alfred Kaulla, agissant pour le compte de la Deutsche-Bank de Berlin.

Durée : 99 ans du 5 février 1891.

Siège social : à Constantinople.

Capital social : 20 millions de francs représenté par 10 millions d'actions de préférence et 10 millions d'actions ordinaires, libérées de 50 %.

D'après les documents publiés lors de l'émission des obligations dont il sera ci-après parlé, le gouvernement ottoman, par convention du 28 octobre 1890 (articles 29, 30 et 31), a garanti au concessionnaire, pendant la durée de la concession, un revenu brut annuel de 14.300 francs par kilomètre exploité.

A cette garantie, le gouvernement a affecté spécialement et en premier rang les revenus des dîmes des arrondissements de Salonique et de Monastir.

Le Conseil d'administration de la Dette publique ottomane est chargé de la gestion et de l'encaissement de ces dîmes. Sur cet encaissement, il doit verser tous les ans, à la Société, la somme nécessaire pour compléter le revenu brut de 14.300 francs par kilomètre qui a été garanti à celle-ci.

A l'expiration de la concession, la ligne et ses dépendances feront retour à l'Etat ottoman; mais le matériel roulant et les approvisionnements de toute sorte ainsi que les objets mobiliers servant à l'exploitation seront achetés à dire d'experts par le gouvernement ottoman.

Toutefois, après 30 ans à dater du jour de la concession, le gouvernement impérial ottoman pourra racheter à quelque époque que ce soit, jusqu'à la fin de la concession, la ligne moyennant le paiement d'une somme annuelle équivalente aux 50 % des recettes brutes moyennes des cinq dernières années, cette somme ne pouvant être inférieure à 10.000 francs par kilomètre.

Même dans ce cas, le matériel roulant, les approvisionnements de toute sorte seront achetés à dire d'experts par le gouvernement impérial ottoman conformément à l'article 17 de la convention et à l'article 10 du cahier des charges.

Le gouvernement devra assurer à la Société le payement régulier de son prix de rachat, qui fera l'objet d'une convention spéciale.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Suivant autorisation donnée par assemblée générale du 8 février 1893, il a été créé, à cette date, pour un capital de 60 millions de francs (48.480.000 marks) d'obligations divisées comme suit :

12.000 obligations série A de 500 francs, ou 404 marks, numérotées de 1 à 12.000;

15.000 obligations série B de 2.500 francs ou 2.020 marks, numérotées de 12.001 à 27.000 ;

3.300 obligations série C de 5.000 francs ou 4.040 marks, numérotées de 27.001 à 30.300.

Intérêt annuel : 3 % payable en or par moitié, les 2 janvier et 1er juillet, à raison de 7 fr. 50 ou 6 marks 06, série A ; 37 fr. 50 ou 30 marks 30, série B ; 75 francs ou 60 marks 60, série C.

Amortissement : au pair en 96 ans du 2 janvier 1894 au 2 janvier 1989 par tirages annuels le 1er octobre, pour remboursement 2 janvier suivant.

Le payement des coupons et le remboursement des titres sortis ont lieu à Constantinople, Berlin, Francfort, Paris et Bruxelles.

Conformément à l'art. 8 de la convention du 28 octobre 1890, ces obligations sont exemptes de tout impôt du gouvernement ottoman.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais, sous déduction des impôts (7 fr. 20 net) ; à Bruxelles, sans impôt, chez MM. Cassel et Cie.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mars 1894.

1901	plus haut,	310	»	plus bas,	270	»
1902	—	290	»	—	277	50
1903	pas de cours.					
1904	plus haut,	335	»	plus bas,	301	»
1905	—	320	»	—	310	»
1906	—	370	»	—	310	»

Compagnie du Chemin de fer de San-Sébastian à Hernani

(Compañia del Ferro-Carril de San-Sebastian à Hernani)

Société anonyme espagnole, constituée par acte du 11 février 1901.

Objet : l'exploitation d'une ligne ferrée à voie d'un mètre, d'une longueur de 12 kilomètres, entre Saint-Sébastien et Hernani, et d'une usine électrique de 400 chevaux, laquelle fournirait la force nécessaire au chemin de fer électrique et la lumière à Saint-Sébastien.

Capital social : 2.500.000 pesetas.

Siège social : à Bilbao.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, le 17 octobre 1905, de 4.000 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs, payable par semestre, les 1er avril et octobre de chaque année.

Le payement des intérêts, comme du capital des obligations, se fera en or, franc et libre de tous impôts et contributions, établis ou à établir par l'Etat espagnol et sans déduction aucune pour raison de change.

Les obligations sont garanties par une hypothèque de premier rang.

Amortissement : en 90 ans, de 1906 à 1995, par tirage annuel, suivant tableau imprimé au dos du titre. La Compagnie s'est réservé le droit, à partir du 28 octobre 1910, d'augmenter le nombre des obligations à amortir, comme de les amortir toutes en une seule fois.

Service financier : à Paris, à la Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 décembre 1905.

1905	plus haut,	475	»	plus bas,	472	50
1906	—	481	»	—	458	»

Chemins de fer de Séville-Xérès-Cadix

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Obligations, titres roses. — 12.835 obligations de 300 francs libérées au porteur, remboursables au pair en 37 ans (de 1875 à 1911) par voie de tirages au sort ayant lieu en novembre, pour le remboursement des obligations sorties, s'effectuer le 1er janvier suivant, et jouissant d'un intérêt annuel de 10 francs (net d'impôt, 9 fr. 10), payable par moitié, les 1er janvier et juillet de chaque année.

Obligations, titres jaunes. — 80.000 obligations de 300 francs libérées au porteur, remboursables au pair en 84 années (de 1876 à 1959) par voie de tirages au sort ayant lieu en novembre. Remboursement des titres sortis le 1er décembre suivant. Intérêt annuel, 10 francs (net d'impôt, 9 fr. 10), payable par moitié les 1er juin et 1er décembre.

Obligations, titres gris. — 87.165 obligations de 300 francs libérées, au porteur, remboursables au pair en 85 années (de 1875 à 1959) par voie de tirages au sort opérées en novembre. Remboursement le 1er janvier suivant. Intérêt annuel, 10 francs (net d'impôt, 9 fr. 10), payable par moitié les 1er janvier et 1er juillet.

Nota. — En 1897, la hausse persistante du change imposant à la Cie des Chemins de fer Andalous des charges hors de proportion avec ses ressources, un projet de *convenio* fut présenté aux obligataires. Il réunit l'adhésion de ces derniers, en grand nombre, puis fut annulé par arrêt de la Cour de Cassation de Madrid, au commencement de l'année 1899.

La Compagnie contracta alors avec ses obligataires divers *modus vivendi* successifs de six en six mois. C'est ainsi que du 1er février 1897 au 30 juin 1900 tous les coupons furent payés en pesetas avec remise de vales. Puis, le change s'étant amélioré, le service fut repris en francs durant un intervalle qui va du 1er juillet 1900 au 31 décembre 1901. Une nouvelle tension du change obligea la Compagnie à reprendre le paiement en pesetas avec remise de vales, dès le 1er janvier 1902.

En outre des modifications faites dans le service des intérêts, les amortissements avaient été suspendus depuis le 1er décembre 1896. Le 30 juin 1904, la Compagnie soumit aux actionnaires un nouveau projet de *convenio*. Ce projet a été proposé dès la fin de la même année à l'adhésion des obligataires. Il fut homologué le 1er décembre 1906.

Les principales dispositions de ce *convenio* sont les suivantes :

I. — Les obligations Séville-Xérès jaunes et grises et les obligations Andalouses 1re et 2e séries, seront divisées en obligations à revenu fixe et en obligations à revenu variable, tout porteur d'un groupe de trois obligations devant recevoir deux obligations à revenu fixe et une à revenu variable.

Les obligations à revenu fixe toucheront le plein de leurs coupons, soit 10 francs les Séville-Xérès, et 15 francs les Andalouses; le solde disponible de chaque exercice sera distribué entre les obligations à revenu variable jusqu'à concurrence de leur entier coupon.

Pour cette distribution, le service des variables Andalouses ne viendra qu'après celui des variables Séville-Xérès.

II. — L'amortissement sera repris à partir du 1er janvier 1905 ; dans ce but, les tableaux seront remaniés, de manière à assurer l'extinction régulière des obligations Séville-Xérès en 1955 et celle des Andalouses aux dates prévues par les tableaux actuellement en vigueur.

Il s'opérera par tirage au sort et au pair (300 francs pour les Séville-Xérès et 500 francs pour les Andalouses), dès que les recettes nettes d'un exercice permettront de faire face à cette charge; jusque-là l'amortissement se fera par rachat en Bourse et portera sur les obligations variables.

III. — Les obligations Séville-Xérès roses resteront à revenu fixe, ainsi que les obligations Cordoue-Malaga payables en pesetas.

L'amortissement sera repris pour ces deux séries par tirage au sort, savoir: pour les Séville-Xérès roses, en amortissant, en 1905, le nombre prévu aux tableaux actuels pour 1897 et ainsi de suite, et pour les Cordoue-Malaga, en doublant le nombre d'obligations à amortir chaque année, jusqu'à ce que le nombre d'obligations restant à amortir soit celui prévu aux tableaux actuels.

IV. — Une réserve de 3.000.000 de pesetas sera constituée et affectée à la garantie du service des obligations à revenu fixe.

Une autre réserve sera constituée en vue du maintien de l'amortissement au pair, après sa reprise, et recevra les excédents libres des exercices au cours desquels l'amortissement aura été opéré par rachat en Bourse, et ce jusqu'au moment où les recettes d'un exercice auront été suffisantes pour permettre la reprise de l'amortissement au pair.

V. — Une Société civile d'obligataires sera constituée pour représenter ces derniers dans leurs rapports avec la Compagnie et exercer les droits de contrôle qui leur sont reconnus. Les administrateurs de la Société civile prendront connaissance des procès-verbaux du Conseil de direction et des actes de gestion de la Compagnie ; ils dresseront un rapport annuel pour tenir les obligataires au courant de la situation. La Compagnie s'interdit,

sans le consentement préalable des obligataires, d'émettre de nouvelles obligations, d'acquérir de nouvelles lignes ou d'en demander la concession, d'aliéner tout ou partie du réseau actuel, de fusionner la Compagnie avec toutes autres entreprises.

VI. — Si des emprunts nouveaux sont justifiés, notamment pour faire face aux travaux de parachèvement, de premier établissement ou d'achat de matériel roulant, ils devront être émis d'accord avec la Société civile des obligataires : les obligations émises seront servies, comme coupons et amortissement, en concours avec les obligations à revenu fixe.

VII. — L'exigibilité de la dette flottante actuelle sera reculée de 5 ans; toutefois, au cas d'émission d'obligations nouvelles, elle sera consolidée en obligations d'un type à émettre et dont le prix sera fixé d'après des bases convenues, à moins que la Compagnie ne trouve plus avantageux de se libérer en espèces.

VIII. — Sur les sommes restées libres après: — 1° le service des coupons des obligations à revenu fixe, de l'amortissement et des intérêts de la dette flottante ; 2° le paiement intégral des coupons à revenu variable Séville-Xérès ; 3° le paiement de 7 fr. 50 aux obligations à revenu variable Andalouses: — deux tiers seront distribués, aux variables Andalouses, l'autre tiers étant laissé à la disposition de la Compagnie à titre de prime de gestion.

La Compagnie ne reprendra la liberté de ses dividendes que lorsqu'elle aura pu faire face à l'intégralité de ses charges, y compris l'amortissement au pair, pendant deux ans consécutifs, à l'aide de ses revenus annuels et sans puiser dans les réserves spéciales prévues sous l'article 4 ; en aucun cas, avant cette époque, la prime de gestion ne pourra excéder une somme représentant plus de 15 pesetas par action.

IX. — Tous les vales délivrés ou à délivrer pour coupons échus antérieurement à la mise à exécution du présent convenio seront échangeables contre des actions, comme il a été fait jusqu'à présent.

Pour la période s'étendant du 1er février 1905 au 1er décembre 1906 inclus (date de l'homologation du Convenio), les coupons ont été payés en francs pour les deux tiers de leur valeur nominale. Ce paiement a été effectué sans déduction d'impôts, la retenue complète des impôts devant porter sur le montant du troisième tiers. Le solde à régler représente, pour les Séville-Xérès jaunes, 4 fr. 78 net au lieu de 6 fr. 68, déduction faite des impôts ; et 3 fr. 56 net au lieu de 5 fr. 10 pour les Séville-Xérès grises et roses, ces dernières ayant subi la réduction provisoire d'un tiers sur trois échéances seulement au lieu de quatre. La Compagnie usant de la faculté qui lui est accordée par l'article premier du convenio se propose d'effectuer le règlement en obligations.

Les produits de l'exercice 1906 qui, en conformité du Convenio, doivent servir de base au calcul des intérêts des obligations à revenu

variable pour l'année 1907, ont permis le paiement intégral des coupons des obligations de la série grise et de la série jaune, à échoir en 1907, sans distinction entre les obligations à revenu fixe et les obligations à revenu variable.

D'autre part, d'après les termes du Convenio, les obligations de la série rose ne subissent aucun changement et restent toutes à revenu fixe.

En conséquence, le paiement du coupon échéant le 1er juillet 1907, sur les obligations Séville-Xérès-Cadix, séries grise, jaune et rose, a été, à présentation, payé à un taux uniforme pour toutes les obligations de ces deux séries, savoir :

A raison de 5 fr., sous déduction des impôts français et espagnols, soit par 4 fr. 50 net, à Paris, et de 5 pes., sous déduction des impôts espagnols, soit 4 p. 70 net, en Espagne.

Suivant la faculté qui lui a été laissée par l'article 2 du Convenio, la Compagnie procède à l'échéance des titres actuellement en circulation Séville-Xérès-Cadix, série grise et série jaune, dans les conditions suivantes :

Tout porteur d'un groupe de trois obligations de la dite série reçoit en échange de ses titres :

1° Deux obligations maintenues en ce qui concerne les intérêts dans leurs conditions et avec leurs droits anciens. Ces obligations portent la mention : A revenu fixe.

2° Une obligation donnant droit à la distribution d'un intérêt annuel variable suivant les résultats du dernier exercice clos jusqu'à concurrence d'un maximum de dix francs. Cette obligation porte la mention : A revenu variable.

Ils sont munis d'un « Bon » supplémentaire, sans indication d'échéance, d'un montant de 3 fr. 56 nets d'impôts, représentant le complément des coupons échus et partiellement payés pendant la période comprise entre le 1er février 1905 et le 1er décembre 1906 inclus. Le règlement de ce complément sera fait ultérieurement en obligations nouvelles, conformément aux dispositions de l'article 1er § B du Convenio. Pour les négociations, ce Bon ne doit pas être détaché de la feuille des coupons.

NOTA. — Les obligations Séville-Xérès-Cadix, série rose, étant maintenues dans leurs conditions et avec leurs droits actuels, sauf en ce qui concerne l'amortissement, ne sont pas échangées. Le complément des coupons échus et partiellement payés pendant la période comprise entre le 1er février 1905 et le 1er décembre 1906 inclus, soit 3 fr. 56 nets par titre, sera ultérieurement réglé en obligations nouvelles, conformément aux dispositions de l'article 1er § B du Convenio, et contre présentation du titre qui sera frappé d'une estampille libératoire de la dite somme.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les trois séries sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

	SÉRIE ROSE		SÉRIE JAUNE		SÉRIE GRISE	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas.	Plus haut	Plus bas
1901	pas de cours		203 »	174 »	202 »	175 »
1902	—		197 »	157 »	200 »	160 »
1903	330 »	303 »	200 »	175 »	200 »	175 »
1904	277 50	225 »	220 »	171 »	219 50	172 »
1905	275 »	240 »	225 »	202 »	228 »	201 »
1906	266 »	254 50	242 »	210 »	242 50	211 50

Chemins de fer de la Turquie d'Europe

(Lots Turcs)

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, à diverses époques et à divers prix, de 1.980.000 obligations de 400 francs 3 %, remboursables au pair en 105 ans, de 1870 à 1974, par voie de tirages au sort à opérer les 1er février, avril, juin, août, octobre et décembre de chaque année. Service total garanti directement par la Turquie.

En outre des remboursements au pair, ceux suivants étaient stipulés, savoir : première période, du 30 avril 1870 au 1er février 1910:

Aux tirages des 1er avril, août et décembre : 1 titre remboursé par 600.000 francs; 1 par 60.000 francs; 2 par 20.000 francs ; 6 par 6.000 francs; 12 par 3.000 francs et 28 par 1.000 francs.

Aux tirages des 1er février, juin et octobre : 1 par 300.000 francs; 1 par 25.000 francs ; 2 par 10.000 francs; 6 par 2.000 francs ; 12 par 1.250 francs et 28 par 1.000 francs.

Seconde période du 1er avril 1910 au 1er décembre 1974 :

Aux tirages des 1er avril, août et décembre : 1 titre par 400.000 fr., 1 par 30.000 francs; 2 par 10.000 francs ; 6 par 2.500 francs ; 12 par 2.000 francs et 28 par 1.000 francs, sauf en décembre 1974, où 8 titres seulement au lieu de 28 seront remboursés par 1.000 francs.

Aux tirages des 1er février, juin et octobre : 1 titre par 200.000 fr ; 2 par 4.000 francs; 14 par 1.250 francs et 35 par 1.000 francs.

Le service des coupons est suspendu depuis avril 1876. L'intérêt a été aboli en 1903 ; les feuilles de coupons furent retirées et une bonification de 2 francs accordée aux porteurs. Jusqu'en avril 1875 les lots furent payés intégralement ; ceux sortis en juin

et août 1875 furent payés par moitié, en bons. De septembre 1875 à décembre 1881 les primes furent payées par 20 % ; en 1882, par 25 % ; depuis 1883 par 58 %, et enfin, depuis 1903 au pair. Les titres sans primes sont actuellement remboursés par 240 francs.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme :

1901	plus	haut,	121	»	plus bas,	96	»
1902		—	129	»	—	108	25
1903		—	145	»	—	119	50
1904		—	132	25	—	108	»
1905		—	139	50	—	126	50
1906		—	155	»	—	138	50

Compagnie des Chemins de fer du sud de l'Espagne

(Linarès à Almeria)

Société anonyme espagnole constituée le 26 juin 1889.

Objet : La construction et l'exploitation de chemins de fer dans le Sud de l'Espagne et spécialement de la ligne de Linarès à Alméria.

Siège social : à Madrid ; agence à Paris, 10, rue de la Paix.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, le 29 octobre 1889, au prix de 290 fr., de 96.000 obligations de 500 piécettes 3 %, remboursables à 500 piécettes en 95 ans, de 1892 à 1987 par tirages annuels en décembre, pour remboursement le 1er avril suivant. Elles sont stipulées productives d'un intérêt annuel de 15 piécettes, payables par moitié les 1er avril et 1er octobre.

En vertu d'un *convenio* passé avec les créanciers en date du 24 mars 1895 et homologué le 4 avril 1896, le payement des coupons 10 à 16, à échoir du 1er octobre 1894 jusqu'au 1er octobre 1897, s'est opéré en *vales* remboursables dans les conditions stipulées audit *convenio*.

Le coupon d'avril 1898 a été payé. Mais, le 16 septembre 1898, l'assemblée des actionnaires a voté un second arrangement, en vertu duquel les 95.816 obligations alors en circulation seraient à échanger, par groupe de deux, contre une obligation à revenu fixe de 15 piécettes et une obligation à revenu variable, avec maximum de 15 piécettes. De plus les *vales* en circulation, d'un montant de 5.030.340 piécettes, seraient échangés contre 10.000 actions nouvelles de 500 piécettes. L'amortissement serait établi à partir de 1899 ; il se pratiquerait par adjudications au rabais et, à défaut d'offres au-dessous de 500 piécettes, par tirage au sort.

Des oppositions ont empêché l'adoption légale de ce *convenio* qui est soumis aux tribunaux espagnols pour homologation.

Les obligations qui ont effectué l'échange proposé sont inscrites à la ***Cote Desfossés***, au comptant, depuis le 14 décembre 1899 sous deux rubriques : *obligations à revenu fixe* et *obligations à revenu variable*, avec la mention, pour les unes et les autres : sujettes au *convcnio*.

Années	Cours des obligations à revenu fixe — Plus haut	Cours des obligations à revenu fixe — Plus bas	Cours des obligations à revenu variable — Plus haut	Cours des obligations à revenu variable — Plus bas
1901	200	157	166	98
1902	182	140	135	89
1903	226	160	167	112 50
1904	222	160	170	125
1905	250	198	189	145
1906	380	230	264	160

Nota : Depuis le 27 février 1905, la *Cote Desfossés* inscrit sous une rubrique spéciale, au comptant, intitulée. *Linarès-Alméria non estampillées 3 %*, les obligations du Sud de l'Espagne qui n'ont point opéré l'échange contre obligations à revenu fixe et variable. Ces obligations étaient précédemment cotées au parquet.

Les titres doivent se livrer timbrés.

1905 plus haut, 245 »; plus bas, 180 »
1906 — 349 »; — 210 »

OBLIGATIONS MOREDA-GRENADE

Création, le 25 novembre 1898, de 12.000 obligations de 500 piécettes 6 % productives d'un intérêt annuel de 30 piécettes, payable au moyen de coupons trimestriels de 7 piécettes et demie aux échéances des 1er janvier, avril, juillet et octobre.

Titres d'une et de cinq obligations remboursables en 99 ans, de 1899 à 1984. Toutes portant la mention suivante : « Ces 12.000 obligations ont comme garantie une première hypothèque sur les propriétés et les produits de la ligne du chemin de fer de Moreda à Grenade ».

Service financier : à Paris, 10, rue de la Paix.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 avril 1900.

1901	plus haut,	327 »	plus bas,	182	50
1902	—	310 »	—	240	»
1903	—	365 »	—	290	50
1904	—	348 »	—	290	»
1905	—	399 »	—	341	»
1906	—	475 »	—	375	»

Chemins de fer de Turin-Savone-Acqui

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en 1865, à 215 francs l'une, de 23.410 obligations de 500 francs 3 %, avec coupon en janvier et juillet.

Amortissement : au pair, dans une période finissant en 1964, au moyen de tirages opérés en octobre, pour remboursement le 1er janvier suivant.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild frères à raison de 6 fr. l'un, avec affidavit.

NOTA. — Par suite du rachat des lignes de la Compagnie par l'Etat italien, ces obligations sont maintenant à la charge de l'Italie.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	253	»	plus bas, 210	»
1902	—	243	»	— 174	»
1903	—	270	»	— 220	»
1904	pas de cours.				
1905	plus haut,	370	»	plus bas, 360	»
1906	—	372	»	— 360	»

Venezuela Central Railway Company, Limited

Société anglaise, incorporée à Londres, le 7 juillet 1905.

Objet : l'exécution d'un contrat passé avec « The Electric Equipment et Securities, Limited » ; l'acquisition ou la construction d'une ligne de chemin de fer de Caracas à Saint-Lucia et à Cua, l'exploitation et l'entretien de cette ligne ainsi que l'exploitation, la construction et l'amélioration de toutes autres lignes de chemins de fer et embranchements ; la fabrication des machines et wagons ; la fourniture de la lumière électrique et de la force motrice dans la République du Venezuela.

Siège social : 130, Dashwood House, Londres E. C.

Capital social : 200.000 livres sterling, divisé en 200.000 actions d'une livre chacune.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'actions pour un montant nominal de £ 250.

ADMINISTRATEURS

MM. James Parker, Herbert L. Reed, A. de Chimay.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en date du 16 août 1905, par décision du Conseil d'administration, de 1.000 obligations 6 %, d'une valeur nominale de £ 100. Conformément à une nouvelle décision du Conseil, chacune

de ces obligations a été divisée en 5 obligations d'une valeur nominale de £ 20.

Ces obligations sont donc au nombre de 5.000, d'une valeur nominale de £ 20 ou 500 francs.

Intérêt annuel : 6 %, soit 30 francs payables par semestre, les 1er avril et 1er octobre.

Garantie : ces obligations jouissent d'une première hypothèque sur le réseau de la Compagnie. D'autre part, la Compagnie ne peut créer de nouvelles obligations jouissant de droits de priorité ou même de droits égaux à ceux accordés aux titres de l'émission désignée ci-dessus.

Amortissement : Au pair, en 33 ans, de **1910 à 1942**, par voie de tirage au sort ; les remboursements des titres sortis, s'effectuent le 1er octobre suivant le tirage.

Service financier : à Paris, à la Société Financière française, 10, rue de la Pépinière.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 janvier 1907.

Yosemite Short Line Railway Company

Société américaine à responsabilité limitée, constituée sous les lois de l'Etat de Californie (Etats-Unis), enregistrée à Sacramento, le 21 juin 1905.

Siège social : San-Francisco (Californie) Salle 621, Crossley Building, à l'angle Nord-Est de New-Montgomery et de Mission street.

Objet : la construction et l'exploitation d'une ligne de chemin de fer de 50 milles (75 kilomètres), reliant la station de Jamestown au Parc national du Yosemite.

Capital social : 1.250.000 dollars divisé en 12.500 actions de 100 dollars.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1905, d'un emprunt par obligations de 625.000 dollars, divisé en 6.250 obligations de 100 dollars.

Ces titres jouissent d'une première hypothèque sur tout le ré-

seau de la Compagnie, et d'une garantie totale pour le capital et les intérêts, du « Sierra Raliway Cº of California ».

Intérêt annuel : 4 1/2 % or, payable les 1er mars et 1er septembre, net de tous impôts, par 23 fr. 31, soit 11,62 1/2 francs par semestre, à Paris, Lyon, Marseille, New-York et San-Francisco.

Amortissement : au pair de $ 100 ou 518 francs environ, le 1er septembre 1945.

Service des coupons : à Paris, à la French Finance corporation, 26, rue Laffitte ; à Lyon et Marseille, à la Banque Privée.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 septembre 1905.

1905	plus haut,	488	»;	plus bas,	480 »
1906	—	490	»	—	455 »

BANQUE GÉNÉRALE FRANÇAISE

Société anonyme au capital de 10 millions de francs

SIÈGE SOCIAL : **9, rue Pillet-Will, PARIS (IXe)**

SUCCURSALES A PARIS

50, boulevard Haussmann — 132, rue de Rivoli

AGENCES :

A LYON, *1, rue Gentil.* | ***A LILLE,*** *13, rue Jean-Roisin*

Adresse télégraphique : GENBANK, PARIS

Téléphone 273.36, 313.89, 271.58

La **BANQUE GÉNÉRALE FRANÇAISE** se charge d'effectuer — en France et à l'Etranger — les opérations suivantes :

Achats et ventes de valeurs cotées et non cotées, sans autre courtage que celui prélevé par l'agent de change.

Encaissement gratuit de tous coupons français échus et de tous coupons étrangers (sans commission).

Remboursement de tous les titres sortis aux tirages.

Ouvertures de comptes courants, avec chèques.

Renouvellement des feuilles de coupons épuisées.

Souscriptions sans frais, à toutes émissions.

Représentation aux assemblées générales, liquidations et faillites.

Libération de titres, conversions, etc.

Comptes de chèques { à vue 1 0/0 l'an. / à 20 jours de préavis, 1 1/2 0/0 l'an.

Des carnets de chèques timbrés sont tenus à la disposition des titulaires de comptes, contre simple remboursement du timbre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. **Léon GERMOT,** Ingénieur, Conseiller technique des Manufactures de l'État, Président;
André BEAUVOIS-DEVAUX, Banquier, Administrateur;
Rodolphe DEMMÉ, Banquier, Administrateur;
Charles DESROUSSEAUX, Banquier, Administrateur.
Comte de FERRÉ DE PÉROUX, Propriétaire, Administrateur.
William GUYNET, Délégué du Congo Français au Conseil supérieur des Colonies, Administrateur ;
François LUTSCHER, Propriétaire, Administrateur;

Le Moniteur des Capitalistes et des Rentiers

Revue complète et indépendante de la Finance et de l'Industrie, paraissant tous les Samedis

29e ANNÉE

Administration et Rédaction : **9, rue Pillet-Will, PARIS**

TÉLÉPHONE ***273.36, 313.89, 271.58***

ÉDITIONS { **Hebdomadaire** paraissant tous les samedis (48 pages de texte). / **Mensuelle** — tous les premiers samedis de chaque mois. (32 pages de texte).

ABONNEMENT DONNANT DROIT AUX DEUX ÉDITIONS :

Un franc la première année, à titre d'essai. — **Cinq francs** les années suivantes.

L'Administration du Moniteur des Capitalistes et des Rentiers :

Surveille les opérations de ses abonnés.

Répond, par dépêche ou par lettre, suivant l'urgence des cas, à toute demande de renseignements accompagnée d'un timbre de 0 fr. 10 pour la réponse par lettre.

Possédant un service d'informations des plus complets, elle s'occupe particulièrement de la constitution ou de la revision des portefeuilles, ainsi que de leur surveillance, elle indique les arbitrages avantageux, les opérations susceptibles d'augmenter le revenu de ses clients et d'assurer la sécurité de leurs placements.

Vérifie les listes authentiques de tous tirages français et étrangers parues jusqu'à ce jour. La vérification des tirages est soigneusement faite et sera renouvelée aussi souvent que no abonnés en feront la demande.

Répond par la voie de la Petite Correspondance du Journal, à tous ceux de ses abonnes qu ne désirent pas une réponse par lettre particulière.

Tous ces services sont gratuits pour ses abonnes.

Le Cours de la Banque et de la Bourse

82e Année

COTE DESFOSSÉS

82e Année

* * *

12 pages tous les jours

* * *

EST LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX FINANCIERS

!!

42, rue Notre-Dame-des-Victoires

PARIS

TRAMWAYS ET TRANSPORTS

Compagnie Générale des Services Automobiles " Météor "

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 juillet 1906, modifiée le 18 juin 1907.

Objet : l'achat, la vente, la location, l'échange de voitures automobiles de place ou de grande remise, spécialement de taximètres automobiles, et aussi l'exploitation de toute entreprise industrielle ou commerciale se rattachant directement ou indirectement à l'industrie de l'automobile ou des voitures de place.

Siège social : 37, rue Taitbout.

Durée : 60 ans, du 30 juillet 1906.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr. Il a été créé, en outre, 4.000 parts bénéficiaires qui ont été attribuées aux fondateurs.

Conseil d'administration : de 4 à 10 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 20 actions, maximum 200 voix. Dépôt dans les délais fixés par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Sur l'excédent, après prélèvements pour les amortissements ou réserves supplémentaires : 65 % aux actions, 35 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Duchanoy, E. Bernheim, J. Akar, A. Goldschmidt, C. Schmitt, A. Palle.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 novembre 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas
1906	130	117	185	150

Compagnie des Automobiles « l'Auto-Parisienne»

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 janvier 1907.

Objet : l'exploitation en France et à l'étranger, et notamment à Paris, de tous services de voitures de place, de régie, de remise ou de tous autres genres, et spécialement de voitures automobiles pour transports particuliers et en commun, ainsi que pour le transport de marchandises ; la fabrication, l'achat, la vente et la location de toutes voitures automobiles ou autres, ainsi que de tous moteurs, appareils vérificateurs ou enregistreurs, carrosseries, pièces détachées, et objets accessoires pouvant concerner les voitures et véhicules automobiles ou autres ; la prise, la vente et l'exploitation de tous procédés de fabrication ou dispositifs nouveaux relatifs à ces industries, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Siège social : 94, rue Saint-Lazare.

Durée : 50 ans, du 23 janvier 1907.

Capital social : 400.000 francs, divisé en 4.000 actions de 100 francs.

Il a été créé, en outre, 4.000 parts de fondateur qui ont été remises à M. J. Schutzenberger, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 4 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 25 actions, sans qu'un membre de l'assemblée puisse disposer d'un nombre de voix supérieur à celui correspondant au dixième du capital social.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, prélèvement en faveur des réserves ou amortissements. Sur l'excédent : 60 % aux actions, 40 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. D. Bloch, R.-J. Bloch, H. Caïn, J.-P.-E. Schutzenberger.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 août 1907.

Compagnie Française des Automobiles de Place

Société anonyme française, définitivement constituée en mars 1905, modifiée les 12 juin et 20 novembre 1906.

Objet : l'exploitation en France et à l'étranger de tous services de voitures de place, de régie, de remise ou de tous autres genres et plus particulièrement de voitures automobiles, de quelque type que ce soit, pour transports particuliers et pour transports en commun, ainsi que pour le transport des marchandises ;

La fabrication, l'achat, la vente et la location de toutes voitures et de tous véhicules automobiles ou autres, ainsi que de tous moteurs, appareils vérificateurs ou enregistreurs, carrosseries, pièces détachées et objets accessoires, pouvant concerner les voitures et véhicules automobiles ou autres ;

La prise, la vente et l'exploitation de tous brevets et licences concernant les voitures et véhicules automobiles ou autres et l'industrie des transports ;

La recherche et l'exploitation de tous procédés de fabrication ou dispositifs nouveaux relatifs à ces industries ;

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Siège social : 2, place Collange, Levallois-Perret.

Durée : 50 ans, de mars 1905.

Capital social : à l'origine, 2.250.000 francs, porté à 5 millions de francs, par décision de l'Assemblée générale du 12 juin 1906, puis par décision de l'Assemblée générale du 20 novembre 1906, à 10 millions, son chiffre actuel, représenté par 100.000 actions de 100 francs chacune.

Il a été créé, en outre, 7.500 parts de fondateur sur lesquelles 5.500 furent remises à MM. Champin, Douine et Walewski, en rémunération de leurs apports, en sus d'une somme espèces de 12.500 francs, et les 2.000 de surplus attribuées aux souscripteurs du capital originaire, à raison de 4 parts pour 45 actions.

Conseil d'administration : de 5 à 11 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 50 actions, maximum 100 voix ; dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : pour l'amortissement du matériel industriel, prélèvement ne pouvant être inférieur à 10 % de la valeur dudit matériel. Sur l'excédent : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, prélè-

vement en faveur des réserves ou amortissement. Sur le solde : 65 % aux actions, 35 % aux parts de fondateur.

Service financier : Banque Mirabaud, 56, rue de Provence.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Laurans, Champin, A. Waleswski, Chavanes, de Douville-Maillefeu, R. Douine, de la Ville Le Roux, C. Mascart, Ch. Seppe, Tchamitsch de Bretteville, L. Weiller.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 octobre 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	actions	parts
1906	185	138	560	360	263.000	5 »	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
I. — Actionnaires.	2.062.500	»	Capital.	5.000.000	»
II. — Dépenses à amortir :			Compte d'attente (3e émission)	2.000.000	»
Apports.	12.500	»	Créditeurs divers.	1.220.448	60
Frais généraux de 1er établissement.	72.340	81	Réserve.	275.000	»
III. — Immobilisations :			Profits et pertes.	263.120	90
Terrains..	1.919.510	90			
Constructions. . 492.245 »					
Amorti. . . . 24.612 25	467.632	75			
Voitures 1.413.384 10					
Amorti. . . . 282.676 85	1.130.707	25			
Matériel d'ateliers.	20.575	05			
Mobilier	6.938	25			
Machines-outils. 26.679 45					
Amorti. . . . 2.767 95	24.911	50			
IV. — Valeurs à réaliser :					
Magasins. . . . 193.053 90					
Amorti. . . . 6.871 25	186.182	65			
Débiteurs divers	615.575	60			
V. — Valeurs disponibles :					
Caisse.	2.121	34			
Banquiers.	2.237.073	40			
	8.758.569	50		8.758.569	50

Compagnie Générale des Automobiles-Taximètres

Société anonyme française définitivement constituée le 17 août 1905, modifiée les 16 mai et 19 décembre 1906.

Objet : l'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, de voitures automobiles munies de taximètres, pour tous services de transports particuliers et en commun, ainsi que pour le transport de marchandises. La fabrication, l'achat, la vente et la location de toutes voitures automobiles, ainsi que de tous moteurs, appareils vérificateurs ou enregistreurs, carrosseries, pièces détachées et accessoires pouvant concerner les voitures et véhicules automobiles. Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Siège social : 24, rue Saint-Augustin.

Durée : 20 ans du 17 août 1905.

Capital social : à l'origine 200.000 francs, divisé en 2.000 actions de 100 francs, porté par décision de l'Assemblée générale du 16 mai 1906 à 700.000 francs, puis, par décision de l'Assemblée générale du 19 décembre 1906, à 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs. Il a été créé en outre 5.000 parts de fondateurs, sur lesquelles 4.000 ont été remises à M. Marx en rémunération de ses apports et 1.000 aux souscripteurs du capital originaire.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires de 20 actions et nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par cinq actions, maximum cinquante voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions, prélèvement en faveur des réserves. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 45 % aux actions, 45 % aux parts de fondateurs.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Vergne, J. Lebègue, L. Hottot, L. Husson, M. Decot.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 septembre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS DES PARTS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES actions	parts
1906	138	110	190	89	29.000	8 »	0.80

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Redu par actionnaire sur deuxième émission.	133.175	»	Capital.	700.000	»
Frais de constitution et d'augmentation de capital	12.781	75	Cautionnements des conducteurs.	6.560	»
Caisse et banques.	54.738	82	Réserve spéciale	17.500	»
Mobilier	1.365	40	Produits nets de l'exploitation	28.535	87
Loyers d'avance	3.000	»			
Assurances d'avance	18.016	10			
Matériel, approvisionnements en magasin et atelier. . . .	529.518	80			
	752.595	87		752.595	87

Le Central Electrique du Nord

Société anonyme belge, constituée le 20 avril 1905, modifiée le 19 mai 1905.

Objet : toutes entreprises de transports en commun par voies ferrées, routes ou canaux ; la Société peut les prendre ou les donner en affermage ou exploitation, s'y intéresser par voie d'intervention financière, d'apport, de fusion ou autrement ; faire toutes opérations financièrees sur les titres de Sociétés qui ont ces entreprises pour objet.

Elle peut exploiter toutes usines destinées soit à fournir la force pour la traction, notamment l'énergie électrique, soit à construire tout matériel utilisé dans les entreprises de transport.

Elle peut étendre ses opérations à d'autres emplois, tels que l'éclairage et la distribution de la force.

Cette énumération des branches de son activité n'est qu'énonciative, la Société devant avoir dans son domaine la puissance de pratiquer toutes les opérations, quelle qu'en soit la nature, qui soient susceptibles de favoriser son développement ou de lui créer des débouchés.

La Société peut pratiquer ses opérations soit seule, soit en participation, pour son compte ou pour compte de tiers.

Elle peut mettre en œuvre et appliquer toutes autres forces que l'énergie électrique.

Siège social : Bruxelles, 47, rue des Minimes.

Durée : 30 ans, du 20 avril 1905.

Capital social : 5.000.000 de francs, divisé en 50.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées.

Il existe, en outre, 50.000 parts de fondateur, sans désignation de valeur nominale, qui ont été attribuées à l'Union des Tramways, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 membres au moins, nommés pour 6 ans et propriétaires de 250 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le deuxième samedi de novembre. Une voix par action ou par part de fondateur, maximum la cinquième partie du nombre des actions émises ou les deux cinquièmes des actions pour lesquelles il est pris part au vote. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1/2 % par administrateur et 1/2 % par commissaire ; sur l'excédent : 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, M. Ryndzunsky, L. Francq, R. Kervyn de Meerendré, J. Rycx, S. Schonbrunn.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 janvier 1907.

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	1.800.000	»	Capital	5.000.000	»
Caisse et banquiers	1.199.870	76	Obligations 4 1/2 0/0	3.187.000	»
Portefeuille	6.430.750	»	Versements à effectuer sur titres	2.454.937	50
Premier établissement	727.725	52	Intérêts aux obligations	27.607	50
Mobilier	12.890	12	Déposants de garantie de gestion (compte d'ordre)	1.700	»
Débiteurs divers	711.060	69	Solde du compte de profits et pertes	212.752	09
Dépôts de garantie (compte d'ordre)	1.700	»			
	10.883.997	09		10.883.997	09

L'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing

Société anonyme française, constituée le 15 avril 1905.

Objet : l'établissement et l'exploitation du réseau des Tramways à traction mécanique, dont la concession a été accordée à M. Mongy par décret présidentiel du 22 février 1904 ; l'établissement et l'exploitation de toutes autres lignes dont la concession pourrait être acquise ou obtenue ultérieurement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais et les régions limitrophes ; toutes les opérations mobilières et immobilières se rapportant au but de la présente Société, notamment la fourniture de l'énergie électrique, l'acquisition de toutes valeurs, de tous biens meubles et immeubles ayant trait à l'objet social.

La Société pourra, en outre, s'occuper de tout ce qui touche à l'industrie des transports en tant que cela intéressera les lignes dont elle aura la concession ou l'exploitation, et faire généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières se rattachant à l'objet de la Société.

Siège social : à Lille, 4, rue de la Chambre-des-Comptes.

Durée : jusqu'au 1er octobre 1968.

Capital : 12 millions de francs, divisé en 48.000 actions de 250 fr. chacune.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans et propriétaires de cent actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : tenue chaque année à la date fixée par le Conseil d'administration ; autant de voix que d'actions, dépôt quinze jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions après prélèvement des sommes affectées aux réserves et aux amortissements.

Pendant la construction et jusqu'à l'achèvement complet du réseau prévu sous le paragraphe 1er de l'article 2 des Statuts, et seulement pour le terme imparti par le décret y rappelé pour l'achèvement des travaux, les intérêts à 4 % du montant versé sur les actions émises pour la mise en exploitation de ce réseau, seront payés au moyen des produits des lignes ou sections de lignes qui seront mises successivement en exploitation.

En cas d'insuffisance, ces intérêts seront portés pour la partie complémentaire, au compte des frais de premier établissement.

Service financier : Crédit du Nord, à Lille et à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, L. Francq, M. Ryndzunsky, S. Schœnbrunn, J. Chalon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 octobre 1905.

1905	plus haut	324 »	plus bas	300 »
1906	—	314 »	—	287.50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	3.497.812 50	Capital : 48.000 actions de 250 francs	12.000.000 »
Premier établissement : subvention au département, avances sur travaux en cours, frais généraux, intérêts intercalaires.	4.624.011 15	Intérêts intercalaires restant dus aux actionnaires. . . .	315.503 92
Caisse et banquiers.	4.269.927,74	Compte garantie	76.247 47
Titres en dépôt pour garantie de gestion (compte d'ordre).	150.000 »	Dépôts en garantie de gestion (compte d'ordre)	150.000 »
	12.541.751 39		12.541.751 39

The Express Motor Cab Company Ltd

Société anonyme anglaise, incorporée à Londres, le 14 mars 1907.

Objet : principalement la mise en circulation, dans les rues de Londres et autres villes d'Angleterre d'un service de voitures automobiles taximètres et l'adoption d'un contrat fait avec la Compagnie des Voitures automobiles Express de Paris, pour la fourniture des voitures. Le mémorandum d'association énumère d'autres objets accessoires découlant de l'objet principal indiqué ci-dessus.

Siège social : 14, Devonshire Square, Londres E. C.

Durée : illimitée.

Capital : £ 40.500, divisé en 40.000 actions privilégiées de £ 1 chacune, numérotées de 1 à 40.000 et 10.000 actions différées de 1 schilling chacune, numérotées de 40.001 à 50.000.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires de 200 actions privilégiées ou de 100 actions différées.

Assemblée générale : une fois par an, aux date et lieu fixés soit

par la Société, en Assemblée générale soit par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : dividende privilégié non cumulatif aux actions privilégiées, à raison de 7 % de leur montant versé, sur le solde, 10 % au Conseil. Le reliquat après prélèvements à déterminer pour fonds de réserve, de réparations ou autres, sera distribué moitié aux actions privilégiées et moitié aux actions différées.

ADMINISTRATEURS

MM. H.-S. Sankey, H.-J. Greenwood, Lucien Bernheim, A. Bignier, F. Carret, M. Condougnan, H. Robert.

Les actions privilégiées et les actions différées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 octobre 1907.

The Intercontinental Railway Company L^td^

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 23 décembre 1902.

Objet : faire construire des bateaux à vapeur dits « ferry-boats » établis de façon à pouvoir transporter des wagons de chemins de fer, wagons à voyageurs ou à marchandises, exercer les industries d'armateurs, constructeurs, entreprises de transports par terre ou par eau, etc.

Siège social : à Londres, 110, Cannon street E. C. Bureau à Paris, 64, rue Caumartin.

Capital social : 100.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre.

Nota. — Cette Société a repris l'actif de The Channel Bridge and Railway Co Ld (Pont sur la Manche) moyennant 50.000 actions de £ 1 entièrement libérées.

Conseil d'administration : de cinq à quinze membres, propriétaires de 200 actions chacun. Rémunération annuelle à fixer par l'Assemblée générale. Le Conseil a droit, en plus, à un dixième des recettes de la Compagnie sur la vente de tout ou partie de son actif ou en considération de services rendus par elle à d'autres compagnies, par l'appui qu'elle leur aura donné ou autrement.

Année sociale : close le 10 décembre.

Assemblée générale : date non indiquée.

Service des titres : à Paris, 64, rue Caumartin.
Les titres existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. Brown de Colstoun, Weardale, E. Bodington, H.-V. Rudston-Read, Georges Hersent, G. Fliche, V. Krafft, Montebello, Charles Waterneau, L. Béguin, Baguenault de Puchesse, D.-V. Pirée, C. Hay.

RÉPARTITIONS.

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 septembre 1903.

1903	plus	haut	31 »	plus bas	13
1904	—		28 »	—	8
1905	—		47 50	—	14
1906	—		40 »	—	24.50

BILAN AU 10 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c
Capital non souscrit	192.825 »	Capital	2.500.000 »
Achat des droits et Actif de The Channel Bridge and Railway Cº	1.264.398 65	Créditeurs divers	20.000 »
Achat de The European Car Transport and Express Cº	19.120 15	Brevets Berget	12.500
Fusion avec la participation Giros, Loucheur, Ravier et Cie	15.000 »	Commissions	60.000 »
Bills 1905 et 1906	218.313 75	Produit net de la vente des brevets français et anglais du Wagon aérothermique	470.000 »
Frais d'Études et de fonctionnement	747.970 10		
Espèces en caisse ou en compte	23.222 35		
Débiteurs divers	1.650 »		
Portefeuille (1.160 actions de la Société Française des Wagons aérothermiques)	580.000 »		
	3.062.500 »		3.062.500 »

The London Standard Motor Omnibus Cy Ltd

Société anonyme anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 31 mars 1906.

Objet : L'exploitation de services d'omnibus automobiles, à Londres et dans les faubourgs et en général de tous moyens de transports.

Siège social : à Londres, 29 Great Saint-Helen's, E. C.

Capital social : £ 250.000 ou 6.250.000 francs, divisé en 250.000 actions de £ 1, sur lesquelles 6.000, entièrement libérées, ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 2 à 10 membres, propriétaires de 200 actions.

Assemblée générale : une fois l'an, au jour et à l'endroit fixé par le Conseil d'administration.

Service financier : Lloyds Bank, 71 Lombard Street, à Londres, Banque Neuhut, 17, rue Saint-Marc, à Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 décembre 1906.

1906	plus haut	37	»	plus bas	32

Messageries Françaises de Madagascar

Société anonyme française définitivement constituée le 22 décembre 1898; modifiée par délibération d'assemblée générale extraordinaire du 2 février 1901.

Objet : la construction et l'exploitation d'une voie navigable dite : « Canal des Pangalanes » à établir le long de la côte Est de Madagascar, entre Tamatave et Andevoranto; toutes autres entreprises de transport par terre ou par eau à Madagascar; l'exploitation de tous terrains, boisés ou non boisés, dans ladite île, dont la concession serait apportée ou accordée à la Société; l'établissement et l'exploitation de tous restaurants, buffets et hôtels dans l'île de Madagascar; l'établissement et l'exploitation de magasins généraux, docks et warrants, à Madagascar; et généralement toutes opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 14, rue de Milan, à Paris.

Durée : 50 ans, du 22 décembre 1898.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. dont 12.500 attribuées à la Compagnie française de Madagascar, en échange de ses apports. Ladite Compagnie a reçu, de plus, en espèces, une somme d'un million de francs. Par décision d'assemblée générale extraordinaire du 2 février 1901, le capital a été augmenté d'un million et porté à 3.250.000 fr. divisé en 32.500 actions de 100 fr. chacune.

Conseil d'administration : de trois à onze membres, propriétaires de 150 actions chacun, français ou naturalisés français, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par 25 actions, maximum cinquante voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve ; 6 % du montant versé sur les actions; sur le surplus : 15 % au Conseil d'Administration, 75 % à toutes les actions sans distinction et 10 % aux souscripteurs des 12.500 actions de représentation du capital en numéraire. Ces 10 % sont représentés par 12.500 parts de fondateur. Sur le dividende revenant aux actionnaires et aux parts de fondateurs, l'assemblée générale a le droit de décider le prélèvement d'une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance ou de réserve extraordinaire, ou d'un fonds d'amortissement du capital des actions, ou d'un fonds de rachat volontaire des parts des fondateurs.

Service financier : à Paris, Crédit Foncier et Agricole d'Algérie.

ADMINISTRATEURS.

MM. Geugnier, Mirio, Gibus, Vincent, Angelby, Chasles, Williams.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS.

Création, par délibération du Conseil d'administration en date du 10 janvier 1899, de 2.500 obligations de 500 francs 5 % avec coupons payables les 1er février et 1er août de chaque année. Lesdites obligations remboursables au taux de 500 fr. par tirages au sort, dans une période de vingt-cinq ans, de 1904 à 1928. Tirage en assemblée annuelle, remboursement le 1er février suivant.

Suivant délibérations ultérieures une deuxième série de 1.000 obligations a été créée dans les conditions applicables à la première série. Les première et seconde séries peuvent être appelées au remboursement anticipé à partir de 1909.

Enfin, par délibération d'assemblée générale du 28 novembre 1903, la création d'une troisième série d'obligations du même type que les précédentes, a été autorisée; le remboursement par tirage est échelonné de 1912 à 1948 et la faculté de remboursement par anticipation stipulée à partir de 1912.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 mars 1899 et les obligations depuis le 10 mai même année.

Années	ACTIONS Plus haut	ACTIONS Plus bas	OBLIGATIONS Plus haut	OBLIGATIONS Plus bas
1901	88	35	475 »	325
1902	70	50	468 50	410
1903	96	54	497 »	420
1904	81	50	479 »	375
1905	88	38	475 »	390
1906	57	24		

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	1.250.000 »	Capital-actions	3.250.000 »
Construction V. N.	3.023.490 22	Capital-obligations	3.070.000 »
— V. F.	419.264 37	Fonds d'assurance	80.000 »
Bâtiments et matériel fixe	489.646 90	Réserve légale	10.065 04
Matériel de construction	143.747 10	Effets à payer Paris	30.000 »
Matériel d'exploitation	644.577 11	Créanciers divers	275.059 69
Mobilier Paris	1 »	Profits et pertes	78.365 34
Immeubles particuliers	79.714 09		
Frais de premier établissement	10.249 47		
Prime de remboursement	400.307 31		
Disponibilités caisse et banques	114.206 13		
Débiteurs divers	57.314 12		
Effets à recevoir	20.000 »		
Magasin général	240.522 25		
	6.793.490 07		6.793.490 07

The General Motor Cab Company Limited

Société anonyme anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le **14 mai 1906.**

Objet : passer un contrat, avec telles modifications qui pourraient y être apportées (s'il y en a) avec la United Investment Corporation limited ; l'exploitation de tous services de voitures de place, omnibus, de régie, de remise ou de tous autres genres, de quelque type que ce soit, pour transports particuliers et en commun, ainsi que pour le transport de marchandises, soit par le pétrole, vapeur, gaz, traction animale ou autres ; fabriquer, vendre, acheter, louer des voitures automobiles, omnibus, voitures de livraison, bicyclettes, ca-

nots et autres bateaux de quelque type que ce soit, pour transport particulier ou transports en commun, soit par le pétrole, vapeur, électricité, traction animale ou autres ; fabriquer, vendre, acheter ou louer tous appareils et accessoires, pièces détachées et tous articles pouvant concerner les voitures ci-dessus mentionnées ; exploiter des garages, fournir du pétrole, de l'électricité et autres éléments de puissance aux véhicules de tous genres ; exploiter et fabriquer toutes choses se rapportant aux voitures ; être à la fois fabricants de pneumatiques, ingénieurs, électriciens, fabricants de machines de meunerie, fondeurs, galvaniseurs, vernisseurs, laqueurs, émailleurs, argenteurs, recuiseurs ; recueillir, accumuler, distribuer et fournir l'électricité pour la force motrice, la lumière, le chauffage, et fabriquer ou exploiter tous genres d'appareils s'y rapportant ; construire, maintenir, diriger, contrôler toutes routes, chemins tramways, ponts, réservoirs, cours d'eau, manufactures, magasins, dépôts et autres pouvant directement ou indirectement servir aux intérêts de la Compagnie, continuer ou aider à leur contrôle ou à leur établissement ; exploiter toutes autres affaires qui pourraient paraître à la Compagnie susceptibles d'être exploitées en connexion avec ses intérêts et être pour elle, directement ou indirectement, une source de bénéfices, etc., etc.

Nota. — En fait, l'objectif de la Société a été de doter le public de Londres d'un service de Fiacres automobiles, en bénéficiant d'un contrat passé par la Société Générale des Compteurs de Voitures de Paris, avec la Compagnie des Automobiles de Place.

Siège social : 32, Old Jewry, London E. C.

Capital social : à l'origine, 260.000 livres, divisé en 257.000 actions ordinaires de préférence d'une livre, et 60.000 actions deferred d'un shilling ; porté, par décision de l'Assemblée générale du 3 décembre 1906, à 500.000 livres, par la création de 240.000 actions, de préférence d'une livre.

Assemblée générale : Une fois l'an, au jour et à l'endroit fixés par l'assemblée précédente ou sinon par le Conseil. Une voix par action, sauf pour les actions émises dans des conditions spéciales.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets de chaque année les actions preferred ordinary ont droit, tout d'abord, à un dividende privilégié (non cumulatif) de 7 %. Le restant des bénéfices, déduction faite de 10 % pour le fonds de réserve, est partagé par moitié entre les actions preferred et deferred.

Service financier : Compagnie française des Mines d'Or et de l'Afrique du Sud, à Paris, et MM. Barclay et Cie Limited, 54, Lombard Street, Londres E. C.

Coupures : actions prefered et deferred, 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Amiral Sir Charles Fane, E. Cohen, M. Heckstall-Smith, L. Weiller, C. Mascart, N. T. de Bretteville.

Les actions prefered et defered de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 septembre 1906, et à terme, depuis le 11 juin 1907.

Années	ACTIONS PREFERED		ACTIONS DEFERED	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	32	23	172	51

The Renard road and rail Transport Corporation L^td

Société anglaise, anonyme, incorporée le 15 avril 1907.

Objet : principalement l'acquisition des droits et brevets relatifs au Train Renard, en même temps que la maison de commerce de MM. E. Surcouf et C^ie, à Billancourt. Toutes autres affaires connexes concernant la fabrication, la vente, l'achat, la location d'automobiles, voitures, cabs, omnibus, chars, cycles, navires, chaloupes, bateaux et autres moyens de transports, publics ou privés. D'autres objets accessoires sont mentionnés au mémorandum d'association.

Siège social : 82, Victoria Street Westminster, S. W.

Durée : illimitée.

Capital : £ 250.000, divisé en 125.000 actions privilégiées de £ 1 chacune et 125.000 actions ordinaires de £ 1 chacune.

Il a été affecté 125.000 actions ordinaires et £ 60.500 en espèces à la rémunération des apports.

Conseil d'administration : 3 à 8 membres, propriétaires d'actions de la Compagnie pour une valeur nominale de £ 500 au moins.

Assemblée générale : une fois par an, aux époque et lieu fixés soit par la Société en Assemblée générale, soit par les administrateurs.

Répartition des bénéfices : dividende cumulatif de 7 % aux actions privilégiées, sur leur montant versé ; dividende non cumulatif

de 7 % aux actions ordinaires sur leur montant versé ; 2 1/2 % au Conseil. Sur le solde : 1/3 aux actions privilégiées et 2/3 aux actions ordinaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Riblesdale, J. C. Ardagh, P. Dawson, C. G. Hay, H. Laurent, capitaine C. C. Longridge, E. Surcouf.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 octobre 1907.

Compagnie Parisienne des Taxautos Electriques

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 janvier 1907.

Objet : L'exploitation de tous services de voitures automobiles de place, de régie, de remise ou de tous autres genres, et spécialement de voitures électriques ou à transmission électrique, soit pour transports particuliers, soit pour transports en commun, soit encore pour le transport des marchandises ; la fabrication, l'achat, la vente et la location de voitures et véhicules de toutes sortes, de tous moteurs, mécanismes, instruments et appareils généralement quelconques se rattachant à l'industrie automobile ; la création, l'achat, la prise à bail, la location, la construction, l'installation, l'exploitation de tous garages, agences de vente ou de location, ateliers de réparations et de tous établissements industriels et commerciaux se rapportant aux objets ci-dessus ; la prise ou l'acquisition de tous brevets, licences et procédés, leur exploitation, leur cession ou leur apport ; l'obtention, la mise en valeur ou la rétrocession de tous monopoles ou concessions, la création et l'exploitation, directe ou indirecte, de toutes entreprises de traction, de transport et de force motrice, etc.

Siège social : 45, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 50 ans, du 28 janvier 1907.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs, toutes émises contre espèces.

Il a été créé, en outre, 20.000 parts bénéficiaires, qui ont été remises à M. Leresche, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 5 à 15 membres, nommés pour six ans, et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin janvier ; une voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres cinq jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions sur leur montant libéré. Sur le surplus : 10 % au Conseil. Le solde est réparti, sauf prélèvements pour fonds de réserve supplémentaire, de prévoyance ou d'amortissements, à raison de 60 % aux actions et de 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Bentz - Audéoud, P. de Boissieu, A. Galland, J. Gros. A. Leresche.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 janvier 1907.

Compagnie des Tramways Electriques de Brest

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 mars 1897, modifiée par assemblées générales du 30 octobre même année et du 1er février 1900.

Objet : La construction et l'exploitation d'un réseau de tramways, dans la ville de Brest (Finistère), et dans les communes suburbaines, pour le transport des voyageurs et des marchandises.

La Société pourra, en outre, par décision de l'Assemblée générale ordinaire, poursuivre et solliciter l'obtention de concessions ou de rétrocessions, pour la construction et l'exploitation de toutes autres lignes nouvelles de tramways, en prolongement ou extension du réseau concédé, et même comme réseau absolument indépendant, et ce, pour le transport des voyageurs et des marchandises, par toutes espèces de moyens de traction.

Enfin, la Société a pour objet, d'exécuter ou de faire exécuter les travaux nécessaires imposés par les concessions obtenues ou à obtenir; de construire ou faire construire les voies, machines, voitures et installations de toutes sortes, pour ladite entreprise, et d'exploiter les réseaux concédés.

Elle aura pour objet la vente ou la location de l'énergie électrique, soit pour la force motrice, soit pour l'éclairage, si elle en obtenait l'autorisation des pouvoirs compétents.

Siège social : à Brest ; siège administratif, à Paris, 19, rue Louis-le-Grand.

Durée : 51 ans, du 23 mars 1897.

Capital social : à l'origine, 1 million de francs, porté à 2.800.000 francs, divisé en 5.600 actions de 500 francs, toutes souscrites en espèces, puis enfin à 3 millions en 6.000 actions de 500 fr., libérées au porteur.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires chacun de 20 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, une voix pour dix actions, maximum 200 voix, dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 %, à la réserve, la somme nécessaire pour servir aux actions non amorties un intérêt de 4 % des capitaux non encore remboursés. Sur le surplus et sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale pourra, si elle le juge convenable, voter tous prélèvements pour créer un compte d'amortissement du capital actions et pour constituer une réserve facultative. L'excédent sera réparti, à concurrence de 10 %, au Conseil d'administration et le surplus, soit 90 %, entre les actions de capital ou de jouissance, à titre de dividende.

Service des coupons : à Paris, à la Cie d'exploitation de tramways et chemins de fer, 19, rue Louis-le-Grand ; à Lyon, 8, rue de la Charité et à la Société générale.

ADMINISTRATEURS.

MM. Genty, P. Durand, B. Durand, Génébrias de Frédaigues, Jouanneau, Carof, Kerneis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 janvier 1899.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	450	235	116.000	12 50
1902	260	200	131.000	»
1903	270	192	159.000	»
1904	300	210	145.000	10 »
1905	315	270	150.000	15 »
1906	312 50	240	139.000	15 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et Banques.	53.124 94	Capital.	3.000.000 »
Marchandises en magasin. . .	74.294 12	Créanciers divers	66.525 58
Portefeuille.	120.219 05	Abonnements au 31 décembre 1906	10.000 »
Avances aux Actionnaires. . .	2.287 42	Réserves	335.363 11
Dividendes	45.000 »	Profits et Pertes	139.000 44
Cautionnement	20.400 »		
Débiteurs	9.047 57		
Premier établissement	184.047 05		
Réseau et Matériel	2.457.585 25		
Installation et matériel nouveau	585.883 73		
	3.550,889 13		3.550.889 13

Compagnie Générale de Tramways et de Chemins de fer vicinaux en Espagne

Société anonyme belge constituée le 5 mai 1903, modifiée les 9 juin 1904, 15 octobre 1905, 28 juin et 15 octobre 1906.

Objet : la construction et l'exploitation, soit en Belgique, soit à l'étranger, et principalement en Espagne, de tous tramways à traction animale, électrique ou mécanique, ainsi que tous chemins de fer économiques ou autres.

La Société pourra prendre des concessions et les céder, donner ou prendre à ferme l'exploitation de tramways ou chemins de fer économiques et autres et organiser toutes entreprises de transports.

Elle pourra également obtenir, acquérir, aliéner, louer, affermer et exploiter toutes propriétés et concessions minières et entreprendre le traitement et le commerce de leurs produits.

La Société pourra s'intéresser dans toutes entreprises connexes aux divers buts sociaux, soit en participant à la fondation de sociétés soit en achetant des titres ou parts d'intérêt de sociétés existantes, soit en fusionnant avec elles, soit de toute autre manière.

Elle pourra ainsi acquérir et exploiter tous brevets ressortissant aux divers domaines de son activité et d'une manière générale elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à l'une ou l'autre branche de son objet ou qui auraient pour effet de favoriser les affaires possédées par elle et notamment toutes opérations de trésorerie comportant spécialement le service financier des sociétés dans lesquelles elle pourrait avoir des intérêts.

Siège social : à Bruxelles, 3, place Royale.

Durée : 30 ans, du 5 mai 1903.

Capital social : 3 millions de francs, représenté par 6.000 actions de priorité de 500 francs, dont 2.850 étaient entièrement libérées et 3.150 libérées de 10 % au 1er mai 1907. Il existe encore 4.000 actions ordinaires, représentant le capital social originaire, sans désignation de valeur nominale, sur lesquelles 3.000 ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 20 actions de priorité ou ordinaires.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : le 29 décembre de chaque année ou le 28, si le 29 tombe un dimanche. Une voix par action de priorité ou ordinaire ; maximum le cinquième du nombre d'actions émises ou les

deux cinquièmes des titres pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions de priorité. Sur surplus : 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions de priorité et ordinaires.

Service financier : au siège social et à la Banque générale française à Paris, 50, boulevard Haussmann ; à Lyon et à Lille.

ADMINISTRATEURS.

MM. E. Annez, H. Galesloot, X. Meeus.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1903, de 4000 obligations de 500 francs 5 %, productives d'un intérêt de 25 francs par an, payable par semestre, sans impôt, les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Les dites obligations remboursables au pair en 45 ans, à partir du 1er septembre 1904.

Les obligations sont amortissables : 1° Soit au pair, par voie de tirage au sort effectué dans le courant d'août de chaque année ; 2° Soit par voie de rachat en Bourse ou autrement, au-dessous de leur taux nominal ; 3° Soit, enfin, par soumission au-dessous du pair, sous pli cacheté, soumission qui devra parvenir au siège de la Société, à Bruxelles, ou au siège administratif ou d'exploitation, en Espagne, au plus tard le 1er août de chaque année.

La Société peut, en tout temps, rembourser l'emprunt par anticipation.

Les obligations sorties au tirage au sort sont payables le 1er septembre suivant la date du tirage ; les numéros sortis seront publiés par le *Moniteur Belge*.

L'Emprunt ci-dessus est garanti par une hypothèque établie sur les concessions appartenant à la Société, qui sont les lignes d'Alicante-Elche-Crevillente, Alicante à Muchamiel, Alicante à San Vincente, et prolongement de la concession Alicante-Muchamiel allant de la rue de Séville à la rue de Bilbao, en passant par Alicante.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 mai 1907 et les obligations depuis le 16 juillet 1903.

Années	COURS DES OBLIGATIONS	
	Plus haut	Plus bas
1903	497	482
1904	494	25
1905	495	425
1906	490	459

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Faisant retour soit à l'État, soit aux municipalités à fin des concessions :			6.000 actions de priorité d'une valeur nominale de 500 fr. chacune	3.000.000	»
Apports, droits, concessions, frais d'établissement et de mise en train	944.824	07	4.000 actions ordinaires sans mention de valeur nominale.	»	
Voies.	1.104.233	13	3.970 obligations en circulation	1.985.000	»
Installations téléphoniques. .	26.607	13	Créance hypothécaire. . . .	22.795	»
Terrains et bâtiments	243.765	88	Créditeurs divers.	54.464	55
Matériel roulant	490.098	21	Coupons d'obligations restant à payer et prorata d'intérêt couru sur titres.	39.145	83
Matériel-outillage.	57.384	70	Cautionnements divers. . . .	2.040	45
Mobilier	8.306	13			
Cavalerie et harnachements. .	4.172	15			
Magasin	67.643	74			
Actionnaires	1.800.000	»			
Caisse et banquiers en Belgique	16.246	12			
Caisse et banquiers en Espagne	1.653	86			
Débiteurs divers en Belgique.	4.702	93			
Débiteurs divers en Espagne.	8.865	»			
Compte débiteur à répartir ultérieurement sur divers postes de l'actif.	75.377	87			
Dépenses à répartir.	1.281	98			
Masse d'habillement	330	20			
Portefeuille (à valeur d'achat).	19.040	»			
Cautionnements pour concessions.	10.045	»			
Cautionnements divers. . . .	27.600	»			
Solde de profits et pertes . . .	195.267	73			
	5.107.445	83		5.107.445	83

Tramways Electriques de Douai

Société anonyme française constituée le 19 octobre 1897.

Objet : la construction des réseaux de tramways destinés au transport des voyageurs et des marchandises dans la ville de Douai (Nord) et dans les communes suburbaines ; l'exploitation desdits réseaux par traction électrique. La Société pourra, en outre, poursuivre et solliciter l'obtention de concessions pour la construction et l'exploitation de toutes autres lignes nouvelles en prolongement ou extension

du réseau concédé et même comme réseau absolument indépendant, et ce, pour le transport des voyageurs, des bagages, des messageries et des marchandises, soit par moteur mécanique, soit par traction électrique ou canalisation, en voie aérienne ou en voie funiculaire, soit par tous autres moyens de traction mécanique ou électrique, soit enfin par tous autres agents quelconques même ceux venant aider ou se joindre à l'électricité. La Société pourra exécuter ou faire exécuter tous les travaux quelconques nécessaires pour assurer la construction et l'exploitation des lignes dont les concessions sont ou seront obtenues ; elle pourra exploiter les réseaux concédés soit directement, soit même par la location ou cession ou par toutes autres formes, après avoir obtenu toutes les autorisations administratives; enfin elle pourra employer, pour l'exploitation de ces lignes, tous modes de traction autorisés par les conventions de concessions accordées et apporter, avec l'autorisation de pouvoirs compétents, toutes transformations aux modes de traction antérieurement employés.

Siège social : à Lyon, 8, rue de la Charité.

Durée : soixante-qüinze ans, du 19 octobre 1897.

Capital social : à l'origine 1.500.000 francs divisé en 3.000 actions de 500 francs chacune, toutes émises contre espèces ; porté en 1899 à 1.600.000 francs par l'émission de 200 actions nouvelles.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, possédant chacun vingt-cinq actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par vingt actions ; dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 4 % aux actions à titre d'intérêt. Sur le surplus, il poura être prélevé une somme soumise à l'approbation de l'assemblée générale, pour créer un compte d'amortissement et constituer une réserve facultative. Le solde sera réparti comme suit : 10 % au conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : à Lyon, au Crédit Lyonnais, et à la Société Générale et, à Paris, 19, rue Louis-le-Grand.

ADMINISTRATEURS.

MM. Hamoir, A. Mathieu, Soulier, J. Brac de la Perrière, Parent.

Les actions de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1897.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	pas de cours		40.000	8
1902	pas de cours		37.000	7
1903	174	96	43.000	8
1904	205	170	51.000	9
1905	pas de cours		49.000.	9
1906	pas de cours		52.000	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations	2.846.173	65	Capital.	1.600.000	»
Frais d'émission des actions. .	60.000	»	Obligations.	1.349.000	»
Assurances	2.067	20	Obligations à rembourser . . .	1.000	»
Cautionnement à l'État	15.000	»	Dividendes et Intérêts à payer.	34.969	98
Droit de transmission et impôt sur revenu	3.475	78	Réserves	43.228	42
Caisses, Banques, Débiteurs . .	130.170	05	Profits et Pertes	52.545	30
Magasin	41.198	06			
Outillage.	1	»			
	3.098.085	74		3.098.085	74

Société Française de Tramways Électriques et Chemins de Fer

Société anonyme française définitivement constituée le 10 août 1899 ; modifiée par délibérations d'assemblées générales extraordinaires des 29 avril et 14 mai 1901, 5 avril et 12 décembre 1902.

Cette dernière a remplacé l'ancienne dénomination sociale, qui était : Société Française de tramways électriques et de voies ferrées par celle de : Société Française de tramways électriques et de chemins de fer.

Objet : l'achat, la vente ou l'émission de toutes valeurs de chemins de fer ou de tramways. La Société peut s'intéresser dans toutes entreprises de ce genre, intervenir dans la constitution de toutes sociétés créées ou à créer pour leur mise en valeur, ainsi que dans leur organisation ou leur exploitation ; rechercher, acquérir, affermer, exploiter ou donner à bail toutes concessions accordées par les pouvoirs publics ou par des sociétés ou particuliers constituer des sociétés spéciales pour leur exécution ou leur exploitation ; leur faire tous apports ; souscrire, acquérir et vendre toutes actions, obligations ou autres valeurs ; prêter et emprunter sur ces titres.

Elle peut étendre ses opérations à tous pays et leur adjoindre toutes opérations et entreprises relatives aux distributions d'eau, de gaz et d'électricité pour tous usages industriels et privés ; ainsi que toutes opérations industrielles, minières, immobilières ou de transports terrestres, maritimes ou fluviaux ; acquérir, créer et installer des usines, les exploiter, les vendre, les affermer ou les donner à bail ; en un mot, elle peut faire toutes les opérations, quels qu'en soient le caractère et la nature qui, directement ou indirectement, sont susceptibles de favoriser le développement de l'une ou l'autre branche de son industrie et de son objet.

Elle peut pratiquer toutes et chacune de ces opérations soit pour son compte et sous son nom ou celui de tiers, soit pour compte de tiers ou en participation avec eux.

Elle peut se fusionner avec d'autres sociétés.

Siège social : à Paris, 47, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans, du 10 août 1899.

Capital social : à l'origine : 5 millions représenté par 20.000 actions de 250 francs chacune. Par décision des Assemblées générales extraordinaires des 29 avril et 14 mai 1901, le capital a été porté à 6.000.000 de francs. Enfin, par délibération d'assemblée du 5 avril 1902, ce capital a été réduit à 4.000.000 par l'échange de trois actions anciennes de 250 francs contre cinq actions nouvelles de 100 francs. Par suite, le capital actuel de 4.000.000 est représenté par 40.000 actions de 100 francs libérées et au porteur.

Conseil d'administration : 5 membres au moins et 9 au plus, propriétaires de 20 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 100 voix. Dépôt : 10 jours francs à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, jusqu'à concurrence

du dixième du capital social ; la somme nécessaire pour servir un premier dividende de 6 francs par action ; sur le surplus 10 % aux membres du conseil ; le solde réparti à raison de 50 % entre toutes les actions et de 50 % entre les parts de fondateur. Sur les bénéfices restant disponibles après les prélèvements pour la réserve légale, le premier dividende aux actions et les tantièmes administratifs, l'assemblée générale pourra encore prélever, avant toute autre distribution, une somme qui ne pourra pas dépasser annuellement le cinquième desdits bénéfices restants ni le dixième du capital et qui sera destiné à la création d'un fonds de prévoyance, dont le Conseil d'administration déterminera le montant et les applications.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ségur-Lamoignon, Le Beuf, Loche, M. Kann, Doniol, Janssen.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en décembre 1901, en vertu d'une décision d'assemblée générale du 14 du même mois, de 8.000 obligations de 500 francs 4 1/2 %, avec coupons payables les 1er janvier et juillet, par 11 fr. 25 l'un, sauf impôt.

Amortissement : en 45 ans, avec faculté de remboursement anticipé ou de rachat en Bourse.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 mars 1900, et les obligations depuis le 30 janvier 1902.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividende
1901	180	100	»	»	6.000	»
1902	180	15	495	350	—175.000 (1)	»
1903	109 50	63	492 50	452 50	»	4
1904	100	40	483	250	158.000	»
1905	69	45	414	300	4.000	»
1906	66	44	375	275	33.000	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Obligations non émises (4.499)	2.249 500 »	Capital, 40.000 act. de 100 frs	4.000.000 »
— amorties (316)	158.000 »	Obligations 4 1/2 0/0 (8.000)	4.000.000 »
Prime de remboursement sur obligations émises	144.101 95	Réserve	8.615 25
Frais d'émission d'obligations	165.852 75	Libération à effectuer sur portefeuille	3.009.825 »
Cautionnement	30.051 70	Créditeurs divers	725.303 70
Portefeuille	7 523.320 »	Coupons à payer	35.956 45
Entreprises départementales	271.304 80	Solde de profits et pertes	32.816 60
Comptes débiteurs	1.006.326 70		
Caisse et banques	260.943 40		
Mobilier	1 »		
Dépôt de garantie de loyer	2.204 70		
	11.811.607 »		11.811.607 »

Compagnie des Tramways Électriques de Limoges

Société anonyme française définitivement constituée le 5 janvier 1897, modifiée le 4 novembre 1903.

Objet : l'établissement dans la ville de Limoges d'un réseau de tramways à traction électrique, destiné au transport des voyageurs et des marchandises et l'exploitation dudit réseau. La Société peut, en outre, poursuivre et solliciter l'obtention de concessions ou de rétrocessions de concessions pour la construction et l'exploitation de toutes autres lignes nouvelles de tramways.

Siège social : 8, rue de la Charité, Lyon.

Durée : 60 ans, du 5 janvier 1897.

Capital social : à l'origine, 2.250.000 francs, divisé en 4.500 actions de 500 francs, réduit le 8 septembre 1903 à 2.225.000 francs par l'annulation de 50 actions rachetées par la Société, puis porté à 2.400.000 francs le 4 novembre 1903 par la création de 350 actions nouvelles. Il est donc actuellement représenté par 4.800 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 50 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril. Une voix par dix actions, maximum cinquante voix ; dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle ait atteint le quart du capital ; 4 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, l'Assemblée peut voter tous prélèvements pour créer un compte d'amortissement du capital-actions et pour constituer une réserve facultative. L'excédent est attribué aux actionnaires.

Service financier : au siège social et à Paris, 19, rue Louis-le-Grand.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Durand, Conclois, B. Durand, Grammont, A. Pechadre.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 janvier 1904.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	152.000	16
1903	»	»	148.000	25
1904	476	420	150.000	25
1905	480	430	156.000	25
1906	480	425	167.000	27

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé	2.707.514 63	Capital	2.500.000 »
Cautionnement	10.000 »	Réserves et Amortissements	268.822 75
Caisse et Banques	113.831 48	Créditeurs	34.288 54
Débiteurs	25.937 »	Profits et pertes	171.313 92
Approvisionnements	17.142 10		
	2.874.425 21		2.874.425 21

Compagnie du Tramway d'Oran à Hammam-bou-Hadjar et extensions

Société anonyme belge, constituée le 21 avril 1906.

Objet : La construction et l'exploitation de toutes lignes de tramways, chemins de fer et transports en commun en Algérie et spécialement la construction et l'exploitation du Tramway d'Oran à Hamman-bou-Hadjar, conformément à la concession accordée le 5 décembre 1901 par le préfet du département d'Oran à M. Léon Jouanne, concession dans laquelle elle est substituée en conformité du décret du Président de la République Française du 17 mars 1902

Durée : illimitée.

Siège social : 87, rue de la Source, Bruxelles.

Capital social : 1.500.000 francs divisé en 15.000 actions de 100 francs. Il a été créé, en outre, 15.000 actions de dividende sans désignation de valeur nominale.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, nommés pour 5 ans, et propriétaires de 100 actions de capital.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième mercredi d'avril ; deux voix par action de capital ; une voix par action de dividende. Délai de dépôt fixé par la convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 4 % du montant libéré des actions de capital. Sur le surplus : 10 % aux administrateurs et commissaires ; 20 % pour le remboursement du capital ; 35 % aux actions de capital ; 35 % aux actions de dividende.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Saint-Germain, P. de Buyl, O. Sacy, Dupuy-Dutemps, R. Cristiani, E. André, C. Trouin, L. Jouane.

Les actions de capital et les actions de dividende de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 avril 1907.

Société Anonyme des Tramways de Tiflis

Société anonyme belge, constituée le 21 juin 1885, modifiée les 19 octobre 1885, 4 mars 1886, 24 avril 1889, 25 juin 1890, 24 juillet 1895, 14 mai 1900, 20 avril 1901 et 11 novembre 1902.

Objet : l'exploitation d'un réseau de tramways dans la ville de Tiflis (Russie).

Siège social : à Bruxelles, 27, rue des Minimes.

Capital social : 8.412.950 francs, représenté par 168.259 actions de 50 francs l'une. Il existe, en outre, 6.709 actions de jouissance sans valeur nominale, émises en remplacement de pareil nombre d'actions amorties.

Conseil d'administration : trois membres au moins, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin/13 juillet.

Assemblée générale : le deuxième mardi du mois de novembre, à 11 heures du matin.

Autant de voix que d'actions sans que ce nombre puisse dépasser un cinquième des actions émises ni deux cinquièmes des actions pour lesquelles il est pris part au vote. Dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. L'annuité fixe nécessaire à l'amortissement des actions pendant la durée de la concession. Cet amortissement se fera soit au pair, par voie de tirage au sort, soit par rachat à la Bourse, sans que le taux de rachat puisse dépasser le pair. Le premier dividende de 5 % des actions déjà amorties sera affecté au même but ; 1 % de la somme restante pour chaque administrateur et 1/3 % pour chaque commissaire ; le surplus sera distribué entre les actions amorties et non amorties indistinctement, à moins que l'Assemblée générale ne décide de lui donner une autre destination.

Service des coupons : à Bruxelles, Liège et Anvers.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. Ropsy-Chaudron, Carl Eltzbacher, P. Hammelrath, V. Limauge, A. Lucas, C. Pfankuch, M. Rynzunsky, S. Schönbrunn.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 janvier 1904.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Dividendes
1904	70	46	3 »
1905	67	52	2 50
1906	56 50 seul cours		»

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement	15.193.462 59	Capital :	
Différence sur nominal de titres.	838.400 »	168.259 actions de 50 francs . .	8.412.950 »
Travaux en cours d'exécution.	1.824.540 24	6.709 actions estampillées de jouissance	—
Cautionnement déposé.	164.753 52	Fonds d'amortissement du premier établissement	1.045.675 97
Approvisionnements	257.610 75	Services des titres	171.630 25
Caisses et Banquiers	312.494 13	Comptes créditeurs	2.662.597 73
Avance à la Ville de Tiflis pour pavages.	1.582.362 29	Créditeurs à terme en Belgique.	10.160.100 »
Rente Russe 4 p. c.	931.500 »	Compte d'ordre.	1.835 »
Comptes débiteurs	668.202 68	Solde à reporter	5.050 35
Actionnaires	4.000 »		
Portefeuille.	680 678 10		
Compte d'ordre.	1.835 »		
	22.459.839 30		22.459.839 30

N. B. Par jugement du 8 août 1907, le Tribunal a homologué le concordat préventif de la faillite obtenue par cette Société.

Tramways de Tunis

Société anonyme tunisienne, formée suivant statuts déposés le 13 janvier 1903 et modifiés par assemblée extraordinaire du 19 juillet 1905.

Objet : L'exploitation des lignes ferrées dites tramways ou chemins de fer sur routes, a établir dans la ville de Tunis et sa banlieue, concédées à la Compagnie Générale Française de Tramways et dont celle-ci a fait apport à la Société. La prise en concession, la construction et l'exploitation de tous réseaux de tramways ou chemins de fer sur routes qui pourraient être, dans la suite, concédés à la Société, achetés ou repris par elle, sous une forme quelconque, dans la Régence de Tunis, ainsi que de toutes autres entreprises

de transport accessoires et toutes exploitations se rattachant d'une manière générale à l'industrie des tramways ou chemins de fer ; la distribution et la vente à des tiers du courant électrique ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toute entreprise se rattachant aux objets précités.

Siège social : à Tunis (Tunisie). Bureau à Paris, 29, rue de Londres.

Durée : 75 ans.

Capital social : à l'origine, 3.750.000 francs divisé en 7.500 actions de 500 francs. Sur ce nombre, 4.500 entièrement libérées, furent remises à la Compagnie Générale Française de Tramways, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale du 18 mai 1905, les actions furent divisées en cinquièmes et le capital, porté à 4.500.000 francs, par la création de 7.500 actions nouvelles de 100 francs. Par décision de l'Assemblée générale du 6 avril 1906, le capital fut porté à 6 millions de francs par la création de 15.000 actions nouvelles de 100 francs ; enfin, par décision de l'Assemblée générale du 4 avril 1907, il a été porté, par l'émission de 20.000 actions nouvelles de 100 francs, à 8 millions de francs, son chiffre actuel. Il est représenté par 80.000 actions de 100 francs ; 6 millions, en 60.000 actions de 100 francs ; 37.500 actions entièrement libérées correspondent au capital originaire et les actions de surplus représentent les augmentations de capital décidées depuis sa constitution.

Sur les 37.500 actions du capital originaire, 22.500 correspondent à une attribution faite lors de la constitution de la Société à la Compagnie Générale française de Tramways en représentation d'apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actionnaires.

Service financier : à Tunis, au Comptoir d'Escompte ; à Bruxelles, au Comptoir d'Escompte et au Crédit Général Liégeois.

ADMINISTRATEURS

MM. O. Renaud, J. Baldauff, G. Pavie, Baron Ancion, L. Goury du Roslan, L. Guary, G. Schelle.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 février 1907.

Années	Bénéfices nets	Dividendes
1903	224.000	15 » (1)
1904	326.000	25 » (1)
1905	361.000	5 50
1906	404.000	6 »

(1) Actions de 500 francs.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concession de l'ancien réseau belge rétrocédée par la ville de Tunis, moyennant le paiement d'une annuité de 95.125 fr. 78, jusqu'au 31 décembre 1956.	Mémoire	Capital-actions.	6.000.000 »
Premier établissement : terrains, bâtiments, outillage et lignes aériennes.	1.980.492 »	Montant de l'annuité de l'ancien réseau.	Mémoire
Matériel roulant, mobilier, cavalerie.	1.068.629 »	Cautionnements déposés à la Compagnie	11.943 »
Voies, kiosques, travaux de protection des lignes télégraphiques et téléphoniques.	1.564.915 »	Fournisseurs divers et comptes d'ordre	81.221 »
Travaux en cours	610.055 »	Coupons restant à payer. . . .	1.023 »
Cautionnement déposé par la Compagnie	2 372 »	Réserve légale	30.653 »
En caisse et chez les banquiers.	409 930 »	Provision pour unification du dividende.	24.750 »
Approvisionnements.	233 635 »	Provision pour affaires diverses.	53.523 »
Frais judiciaires	49.623 »	Report antérieur	53.903 »
Débiteurs divers et comptes d'ordre.	467.477 »	Bénéfices de l'exercice. . . .	319.862 »
Acompte de dividende.	189.750 »		
	6.576.878 »		6.576.878 »

Compagnie Française du Tramway à vapeur de Versailles à Maule et à Meulan

Société anonyme française définitivement constituée le 29 mars 1899.

Objet : 1° l'achèvement des travaux en cours d'exécution, pour l'établissement d'un tramway à traction mécanique de Versailles à Maule (Seine-et-Oise), déclaré d'utilité publique par décret en date du 13 mai 1896, et le raccordement, le cas échéant, de ce tramway avec la station de Maule-Ouest; 2° L'exploitation dudit tramways;

3° La construction et l'exploitation de toutes autres lignes pouvant se raccorder au tramway de Versailles à Maule ; 4° Et généralement toutes les opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher à l'objet de la Société.

Siège social : 33, boulevard de la Reine, à Versailles.

Durée : 48 ans, du 29 mars 1899.

Capital social : à l'origine, 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 500 francs ; ramené, par décision de l'Assemblée du 23 mars 1907, à 750.000 francs divisé en 3.000 actions de 250 francs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 30 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 5 actions, maximum 100 voix. Dépôt quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'au dixième du capital social ; somme nécessaire pour servir un intérêt de 3 fr. 50 % au capital libéré. Le surplus sera réparti comme suit : 7,50 % aux administrateurs et 92,50 % aux actionnaires. Toutefois, l'Assemblée générale des actionnaires pourra toujours sur la proposition du Conseil, décider un prélèvement sur ces 92,50 % destiné à un fonds de prévoyance qui serait créé à cet effet. Ce prélèvement ne pourra toutefois excéder 25 % des 92,50 % dont il s'agit. L'Assemblée pourra en outre, sur la proposition du Conseil, toujours décider chaque année tout prélèvement sur les mêmes 92,50 % en vue de l'amortissement. Ce prélèvement ne pourra jamais dépasser moitié de ces 92,50 %, et il aura lieu indépendamment de celui qui serait autorisé et affecté au fonds de prévoyance.

Service financier : au siège social, à Versailles, et chez M. Malingre et Cie, 4 *bis*, cité Rougemont, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Alméras, G. Dûlau, J. de Laugardière, P. Antonetti.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 novembre 1899.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	400	56	34.000	»
1902	pas de cours		47.000	12
1903	104	40	64.000	12
1904	245	100	65.000	12
1905	270	207	86.000	12
1906	270	240	85.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
1er Établissement.	1.487.512 81	Capital	1.500.000 »
Mobilier de la Direction. . . .	1.769 »	Intérêts et dividendes.	2.739 35
Approvisionnements et magasins	46.826 66	Réserve statutaire	3.779 48
Débiteurs divers.	20.890 98	Compte d'ordre	170.461 92
Département de Seine-et-Oise .	29.183 »	Créditeurs divers	11.129 65
Cautionnements.	16.000 »	Profits et Pertes	84.533 97
Excédents de recettes (Compte d'ordre).	170.461 92		
	1.772.644 37		1.772.644 37

Tramways et Eclairage Electriques de Vladicaucase

Société anonyme belge constituée le 17 mai 1900.

Objet : l'exploitation de l'énergie électrique dans la Ville de Vladicaucase pendant une période de 38 années. Cette concession a été apportée à la Société par les Tramways Réunis.

Siège social : à Bruxelles, 140, rue Royale. Siège administratif à Paris, 47, boulevard Haussmann.

Capital social : 1.600.000 francs, divisé en 16.000 actions privilégiées de 100 francs non compris 16.000 actions ordinaires sans valeur nominale.

ADMINISTRATEURS

MM. L. de Ségur-Lamoignon, C. Le Beuf, J. Faïn, A. Janssen.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en novembre 1903 de 2.500 obligations de 500 francs 4 1/2 % ; coupon de 11.25 l'un payable les 15 janvier et 15 juillet de chaque année ; ces titres sont remboursables en 30 ans à partir de 1904, suivant tableau d'amortissement avec stipulation du droit de remboursement anticipé par la Société ou de rachat en Bourse.

Service financier : à Paris : Société Française de Tramways électriques et de Chemins de fer, 47, boulevard Haussmann. A Bruxelles : MM. Cassel et Cie, 56, rue du Marais.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 17 décembre 1903.

1903,	plus haut,	486 50	plus bas,	481
1904	—	492 50	—	345
1905	—	424 »	—	318
1906	—	452 »	—	320

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement	2.901.821 35	Capital.	1.600.000 »
Cautionnements.	80.752 35	Obligations.	1.185.000 »
Matériel chez les abonnés. . .	23.551 30	Coupons d'obligations échus.	483 75
Approvisionnements	112.834 70	Provision pour intérêt obligations.	26.662 50
Caisse et banques.	14 304 20	Créditeurs	355 425 25
Débiteurs	30.559 45	Profits et Pertes	8.846 30
Avances sur l'exercice 1907 . .	12 594 45		
	3.176.417 80		3.176.417 80

Union des Tramways

Société anonyme belge, constituée le 17 octobre 1895.

Objet : La construction et l'exploitation de tous tramways ainsi que de tous chemins de fer économiques et autres. La Société pourra aussi faire toutes opérations de trésorerie, notamment le service financier des Sociétés dans lesquelles elle possède des intérêts.

Siège social : à Bruxelles, 27, rue des Minimes.

Durée : expirant en 1934.

Capital social : à l'origine 6 millions de francs, en 60.000 actions de capital de 100 francs chacune, entièrement libérées, porté, par

décision d'assemblée extraordinaire du 27 novembre 1897, à 7.500.000 francs, par l'émission de 15.000 actions nouvelles de 100 fr. chacune et, par décision d'assemblée extraordinaire du 14 avril 1900, à 12.500.000 francs par la création de 50.000 actions nouvelles de 100 francs.

Par suite de la réduction de 25 francs du montant nominal de 100 francs de chaque action, décidée par l'Assemblée extraordinaire du 9 décembre 1904, le capital actuel est de 9.375.000 francs, en 125.000 actions de capital de 75 francs chacune.

Il existe en outre, 30.000 actions de jouissance ; celles-ci ont été attribuées comme avantage particulier aux fondateurs ; il ne pourra plus en être créé de nouvelles.

Conseil d'administration de trois à onze membres, propriétaires chacun de cent actions de capital, nommés pour six ans.

Année sociale close le 31 décembre.

Assemblée générale à Bruxelles, le deuxième samedi d'avril à 2 heures. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions sur le montant dont elles sont libérées, comme premier dividende. Le surplus est réparti : 9 % au Conseil et 1 % au directeur, sans que ce prélèvement puisse dépasser 50.000 francs ; 30 % aux actions de jouissance et 60 % aux actions de capital.

Service financier à Bruxelles : à la Caisse de Reports, au Crédit Général de Belgique, à la Banque Internationale. A Paris, à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, M. Ryndzunsky, S. Schœnbrunn, R. Kervyn, A. Levinger.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1905.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices bruts	Dividendes
—	—	—	—	—
1904	»	»	569.000	4
1905	105	85	948.000	5
1906	100	82	947.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banquiers.	1.793.870 70	Capital : 125.000 actions . . .	9.375.000 »
Portefeuille.	13.067.311 95	30.000 actions de jouissance .	Mémoire
Comptes débiteurs	2.429.279 87	Obligations 3 1/2 0/0.	297.300 »
Travaux en cours.	613.448 54	Obligations 4 0/0 Ire série. . .	2.805.500
Mobilier	1 »	Obligations 4 0/0 2e série. . .	»
Frais d'émission obligations 4 0/0 et frais d'installation .	535.685 06	Réserve légale	74.745 82
Dépôts et cautionnements (comptes d'ordre).	4.126.440 64	Réserve extraordinaire	150.000 »
		Versements à effectuer sur titres.	1.182.135 »
		Intérêts, dividendes et obligations à rembourser	170.832 20
		Comptes créditeurs	1.380.882 04
		Dépôts et cautionnements (comptes d'ordre)	4.126.440 64
		Solde du compte profits et pertes (réserve spéciale)	725.732 30
	23.417.068 »		23.417.068 »

Compagnie Générale des Voitures Automobiles

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 juillet 1906.

Objet : L'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, de voitures automobiles, munies ou non de taximètres, pour tous services de transports particuliers et en commun, ainsi que pour le transport de marchandises ; la fabrication, l'achat, la vente et la location de toutes voitures automobiles ainsi que de tous moteurs, appareils vérificateurs ou enregistreurs, carrosserie, pièces détachées et accessoires pouvant concerner les voitures et véhicules automobiles ; et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Siège social : 143, boulevard Ney, Paris.

Durée : 30 ans, du 28 juillet 1906.

Capital social : à l'origine : 300.000 francs, divisé en 3.000 actions de 100 francs, porté, par décision de l'Assemblée générale du 12 novembre, à 1 million par la création de 7.000 actions nouvelles de 100 francs, puis, par l'Assemblée générale du 25 mars 1907, à 2.500.000 francs, son chiffre actuel, par la création de 15.000 actions

nouvelles de 100 francs. Le capital est donc représenté par 25.000 actions de 100 francs.

Il a été créé, en outre, 7.500 parts de fondateur, sur lesquelles 4.500 furent remises à MM. Fastout et Cie, en rémunération de leurs apports et 3.000 réparties aux souscripteurs du capital initial, à raison d'une part par action souscrite.

Conseil d'administration : de 4 à 9 membres, nommés pour six ans, et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 50 % aux actions et 40 % aux parts de fondateur.

Service financier : Banque Fastout et Cie, 17, rue de Châteaudun.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Ardini, O. Aulanier, L. Bigard, P. Cloix, A. Fastout, A. Gay.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 novembre 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	157	134	160	122

ÉDOUARD DESFOSSÉS

Agent de Change

21, Rue Grétry, 21

BRUXELLES

Téléphone 37.25 — *Adresse télégraphique : DESFOSSÉS-BOURSE-BRUXELLES*

OPÉRATIONS DE BOURSE

Au comptant et à terme

RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES VALEURS

Belges et Étrangères

Encaissement de coupons, échanges de titres, souscriptions, remboursement de titres amortis, etc., etc., effectués gratuitement pour la clientèle.

LA MAISON SE CHARGE SPÉCIALEMENT DE LA GARDE DES TITRES

Correspondants à Paris :

MM. E. DESFOSSÉS & FABRE FRÈRES

42, Rue Notre-Dame-des-Victoires *(Place de la Bourse)*

PARIS

INDUSTRIE AUTOMOBILE

ET

INDUSTRIES ANNEXES

Sté Gle des Etablissements Bergougnan & Cie

Société anonyme française, définitivement constituée le 12 janvier 1899, modifiée les 21 février 1901, 26 novembre 1904 et 6 novembre 1906.

Objet : la fabrication et le commerce de tous les articles en caoutchouc brut et manufacturé et de tout ce qui se rattache directement ou indirectement à ce genre d'industrie ; la fonderie, la fabrication et la vente de tous articles en métal et de la mécanique de précision se rapportant à la vélocipédie et à l'automobilisme, ainsi que des timbres de toutes natures et matières ; l'achat, la vente et l'exploitation dans les divers pays de production des gommes de caoutchouc et autres, ainsi que de toutes matières riches comme l'or, l'ivoire, et l'importation, dans ces mêmes pays, des objets de première nécessité tels que sels, toiles, tissus, etc., pour être échangés avec les indigènes, la création et l'exploitation de tous comptoirs et factoreries.

Siège social : 17, avenue du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Durée : 50 ans, du 12 janvier 1899.

Capital social : à l'origine, 1.600.000 francs, divisé en 3.200 actions de 500 francs, sur lesquelles 1.200 furent remises entièrement libérées à MM. Bergouguan et Cie, en rémunération de partie de leurs apports.

Par décisions d'Assemblées générales, le capital a été porté le 21 février 1901 à 2.200.000 francs par la création de 1.200 actions nouvelles de 500 francs, puis à 4 millions, le 26 novembre 1904, par la création de 3.600 actions nouvelles de 500 francs, et enfin, le 6 novembre 1906, par la création de 5.000 actions de 500 francs, émises à 1.500 francs, à 6.500.000 francs, son chiffre actuel. Il est représenté par 13.000 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : de 5 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 25 actions chacun.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin janvier, une voix par 10 actions, maximum 50 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % à la Direction, 10 % au Conseil d'administration, 80 % aux actions.

Service financier : Banque Industrielle et Coloniale, 2, rue Meyerbeer.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Longin, L. Robin, A. Grimaud, J. Chalus, E. Clémentel, R. C. Bergougnan.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 novembre 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	248.000	27 50
1902	»	»	633.000	20 »
1903	»	»	931.000	35 »
1904	»	»	1.093.000	45 »
1905	»	»	1.033.000	50 »
1906	3.575	2.950	2.464.000	90 »

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrains	596.874 29	Capital	4.000.000 »
Immeubles	1.147.732 60	Créanciers divers	2.487.077 97
Matériel de fabrication	1.360.402 09	Coupons non payés	1.801 40
Matériel roulant	107.081 08	Réserve légale	159.703 44
Mobilier	96.656 90	Réserve de prévoyance	2.080.000 »
Fonds de commerce (Usine des Timbres)	100.000 »	Profits et pertes	2.499.353 57
Espèces en caisse	36.197 55		
Espèces en banque	393.405 85		
Espèces en portefeuille	643.766 90		
Marchandises à l'inventaire	6 077.220 92		
Débiteurs divers	634.005 53		
Avances à l'enregistrement	25.459 15		
Cautionnements pour adjudication	2.055 »		
Avances diverses	44.670 85		
Valeurs déposées en garantie de stocks	1 500 »		
Frais généraux payés d'avance	30.907 07		
	11.227.936 38		11.227.936 38

Carrosserie Automobile de Grand Luxe
Th. Botiaux

Société anonyme française constituée le 13 janvier 1906, modifiée le 26 mars 1906.

Objet : l'industrie de la carrosserie, ainsi que tous accessoires destinés à l'automobilisme et à la locomotion, notamment la fabri-

cation et la vente de tous appareils ou produits se rattachant à ces industries, l'acquisition, la mise en valeur ou la prise de tous brevets et licences, ainsi que leur vente ou concession ; la création d'établissements ou filiales, et généralement toutes les opérations commerciales ou industrielles tendant à l'objet social.

Siège social : 28 et 30, rue Greffülhe, Levallois-Perret (Seine).

Durée : 50 ans, du 13 janvier 1906.

Capital social : 1.300.000 francs, divisé en 13.000 actions de 100 fr., sur lesquelles 6.500 ont été remises entièrement libérées à M. Th. Botiaux en sus d'une somme espèces de 250.000 francs, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale du 26 mars 1907, le capital a été porté à 1.750.000 francs, par la création de 4.500 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 4 membres au moins et 9 au plus, nommés pour six ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 225 voix, dépôt huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions; sur le surplus : 90 % aux actionnaires, 10 % au Conseil d'administration. Sur les 90 % revenant aux actionnaires. il pourra être prélevé une portion destinée aux fonds de prévoyance et d'amortissement.

Service financier : Comptoir Privé, 11, rue Lafayette, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Th. Botiaux, J. Schweitzer, L. de Pons, G. de Lapeyrouse, G. Poitevin, G. de Noue, A. de Noue, G. Fabret de Tuyte, de Guer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 mars 1906.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1906	128,50	127,50	201.000	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Fonds de commerce et Marques	696.673	13	Capital.	1.300.000	«
Matériel et Outillage.	88.042	25	Administrateurs	750	»
Immeubles par destination. .	28.543	74	Créditeurs divers.	144.750	63
Agencement et Installations .	125.755	69	Excédent de l'actif sur le passif.	200.992	71
Mobilier et installation électrique	14.969	95			
Frais premier établissement. .	54.964	45			
Voitures de service.	20.530	32			
Dépôts, Divers, Gaz, Secteur électrique et Loyers d'avance	12.561	»			
Débiteurs divers, Caisse, Espèces en Banque et Effets à recevoir	156.887	07			
Marchandises en magasin. . .	295.604	10			
Travaux en cours.	161.998	84			
Publicité.	11.462	80			
Assurances.	6.500	»			
Dessins.	2.000	»			
	1.646.493	34		1.646.493	34

Société des Automobiles Brasier

ANCIENNEMENT :

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS GEORGES RICHARD

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION D'AUTOMOBILES

« LE TRÈFLE A QUATRE FEUILLES »

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 juillet 1899, dont la dénomination a été modifiée par les Assemblées extraordinaires du 5 janvier 1906 et du 21 février 1907.

Objet : l'acquisition par voie d'apport des établissements de construction de cycles et d'automobiles Georges Richard ; l'exploitation de ces établissements et de tous autres du même genre ; la construction et la vente des cycles et des automobiles, et généralement toutes opérations industrielles et commerciales relatives à la fabrication, à la vente et à l'emploi des cycles et des voitures automobiles ou s'y rattachant par un côté quelconque ; la construction de tous mécanismes, moteurs, machines-outils et pièces détachées ; et, par exten-

sion, toutes opérations relatives à l'industrie et au commerce des transports en général.

Siège social, à Paris, 23, avenue de la Grande-Armée.

Durée : 50 ans, du 9 juillet 1899.

Capital social : 3.000.000 de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 10.000 entièrement libérées ont été remises, en sus de 20.000 parts bénéficiaires, à la Société « La Marque Georges Richard » en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : cinq à dix membres, nommés pour six ans, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par cinquante actions, maximum cinquante voix. Dépôt des titres six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices; 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions. Sur l'excédent : 10 % au Conseil qui en fera la répartition comme il jugera convenable, et, facultativement, une somme destinée à constituer des réserves spéciales de prévoyance. Enfin, sur le surplus: 70 % aux actions, et 30 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Audéoud, J. Ormond, H. Brasier, J. Cuénod, J. Bentz-Audéoud, A. Leresche, E. Lullin, E. Sautter.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 juillet 1904.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Aux actions	Aux parts
—	—	—	—	—	—	—	—
1901	»	»	»	»	94.000	»	»
1902	»	»	»	»	156.000	»	»
1903	»	»	»	»	618.000	5	»
1904	226	130	97	34	981.000	7	1,30
1905	370	206	173	80	1.834.000	20	9,64
1906	366	300	90	60	1.838.000	22,50	11,25

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Usine d'Ivry :		Capital-actions (30.000 actions de 100 francs)	3.000 000 »
Terrain	325.403 70	Réserve légale	99.381 65
Constructions	456.125 99	Réserve extraordinaire	560.000 »
Installations	82.564 13	Créanciers divers	1.430.840 38
Machines-outils et force motrice	692.937 80	Profits et pertes	1.569.504 10
Usine de Reims :			
Dépenses	33.420 75		
Avenue de la Grande-Armée :			
Machines-outils et force motrice	11.973 18		
Installations	31.804 75		
Magasin de la rue du Quatre-Septembre :			
Matériel et installation	1 »		
Comptes débiteurs	968.882 35		
Avances sur loyers et dépôts	17.580 35		
Avances pour impôts sur titres et revenu	33.609 85		
Marchandises et approvisionnements	2.180.044 70		
Espèces en caisse et dans les banques	1.746.278 58		
Effets à recevoir	79.099 »		
	6.659.726 13		6.659.726 13

Usines d'Automobiles G. Brouhot

Société anonyme française définitivement constituée le 9 juin 1906.

Objet : la fabrication, le commerce et l'exploitation de véhicules automobiles et de moteurs destinés à les actionner, et ce, soit d'après les procédés apportés à la Société par MM. G. Brouhot et A. Goffart, soit d'après tous autres procédés existants ou à découvrir par la suite; l'industrie de la carrosserie et de moteurs de toute nature et à toute destination; l'achat, la vente de tous brevets d'invention s'y rapportant, l'obtention et la concession de toutes licences; l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous établissements industriels et de tous fonds de commerce relatifs à des opérations similaires; la participation directe ou indirecte à toutes opérations relatives à l'industrie et au commerce de l'automobile et de transports, soit par voie d'ap-

port ou de fusion, soit par voie de création de sociétés nouvelles, soit de toute autre manière ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à l'objet ci-dessus énuméré.

Siège social : 11, rue Lafayette, Paris.

Durée : 50 ans, du 9 juin 1906.

Capital social : 3.500.000 francs, divisé en 35.000 actions de 100 fr., sur lesquelles 13.000, entièrement libérées, ont été remises à MM. G. Brouhot et A. Goffart, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : six membres au moins et dix au plus; propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 10 actions ; délai de dépôt fixé par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 90 % aux actions et 10 % au Conseil d'administration, sauf prélèvement en faveur des réserves extraordinaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Brouhot, A. Goffart; L. Forgeot, G. Leroy, M. Rémy, E. Thauvin, J. Schweitzer, L. de Pons, G. de Lapeyrouse, F. de Châteaufort.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 octobre 1906.

1905	108,50	plus haut	70	plus bas

Société Parisienne de Carrosserie Automobile

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 décembre 1906.

Objet : principalement l'industrie de la carrosserie et accessoirement tout ce qui concerne l'industrie de l'automobile, notamment la fabrication et la vente de tous appareils ou produits se rattachant à cette industrie ; l'acquisition, la mise en valeur ou la prise de tous brevets ou licences, ainsi que leur vente ou concession. En général,

toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus indiqués.

Siège social : 85 et 87, rue Borghèse, à Neuilly-sur-Seine.

Durée : 50 ans, à dater du 6 décembre 1906.

Capital social : 425.000 francs, divisé en 4.250 actions de 100 fr., sur lesquelles 1.350 ont été remises entièrement libérées en sus d'une somme espèces de 217.500 francs à la Société en nom collectif Bargin et Beckerick en rémunération de ses apports.

Le Conseil est autorisé statutairement à porter le capital à 1 million de francs, en une ou plusieurs fois.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires chacun de 40 actions au moins, et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde, et sauf affectation à un fonds de prévoyance spéciale : 5 % au Conseil ; 7 % à la Direction ; 88 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Casquard et G. Brégand.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 décembre 1906.

1906	141	plus haut	140	plus bas

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	217.500 »	Capital	425.000 »
Caisse	1.228 55	Réserve	11.607 80
Effets à recevoir	550 »	Créditeurs	95.894 35
Fabrication	132.751 25	Bargin et Beckerich (apports)	167.500 »
Fonds de commerce	245.019 20	Profits et Pertes	75.503 65
Frais d'établissement	34.858 50		
Loyer d'avance	2.660 »		
Mobilier	8.769 50		
Outillage	25.629 55		
Provisions	400 »		
Débiteurs,	106.139 25		
	775.505 80		775.505 80

La Charrue Automobile

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 décembre 1906.

Objet : la fabrication et le commerce de toutes machines agricoles automobiles ou autres et généralement de tous instruments et appareils pour l'agriculture ; la prise, l'achat, la vente et l'exploitation de tous brevets, procédés ou systèmes se rattachant à ces industries et plus spécialement de brevets dont il est fait apport à la Société ; la concession de toutes licences. Et toutes opérations agricoles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant d'une manière quelconque aux objets ci-dessus.

Siège social : 25, rue Le Peletier, Paris.

Capital : 800.000 francs, divisé en 8.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.000 entièrement libérées ont été remises, en sus des 8.000 parts bénéficiaires créées à cet effet, à MM. Castelin et Gaujot, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires d'au moins 50 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions. Dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, prélèvement facultatif et maximum de 10 % pour réserves spéciales ou fonds de prévoyance. Sur l'excédent : 10 % au Conseil. Le reste sera réparti à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts. Sur les 50 % revenant aux actions, l'Assemblée générale pourra, sur la proposition du Conseil, prélever telle somme qu'elle avisera pour la formation d'un fonds d'amortissement des actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Castelin, H. Zemette, H. Guilmin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 janvier 1907.

Société des Anciens Établissements Chenard et Walcker

Société anonyme française définitivement constituée le 28 mars 1906.

Objet : l'acquisition par voie d'apport, des établissements de construction d'automobiles de la Société Chenard, Walcker et Cie ; l'exploitation de ces établissements et de tous autres du même genre qui pourraient être acquis ou créés par la Société tant en France qu'à l'étranger ; la construction et la vente des automobiles ; la création, la construction, ou l'acquisition de toutes usines pour la construction d'automobiles ; la prise à bail, avec ou sans promesse de vente de tous terrains, usines ou locaux nécessaires aux opérations de la Société ; l'achat de tous brevets ou licences de brevets dont la Société pourrait tirer profit pour l'exploitation de l'industrie de l'automobilisme.

Généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières relatives à la fabrication, à la vente et à l'emploi des voitures automobiles ou s'y rattachant par un côté quelconque ; la construction de tous mécanismes, moteurs, machines-outils et pièces détachées ; et, par extension, toutes opérations relatives ou non à l'industrie et au commerce des transports en général.

Siège social : rue du Moulin-de-la-Tour, à Gennevilliers (Seine).

Durée : 30 ans du 28 mars 1906.

Capital social : à l'origine 1.600.000 francs, divisé en 6.400 actions de 250 francs chacune, sur lesquelles 1.500, entièrement libérées, ont été remises à la Société Chenard, Walcker et Cie, en sus d'une somme espèces de 768.321 fr. 80 en rémunération de ses apports. En octobre 1906, le capital a été augmenté de 600.000 francs, par la création de 2.400 actions nouvelles de 250 francs. Il est donc actuellement de 2.200.000 francs, en 8.800 actions de 250 francs.

Conseil d'administration : deux membres au moins et sept au plus, propriétaires de 20 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix par 20 actions. Dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actions. Sur ces 90 % l'Assemblée pourra prélever en faveur des fonds de réserve extraordinaire ou de prévoyance, telle portion qu'elle jugera utile.

Service financier : Banque Centrale Française, 13, rue du Helder, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. B.-G.-J. Van Veerssen, Président; R. Donnay, E.-C.-M. Chenard, H.-E. Walcker, L. de Montreuil.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mai 1906.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1906	549	350	170.000	12.50

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et Banquiers.	389.613 75	Capital.	2.200.000 »
Acompte dividende	110.000 »	Réserve légale	8.491 »
Impôts sur actions.	4.525 41	Réserve spéciale	293.885 33
Approvisionnements, matières premières.	914.802 69	Amortissements antérieurs . .	75.000 »
Immobilisations	1.120.462 68	Coupons à payer	4.812 84
Loyer d'avance et cautionnement.	10.190 »	Loyer à payer	4.804 80
Matériel et outillage.	718.589 62	Créditeurs divers et effets à payer.	278.886 60
Débiteurs divers et effets à recevoir	225.984 11	Plus-value sur vente usine d'Asnières	12.000 »
		Profits et Pertes	616.287 69
	3.494.168 26		3.494.168 26

A. Darracq and C° L^td^ (1905)

Société anglaise, à responsabilité limitée, constituée en novembre 1905.

Objet : l'acquisition et l'exploitation des usines, fonds de commerce, etc., de la A. Darracq and C° Ltd, constituée en mars 1903,

laquelle elle-même a repris l'exploitation de la Société en commandite par actions A. Darracq et Cie.

Siège social : 2, Coleman Street, London, E. C.

Capital social : £ 650.000, divisé en 375.000 actions de préférence cumulatives de £ 1 et 275.000 ordinaires de £ 1. Sur ce nombre, 298.333 actions de préférence et 229.000 actions ordinaires ont été remises à l'ancienne Compagnie, en sus d'une somme espèces de £ 4.000, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : trois membres au moins et huit au plus, propriétaires de 500 actions, renouvelables par tiers tous les ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : A l'époque fixée par le Conseil d'administration avec préavis de sept jours au moins.

Répartition des bénéfices : 7 %, à titre de dividende cumulatif, aux actions de préférence, 10 % du montant libéré des actions ordinaires, 3 % de super-dividende aux actions de préférence, le reste aux actions ordinaires.

Service financier : The Capital and Counties Bank Ltd, 39, Threadneelle Street, à Londres et succursales.

Coupures : unités et coupures de 5, 10 et 25.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-S. Smith-Winby, W.-B. Avery, E. Festus Kelly, J. Malesset, W. Weir, A. Darracq, A. Rawlinson.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 juin 1906, en remplacement des actions ordinaires de la Compagnie ancienne inscrites elles-mêmes depuis le 27 juin 1905.

Années	COURS		Bénéfices nets	DIVIDENDES	
	Plus haut	Plus bas		En 0/0	En francs
1903	»	»	£ 100.275	15	3,78
1904	»	»	112.313	20	5,04
1905	74	42 (1)	152.663	20	5,04
1906	100	80	203.238	25	6,30

(1) Actions de l'ancienne Compagnie.

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	livres		PASSIF		livres
Fonds de commerce, solde . .	266 823		Capital :		
Immeubles en propriété ou à bail, bâtiments, dépendances accessoires	79.815		375.000 actions ordinaires de préférence de £ 1		375.000
Machines, matériel, outils, etc., moins dépréciation	68.946		275.000 actions ordinaires de £ 1.		275.000
Matières premières et fournitures tant à Suresnes qu'à Londres	116.981		Obligations 5 0/0 non remboursées		144.700
Débiteurs divers	51.051		Effets à payer		31.539
Portefeuille au prix d'achat. .	11.974		Créanciers divers.		63.687
Portefeuille Darracq-Serpollet-Omnibus Company, limited, 156.000 actions ordinaires d'une livre, au pair. . . .	156.000		Compte du capital de réserve.		27.261
Effets à recevoir	6.326		Compte de réserve		22.739
Espèces en Caisse et en Banque	286.002				939.926
			Profits et pertes :		
			Bénéfice net pr l'exercice clos le 30 Septembre 1906 . . .		203.238
			Moins transfert au compte capital de réserve.		27.261
					175.977
			Moins les sommes prélevées pour le service d'amortissement des obligations . . . . £	15.000	
			Le dividende aux actions ordinaires de préférence payé le 2 avril 1906. .	6.747	
			Le dividende aux actions ordinaires payé le 20 juin 1906	27.500	
			Le transfert au compte réserve .	22.738	71.985
					103.992
			Capital.		939.926
£	1.043.918		Total. . . . . £		1.043.918

Société Anonyme Espagnole des Automobiles Darracq

(Sociedad anonima espagnola de Automoviles Darracq)

Société anonyme espagnole constituée le 18 février 1907.

Objet : la construction d'automobiles Darracq et de toutes et chacune des parties dont ils sont formés, l'acquisition des accessoires et pièces qui ne se produisent pas dans leurs fabriques ; la vente des articles fabriqués ou acquis ; l'installation de magasins ou ate-

liers dans les lieux qui seront jugés convenables pour la vente ou la réparation d'automobiles ; l'acquisition de terrains, édifices, machines, et de tout ce qui sera nécessaire pour la réalisation de l'objet social.

Celui-ci comprend, par conséquent, toutes sortes d'achats, contrats, entreprises et opérations qui, directement ou indirectement, se rapportent aux fins précitées, et pour cela la Compagnie pourra préparer et réaliser : des achats, ventes, échanges, baux, prêts ; constituer des sociétés, rescinder totalement ou partiellement celle actuellement constituée, ainsi que toute autre, et exécuter tout le surplus qu'elle estimerait convenable pour cela. Et, en général, tout ce qui se réfère à la fabrication des automobiles et aux industries qui s'y rapportent directement ou indirectement.

Siège social : à Vitoria, province d'Alava (Espagne).

Durée : 75 ans, du 18 février 1907.

Capital social : 4 millions de pesetas or, représenté par 40.000 actions de 100 pesetas or chacune, sur lesquelles 15.000 ont été remises à la Société A. Darracq et Cie, Limited, en rémunération de ses apports.

Il a été créé, en outre, 20.000 parts bénéficiaires, attribuées aux fondateurs.

Conseil d'administration : 7 à 11 membres, propriétaires chacun de 250 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 100 actions. Dépôt des titres un jour au moins avant le jour de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve ; 6 % d'intérêt de préférence aux actions ; 10 % au Conseil d'administration. Sur le reste, et sauf prélèvements pour un nouveau fonds de réserve ou d'amortissement, 80 % aux actions en circulation et 20 % aux parts de fondateur.

Service financier : à Paris, chez MM. Maurice Gallet et Cie, 7, rue Drouot.

Coupures : unités et coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. Rafaël Gasset, Al. Darracq, Luis Silveda Casado, Charles Bos, Juan de la Croix de Zaracondegui, Maurice Gallet, Emile Pichon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 avril 1907.

Delahaye and C°, Limited

Société anonyme anglaise incorporée à Londres, le 25 juin 1906.

Objet : acquérir et reprendre le fonds de commerce de la Société des Automobiles Delahaye, exploité par MM. Léon Desmarais et Morane ; ensemble la clientèle et l'achalandage de cette entreprise et, à cet effet, conclure les conventions dont il est fait mention aux statuts ; exercer l'industrie de construction de moteurs, voitures automobiles, canots et bateaux automobiles.

Exploiter tout ou partie des entreprises suivantes : carrossiers, constructeurs de voitures, moteurs et omnibus, électriciens, ingénieurs-mécaniciens, machinistes, ajusteurs, fabricants d'appareillage électrique ou autre, etc.

D'autres objets sont mentionnés aux statuts.

Siège social : 18, St-Helen's place, Londres, E. C. Bureau à Paris, 10, rue du Banquier.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 165.000, divisé en 60.000 actions de préférence de £ 1 chaque et 105.000 actions ordinaires de £ 1, sur lesquelles 104.993 actions ordinaires ont été remises à MM. Desmarais et Morane, en sus d'une somme de £ 2.531 en espèces, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 2 à 8 membres, propriétaires chacun d'actions de la Société pour une valeur nominale de £ 200 au moins.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés en Assemblée générale ou par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : aux actions de préférence, dividende cumulatif de 7 % par an sur leur montant libéré, asx actions ordinaires, 7 % de leur montant libéré ; à nouveau aux actions de préférence, 3 % sur leur montant libéré.

La totalité du reliquat distribuable des bénéfices appartient aux actions ordinaires.

Avant la proposition de tout dividende, le Conseil d'administration pourra mettre en réserve, sur les bénéfices, telle somme qu'il jugera convenable comme fonds de réserve.

Service financier : MM. Orfila, Specht et Cie, 1, rue de Choiseul, Paris.

Coupures : unités et coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. A. A. Campbell Swinton, Reginald Parker, E. H. R. Trenow, Léon Desmarais, Georges Morane.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 avril 1907.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

PASSIF	Livres	ACTIF	Livres
Capital émis :		Constructions et terrains . . .	13.732
Actions ordinaires	104.993	Matériel, fournitures	13.104
Actions de préférence.	59.580	Fonds de commerce.	35.438
Créanciers divers.	21.552	Dépenses d'établissement. . .	11.349
Compte Réserve Capital . . .	7.412	Débiteurs divers	35.052
Bénéfice net	7.872	Marchandises en magasin. . .	53.329
		Caisse et banque.	39.405
	201.409		201.409

Société Lorraine des Anciens Établissements de Diétrich, de Lunéville

Société anonyme française constituée en vertu de la délibération en date du 4 mars 1905 des porteurs de parts de la Société en commandite par parts d'intérêts de Diétrich et Cie, formée le 30 décembre 1897, pour exploiter les établissements, situés en Lorraine française, de la Société en commandite simple de Diétrich et Cie.

Objet : exploitation à Lunéville d'un établissement industriel, métallurgique et de constructions mécaniques de toute espèce.

Construction, entretien, réparation de tous objets mécaniques et notamment du matériel de chemins de fer, voitures, camions, automobiles moteurs, etc.

Capital social : A l'origine, 3.027.000 francs, représenté par 6.054 actions de 500 francs entièrement libérées qui furent échangées contre les parts de la Société en commandite. Le 13 mars 1905, une Assemblée extraordinaire a porté le capital social à 5.000.000 de francs par la création de 3.946 actions nouvelles de 500 francs qui ont été complètement libérées fin d'octobre 1905. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mai 1906, le capital a été fixé à 7.500.000 francs par la création de 5.000 actions de 500 francs, émises à 700 francs. Enfin, par décision de l'Assemblée générale du 5 mars 1907, le capital a été porté à 15 millions de francs par la création de 15.000 actions nouvelles de 500 francs, sur les-

quelles 3.750, entièrement libérées, ont été remises à MM. Zafiropoulo et Cie, en représentation d'apports.

Siège social : 10, boulevard Malesherbes, Paris.

Durée : jusqu'au 31 mars 1940.

Conseil d'administration : trois membres au moins et treize au plus, nommés pour six ans, propriétaires chacun de 50 actions.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 20 actions, maximum deux cents voix, dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1 % à la Caisse de retraite des employés, 10 % au Conseil d'administration, 15 % à la disposition du Conseil, le solde à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Ed. de Turckheim, H. Estier, Eug. de Turckheim, A. de Turckheim, A. Lebon, L. Turcat, H. de Pourtalès, de Loys-Chandieu, L. Renouard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 février 1906.

Années	Cours : Plus haut	Cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	1.313.000	26,52
1906	1.070	817	2.037.000	50 »

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Usine de Lunéville, ateliers, machines, voies ferrées, outillage et maisons ouvrières.	5.650.498 »	Capital actions.	7.500.000 »
Agence de Neuilly : constructions et outillage.	167.205 »	Obligations.	5.500.000 »
Argenteuil, immeubles et terrains.	433.080 »	Réserve statutaire	152.334 »
Mobilier de bureau	6.838 »	Réserve spéciale	1.000.000 »
Mines de Laxou.	100.000 »	Amortissements sur immobilisations.	884.499 »
Portefeuille et disponibilités	1.679.182 »	Créanciers divers.	2.463.989 »
Matières et approvisionnements divers, châssis, voitures automobiles et wagons en magasin ou en fabrication.	9.229.000 »	Compte d'ordre.	209.419 »
Débiteurs divers et obligations restant à émettre.	2.641.960 »	Report antérieur.	160.104 »
		Profits et Pertes	2.037.419 »
	19.907.763 »		19.907.763 »

L'Eclair

(Compagnie Générale de Construction, de Vente et de Location de voitures Automobiles Electriques et à Pétrole.)

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 janvier 1907.

Objet : La construction de fiacres automobiles à pétrole, dits « Taximètres », soit pour en faire la location, soit pour les vendre ; la vente de voitures électriques et à pétrole de grandes marques ; la location de voitures électriques, de fiacres à pétrole, dits « Taximètres », de voitures à pétrole de grande remise, de grand tourisme et de course, et d'une façon générale le commerce et l'exploitation de tout ce qui a trait à la locomotion automobile, aux moteurs et à leurs accessoires.

Siège social : 59, rue la Boëtie, Paris.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune.

Il a été créé, en outre, 4.000 parts bénéficiaires qui ont été remises à MM. H. C. Labouré et Ed. Laurore, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 250 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 50 actions, maximum 50 voix. Dépôt 6 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil ; 5 % à la disposition du Conseil pour répartition au personnel ; une somme de 25 % au maximum pour constitution de réserves extraordinaires ou de prévoyance. Sur le solde : 30 % aux parts et 70 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. H. C. Labouré, Ed. Laurore, de la Marlier, Abel de Massol de Rebetz, Jean de Massol de Rebetz, L. Perny.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 janvier 1907.

" Emress "

(Matériel automobile industriel.)

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 mars 1907.

Objet : la fabrication, l'achat, la vente et la location de tous camions et véhicules industriels automobiles de tous systèmes et de toutes marques, et de tout matériel automobile industriel en général, et notamment l'exploitation en France et à l'étranger de la marque « Emress » concernant un type de camion et de voiture de livraison ; l'acquisition, l'exploitation ou la cession, soit en propriété, soit en jouissance, de tous brevets, français ou étrangers, ayant trait à la locomotion ou à la traction des camions et des voitures industrielles automobiles ; et, par extension, toutes opérations industrielles et commerciales, mobilières ou immobilières, se rattachant par un côté quelconque au commerce ou à l'industrie des constructions mécaniques et des transports en général, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, par voie de création de Sociétés particulières françaises ou étrangères, ou de participation dans celles existantes.

Siège social : 22, avenue de la Grande-Armée, Paris.

Durée : 75 ans, du 6 mars 1907.

Capital social : 900.000 francs, divisé en 9.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 3.000, entièrement libérées, furent remises, en sus de 15.000 parts bénéficiaires, à la Société française des Camions automobiles Hagen, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 25 actions, maximum le cinquième des voix auxquelles donnerait droit la totalité des actions. Dépôt six jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde : 75 % aux actions, 25 % aux parts de fondateurs.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Rondet-Lain, E. Légard, J. della Faille, de Leverghem, Ernoult-Taffin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 mars 1907.

The Express Motor Cab Company Ltd

Société anonyme anglaise, incorporée à Londres, le 14 mars 1907.

Objet : mettre en circulation, dans les rues de Londres et autres villes d'Angleterre, un service de voitures automobiles taximètres et adopter un contrat fait avec la Compagnie des Voitures automobiles Express de Paris, pour la fourniture des voitures. Le memorandum d'association énumère d'autres objets accessoires découlant de l'objet principal indiqué ci-dessus.

Siège social : 14, Devonshire Square, Londres E. C.

Durée : illimitée.

Capital : £ 40.500, divisé en 40.000 actions privilégiées de £ 1 chacune, numérotées de 1 à 40.000 et 10.000 actions différées de 1 shilling chacune, numérotées de 40.001 à 50.000.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires de 200 actions privilégiées ou de 100 actions différées.

Assemblée générale : une fois par an, aux date et lieu fixés soit par la Société, en Assemblée générale, soit par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : dividende privilégié non cumulatif aux actions privilégiées, à raison de 7 % de leur montant versé; sur le solde, 10 % au Conseil. Le reliquat après prélèvements à déterminer pour fonds de réserve, de réparations ou autres, sera distribué moitié aux actions privilégiées et moitié aux actions différées.

ADMINISTRATEURS

MM. H.-S. Sankey, H.-J. Greenwood, Lucien Bernheim, A. Bignier, F. Carret, M. Coudougnan, H. Robert.

Les actions privilégiées et les actions différées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 octobre 1907.

Société des Anciens Établissements Falconnet-Pérodeaud

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 mai 1905, modifiée le 16 mars 1907.

Objet : la fabrication et le commerce du caoutchouc et de la gutta-percha, et de tous produits analogues, similaires ou dérivés ;

l'exploitation de tous établissements traitant ces matières et notamment des Etablissements Falconnet-Pérodeaud, apportés à la Société ; la prise, l'acquisition, l'exploitation, la cession de tous brevets, licences et procédés de fabrication se rapportant à l'objet social ; toutes participations ou prises d'intérêt dans toutes sociétés ou entreprises de même nature ou pouvant s'y rattacher, par voie de fusion, apport, souscription, achats de titres ou droits sociaux ou de toute autre manière ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières et mobilières, se rattachant, drectement ou indirectement, aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 45, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 50 ans du 18 mai 1905.

Capital social : 1.700.000 francs, divisé en 17.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 7.000, en sus des 10.000 parts bénéficiaires, ont été attribuées à la Société des Etablissements Falconnet-Pérodeaud, en raison de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale du 16 mars 1907, le capital a été porté à 2.200.000 francs, par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 francs, émises à 135 francs.

Conseil d'administration : cinq à douze membres, propriétaires de 50 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars. Une voix par 20 actions, maximum 200 voix ; dépôt six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : prélèvement à déterminer par l'Assemblée en faveur des réserves de prévoyance ou d'amortissement. Sur le surplus : 10 % au Conseil ; enfin sur le solde 75 % aux actions et 25 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Bentz-Audéoud, A. Badarous, P. de Boissieu, Bodington, Falconnet, Galland, Leresche, Pasteur, A. Primpred, M. Pérodeaud.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 juin 1905, et les parts de fondateurs depuis le 30 juillet 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS DES PARTS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Des actions	Des parts
1905	140	123	»	»	»	»	»
1906	167	118,50	80	50	295.000	8 »	1,70

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Usine de Choisy-le-Roi :		Capital-actions (17.000 actions de 100 francs).	1.700.000 »
Constructions.	135.320 99	Réserve spéciale de liquidation.	104.880 15
Installation, machines et outillage	819.716 36	Réserve pour créances douteuses	6.528 46
Frais de constitution et de premier établissement.	36.596 »	Effets à payer	238.304 95
Comptes débiteurs	526.875 66	Créanciers divers.	124.052 56
Avances sur loyers et dépôts.	17.468 60	Bénéfice de l'exercice 1905-1906.	294.897 15
Marchandises et approvisionnements	540.436 15		
Espèces en caisse et dans les banques	324.450 81		
Effets à recevoir	57.768 70		
	2.468.663 27		2.468.663 27

Compagnie Commerciale des Fiacres Automobiles à Taximètre

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 février 1907.

Objet : l'achat et la vente, en France et à l'étranger, de tous châssis automobiles, carrosseries, voitures, de quelque type que ce soit, pour fiacres automobiles de place, voitures de régie ou de remise.

La construction, l'achat, la vente et la location de toutes voitures et de tous véhicules automobiles, ainsi que tous moteurs, appareils, carrosseries, pièces détachées et accessoires, pouvant concerner ces véhicules automobiles.

La prise d'intérêt, sous une forme quelconque, dans toutes sociétés, syndicats, participations ou affaires s'occupant de ces opérations ; la constitution de toutes sociétés ayant le même objet.

La prise, la vente et l'exploitation de tous procédés de fabrication ou dispositifs nouveaux relatifs à cette industrie.

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Siège social : 30, avenue des Champs-Elysées, Paris.

Durée : 99 ans, du 6 février 1907.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites en espèces.

Il a été créé en outre 25.000 parts bénéficiaires, sur lesquelles 18.750 furent attribuées à MM. C. L. Charley et F. M. Richard, en rémunération de leurs apports, et 6.250 aux premiers souscripteurs du capital, à raison d'une part pour 4 actions souscrites.

Conseil d'administration : 5 à 12 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 50 actions, maximum 100 voix. Dépôt 16 jours avant la réunion.

Service financier : MM. Chopy et Cie, 18, rue Saint-Marc, Paris.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil et sommes à déterminer pour constitution de réserves générales ou spéciales et amortissement des actions. Sur le solde : 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Administrateurs : MM. L. Weiller, A. Darracq, C. L. Charley, Ch. Mascart, J. Neyret, M. Richard, Gentil, R. Nagelmakers, d'Hernoncourt, E. Etienne, Lapeyrouse, Javal.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 avril 1907.

Société des Garages Kriéger et Brasier

Société anonyme française, constituée le 11 décembre 1905.

Objet : L'achat, la vente, la location et le commerce de voitures automobiles de toutes sortes, notamment des voitures électriques Kriéger et des automobiles Richard-Brasier.

Siège social : 45, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans du 11 décembre 1905.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 francs. Il a été créé, en outre, 15.000 parts bénéficiaires qui ont été remises à M. Audéoud, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et quinze au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 10 actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration ; somme à déterminer par l'Assemblée pour un fonds de prévoyance. Sur le surplus, 60 % aux actions, 40 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Bentz-Audeoud, E. Audeoud, P. de Boissieu, J. Cuenod, Ch. de Catheu, A. Galland, C. Pasteur, L. Kriéger, A. Josse.

Les actions et les parts bénéficiaires sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 avril 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Année	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	115	90	35	20

Compagnie Française des Antidérapants " Goliath "

Société anonyme française, constituée le 6 juin 1906, modifiée le 31 juillet 1907.

Objet : la fabrication, la vente et le commerce de tous pneumatiques, antidérapants, bandages de roues, et roues, ainsi que tous accessoires se rattachant à l'industrie de l'automobile, y compris la fabrication, la vente et le commerce, de châssis ou voitures, automobiles ou non ;

La prise, l'achat, la vente et l'exploitation de tous brevets, pro-

cédés, inventions et moyens de fabrication se rattachant à ces industries, la concession de toutes licences.

La construction, la vente, l'achat et la location de toutes usines, matériel, outils, ainsi que le commerce de toutes matières premières et produits nécessaires à ces industries ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant à l'industrie automobile.

Siège social : 18, avenue de l'Alma, Paris.

Durée : 50 ans, du 6 juin 1906.

Capital : 250.000 francs, divisé en 2.500 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 250, entièrement libérées, furent attribuées à M. Goffin en sus d'une somme espèces de 35.000 francs, en rémunération de ses apports.

Il a été créé, en outre, 10.000 parts bénéficiaires attribuées à M. Caron, en rémunération de ses apports.

Par décision de l'Assemblée générale du 31 juillet 1907, le capital a été porté à 500.000 francs, par la création de 2.500 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin août, 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % du surplus au Conseil. Sur le solde, sauf prélèvements pour amortissements ou réserves supplémentaires : 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Boissieu, Caron, Courcelle, Leresche et de Leusse.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 avril 1907.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1907	»	»	26.000	5. »

BILAN AU 31 MAI 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports	60.000	»	Capital	250.000	»
Frais de premier établissement	11.302	70	Fournisseurs	67.669	30
Frais d'études et brevets	16.547	45	Créditeurs divers	10.272	72
Constructions	6.462	80	Profits et Pertes	26.433	28
Matériel et outillages	11 804	35			
Mobilier et agencements divers	9.718	90			
Loyer d'avance et cautionnements	1.496	35			
Marchandises	178.363	10			
Clients	39.346	05			
Caisse	324	10			
Banques	16.317	50			
Effets à recevoir	3.192	»			
	354.375	30		354.375	30

Societe Anonyme Française de Construction de Voitures Automobiles " Jean-Bart "

(Anciens Etablissements Prosper Lambert.)

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 août 1906, modifiée le 5 décembre 1906.

Objet : L'exploitation d'une usine pour la fabrication et la vente de voitures automobiles, située à Nanterre, route de Cherbourg, 18 ; la fabrication et la vente de pièces détachées, appareils, accessoires ou produits quelconques se rattachant à cette industrie ; l'exploitation de tous brevets, licences, et procédés relatifs à cette fabrication.

L'acquisition ou la prise en location ou sous-location de terrains, maisons, usines, machines, outillage, marchandises, brevets et licences, marques de fabrique, moisons de commerce s'y rattachant.

Et, d'une manière générale, toutes opérations mobilières et immobilières, industrielles, financières et commerciales se rattachant par un côté quelconque à l'objet de la Société.

La Société pourra s'intéresser dans toutes les affaires se rapportant à l'industrie automobile ou à ses accessoires, par voie de prêt,

ouverture de crédit, commandite, apport, souscription d'actions ou autrement.

Capital social : 18, rue de Cherbourg, à Nanterre (Seine).

Durée : 30 ans, du 17 août 1906.

Capital social : 1.500.000 francs divisé en 15.000 actions de 100 francs, dont 3.000 ordinaires et 12.000 privilégiées. Les actions ordinaires ont été remises, en sus d'une somme espèces de 300.000 francs, à M. Lambert, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 50 actions au moins et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 janvier.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 5 % ensuite aux actions ordinaires. Sur le surplus et sauf prélèvement pour fonds de prévoyance ; 10 % au Conseil et 90 % aux actions privilégiées et ordinaires.

Service financier : au Crédit Lyonnais, à Paris, et à Lyon, au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Tétart, J. Malesset, P. Falot, A. Henriquet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 décembre 1906.

1906 plus haut, 117 plus bas, 112

Compagnie Parisienne des Voitures électriques

(PROCÉDÉS KRIÉGER)

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 juillet 1900, modifiée le 4 mars 1905 et le 8 juin 1907.

Objet : la fabrication, le commerce et l'exploitation des voitures électriques ou autres, ainsi que des mécanismes, appareils, moteurs, accumulateurs et produits se rattachant à l'industrie automobile; l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous établissements industriels ou de tous fonds de commerce relatif à des opérations similaires; l'obtention, l'achat, l'exploitation, la vente de tous brevets,

licences ou procédés concernant l'industrie automobile et particulièrement des brevets et procédés Kriéger; etc...

Siège social à Paris, 45, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans, à compter du 25 juillet 1900.

Capital social : à l'origine 2.000.000 de francs, porté, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 mars 1905, à 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites en espèces. Par décision de l'Assemblée générale du 8 juin 1907, le capital a été ramené à 1.500.000 francs, par l'échange de deux actions anciennes contre 1 action nouvelle de 100 francs, puis reporté à 3 millions de francs par la création de 15.000 actions nouvelles de 100 francs. Il existe, en outre, 10.000 parts bénéficiaires, sans fixation de valeur nominale, qui ont été attribuées à M. Leresche, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : cinq à treize membres, propriétaires de cent actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par dix actions sans limite maximum; dépôt des actions cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions; 5 % au Conseil. Le surplus, après prélèvement de la portion des bénéfices que l'assemblée générale, sur la proposition du Conseil, jugera utile d'affecter à des amortissements ou à des réserves supplémentaires, sera réparti : 60 % aux actions; 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Andrieux, M. Bideau, H. Brasier, J. Cuénod, G. Harth, J. Pallain, A. Vincent.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mars 1905, et les parts bénéficiaires depuis le 22 juillet 1905.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Aux actions	Aux parts
1901	»	»	»	»	60.000	4	»
1902	»	»	»	»	209.000	5	»
1903	»	»	»	»	275.000	5	»
1904	»	»	»	»	307.000	5	»
1905	140	108	105	70	522.000	6	2
1906	150	105	90	60	—247.000(1)	»	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations :		Capital-actions	3.000.000 »
Brevets, Clientèle, Achalandage	297.464 37	Capital-obligations.	2.000.000 »
Frais d'émission obligations. .	200.000 »	Réserve légale	69.005 95
Frais de constitution Société Brême	44.643 25	Réserve extraordinaire.	50.000 »
Usine de Puteaux :		Avances sur commandes. . . .	307.000 »
Matériel et outillage	253.146 65	Créditeurs divers.	569.693 49
Approvisionnements divers en magasin.	513 129 36	Annuités restant dûes sur terrain, garage	440.119 95
Voitures en cours de fabrication	464.086 57	Découvert en banque	453.983 70
Voitures en service.	247.296 57	Compte d'ordre à liquider. .	110.360 »
Mobilier et installations. . . .	11.194 40		
Compte transmission électrique	352.664 83		
Garage :			
Terrain.	915.000 »		
Constructions.	618.027 41		
Immeuble 46, rue La Boëtie. .	152.129 60		
Ateliers électriques de St-Ouen	592.129 16		
Usine de Colombes.	180.964 60		
Réalisable et disponible :			
Provisions, dépôts et débiteurs.	274.007 67		
Reste à verser sur capital-obligations	1.350.000 »		
Participations sociétés filiales :			
Sociétés anglaise, allemande, garages.	287.601 »		
Profits et pertes :			
Solde débiteur au 31 décembre 1906.	246.677 65		
	7.000.163 09		7.000.163 09

Société d'Électricité Nilmelior

(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BASSÉE ET MICHEL)

Société anonyme française définitivement constituée le 1er octobre 1902, modifiée le 18 avril 1907.

Objet : la reprise et l'exploitation de la fabrication et du commerce exploités par MM. Bassée et Michel, pour l'appareillage et les jouets électriques. La Société pourra s'occuper, en général, de

tout ce qui touche à la fabrication et à la vente de tout matériel électrique.

Siège social : 47, rue Lacordaire.

Durée : 30 ans, du 1er octobre 1902.

Capital social : 1 million, divisé en 10.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 7.000 furent remises aux apporteurs. Par décision de l'Assemblée générale du 18 avril 1907, le capital a été porté à 1.500.000 francs, par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 francs émises à 225 francs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin septembre; une voix par action; maximum le quart des actions représentées. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Van Zuylen de Nyevelt de Haar, A. Michel, L. Galles, A. Flameng, A. Krebs, C. Seppe, Goby, J. Lamaizières, A. Galicier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 octobre 1906.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
—	—	—	—	—
1903	»	»	532.000	8
1904	»	»	551.000	16
1905	»	»	240.000	12
1906	389	320	466.000	16
1907	»	»	532.000	20

BILAN AU 31 MARS 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en caisse et en banque.	224.271	80	Capital.	1.000.000	»
Sommes placées en reports. .	85.825	»	Fournisseurs et divers	170.900	30
Effets à recevoir et comptes débiteurs.	400.438	60	Conseil d'administration . . .	3.000	»
Terrains à Puteaux.	72.000	»	Direction de l'enregistrement.	3.005	25
Propriété, 148, rue de Lourmel	345.110	»	Coupons 1 à 8 des exercices antérieurs non présentés . .	1.159	65
Matières premières et marchandises en stock.	420.000	»	Vendeurs de la propriété, rue de Lourmel, 148	275.050	»
Matériel industriel et de commerce	302.915	80	Amortissement du matériel et agencement	84.863	05
Fonds d'industrie et de commerce	700.000	»	Amortissement du fonds de commerce et réserve extraordinaire.	517.530	25
Cautionnements	14.547	35	Réserve légale	52.354	85
Contentieux	300	»	Bénéfices nets pendant l'exercice social	531.742	30
Crédits Lyonnais : compte coupons	23	10			
Banque Ch. Seppe et Cie, Compte coupons	6.006	»			
Acompte sur dividende, par coupon n° 9	53.904	»			
E. Ballereau : participation. .	6.000	»			
Droits et taxes à l'Etat	8.634	»			
	2.640.005	65		2.640.005	65

Le Palladium

(Antidérapant imperforable.)

Société anonyme française, définitivement constituée le 31 janvier 1907.

Objet : La fabrication, la vente et le commerce de tous antidérapants et notamment de celui connu sous le nom de *Palladium*, ainsi que de tous pneumatiques, bandages de roues, roues et tous accessoires se rattachant à l'industrie automobile, y compris la fabrication, la vente et le commerce de châssis ou voitures automobiles ou non ; l'acquisition, l'obtention, l'exploitation et la mise en valeur de tous brevets d'invention, de toutes licences se rattachant à ces industries ; l'achat et la vente de toutes matières premières servant à ces industries. D'une manière générale, la Société peut

faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant à son objet social.

Apports : MM. Faré et Suteau ont apporté à la Société : le fonds de commerce d'antidérapants qu'ils exploitent à Paris, 14 et 16, rue Duret, ensemble la clientèle, l'achalandage, le matériel, les machines, installations, etc. ; un brevet pris par eux en 1904, la licence de ce brevet, les brevets français et allemand en cours d'obtention et ayant trait aux chapes pour antidérapants ; la marque *Palladium*, etc.

M. Gaston Level a apporté ses études et travaux préparatoires, ainsi que les concours qu'il a obtenus pour arriver à la constitution de la Société.

La rémunération des apports a été fixée à 1.750 actions de 100 francs et 12.000 parts de fondateur.

Siège social : à Paris, 14 et 16, rue Duret.

Durée : 50 ans, du 31 janvier 1907.

Capital social : 400.000 francs, divisé en 4.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 1.750, entièrement libérées, ont été remises, en sus des 12.000 parts bénéficiaires, à MM. Faré, Suteau et Level, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par 25 actions maximum 15 voix. Dépôt des titres, 4 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt non cumulatif aux actions sur leur montant versé et non amorti. Sur le surplus : 5 % aux directeurs, 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde et sauf prélèvements pour fonds de prévoyance, 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Faré, Suteau, Gaston Level, Georges Level.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1907.

Société Générale des Automobiles Porthos

Société anonyme française, définitivement constituée le 29 novembre 1905, modifiée le 31 décembre 1906.

Objet : La fabrication, le commerce et l'exploitation en France et à l'étranger des voitures automobiles ainsi que des mécanismes, appareils et produits se rattachant à l'industrie automobile. La construction, l'acquisition et l'exploitation de tous établissements y relatifs. L'obtention, l'achat, l'exploitation de tous brevets, licences ou procédés concernant cette industrie. La participation directe ou indirecte à toutes entreprises ou opérations similaires, à toutes Sociétés ou Syndicats, dont le but serait utile à son développement ; et ce même par voie d'apports, d'union ou de fusion commerciale ou industrielle. Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant à l'objet social.

Siège social : 12, rue du Dôme, à Billancourt (Seine).

Durée : 30 ans, du 29 novembre 1905.

Capital social : à l'origine, 250.000 francs en 2.500 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites en espèces. Par décision d'assemblée extraordinaire du 31 décembre 1906, le capital a été augmenté de 1.250.000, par la création de 12.500 actions de 100 francs, émises à 125 francs et toutes souscrites en espèces.

Le capital est donc actuellement de 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : 3 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun d'au moins 500 actions de la Société.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant de l'année qui suit la clôture de l'exercice ; une voix par 50 actions, maximum 25 voix. Dépôt huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le solde : 20 % pour le Conseil d'administration ; les sommes que l'Assemblée décidera sur la proposition du Conseil, destinées à l'amortissement des actions ; les sommes destinées à constituer un fonds de réserve. Le surplus des bénéfices aux actionnaires.

Service financier : M. L. Gadoin, 12, rue du Quatre-Septembre.

ADMINISTRATEURS

MM. Armand Farkas, J.-N. Kieffer, Michel Farkas.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 février 1907.

A. Védrine and C° L^td

Société anonyme anglaise, constituée en avril 1905.

Objet : L'exploitation et l'extension de l'entreprise de carrosserie pour voitures automobiles exploitée à Courbevoie, près Paris, par la Société A. Védrine et C^ie, et la création d'établissements similaires et de filiales en France et à l'étranger.

Siège social : 15, South Street Finsbury Londres, E. C.

Capital social : £ 130.000 (3.250.000 francs) divisé en 130.000 actions de £ 1 (25 francs) dont 65.000 ont été souscrites en espèces et 65.000 remises, entièrement libérées, en sus de £ 11.100 espèces, en rémunération des apports.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 100 actions de capital, renouvelables par tiers chaque année.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : à la date et à l'endroit fixés par le Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Védrine, A. Darracq, C. Jarrott, M. Ulcoq, C. Bloch, W. Kerr. Steedmann.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 juillet 1906.

NOTA. — La Société n'a pu donner communication de son bilan au 30 avril 1907 par suite des difficultés qu'elle a rencontrées dans l'inventaire de son stock de marchandises en magasin.

BILAN AU 30 AVRIL 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce, usine, bail, etc.	2.033.912 65	Capital	3.276.000 »
Propriété de Rouen, aménagement.	285.039 »	Effets à payer	515.590 53
Actes, commissions.	135.026 95	Appointements à payer et créditeurs.	155.753 11
Stocks, travaux en cours	1.112.686 70	Réserve spéciale	120.746 33
Actions d'autres Sociétés	50.000 »	Profits et pertes	175.838 88
Comptes débiteurs	327.725 45		
Effets à recevoir	238.174 45		
Caisse banque	61.363 65		
	4.243.928 85		4.243.928 85

BANQUE FRANÇAISE

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Société Anonyme au Capital de 60.000.000 de fr.

ENTIÈREMENT VERSÉS

***Siège social : 9, rue Boudreau** (près l'Opéra), IX^e^*

Téléphone : 151-71, 151-72, 151-84 et 148-92

Adresse télégraphique : FRANCOMIN, Paris

PRÉSIDENT :

M. MAURICE ROUVIER

OPÉRATIONS DE LA BANQUE

La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie *traite toutes les opérations de banque et de bourse*, notamment :

Ouverture de comptes courants pour toutes opérations de banque.

Ouverture de comptes de chèques, à un taux d'intérêt correspondant au loyer de l'argent.

Ouverture de comptes de dépôts à préavis de quinzaine ou de mois.

Délivrance de Bons à échéance fixe.

Escompte et encaissement des effets sur la France et l'Étranger, aux conditions les plus réduites.

Change de monnaies, délivrance aux meilleurs cours du jour de chèques et tirages sur les principales places de l'Etranger.

Délivrance de lettres de crédit sur tous pays.

Paiement, sans aucuns frais, des coupons de fonds d'État et des Sociétés dont elle fait le service.

Achat aux meilleures conditions de tous coupons payables à l'Étranger.

Exécution de tous ordres de Bourse en France et à l'Étranger.

Réception et transmission des souscriptions.

Toutes opérations pour titres : transferts, conversions, échanges, renouvellements de feuilles de coupons, versements, etc.

Prise en garde, moyennant un droit semestriel, de valeurs de toute nature. Les coupons des titres en dépôt sont encaissés sans autres frais que ceux éventuellement déboursés.

Récépissé de dépôts non cessible par endossement est délivré à chaque déposant; les listes des tirages des titres en dépôt sont vérifiées sans garantie.

Avances sur titres français et étrangers.

Renseignements financiers sur toutes les valeurs se négociant en France et à l'Etranger.

Remboursement de l'impôt sur le revenu des valeurs anglaises (*income tax*).

Pour toute information concernant les conditions, s'adresser à la Direction

Cours de la Banque et de la Bourse

COTE DESFOSSÉS

42, Rue Notre-Dame-des-Victoires, 42

PARAIT TOUS LES JOURS SUR 12 PAGES

ABONNEMENTS :

	Trois mois	Six mois	Un an
Paris	8. »	16. »	32. »
Départements	11. »	21. »	42. »
Union Postale.	13. »	24. »	48. »

Les abonnés et lecteurs au numéro reçoivent **GRATUITEMENT** *le Supplément mensuel indiquant le prix et la date du détachement des coupons, le calendrier mensuel des tirages et la liste des lots non réclamés des tirages précédemment effectués.*

La COTE DESFOSSÉS
est le mieux et le plus rapidement informé
des Journaux Financiers

PRIME GRATUITE aux Abonnés du *Cours de la Banque et de la Bourse.*

Annuaire des Valeurs cotées en Banque

Publié par E. DESFOSSÉS et FABRE Frères

donné en Prime gratuite à tout abonné d'un an ou de six mois au

COURS DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE (Cote Desfossés)

GAZ, EAUX, ÉLECTRICITÉ

Société anonyme du Bec Auer pour l'Europe du Nord

(RUSSIE, FINLANDE, SUÈDE, NORVÈGE ET DANEMARK)

Société anonyme belge constituée le 6 juillet 1895, modifiée par Assemblée générale du 9 avril 1902.

Objet : L'acquisition et l'exploitation en Russie, Finlande, Suède et Norvège des brevets principaux, additionnels ou autres, constituant l'invention connue sous le nom de Bec Auer pour éclairage par incandescence ; l'acquisition et l'exploitation des marques de fabrique protégeant la même invention dans le Danemark ; l'exploitation de ces brevets et marques de fabrique même après leur extinction.

La Société a également pour objet : la fabrication, le montage, l'achat, la vente et la location de tous appareils et de tous systèmes d'éclairage brevetés ou non brevetés, ainsi que tous les accessoires; la fabrication, le montage, l'achat, la vente et la location de tous appareils à fabriquer le gaz d'éclairage ; la prise, l'achat, la vente et l'exploitation de tous brevets, licences, privilèges, monopoles ou marques de fabrique pour tous procédés industriels ayant trait à l'éclairage public ou privé.

La Société peut se rendre concessionnaire de toutes entreprises d'éclairage public ou privé.

Siège social : à Bruxelles ; direction commerciale, à Paris, 4, rue de la Michodière.

Durée : 30 années du 6 juillet 1895.

Capital social : à l'origine quatre millions de francs représenté par 40.000 actions de 100 francs chacune, réduit à un million, suivant décision d'Assemblée générale du 9 avril 1902 par estampille de réduction du montant de chaque action de 100 francs à 25 francs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept au plus, possédant 100 actions chacun, se renouvelant par moitié tous les deux ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le quatrième mercredi du mois d'avril, à trois heures de relevée, à Bruxelles ou dans une commune de l'agglomération bruxelloise.

Une voix par action, maximum la cinquième partie du nombre des actions émises ou les deux cinquièmes des actions pour les-

quelles il est pris part au vote. Dépôt cinq jours avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint le cinquième du capital ; 5 % à titre de premier dividende sur le montant des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et aux commisaires, sans que chaque commissaire puisse recevoir plus du tiers de ce qui revient à un administrateur ; 90 % aux actionnaires, à moins que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, ne décide d'appliquer tout ou partie de ces 90 % soit à la formation d'un fonds de prévision, soit à la constitution d'un fonds d'amortissement destiné au remboursement successif des actions par sommes égales.

Service des coupons : à la Banque de Bruxelles ; à Paris, à la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens et à la Société générale.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 juillet 1895.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	20 »	9	146.000	1 25
1902	22 »	10	91.000	1 25
1903	19 50	12	57.000	»
1904	17 50	9	54.000	1 25
1905	42 »	10	74.000	1 25
1906	29 »	19	81.000	1 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.
Apports	200.000	»
Mobilier et matériel	40.850	»
Espèces en caisse, banquiers et reports	346.419	88
Marchandises en magasin	275.126	92
Débiteurs divers	344.325	70
Effets à recevoir	44.331	48
Portefeuille	104.417	40
Compte d'ordre	15.500	»
Compte transitoire Saint-Pétersbourg	23.006	78
Participation Scandinave Gaswork C°	12.510	»
	1.406.488	16

PASSIF	fr.	c.
Capital	1.000.000	»
Réserve statutaire	92.353	38
Réserve extraordinaire	40.000	»
Fonds de prévision	20.000	»
Coupons échus nos 5 à 10	13.358	75
Créanciers divers	133.779	70
Compte d'ordre	15.500	»
Compte transitoire Copenhague	3.753	»
Report à nouveau	6.461	35
Bénéfices de l'exercice 1906	81.281	78
	1.406.488	16

Compagnie centrale d'Éclairage et de Force par l'Électricité

(ÉLECTRICITÉ DE LIMOGES)

Société anonyme française définitivement constituée le 22 octobre 1896.

Objet : L'exploitation de la concession relative à la distribution de l'énergie électrique pour l'éclairage de la ville de Limoges ; le transport de la force hydraulique pour actionner l'outillage des usines, des tramways, etc ; l'obtention par l'Etat, les départements, les communes ou les particuliers de toutes concessions ou marchés pour l'application et l'exploitation de l'industrie électrique ; toutes participations et généralement toutes opérations industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières qui, directement ou indirectement, intéressent l'objet social.

Siège social : à Paris, 22, rue Rossini.

Capital social : à l'origine 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 500 francs chacune. Les 2.000 actions numéros 1 à 2.000 sont dites actions privilégiées (actions de 1re classe, série rose) et ont été souscrites en espèces. Les 1.000 actions numéros 2.001 à 3.000 sont dites actions ordinaires (actions de 2e classe, série verte). Ces dernières ont été attribuées à MM. Laroudie et Rougerie et à à la Compagnie départementale des eaux en rémunération de leurs apports. Suivant décisions des Assemblées générales des 14 mai et 4 juin 1901 et par suite de la fusion de la Compagnie avec la Société des Forces motrices et usines électriques de la Vézère, le capital a été porté à 2.850.000 divisé en 28.500 actions de cent francs dont : 23.500 de priorité ou privilégiées (série rose) et 5.000 ordinaires (série verte).

Les actions de 500 francs anciennes ont en conséquence été échangées à raison de 5 pour une contre des actions de 100 francs.

Conseil d'administration : quatre à sept membres, propriétaires de 10 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet ; une voix par dix actions sans limite maximum. Pourront seuls faire partie de l'Assemblée, les actionnaires propriétaires de leurs titres depuis vingt jours au moins et qui les auront déposés dans le délai imparti par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; une somme nécessaire pour servir un intérêt de 6 % aux actions privilégiées et aux actions ordinaires ; somme nécessaire pour l'amortissement du capital social avant l'expiration de la durée de la Société. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % à distribuer entre toutes les actions amorties ou non.

Service des coupons : Crédit Mobilier Français, 3, rue Saint-Georges, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. de Lapisse, Breton, Duchemin, Jolly, Levêque, de Thézillat.

Les actions privilégiées de cette Société sont seules inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 février 1899.

Années	Cours plus haut	Cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
	ACTIONS DE 500 FRANCS			
1901	345	250	50.000	»
1902	500	310	89.000	»
	ACTIONS DE 100 FRANCS			
1903	101	93	209.000	5
1904	121	90	295.000	3
1905	155	118	284.000	6
1906	150	136	300.000	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF		fr. c.
Apports suivant Statuts. . .	500.000 »	Capital.		2.850.000
Premier Établissement	6.198.627 14	Obligations 4 0/0.		1.462.500 »
Compteurs	91.408 75	— 3 0/0.		3.425.500 »
Mobilier.	8.462 05	Réserves		215.152 82
Marchandises en Magasin. . .	96.518 05	Créditeurs divers.		308.597 48
Débiteurs divers	189.922 15	Comptes d'ordre		25.076 67
Caisses et Banques	96.874 30	Profits et Pertes :		
Primes de Remboursement sur Obligations.	1.524.097 15	Bénéfices reportés.	134.133 75	
Impôts sur Titres.	15.236 20	— de l'exercice 1905. . . .	300.185 67	434.319 42
	8.721.146 39			8.721.146 39

Compagnie Electrique de la Loire

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 janvier 1893.

Objet : l'exploitation des chutes hydrauliques du canal du Forez, du fleuve « la Loire » et de ses affluents, et de tous autres fleuves et cours d'eau, quels que soient leurs sources et leur parcours en France ; l'exploitation des machines à vapeur dont la puissance pourrait venir en aide à ces forces naturelles ; la production et la distribution de l'énergie électrique ; et généralement toutes opérations se rattachant aux industries hydrauliques et électriques.

Siège social : 14, rue du Treuil, à Saint-Etienne. Bureaux à Paris, 69, rue de Miromesnil.

Durée : 99 ans, du 14 janvier 1893.

Capital social : fixé primitivement à 600.000 francs, et divisé en 1.200 actions de 500 francs chacune, souscrites en espèces et entièrement libérées, le capital a été porté ensuite à 1.000.000 de francs, puis à 3 millions et, enfin, par décision de l'assemblée extraordinaire du 6 mai 1907, à 3.750.000 francs.

Cette dernière Assemblée générale ayant décidé de dédoubler les actions de 500 francs en actions de 250 francs, le capital social se trouve être actuellement de 3.750.000 francs, divisé en 15.000 actions de 250 francs chacune.

Conseil d'administration : 5 à 15 membres, propriétaires chacun d'au moins 85 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 5 actions, maximum 400. Dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % d'intérêt non cumulatif aux actions. Sur le surplus, 20 % au Conseil d'administration. Le reliquat est affecté, soit à des amortissements supplémentaires des divers éléments de l'actif social, soit à la constitution de réserves spéciales, soit, éventuellement et sur la proposition du Conseil d'administration, à la répartition d'un dividende supplémentaire aux actions, ou sera reporté au compte de profits et pertes de l'exercice suivant.

Service financier : à Paris, Banque Privée ; MM. Odier, Sautter et Cie ; Ed. Berthoud et Cie. A Lyon : Banque Privée ; Société Lyonnaise de Dépôts, de Comptes courants et de Crédit industriel. A Saint-Etienne : Banque Privée ; Crédit Lyonnais, MM. Ramel, Bréchignac et Cie.

ADMINISTRATEURS

MM. Ph. Fougerolle, Dubois, Moudon, Loucheur, Binachon, J. Fougerolle, Giros, Mangini, Michel, Prieur, Sautter, Tissot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1907.

Exercices	Bénéfices
1901	216.000
1902	300.000
1903	413.000
1904	353.000
1905	436.000
1906	528.000

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Usines, canalisation, immeuble	6.729.754 »	Capital	3.000.000 »
Installations, premier établissement, études	58.172 15	Obligations	3.535.500 »
Mobilier, outillage, chevaux, voitures	71.393 40	Réserves légales et spéciales	93.430 30
Appareils en location	973.540 80	Obligations amorties	18.000 »
Caisse, banques, portefeuille, effets	49.101 45	Coupons à payer	4.961 80
Débiteurs divers	246.031 80	Créanciers divers	1.234.658 05
Magasin	286.372 60	Profits et pertes	527.816 05
	8.414.366 20		8.414.366 20

L'Electricité Moderne

Société anonyme française définitivement constituée le 14 novembre 1906.

Objet : l'exploitation des brevets français et étrangers pris et à prendre pour dispositif accumulateur de la chaleur produite par un courant électrique pour fers à repasser, chaufferettes et autres applications ; l'acquisition de tous brevets et licences se rattachant à cette invention ou à son exploitation ; la fabrication l'achat et la vente de tous appareils et de tous accessoires se rapportant à l'élec-

tricité. Généralement toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus et à l'industrie électrique.

Siège social : 9, rue Montesquieu, Paris.

Durée : 20 ans, du 14 novembre 1906.

Capital social : 300.000 francs, divisé en 3.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 1.750, entièrement libérées, ont été attribuées, en sus des 3.000 parts de fondateur, à M. Forte, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 2 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 10 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin septembre ; une voix par 10 actions, maximum 25 voix. Dépôt, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde, sauf prélèvements pour réserves extraordinaires : 75 % aux actions, 20 % aux parts et 5 % aux administrateurs.

ADMINISTRATEURS

MM. de Barthélémy, A. Ducrot, R. Picquefeu.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 novembre 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	150	136	pas de cours	

Compagnie Centrale d'Electricité de Moscou

Société anonyme belge, constituée le 15 février 1896, modifiée le 16 mars 1899, modifiée le 11 juin 1906.

Objet : l'exercice industriel et commercial, dans les pays placés sous l'administration du gouvernement russe seulement, de toutes les

branches de l'électrotechnique, spécialement l'obtention, l'exploitation, l'acquisition et la cession de tous brevets, l'établissement, l'achèvement et l'exploitation d'installations électriques, la fabrication, la vente et le commerce des machines, appareils, instruments et produits nécessaires.

Siège social : 23, quai de l'Industrie, à Liège (Belgique); siège administratif : 4, cité d'Antin, à Paris; siège central en Russie : 15, Liteiny, à Saint-Pétersbourg ; usines : Kamer Kollejsky Val, à Moscou.

Durée : expirant en 1934.

Capital social : à l'origine 10 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 500 francs. Par décision de l'Assemblée générale du 11 juin 1906, ces actions ont été transformées en actions ordinaires sans désignation de valeur, puis le capital a été porté à 8.700.000 fr., par la création de 17.400 actions nouvelles privilégiées de 500 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. Dejardin-Verkinder, Léon Weil, J. Lamaizière, J. de Sessevalle, A. Pereire, H. E. Boyer, A. Spitzer, L. Lileinstern, M. Albert.

OBLIGATIONS

Création de 16.000 obligations de 500 francs 5 %, intérêts payables par semestre les 1er février et 1er août.

Amortissement : au pair en 30 ans à partir du 1er août 1903, par tirages semestriels, à opérer les 1er août et 1er février.

La Compagnie s'est réservé le droit de rembourser par anticipation, tout ou partie des obligations à partir de 1907.

Service financier : Société Générale, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mai 1903.

1903	plus haut,	474	plus bas,	460
1904	—	464	—	442
1905	—	443	—	425
1906	—	430	—	415

BILAN AU 18/31 JANVIER 1906

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Frais de premier établissement	300.000 »	Capital social.	Mémoire
Prime de remboursement des obligations	115.781 26	Capital-obligations	2.228.062 50
		Obligations amorties	115.687 50
Terrains, bâtiments, installations, machines, outillage. .	3.725.774 65	Réserve légale.	14.212 93
Modèles.	59.102 11	Créditeurs	3.762.354 69
Mobilier	37.286 16	Effets à payer.	206.903 62
Marchandises	861.363 13	Réserve pour amortissements.	19.685 27
Caisses et banques	122.983 40		
Effets à recevoir.	122.292 12		
Valeurs.	62.853 71		
Cautionnements des stations. .	55.000 »		
Débiteurs.	830.881 29		
Sommes à reporter.	53.588 68		
	6.346.906 51		6.346.906 51

Est-Lumière

COMPAGNIE D'ÉLECTRICITÉ DE L'EST-PARISIEN

Société anonyme française constituée le 9 février 1900.

Objet : L'exploitation des applications de l'énergie électrique sous toutes ses formes, en France et à l'étranger, notamment à Paris et dans sa banlieue.

L'obtention, l'exploitation, l'achat et la vente de toutes concessions relatives à toutes applications de l'énergie électrique ; l'installation, l'achat et l'exploitation d'usines productives d'énergie électrique, la distribution à distance, la vente et la location du courant électrique pour l'éclairage et la force motrice et toutes autres applications de l'électricité ; la participation, sous toutes formes quelconques, à toutes entreprises de même nature que celle de la Société ; et généralement toutes opérations commerciales et industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation des affaires de la Société.

Siège social : quai de Seine, à Alfortville (Seine).

Durée : 50 ans, du 9 février 1900.

Capital social : à l'origine deux millions de francs, porté ensuite à quatre millions de francs, puis à 6 millions de francs, divisé en 60.000 actions de 100 francs.

ADMINISTRATEURS.

MM. Genty, Bernheim, Berthon, Boyer, Dreyfus-Brodsky, Maxime Duval, Salles, Sarasin, Tourneux, Minvielle, A. Hirsch.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission à différentes dates de 16.000 obligations de 500 francs 4 1/2 %.

Intérêt annuel : payable par semestre les 1er janvier et 1er juillet, par 11,25 l'un sauf l'impôt.

Amortissement : par tirages au sort semestriels, en mai et novembre, en 25 ans de 1905 à 1930, avec faculté de remboursement anticipé, à partir de 1910.

Service des coupons : à Paris, à la Société Générale.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 24 juin 1903.

1903	plus haut,	485	plus bas,	461
1904	—	476	—	465
1905	—	475	—	460
1906	—	496	—	460

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Usine centrale	4.031.567	38	Capital-actions	6.000.000	»
Réseaux	6.141.283	57	Réserve légale	8.420	70
Feeders	2.164.416	99	Réserve générale pour amortissements	950.000	»
Frais de constitution	31.986	35	Obligations	7.539.000	»
Frais de 1er établissement	221.766	51	Dépôts de garantie des abonnés	86.795	65
Marchandises générales	287.745	89	Créditeurs divers	49.294	43
Cautionnements aux communes	62.250	»	Coupons à payer	170.956	88
Titres et Portefeuille	67.500	»	Obligations sorties à rembourser	116.941	»
Caisses et Banques	619.550	43	Profits et pertes	632.482	90
Débiteurs divers	284.057	04			
Frais d'émission	749.355	75			
Primes de remboursement	376.950	»			
Entrepreneurs et constructeurs	215.461	65			
	15.253.891	56		15.253.891	56

L'Industrielle Française d'Accumulateurs

Société anonyme française, définitivement constituée le 1er avril 1906.

Objet : La fabrication, la vente ou la location d'accumulateurs électriques et tout ce qui se rapporte à l'électricité et à la mécanique. La Société peut s'intéresser de toute façon dans toute entreprise similaire se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : 33, rue Périer, Levallois-Perret (Seine).

Durée : 30 ans, du 1er avril 1906.

Capital social : 1.000.000 de francs divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires de 100 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 50 actions, maximum 40 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 70 % aux actionnaires ; 5 % à la disposition du Conseil pour gratifications au personnel.

Service financier : M. Blanc, 6, rue d'Amboise, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Aubert, A.-M.-C.-V. Crooy, M. Bayet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 décembre 1906.

1906	115, plus haut	114, plus bas

Etablissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 avril 1896.

Objet : L'exploitation de l'établissement thermal de Bagnoles de l'Orne, du Casino, de l'hôtel et des sources se trouvant dans les propriétés apportées à la Société; l'exploitation de toutes autres industries et commerces se rattachant à l'objet principal. Ces opérations pourront être faites soit par la Société seule, soit par voie d'asso-

ciation avec des tiers, en général par tous les moyens ou voies utiles.

Siège social : rue Tronchet, 6, Paris.

Durée: 50 ans, du 14 avril 1896.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 6.000 ont été attribuées aux apporteurs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, nommés pour six ans, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions. Dépôt des actions douze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus: 15 % au conseil; 85 % aux actions.

Service financier : au siège social

ADMINISTRATEURS

MM. Georges Hartog, A. Duparchy, Alp. Hartog, M. Allard du Chollet, E. Chatelaine, Guérin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 7 avril 1904.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1904	126 50	108	135.000	6
1905	125 »	105	140.000	6
1906	122 »	99	154.000	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	774.947 83	Capital	1.500.000 »
Fonds de commerce	550.000 »	Compte obligations	786.000 »
Frais de premier établissement	13.535 01	Coupon obligations et actions	16.935 85
Caisse Paris	18.169 55	Réserve légale	34.741 51
Caisse Bagnoles	2.265 35	Appert, Cautionnement	2.000 »
Crédit Lyonnais	6.517 55	Profits et pertes	154.637 68
Agent de change	117.183 70		
Mobilier et Matériel	252.060 49		
Travaux neufs et Réparations	704.092 21		
Loyer d'avance	2.500 »		
Prime de remboursement sur obligations	39.300 »		
Marchandises en magasin	11.695 95		
Divers	2.047 40		
	2.494.315 04		2.494.315 04

Société générale des Eaux de Barcelone

Société anonyme française constituée en 1882 au capital de 15 millions de francs.

Siège social : à Paris, 73, boulevard Haussmann.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en octobre 1896, de 6.250 obligations de 500 francs 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, payable par coupons semestriels, le 1er janvier et le 1er juillet.

Amortissement : au pair de 500 francs, au plus tard en 50 ans ; tirages annuels ayant lieu dans le semestre qui précède la date du remboursement des titres sortis, payables le 1er juillet de chaque année.

La Société s'est réservé de rembourser au pair par anticipation, à partir du 1er juillet 1906, tout ou partie des obligations restant en circulation.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 octobre 1896.

1901	plus	haut,	462	plus bas,	439
1902		—	465	—	440
1903		—	460	—	435
1904		—	446	—	425
1905		—	462	—	425
1906		—	465	—	441

NOTA. — Cette Société ne publie pas ses bilans.

Compagnie des Eaux minérales de la Bourboule

Société anonyme française, constituée le 19 décembre 1875, modifiée par assemblées générales des 27 mai 1876 et 24 mai 1879.

Objet : l'exploitation des eaux minérales de la Bourboule (Puy-de-Dôme) ; la construction d'un établissement thermal ; toutes opérations pouvant développer la station balnéaire de la Bourboule.

Siège social : 4, boulevard des Italiens, à Paris.

Durée : jusqu'au 1er janvier 1936, date de l'expiration de la concession.

Capital social : à l'origine, 1.500.000 francs, porté par Assemblée générale du 24 mai 1879 à 1.800.000 francs divisé en 3.600 actions nominatives ou au porteur de 500 francs entièrement libérées.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, propriétaires de 20 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai, une voix par dix actions ; maximum : dix voix ; dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : attribution au fonds d'amortissement, pour amortir le capital social pendant la durée de la concession ; 5 % du montant libéré des actions ; sur le surplus 20 % à la réserve ; 70 % aux actions et 10 % au Conseil d'administration.

Service financier : Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. Monestier, Artonne, Machebeuf, Planchard, Rabaté, C. Voillaume.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Par autorisation de l'Assemblée générale du 16 mai 1896, émission de 1.000 obligations 3 % de 500 fr., au prix de 445 francs, rapportant un intérêt de 15 fr. par an, payable au moyen de deux coupons de 7 fr. 50 l'un, aux échéances des 1er octobre et 1er avril.

Amortissement : au pair de 500 francs, dans un délai expirant au plus tard en 1931.

Service des coupons : à Paris, Crédit Industriel et Commercial.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899, et les obligations depuis le 1er février 1897.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	340	255 »	435	340	»	8
1902	400	327 50	420	405	58.000	8
1903	385	340 »	425	385	65.000	8
1904	340	seul cours	450	350	75.000	8
1905	370	300 »	400	335	70.000	8
1906	330	250 »	350	305	71.000	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Comptes de premier établissement.	4.534.408 37	3.600 actions.	1.800.000 »
Comptes d'exploitation	9.682 06	6.573 obligations 5 0/0	3.032.150 58
Fonds disponibles.	140.766 67	275 — 3 0/0	137.928 20
Émission des obligations 5 0/0 et 3 0/0	19.303 87	Emprunt hypothécaire Crédit Foncier.	500.000 »
Frais d'emprunt au Crédit Foncier.	17.189 70	Atténuation du fonds social par l'amortissement.	1.024.548 88
Rachat d'obligations 5 0/0 . .	61.802 31	Ce qui réduit le passif du chef du fonds social à	4.445.529 90
Vente de terrains, sommes dues en capital.	47.391 30	Coupons échus, actions et obligations restant à payer . . .	41.326 42
		Terrain Fournier.	17.000 »
		Réserve statutaire	46.821 47
		Administrateurs.	10.000 »
		Fonds d'amortissement	176.363 91
		Crédit Foncier	8.541 »
		Comptes d'ordre	13.793 67
		Bénéfices.	71.167 91
	4.830.544 28		4.830.544 28

Société générale des Eaux de Calais

(Susini et Cie)

Société française en commandite par actions, définitivement constituée le 7 février 1855, modifiée par délibération de diverses Assemblées générales extraordinaires.

Objet : la jouissance et l'exploitation temporaire des eaux de Lawalle, sises à Lawalle, et du terrain sis au Pilotis, le tout commune de Guines, arrondissement de Boulogne (Pas-de-Calais), dans la propriété de M. de Guizelin ; les eaux devront servir à l'alimentation et aux services journaliers des habitants de la ville, port et dépendances de Calais et de Saint-Pierre-lès-Calais et lieux circonvoisins ; enfin, la distribution des eaux dans la ville, port et dépendances de Calais, Saint-Pierre-lès-Calais, Coulogne et Guines.

Siège social : à Calais ; bureau à Paris, boulevard Magenta, 113.

Durée : 99 ans, à partir du 7 février 1855.

Capital social : à l'origine, 1.750.000 francs, réduit le 4 octobre 1871 à 900.000 francs, divisé en 9.000 actions de 100 francs libérées et au porteur.

Conseil de surveillance : cinq membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour dix actions, maximum, six voix ; dépôt trois jours à l'avance au bureau de Paris.

Répartition des bénéfices : 5 % d'intérêt aux actions non amorties ; l'annuité nécessaire pour le remboursement des actions au pair, dans une période finissant en 1933 ; le surplus appartient pour 10 % au gérant et pour 9 % aux actions non amorties et aux actions de jouissance.

Directeur-gérant : M. A. Susini.

Service financier : à Paris, au Comptoir d'Escompte ; à Calais, au siège social.

CONSEIL DE SURVEILLANCE.

MM. Thirion, Noizeux, Degoix, Poumailloux, Ch. Perrissin.

Les actions de capital de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	315	230 »	177.000	14
1902	300	265 »	184.000	14
1903	310	270 »	190.000	14
1904	310	273 50	210.000	14
1905	315	280 »	228.000	15
1906	330	306 »	»	15

NOTA. — Cette Société nous a refusé communication de son dernier bilan.

Société des Eaux Minérales de Chatel-Guyon

Société anonyme française, définitivement constituée en février 1893.

Objet : L'exploitation des eaux minérales, thermales ou autres, à Châtel-Guyon et aux environs, l'acquisition de tous immeubles. La recherche et l'acquisition de toutes sources, la mise en valeur des établissements et terrains de la Société, la revente ou l'échange de terrains propres à bâtir ou autres, en outre et généralement, toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement au but principal de la Société.

Siège social : 1, rue Rossini.

Durée : jusqu'au 9 septembre 1998.

Capital social : à l'origine, 850.000 francs divisé en 1.700 actions de 500 francs, ramené à 340.000 francs le 30 mars 1901, par réduction de la valeur nominale des actions de 500 à 200 francs, puis, porté par décision de l'Assemblée extraordinaire du 29 mai 1907 à 2.040.000 francs, par la création de 10.200 actions nouvelles de 200 francs. Sur ce nombre, 6.800, libérées de 25 francs seulement, ont été remises en échange des 1.700 actions anciennes entièrement libérées. Les 3.400 autres, libérées de 50 francs, furent émises avec une prime de 200 francs.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour six ans et propriétaires chacun de 200 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres dans le délai fixé par le Conseil.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Le solde aux actions.

Service financier : Banque Générale Française et C^ie^, 9, rue Pillet-Will.

ADMINISTRATEURS

MM. Angelby, Chasles, P. de Mondésir, Charpentier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 juillet 1907 et les obligations, depuis le 2 janvier 1907.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en vertu d'une décision de l'Assemblée générale du 22 mai 1897, de 4.132 obligations 500 francs 4 % destinés à rembourser ou à convertir les obligations 5 % alors en circulation.

Intérêt annuel : 20 francs, payable par semestre, les 1^rr^ mai et 1^er^ novembre de chaque année.

Amortissement : au pair, en 50 années, par tirages au sort annuels.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé.	3.875.939 88	Capital.	340.000 »
Disponible	204.125 02	Réserve statutaire	5.221 47
Portefeuille.	80.501 »	Fonds d'amortissement. . . .	80.000 »
Débiteurs divers	321.704 58	A long terme.	4.307.000 »
Frais de premier établissement	14.185 89	A court terme	141.584 15
Comptes d'ordre	586.542 71	Profits et Pertes	209.193 46
	5.082.999 08		5.082.999 08

Société nouvelle des Eaux de Martigny-les-Bains (Vosges)

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 juillet 1905.

Objet : l'exploitation des eaux minérales de Martigny-les-Bains (Vosges), de leurs établissements, hôtels et terrains, ainsi que toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales et industrielles se rattachant, directement ou indirectement, à l'industrie hydrominérale.

Siège social : 31, rue Le Peletier.

Durée : 30 ans, du 17 juillet 1905.

Capital social : 1.250.000 francs, divisé en 12.500 actions de 100 francs, sur lesquelles 2.500 ont été remises entièrement libérées, en sus de 20.000 parts de fondateur, à M. Lobstein, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale du 30 janvier 1907, le capital a été porté à 1.750.000 francs, par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 francs, sur lesquelles 2.500 seulement ont été émises.

Le capital effectif est donc de 1.500.000 francs divisé en 15.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 10 actions, maximum la cinquième partie du nombre total des actions ou les deux cinquièmes de celles prenant part au vote. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 15 % à la réserve extraordinaire, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 60 % aux actionnaires, 30 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Aubry, L. Dedet, G. d'Escures, A. Lachave, P.-J. Lobstein, E. Niermans, Césari.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 juillet 1906.

BILAN AU 31 OCTOBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	92.187	30	Capital	1.250.000	»
Rente 3 °/₀	11.518	90	Créditeurs divers	2.205	»
Immeubles, terrains, sources, clientèle, achalandage	447.850	»	Fournisseurs	13.398	92
Nouvelles installations	361.777	19			
Ameublement et matériel	50.408	25			
Frais d'émission et de constitution	108.330	85			
Compte d'ordre	4.225	95			
Société nancéienne	102.982	55			
Caisse	10.667	60			
Approvisionnements	22.991	08			
Débiteurs divers	14.048	35			
Profits et pertes	38.615	90			
	1.265.603	92		1.265.603	92

Compagnie des Eaux minérales de Pougues et autres

Société anonyme, constituée le 9 avril 1879, modifiée par Assemblées générales des 24 avril 1894, 11 mars 1897, 7 mai et 10 juillet 1900.

Objet : Exploitation de l'établissement thermal de Pougues ; exploitation de toutes eaux minérales, thermales ou autres, tant en France qu'à l'Etranger.

Durée : 99 ans, du 9 avril 1879.

Siège social : 15 et 17, rue Auber, Paris.

Capital social : à l'origine, 1.300.000 francs, divisé en 2.600 actions de 500 francs; ramené à 433.000 francs en 1894, puis reporté, la même année, à 600.000 francs, par l'émission de 334 actions nouvelles, porté à 1 million en 1897 ; enfin, fixé à 1.200.000 francs, son chiffre actuel, en 1900. Il est représenté par 2.400 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 20 actions, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : une voix par 5 actions, maximum 20 voix. Dépôt des titres, huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 90 % aux actionnaires et 10 % au Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, au Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire.

ADMINISTRATEURS.

MM. Jéramec, Em. Pereire, Cloquemin fils, M. Pereire, de Montmorency-Morès, Félix Jac.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Création, en vertu d'une délibération du Conseil d'administration en date du 12 février 1898, de 1.300 obligations de 500 fr. 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, payables par semestres les 1er mars et septembre.

Amortissement : en 50 ans, par tirages annuels en février, dont le premier s'est opéré le 1er février 1899, remboursement le 1er mars suivant.

La Société s'est réservé la faculté de rembourser ces obligations à toute époque, à partir de 1904.

Par la délibération précitée la Société s'est interdit de consentir hypothèque sur les immeubles sociaux avant que les obligations dont il s'agit ne soient totalement remboursées.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, et les obligations depuis le 23 mars 1898.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	500	325	490	450	145.000	20
1902	458	435	458	437	177.000	20
1903	355	255	450	435	201.000	20
1904	446	200	450	430	200.000	20
1905	330	250	455	435	189.000	20
1906	350	280	450	435	214.000	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Immeubles et Sources	1.912.246 48	Capital.	1.200.000 »
Mobilier et Matériel.	188.089 21	Obligations.	998.500 »
Matières premières, Economat.	93.755 80	Créditeurs divers.	173.656 70
Caisses et Banquiers	267.379 75	Réserve.	92.924 35
Effets à recevoir	96.269 30	Profits et Pertes.	214.322 74
Débiteurs divers	41.783 25		
Prime de remboursement . . .	79.880 »		
	2.679.403 79		2.679.403 79

Société Générale des Eaux de Source et Minérales

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 juin 1906.

Objet : La recherche de sources d'eaux naturelles ou minérales et leur exploitation, et en général toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rapporter à l'objet précité. La Société peut acquérir ou louer des usines ainsi que des terrains, y faire des fouilles pour la découverte des eaux, ou bien acquérir ou louer des sources déjà connues, construire des immeubles, créer ou construire tous établissements thermaux et tous hôtels et restaurants, emprunter au besoin sur hypothèque. Faire tous travaux, canalisations, constructions et aménagements nécessaires, vendre les eaux à l'état naturel ou bien gazéifiées ou leur faire subir toutes autres transformations ; de même qu'elle peut chercher et appliquer toutes autres formes d'exploitation, acheter d'autres exploitations, usines ou installations, traiter avec elles à des conditions provisoirement arrêtées par le Conseil d'administration et ratifiées définitivement par une Assemblée générale extraordinaire et procéder à toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la Société.

Siège social : 39, rue Rouget-de-l'Isle, à Suresnes.

Durée : 50 ans, du 18 juin 1906.

Capital social : 650.000 francs divisé en 6.500 actions de 100 francs, sur lesquelles 1.500, entièrement libérées, ont été remises, en sus

de 3.000 parts bénéficiaires à M. Morin et à la Compagnie Générale des Eaux de source (en liquidation) en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 6 au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre. Une voix par 10 actions, maximum 10 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration, 80 % aux actions, 20 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Geisler, P. Morin, H. Thiébaut.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 juillet 1906.

1906	119	plus haut	100	plus bas

Société des Eaux Minérales de Thonon-les-Bains

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 décembre 1905.

Objet : L'exploitation et le commerce des eaux de Thonon-les-Bains ; la création, l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation ou la location de tous hôtels, cafés, restaurants, casinos et en général de tous établissements commerciaux et industriels intéressant l'objet social ; l'exploitation de toutes concessions ; la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises de même nature que celles de la présente Société, ou pouvant s'y rattacher, par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux ou de toute autre manière. Et généralement toutes

opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 281, rue Saint-Honoré, Paris.

Durée : 75 ans à dater du 26 décembre 1905.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 francs chacune, dont 10.000 actions ordinaires, entièrement libérées, attribuées à la Société des Eaux Minérales de Thonon-les-Bains, en liquidation, et 15.000 actions de priorité, souscrites en espèces.

Conseil d'administration : six membres au moins et douze au plus, nommés pour 6 ans, propriétaires de 100 actions ordinaires ou de priorité.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, composée de tous les actionnaires possédant depuis trois mois au moins soit 10 actions de priorité, soit 20 actions ordinaires déposées 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions de priorité, 5 % du montant libéré des actions ordinaires, 10 % de l'excédent au Conseil d'administration.

Le surplus, après prélèvement de la portion des bénéfices que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration jugera utile d'affecter à des amortissements, soit par voie de rachats d'actions, soit autrement, ou à des réserves supplémentaires, sera réparti indistinctement entre toutes les actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Cornélis de Witt, Brunel, P. de Navacelle, Dior, A. Hache, Monneron, G. Noblemaire, Sabatier, A. Girodon, Gilbert-Boucher.

Les actions de priorité de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1906.

1906	118	plus haut	115	plus bas

Nota. — Cette Société nous a refusé communication de son dernier bilan.

La Française Électrique

COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE ET DE TRACTION

Société anonyme française, définitivement constituée le 7 janvier 1901.

Objet : Tout ce qui concerne la construction, l'achat, la vente et l'utilisation d'appareils électriques.

Siège social : 99, rue de Crimée, à Paris.

Durée : 51 ans, du 7 janvier 1901.

Capital social : à l'origine, 2.500.000 francs en 5.000 actions de 500 francs, toutes émises contre espèces. Le capital a été réduit à 1 million de francs, par la fixation à 200 francs du montant nominal des actions de 500 fr. Il a été ensuite augmenté de 400.000 francs par l'émission de 2.000 actions privilégiées 5 1/2 % de 500 francs. Il est donc actuellement de 1.400.000 francs, en 5.000 actions ordinaires de 200 francs et 1.000 actions privilégiées de 200 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. S. Raworth ; D. Dewarin ; E. Pulsford ; G. Steverlinck L. Woussen ; G. Martine ; Benjamin Delgutte.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en vertu de délibérations d'assemblées générales des 29 juin et 11 juillet 1903, de 2.400 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs par an, payable par semestre les 1er février et 1er août.

Amortissement : en 35 années, par tirages au sort, droit d'anticipation réservé à la Société après avis donné trois mois à l'avance.

Aucun emprunt nouveau ne peut être contracté sans l'assentiment des administrateurs de la Société civile constituée le 16 juillet 1903 entre les porteurs d'obligations.

Service des titres et coupons : à la Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 août 1903.

1903	plus	haut,	492	plus bas,	485
1904	—		495	—	100
1905	—		463	—	416
1906	—		470	—	441

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	1.574.696 51	Capital.	1.400.000 »
Disponibilités.	174.339 16	Dettes :	
Valeurs à réaliser.	706.015 72	Obligations en circulation . .	1.150.000 »
Créances	354.977 50	Fournisseurs	289.264 75
Débiteurs litigieux	41.773 25	Représentants et intermédiaires	15.138 35
Pertes de l'exercice 1904 . . .	185.331 84	Coupons à payer	27.963 54
Pertes de l'exercice 1905 . . .	149.936 86	Obligations à rembourser. . .	15.500 »
		Créditeurs divers.	36.642 60
		Clients créditeurs (acomptes reçus)	138.562 10
		Pour ordre :	
		Provisions créances douteuses.	37.000 »
		Bénéfices de l'exercice 1906 . .	67.999 50
	3.187.070 84		3.187.070 84

Compagnie Havraise Suburbaine d'Éclairage et de Force motrice par l'Électricité

Société anonyme française, définitivement constituée le 24 novembre 1905.

Objet : La production, la transformation et l'utilisation sous toutes ses formes, tant en France qu'à l'étranger, de l'énergie électrique, en vue de ses applications industrielles les plus générales et notamment en vue de son utilisation pour la force motrice et l'éclairage public et privé ; la soumission à toutes concessions pour l'éclairage, le transport ou la vente de la force motrice, ainsi que pour toutes entreprises de tramways, etc...

Siège social : au Havre, 110 rue Demidoff.

Durée : 40 ans, du 24 novembre 1905.

Capital social : 200.000 francs, en 800 actions de 250 francs chacune.

Il a été créé, en outre, 800 parts de fondateur qui ont été attribuées, en sus d'une somme de 15.000 francs en espèces, à M. Alfred Joubert, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de cinq actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 5 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions ; diverses affectations pour constitution de réserves de prévoyance et amortisement du capital ; 10 % au Conseil.
Sur le surplus : 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Fabre, Coppens de Nortland, Tartary.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 mars 1906.

1906	297	plus haut	270	plus bas

Compagnie hellénique d'électricité, système Thomson-Houston

Société anonyme grecque, constituée le 5 septembre 1899.

Objet: Exploiter tous appareils et machines du système Thomson-Houston et tous autres appareils et machines employés dans la production et l'utilisation de force électrique sous toutes ses formes;

notamment pour la traction, l'éclairage, la transmission de force, etc..., exploiter toutes entreprises de transmission de force et d'éclairage, par l'électricité ou autrement ; acquérir des concessions de tramways, chemins de fer, etc... ainsi que les exploiter. Les opérations directes de la Société, en ce qui concerne spécialement la fabrication et la vente des appareils du système Thomson-Houston, devront être limitées absolument à la Grèce.

Siège social : à Athènes. Bureau à Paris, 10, rue de Londres.

Durée : 65 années, du 5 septembre 1899.

Capital social : 10.000.000 de drachmes, divisé en 100.000 actions de 100 drachmes chacune. 5.000 de ces actions, entièrement libérées, ont été remises à la Compagnie d'électricité Thomson-Houston de la Méditerranée et à M. Nicolaïdès, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : de sept à douze membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par cinquante actions, sans limite maximum. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.
Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 5 % aux actions; somme nécessaire pour indemnité aux commissaires. Sur le surplus, 15 % au Conseil, et 85 % à la disposition de l'Assemblée générale, qui statuera sur la répartition qui pourra en être proposée par le Conseil.

Service financier : Crédit Mobilier Français, Paris.

Coupures : unités et coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Streit, Ch. Burrell, Ch. Burton, C. Londo, V. Fris, R. Lagout, Z. Matsas, C.-D. Nicolaïdi, A. Simopoulo, E. Thurnauer, Th. Vlangalis.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 18/31 décembre 1904, de 12.000 obligations de 500 francs or, 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, nets de tous impôts, payables à raison de 10 francs par semestre, les 15 janvier et 15 juillet de chaque année.

Amortissement : au pair, en cinquante ans, à partir de 1905.
Les tirages ont lieu annuellement le 15 décembre.
La Compagnie s'est réservé le droit de rembourser par anticipation après six mois de préavis.

Service financier : au bureau de Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 novembre 1904 et à terme depuis le 8 mai 1905, et les obligations depuis le 27 février 1905.

Années	ACTIONS Plus haut	ACTIONS Plus bas	OBLIGATIONS Plus haut	OBLIGATIONS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	»	»	Dr. 289.000	Dr. »
1902	»	»	»	»	250.000	4
1903	»	»	»	»	284.000	4
1904	105 50	93 50	»	»	397.000	5 50
1905	115 »	84 »	466 50	430	715.000	5 50
1906	92 »	76 50	442 »	380	676.000	5 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	Dr.	PASSIF	Dr.
Stations et Installations. . . .	16.725.000 »	Capital.	10.000.000 »
Réseau électrique.	1.180.000 »	Réserve statutaire	85.000 »
Entreprise des Tramways d'Athènes.	267.000 »	Réserve de prévoyance	1.142.000 »
Portefeuille.	1.505.000 »	Réserve par amortissement d'obligations	62.000 »
Magasins.	1.066.000 »	Obligations en circulation . .	5.920.000 »
Débiteurs divers	468.000 »	Crédits remboursables par annuités à long terme. . . .	594.000 »
Cautionnements.	50.000 »	Correspondants à l'étranger. .	1.123.000 »
Installations amortissables . .	35.000 »	Créanciers	258.000 »
Meubles et outils	97.000 »	Fournisseurs	27.000 »
Frais de premier établissement.	10.000 »	Caisse de secours des ouvriers.	2.000 »
Comptes provisoires	223.000 »	Coupons échus	14.000 »
Frais d'émission d'actions. . .	mémoire	Coupons à payer et provision pour obligations à amortir.	175.000 »
Frais d'émission d'obligations.	mémoire	Profits et pertes	676.000 »
Prime de remboursement des obligations.	1.342.000 »		
Caisse	115.000 »		
Banque.	294.000 »		
	23.378.000 »		23.378.000 »

Société Anonyme Ottomane du Gaz de Beyrouth

Société anonyme ottomane enregistrée le 20 avril 1887.

Objet : La construction, l'administration et l'exploitation de l'Usine à Gaz de Beyrouth, en vertu d'une concession accordée par le Sultan, en date du 29 décembre 1885.

Siège social : à Beyrouth (Syrie). Bureau, à Paris, 5, avenue de l'Opéra.

Durée : 40 ans, prorogée à 75 ans, à dater de juillet 1887.

Capital social : à l'origine, 800.000 francs ; porté, le 15 février 1907, à 1.200.000 francs divisé en 2.400 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : 7 membres, nommés pour trois ans et propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions. Dépôt dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, somme nécessaire pour amortir le capital dans les délais de la concession. Sur le surplus : 6 % au Conseil d'administration, 94 % aux actionnaires.

Service financier : Crédit Lyonnais, Banque Ottomane, Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Loir, E. Sabbag, N. Misk, G. Sursock, L. Ritter, I. Sabbag, A. Achou.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission d'un emprunt de 2.750.000 francs en obligations 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels les 1er janvier et juillet de chaque année.

Amortissement : au pair, de 1905 à 1954 par tirage au sort annuel ayant lieu le 15 mai de chaque année.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 juillet 1907.

BILAN AU 15 AVRIL 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c
Premier établissement : Concession Usine à Gaz.		Capital-actions	1.200.000 »
		Obligations 5 0/0.	2.724.000 »
Usine Gaz à l'Eau, Usine à Glace, Usine à Chaux. . . .	3.050.638 49	Amortissements et Réserve spéciale.	49.000 »
Canalisations et Branchements	599.824 19	Comptes divers Créditeurs. . .	657.097 82
Matériel et outillage industriel	40.971 13	Profits et pertes solde Créditeur	66.556 67
Magasins et Stocks	261.018 63		
Installations en location et en dépôt.	16.177 63		
Comptes divers débiteurs. . .	160.753 »		
Caisses et Banques.	567.271 42		
	4.696.654 49		4.696.654 49

Gaz Franco-Belge, R. Lesage et Cie

Société belge en commandite par actions, constituée le 28 juin 1880.

Objet : L'exploitation de l'éclairage par le gaz des villes suivantes :

En Belgique : Nivelles, Montigny-sur-Sambre, Luttre-Pont-à-Celles, Spa.

En France : Dinan (Côtes-du-Nord), Laigle (Orne), Le Vésinet (Seine-et-Oise), Joinville (Haute-Marne), Saint-Mihiel (Meuse), Pougues-les-Eaux (Nièvre), Marmande (Lot-et-Garonne), Casteljaloux (Lot-et-Garonne), Isles-sur-Sorgues (Vaucluse), Cavaillon (Vaucluse), Montdidier (Somme), Etretat (Seine-Inférieure), Harfleur (Seine-Inférieure), Montivilliers (Seine-Inférieure), Lillebonne (Seine-Inférieure), Caudebec (Seine-Inférieure), Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise), Arles (Bouches-du-Rhône).

En Espagne : Sanlucar de Barrameda.

Et toutes exploitations de concessions d'éclairage à obtenir.

Siège social : à Nivelles (Belgique). Direction générale, 113, avenue de Villiers, Paris.

Durée : expirant le 1er septembre 1956.

Capital social : à l'origine, 2.100.000 francs, porté à 2.400.000 fr. par Assemblée du 31 mai 1897, à 2.650.000 en 1898, à 3.050.000 en

1901, à 3.225.000 francs en 1902 et, enfin, à 3.325.000 francs en 1904 : il est représenté par 6.650 actions de 500 francs.

Conseil de surveillance : trois membres au moins et cinq au plus, nommés pour six ans.

Gérance : M. Robert Lesage a été nommé gérant pour toute la durée de la Société.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : le 31 mai, une voix par 10 actions, maximum 15 voix. Dépôt des titres dans la quinzaine précédant la réunion.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % au fonds de réserve ; 2° la somme nécessaire à répartir un intérêt de 3 % aux actions ; 3° 11 fr. 25 % à la gérance ; 4° 3 fr. 75 % au Conseil de surveillance. Le surplus aux actions.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

MM. G. Du Rastel, J. Sérulier, L. Raynaud.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Emission, en 1897 et 1898, de 4.000 obligations de 500 fr. 5 %. Depuis 1901, les émissions successives d'obligations du même type, auxquelles il a été procédé, en ont porté le nombre total à 8.400.

Intérêt annuel : 25 fr. payable au moyen de coupons de 12 fr. 50 l'un, net d'impôt, échéant les 1er juin et 1er décembre.

Amortissement : au pair en 34 ans au moyen de tirages au sort annuels le 31 mai de chaque année, pour remboursement le 1er décembre suivant.

Service financier : 113, avenue de Villiers, à Paris ; coupons payés nets de tout impôt.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 novembre 1891, et les obligations depuis le 11 février 1897.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	410	375	513	492	149.000	25
1902	464	397	515	473	193.000	25
1903	440	495	518	490	225.000	25
1904	462	400	517	500	207.000	25
1905	510	425	520	438	246.000	25
1906	490	450	517	500	251.000	25

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	6.839.210 18	Capital	3.325.000 »
Titres en portefeuille.	345.000 »	Obligations.	3.953.000 »
Espèces en caisse et en banque	328.919 41	Obligations amorties	342.000 »
Titres et espèces en dépôt pour cautionnements, fermages. .	74.517 15	Réserve statutaire, ...	151.858 30
Approvisionnements	304.758 45	Réserve pour amortissement et change	90.000 »
Mobilier et Outillage	104.434 15	Cautionnements et garantie des abonnés	158.691 89
Abonnés	108.869 49	Créditeurs divers	123.743 20
Villes et établissements municipaux	130.401 08	Profits et Pertes	251.233 18
Débiteurs divers	109.541 66		
Dividende : Acompte payé en décembre.	49.875 »		
	8.395.526 57		8.395.526 57

Compagnies réunies Gaz et Electricité

(Gaz de Lisbonne)

Société anonyme portugaise constituée le 12 juin 1891.

Objet : L'éclairage public de la ville de Lisbonne.

Siège social : à Lisbonne, 17, rua da Boa-Vista.

Capital social : 32 millions de francs représenté par 124.000 actions de 45.000 reis ou 250 fr. (au pair).

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Création, le 15 juillet 1896, de 24.000 obligations et le 9 décembre 1896 de 16.000 obligations, ensemble 40.000 obligations de 500 fr. 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs payables par semestre, en mai et novembre, nets d'impôts, à raison de 10 francs l'un.

Amortissement : en 85 ans à partir du 1er mai 1897 par tirages annuels en mars pour remboursement le 1er mai suivant.

Service financier : à la Banque de Paris et des Pays-Bas et chez M. S. Propper, 5, rue Saint-Georges.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 août 1896.

1901	plus haut,	420	plus bas,	385
1902	—	440	—	398
1903	—	450	—	420
1904	—	475	—	426
1905	—	495	—	440
1906	—	493	—	460

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	reis	PASSIF	reis
Comptes de premier établissement	3.450.000,000	Capital actions	5.580.000,000
Terrains, bâtiments et constructions diverses	485.000,000	Capital obligations	3.540.420,000
Fours	190.000,000	Réserve pour amortissements d'obligations	59.580,000
Gazomètres	331.000,000	Effets à payer et ordres de paiement	49.033,830
Canalisations	1.500.000,000	Coupons et obligations à payer	28.452,333
Branchements	320.000,000	Dividendes à payer	7.152,175
Eclairage public	219.000,000	Transactions à liquider	741.420,512
Installations en location	210,000,000	Cautionnements et dépôts	14.096,140
Matériel et outillage	146.000,000	Déposants de valeurs	293.341,400
Mobilier	1,000	Créditeurs divers	484.602,431
Ecurie	3.999,000	Réserves diverses	186.939,786
Installations électriques	760,000,000	Profits et Pertes	418.632,717
Fabrique de distillation de goudron	10.000,000		
Fabrique de briques	10,000,000		
Participation dans le gaz de Porto	1.065.000,000		
Usine à gaz de Setubal	60.000,000		
Approvisionnements	82.323,127		
Magasins	96.876,873		
Valeurs appartenant à la Société	70.800,000		
Caisse et banques	142.596,646		
Effets à recevoir	580.393,349		
Valeurs en dépôts	293.341,400		
Municipalités et leurs établissements	1.001.692,029		
Consommateurs de gaz	130.461,310		
Consommateurs d'électricité	30.845,315		
Débiteurs divers	166.190,678		
Actions amorties par rachat	48.150,000		
	11.403.671,327		11.403.671,327

Société du Gaz de Maubeuge et extensions

Société anonyme, constituée le 8 avril 1878, modifiée par délibération d'Assemblée générale du 28 janvier 1895.

Objet : l'éclairage et le chauffage par le gaz, de : Maubeuge, Dreux, Longpré, Coutances, Caillon, Brionne, La Flèche, Barentin; la vente des appareils, la vente des résidus.

Siège social : 62, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée : égale à celle de la concession la plus longue que la Société pourra obtenir dans les villes ou communes qu'elle pourra être appelée à éclairer.

Capital social : 1.350.000 francs, divisé en 2.700 actions de 500 fr. libérées, sur lesquelles 2.640 furent remises en rémunération des apports. Par suite du concordat intervenu en juillet 1894, la valeur de chaque action a été réduite à 100 francs, le capital actuel n'est donc plus que de 270.000 francs, suivant décision de l'Assemblée extraordinaire du 22 décembre 1898.

Conseil d'administration : quatre membres au moins et sept au plus, nommé pour six ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : en décembre au plus tard, une voix par cinq actions, maximum : cent voix. Dépôt des titres, trois jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 90 % aux actionnaires, 10 % au Conseil d'administration ; avant cette répartition, 1 % du capital sera prélevé pour l'amortissement des actions par voie de tirages au sort. Les actions amorties seront remplacées par des actions de jouissance.

ADMINISTRATEURS.

MM. Gaulet, Paul Dubois, Cédié.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	Cours des actions — Plus haut	Cours des actions — Plus bas	Bénéfices d'exploitation	Dividendes
1901	70	40	201.000	»
1902	80	45	246.000	2 »
1903	80	60	248.000	2 12
1904	92	58	293.000	2 50
1905	126	85	303.000	3 »
1906	160	115	382.000	3 50

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Par concordat après mise en liquidation judiciaire, homologué par jugement du Tribunal de commerce de la Seine du 24 juillet 1894, les anciennes obligations de la Compagnie et ses créances chirographaires ont été remplacées par 7.358 obligations nouvelles remboursables en 30 années, à 300 francs l'une.

Intérêt annuel : 15 francs, payable au moyen de coupons semestriels aux échéances des 1er mars et 1er septembre.

En outre, à concurrence d'un encaissement total de 190 francs par obligation, les obligations ont droit à la répartition de moitié des bénéfices annuels, après tous frais et charges déduits.

Service des coupons : à Paris, à la Société Générale, 54, rue de Provence.

Les obligations de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS DES OBLIGATIONS — Plus haut	Plus bas	Répartitions supplémentaires aux obligations
1901	310	270	»
1902	315	285	0 90
1903	330	305	1 »
1904	328	308	1 45
1905	331	317	2 15
1906	348	320	3 »

BILAN AU 31 MAI 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	4.024.084 35	Actions.	270.000 »
Espèces en caisse et en banque	228.390 10	Obligations et bons.	3.233.556 68
Valeurs diverses en portefeuille	14.447 99	Obligations sorties à rembourser.	16.800 »
Débiteurs divers	86.076 41	Créditeurs divers	108.314 25
Cautionnements	1.423 85	Cautionnements créditeurs . .	24.243 19
Titres en dépôts	24.243 19	Intérêts dûs au 31 mai sur obligations et remboursements sur parts bénéficiaires	43.419.29
Outillage et mobilier des usines	13.269 21	Dividendes	1.945.02
Approvisionnements.	69.837 21	Réserve légale	6.515 56
Avance au Trésor (impôts) . .	501 88	Solde revenant aux part bénéficiaires	47 92
		Réserve pour primes	5.240 92
		Montant des amortissements (dette hypothécaire et obligations remboursées). . . .	615.138 05
		Fonds de roulement	92.892 18
		Bénéfice de l'exercice.	44.161 13
	4.462.274 19		4.462.274 19

The Korean Waterworks Ltd

Société anonyme anglaise incorporée le 12 avril 1906.

Objet : L'installation et la distribution de l'eau et de l'éclairage dans la ville de Séoul et l'empire de Corée.

Siège social : 62 London Wall, London E. C.

Durée : expirant en même temps que la concession, laquelle a été accordée le 9 décembre 1903, pour une durée de 49 ans, à partir du jour où le service entrera en fonctionnement.

Capital social : £ 250.000 en actions ordinaires de £ 1, toutes émises.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires d'un montant nominal de £ 100 d'actions ou d'obligations.

Assemblée générale : aux lieu et date prescrits par le Conseil d'administration.

Service financier : chez MM. Hamon et Cie, 8, place de l'Opéra.

ADMINISTRATEURS

MM. G. de Reuter, C. A. Edwards, C. Kadono, W. Hood, Treacher, F. B. Lawson, R. Le Strange, G. Bougère.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 décembre 1906.

1906	29,75	plus haut	28	plus bas

Cie Electrique du Secteur de la Rive Gauche de Paris

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 mai 1893, modifiée les 27 avril et 30 novembre 1896, 23 décembre 1897, 18 octobre 1898, 3 mai et 27 juillet 1899.

Objet : L'exploitation à Paris et dans sa banlieue de toutes les applications de l'électricité, principalement celles comprenant l'éclairage public et privé du Secteur de la Rive gauche de la Seine, dont la concession lui a été accordée pour une durée prenant fin le 11 décembre 1908.

Siège social : 124, boulevard Saint-Germain.

Durée : 50 ans, du 16 mai 1893.

Capital social : à l'origine, 3.000.000 de francs divisé en 6.000 actions de 500 francs, porté à 4.000.000 en 1896, 5.000.000 en 1897, 6.000.000 en 1898 et 9.000.000, chiffre actuel, en 1899. Il est représenté par 18.000 actions de 500 francs.

Il a été créé, en outre, 12.000 parts bénéficiaires qui furent attribuées à raison de 6.000 à M. Naze, en rémunération de ses apports, et 6.000 aux souscripteurs du capital primitif.

Conseil d'administration : de 7 à 11 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Bénéfices nets : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions, 20 % à l'amortissement des actions. Sur le surplus : 5 % au Conseil d'administration. Sur l'excédent : 50 % aux actions, 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Dujardin-Beaumetz, A. Bergaud, Piala, Brunet, de Carrère, E. Jéramec, J. de Lapisse, Sébert.

Les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 février 1907.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse	16.119 »	Coupons d'obligations restant à payer	18.647 49
Banquiers	1.689.927 31	Obligations amorties restant à rembourser	18.990 40
Abonnés	722.772 89	Effets à payer	6.722 77
Obligations à la souche	41.000 »	Créanciers et fournisseurs divers	236.674 52
Portefeuille titres	5.000 »	Abonnés : avances sur consommation	502.847 45
Débiteurs divers	28.841 21	Obligations	9.504.500 »
Cautionnements à la Ville	304.612 65	Actions	9.000.000 »
Approvisionnements	513.930 91	Réserve légale	31.077 85
Mobilier des bureaux	41.906 40	Bénéfices réservés suivant décisions de l'assemblée générale :	
Terrains	497.555 19	Bénéfice au 31 décembre 1902	116.700 87
Usine	7.500.598.79	Bénéfice de l'exercice 1903	931.727 70
Branchements et colonnes montantes	879.555 46	Bénéfice de l'exercice 1904	1.184.353 88
Transformateurs et compteurs	2.339.354 66	Bénéfice de l'exercice 1905	1.373.110 53
Installations et matériel divers	276.623 23	Compte de résultats :	
Concession de Bercy	148.159 21	Bénéfice de l'exercice 1906	1.589.488 52
Canalisation	6.549.351 78		
Impôt sur coupons d'obligations 1907	8.701 60		
Loyers d'avance	9.000 »		
Assurance incendie	7.229 93		
Timbres des polices et quittances	938 30		
Différence sur le prix des obligations	1.067.295 »		
Prime de remboursement des obligations	75.030 »		
Compte de premier établissement	1.791.338 46		
	24.514.841 98		24.514.841 98

Compagnie Générale des Eaux Minérales de Royat

(Puy-de-Dôme)

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 septembre 1876.

Objet : L'exploitation de l'Etablissement thermal de Royat, et nécessairement la réalisation préalable de la promesse de cession de bail apportée à la Société ; l'exploitation de toutes eaux minérales, thermales ou autres, dans la commune de Royat et les environs ; et généralement toutes les opérations se rattachant à l'objet principal de la Société, telles que : acquisitions d'immeubles, constructions, recherches et acquisitions de sources ; acquisition, location ou exploitation à un titre quelconque de tous établissements thermaux dans le centre de la France. La Société, accessoirement et pour faciliter les communications avec ces établissements, pourra créer et exploiter tous tramways et moyens de transports. La Société pourra fusionner avec d'autres Compagnies du même genre.

Siège social : à Royat (Puy-de-Dôme).

Durée : expirant le 31 décembre 1937.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 4.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 400 entièrement libérées ont été remises en sus d'une somme espèces de 100.000 francs à M. Brocard, en rémunération de ses apports. Par décision d'Assemblée générale du 5 août 1907, le capital a été ramené à 500.000 francs par réduction de la valeur nominale des actions de 500 à 125 francs.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 20 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assembiée générale : à la date fixée par le Conseil, une voix par 10 actions ; dépôt huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration ; 90 % aux actions.

Service financier : Banque Chalus frères, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

ADMINISTRATEURS

MM. Daniac, Brissol, Le Lédier.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en 1877 et 1889 de deux séries d'obligations 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupon semestriel les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Amortissement : au pair, par tirage au sort annuel, en 50 ans pour les obligations 1877 et 40 ans pour les obligations 1889.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 janvier 1907.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
1° Valeurs immobilisées :		1° Compte du capital :	
Apports	155.000 »	Capital	2.000.000 »
Frais de constitution	8.404 76	Réserve légale	52.652 »
Propriétés Saint-Moit et Saint-Victor	309.304 88	Fonds d'amortissement	287.979 »
Propriété César	299.051 40	Obligations en circulation :	
Acquisition de terrains	79.539 65	5 0/0 1re série	755.000 »
Boutiques devant le Casino	34.219 66	5 0/0 2e série	404.500 »
Serre	4.839 90	4 0/0	151.500 »
Hangar	1.838 2	2° Comptes des tiers créditeurs :	
Magasin place Allard	5.088 28	Crédit Foncier	134.483 04
Source fonds Maroux	9.386 51	Factures à payer	19.155 04
Hangar des Roches	2.480 23	Obligations restant à rembourser (1906)	20.962 75
Grand établissement	788.747 89	Coupons restant à payer	7.140 63
Périmètre de protection	918 05		
Casino	62.840 74		
Parcs et chalets	97 165 35		
Nouveau parc	22.181 14		
Turbine	6.235 14		
Théâtre	248.452 77		
Propriété Mazet	110.192 85		
Installations lumière électrique	7.589 81		
Mobilier, matériel de la station	107.652 46		
— de Paris	2.952 65		
Matériel du service local	249 »		
2° Valeurs disponibles :			
Caisses et banquiers	24.662 41		
Marchandises en magasin	3.442 84		
3° Compte du tiers-débiteurs :			
Tiers débiteurs	41.524 82		
Prime de remboursement	95.290 48		
4° Comptes de résultat :			
Pertes antérieures	1.267.341 56		
Perte 1906	36.179 03		
	3.833.372 46		3.833.372 46

Société Parisienne Électrique

POUR L'INSTALLATION GRATUITE ET LA LOCATION DES COLONNES MONTANTES, BRANCHEMENTS ET ACCESSOIRES.

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 juin 1903.

Objet : l'installation gratuite et la location dans tous immeubles de Paris et province, de branchements, colonnes montantes et accessoires pour la distribution de l'électricité d'éclairage et de force dans les dits immeubles, tous travaux, ventes et locations relatifs à l'éclairage, à la force électrique et au transport de force. Toutes opérations se rattachant à cet objet.

Siège social : 47, rue Taitbout.

Durée : cinquante ans, du 20 juin 1903.

Capital social : 500.000 francs, en 1.000 actions de 500 francs chacune ; sur ce nombre, 400 actions entièrement libérées ont été remises à M. Brassart, en rémunération de ses apports, en sus de 2.000 parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, propriétaires de 5 actions au moins et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril ; une voix par cinq actions, maximum vingt voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions ; 10 % au Conseil. Sur le surplus : 80 % aux actions et 20 % aux parts.

Service financier : Banque des Intérêts Privés, 35, rue de la Victoire, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Brassart, Ch. Dufaure de Laprade, A. Lebel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 février 1906.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1903	»	»	14.000	16,75
1904	»	»	28.000	29,90
1905	»	»	29.000	31,02
1906	620	560	41.000	33 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Etudes et travaux préliminaires	200.000 »	Capital.	500.000 »
Espèces en banque et en caisse	538.302 62	Obligations 5 0/0.	750.000 »
Colonnes montantes.	477.518 70	Réserve légale	3.541 33
Débiteurs divers	239.180 24	Créditeurs divers	137.073 69
		Coupons restant à payer sur actions, obligations et parts de fondateurs.	23.102 26
		Profits et Pertes	41 374 28
	1.455.091 56		1.455.091 56

Compagnie Urbaine
d'Eclairage par le Gaz Acétylène

Société anonyme française définitivement constituée le 25 mai 1898, modifiée le 8 avril 1899, 30 mars 1901, 15 mai et 19 juillet 1902 et 8 mai 1906.

Objet : l'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, des brevets, licences, traités, contrats, marques de fabrique se rattachant à la préparation, à l'exploitation et à la vente du gaz acétylène ; la fabrication et la vente de ce produit ; la fabrication et la vente de toutes les matières premières nécessaires pour la préparation du gaz acétylène, et notamment du carbure de calcium ; la fabrication et la vente de toutes matières fabriquées au moyen du gaz acétylène, agissant soit comme corps constituant, soit par action de présence, et notamment l'exploitation de la synthèse de l'alcool et la fabrication de la glace ; l'obtention par l'Etat, les départements, les com-

munes et les particuliers de toutes concessions ou marchés pour l'application et l'exploitation de l'objet social.

Siège social : 15, rue Grange-Batelière, Paris.

Durée : 50 ans, du 25 mai 1898.

Capital social : à l'origine, 2 millions de francs, divisé en 4.000 actions de 500 francs, puis subdivisé en 20.000 actions de 100 francs le 8 avril 1899 ; porté, en 1902, de 2 à 5 millions par l'émission de 30.000 actions nouvelles de 100 francs, émises à 155 francs. Enfin, l'Assemblée générale du 8 mai 1906 a décidé la réduction du capital social de 5 millions à 1 million de francs, au moyen de l'échange des 50.000 actions de 100 francs contre 10.000 actions nouvelles de même valeur.

Il a été créé en outre 4.000 parts de fondateur attribuées à M. Reynaud, fondateur, et donnant droit à 33 % des bénéfices après 10 % aux actions.

Conseil d'administration : de 3 à 10 membres nommés pour 6 ans et propriétaires de 20 actions.

Année sociale : close le 30 décembre.

Assemblée générale : en février, une voix par action. Délai de dépôt indiqué par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 10 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 33 % aux parts de fondateur ; 15 % au Conseil d'administration ; 52 % aux actions. Sur les 52 % de bénéfices attribués aux actionnaires, après les prélèvements susindiqués, l'Assemblée générale peut prélever une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance.

Service financier : au siège social.

Les obligations privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 décembre 1906.

1906	plus haut,	400	plus bas,	397

ADMINISTRATEURS

MM. Saillard, R. Fresney, Collongues, Collard.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu du concordat intervenu le 28 février 1905, d'un emprunt obligataire de 500.000 francs, représenté par 1.000 obligations privilégiées de 500 francs 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs payables par coupons semestriels, les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Amortissement : au pair, en 40 années, par tirage au sort annuel ayant lieu le 1er juin de chaque année.

Garanties : les intérêts et amortissement de cet emprunt sont prélevés par privilège sur les produits nets des exercices avant tout autre prélèvement.

BILAN AU 1er JANVIER 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Loyer d'avance, cautionnement du gaz	1.820 »	Capital	1.000.000 »
Caisse et banque	17.531 05	Obligations Nogaro 5 0/0	20.000 »
Carbure et gazoline en magasins	26.025 70	Emprunt La Clayette	12.750 »
Matériel et mobilier	170.166 25	Obligations hypoth. St-Alban, St-Avre	136.379 30
Frais de premier établissement (Usines)	1.629.195 99	Créanciers à la Liquidation	1.205.970 15
— — St-Alban, St-Avre	610.702 65	Créditeurs divers :	
Débiteurs divers	71.816 98	Fournitures diverses	35.386 79
Liquidation, administration, concordat, contentieux	17.403 97	Intérêts sur oblig. hypothécaires	7 273 55
	2.544.662 59	Compte de prévision pour pertes éventuelles	134.869 84
Pertes, exercice 1905	8.367 04		
	2.553.029 63		2.553.029 63

N. B. — Par jugement du Tribunal de Commerce de la Seine, en date du 18 septembre 1907, cette Société a été déclarée en faillite. M. Rotival a été nommé juge-commissaire et M. Malle, 6, rue du Pont-de-Lodi, à Paris, syndic provisoire.

BANQUE DE BRUXELLES

Société anonyme fondée en 1871

CAPITAL : Fr. **25.000.000** — RÉSERVES : Fr. **9.000.000**

BRUXELLES, Rue Royale, N° 62

TÉLÉPHONES { Direction, Secrétariat. 3816.
Service des Ordres de Bourse, 377.
Service des Caisses, 4787.

Conseil d'Administration :
Ernest URBAN, *président.*
Georges DE LAVELEYE, *vice-président.*
Herman STERN, *administrateur délégué.*
Joseph GAY.
Jules AUDENT.
Arthur DUBOIS.
Bon Ed. VAN EETVELDE.

Collège des Commissaires :
Sam. WIENER, *président.*
Henri DELATTRE-GODIN.
Jules JACOBS.
Jules WILMART.
Vicomte B. de JONGHE.

Hector MONNOM, *sous-directeur.*
Hermann LEVI, Id.

COMPTES DE DÉPOT

Intérêt alloué sans prélèvement de commission :
3 0/0 pour les dépôts à vue (comptes chèques) ;
3 1/2 0/0 pour les dépôts à **15 jours** de préavis ;

DÉPÔTS DE TITRES

La **Banque de Bruxelles** reçoit en dépôt à découvert les fonds publics, actions et obligations belges et étrangères, nominatives ou au porteur, aux conditions suivantes :

Le droit de garde **annuel** calculé sur la valeur effective des titres est de **25** centimes par mille francs pour les titres au porteur et de **10** centimes par mille francs pour les titres nominatifs, avec un minimum de fr. **2,50** par dépôt.

Sont affranchis du droit de garde :

1° Les actions de la Banque de Bruxelles (art. 12 des statuts) ;

2° Les titres de passage par suite d'achat, vente, échange ou conversion.

Exécution d'**Ordres de Bourse** ; Escompte de lettres de change ; Encaissement d'effets, coupons et titres remboursables ; Délivrance sur tous pays de lettres de crédits, traites et chèques ; Avances sur titres ; Ouverture de crédits d'escompte contre garanties à des conditions très modérées.

SERVICE FINANCIER POUR COMPTE DE SOCIÉTÉS

Paiement de coupons, de dividendes et d'intérêts ;
Remboursement de titres sortis aux tirages ;
Dépôt des actions en vue des assemblées générales, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

BANQUE DE BRUXELLES

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
EMPRUNTS D'ÉTATS ET PROVINCES		
Argentin 4 p. c. 1900	1er Avril-1er Octobre	—
Id. 4 1/2 p. c. 1888 (Intérieur)	1er Mars-1er Septemb	—
Hongrois 3 1/2 p. c 1897	1er Janvier-1er Juillet	—
Ottoman 4 p. c. (Unifié)	14 Mars-14 Septemb.	—
Id. (Oblig. 4 °/o consol. 1890)	14 Mars-14 Septemb.	—
Lots Turcs remboursables	Echéances diverses	—
Portugais 3 p. c. 1902	1er Janvier-1er Juillet	—
Id. 4 1/2 p. c. 1891 (Tabacs)	1er Avril-1er Octobre	—
Roumain 4 p. c. 1894	1er Janvier-1er Juillet	—
Id. 4 p. c. 1895 et 1898	1er Mai-1er Novembre	—
Russe 4 p. c. 1889 (Consolidé) 1889	1er Mars-1er Juin	—
Anvers 3 p. c. 1891 (Province)	1er Septemb.-1er Déc.	—
Flandre occidentale 3 p. c. 1892 (id.)	1er Juin-1er Décembre	—
Namur 3 1/2 °/o 1905	1er Janvier-1er Juillet	—
Luxembourg 3 1/2 p. c. 1894 (Grand-Duché)	1er Avril-1er Octobre	—
Dordogne 3 p. c. (Département)	1er Mai-1er Novembre	—
	1er Janvier-1er Juillet	—
EMPRUNTS DE VILLES		
Alost 3 p. c. 1891	1er Février-1er Août	—
Anvers 2 1/2 p. c. 1887	1er Janvier	—
Id. 2 p. c. 1903	1er Juin	—
Binche 2 1/2 p. c. 1894	1er Janvier-1er Juillet	—
Blankenberghe 3 p. c. 1885	15 Mars-15 Septemb.	—
Id. 3 p. c. 1892	1er Mai-1er Novembre	—
Bruges 3 p, c. 1904	15 Avril-15 Octobre	—
Bucarest 4 1/2 p. c. 1895	14 Mars-14 Septembre	—
Id. 4 1/2 p. c. 1898	14 Janvier-14 Juillet	—
Charleroi 3 °/o 1905	1er Mars-1er Septem.	—
Courtrai 3 p. c. 1905	14 Janvier-14 Juillet	—
Dinant 3 p. c. 1902	1er Avril-1er Octobre	—
Gand 2. p c. 1896	1er Janvier	—
Jassy 4 1/2 p. c.	14 Avril-14 Octobre.	—
Liège 2 p. c. 1897	1er Mars	—
Id. 2 p. c. 1905	1er Juillet	—
Lokeren 3 p. c. 1891	1er Mai-1er Novembre	—
Malines 3 p. c. 1897	1er Janvier-1er Juillet	—
Namur 3 p. c. 1887	1er Janvier-1er Juillet	—
Id. 2 1/2 p. c. 1894	1er Mai-1er Novembre	—
Id. 3 p. c. 1898 et 1905	1er Avril-1er Octobre	—
Ostende 2 p. c 1898	1er Mai	—
Id. 4 p c. 1877	1er Mai-1er Novembre	—
Roulers 2 1/2 p. c. 1895	1er Mai-1er Novembre	—
Spa 3 p. c. 1905	1er Mars-1er Septem.	—
Turnhout 3 p. c. 1899	1er Avril-1er Octobre	—
EMPRUNTS DE COMMUNES		
Borgerhout 3 p. c. 1886	1er Juin-1er Décembre	—
Dison 3 p. c. 1880	15 Janvier-15 Juillet	—
Ensival 3 p. c. 1885	1er Septembre	—
Ixelles 3 p. c. 1894 et 1902	1er Mars-1er Septemb.	—
Id 3 p. c. 1897	15 Mars-15 Septemb.	—
Laeken 3 p. c. 1902	1er Mars-1er Septemb.	—
Laeken 3 p. c. 1905	15 Avril-15 Octobre.	—
Monceau-sur-Sambre 3 1/2 p. c. 1898	1er Mai-1er Novembre	—
Saint-Josse-ten-Noode 3 p. c. 1881	1er Mai-1er Novembre	—
Id. 3 p. c. 1894 et 1902	1er Mars-1er Septemb.	—
Saint-Gilles 3 p. c. 1894 et 1902	1er Mars-1er Septemb.	—
Id. 3 p. c. 1897 et 1904	15 Janvier-15 Juillet	—
Schaerbeek 3 p. c. 1894 et 1902	1er Mars-1er Septemb.	—
Id. 2 p. c. 1897	1er Avril	—

N. B. — Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.

BANQUE DE BRUXELLES

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS D'OBLIGATIONS	ÉCHÉANCES DES COUPONS D'ACTIONS
CHARBONNAGES		
Comte Furstenberg	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Dahlbusch	—	15 Avril
Grande Bacnure	—	Août
Ham-sur-Sambre	—	15 Mai
Herve-Wergifosse	—	15 Mai
Minerie à Battice	—	1er Avril
Ormont	—	1er Mai
GAZ ET ÉLECTRICITÉ		
A. E. G. Union électrique	—	1er Juin
Électricité du Bassin de Charleroi	1er Avril-1er Octobre	1er Juillet
Id. du Borinage	—	1er Juillet
Electricité du Brabant	—	15 Janvier
Entreprises Electriques (Soc. gén. Belge)	—	1er Mai
Gaz (Comp. gén. pour l'éclairage et le chauff.)	1er Mai-2 Novembre	1er Février
Gaz et Electricité à Lisbonne	1er Mai-2 Novembre	2 Janvier
Gaz de Constantinople	1er Janvier-1er Juillet	—
Gaz de Porto 5 p. c	1er Janvier-1er Juillet	—
Ostende, Gaz et Electricité	1er Juin-1er Décembre	1er Mai
Railways et d'Electricité (Comp. gén. de)	15 Mars-15 Septemb.	1er Avril
Thomson Houston (Méditerranée)	—	15 Mai
SOCIÉTÉS DIVERSES		
Abir	—	Janvier-Juillet
Agricole et Industrielle d'Egypte	15 Janvier-15 Juillet	31 Mai
Andenne (Terres plastiques et prod. réfract.)	—	Variable
Auer du Nord de l'Europe	—	1er Mai
Banque de Bruxelles	—	1er Mai
Banque de Flandre	Echéances diverses	1er Avril
Banque de Reports, Fonds publics et de Dépôts	—	1er Avril
Basalte artificiel de Cotroceni	1er Janvier-1er Juillet	1er Juillet
Belgo-Russe pour la Fabrication de Glaces	15 Janvier-15 Juillet	—
Bougies de la Cour	—	15 Octobre
Briquettes de Houille du Nord	—	1er Juillet
Caisse hypothécaire d'Egypte	15 Juin-15 Décembre	Mai
Carbonique Française	—	1er Juillet
Est du Kwango	—	1er Novembre
Hall Signal Company (The Continental)	1er Janvier-1er Juillet	—
Katanga	—	1er Décembre
Keramika	—	1er Janvier
La Lys, à Gand (Linière)	—	1er Mai-1er Juillet
Messageries maritimes	15 Avril-15 Octobre	1er Juin-1er Décembre
Phénix Autrichien	—	1er Juillet
Phosphates de la Malogne	—	2 Novembre
Produits chimiques de Droogenbosch	—	15 Novembre
Id. d'Engis	—	15 Mai
Société française de Reports et Dépôts	—	1er Janvier-1er Juillet
Sucreries de Moerbeke	—	Octobre
Usines Roos Geerinckx, De Nayer & Cie	—	1er Juillet

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

BANQUE DE BRUXELLES

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
CHEMINS DE FER		
Bari-Barletta	1er Janvier-1er Juillet	15 Octobre
Basse-Egypte	1er Avril-1er Octobre	2 Novembre
Congo à 1/2 p. c.	1er Juin-1er Décembre	—
Congo supérieur aux Grands Lacs	—	1er Juillet
Economiques (1re émission)	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Id. (2e émission)	1er Juin-1er Décembre	—
Est Algérien	15 Mai-15 Novembre	15 Mai-15 Novembre
Est Français	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai-1er Novembre
Gand-Terneuzen	1er Mai-1er Novembre	1er Mai
Iwangorod-Dombrowa à 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Malines à Terneuzen	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Métropolitain de Paris	—	1er Juillet
Midi Français	1er Janvier-1er Juillet	1er Janvier-1er Juillet
Néerlandais	1er Janvier-1er Juillet	—
Orléans	Echéances diverses	1er Avril-1er Octobre
Ouest Français	—	1er Avril-1er Octobre
Paris-Lyon-Méditerranée	—	1er Mai-1er Novembre
Prince-Henri	1er Mars-1er Septemb.	1er Juin
Sud de la France	15 Avril-15 Octobre	Variable
Welkenraedt (Jonction Belge-Prussienne)	1er Mai-1er Novembre	1er Mai
TRAMWAYS		
Alexandrie (Haute-Italie)	1er Décembre	—
Barcelone	1er Janv.-1er Juillet	1er Mai
Barmen-Elberfeld	1er Janvier	Mai
Bologne	—	1er Octobre
Budapesth	1er Janvier-1er Juillet	—
Caire	1er Janvier-1er Juillet	2 Novembre
Electriques en Espagne	1er Mars-1er Septemb.	15 Avril
Francfort s/M. (en liquidation)	—	Variable
Florentins	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
La Haye	1er Janvier-1er Juillet	15 Mai
Livourne	1er Janvier-1er Juillet	31 Décembre
Milan-Bergame-Crémone	1er Avril-1er Octobre	15 Juillet
Napolitains	1er Avril-1er Octobre	1er Mai
Id.	1er Janvier-1er Juillet	—
Turin	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Turinaise de Tramways et Chemins de fer	1er Janvier-1er Juillet	1er Avril
Trieste	—	1er Juillet
Varsovie	15 Mai-15 Novembre	15 Avril
Verviétois	30 Juin-31 Décembre	15 Mars
MÉTALLURGIE		
Ateliers Germain	1er Juillet	15 Janvier
Ateliers du Thiriau	—	15 Novembre
Cockerill	1er Février-1er Août	2 Novembre
Laminage annulaire	—	1er Septembre
Monceau Saint-Fiacre	—	2 Novembre
Ougrée Marihaye	—	1er Août
Rumelange-St-Ingbert	1er Avril-1er Octobre	1er Juillet
Sambre et Moselle	1er Janvier-1er Juillet	1er Décembre
Saint-Léonard (Outils)	—	1er Août
Travaux Dyle et Bacalan	1er Mars-1er Septemb.	—

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

COTE DESFOSSÉS

Le Cours

12 pages

publie les

de la Banque

tous

cours de plus de

et de la Bourse

les jours

3.000 VALEURS

Françaises et Étrangères

MÉTALLURGIE,

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Hauts-Fourneaux et Forges du Chili

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 mars 1906.

Objet : La création et l'exploitation d'usines sidérurgiques au Chili ; l'amodiation, l'achat et l'exploitation de mines de toute nature ; la location, l'achat et l'exploitation de forêts de l'État et des particuliers ; la création, la location, l'acquisition et l'exploitation de tous moyens de transport par terre ou par eau utiles à l'exploitation des mines, des forêts et des établissements industriels de la Société ; le traitement et la vente des produits des dites mines, forêts et établissements ; l'exploitation de toutes les industries pouvant s'y rattacher.

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, agricoles et financières, mobilières et immobilières ou toutes prises d'intérêt se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus, ou susceptibles d'aider au développement de l'industrie métallurgique au Chili.

Siège social : 15, rue Pasquier, Paris.

Durée : 50 ans, du 8 mars 1906.

Capital social : 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 fr. chacune.

Il a été créé, en outre, 56.000 parts de fondateur qui ont été remises en sus d'une somme espèces de 33.200 fr. à la Société d'études El Fierro Chileno, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 5 à 10 membres, propriétaires de 500 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin novembre ; une voix par 100 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5% du montant libéré des actions (pendant la période de construction et au maximum pendant les trois premiers exercices, la somme nécessaire pour le paiement de cet intérêt sera prélevée sur le capital en cas d'insuffisance ou d'absence des bénéfices) ; remboursements éventuels à effectuer au gouvernement chilien. Sur le solde : 10 % au conseil, 45 % aux parts et 45 % aux actions.

Service financier : Banque française pour le Commerce et l'Industrie :

ADMINISTRATEURS

MM. A.-H.-G. Armand, M. Busquet, de Chasseloup-Laubat, A. Carbonel, A. Grandjean.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 16 novembre 1906.

	Cours des actions		Cours des parts	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	132	126	35.75	35

Société des Aciéries de Paris et d'Outreau

Société anonyme française, définitivement constituée en décembre 1902, modifiée le 23 février 1906 et le 28 mars 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation des hauts-fourneaux, fours à coke et aciéries d'Outreau, près Boulogne-sur-Mer, comprenant usines, immeubles par destination, fonds de commerce, matériel et marchandises ; et d'un fonds de commerce de constructions industrielles, exploité à Paris, rue Oberkampf, nos 149, 151 et 153, connu sous le nom de « Fers et Aciers Robert », comprenant clientèle et achalandage, droit aux baux, matériel fixe et volant, bénéfices des sous-locations, redevances et marques industrielles, brevets, etc. ; l'acquisition, la création, la prise en location avec ou sans promesse de vente et l'exploitation de toutes usines métallurgiques qui auront pour but le traitement du minerai de fer, la fabrication de la fonte, du fer, de l'acier, de tous autres métaux et leurs dérivés.

L'acquisition, l'obtention et l'exploitation de toutes mines de fer et charbon, ainsi que tous brevets et procédés relatifs au dit minerai ; et, généralement, toutes opérations quelconques ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet sus-indiqué de la Société et qui seront considérées comme utiles ou nécessaires à son développement.

Siège social : 149, rue Oberkampf, à Paris.

Durée : 50 ans de décembre 1902.

Capital social : à l'origine, 1.250.000 francs, divisé en 2.500 actions de 500 francs, porté par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 février 1906 à 3 millions par la création de 3.500 actions nouvelles de 500 francs, sur lesquelles 300 furent remises entière-

ment libérées à la Société anonyme de l'Eclairage au Gaz et des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Marseille et des Mines de Portes et Sénéchas (en liquidation) en rémunération de ses apports, tels qu'ils résultent du contrat intervenu entre cette Société et la Société des Aciéries de Paris et d'Outreau, le 23 janvier 1906 et ayant pour objet d'assurer la continuation à l'usine d'Outreau, de la fabrication du ferro-manganèse de l'usine Saint-Louis, près Marseille, avec le concours de la Société de l'Eclairage au Gaz et des Hauts-Fourneaux de Marseille. Par décision de l'assemblée générale du 28 mars 1907 le capital a été porté à 4.500.000 francs, par la création de 3.000 actions nouvelles de 500 francs émises à 707 fr. 50.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, composée des actionnaires propriétaires de 10 actions ; dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions ; sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions ; toutefois, sur les 90 % revenant ainsi aux actionnaires, l'Assemblée générale a le droit, sur la proposition du Conseil d'administration, de décider le prélèvement d'une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance et de réserves spéciales.

Service financier : à Paris, à la Caisse sociale, 149, rue Oberkampf, à Boulogne-sur-Mer, chez MM. Adam Frères et Cie, banquiers.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Adam, A. Tissot, L. Laveissière, M. Lonquéty, Chaudoir, E. Cornuault, J. Laveissière.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Emission en vertu d'une délibération du Conseil d'administration, en date du 12 décembre 1902, au prix de 450 francs chaque, de 2.500 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs payables par semestre, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : à 500 francs par tirages au sort annuels en 30 années, à partir de 1904, pour finir en 1933, suivant tableau d'amortissement figurant au-verso des titres, avec faculté, pour la Société, d'anticiper les époques d'amortissement.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mars 1906, et les obligations depuis le 27 mars 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	805	555	510	495	770.000	40

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations	3.721.808	34	Capital	3.000.000	»
Marchandises en magasin	445.510	05	Obligations hyp. 5 %	1.191.000	»
Objets en cours de fabrication et objets fabriqués	263.622	50	dº à rembourser	2.490	»
Caisses, banquiers, dépôts divers	342.138	27	Coupons d'obligations à payer	27.803	»
Titres	203.881	85	Frais divers et main-d'œuvre à payer	53.361	15
Portefeuille	273.480	50	Effets à payer	470.813	36
Débiteurs	864.205	63	Créditeurs	565.327	85
			Profits et Pertes	803.851	78
	6.114.647	14		6.114.647	14

Alliages Cothias

Société anonyme française, définitivement constituée en février 1896.

Objet : la reprise de l'exploitation de l'établissement industriel de M. Cothias et des procédés de celui-ci, la fabrication des plombs à sceller, le traitement des alliages, les constructions mécaniques.

Et généralement toutes opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher à l'objet principal de la Société.

Siège social : à Ivry-Port, 9, rue Victor-Hugo.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1945.

Capital social : à l'origine, 300.000 francs, porté successivement à 500.000, puis à 1.000.000 de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs.

Il a été remis à M. Cothias, en rémunération de ses apports, 1300 actions entièrement libérées, une somme de 100.000 francs en espèces, et 1200 parts de fondateur.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires chacun de 25 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 25 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour constituer un fonds de réserve. Il peut, en outre, être fait des réserves spéciales, sauf approbation de l'Assemblée générale, sans que les porteurs de parts de fondateur puissent élever aucune contestation à ce sujet. Sur le surplus, 5 % du montant libéré des actions ; sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration ; 45 % aux actionnaires ; 45 % aux parts de fondateur.

Service financier : Banque Ch. Noël et Cie, 27, rue de Mogador, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-A. de la Fontaine, de Ferré de Péroux, F. Herard, Beauvois-Devaux, Hervé, A. Cothias.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes aux actions
1901	»	»	92.000	»
1902	»	»	159.000	5
1903	»	»	151.000	6
1904	»	»	153.000	6
1905	»	»	258.000	6
1906	130.50	112	408.000	7

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports de M. Cothias	100.000	»	Capital.	1.000.000	»
Actions Socté Deutsche Blei Plomben	50.170	»	Obligations.	124.500	»
Usine Belge	69.461	30	Réserves	97.430	95
Bâtiments, Matériel, Outillage.	693.810	43	Créditeurs	925.242	22
Études et essais	6.177	55	Obligations à rembourser . . .	13.500	»
Dépôts divers	8.325	60	Coupons échus non présentés .	6.501	20
Espèces en caisse et en banque.	8.108	42	Solde dividende 1906	70.000	»
Effets à recevoir	91.764	17	Parts de fondateurs.	20.000	»
Marchandises en magasin . .	237.435	78	Conseil d'Administration . . .	4.444	45
Débiteurs	299.689	08	Solde à nouveau	3.323	51
	1.564.942	33		1.564.942	33

Société Minière et Métallurgique des Alpes autrichiennes

(ALPINES)

Société anonyme autrichienne, constituée en 1881, autorisée par décret impérial du 11 juillet 1881.

Objet : fusionner les forges et mines de fer suivantes : Société métallurgique de Huttenberg, Société minière Vodernberg-Kœflach, Société métallurgique de Styrie, Société métallurgique de Saint-Egydy et Kindberg, Ateliers de construction de Gratz, Aciéries d'Eibiswald et Krumbach, Société de Neuberg-Mariazell, Société des Usines d'Inneberg, Etablissements du Chevalier de Fridau, Fabrique de machines et Fonderie de fer d'Andritz-Gratz ; les exploiter dans toutes les branches d'industrie s'y rattachant.

Siège social : 2, Maximilianstrasse, Vienne (Autriche).

Durée : illimitée.

Capital social : à l'origine, 30 millions de florins (75 millions de francs), divisé en 300.000 actions de 100 florins (250 fr.), entièrement libérées, nominatives ou au porteur ; porté en 1902 à 36 millions de florins ou 72 millions de couronnes, divisé en 36.000 actions de 100 florins ou 200 couronnes.

Conseil d'administration : de cinq à vingt-quatre membres possédant au moins 50 actions chacun, nommés pour quatre ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril ou mai ; une voix par 25 actions. Dépôt des titres huit jours avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : somme suffisante pour servir 5 % d'intérêt au capital. En cas d'insuffisance des produits, on pourra prélever à la réserve le complément de ces 5 %. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration ; 5 % aux directeurs ; 5 % au moins, 10 % au plus, au fonds de réserve, qui pourra atteindre 25 % du capital. Le reste aux actionnaires à titre de dividende

Service financier : à Paris, Banque des Pays-Autrichiens..
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Max Montecuccoli, Auguste Schuchart, Joseph Luggin, de Bourgoing, Max. de Burger, G. Bunzl, A. Drasche, Lazar de Thorda, Dubsky de Trzebomyslitz, Max Feilchenfeld, C. Fürstenberg, Fr. Hardegg, A. Ritter de Kerpely aîné, A. Ritter de Kerpely

junior, W. Kestranek, Ed. Palmer, de Schreiner, Ed. de Staimberg, Trauttmansdorff-Weinsberg, Frédéric Wannieck, Otto Wolfrum.

Ces actions, primitivement inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, le sont, au comptant et à terme, depuis le 4 mars 1901.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	530	330	Cnes 4.909.000	Cnes 14
1902	430	340	5.763.000	14
1903	400	360	7.180.000	17
1904	520	400	8.539.000	20
1905	583	540	10.470.000	24
1906	700	451	13.370.000	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	Couronnes	PASSIF	Couronnes
Immobilisations	88.775.448 61	Capital	72.000.000 »
Magasins	6.721.495 29	Réserves	14.530.301 20
Débiteurs divers	21.664.155 45	Obligations	18.178.510 74
Disponibilités	3.592 687 01	Créditeurs divers	2.675.113 06
Compte d'ordre	2.547.239 94	Compte d'ordre	2.547.239 94
		Bénéfices	13.369.771 36
C.	123.301.026 30	C.	123.301.026 30

Société anonyme de Mécanique Industrielle d'Anzin

Société anonyme française, définitivement constituée le 22 avril 1893, modifiée les 30 novembre 1903, 29 novembre 1905 et 22 juin 1907.

Objet : les constructions mécaniques en général à entreprendre, soit pour son compte, soit sur commande, pour les mines, les hauts fourneaux, les forges, les chemins de fer, la marine et les diverses industries ; l'exécution et l'exploitation de toutes entreprises de travaux publics ou privés ; l'exploitation de tous brevets ayant rapport à toutes constructions mécaniques et à toutes entreprises indus-

trielles ; les opérations de la Société ont lieu tant en France qu'à l'étranger.

Siège social : 22, rue de Londres, Paris.

Durée : expirant le 31 décembre 1973.

Capital social : à l'origine, 422.000 francs, divisé en 844 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 44 furent attribuées aux apporteurs en sus des 1.500 parts bénéficiaires ; ramené, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 1905 à 21.100 francs représenté par 211 actions de 100 francs chacune, dont 11 remises aux porteurs des 44 actions d'apport originaires, et deux cents attribuées aux anciens actionnaires, à raison de 1 action nouvelle de 100 francs pour 4 actions anciennes de 500 francs par voie d'échange, puis porté par la même Assemblée à 1.500.000 francs par l'émission au pair de 14.789 actions nouvelles de 100 francs chacune. L'assemblée générale du 22 juin 1907 a autorisé le Conseil d'administration à porter le capital à 5 millions de francs en une ou plusieurs fois, par tranches de 500.000 francs au moins, soit par l'émission d'actions nouvelles, soit par voie de fusion avec toute Société.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 250 actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 100 actions, maximum 10 voix. Dépôt à la date fixée par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % au capital numéraire versé ; somme suffisante pour satisfaire aux amortissements décidés par le Conseil d'administration ; somme représentant 5 % du montant libéré des actions, à répartir à raison de 75 % aux actions, et de 25 % aux administrateurs; une somme de 11.000 francs à attribuer aux actions d'apport ; 25 % du reliquat, à répartir : 10 % aux administrateurs ; 15 % à la disposition du Conseil pour le personnel. Enfin, le surplus des bénéfices revient pour moitié au capital numéraire, et pour moitié aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social et Caisse Commerciale, 20, rue de Londres, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. B. Artigue, président ; Ch. Wehrlin, Ch. Beaume, de Boisguilbert, J. Morland, André.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividendes jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mai 1906.

1906, plus haut, 138 — plus bas, 78.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement :			Capital-Actions.	1.500.000	»
Immobilisations d'origine. . .	400.000	»	Obligations.	500.000	»
Immobilisations nouvelles:			Réserve légale	4.035	78
Fonderie et atelier de la mécanique générale	382.424	33	Coupons d'obligations	11.875	14
Ateliers des moteurs à gaz. .	710.844	27	Avances sur commandes . . .	164.293	60
Divers.	136.950	60	Créditeurs divers.	378.671	59
Travaux en cours	540.943	80	Provisions pour travaux en cours.	3.847	22
Magasins.	186.744	44	Conseil d'administration . . .	13.953	30
Débiteurs divers	179.489	80	Profits et pertes	1.717	95
Disponibilités.	40.997	34			
	2.578.394	58		2.578.394	58

Compagnie Française du Bi-Métal

(Brevets Edouard Martin)

Société anonyme française définitivement constituée le 26 décembre 1892, modifiée les 5 décembre 1898 et 20 mars 1900.

Objet : La fabrication et la vente de toutes matières métalliques, fils, planches, ou sous quelque forme que ce soit, en cuivre, acier, laiton ou tous autres métaux, et notamment la fabrication et la vente des produits bi-métalliques obtenus au moyen des procédés brevetés Edouard Martin, sans en excepter la cheville ; l'exploitation des usines de Joinville-le-Pont et celle de tous établissements de fabrication et de vente que la Société jugera utile de fonder, par voie d'acquisition ou de prise à bail ; toutes autres exploitations se rattachant à l'industrie dont il s'agit et pouvant en faciliter l'extension ou la bonne marche ; l'achat, l'exploitation et la rétrocession totale ou partielle de tous brevets ou licences relatifs aux produits dont il est question ; la prise à bail, et au besoin l'achat d'une usine appartenant alors à la Société Ed. Martin, A. Ducamp et Cie, ladite usine sise à Gravelle-Saint-Maurice, commune de Joinville-le-Pont, canton de Charenton (Seine), ensemble du matériel et de toutes dépendances de cette usine ; la participation directe ou indirecte dans toute opération commerciale ou indus-

trielle pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie d'apports, de fusion, de compte à demi ou autrement ; et généralement enfin, toutes opérations de vente, achats ou autres nécessitées par l'exploitation de cette industrie métallique ou s'y rattachant.

Siège social : 38, quai de Jemmapes, Paris.

Durée : 30 ans, du 26 décembre 1892.

Capital social : à l'origine, 1.300.000 fr., divisé en 2.600 actions de 500 fr., sur lesquelles 1.000, entièrement libérées, furent attribuées à MM. Martin et Ducamp, en sus de 4.300 parts de fondateurs sur les 5.900 créées, en rémunération de leurs apports.

L'assemblée générale du 15 décembre 1898 décida la division des actions en cinquièmes, puis l'assemblée du 20 mars 1900 porta le capital à 2 millions de francs, son chiffre actuel, divisé en 20.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 125 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 40 actions, maximum, 24 voix. Dépôt, 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 5 % à la Direction, 30 % aux parts de fondateurs et 55 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Dambmann, de Seynes, Hubert, R. Fabry, Lantrac, Legendre, Beauvois-Devaux, Vacher, L. Heurtel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 novembre 1906.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
—	—	—	—	—
1902	»	»	374.000	6
1903	»	»	384.000	6
1904	»	»	389.000	6
1905	»	»	331.000	6
1906	191	181	642.000	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Banquiers et caisse	281.302	03	Capital	2.000 000	»
Effets en portefeuille	28.700	50	Obligations	400.000	»
Caution loyer d'avance	185.282	83	Créditeurs divers	254.510	79
Titres en portefeuille	167.306	10	Effets à payer	736.332	97
Débiteurs divers	1.143.155	69	Reliquat réserve 99 non employé	37	»
Marchandises en magasin	1.929.125	20	Réserve statutaire	108.661	85
Usine :			Réserve générale	202.500	»
Au 31 Décembre 1905	718.367	33	Amortissement compte usine	240.854	91
Dépenses 1906	110.710	15	Amortissement compte mobilier et équipages	15.000	»
Mobilier et équipage	38.316	10	Sommes disponibles :		
Brevets et licences	1	»	Revenu des titres en portefeuille	10.524	84
Compte en participation	1	»	Reliquat bénéfice 1905	2.803	67
			Bénéfice net de l'exercice	631.041	90
	4.602.267	93		4.602.267	93

Usines Bouhey

Société anonyme française, constituée le 29 avril 1894, modifiée par assemblées générales extraordinaires des 27 décembre 1894, 4 mai, 12 septembre, 1er décembre 1896 et 27 janvier 1906.

Objet : la construction de toutes les machines à travailler les métaux et le bois, et en général, les constructions mécaniques de tous genres ; la construction et l'installation complète de tout matériel d'usine, manufacture, moulins et autres, de toutes machines à vapeur et de tout matériel électrique ; la construction de tout matériel de guerre et de marine ; l'exploitation des usines et brevets apportés par MM. Bouhey ; l'exploitation de tous autres établissements ou usines dont la Société deviendrait ultérieurement propriétaire ou locataire ; l'obtention, l'acquisition et l'exploitation en France et à l'Etranger de tous brevets ayant trait aux constructions mécaniques ci-dessus énumérées ; et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectemnt à l'industrie des machines.

Siège social : avenue Daumesnil, 43, Paris.

Durée : 60 années, du 29 avril 1894.

Capital social : à l'origine de 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées, nominatives ou au porteur. Il a été attribué 21.250 actions entièrement libérées à MM. Bouhey en raison de leurs apports mobiliers et immobiliers. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 1906, le capital a été réduit à 1.600.000 francs en 16.000 actions de 100 francs. Sur ce nombre, 1.000 furent remises aux porteurs des 5.000 parts de fondateurs, en échange de leurs titres à raison de 1 action par 5 parts — les parts se trouvant, par suite, annulées — et les 15.000 actions de surplus ont été remises aux porteurs d'actions anciennes, à raison de 1 action nouvelle contre 2 anciennes.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, possédant 125 actions, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par cinquante actions ; maximum : vingt voix. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus 10 % au Conseil d'administration ; 90 % aux actions.

Service financier : au siège social et au Comptoir national d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. Dreyfus-Brodsky, Jules Fisch, Jules Claudel, A. Labadens, Alphonse Muller, Kœrner, Bernheim.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 mars 1897.

Années	Cours — Plus haut	Cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	132	63 »	44.000	6
1902	100	38 50	240.000	»
1903	61	30 »	— 64.000 (1)	»
1904	54	31 25	— 127.000 (1)	»
1905	45	28 »	— 71.000 (1)	»
1906	114	35 »	143.000	5
1907	»	»	130.000	5

(1) Perte.

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce.	mémoire	Capital social.	1.600.000 »
Terrains et immeubles de Paris	830.000 »	Coupons échus	9.326 65
Terrains et immeubles de Montzeron.	9.671 85	Fournisseurs.	88.755 45
Matériel Paris	148.109 30	Créanciers divers	30.612 »
Matériel Montzeron	68 391 20	Fonds de prévoyance	50.000 »
Modèles.	34.630 86	Réserve légale	7.152 76
Débiteurs solvables.	270.657 95	Effets à payer.	325.349 05
Fonds disponibles, Caisses et Banques	95.525 30	Provision pour frais de réduction du capital.	1.103 70
Divers, Cautionnements. . . .	10.488 »	Solde reporté en 1906.	5.902 35
Marchandises générales. . . .	780.912 25	Profits et Pertes, Bénéfices de l'exercice.	130.184 75
	2.248.386 71		2.248.386 71

Société des Laminoirs de cuivre et des Cartoucheries de Toula

Société anonyme russe, autorisée par ukase du 3 avril 1898, modifiée en 1899 et 1900.

Objet : L'acquisition et l'exploitaion des usines de cuivre de laiton, d'accessoires de chauffe et de capsules, appartenant à la maison de commerce « Guillenschmidt, Standerschel et Schekarazine » et se trouvant dans la ville de Toula, ainsi que l'organisation, l'acquisition et l'exploitation d'usines analogues dans d'autres localités de l'Empire russe.

Siège social : à Saint-Pétersbourg, Morskaïa, 34.

Durée : non indiquée.

Capital social : à l'origine 3.300.000 roubles en 17.600 actions de 187 roubles 1/2 ou 500 francs dont 16.000 actions privilégiées et 1.600 actions ordinaires.

En 1899, le capital a été porté à 3.585.750 roubles divisé en 17.524 actions de 187 roubles 1/2 ou 500 francs et 1.600 actions ordinaires de pareille valeur. Il a été attribué aux apporteurs 1.400 actions privilégiées et 1.600 actions ordinaires. Les apports

comprenaient les usines dont il est fait mention à propos de l'objet de la Société. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 3/16 mai 1905, les 1.600 actions ordinaires ont été annulées et remplacées par un même nombre d'actions privilégiées ; enfin par suite du vote de l'Assemblée extraordinaire du 8/21 décembre 1905, le capital a été porté à 6 millions de roubles par l'émission de 12,876 actions de 187 r. 50 (500 francs), le capital est donc maintenant de 6 millions de roubles, divisé en 32.000 actions de 187 r. 50.

Année sociale : du 1er/13 juillet au 30 juin/12 juillet.

Assemblée générale : en novembre; une voix par quarante actions, maximum le dixième du capital social. Dépôt des titres quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du prix primitif des bâtiments en pierre; 10 % du surplus de la propriété mobilière et immobilière. Si le solde n'excède pas 6 % du capital versé des actions, il appartiendra aux dites actions. Si ce solde dépasse les 6 % susindiqués, l'excédent sera réparti comme suit : 10 % aux Directeur et employés, et les 90 % restant, suivant décision de l'Assemblée générale.

Service financier : à Paris, Banque française pour le commerce et l'industrie, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque Russo-Chinoise.

Coupures : unités, coupures de 5 et 10.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Bloch, R. Yanikovski, N. Ponafidine, E. Schaikewitch, S. Khrouloff, F. Koch, P. Ristelhueber.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 octobre 1904, et à terme depuis le 12 juin 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	R. 452.000	R. »
1903	»	»	633.000	6 »
1904	700	572	826.000	11 25
1905	879	600	1.371.000	18 75
1906	690	490	1.091.000	18 75

BILAN AU 30 JUIN 1906.

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Valeurs immobilières.	5.144.318 54	Capital social	6.000.000 »
Nouvelles constructions . . .	828.875 91	Capital de réserve	274.513 49
Magasins.	5.522.534 43	Capital d'amortissement . . .	1.409.000 »
Matériaux en route	525.043 59	Créditeurs divers.	3.118.397 63
Caisses et comptes courants .	276.106 83	Effets à payer.	3.842.231 53
Débiteurs divers	1.423.670 93	Avances reçues sur commandes.	2.539.012 30
Dépôts et cautionnements . .	1.689.906 68	Cautionnements reçus	89.062 50
Lettres de change en portefeuille	159.876 59	Dépenses non réglées pour l'exercice 1905-1906.	75.260 09
Valeurs en portefeuille	111.027 50	Dividende 1903-1904	11 25
		Dividende 1904-1905.	1.518 75
		Solde de la prime payée pour les actions 2e émission.	241.425 »
		Profits et pertes	1.090.928 46
	18.681.361 »		18.681.361 »

Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de Nicolaïeff (Russie)

Société anonyme belge constituée le 25 septembre 1895.

Objet : l'établissement, au port de Nicolaïeff, d'un chantier naval pour la construction et l'armement de navires à vapeur ou à voiles ; l'établissement et l'exploitation à Nicolaïeff et en d'autres lieux d'ateliers de constructions mécaniques, terrestres, maritimes ou fluviales, de chaudronneries et de fonderies de fer ou d'acier.

Siège social : Bouffioulx, près Chatelineau (Belgique) ; siège administratif à Bruxelles, 19, rue de Dublin.

Durée : 30 ans, du 25 septembre 1895.

Capital social : à l'origine 12 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 1.000 francs au porteur et libérées ; sur ce nombre, 10.400 ont été souscrites en espèces et 1.600 ont été attribuées aux apporteurs. En 1898, le capital fut porté à 18 millions de francs, puis à 20 millions en 1899. Par décision de l'Assemblée générale du 22 décembre 1903, il a été ramené à 10 millions par la réduction de la valeur nominale des actions de 1.000 francs à 500 francs, et reporté

à 20 millions, par la création de 20.000 actions privilégiées de 500 francs. Sur ce nombre, 15.200 actions privilégiées seulement ont été émises, de sorte que le capital n'est actuellement que de 17.600.000 francs, représenté par 15.200 actions privilégiées de 500 francs et 20.000 actions ordinaires de 500 francs. L'Assemblée du 28 octobre 1907 a voté la réduction de la valeur des actions privilégiées et ordinaires de 500 francs à 300 francs et la création de 49.500 actions privilégiées et de 3.000 actions ordinaires de 300 fr.

Conseil d'administration : neuf membres propriétaires de 25 actions chacun, nommés pour six ans, sauf faculté à l'Assemblée générale d'en augmenter ou réduire le nombre.

Année sociale : close le 31 juin.

Assemblée générale : le 31 décembre, dépôt cinq jours à l'avance, une voix pour chaque action, maximum le cinquième des actions émises ou les deux cinquièmes de celles pour lesquelles il est pris par au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, le tantième établi par la loi russe au profit de la couronne ; 5 % du montant émis des actions privilégiées, 5 % aux actions ordinaires. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration et aux commissaires ; 85 % aux actions.

Service financier : Crédit général de Belgique, à Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés et porter l'estampille constatant que la valeur de l'action a été ramenée de 1.000 à 500 francs.

ADMINISTRATEURS.

MM. de Macar de Potesta, Emile Delloye-Orban, Franz Frischen, Robert Suermondt, Albert Lecointe, Léon Nauwelaerts, Boris A. Kamenka, L. Cousin, P. Sterckx.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mai 1897.

Années	cours		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	355	100	— 730.000 (1)	»
1902	160	68	11.000	»
1903	250	170	»	»
1904	267	130	621.000	»
1905	500	220	999.000	»
1906	350	170	398.000	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 OCTOBRE 1906

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Immobilisé :		Non exigible :	
Valeur actuelle de premier établissement	28.426.463 61	Capital : 15.200 actions privilégiées de 500 fr.	7.600.000 »
Mobilier de l'administration centrale	8.684 46	20.000 actions ordinaires de 500 fr.	10.000.000 »
Réalisable :		Obligations : 35.912 émises.	
Travaux en cours et produits fabriqués.	24.065.356 64	2.529 sorties aux tirages.	
Marchandises en magasins . .	3.226.041 42	Reste : 33.383 à 500 fr. .	16.691.500 »
Caisse.	31.777 91	Réserve statutaire.	26.538 56
Titres en portefeuille	1.587.543 33	Fonds d'assurance contre l'incendie	193.333 33
Débiteurs divers	2.244.212 92	Fonds d'assurance contre les accidents du travail.	426.666 67
Effets à recevoir	19.267 89	Fonds d'amortissement pour la dépréciation des fonds russes déposés en cautionnement d'entreprises et d'avances.	998.511 13
Cautionnements d'entreprises et d'avances	6.609.769 53	Exigible à terme :	
Compte d'ordre :		Acomptes sur travaux en cours.	21.758.721 65
Cautionnement des administrateurs et commissaires. . . .	152.500 »	Exigible :	
		Créditeurs divers	5.522.693 27
		Effets à payer	1.821.834 09
		Salaires.	72.264 95
		Service des obligations (prorata et coupons non réclamés et obligations sorties)	496.502 »
		Provisions fiscales et autres. .	212.880 59
		Compte d'ordre :	
		Cautionnements des administrateurs et commissaires . .	152.500 »
		Bénéfices affectés à l'amortissement de la dépréciation des fonds russes déposés en cautionnements d'entreprises et d'avances	397.671 47
	66.361.617 71		66.361.617 71

Société Industrielle de Chaudronnerie, Tôlerie et divers

Société anonyme, définitivement constituée le 15 janvier 1907.

Objet : La fabrication et la vente, tant en France qu'à l'étranger, de tous appareils de chaudronnerie, ferblanterie et tôlerie et articles s'y rattachant ; l'acquisition de tous établissements se rattachant à l'industrie dont il s'agit, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ; et la participation directe ou indirecte de la Société

dans toutes les opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion ou autrement.

Siège social : rue des Bruyères, 16, à Bécon-les-Bruyères (Seine).

Durée : 50 ans, du 15 janvier 1907.

Capital social : 200.000 francs, en 2.000 actions de 100 francs.

Il a été créé, en outre, 300 parts de fondateurs qui ont été remises à MM. Ausseray, Ceytaire et Guettier, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 10 actions, maximum, le nombre de voix correspondant au dixième du capital social. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; facultativement, une somme fixée chaque année par le Conseil et destinée à la création d'un fonds de prévoyance ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 20 % à la disposition du Conseil pour répartir comme il le jugera convenable ; 30 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L.-E. Ausseray, J. Ceytaire, E. Guettier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1907.

Société Anonyme de Galvanisation d'Anzin

Société anonyme française constituée le 1er septembre 1892.

Objet : La chaudronnerie en fer et en cuivre, la construction et la galvanisation, ainsi que toutes opérations connexes et, en général, tous travaux et opérations que le Conseil jugerait utile de joindre à l'exploitation actuelle.

Siège social : 53, rue de Saint-Amand, à Anzin (Nord).

Durée : 99 ans, à compter de l'année 1890.

Capital social : 750.000 francs, divisé en 7.500 actions de 100 francs chacune, dont 150.000 francs formant le capital originaire, et 600.000

francs, montant de l'augmentation résultant des décisions d'assemblées des 1er et 8 mars 1907.

Le capital originaire était de 150.000 francs, en 150 actions de 1.000 francs, sur lesquelles 119 furent remises entièrement libérées à M. Baurain, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt 3 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt au capital-actions Sur le surplus, 10 % au Conseil. Le solde, sauf prélèvements pour réserves spéciales d'amortissement ou de prévoyance, est réparti aux actionnaires.

Service financier : à Paris, à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 9, rue Boudreau, et à la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris, 20, rue de Londres.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Maréchal, E. Coignet, P. Grosselin, M. Bouilloux-Lafont, de Boisguilbert, Sarazin, Morland.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 avril 1907.

Années	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—
1901	99.000	10
1902	135.000	10
1903	92.000	10
1904	63.000	7
1905	73.000	8
1906	134.000	14

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé :		Non exigible :	
Immeubles	275.660 46	Capital	150.000 »
Mobilier	15.302 76	Réserves	674.446 84
Chevaux et équipages	8.632 89	Exigible :	
Outillage	290.326 37	Créditeurs divers	130.827 42
Réalisable :		Profits et pertes, bénéfices de l exercice	133.550 89
Marchandises en magasin	113.362 05		
Travaux en cours d'exécution	224.611 32		
Caisse et effets en portefeuille	82.895 88		
Débiteurs divers	78.033 42		
	1.088.825 15		1.088.825 15

Société de Constructions mécaniques du Midi de la Russie

Société anonyme française définitivement constituée le 8 juin 1895.

Objet : La création et l'exploitation dans la Russie méridionale, d'ateliers pour la construction de machines-outils, de toutes autres machines quelconques terrestres ou navales, d'appareils mécaniques, généralement de matériel de tout genre pour la fabrication desquels l'outillage desdits ateliers pourra être utilisé ;

La construction et l'exploitation, d'usines, de forges et aciéries et tous établissements industriels ayant pour objet le traitement, la manipulation et la transformation des fontes et métaux en général;

La création de chantiers de constructions navales ;

L'acquisition ou la location soit à Nicolaieff ou à Alexandrovsk, soit dans le voisinage de ces villes, soit dans toute autre localité de la Russie méridionale, des terrains ou immeubles nécessaires à l'installation des établissements sociaux ;

Le commerce de tous produits se rattachant à l'objet social, toutes opérations accessoires ou similaires à celles ci-dessus énumérées ;

La création de toutes Sociétés dont l'objet rentrerait dans la catégorie de ceux ci-dessus indiqués, la fusion avec elles ou la participation par voie d'acquisition de titres ou de telle autre manière qu'il appartiendra ;

Et généralement toutes opérations quelconques ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet sus-indiqué de la Société, et qui seront considérées comme utiles ou nécessaires à son développement.

Siège social : 27, rue Taitbout, à Paris.

Durée : 99 ans à dater du 8 juin 1895.

Capital social : à l'origine 4 millions de francs divisé en 8.000 actions de 500 francs émises au pair, entièrement libérées et au porteur ; porté à 8 millions, par décision de l'Assemblée générale du 11 décembre 1897, au moyen de 8.000 actions nouvelles à émettre au prix de 600 francs, puis à 12.000.000, par décision des Assemblées extraordinaires des 21 février et 18 mars 1901, par suite de fusion avec la Société des Usines de Boug.

Il a été créé à l'origine 300 parts de fondateur donnant droit chacune à un trois centième de 25 % des bénéfices dont il est parlé ci-après, ces parts sont divisées en dixièmes.

Conseil d'administration : 5 membres, nommés pour six ans, propriétaires de 40 actions. Sur la proposition du Conseil d'administra-

tion, l'Assemblée générale peut porter le nombre ordinaire des administrateurs à onze.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre. Une voix par dix actions, maximum 50 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartitions des bénéfices : En vertu du concordat homologué le 1er mai 1907 par le Tribunal de Commerce de la Seine, les bénéfices doivent être répartis de la façon suivante : 1° dividende de 2 % en faveur des créanciers qui n'ont pas échangé leurs créances contre des obligations à revenu variable ; 2° 10 % des bénéfices pour constituer un fonds de prévoyance jusqu'à concurrence de 100.000 francs. Le solde aux obligations à revenu variable.

Les parts de fondateur doivent se livrer timbrées.

ADMINISTRATEURS.

MM. Le Chatelier, Th. Motet, Laroze, Bassieux, de Bovet, Delhorbe, Guillois, Louis Vernes.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Création, en 1899, de 8.000 obligations de 500 francs productives d'un intérêt annuel de 4 1/2 % ou 22 fr. 50, payable par semestre, sauf impôt, les 1er avril et 1er octobre.

Par jugement en date du 22 octobre 1906, cette Société a été mise en liquidation judiciaire. Le Tribunal de Commerce de la Seine a homologué, en date du 1er mai 1907, le concordat passé le 15 mars 1907 entre la Société et ses créanciers. Aux termes de ce concordat, les créanciers et obligataires ont la faculté, jusqu'au 15 septembre 1907 d'échanger lers titres de créances contre des obligations nouvelles de 500 francs à revenu variable.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis les 16 novembre 1897, les 10mes de parts de fondateurs depuis le 10 mai 1899 et les obligations depuis le 15 novembre 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	505	170	360	51	451	288	161.000	»
1902	220	112	82	65	335	200	159.000	»
1903	185	100	62	59.50	400	275	»	»
1904	280	95	100	60 »	420	300	—415.000 (1)	»
1905	245	121	102	74 »	405	280	—783.000 (1)	»
1906	150	27.50	60	32 »	335	100	—985.000 (1)	»

(1) Perte.

BILAN ARRÊTÉ AU MOMENT DE LA DEMANDE DE MISE EN LIQUIDATION

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds disponibles en caisse et banques, au 30 septembre 1906	178.166 56	Capital-actions.	12.000.000 »
Droits de transmission sur les actions et parts de fondateur.	48.317 17	Capital-obligations.	4.000.000 »
Immeubles et installations diverses	9.469.258 74	Créditeurs divers	615.544 94
Approvisionnements	1.376.258 88	Effets à payer.	1.215.976 03
Comptes débiteurs divers. . .	4.446.219 72	Comptes courants dans les banques à l'étranger. . . .	674.647 59
Provision pour la liquidation de l'atelier de mécanique incendié.	973.387 49	Créanciers garantis.	3.018.734 85
Commandes en cours	1.778.086 50	Créanciers hypothécaires. . .	4.500.000 »
Pertes et dépréciation d'actif sur exercices 1900-1901 à 1904-1905.	7.197.968 68	Impôts, ouvriers, employés, en Russie	142.283 68
Pertes de l'exercice.	984.503 72	Enregistrement.	7.000 »
		Coupon n° 14, obligation, échu le 1er octobre 1906	92.970 24
		Comptes d'ordre divers	185.490 13
	26.452.647 46		26.452.647 46

Société Métallurgique Dniéprovienne du Midi de la Russie

Société anonyme russe constituée le 18/30 décembre 1887.

Objet : Le développement, dans les gouvernements d'Ekaterinoslaw et de Kherson, de l'industrie métallurgique, mécanique et navale ; la construction et l'entretien des usines et des ateliers mécaniques ; l'exploitation des minières et la vente des produits de ces établissements dans l'empire ainsi qu'à l'étranger.

La Société a le droit d'acquérir, de construire ou d'affermer des usines, des dépôts, des établissements industriels et des immeubles de tout genre correspondant au but de la Société, tels que mines de fer, houillères, mines de manganèse, exploitation d'argile réfractaire, terrains et forêts.

Siège social : Saint-Pétersbourg, Morskaïa, 34.

Durée : non indiquée.

Capital social : à l'origine 5 millions de roubles papier, divisé en 10.000 actions de 500 roubles l'une, entièrement libérées, nomina-

tives ou au porteur. En décembre 1898 chaque action de 500 roubles a été divisée en deux actions de 250 roubles. Le 19 novembre 1899 le capital a été porté à 7 millions et demi de roubles, puis le 2 novembre 1901 à 9 millions de roubles, capital actuel, représenté par 36.000 actions de 250 roubles l'une, libérées.

Conseil d'administration : dix membres propriétaires de 30 actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en octobre. Une voix par vingt actions : maximum dix voix. Dépôt des titres, quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : d'abord prélèvement de 5 % au moins de la valeur des immeubles et de 10 % au moins de la valeur du mobilier, destinés à l'amortissement de l'avoir de la Société jusqu'à son entière extinction. Le reste est distribué comme suit : 5 % pour le fonds de réserve, jusqu'à ce qu'il ait atteint le tiers du capital social ; 6 % au capital ; l'excédent est distribué selon la décision de l'Assemblée générale des actionnaires.

Service financier : Crédit général de Belgique, à Bruxelles, et à Paris, à la Banque Russe pour le Commerce étranger.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. F. de Macar, Pastor, Suermondt, Greiner, W. Tenicheff, Delloye-Orban, de Kislanski, Trasenster, Jasiukiwicz, Charlier.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 31 décembre 1896 ; depuis le 20 décembre 1898, la cote s'applique aux actions de 250 roubles ou demi-actions.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	3.030	1.860	R. 4.135.000	R. 75
1902	2.300	1.730	3.004.000	50
1903	2.100	1.635	1.960.000	30
1904	2.269	1.580	2.426.000	30
1905	2.300	1.650	1.805.000	30
1906	1,970	1.420	1.773.000	30

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF			PASSIF	
Usines Dniéproviennes, à Kamenskoïe :			Capital social . . . . . R.	9.000.000 »
Terrains, bâtiments, fonderies de fer, d'acier, etc. . . . R.	13.564.493 76		Capital d'obligations non amorties	1.969.250 »
Machines.	7.583.294 79		Fonds de réserve	5.666.666 67
Outils, ustensiles, mobiliers. .	596.081 65		Fonds d'amortissement des meubles et immeubles . . .	12.748.142 47
Charbonnages Lidievski :			Fonds d'assurance contre l'incendie	400.000 »
Puits, bâtiments, maisons d'habitation, voies ferrées. . . .	869.636 37		Fonds de réserve spécial . . .	1.000.000 »
Machines, outils, ustensiles. .	222.889 42		Fonds de garantie des rails et bandages.	50.000 »
Charbonnage Annensky :			Fonds pour les bourses d'études	100.000 »
Terrains (3.674 déciatines), gisement.	1.350.000 »		Créance à terme de la Société Almaznaïa	1.404.820 93
Puits, bâtiments, voies ferrées.	423.218 41		Créditeurs divers	5.286.023 69
Machines, outils, ustensiles. .	102.464 96		Cautionnements.	328.230 »
Minières de fer de Krivoï-Rog.	318.104 95		Solde des bénéfices de l'exercice 1904-1905	185.943 55
Minières de manganèse, à Horodyszce.	100.786 13		Revenu net de l'exercice 1904-1905.	1.773.195 80
Charbonnage et usine de Kadiefka :				
Terrains, puits, bâtiments, hauts-fourneaux, voies ferrées	2.194.960 53			
Machines, outils, meubles. . .	517.803 30			
Matériaux, produits ébauchés et finis.	4.164.798 13			
Caisse : Usines, mines, agences	354.889 94			
Comptes courants aux banques	754.818 27			
Lettres de change.	873.120 82			
Débiteurs divers	4.317.661 83			
Débiteurs à conditions spéciales.	727.423 42			
Fonds publics.	196.226 »			
Actions.	69.106 08			
Cautionnements.	328.230 »			
R.	39.912.273 11		R.	39.912.273 11

Société des Forges et Aciéries du Donetz

Société russe à responsabilité limitée constituée le 5 juillet 1891.

Objet : La construction, près de la station de Droujkowka du chemin de fer de Koursk-Karkow-Azow, d'une fonderie, de forges, d'aciéries, ainsi que d'une fabrique de machines. Acquérir et exploi-

ter des mines de houille, de minerai de fer, de manganèse et autres minerais, des gisements de pierre calcaire, de dolomies et d'autres matières réfractaires.

Siège social : à Droujkowka, gouvernement d'Ekatérinoslaw (Russie) ; bureau de Paris, 5, rue de Surène.

Capital social : à l'origine 1.500.000 roubles-or, divisé en 12.000 actions de 125 roubles or, soit 500 fr., libérées de 250 fr. et nominatives ; porté par l'Assemblée du 7 mars 1894 à 2.500.000 roubles-or, par la création de 8.000 actions nouvelles et par l'Assemblée du 10/22 février 1895 à 3.000.000 roubles-or ou 4.500.000 roubles papier (monnaie actuelle), par la création de 4.000 nouvelles actions, en tout 24.000 actions de 125 roubles or ou 187,50 roubles-papier ou 500 francs entièrement libérées, au porteur ou nominatives au gré des actionnaires.

Conseil d'administration : sept membres nommés pour trois ans, et propriétaires de cinquante actions chacun.

L'assemblée élit également deux candidats pour deux ans, chargés de suppléer les directeurs en cas d'absence : ils doivent aussi posséder cinquante actions.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin octobre, une voix par vingt actions. Dépôt des titres, quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : d'abord 5 % de la valeur des bâtiments en pierre et 10 % de celle des bâtiments en bois, machines et constructions d'usine. Sur le surplus : 5 % pour le fonds de réserve jusqu'à ce qu'il ait atteint le tiers du capital social. L'excédent est réparti aux actionnaires après le prélèvement de la rémunération aux membres de la direction, conformément aux décisions de l'Assemblée générale des actionnaires.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. Edouard Pasteur, Camille Astier, Jean Bonnardel, Gabriel Chanove, C. Mzichowski, Zwolinski, Eugène Verdié ; suppléants : Louis Besset, Benoit Oriol.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu de délibération de l'Assemblée générale du 25 juin 1895 et d'autorisation du ministre des finances de Russie du 29 mai 1896, de 12.000 obligations de 500 fr. 4 1/2 % remboursables au pair, en 25 ans, à partir du 1/13 février 1898, productives d'un intérêt de 22 fr. 50 par an payable par semestre les 1/14 février et 1/14 août de chaque année.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 janvier 1895 et les obligations depuis le 23 décembre 1896.

Anuées	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	800	526	497 50	454	R. 579.000	»
1902	855	605	515 »	490	611.000	»
1903	1.190	785	525 »	500	815.000	»
1904	1.335	940	518 »	490	871.000	»
1905	1.450	900	515 »	450	813.000	»
1906	1.200	800	510 »	418	530.000	»

BILAN AU 31 MAI 1906

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Immobilisations	4.990.736 22	Capital	4.500.000 »
Mobilier et chevaux	37.668 12	Obligations	1.704.750 »
Valeurs en portefeuille	427.375 »	Fonds d'amortissement	900.000 »
Espèces en caisse	16.800 20	— de réserve	25.470 43
Banquiers	371.713 51	— de roulement supplémentaire	300.000 »
Effets à recevoir	344.546 22	Créanciers divers	1.091.772 35
Débiteurs	1.210.345 18	Fournisseurs	499.503 51
Approvisionnements	1.471.942 87	Main-d'œuvre à payer	122.448 88
Produits fabriqués ou en cours de fabrication	964.613 «	Compte d'ordre	161.804 69
		Profits et Pertes (Bénéfices de l'exercice 1905-1906)	529.990 46
	9.835.740 32		9.835.740 32

Société Française Electrolytique

Société anonyme française définitivement constituée le 22 avril 1907.

Objet : L'exploitation directe ou indirecte en France, dans ses colonies et pays de protectorat et à l'étranger, des systèmes, brevets et procédés L.-M. Lafontaine, pour l'extraction du cuivre par la voie électrolytique : 1° des différents minerais cuprifères ; 2° de tous les alliages dans lesquels le cuivre entre en combinaison avec d'autres métaux et pour son affinage ; la prise, l'obtention et l'acquisition de tous brevets ou licences et procédés relatifs au même objet ; En général tout ce qui concerne l'industrie et le commerce du cuivre et toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets principaux indiqués ci-dessus.

Siège social : 31, rue d'Amsterdam, Paris.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1956.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 francs.

Il a été créé en outre 10.000 parts bénéficiaires qui ont été remises en sus d'une somme espèces de 350.000 francs, à M. Lafontaine, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, dépôt des titres, 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions sur le montant libéré. Sur le surplus et sauf prélèvement de 10 % au maximum de ce surplus pour réserves spéciales, fonds d'amortissements et de prévoyance : 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : chez MM. Quantin, Richard et Cie, 132, rue Réaumur, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Richard. L.-M. Lafontaine, G.-A. Langier, G.-E.-A. Chevalme, A.-P.-M. Boutin, P.-B. Péquignot, A. Roques de Borda.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* depuis le 1er mai 1907.

Etablissements Bertin Frères

Société anonoyme française définitivement constituée le 2 janvier 1907.

Objet : la fabrication et le commerce de tout le matériel des moyens de transport naval, fluvial et maritime et ce, d'après tous les procédés connus ou à venir ; toutes les parties d'industrie s'y rattachant, et notamment les réparations ;

L'achat, la vente de tous brevets d'invention s'y rapportant, l'obtention et la concession de toutes licences.

L'acquisition, l'exploitation et la vente de tous établissements industriels et de tous fonds de commerce relatifs à des opérations similaires ;

La fabrication, le commerce et les réparations de tout matériel de

fer, cuivre, etc., se rattachant à la métallurgie, chaudronnerie, etc.

Siège social : 58, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Durée : 50 ans, du 2 janvier 1907.

Capital social : 1.600.000 francs, divisé en 16.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 8.200 entièrement libérées ont été remises en sus d'une somme espèces de 530.000 francs, à MM. Jules et Félix Bertin, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 5 à 10 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix. Délai de dépôt des titres non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions sur le montant versé. Sur le surplus, 90 % aux actions et 10 % au Conseil. Toutefois, sur la portion des bénéfices restant disponible après les prélèvements nécessaires pour la réserve légale, et les 10 % au Conseil, des sommes pourront être prélevées pour la formation de réserves extraordinaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Bertin, F. Bertin, L. Thomières, F. de Châteaufort, G. Poitevin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 mars 1907.

Société Russe des Usines de Construction de Machines Hartmann

---

Société anonyme russe, constituée le 3 mai 1896.

Objet: La construction de toutes machines à vapeur et principalement de locomotives. Tous autres objets d'industrie où les métaux trouvent emploi. Les usines sont situées à Loughansk (gouvernement d'Ekaterinoslaw, Russie).

Siège social à Loughansk (Russie).

Durée illimitée.

Capital social : à l'origine 4 millions de roubles or, porté, par Assemblée du 25 novembre 1898, à 9 millions de roubles papier, en 60.000 actions de 150 roubles papier chacune ou 400 francs.

Conseil d'administration de sept membres, propriétaires de 50 actions chacun.

Année sociale close le 30 juin.

Assemblée générale au plus tard en novembre. Chaque actionnaire a le droit d'y assister. Une voix par 25 actions ; maximum : le nombre de voix représentant la dixième partie du capital. Dépôt des titres quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % au plus de la valeur première des constructions en pierre et 10 % des autres biens meubles et immeubles, jusqu'à amortissement complet. Si la somme restante ne représente pas plus de 6 % du capital-actions, elle est appliquée en dividende. Si elle dépasse 6 %, il est alloué 15 % aux membres de la Direction; 15 % sont mis à la disposition de la Direction pour gratifications aux employés et formation d'une caisse de subsides pour ces derniers. Les 70 % restants, dans le cas où il ne sera pas pris d'autre décision par l'Assemblée générale, sont ajoutés au dividende.

Service financier : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Coupures : unités, 5 et 10.

ADMINISTRATEURS

MM. Hartmann, président ; Rothstein, Chitrowo, de Danilewsky, de Janikowski, Schereschewsky.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 18 février 1905.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	»	»	R. 50.000	»
1902	»	»	1.313.000	R. 7
1903	»	»	1.709.000	11
1904	»	»	2.001.000	12
1905	1.050	569	2.813.000	20
1906	1.035	760	2.891.000	20.50

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	roubles		PASSIF	roubles	
Immeubles	10.312.683	»	Capital	9.000.000	»
Nouvelles constructions	62.293	»	Réserve	1.504.664	»
Fonds de roulement	1.972.393	»	Capital amortissement	3.001.198	»
Caisse et comptes courants	3.563.701	»	Avances sur commandes	2.246	»
Valeurs et dépôts	187.990	»	Cautionnements reçus et dépôts	67.500	»
Effets en portefeuille	98.061	»	Créditeurs	882.316	»
Débiteurs	1.330.128	»	Frais 1905-1906	182.245	»
Débours pour 1906-1907	35.325	»	Profits et Pertes	2.922.405	»
	17.562.574	»		17.562.574	»

Société de Matériel de Chemins de fer du Haut-Volga

(ATELIERS DE TVER)

Société anonyme russe constituée le 11 avril 1897.

Objet : La construction et l'exploitation d'ateliers construisant des voitures à voyageurs ou des wagons à marchandises de types divers, toute espèce d'aménagements et d'objets, tant de matériel roulant que d'installations pour chemins de fer et tramways à vapeur, électriques et à traction par chevaux, ainsi que le travail de toute espèce de métaux, etc.

Siège social : A Saint-Pétersbourg, Novi Péréoulok, 2.

Durée : non indiquée.

Capital social : à l'origine, trois millions de roubles divisé en 16.000 actions de 187,50 roubles ou 500 francs. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 1er/14 avril 1903 approuvée par l'Empereur en date des 3 juillet 1903 et 24 janvier 1904, le capital a d'abord été ramené à 1.500.000 roubles par l'échange des 16.000 actions de 187 r. 50 contre 8.000 actions de même valeur, puis porté à 6.499.875 roubles par la création de 26.666 actions privilégiées de 187 r. 50 ou 500 francs.

Nota : Les actions anciennes non échangées dans un délai de 10 ans et 3 mois à partir de juin 1904, perdront tous droits aux actions nouvelles.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et huit au plus, nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin septembre.

Répartition des bénéfices : 5 % au moins pour la réserve, 5 % au plus du prix primitif des constructions en pierre et 10 % de la valeur des autres biens meubles et immeubles, jusqu'à complet amortissement de ces sommes. Sur le solde, 5 % du capital nominal des actions privilégiées, à titre de premier dividende, puis 3 % de la valeur nominale des actions ordinaires. L'excédent est réparti comme suit : 20 % à la direction, 5 % pour le personnel, le reste distribué aux actions privilégiées et ordinaires.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS.

MM. Khitrowo, Fontaine, Rey, Seyrig, Rambaud.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 février 1898 et les actions privilégiées, à terme et au comptant, depuis le 8 novembre 1904.

Années	ACTIONS PRIV. Pl. haut	ACTIONS PRIV. Pl. bas	ACTIONS ORDIN. Pl. haut	ACTIONS ORDIN. Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Act. priv.	DIVIDENDES Act. ordin.
1901	»	»	120	32	R. — 196.000 (1)	»	»
1902	»	»	132	58	152.000	»	»
1903	»	»	170	107	238.000	»	»
1904	535	519	398	293	354.000	5 %	3 %
1905	571	372	440	290	508.000	5 %	3 %
1906	306	152	493	321	635.000	»	»
1907	»	»	»	»	146.000	»	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 MAI 1907

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Premier établissement.	6.038.659 50	Actions ordinaires	1.500.000 »
Magasins de Twer.	988.106 63	— privilégiées	4.999.875 »
Travaux en cours.	404.590 15	Réserve statutaire	67.185 51
Matériel terminé à livrer. . .	505.690 »	Fonds d'amortissement.	531.470 73
Caisses	165.185 80	Banquiers créditeurs	1.417.631 84
Débiteurs clients.	935.258 »	Fournisseurs créditeurs. . . .	123.474 22
Débiteurs divers	290.072 57	Comptes d'ordres et divers . .	16.847 42
Cautionnements.	4.001 21	Effets à payer	528.528 91
		Profits et pertes.	146.550 23
	9.331.563 86		9.331.563 86

Société anonyme des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa

Société anonyme française constituée le 28 juillet 1877.

Objet : L'exploitation des forges et aciéries de Huta-Bankowa à Dombrowa (Pologne russe). Les usines actuelles de Huta-Bankowa et les mines de fer de Simonia et autres ont été cédées à la Société par M. Sterzelecki, agissant au nom de M. Plémiannikoff, pour une période de trente-six années. La Société en aura la jouissance pendant ces trente-six années, à l'expiration desquelles elles seront reprises par M. Plémiannikoff dans l'état où elles se trouveront.

Siège social : 5, rue de Surène, Paris.

Durée : trente-six ans.

Capital social : 6.300.000 francs divisé en 12.600 actions nominatives ou au porteur, de 500 fr. l'une, entièrement libérées sur lesquelles 12.000 ont été attribuées à M. Sterzelecki, et 600 souscrites en espèces.

Conseil d'administration : de neuf à douze membres, propriétaires de cinquante actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en octobre ou novembre, une voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres vingt jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant nominal des actions. Sur le surplus : 10 % pour constituer un fonds d'amortissement ; 10 % au Conseil d'administration ; 80 % aux actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. Bonnardel, Pasteur, Astier, Besset, Chanôve, Harting, Oriol, Paret, Verdié, A .de Riesenkampf, J. Chanove.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 janvier 1895 et les actions de jouissance depuis le 22 mars 1897.

Années	ACT. DE CAPITAL Pl. haut	ACT. DE CAPITAL Pl. bas	ACT. DE JOUISSANCE Pl. haut	ACT. DE JOUISSANCE Pl. bas		Bénéfices nets	DIVIDENDES Actions de capital	DIVIDENDES Actions de jouissance
1901	4.000	3.000	3.550	2.425	R.	577.000	125	100
1902	3.905	3.015	3.370	2.500		554.000	125	100
1903	4.175	3.595	3.675	3.025		542.000	125	100
1904	4.249	3.575	3.005	3.025		585.000	125	100
1905	4.150	3.201	3.500	2.740		503.000	125	100
1906	3.873	3.030	3.300	2.460		467.000	125	100

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Immeubles : apports Plemiannikoff et Cie	2.241.314 90	Fonds social : 7 200 act. de 500 fr. chacune. 5.400 actions amorties et remplacées par des actions de jouissance	2.353.380 65
Caisse de Dombrowa et Banquiers	500.515 49	Réserve statutaire	620.008 88
Rente russe or 4 0/0 et 3 1/2 0/0.	348.098 28	Réserve pour dividendes	492.946 25
Valeurs de portefeuille	3.212.974 43	Amortissement du fonds social.	2.302.245 79
Débiteurs pour marchandises et débiteurs divers	2.719.410 16	Fonds de roulement supplémentaire	223.932 85
Approvisionnements	547.196 20	Provisions	750.000 »
Produits fabriqués ou en cours de fabrication	938.588 32	Réserve pour éventualités	500.000 »
		Créanciers	2.788 223 56
		Bénéfices disponibles de l'exercice 1905-1906	466.644 40
		Reliquat de l'exerc. 1904-1905.	10.715 40
	10.508.097 78		10.508.097 78

Société anonyme John Cockerill

Société anonyme belge constituée en 1842 et reconstituée en 1891.

Objet : L'exploitation des houillères, minières, hauts-fourneaux, laminoirs, forges, fonderies, ateliers de construction, chaudronnerie, chantiers de constructions navales et autres usines, tels qu'ils existent actuellement avec les extensions qu'ils pourront recevoir par la suite, etc.

Siège social : à Seraing-sur-Meuse (Belgique).

Durée : expirant le 1er juillet 1936.

Capital social : à l'origine 12.500.000 francs, porté, en 1872, après

des remaniements successifs, à 15.000.000 de francs, divisé en 15.000 actions de 1.000 francs l'une, entièrement libérées, nominatives ou au porteur ; réduit, en 1894, à 7.500.000 francs par remboursement de 500 francs par action. En mars 1898 ce capital a été porté à 20.000 actions par la création de 5.000 actions nouvelles émises à 1.800 francs ; par décision de l'Assemblée extraordinaire du 15 novembre 1904 il a été élevé à 12.500.000 francs par la création de 5.000 actions nouvelles de 500 francs émises à 1.400 francs. Il est actuellement représenté par 25.000 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept membres au plus, possédant 30 actions chacun, nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : à Seraing, le quatrième mercredi du mois d'octobre, à deux heures de relevée. Une voix par action. Dépôt des titres, dix jours avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 1 % par administrateur, sans que la somme à prélever puisse excéder 15.000 francs pour chacun ; 1/3 % par commissaire, sans que la somme à prélever puisse être supérieure à 5.000 francs pour chacun ; le surplus aux actionnaires à titre de dividende.

Service financier : Au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. F. de Macar, P. Trasenster, G. Dodemont, L. Godin, J. Carlier, L. Chainaye, R. de Bauer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 31 décembre 1896.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	2.300	1.790	2.090.000	100
1902	2.175	1.580	1.277.000	60
1903	1.865	1.600	1.277.000	60
1904	1.915	1.515	1.277.000	60
1905	2.114	1.576	1.590.000	60
1906	2.046	1.825	1.856.000	70
1907	»	»	2.240.000	85

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles et Concessions. . .	5.364.677 92	Capital.	12.500.000 »
Outillages des divisions. . . .	11.586.098 59	Fonds de réserve et de prévision	9.812.564 63
Matériel naval	1.706.000 »	Obligations.	6.336.000 »
Approvisionnements.	520.988 63	Dividendes à payer	28.145 »
Matières et objets en fabrication	12.236.796 86	Coupons d'obligations échus. .	108.537 50
Produits fabriqués	3.547.483 64	Caisse d'épargne du personnel.	9.909 320 74
Caisse et portefeuille	1.531.700 21	Caisse de retraite des employés.	3.194.253 37
Actions de la « Mutualité Industrielle ».	2.425.000 »	Créditeurs divers	8.141.913 59
Valeurs et participations diverses	1.653.781 »	Bénéfice à répartir	2.243.333 35
Débiteurs divers.	11.701.541 33		
	52.274.068 18		52.274.068 18

Société anonyme des Forges et Aciéries de la Kama

Société anonyme française définitivement constituée le 29 décembre 1883, modifiée les 6 août 1898 et 1er juin 1901.

Objet : la production et la vente des fontes, fers et aciers, matériels de chemins de fer, de navigation et d'artillerie, et, généralement, tout ce qui se rattache directement ou indirectement à ces industries et à ces genres de commerce; et, à cet effet, l'exploitation de toutes les usines et de tous les hauts-fourneaux, fonderies, forges et ateliers qui existent sur les terrains dont la jouissance a été concédée par le prince Galitzine à la Société Franco-Russe de l'Oural, pour une durée de trente-six ans, etc.

Siège social : 27, rue Gasparin, à Lyon.

Durée : 68 ans du 27 juin 1884.

Capital social : un million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs entièrement libérées dont 1.600 dites de capital ; 400 dites d'apport ont été attribuées au prince Galitzine. Depuis le 15 octobre 1901, toutes les actions de capital ont été remboursées et remplacées par des actions de jouissance.

Année sociale : close le 30 septembre/13 octobre.

PETITES PARTS.

Titres de participation au nombre de 16.000, remis aux porteurs des 16.000 actions de la Société Franco-Russe de l'Oural, pour les intéresser à l'entreprise et leur donner une chance d'être indemnisés d'une partie de leurs pertes antérieures.

PARTS BÉNÉFICIAIRES.

Au nombre de 18.000 remises aux porteurs des obligations de la Société Franco-Russe de l'Oural, en échange de 17.746 obligations.

Ces parts n'ont aucun droit sur le fonds social et ne participent aux bénéfices, ainsi que les titres de participation, que dans la proportion indiquée ci-après.

Répartition des bénéfices : les produits nets, déduction faite de toutes les charges reconnues nécessaires par le Conseil d'administration, de l'intérêt et de l'amortissement des emprunts, de l'amortissement des apports, et de la part de 1 1/2 % des produits nets attribués au prince Galitzine, seront employés dans l'ordre suivant :

25 % seront affectés à la formation du fonds de réserve, ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve atteindra un million de francs.

Le surplus des produits nets constituant les bénéfices sera réparti comme suit : 5 % aux administrateurs ; 10 % aux actions de capital, à titre de dividende ; 10 % de l'excédent, aux actions d'apport du prince Galitzine, sans que ces 10 % puissent dépasser 50.000 francs annuellement. 10 % autres, du même excédent, et sans limitation, seront alloués au prince Galitzine, en sus du bénéfice revenant à ses actions.

Tout le surplus, jusqu'à concurrence d'un million de francs, sera réparti aux parts bénéficiaires exclusivement. Au-dessus d'un million de francs, ce surplus appartiendra : moitié aux parts bénéficiaires, moitié aux titres de participation.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. Bonnardel, L. Neyraud, C. Astier, A. Locard, J. Lamaizière, J. de Boissieu, L.-N. de Céligny, de la Mazelière.

Les petites parts et les parts bénéficiaires sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

Années	COURS DES PARTS P. haut	P. bas	COURS DES PETITES PARTS P. haut	P. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Parts	Pet. parts
1901	1.245	1.030	240	188	R. 746.000	62 91	8 27
1902	1.076	887	190	105	607.000	57 85	2 58
1903	999	800	135	55	495.000	50 61	»
1004	900	749	99	70	504.000	51 31	»
1905	993	720	120	60	378.000	40 08	»
1906	845	675	91	45	446.000	46 43	»

BILAN AU 13 OCTOBRE 1906

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Usines, mines, forêts, etc., provenant de la Société franco-russe de l'Oural.	5.578.125 »	Capital.	375.000 »
Apports spéciaux de M. le prince Galitzine.	386.458 36	Parts bénéficiaires	3.375.000 »
Effets et valeurs	738.610 01	Titres de participation	3.000.000 »
Débiteurs à la foire de Nijni-Novgorod et aux comptoirs.	1.525.761 91	Réserve statutaire.	375.000 »
Espèces en caisse et dans les banques	1.511.514 71	— extraordinaire.	2.427.496 16
Matières et approvisionnements	2.445.212 92	Obligations non sorties aux tirages.	1.432.125 »
Marchandises.	602.859 08	— sorties aux tirages	180.375 »
Travaux neufs	1.131.106 85	Dividendes réservés.	200.000 »
Débiteurs divers	364.753 88	Provision pour reconstruction et remonte	250.000 »
Dépenses afférentes à l'exercice 1906-1907.	53.651 59	Créanciers divers.	1.476.372.45
		Travaux neufs	800.569 23
		Profits et pertes :	
		Résultat de l'exploitation . .	446.116 47
	14.338.054 31		14.338.054 31

Société anonyme des Usines Métallurgiques et Mines de Kertch

Société anonyme russe constituée en 1899.

Objet : L'organisation et l'exploitation au Gouvernement de la Tauride et autres endroits de l'empire, des usines métallurgiques, mécaniques, de construction des navires et autres manufactures fabriquant des produits de métaux et minéraux, ainsi que pour l'extraction et l'exploitation des mines, de la tourbe, de la houille et d'autres minéraux ; le commerce des produits de l'industrie minière et manufacturière.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : 9.999.937 roubles divisé en 53.333 actions de 187,50 roubles (500 fr.), dont 26.666 attribuées à la Société de Briansk en représentation de ses apports. Ce capital a été ensuite porté à 14.999.812 roubles, soit 39.975.500 fr., divisé en 79.951 actions de 187,50 roubles de 500 fr.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. Alexis de Glasenapp ; Georges de Goriaïnoff ; Théodore Motet, V. Maximoff.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Nota : La Société a été déclarée en faillite et ses usines ont été reprises par la Société de Briansk.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 septembre 1899 et à terme depuis le 9 mars 1900.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	530 »	142 »
1902	234 »	34 »
1903	64 50	28 25
1904	77 50	25 »
1905	74 »	29 »
1906	41 25	7 »

Société Lorraine Industrielle

Société anonyme française définitivement constituée le 30 décembre 1880.

Objet : l'exploitation de gisements de sel gemme et sources diverses de sel, tant en France qu'à l'étranger ; la fabrication, la préparation et la vente du sel gemme ou du sel produit par évaporation

de l'eau salée, en utilisant, sur la plus large échelle, les chaleurs perdues des forces et machines ; l'exploitation et la vente des minerais de fer ; la préparation, la fabrication et la vente des houilles brutes, classées et lavées, des briquettes, du coke et des produits accessoires, tels que goudron et ammoniaque ; la préparation, la fabrication et la vente de la fonte, du fer, de l'acier et produits intermédiaires, des briques réfractaires ordinaires, des briques en chaux et magnésie et de tous produits intermédiaires, directs ou indirects, en particulier des carbonates de soude et de potasse.

Siège social : 22, rue Stanislas, Nancy.

Durée : 99 ans, du 30 décembre 1880.

Capital social : à l'origine 3.500.000 francs, divisé en 7.000 actions de 500 francs, porté, par décision de l'Assemblée générale du 21 mars 1881, à 4.000.000 de francs, divisé en 8.000 actions de 500 francs. Il a été créé en outre 400 parts de fondateurs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et douze au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai, à Nancy, une voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % du montant libéré des actions, 5 % à la réserve légale. Sur le surplus : 70 % aux actionnaires, 10 % au Conseil d'administration, 10 % aux parts de fondateur, 10 % tant au personnel qu'à un amortissement extraordinaire.

Service financier : au siège social et à la banque H. Devilder et Cie, à Lille.

ADMINISTRATEURS

MM. Eug. Michel, Revémont, F. Féry, E. Thomas, F. d'Huart, C. Simons, G. Ferry, B. Michel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 octobre 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1902	»	»	223.000	25 »
1903	»	»	208.000	30 »
1904	»	»	296.000	32 50
1905	»	»	300.000	32 50
1006	868	780	237.000	35 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations et Matériel.	7.152.177	48	Capital	4.000.000	
Travaux préparatoires . . .	77.897	»	Réserve légale	130.820	
Marchandises; Approvisionnements	194.679	30	Amortissement des mines et de l'usine	4.393.630	46
Espèces en Caisse	2.697	01	Réserves sur terrains miniers	82.784	70
Débiteurs divers	3.014.282	60	Comptes d'ordre	41.416	3
			Fonds de prévoyance pour travaux	500.000	»
			Provisions pour sondages	30.000	»
			Dividende réservé	50.000	»
			Créditeurs divers	872.811	25
			Bénéfices de l'exercice 1906	337.604	19
			Reliquat de l'exercice 1905	2.665	72
	10.441.733	59		10.441.733	59

Société Française de Machines-Outils pour Automobiles et Industries diverses

Société anonyme française définitivement constituée le 4 mars 1907.

Objet : La fabrication, l'achat, la vente et le commerce de tout ce qui concerne les machines-outils, petit outillage et instruments destinés à la fabrication de la mécanique en général et, en particulier, de celle se rattachant à l'industrie des automobiles, cycles, etc. ; l'achat, la vente et l'exploitation de tous brevets, licences et procédés quelconques, concernant l'outillage et les machines-outils, et la mécanique en général ; l'application à l'outillage mécanique de toutes les forces ou énergies généralement quelconques ; la construction et l'exploitation d'usines et ateliers pour la fabrication de l'outillage mécanique, son entretien et son remplacement ; et toutes opérations ou entreprises commerciales, industrielles, financières et même immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal sus indiqué de nature à perfectionner l'outillage des usines françaises de construction d'automobiles et de matériel généralement quelconque, etc.

Siège social : 3, rue Arsène Houssaye, Paris.

Durée : 50 ans, du 4 mars 1907.

Capital social : 6 millions de francs, divisé en 60.000 actions de 100 francs chacune.

Le Conseil est autorisé statutairement à porter le capital à 12 millions de francs.

Il a été créé 12.000 parts de fondateurs, sur lesquelles 6.000 ont été remises à tous les souscripteurs du capital originaire, à raison d'une part pour 10 actions, et 6.000 au *Crédit Mobilier Français*, l'un des fondateurs, pour en faire la répartition comme il avisera. Cette attribution est destinée à rémunérer les études, frais, peines et soins de projets divers apportés par les fondateurs.

Conseil d'administration : 7 à 15 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 200 actions.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin septembre ; 1 voix par 20 actions, maximum 200 voix. Dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, jusqu'à concurrence de 15 %, il pourra être prélevé des sommes pour constituer des fonds de réserve extraordinaire et d'amortissement. Sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration, 60 % aux actions et 30 % aux parts.

Service financier : *Crédit Mobilier Français.*

ADMINISTRATEURS

MM. de Dion, F. Dujardin-Beaumetz, G. Rives, J. de Lapisse, Martin du Gard, M. Martin, A. Monard, E. Mors, X. Reille. A. de Turckheim, Van Zuylen de Nyevelt.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 mars 1907.

Société des Usines Maltzof

Société anoyme russe constituée en 1894.

Objet : l'acquisition, l'entretien et le développement des entreprises et établissements commerciaux et industriels de l'ancienne Compagnie Industrielle et Commerciale Maltzof.

La Société a le droit d'acquérir en toute propriété, de même que d'organiser ou de prendre à fermage, des entreprises commerciales et industrielles répondant à ses besoins en acquérant dans ce but

des biens meubles et immeubles ; d'ouvrir dans tout l'Empire, là où cela sera jugé nécessaire, des entrepôts et des magasins pour la vente et l'écoulement de ses produits et pour l'entrepôt de ses matériaux, et, enfin, de construire et d'exploiter sur les terres par elle acquises, des voies ferrées servant tant à relier entre elles les usines de la Société qu'à les mettre en communication avec des cours d'eau et avec les stations des lignes ferrées avoisinantes ; d'établir entre elles des communications télégraphiques et téléphoniques, d'avoir son matériel roulant, des barques et bateaux à vapeur pour le transport des marchandises et des voyageurs.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : à l'origine 4 millions de roubles en actions de 500 roubles, porté en 1896 à 6 millions de roubles, divisé en 24.000 actions de 250 roubles.

Durée : indéterminée.

Conseil d'administration : cinq membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par 5 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % au plus de la valeur originaire des constructions en pierre et 10 % au plus de la valeur des autres biens mobiliers et immobiliers, gratification au personnel, suivant décision de l'Assemblée, le reste à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. S. Kerbedz, L. Chechminzeff, A. Mamontoff, E. Dymscha, A. Slabochewicz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 12 avril 1906.

Années	cours		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	R. »	R. »	R. 933.000	R. 24 »
1902	»	»	989.000	26 »
1903	»	»	1.107.000	40 »
1904	»	»	1.105.000	20 » (1)
1905	»	»	1.191.000	22 50
1906	1438	930	1.107.000	20 »

(1) Actions de 250 roubles au lieu de 500 roubles.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Caisse, banquiers et valeurs. .	1.602.694 67	Capital (2.400 actions de 250 R.).	6.000.000 »
Débiteurs divers	3.106.463 14	Réserves diverses.	617.757 51
Nantissements	97.987 37	Fonds d'amortissement	4.321.729 19
Produits finis.	2.784.756 54	Dettes hypothécaires	4.067.896 16
Matériaux et approvisionnements	2.172.551 92	Créanciers divers.	2.523.944 04
Premier établissement.	8.864.353 61	Lettres de change de garantie.	470.960 70
Lettres de change	470.960 70	Cautionnements.	96.850 »
Dépenses à amortir.	114.079 59	Sommes transitoires	112.303 17
Sommes transitoires	110.700 45	Bénéfices disponibles	1.113.107 22
	19.324.547 99		19.324.547 99

Sté de Moteurs à Gaz et d'Industrie Automobile

(MARQUES OTTO)

Société anonyme française définitivement constituée le 28 juillet 1906, sous la dénomination de *Société nouvelle de Moteurs à gaz et à pétrole*, modifiée les 8 décembre 1906, 3 janvier et 17 mars 1907.

Objet : La fabrication et le commerce de tous objets, appareils ou machines brevetés ou non, applicables à toutes les industries, plus spécialement la fabrication et le commerce des moteurs à gaz, à pétrole, à alcool et à air, des machines à glace et à air froid, ainsi que de toutes autres concernant l'industrie mécanique ; l'achat, la vente, l'exploitation de tous brevets ; l'acquisition et la concession de licences de brevets moyennant des prix fermes, des redevances, attribution d'actions, parts d'intérêts, remise de titres de toute nature soit de tous particuliers, soit de toutes Sociétés ; la création, l'acquisition et l'exploitation de tous établissements industriels, l'aliénation par vente, échange ou apport de l'ensemble ou de partie des biens de la Société ; l'affermage de la totalité ou d'une fraction quelconque de ces mêmes biens et valeurs ; toutes participations ou prises d'intérêts dans toutes Sociétés ou affaires de même nature ou pouvant s'y rattacher par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux ou de toute autre manière ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 135, rue de la Convention, Paris.

Durée : 99 ans, du 28 juillet 1906.

Capital social : à l'origine, 675.000 francs, divisé en 6.750 actions de 100 francs, porté le 8 décembre 1906 à 1.275.000 francs, puis à 3.525.000 francs le 3 janvier 1907 et enfin, le 17 mars 1907, à 4.800.000 francs, son chiffre actuel. Le capital est représenté par 48.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 25.500, portant les numéros de 1 à 25.500, dites ordinaires, ont été attribuées en représentation des apports effectués par la Compagnie Française des Moteurs à gaz et des Constructions Mécaniques, et 22.500, dites privilégiées, portant les numéros 25.501 à 48.000, représentent les actions souscrites et payables en numéraire ainsi que les 3.000 attribuées à M. Firminhac en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre, une voix par 50 actions, dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur l'excédent : 25 % aux actions privilégiées. Sur le surplus : 6 % du montant libéré des actions ordinaires. Sur le solde, et sauf prélèvements en faveur des réserves ou amortissemnts, 20 % au Conseil d'administration, 80 % aux actions privilégiées et ordinaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Foulon de Vaulx, H. Zemette, L. Jumentier, C. Franck, E. Firminhac.

Les actions privilégiées nos 25.501 à 32.250 sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 mai 1907.

Compagnie française des Moteurs à Gaz et des Constructions Mécaniques

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création suivant délibération de l'Assemblée générale des actionnaires du 10 avril 1897 et du Conseil d'administration du 30 juin même année, de la Compagnie Française des Moteurs à Gaz et des Constructions mécaniques, de 2.900 obligations 5 % de 500 francs.

Par suite de la reprise de l'actif et du passif de cette Compagnie par la Société de Moteurs à Gaz et d'Industrie Automobile, cette dernière est tenue à l'amortissement de ces obligations ainsi qu'au service des intérêts dont elles sont productives.

Intérêt annuel : 25 francs payables par semestre les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : en 30 années par tirage en juin et remboursement en janvier suivant.

La Société s'est réservée le droit de rembourser par anticipation et à toute époque, la totalité ou partie des obligations, soit par voie de tirage au sort lorsque les obligations seront au pair ou au-dessus, soit par voie de rachat, lorsque les obligations seront au-dessous du pair ; mais, dans ces divers cas, les amortissements anticipés n'empêcheront pas le tirage au sort obligatoire annuel régulier, tel qu'il est prévu.

Garanties : A la sûreté et garantie du remboursement au pair des 2.419 obligations hypothécaires restant en circulation, ainsi que du paiement de tous intérêts, frais et accessoires, l'Assemblée générale du 22 juin 1907 a consenti une affectation hypothécaire sur les immeubles précédemment donnés en garantie, ainsi que tout transport de toute indemnité d'assurances.

Service des obligations : Crédit Industriel et Commercial.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 20 mars 1899.

	COURS DES OBLIGATIONS	
Années	Plus haut	Plus bas
—	—	—
1901	490	465
1902	502	485
1903	499	478
1904	476	437
1905	500	446
1906	472	450

Société des Moteurs Gnome

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 juin 1905.

Objet : La construction, la fabrication, l'achat, la vente, l'échange, la location, l'entretien, la réparation et l'installation des moteurs à pétrole, à essence et à gaz, ainsi que de tous moteurs ; de leurs

accessoires et de leurs applications ; des locomobiles, automobiles, bateaux, etc. et plus généralement de toutes constructions mécaniques. La prise, l'achat, la vente et l'exploitation de tous les brevets d'invention relatifs à cette industrie ; l'acquisition et la concession de toutes les licences y relatives ; et généralemnt toutes opérations industrielles, financières, commerciales, mobilières et immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : 49, rue Laffitte.

Durée : 50 ans, du 17 juin 1905.

Capital social : à l'origine, de 600.000 francs, représenté par 6.000 actions, de 100 francs chacune, sur lesquelles 2.000, entièrement libérées, ont été remises en représentation de ses apports, attribuées à la Société des Fonderies de Cuivre de Lyon, Mâcon et Paris, Thévenin frères, L. Séguin et Cie, en sus d'un droit de 15 % dans les bénéfices, tel qu'il est spécifié dans la rubrique, répartition des bénéfices, ce droit pouvant être acheté à toute époque pour la somme de 100.000 francs, et 1.000 parts de fondateur ne donnant droit à aucune part des bénéfices, mais donnant droit exclusivement à souscrire la moitié des augmentations éventuelles du capital en numéraire, porté, par décision d'Assemblée extraordinaire du 29 mars 1906, à 800.000 francs, divisé en 8.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 150 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 25 actions, maximum 20 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt sur le montant du capital versé sur les actions. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration ; 15 % aux apporteurs, sous réserve de rachat, ces 15 % devant, après rachat, profiter aux actionnaires seuls. Le solde sera, suivant décision de l'assemblée, réparti entre les actions, ou affecté à des amortissements, ou à des réserves spéciales.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Seguin, R. Luquet de Saint-Germain, M. Thévenin, L. Brunhes, Dr Berthet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 février 1907.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.	
Fonds de commerce, etc. (apports, art. 6)	60.000 »	Actions	800.000 »	
Frais de constitution et d'établissement	Mémoire	Obligations	238.500 »	
Frais d'achat de l'usine de Gennevilliers	Mémoire	Réserve légale	10.465 50	
Terrains et bâtiments	83.262 60	Créditeurs divers, comptes courants	249.437 07	
Modèles	Mémoire	Provision pour obligations à rembourser	2.000 »	
Machines et outillage	184.312 08	Résultat de l'exercice 1906	260 732 64	
Installation et mobilier	6.776 25	Amortissements et réserve légale	144.533 97	
Marchandises en magasin	502.493 51		116.198 67	
Approvisionnements sur frais généraux	13.283 76	Reliquat de l'exercice 1905	2.359 60	
Espèces en caisse et en banques	204.242 14	Solde à distribuer		118.558 27
Portefeuille	172.811 45			
Cautionnements et dépôts	3.702 35			
Débiteurs divers, comptes courants (moins provision de 10.000 francs)	55.378 85			
Transmission	3.157 95			
Impôt sur le revenu et droits de transmission	3.157 95			
Obligations à émettre	120.000 »			
Courtages et compte à régler	Mémoire			
Prime de remboursement obligations	9.540 »			
	1.418.960 84			1.418.960 84

Société Anonyme d'Ougrée-Marihaye

Société anonyme belge constituée le 17 septembre 1835 sous le nom de Société de Charbonnages et Hauts-Fourneaux d'Ougrée, modifiée le 2 août 1892, 30 septembre 1895, 30 avril et 18 mai 1900, 27 juillet 1903, 30 avril 1904 et 1er mai 1905.

Objet : exploitation des mines de charbon et de fer, la production du coke, de la fonte, du fer, de l'acier et généralement tout ce qui se rattache à l'industrie et au commerce de la fonte, du charbon et des produits qui en dérivent. La Société peut prendre un intérêt par voie de fusion ou autrement dans les Sociétés belges ou étrangères, nouvelles ou déjà existantes, poursuivant ces buts, soit pour le tout, soit en partie avec un autre objet.

Siège social : à Ougrée-lez-Liège (Belgique).

Capital social : à l'origine, représenté par 11.250 actions sans valeur nominale ; porté le 19 décembre 1892 à 20.000 actions auxquelles il fut attribué, au bilan, une valeur de 400 francs, soit 8 millions, lors de la fusion avec la Société anonyme de la Fabrique de Fer d'Ougrée. Afin de prendre une participation dans la Société russe de Taganrog, la Société porta son capital, en 1895, à 10 millions, représenté par 25.000 actions de 400 francs ; puis, le 30 avril 1900, à 18.600.000 francs en 40.000 actions de 465 francs, afin de réaliser l'absorption des Charbonnages de Marihaye ; à 21.297.000 francs en 45.800 actions de 465 francs, le 27 juillet 1903, dans le but de détenir des intérêts plus importants dans la Société des Hauts-Fourneaux de la Chiers et de Vireux-Molhain ; et enfin, le 29 mai 1905, à 25.297.000 francs, son chiffre actuel, en 52.600 actions sans valeur nominale au moment de la réunion avec la Société des Hauts-Fourneaux de Rodange.

Conseil d'administration : sept membres au moins et onze au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans. Par disposition transitoire, le nombre des administrateurs a été porté à seize, mais doit être successivement ramené, par voix d'extinction, aux limites ci-dessus fixées en cas de décès, de démission ou de non réélection des seize administrateurs actuellement en fonctions ou nommés en vertu de la présente disposition.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : dernier lundi de juillet.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 1 % à chaque administrateur, sans que la somme à prélever de ce chef puisse excéder 10.000 francs par administrateur ; le tantième des Commisaires qui ne pourra excéder le quart de celui d'un administrateur ; le surplus aux actions.

Service financier : à Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, à Bruxelles, Liège, Verviers, Seraing, Francfort-sur-le-Mein, Anvers et Luxembourg.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Braconier, J. Kraft de la Saulx, A. Raze, A. Gernaert, A. Crémer, C. de Ponthière, E. Dupont, A. Osterrieth, P. Schmidt, M. Lemonnier, C. Collart, J. Fischer, A. München, P. Servais, A. Würth.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

Années	cours Pl. haut	cours Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.260	890	7.450.000	70
1902	1.100	980	4.197.000	35
1903	1.490	1.100	6.424.000	60
1904	1.600	1.110	6.202.000	50
1905	1.860	1.545	5.263.000	50
1906	1.600	1.425	6.805.000	55
1907	»	»	9.357.000	70

BILAN AU 30 AVRIL 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concessions et Immeubles divers (Marihaye, Rodange, etc.)	28.389.946	62	Capital social (52.600 parts)	25.297.000	»
Minières amortissables par tonnage sur extraction	1.083.049	19	30.000 obligations de 500 fr. à 4 0/0. Fr. 15.000.000 » dont 15.000 restant à la souche 7.500.000 » soit 15.000 obligations en circulation	7.500.000	»
Annuités au Grand duché de Luxembourg	234.057	97	Fonds de réserve	3.129.700	»
Outillage	994.495	28	Fonds de prévision	2.795.034	86
Minerais, fontes, fers, aciers, charbon et approvisionnements divers	8.682.973	55	Fonds de garantie	50.000	»
Cautionnements en fonds publics	268.000	»	Fonds d'assurance contre l'incendie	200.000	»
Fonds publics en portefeuille	695.382	75	Salaires dus à l'arrêté du bilan	532.833	64
Caisses	279.206	74	Coupons d'obligations échus, restant à payer	16.920	»
Effets de commerce en portefeuille	55.760	60	Coupons de dividende non payés	53.845	»
Banquiers débiteurs	2.181.943	53	Dividende de l'exercice	3.682.000	»
Débiteurs par comptes courants	6.780.523	81	Tantième des administrateurs	140.000	»
Avances aux Sociétés dans lesquelles nous avons des participations	3.942.298	21	Tantième des commissaires	22.500	»
4.520 actions Sociétés Métallurgiques de « Taganrog » et « Ouspensk »	1	»	Tantième à l'administrateur-délégué, au directeur général et gratifications au personnel des diverses divisions: Deux Ougrée, Marihaye et Rodange	538.893	95
Société Métallurgique de Taganrog (avances)	0	»	Créditeurs par comptes courants	4.574.563	69
Société Métallurgique d'Ouspensk (avances)	pr mémoire		Caisses d'épargne	3.664.259	18
383 obligations Société « d'Olkovaïa »	142.367	39	Banquiers créditeurs	1.503.746	05
Actions déposées (cautionnement des administrateurs et commissaires)	409.200	»	Effets à payer	28.710	27
Division à division (compte d'ordre)	1.139.947	34	Déposants d'actions (administrateurs et commissaires)	409.200	»
			Division à division (compte d'ordre)	1.139.947	34
Ensemble	55.279.153	98	Ensemble	55 279.153	98

Société Métallurgique du Périgord

Société anonyme française constituée le 11 mai 1874, modifiée par Assemblées générales des 2 octobre 1878, 18 juillet 1879, 21 mars et 7 juillet 1881, 30 novembre 1882, 15 novembre 1883, 31 octobre 1885, 25 janvier 1887, 27 janvier 1899, 7 mai 1900, 28 novembre et 28 décembre 1903.

Objet : La prise à bail et même l'acquisition des hauts-fourneaux et fonderies de Fumel et de Duravel, les mines en faisant partie et autres dépendances, situés, les premiers, en la commune de Fumel, arrondissement de Villeneuve (Lot-et-Garonne), et les deuxièmes, en la commune de Duravel, canton de Puy-Lévêque, arrondissement de Cahors (Lot) ; la prise à bail et l'acquisition de toutes autres minières ; l'exploitation de ces hauts-fourneaux et minières ; l'établissement de chemins de fer se rattachant à ces minières, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit ; enfin la fabrication et le commerce des fontes, fers et aciers.

Siège social : 43, rue de Clichy, Paris.

Durée : expirant le 31 mai 1936.

Capital social : à l'origine 2 millions de francs; porté à 3 millions en 1881; ramené en 1883 à 2 millions, puis à 500.000 francs en 1888; élevé à 800.000 francs en 1898 ; puis, en 1903, à 1.800.000 francs, représenté par 3.600 actions de 500 francs.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant le 1er décembre ; une voix par cinq actions, maximum 10 voix ; dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 6 % à titre d'intérêt du capital social ; sur le surplus : 20 % à la réserve, 71 % aux actionnaires et 9 % à M. le comte des Fayères et à M. Barthe.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Alexandre Debouchaud, Pageaut-Lavergne, Emile Barthe, Durandeau.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

OBLIGATIONS 5 %

Emission, en 1878, de 10.000 obligations hypothécaires de 300 francs 5 %, productives d'un intérêt annuel de 15 francs et remboursables en 50 ans par voie de tirages au sort. Par décision de l'Assemblée générale des obligataires du 18 mai 1887, elles furent échangées contre de nouvelles obligations 300 francs, productives d'un intérêt annuel de 5 francs. Enfin, en 1894, les porteurs de ces nouvelles obligations ont été invités à les échanger contre des obligations au nominal de 150 francs, mais rapportant 7 fr. 50 d'intérêt annuel, payables par coupons semestriels, les 1er avril et octobre.

Amortissement : en 50 ans, par voie de tirages au sort, à dater du 1er octobre 1879. La Société s'est réservé le droit de rembourser anticipativement à toute époque.

OBLIGATIONS 4 %

Création, le 28 janvier 1899, de 2.500 obligations de 250 francs 4 %.

Intérêt annuel : 10 francs payable par moitié les 1er juillet et 1er janvier.

Amortissement : en 30 ans au moyen de tirages annuels effectués en décembre de chaque année pour remboursement le 1er juillet suivant.

La Société s'est réservé le droit de rembourser à toute époque par anticipation.

Service financier : au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 février 1904 et les obligations 5 % et 4 % depuis le 31 mars 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS OBLIGATIONS 5 0/0		COURS OBLIGATIONS 4 0/0		Bénéfices	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	nets	Dividendes
1901	»	»	152	135	230	205	432.000	80
1902	»	»	160	140	230	209	370.000	80
1903	»	»	165	140	225	200	349.000	80
1904	1.295	1.050	160	140	224	200	307.000	80
1905	1.472	701	165	140	250	210	181.000	30
1906	989	620	159	135	255	205	224.000	40

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles Fumel.	1.591.900 »	Actions.	1.800.000 »
Matériel et Outillage Fumel. .	732.457 62	Obligations première série . .	686.824 77
Obligations de la Société en caisse.	14.961 39	Obligations deuxième série . .	163.594 34
Valeurs mobilières	11.851 82	Créances sur immeubles. . . .	17.762 49
Participation des Mines d'Algérie et Pyrénées.	(Mémoire)	Réserve statutaire	250.000 »
Matières premières et produits fabriqués.	867.013 87	Réserve pour fonds de prévoyance	850.034 29
Espèces en caisse et banque. .	37.177 71	Réserve spéciale	3.915 05
Effets à recevoir	38.965 73	Provision pour travaux neufs et réfection haut fourneau .	106.565 64
Cautionnements	81.243 75	Effets à payer	72.993 20
États, Villes et Chemins de fer	1.067.806 01	Caisse de secours	14.859 92
Débiteurs divers	464.273 22	Créanciers divers.	662.211 02
Créances litigieuses.	35 »	Primes sur obligations . . .	6.080 80
Dividende : acompte sur l'exercice	8.569 50	Coupons d'obligations	5.486 85
		Régie de Fumel.	52.344 19
		Profits et pertes	223.583 06
	4.916.225 62		4.916.225 62

Compagnie industrielle du Platine

Société anonyme française définitivement constituée le 30 avril 1899, statuts modifiés les 29 avril et 10 juillet 1899, 9 février 1901, 28 juin 1902, 24 juin 1903 et 20 août 1904.

Objet : L'établissement et l'exploitation dans l'Oural (gouvernement de Perm et d'Orenbourg), dans toutes autres parties de la Russie ou en tous autres pays, d'usines pour le traitement des métaux précieux, tels que or, argent, platine et autres, et leur transformation en objets ouvrés ; l'achat, la vente et le commerce, en Russie ou en tous autres pays, desdits métaux ; l'exploitation, en Russie ou en tous autres pays, des gisements d'or, d'argent, de platine ou autres minerais précieux dont elle est ou pourra devenir propriétaire, etc.

Siège social : 1 *bis*, rue du Havre, Paris.

Durée : Trente ans, du 30 avril 1899.

Capital social : à l'origine 16 millions de francs divisé en 32.000 actions de 500 francs sur lesquelles 18.440 avaient été attribuées au vicomte de Proença Vieira en représentation de son apport, et 13.560 souscrites en numéraire. Par décisions des Assemblées générales des 29 avril et 10 juillet 1899, le capital social a été porté à

22 millions de francs par deux émissions successives de 6.000 actions de 500 francs chacune. Par suite de l'annulation de 1.560 actions d'apport (décision de l'Assemblée générale du 9 février 1901), le capital social a été réduit à 21.220.000 francs. L'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1902 décida la réduction du capital à 10.610.000 francs en ramenant la valeur nominale des actions à 250 francs. Enfin, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 1903, le fonds social a été porté à 16 millions, par la création de 21.560 actions de 250 francs ; il est donc actuellement représenté par 64.000 actions de 250 francs chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : sept membres au moins et vingt au plus, propriétaires de 50 actions, nommés pour 6 ans.

Année sociale : du 1/14 octobre au 30 septembre/13 octobre .

Assemblée générale : avant fin juin, une voix pour 10 actions, maximum cent voix, dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale ; le tantième établi par la loi de l'Empire de Russie au profit de la couronne sur les bénéfices des Sociétés anonymes ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration, 85 % aux actions. Toutefois, sur ces 85 %, l'Assemblée générale peut décider le prélèvement, avant toute distribution, d'une somme destinée, soit à l'amortissement des actions ou des obligations, soit à la création d'un fonds de prévoyance.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. Jean Bonnardel, J. de Barteneff, Drosso, G. Bert, Chanove, Collignon, de Gunzburg, L. Krohn, Lepersonne, Raphaël-Georges Lévy, P. Buffet, L. Morel, L. Pinaud, M. de Saint-Quentin, P. Van Hoegaerden, Lamaizière.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 21 décembre 1902.

Années	cours Pl. haut	cours Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	521.000	»
1902	215 »	190 »	461.000	»
1903	313 »	207 50	707.000	»
1904	369 »	328 »	816.000	»
1905	394 50	314 »	1.056.000	12 50
1906	840 »	315 »	1 897.000	15 »

BILAN AU 13 OCTOBRE 1906

ACTIF	fr. c.		PASSIF	fr.
Immobilisations :			Capital actions, 64.000 actions de 250 francs chacune. . . .	16.000.000 »
Concession moins amortissements	12.538.512 16		Obligations:	
Constructions, matériel et mobilier.	490.520 50		16.000 obligations de 500 fr. . . . 8.000.000 »	
Valeurs disponibles :			6.311 obligations amorties . . 3.155.500 »	
Caisses et espèces dans les Banques	1.288.419 65		9.689 oblig. en circulation . .	4.844.500 »
Platine et métaux précieux . .	5.806.189 75		Réserves :	
Valeurs engagées :			Réserve légale	110.251 66
Recherches et travaux préparatoires.	279.176 05		Créditeurs divers :	
Approvisionnements.	432.081 05		Créanciers divers.	1.056.555 35
Divers	45.604 60		Comptes-courants de banques.	177.578 55
Débiteurs divers :			Retenues, cautions et dépôts de garantie	196.362 80
Comptes courants.	607.496 50		Coupons d'obligations à payer.	54.977 15
Avances diverses	16.307 10		Coupons d'actions à payer. .	720.629 85
Cautionnements.	574.695 20		Obligations amorties à payer.	8.500 »
Achats d'obligations ;			Appointements et salaires à payer.	145.598 60
Achat de 6.222 obligations, déduction faite de la valeur au prix d'achat de 526 obligations sorties au tirage du 8 juin 1906.	2.733.113 05		Profits et pertes :	
			Report de l'exercice 1904-1905	99.932 50
			Bénéfices de l'exercice 1905-1906	1.397.229 15
	24.812.115 61			24 812.115 61

Société anonyme des Laminoirs, Hauts fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de La Providence

Société anonyme belge, fondée le 21 février 1838, et autorisée par arrêtés royaux des 22 juin et 7 décembre même année, modifiée à différentes reprises avec autorisation royale. Suivant statuts arrêtés le 1er mars 1897 et modifiés les 27 octobre 1902 et 8 mai 1905, elle a adopté le régime des Sociétés anonymes libres.

Objet : La Société a pour objet l'exploitation des usines et minières qui lui appartiennent actuellement et de celles dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite, à quelque titre que ce soit, le commerce de tous produits fabriqués et de toutes matières premières,

l'exploitation des brevets obtenus, acquis, à obtenir ou à acquérir et généralement toutes opérations quelconques qui se rattachent directement ou indirectement à l'industrie de la Société.

Elle peut, en Belgique, comme en pays étrangers, établir des dépôts de ses produits, des succursales, des établissements similaires et des établissements propres à l'écoulement de ses produits, adjoindre de nouvelles usines à celles existantes, acquérir les minières qu'elle jugerait nécessaires pour les besoins de son exploitation, s'intéresser dans des sociétés charbonnières et s'occuper de l'extraction et de la vente du charbon, pour autant que les charbonnages soient destinés en partie à satisfaire les besoins d'usines de la Société.

Elle peut aussi s'intéresser en Belgique et à l'étranger, dans d'autres sociétés constituées ou à constituer ou se fusionnner avec elles, former tous Syndicats et, à ces effets, faire tous contrats de sociétés ou d'associations.

Siège social : à Marchienne-au-Pont (Belgique).

Durée : 30 ans à dater du 8 mai 1905.

Capital social : à l'origine 6.650.000 francs, porté à 8 millions de francs, représenté par 8.000 actions de 1.000 francs l'une, au porteur et entièrement libérées, par décision d'Assemblée générale du 1er mars 1897. En vertu des résolutions votées par l'Assemblée générale extraordinaire du 8 mai 1905, le capital a été porté à 12 millions par l'émission de 4.000 actions nouvelles de 1.000 francs émises à 2.050 francs.

Conseil d'administration : sept membres, propriétaires de 25 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : dernier lundi de septembre, à Marchienne-au-Pont, une voix par action, sous la réserve faite par l'article 61 *in fine* de la loi belge sur les sociétés commerciales ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1° 1 % à chacun des administrateurs ; 2° un tiers % à chacun des commissaires ; 3° 1 % mis à la disposition du Conseil d'administration pour rémunérer, quand et comme il le juge convenable, les services qui seraient rendus à la Société ; 4° 40 % aux actionnaires à titre de second dividende, et le reste au fonds de prévision.

Si les tantièmes alloués ci-dessus aux membres du Conseil d'administration et du Comité de surveillance n'atteignent pas 2.400 fr. pour chacun des administrateurs et 800 francs pour chacun des commissaires, le complément sera prélevé et payé par frais généraux.

Service des coupons : au siège social et à Charleroi, Bruxelles et Liège ; à Paris, officieusement, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Biourge, Emile de Marcère, Jules Audent, Donat Hovine, Adelin Piret, Adolphe Ziane.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1899.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices	Dividendes
1901	3.125	1.675	2.217.000	50
1902	2.350	1.680	2.148.000	50
1903	2.250	1.800	1.524.000	50
1904	2.700	1.750	1.525.000	50
1905	3.050	2.350	1.790.000	60
1906	2.750	2.550	2.798.000	75
1907	»	»	5.700.000	100

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actif immobilisé :			Capital	12.000.000	»
Mines et concessions	3.052.629	63	Obligations 5 0/0	712 500	»
Marchienne et Bruxelles	13.728.316	73	— 4 0/0	14 036.500	»
Hautmont et Lille	2.507.398	23	Fonds de réserve	1.750.000	»
Réhon	3.675.645	09	Fonds d'amortissement	567.748	91
Dépôt de Paris	299.302	38	Caisse pour faillites	115.314	16
Actif réalisable:			Fonds de prévision	579.785	11
Approvisionnements	1.461 020	85	Créditeurs divers	5.618 333	81
Actions Providence Russe	1.421.822	»	Bénéfices à répartir	2 333 333	33
Valeurs en portefeuille	20.910	15			
Caisses et effets	1.156.095	35			
Débiteurs divers	7.390.374	91			
	37.713.515	32		37.713.515	32

Providence Russe à Marioupol

Société anonyme belge constituée le 22 novembre 1897, modifiée les 24 juillet 1905 et 5 novembre 1906.

Objet : L'établissement et l'exploitation d'usines métallurgiques à Marioupol, gouvernement d'Ekaterinoslaw (Russie méridionale), comprenant : hauts-fourneaux, aciéries, fabriques de fer, laminoirs de toutes espèces, fonderies de fer, acier et autres métaux, ateliers de construction, fours à coke, fours à chaux ; l'exploitation des mines,

minières et carrières dont elle est ou pourra devenir propriétaire à quelque titre que ce soit ; l'installation et l'exploitation de toutes industries accessoires et notamment de la chaux, du ciment, des briques ordinaires, réfractaires et autres, des pavés, des engrais chimiques, des charbons, du gaz, de l'électricité, etc. ; toutes opérations industrielles, commerciales ou financières y compris toutes exploitations de brevets qui se rattachent directement ou indirectement à l'une ou l'autre branche ci-dessus. La Société peut aussi acquérir, établir et exploiter tous chantiers, usines, ateliers et charbonnages, dans toutes localités en Russie ou partout ailleurs, établir des dépôts de ces produits, des succursales et agences, s'intéresser dans d'autres Sociétés et établissements, créés ou à créer, qui sont similaires ou qui sont propres à faciliter, favoriser ou développer son industie et son commerce, ainsi que dans tous charbonnages ; enfin se fusionner avec eux, soit par voie d'apport, de cession, d'intervention financière, de souscription d'actions et obligations, soit par toute autre voie ; former tous syndicats, faire tous contrats de Société ou d'association.

Siège social : Marchienne-au-Pont (Belgique).

Capital social : à l'origine, 3.750.000 roubles or ou 15 millions de francs, divisé en 15.000 actions de 250 roubles or ou 1.000 francs chacune ; porté, par décision de l'assemblée générale du 24 juillet 1905, à 36 millions de francs, représenté par 30.000 actions privilégiées de 200 francs chacune (Série A) et 60.000 actions privilégiées de 500 francs chacune (Série B) ; porté par décision du Conseil d'administration, en date du 5 novembre 1906, à 38.993.000 francs, par la création de 5.986 actions privilégiées de 500 francs (Série B). Il existe, en outre, 30.000 actions de jouissance (Série C).

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le deuxième lundi de décembre ; deux voix par action Série A ; une voix par action Séries B et C.

Répartition des bénéfices : le tantième pour la couronne, 5 % à la réserve, 6 % d'intérêt cumulatif sur le montant libéré des actions privilégiées Série A. Sur le surplus : 5 % pour l'augmentation du fonds de réserve. Sur le solde : 12 1/2 % aux actions privilégiées Série A. Sur le surplus : 5 % du montant libéré des actions privilégiées Série B.

Si le dividende dû à ces actionnaires, pour l'un des trois premiers exercices qui suivront la date indiquée pour la jouissance des titres, ne peut pas être payé, il sera reporté sur les exercices suivants :

Le reliquat sera réparti comme suit :

Dix pour cent au Conseil d'administration et au Collège des Commissaires ; 40 % aux actions privilégiées de la Série B comme second dividende ; 50 % aux actions de la Série C. Toutefois, lorsque, en suivant cette répartition, le dividende des actions C aura atteint au moins la somme de 30 francs, il est réservé à l'assemblée géné-

rale la faculté de créer tous fonds de prévision dont elle déterminera l'importance et la destination.

Service financier : Banque de l'Union Parisienne.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Biourge, J. Audent, E. Deshayes de Marcère, L. de Terves, Donat Hovine, T. Lombardo, J. Courcelle.

Les actions privilégiées, Série A, de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 janvier 1907.

BILAN DE REPRISE AU 1er NOVEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	1.093.140 »	Capital-actions :	
Actif immobilisé :		Série A	6.000.000 »
Minières	640.005 33	Série B	32.993.000 »
Charbonnages	533.333 33	Série C	Mémoire
Usine à Sartana :		Créanciers	7.130.240 91
Constructions et machines	30.470.069 71	Salaires	172.451 55
Matériel, outillage	1.757.333 33	Provisions diverses	1.445.691 94
Actif réalisable :		Cautionnements reçus	2 933 33
Matières premières, approvisionnements, lingotières et cylindres	2.978.757 07	Fonds d'assurance	200.823 84
Produits et demi-produits	3.369.639 87		
Caisse et Banques	1.577.058 48		
Effets à recevoir	231.986 69		
Acheteurs	1.121.124 40		
Compte divers débiteurs	893 269 52		
Portefeuille de titres	78.600 »		
Titres et numéraires appartenant au fonds d'assurance	200.823 84		
	47.945.141 57		47.945.141 57

Société Métallurgique Russo-Belge

Société anonyme russe constituée suivant statuts sanctionnés par l'Empereur de Russie le 2 juin 1895.

Objet : Développer dans les limites de la Russie d'Europe, les industries métallurgique, mécanique et navale, la construction et l'entretien des usines métallurgiques et l'exploitation des mines et

houillères, de même que la vente des produits des susdites usines et houillères, tant en Russie qu'à l'étranger ; elle a le droit d'acquérir, de même que de construire et d'affermer des usines, dépôts, établissements industriels, mines de fer et de manganèse, mines de terre glaise réfractaire et de charbon, ainsi que toute espèce d'immeubles.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Durée : indéterminée.

Capital social : à l'origine, 8 millions de roubles, divisé en 32.000 actions de 250 roubles ; porté, en 1898, à 10 millions de roubles par la création de 8.000 actions nouvelles de 250 roubles ; puis, en 1900, à 15 millions de roubles, son chiffre actuel, par la création de 20.000 actions nouvelles de 250 roubles. Il est représenté, au total, par 60.000 actions de 250 roubles, soit 666 fr. 66 chacune.

Conseil d'administration : sept membres, dont quatre au moins doivent être sujets russes, élus pour trois ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin novembre ; une voix par trente actions, maximum 200 voix ; dépôt 15 jours avant l'assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % de la valeur primitive des constructions en pierre et 10 % des autres biens meubles et immeubles ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 8 % à la direction, 8 % au personnel, 15 % au concours technique, 60 % aux actionnaires.

Service financier : Société Générale, à Bruxelles, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, à Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Bunge, O. Bibet, Th. Enakieff, O. Neef-Orban, N. Soustchoff, B. Yalovetzki, Em. Meuffels.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 6 avril 1904.

Années	Cours — Plus haut	Cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	R. 2.621.000	Fr. 60
1902	»	»	3.014.000	60
1903	»	»	2.544.000	60
1904	1.349	1.020	3.004.000	60
1905	1.517	1.021	3.102.000	60
1906	1.300	1.040	2.398.000	60

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Immobilisations	14.707.068 84	Capital : 60.000 actions de 250 roubles.	15.000.000 »
Concessions minières	1.746.412 47	Obligations émises: . . . . . 5.998.750 »	
Magasins d'approvisionnements	1.692.887 86	Obligations amorties . . . . . 575.625 »	
Produits fabriqués et en cours de fabrication	2.734.781 87	Reste à amortir	5.423.125 »
Espèces en caisse et banques.	795 983 10	Fonds de réserve.	2.835 099 98
Valeurs en portefeuille	882 558 71	Créditeurs	1.874 885 58
Débiteurs	3 314.196 39	Service des obligations, y compris l'impôt sur les coupons.	136 482 84
Cautionnements des administrateurs	125 000 »	Dividendes. non réclamés . .	14.270 »
Comptes d'ordre	807.625 94	Cautionnements des administrateurs	125.000 »
		Solde du compte de Profits et Pertes	2.307 649 82
	26.806.513 22		26.806.513 22

Société des Mines du Luxembourg et des Forges de Sarrebrück

Société belge constituée le 19 juillet 1862.

Objet : convertir en Société anonyme la Société des Forges de Sarrebruck, fondée le 22 juin 1856 et établie en Prusse pour y joindre l'exploitation des mines de fer du Luxembourg.

Extraction et vente du minerai de fer et accessoirement des autres minerais qui s'y trouveraient associés ; l'élaboration de la fonte ; transformation de la fonte en fer ; extraction et vente du charbon si les besoins des forges laissent un excédent.

Siège social : à Bruxelles. — Domicile : à l'usine de Burbach, près Sarrebrück (Allemagne).

Durée : Quatre-vingt-dix ans, du 19 juillet 1862.

Capital social : Six millions, représenté par 6.000 actions de 1.000 fr. l'une, sur lesquelles 4.400 ont été attribuées aux associés des forges de Sarrebrück.

Conseil d'administration : cinq membres, nommés pour 5 ans et propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : le troisième mardi de septembre; 1 voix par

dix actions, maximum 5 voix. Dépôt 10 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % comme intérêt à chacune des actions. Sur le surplus : 20 % à la réserve, 7 % aux administrateurs et aux commissaires, 3 % comme gratifications, et le reste aux actions.

Service financier : la Société Générale à Bruxelles et au Siège social, Banque de l'Union Parisienne, à Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. Louis Biourge, Hubert Müller Tesch, Dutreux, Numa Ensch, Léon Barbanson.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 12 octobre 1897.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	10.100	4.900	?.315.000	150
1902	7.800	6.100	3.677.000	200
1903	8.775	7.150	4.524.000	250
1904	8.300	6.900	4 959.000	300
1905	11..98	8 992	5.743.000	400
1906	11.450	9.840	6.823 000	450
1907	»	»	8.400.000	500

BILAN AU 31 JUILLET 1907

ACTIF	marks	PASSIF	marks
Terrains et concessions de mines dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Lorraine allemande et en France, installations et matériel . . .	6.213.902 94	Capital	4.800.000 »
Etablissements de Burbach Sarrebruck (Prusse)	7.682.802 26	Réserve générale.	7.747.045 38
Établissements d'Ersch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg	546.575 69	Réserve spéciale pour garantie de marchés de rails, réserve pour le cas d'accident du travail, etc.. . .	2 439 027 15
Mines aux minières et aux usines, houille, coke, fonte, fer en magasin, caisse, débiteurs et valeurs diverses .	15.207.720 73	Réserve pour fonds de prévision.	1,000.000 »
		Prévision pour contributions.	320.000 »
		Chemins de fer créditeurs et créditeurs divers.	5.565.738 92
		Coupons non présentés	15.864 »
		Prime sur émission	4,238 074 85
		Bénéfices à répartir.	3°525.251 32
M	29.651.001 62	M	29.651.001 62

Société métallurgique de Taganrog

Société anonyme russe fondée en 1896 suivant statuts approuvés par l'Empereur de Russie le 26 avril 1896.

Objet : la construction et l'entretien, dans la ville de Taganrog et dans les autres parties de l'Empire, d'usines métallurgiques, mécaniques et navales ainsi que l'exploitation des minières et de la vente de leurs produits dans l'Empire et à l'étranger. La Société a le droit d'acquérir, de construire ou d'affermer des usines, des dépôts, des établissements industriels et des immeubles de tous genres correspondant au but de la Société : mines de fer, houillères, mines de manganèse, exploitation d'argile réfractaire, terrains et forêts, en observant les règlements en vigueur et en respectant les droits des tiers.

Capital social : à l'origine 3 millions de roubles-or ou 12 millions de francs, ensuite élevé à 3.750.000 roubles-or, soit quinze millions de francs ; puis à 4.500.000 roubles-or, soit 18 millions de francs ; puis, en juin 1897, à 5.625.000 roubles; enfin, en 1899, à 7.500.000 roubles nouveaux. L'Assemblée extraordinaire du 1er/14 décembre 1905 a décidé de réduire le capital social de 7.500.000 à 750.000 roubles, par voie de remplacement des 20.000 actions existantes de 375 roubles par 5.000 actions de 150 roubles l'une, à raison d'une nouvelle contre quatre anciennes ; d'augmenter le capital ainsi réduit jusqu'à son import précédent de 7.500.000 roubles par la création de 45.000 actions nouvelles pour une somme de 6.750.000 roubles sur les bases suivantes : la valeur nominale de ces actions est de 150 roubles ; 42.500 actions du nombre total susindiqué sont réservées, en couverture des dettes de la Société, pour les obligataires de la 2e émission (du n° 18001 à 20.000 inclus) et autres créanciers. L'argent revenant des 2.500 actions restantes est versé intégralement au plus tard après un an du jour de publication de l'autorisation pour l'émission des actions complémentaires.

Le capital de la Société est donc fixé à 7.500.000 roubles et se compose : 1° de 750.000 roubles partagés en 5.000 actions entièrement libérées de 150 roubles chacune, et 2° de 6.750.000 roubles partagés en 45.000 actions de 150 roubles.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Durée : indéterminée.

Conseil d'administration : neuf membres, propriétaires de quarante actions, nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; 1 voix par 10 actions, maximum le dixième des voix que représente le capital social.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; prélèvement ne dé-

passant pas 5 % de la valeur primitive des constructions en maçonnerie et 10 % de la valeur des autres immeubles et du mobilier destiné à l'amortissement de la valeur de ces biens jusqu'à entier amortissement. Sur le surplus : 10 % au Conseil, 90 % aux actionnaires.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. L. de Gnoïnsky, H. Duquenne, Heymann, L. Ranscelot, A. Weisweiller, P. de Hemptinne, G. Trasenster, J. Nagelmackers ; suppléants : Peldmann, N. Sauer, A. Nevè.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions nouvelles de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1906.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1906	440	380

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Immobilisations. . . . . R.	7.495.105 »	Capital social. . . . . R.	7.500.000 »
Marchandises diverses	364.347 »	Fonds de prévision pour réfection	247.349 »
Matières premières de fabrication	800.359 »	Obligations en circulation . .	2.021.062 »
Produits fabriqués bruts . . .	156.133 »	Effets à payer	948.704 »
— finis. . . .	598.574 »	Salaires, appointements dûs. .	73 468 »
Marchandises en cours de route.	15.040 »	Créditeurs divers.	258 756 »
Espèces en caisse.	12.456 »	Coupons d'obligations à payer.	41.095 »
Portefeuille	653.873 »	Obligations sorties au tirage.	52.125 »
Débiteurs divers	1.848.694 »	Provisions diverses.	202.928 »
Travaux préparatoires aux minières.	368 »	Compte d'ordre : actions des administrateurs.	66.000 »
Frais de réparations aux minières	2.004 »	Bénéfices nets de l'exercice 1905-1906.	665.349 »
Assurance contre l'incendie. .	8.036 »		
Impôts divers et droits de guelte	5.342 »		
Loyers des maisons d'habitation	1.560 »		
Entretien de la police.	5.280 »		
Litiges et créances douteuses.	13.605 »		
Compte d'ordre : Valeur des actions déposées par le conseil	66.000 »		
R.	12.076.836 »	R.	12.076.836 »

Tôleries de Konstantinowka

Société anonyme belge, constituée le 17 octobre 1896.

Objet : tout ce qui se rattache à l'industrie métallurgique et notamment la fabrication de la fonte, de l'acier, des tôles et fers marchands et toutes les opérations industrielles et commerciales s'y rattachant, etc.

Siège social : à Bruxelles, 156, boulevard du Nord.

Durée : 30 ans, du 17 octobre 1896.

Capital social : à l'origine, 2.500.000 francs, divisé en 10.000 actions de capital de 250 francs et 2.500 actions de jouissance, ces dernières remises aux apporteurs ; porté, en mai 1898, à 3.250.000 francs ; puis, en février 1900, à 4 millions ; et enfin, en mars 1905, à 5 millions de francs, chiffre actuel, représenté par 20.000 actions de 250 francs chacune.

Conseil d'administration : cinq à sept membres, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : le deuxième jeudi de janvier, à Bruxelles.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1 1/2 % à chaque administrateur ; 1/2 % à chaque commissaire ; 6 % au personnel. Sur le reliquat : 70 % aux actions de capital et 30 % aux actions de jouissance. L'Assemblée peut toujours affecter une partie des bénéfices à la constitution d'un fonds de prévision.

Service financier : Crédit Général Liégeois, à Bruxelles, Banque Suisse et Française, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Ancion, L. Collinet, G. Tonnelier, J. Ciselet, F. Rosseels, F. Michel, Is. Alexis.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juin 1905.

Années	Cours : Plus haut	Cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes (Actions de capital)
1901	»	»	739.000	10
1902	»	»	693.000	15
1903	»	»	894.000	15
1904	»	»	1.084.000	15
1905	285	237	638.000	12 50
1906	252	234	929.000	15 »

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement (amortissements déduits)	5.521.635 39	Capital : 20.000 actions de 250 fr.	5.000.000 »
Mobilier de bureau	3.747 43	2.500 actions de jouissance	Mémoire
Prime de remboursement sur obligations	227.550 »	Obligations	4.614 086 07
Obligations non émises	1 357 500 »	Prévision pour amortissements	167.697 06
En caisse	49.697 »	Fonds de réserve	147.358 68
Dépôts en banque	167.803 55	Réserve pour assurance ouvrière	26.510 25
Effets à recevoir	952.952 23	Provision pour créances douteuses	185.000 »
Débiteurs divers	2 544.976 90	Créditeurs divers	1.047.546 43
Marchandises en magasin	1.291.551 99	Compte d'ordre	205 000 »
Dépôts des administrateurs et commissaires	205.000 »	Profits et Pertes	929.216 03
	13.322.414 49		13.322.414 49

Société Française pour la Fabrication des Tubes

(à Louvroil)

Société anonyme française définitivement **constituée** le 22 février 1890.

Objet : La fabrication et le commerce des **tubes**, en général, et de tout ce qui se rapporte à celte industrie.

Siège social : A Louvroil-sous-le-Bois (Nord).

Durée : Trente ans, du 22 février 1890.

Capital social : à l'origine 600.000 francs, divisé en **1.200** actions de 500 francs ; porté, le 17 septembre 1894, à **1.200.000** francs ; puis, le 17 septembre 1900, à 1.600.000 francs, divisé **en 3.200** actions de 500 francs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept au plus, élus pour six ans et propriétaires de 40 actions **chacun.**

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le troisième lundi de **septembre** ; une voix par action, dépôt 10 **jours** avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1° tantième du directeur (au maximum 10 %) ; 2° 5 % à l'administrateur délégué ; 3° 15 % aux cinq administrateurs (21 % dans le cas où ils sont au nombre de sept) ; 4° les émoluments des commissaires.

Le solde sera réparti entre les actions, à moins que l'Assemblée générale ne juge convenable de l'appliquer en tout ou partie, à la formation d'un fonds spécial.

Service des coupons : Paris, Société Générale.

ADMINISTRATEURS.

MM. Paul de Hemptinne, Joseph de Hemptinne, de Sauvage-Vercour, de Macar, Louis Joubert, J. Grosset.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 novembre 1897.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.625	830	499.000	80
1902	1.200	800	471.000	50
1903	1.075	840	343.000	30
1904	1.100	850	527.000	50
1905	1.250	1.030	870.000	50
1906	1.470	1.125	459.000	50
1907	»	»	494.000	50

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations :			Capital-actions	2.000.000	»
Premier établissement, usines.	4.753.538	10	— obligations	1.905.000	»
Actif réalisable :			Réserves et amortissements.	1.915.671	44
Matières premières et approvisionnements.	768.275	15	Effets à payer.	911.830	88
Produits fabriqués ou en cours de fabrication.	758.135	57	Salaires	126.986	92
Comptes particuliers débiteurs	930.054	34	Créditeurs divers	2.137.327	77
Portefeuille.	1.242 229	51	Profits et pertes	494.533	46
	8.452.532	67		8.452.532	67

Société anonyme des Usines Franco-Russes

(Anciens Etablissements Baird, à Saint-Pétersbourg)

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 janvier 1881.

Objet : L'exploitation des usines Baird, à Saint-Pétersbourg ; l'acquisition, la location ou la construction de toutes usines ; la production et l'emploi du fer, de l'acier, du cuivre, et aussi la construction de coques de navires et de machines de toute nature ; toutes les opérations relatives à la production, au commerce, au transport et au traitement des houilles, fontes, fers, aciers, cuivres, bois, ainsi que de toutes matières qui s'y rattachent.

Siège social : 82, rue de la Victoire, Paris.

Durée : Cinquante ans, du 20 janvier 1881.

Capital social : 12 millions et demi de francs divisé en 25.000 actions de 500 francs, dont 7.000 ont été attribuées à M. Baird en représentation d'une partie de ses apports.

Conseil d'administration : dix membres au moins et douze au plus, nommés pour six ans, et possesseurs de cinquante actions chacun.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : en août ou septembre, une voix pour vingt actions, maximum vingt-cinq voix. Dépôt vingt jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve tant qu'il ne représente pas le dixième du fonds social ; ensuite une somme destinée à la formation d'une réserve spéciale. Sur le surplus, 88 % aux actionnaires et 12 % au Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, au siège social et à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS.

MM. l'Amiral Martin, de Montgolfier, Guérin, de Matharel, H.

Blount, J. Perrin, de Saint-Genys, Colonel Boutan, A. Petit, L. Marrel, J. Marrel, L. Baclé.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 août 1898.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	670	350	429.000	15
1902	455	291	286.000	10
1903	405	300	290.000	10
1904	528	300	290.000	10
1905	599	400	355.000	12 50
1906	510	380	428.000	15
1907	»	»	431.000	15

BILAN AU 30 AVRIL 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Terrains	1.829.341	03	Capital :		
Constructions diverses	5.811.111	75	25,000 actions de 500 francs.	12.500.000	»
Outillage fixe et mobile	6.205.934	62	Obligations 4 0/0 à 500 fr.	3.616.000	»
Mobilier des usines de Saint-Pétersbourg	11.852	97	Fournisseurs	325.541	53
Mobilier du siège social	6.943	»	Ouvriers main-d'œuvre	158.272	18
Matières de fabrication et d'entretien	1.169.825	52	Créanciers divers	812.304	15
Produits fabriqués et en cours de fabrication	14.888.131	06	Impôts sur le capital	30.104	»
Acheteurs	2.999.304	95	Impôts sur les bénéfices de l'exploitation	32.597	98
Titres en dépôts, comptes divers, cautionnements	2.660.020	18	Avances sur titres au port de Saint-Pétersbourg	895.170	»
Caisses	215.717	12	Avances sur titres Cartoucherie	202.725	»
Banquiers	2.982.172	75	Acomptes sur Bayan et Pallada	9.019.540	»
Portefeuille	584.546	75	— sur Apôtre-St-André	7.234.500	»
			— sur Standart	1.834.100	»
			— sur Johann-Zlatoost	1.200.150	»
			Intérêts dûs sur obligations	54.584	70
			Amortissements	6.903.710	11
			Réserve statutaire	176.620	22
			— spéciale	8.112	37
			Profits et Pertes, Bénéfices de l'exercice	130.810	91
	45.638.535	»		45.638.535	»

Compagnie des Usines Métallurgiques de Saint-Pétersbourg

Société anonyme russe fondée en 1857, à Saint-Pétersbourg. Statuts actuels approuvés par l'Empereur de Russie, le 28 juin 1902.

Objet : L'entretien et le développement de l'usine qui lui appartient à Saint-Pétersbourg (quartier Vybord, 1er district, rive droite de la Néva) pour façonner les métaux et pour fabriquer toute espèce de produits.

Siège social : à Saint-Pétersbourg, Wiborger Scite, Poljustrowo quai nº 19.

Capital social : par suite de la répartition sous forme d'actions d'une somme de 1.600.000 roubles provenant des réserves, le capital fixé à l'origine à 800.000 roubles, divisé en 8.000 actions de 100 roubles, fut porté en 1897 à 2.400.000 roubles ; puis la même année à 3.000.000 de roubles et enfin à 3.600.000 roubles, divisé en 36.000 actions de 100 roubles.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai au plus tard, comprenant les porteurs d'au moins 30 actions.

Répartition des benéfices : 5 % pour la réserve ; 5 % de la valeur primitive des constructions en pierre et 10 % de celle des autres biens mobiliers et immmobiliers, pour l'amortissement de ces immobilisations. Si la somme restant ensuite, après en avoir déduit 1 % pour chacun des directeurs du Conseil d'administration, ne dépasse pas 5 % du capital social, elle est délivrée comme dividende ; dans le cas où cette somme dépasserait 5 %, l'excédent en plus de ces 5 % est réparti par assemblée générale.

Service financier : à Paris, à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. Th.-H. Schwartz, E. Meyer, F. Enakieff; G. Lagenpusch et N. Lessenko.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 décembre 1906.

1906 plus haut : 502 ; plus bas : 500.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Propriété foncière . . . . R.	235.045 94	Capital . . . . . R.	3.600.000 »
Immeubles	1.365.091 88	Réserve.	1.200.000 »
Machines.	2.203.739 85	Réserve spéciale	158.342 84
Outils et mobilier.	96.336 33	Obligations.	1.042.500 »
Modèles	3.000 »	Fonds d'amortissement	939.493 04
Produits et commandes non achevées.	2.186.390 52	Capital légué par M. E.-M. Meyer	20.000 »
Matériaux de chauffage. . . .	74.120 60	Compte de MM. les Directeurs (500 actions déposées). . . .	50.000 »
Marchandises diverses	203.664 33	Salaires des ouvriers (pour la deuxième quinzaine de décembre)	24.225 16
Métaux divers	325.281 51	Créanciers divers.	771.972 64
Matériaux divers	12.745 77	Dépôts : (Valeurs déposées en cautionnements)	903.239 »
Caisse	12.904 52	Arrhes et avances (pour commandes en cours d'exécution).	1.793.691 66
Valeurs.	1.543.623 »	Dividendes non réclamés . . .	13.762 50
Effets prêtés	231.839 »	Acceptations à payer	250.000 »
Débiteurs divers	1.909.554 44	Sommes transitoires	176.147 41
Dépôts dans diverses institutions gouvernementales. . .	904.380 »	Impôt sur le bénéfice.	43.220 »
Lettres de change.	1.250 »	Bénéfices.	401.161 14
Dépôts en portefeuille	51.700 »		
Sommes transitoires	23.177 70		
R.	11.383.755 39	R.	11.383.755 39

Société minière et métallurgique Volga-Vichera

Société anonyme russe dont les statuts ont reçu l'approbation impériale, le 30 mai 1897.

Objet : 1° l'exploitation des gisements minéraux appartenant à M. Th. Kleist, fondateur, et de ceux possédés par la Société des Hauts-Fourneaux de Koutine et de Vichera, actuellement en liquidation qui lui ont été cédés avec toutes leurs dépendances et les biens se rattachant à l'entreprise : enfin, tous les autres gisements minéraux situés dans le gouvernement de Perm (Oural), district de Tcherdinde, sur la rivière de Vichera ; 2° la construction et l'exploitation, tant dans l'Oural qu'en tous autres points de l'Empire de hauts-fourneaux, d'usines métallurgiques et d'ateliers pour la construction de matériel mécanique et naval, etc. ; 3° l'acquisition en toute propriété, ou la location de toute autre usine, toutes mines, tous dépôts, biens meubles et immeubles qui correspondent au but

de sa fondation, à charge d'observer les lois et les règlements en vigueur, et les droits des tiers.

Siège social : à Moscou. Agence à Paris, 58, rue de Provence.

Durée : non indiquée.

Capital social : 6.250.000 roublés-or, ou 25.000.000 de francs, divisé en 50.000 actions de 125 roubles-or chacune.

Conseil d'administration : dix membres possédant au moins cent actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin janvier, composée de tous les actionnaires, mais les propriétaires de 100 actions peuvent seuls prendre part au vote : une voix par 100 actions sans limitation. Dépôt quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au plus de la valeur première des bâtiments en briques et 10 % des autres biens, meubles et immeubles, à titre d'amortissement. Si l'excédent ne dépasse pas 6 % du dividende de fondation, il est versé en dividende aux actionnaires. Si cet excédent dépasse le 6 % ci-dessus indiqué, il sera prélevé sur lui 15 % au profit du Conseil d'administration et le surplus sera ajouté au dividende ou affecté à la formation d'une réserve spéciale.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS.

MM. A. Pernolet, J. Goujon, Ch. Demachy, E. Noetzlin, Th. Kleist, L. Spies, A. Rebotier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 février 1898, au comptant et à terme depuis le 2 janvier 1899.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	105	30
1902	105	44
1903	122	64
1904	140	84
1905	123	70
1906	93 50	48

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Frais de constitution	64 317 49	Capital	9.375.000 »
Concessions	1.403.208 43	Amortissements	166 374 81
Délimitation des forêts	251 589 26	Banque de Paris et des Pays-Bas	520.683 29
Hauts-fourneaux, approvisionnements	6.212.510 40	Créditeurs	149.102 13
Mobilier siège social	5.171 32	Chambre des finances	10.731 15
Souscripteurs d'actions	1 125 01	Bénéfice net de l'exercice	19.659 98
Caisse et banques	87.253 10		
Effets à recevoir	401.000 »		
Valeurs en portefeuille	11.350 »		
Actions Société Paratoff	937.500 »		
Débiteurs	534.140 16		
Cautionnements	12.155 20		
Profits et Pertes	320.630 49		
Roubles	10.241.951 36	Roubles	10.241.951 36

Société Générale de Belgique

SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A BRUXELLES, PAR ARRÊTÉ ROYAL
DU 28 AOUT 1822, SOUS LA DÉNOMINATION DE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PAYS-BAS

POUR FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE

Capital : Fr. 32.804.232 80 — *Fonds de Réserve : Fr.* 60.669.206 34

BRUXELLES - Montagne du Parc, 3 - BRUXELLES

TÉLÉPHONE **1449**

CONSEIL DE LA DIRECTION :

MM.

Le Baron BAEYENS, *Gouverneur.*
Joseph DEVOLDER, *Vice-Gouverneur.*
Joseph QUAIRIER, *Directeur.*
Léon BARBANSON, —
Aug ste SERRUYS, *Directeur-Trésorier.*
Léon JANSSEN, *Directeur.*
J. JADOT, —
Comte DESMET DE NAEYER, *Directeur*
Edouard DE BRABANDER, *Secrétaire.*

COLLÈGE DES COMMISSAIRES :

MM.

Le Comte A. DE RIBAUCOURT.
Le Baron A. D'HUART.
Pierre CAPOUILLET.
Le Comte Fd. DE BAILLET-LATOUR.
Ed. VANDERLINDEN.
Le Comte John D'OULTREMONT.
Léon HAMOIR.
Le Comte A T'KINT DE ROODENBEKE.
Le Baron C GOFFINET.

Commissaire du Gouvernement : M. le Baron SNOY.

COMPTES DE DÉPOT

La Société Générale reçoit actuellement des espèces en dépôt :

En comptes chèques, remboursables à vue à **3** 0/0.

En comptes à terme, remboursables moyennant un préavis de 15 jours, à **3 1/2** 0/0.

Aucune Commission n'est perçue sur ces comptes

DÉPOTS DE TITRES

La Société Générale accepte en dépôt :

A découvert :

les fonds publics nationaux et étrangers, les actions et obligations au porteur ou nominatives de toutes espèces.

Sous cachets :

les lingots, monnaies, objets d'or et d'argent, diamants et pierreries ainsi que toutes valeurs quelconques.

Elle se charge de la gestion complète du portefeuille de ses déposants, *sans aucune commission*, moyennant un droit de garde annuel, calculé sur la valeur effective des titres, de 50 centimes par 1.000 francs pour les titres au porteur, et 20 centimes par 1.000 francs pour les titres nominatifs et pour certaines catégories de valeurs.

VENTE AUX GUICHETS D'OBLIGATIONS A ÉCHÉANCE FIXE
ORDRES DE BOURSE (BELGIQUE ET ÉTRANGER) - ENCAISSEMENT ET ESCOMPTE DE COUPONS
ÉMISSIONS DE CHÈQUES ET DE LETTRES DE CRÉDIT SUR TOUS PAYS
PRÊTS SUR TITRES - SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS
RÉGULARISATION DE TITRES

LOCATION DE COFFRES-FORTS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
EMPRUNTS D'ÉTATS		
Argentin 4 p. c, 1900	1er Avril-1er Octobre	—
Bulgare 6 p. c., or, 1889	Id.	—
— 6 p. c., or, 1892	14 Janvier-14 Juillet	—
Chinois 5 p. c., or, 1898 et 1905	1er Mars-1er Septemb.	—
Congo (lots sans intér.)	15 Avril	—
Norwegien 3 1/2 p. c. 1894	15 Avril-15 Octobre	—
Ottoman 4 p. c. 1905	1er Mars-1er Septemb.	—
Pays-Bas 3 p. c. 1871,	15 Février-15 Août	—
Rheinprovinz 3 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juill.	—
Suédois 3 1/2 p. c. 1904 et 1906 (rentes perpét.)	1er Février-1er Août	—
EMPRUNTS DE VILLES ET DE COMMUNES		
Anvers 1887, 2 1/2 p. c.	1er Janvier	—
Id. 1903, 2 p. c.	1er Juin	—
Bruxelles 1902, 2 1/2 p. c.	1er Août	—
Id. 1905, 2 p. c.	1er Juillet	—
Courtrai 1905, 3 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Gand 1896, 2 p. c.	1er Janvier	—
Id. 1902, 3 p. c. (bons de caisse)	1er Mars-1er Septemb.	—
Liége 1897, 2 p. c.	1er Mars	—
Id. 1905, 2 p. c.	1er Juillet	—
Ostende 1858 (lots sans int.)	1er Janvier-1er Juillet	—
Id. 1898, 2 p. c.	1er Mai	—
Milan 4 p. c.	1er Janv.-Avr.-Juill.-Octob.	—
Moscou 4 p. c., oblig. 25e série	14 Mars-14 Septemb.	—
Id. 27e et 28e séries	4 Avril-15 Octobre	—
Rotterdam 1868, 3 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Stockholm 1905, 3 1/2 p. c.	15 Mars-15 Septemb.	—
Venise 1869	1er Mai-1er Novembre	—
Vienne 1902, 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Ixelles 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Saint-Gilles 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Saint-Josse-ten-Noode, 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Schaerbeck 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Id. 1897, 2 p. c.	1er Avril	—
BANQUES		
Banque d'Anvers (Actions)	—	1er Janv.-1er Mars-1er Juil.
Id. de la Flandre Occidentale	—	1er Janvier-Mars
Id. Centrale de la Sambre	-	1er Avril
Id. de Gand	—	1er Janvier-1er Avril
Id. du Limbourg	—	1er Mars
Id. du Hainaut	—	1er Janv.-1er Mars-1er Juil.
Id. Générale du Centre	—	1er Janv.-1er Avr.-1er Juil.
Id. Centrale Tournaisienne	—	1er Janvier-Mars-1er Juillet
Id. de Verviers	—	Courant de Mars
Id. de l'Union Parisienne	—	2 Janvier-1er Juillet
Id. Centrale de Maubeuge	—	Courant d'Octobre
Id. de Bordeaux	—	15 Avril-15 Octobre
Id. Roubers-Thielt	—	—
Id. Sino-Belge	—	1er Décembre
Id. Hypothécaire Franco-Argentine	2 Janvier-1er Juillet	2 Janvier

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
CHEMINS DE FER		
Compagnie auxiliaire internationale de Chemins de fer, oblig. 4 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	1er Avril
Compagnie auxiliaire de Chemins de fer au Brésil	Obl. 4 1/2 %, 1er Mai-1er Nov. Obl. 4 %, 1er Janv.-1er Juill.	15 Juillet
Central-Aragon, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Congo, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	—
Départementaux, oblig. 3 p. c.	1er Avril 1er Octobre	15 Avril-15 Octobre
Epernay à Romilly, oblig. 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	1er Juillet
Est de Lyon, oblig. 3 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Fédéraux suisses, oblig. 3 1/2 p. c.	30 Juin-31 Décembre	—
Flandre Occidentale oblig. 3 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	Courant Juin
Du Haut et du Bas-Flénu	—	1er Janvier-1er Juillet
Liégeois-Namurois, oblig. 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	Courant de Juillet
Mons à Hautmont et St-Ghislain, obl. 3 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Janvier-1er Juillet
Nord-Milan, oblig. 4 1/2 et 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Février-1er Mai-1er Août
Paris, Lyon, Méditerranée	1er Janv.-Avr.-Juillet-Octob.	1er Mai-1er Novembre
Salonique, Monastir, oblig. 3 p. c.	Janvier-Juillet	—
Compagnie Ottomane du chemin de fer Smyrne-Cassaba, obl. 4 p. c.	1er Février-1er Août	1er Juillet
Tessin, 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Vienne-Aspang, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Juillet
Wagons-lits et Grands Express Européens, oblig. 4 p. c	15 Avril-15 Octobre	1er Mai
oblig. 4 p. c.	1er Janvier 1er Juillet	—
oblig. 3 1/2 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Compagnie générale de Chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres	1er Avril-1er Octobre	1er Octobre
TRAMWAYS ET CANAUX		
Tramways Bruxellois, oblig. 3.60 p. c.	15 Mars-15 Septemb	1er Avril-1er Octobre
Id. , oblig. 3 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Ixelles-Boendael, oblig. 4 p. c.	15 Mars-Juin-Sept.-Décemb	1er Mai-1er Novemb.
Trust franco-belge de Tramways, obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Novembre
Canal de jonction de la Sambre à l'Oise	—	15 Janvier-15 Juillet
Suez, oblig 5 p. c.	1er Avril-1er Octobre	1er Janvier-1er Juillet
— oblig 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Tramways électriques de Sofia	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Id. **d'Athènes et du Pirée**	1er Avril-1er Octobre	2 Septembre
CHARBONNAGES		
Abhooz et Bonne Foi Hareng	—	1er Mai
Agglomérés réunis (Charleroi), obl. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant Décembre
Aiseau-Presles	—	15 Octobre
Amercœur	—	1er Mars-1er Novemb.
Baudour	—	Courant d'Avril
Belges, oblig. 3 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	15 Avril
Bernissart, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Bois d'Avroy	—	1er Avril
Bonne-Espérance et Batterie	—	Courant d'Avril
Bonne-Fin	—	1er Avril
Carabinier, oblig 4 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	15 Avril
Centre de Jumet	—	15 Septembre
Corbeau au Berleur	—	Courant de Mai
Courcelles-Nord	—	1er Mai
Espérance et Bonne-Fortune	—	Courant d'Août

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
CHARBONNAGES (*suite*)		
Fontaine-l'Eveque, oblig. 4 p. c.	1er Janvier	1er Mai
Gives	—	Courant d'Avril
Gouffre	—	15 Avril
Grand-Buisson	—	15 Novembre
Grand-Mambourg-Sablonnière	—	15 Mars
Haine-St-Pierre, Houssu et La Hestre, obl. 4, 4 1/2, 5 p. c.	—	Courant d'Octobre
Hattinghen-s/Ruhr	—	1er Juillet
Hornu et Wasmes	—	31 Mars
Kessales	—	Id.
La Haye	—	1er Octobre
La Louvière et Sars-Longchamps, obl. 4 p. c. 1890	1er Mai-1er Novemb.	10 Avril
Levant du Flénu	—	1er Janvier-31 Mars
Marchienne	—	15 Avril
Mercinelle-Nord	—	1er Avril
Masses Diarbois	—	Courant d'Octobre
Monceau-Bayemont	—	1er Mars
Monceau-Fontaine	—	1er Juin
Noël-Sart-Culpart	—	1er Novembre
Nord de Charleroi	—	1er Juin
Nord de Gilly	—	1er Avril
Nord du Rieu de Cœur, obl. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	1er Décembre
Ouest de Mons, obl. 4 1/2 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	1er Avril
Patience et Beaujonc	—	1er Août
Petit Try	—	Courant d'Octobre
Poirier, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	1er Avril
Produits, oblig. 5 p. c.	1er Janvier	1er Janvier-1er Mars
Reunis de Charleroi, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	Courant de Juin
Rieu du Cœur	—	1er Janvier-1er Juillet
Sacré-Madame	—	1er Mai
Strépy-Bracquegnies	—	1er Mai-2 Novembre
Tamines	—	15 Juin
Trieu-Kaisin	—	Courant de Septemb.
Willem-Sophia	—	2 Novembre
MÉTALLURGIE		
Aciéries d'Angleur, obl. 5 p. c.	15 Juin-15 Décembre	20 Décembre
Id. oblig. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	—
Id. oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Aciéries de France, obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	15 Novembre
Aubrives et Villerupt, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	1er Mars
Baume et Marpent	—	1er Novembre
Bonehill, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	31 Décembre
Bou Médran	—	15 Mai
Boussu	—	30 Novembre
Châtelet oblig. 4 1/2 p. c.	31 Décembre	15 Novembre
Châtelineau, oblig. 3 p. c.	31 Mars-30 Septemb.	—
Clouterie des Flandres, obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Octobre
Clouteries Ad. Otlet oblig. 5 p. c.	30 Juin-30 Decembre	2 Novembre
Couillet, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant de Novemb.
Dudelange, oblig. 4 p. c.	—	31 Août
Eich	—	31 Décembre
Espérance à Louvroil	—	1er Juillet
Fabrique de fer de Charleroi	—	Courant d'Octobre

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS D'OBLIGATIONS	ÉCHÉANCES DES COUPONS D'ACTIONS
MÉTALLURGIE (*suite*)		
Tôleries de Louvroil, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	1er Octobre
Franco-Belge, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Novembre
Griffin	—	2 Novembre
Grivegnée	—	1er Septembre
Haine Saint-Pierre	—	15 Décembre
Halanzy, oblig. 4 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	1er Août
La Louvière (Usines Boulonneries)	—	1er Novembre
Marais, oblig. 4 1/2 p. c.	2 Novembre	2 Janvier
Nicaise et Delcuve	—	10 Décembre
Ougrée-Marihaye, oblig. 4 p. c.	1er Février	1er Août
Ouspensk, oblig. 4 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Joseph Pâris	—	Courant d'Octobre
Phénix, à Châtelineau	—	15 Octobre
Ruhr 5 p. c.	30 Juin-31 Décembre	—
Russo-Belge, oblig. 4 p. c.	16 Février-16 Août	Courant Décembre
Sarrebrück	—	31 Octobre
Saulnes	—	1er Mai
Thiriau	—	15 Novembre
Vieille-Montagne, oblig. 4 p. c.	15 Mars-15 Septemb	10 Mai-10 Novembre
VERRERIES		
Cristalleries du Val St-Lambert, obligations 3 1/2 p. c.	1er Mai-1er Novembre	1er Août
Glaces d'Auvelais, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	1er Octobre
Glaces de Charleroi, oblig. 4 1/2 p. c.	30 Juin	Id.
Glaceries Germania, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant de Juin
Saint-Roch-Auvelais, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	15 Octobre
Glaces de Sainte-Marie-d'Oignies	—	15 Avril
Glaces et Verres spéciaux de France, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Mai-1er Novembre	15 Octobre
Glaces et Verres spéciaux du Nord, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	30 Juin
Glaces du Midi de la Russie	—	1er Décembre
Verreries des Hamendes	—	Courant de Novemb.
Id. **de Mariemont**	—	Courant de Juillet
Id. **de Courcelles**	—	1er Mars
Id. **de Jumet**	—	1er Novembre
Floreffe	—	1er Octobre
VALEURS DIVERSES		
Agricole et industrielle d'Egypte, oblig. 5 p. c.	1er Janvier-1er Juillet 1er Juin-1er Déremb.	15 Mai
oblig. 4 p. c.	15 Janvier-15 Juillet	—
Bains économiques de Bruxelles	—	15 Mars
Bougies de la Cour oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	15 Octobre
Carrières de grès de Pousseur	—	1er Mai
Carrières de porphyre du Brabant, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Juillet
Céramique Nationale	—	1er Octobre
Ciments Portland artificiels de Cronfestu	—	1er Février
Ciments d'Egypte, oblig. 5 et 6 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Cotonnière "a Nouvelle-Orléans", obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Avril-1er Juillet
Crédit Foncier de France	1er chaque mois	1er Janvier-1er Juillet

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
VALEURS DIVERSES (*suite*)		
Eaux de Salonique, oblig. 4 p. c.	1er Juillet	1erJanvier-1erJuillet
Eclairage élect. de Saint-Pétersbourg, obl. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	1er Juin
Electrique Anversoise, oblig. 4 p. c.	1erJanvier-1erJuill t	1er Décembre
Liégeoise d'électricité, oblig. 5 p. c.	1er Février	Courant d'Octobre
Ent. de Fours à coke et d'Usines métal.	—	Courant de Mai
Etabl. américains Gratry, à Courtrai. oblig. 6 et 5 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	1er Décembre
Faïencerie de Nimy	—	Cour. Avril et Octob.
Forêt du Paular	—	Courant de Juin
Galeries Saint-Hubert, oblig 3 p. c.	1er Février-1er Août	—
Gaz, à Liége (Fabrication du)	—	Courant de Novemb.
Société du Gaz à Liége	—	Courant d'Octobre
Gaz, à Mons	—	1er Juin
Grès d'Yvoir, oblig. 5 p. c.	15 Avril-15 Octobre	2 Novembre
Habitations ouvrières	—	1er Juin
Hypothécaire belge-amér., obl. 4 p. c.	15 Février-15 Août	Courant de Juin
Caisse hypothéc d'Egypte, oblig. 4 p. c.	15 Juin-15 Décembre	—
Immobilière de Belgique, oblig 3 40 p. c.	1er Mars-1erSeptemb.	1er Mai
Immobilière et agricole du Canada 5 p. c.	1er Février-1er Août	—
Industrielle et pastorale Belge-Sud-Américaine, oblig. 5 p. c.	1er Mai-2 Novembre	15 Octobre
Id. oblig 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Kasaï, oblig. 5 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	15 Avril-15 Octobre
Linière Gantoise, oblig 3 1/2 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant d'Avril
Linière « La Lièvre », à **Gand**, obl. 4 p. c.	2 Janvier-2 Juillet	1er Mai
Logement populaire amélioré	—	1er Avril
Loth, oblig. 5 p. c.	1er Avril-1er Octobre	15 Avril
Id. oblig. 4 p. c.	1er Février-1er Août	—
Merbes-le-Château, oblig. 4 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	1er Décembre
Minoteries et Elévateurs à grains, obl. 4 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	Courant de Juin
Moulins de Namur et de Jambes, obl. 4 p. c.	1er Mai-1er Novembre	1er Février
Nieuport-Bains, oblig. 4 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	1er Avril
Papeteries de Limal, oblig. 5 p. c.	15 Janvier-15 Juillet	—
Pont de Boom	—	Courant d'Avril
Poudrerie de Marcinelle	—	Courant de Juin
Prêts fonciers, oblig. 5 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Id. oblig. 5 p. c. série B.	1er Avril-1er Octobre	15 Novembre
Russo-Belge de Produits céramiques	—	1er Août
Produits chimiques d'Aiseau	—	Courant de Juillet
Id. **de Droogenbosch**	—	15 Novembre
Id. **Laeken**	—	Courant de Juin
Id. **et Engrais chimiques d'Auvelais**	—	1er Juillet
Produits Kemmerich, obl. 4 p. c., 1re et 2e s.	1er Avril-1er Octobre	1er Juin
Secteur des Champs-Elysées, obl. 4 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	—
Sucreries-Raffineries Bulgares, obl. 5 p. c.	1erMars-1erSeptemb.	—
Sucreries et Raffineries en Roumanie, oblig. 4 1/2 p. c.	—	1er Février
Sucrières Tucuman	—	1er Août
Tabacs de Portugal, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Cour. Févr. et Août
Usines d'Everghem	—	Courant d'Octobre
Usines de Wygmael (Soc. an. des Usines Remy), oblig. 4 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	1er Avril

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

CHARBONNAGES

Société Anonyme des Mines d'Albi

Société anonyme française définitivement constituée le 5 février **1890.**

Objet : L'exploitation des mines des houille dans les communes de Taix, Garric, Lescure, Saint-Sernin-de-Mailhoc, Albi et Castelnau-de-Lévis, arrondissement d'Albi (Tarn).

Siège social : 14, rue de la Victoire, à Paris.

Durée : 99 ans du 6 février 1890.

Capital social : trois millions de francs en 6.000 actions de 500 fr. entièrement libérées et au porteur.

Conseil d'administration : sept membres au plus, renouvelables par cinquième, propriétaires de 30 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : en mai, composée de propriétaires de dix actions au moins, une voix par dix actions, maximum 40 voix.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la réserve légale ; 2° Dotation à la réserve extraordinaire votée par l'Assemblée ; 3° Somme nécessaire pour servir 5 % d'intérêt sur les sommes versées sur les actions. L'excédent est réparti comme suit : 15 % au Conseil ; 60 % aux actionnaires ; 25 % aux parts bénéficiaires.

ADMINISTRATEURS.

MM. A. de Soubeyran, Paul Schneider, Gustave Petitjean, Raoul Duval, Johnston.

Service financier : au siège social et au Crédit Lyonnais.

Les actions de celle Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.500	1.250	673.000	50
1902	1.270	1.175	192.000	»
1903	1.160	1.005	662.000	45
1904	1.265	1.151	553.000	25
1905	1.360	1.000	455.000	30
1906	1.225	925	601.000	40

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Apports	1.000.000 »	Capital-actions	3.000.000 »
Frais de premier établissement.	3.077.402 83	Emprunt de 1906 4 0/0. . . .	2.500.000 »
Immeubles, matériel et bâtiments industriels acquis depuis 1895	3.732.126 17	Réserves :	
		Statutaire.	245.946 96
Approvisionnements et marchandises.	358.500 88	Pour affaissements de terrains	37.151 18
		Pour accidents de personnes.	230.479 20
Caisse, titres, portefeuille, banquiers, agents de change, débiteurs divers.	2.848.071 57	Pour travaux neufs	106.985 01
		Comptes créditeurs	607.941 52
Obligations de l'Emprunt 1906 à la souche.	33.400 »	Amortissements avant 1895.	399.583 56
		— depuis 1895.	3.812.626 17
		Profits et Pertes de l'année .	600.993 59
		— (Solde de l'année précéd.)	7 794 26
	11.549.501 45		11.549.501 45

Compagnie des Charbonnages des Asturies

Société anonyme espagnole, constituée le 11 février 1907.

Objet : l'acquisition ferme, ou à bail, soit par voie d'apport, soit de toute autre manière, de toutes concessions ou gisements houillers en Espagne. La cession et promesse de cession totale ou partielle, ou la location, ou la sous-location des propriétés minières appartenant à la Société. La création pour le service de la Société de toutes voies de communications et moyens de transports et leur utilisation pour usages publics ou privés. Toutes les opérations qui se rattachent à celles qu'on vient d'exprimer.

Siège social : 7, Calle Churruca, Saint-Sébastien (Espagne). Siège administratif : 106, rue de Richelieu, Paris.

Durée : 99 ans, du 11 février 1907.

Capital social : 2.750.000 pesetas or, réparti en 11 séries, chacune de 2.000 actions privilégiées de 125 pesetas, soit 250.000 pesetas or pour chaque série.

Il existe également 12.000 parts de fondateur, sans valeur nominale.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 40 actions au moins.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : en mai. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, et, ensuite dividende de 6 % aux actions privilégiées, sur le capital versé. Sur le surplus, 15 % au Conseil d'Administration. Sur le solde : 65 % aux actions privilégiées, et 35 % aux parts de fondateur.

Dans le cas où le fonds de réserve atteindrait le cinquième du montant du capital social, ce prélèvement deviendrait facultatif.

Service financier : au siège administratif, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Wuillot, Gabet, L. Desailly, L. Perrignon de Fresnoy ; L. Deisser, M. Rubando, L. Baras.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 avril 1907.

Mines de Houille de Blanzy

Société en commandite créée en juillet 1838 sous le titre de « Compagnie des Mines de Houille de Blanzy », modifiée en 1840, 1841, 1843, 1850, 1853, 1855, 1856, 1868, 1886 et 1896. Par décision de l'Assemblée générale du 9 juin 1900 la Société a été transformée en Société anonyme. Les statuts ont été modifiés en juin 1903.

Objet : L'exploitation de mines de houille, la fabrication du coke, la vente des charbons étrangers.

L'exploitation s'étend sur les communes de Blanzy, Saint-Nizier, Sauvigne, Saint-Vallier, Saint-Berain-sous-Sauvigne, Montceau-les-Mines.

Durée : jusqu'au 31 juillet 1950.

Siège social : 55, rue de Châteaudun, Paris.

Capital social : 15.000.000 de francs, divisé en 30.000 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : de neuf à dix-sept membres, nommés pour six ans, renouvelables par tiers tous les deux ans, possédant 50 actions nominatives chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 20 actions, maximum 15 voix. Dépôt des titres 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % au fonds de réserve spécial ; attribution de 12 % au capital, soit 1.800.000 fr.; 6 % au Conseil et le surplus aux actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. Darcy, de Borde, A. Chagot, F. Coste, E. Coste, Cornudet, Kolb-Bernard, de Gournay, Galicier, Perret du Cray, Perret, Régnier, Plichon, de Sainte-Croix.

Les actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	— 158.000 (1)	»
1902	»	»	793.000	25
1903	»	»	1.854.000	55
1904	1.310	1.150	1.466.000	50
1905	1.595	1.205	1.575.000	50
1906	1.544	1.315	1.898.000	60

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles, immobilisations.	15.488.857 55	Capital.	15.000.000 »
Débiteurs	2.359.900 93	Réserves et amortissements. .	1.64 .052 10
Portefeuille, banquiers, caisse.	6.788.139 64	Obligations.	702.500 »
Matières premières, marchandises.	2.699.764 »	Dépôts du personnel	521.011 55
		Salaires, arrérages, coupons à payer.	1.149.758 84
		Fournisseurs et créanciers . .	3.338.021 97
		Profits et Pertes	1.898.317 66
	27.256.662 12		27.256.662 12

Mines de Bruay

Société civile constituée le 21 mai 1852.

Objet : L'exploitation d'une concession houillère de 4.901 hectares sur les communes de Bruay, Beugin, Divion, Gosnay, Haillicourt, Hesdigneul, Houdain, Labeuvrière, Labuissière, Lapugnoy, Marles, Maisnil, Ourton, Ruitz, etc., etc., dans l'arrondissement de Béthune.

Siège social : à Bruay (Pas-de-Calais).

Capital social : 3.000.000, divisé en 3.000 actions de 1.000 francs qui ont été définitivement libérées à 400 francs. Ces actions sont divisées en centièmes et, depuis le 11 octobre 1906, facultativement en millièmes.

Conseil d'administration : composé de cinq membres se recrutant eux-mêmes et nommés à vie, devant posséder chacun 500 centièmes d'actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : habituellement en octobre, mais le Conseil peut la convoquer pour la date qu'il lui plaît de fixer ; elle est composée des propriétaires de 500 centièmes d'actions ; une voix par 500 centièmes avec maximum de 5 voix.

Répartition des bénéfices : La réserve de 300.000 francs étant complète, les bénéfices sont distribués aux actionnaires après les prélèvements nécessaires pour les travaux neufs et amortissements.

Service financier : au Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Marmottan, Dincq, Le Gentil, A. Soubeiran, M. Flayelle.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Dividendes
1904	710	665	27 50
1905	925	695	27 50
1906	919	785	32 50
1907	»	»	40 »

Nota : La Compagnie publie ses bilans, mais n'indique pas le montant de ses bénéfices nets.

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fosses, chemin de fer, rivage et bassin, cités et terrains. . .	,10 »	Capital.	3.000.000 »
Espèces en caisse.	86.048 92	Réserve statutaire.	300.000 »
Effets en portefeuille	6.847.629 25	Fonds de roulement.	1.000.000 »
Charbon en stock.	12.277 »	Fonds de prévoyance. . . .	6.000.000 »
Marchandises, bois, fers et matériaux en magasins. . .	1.151.645 76	Capital de garantie des pensions en cours	3.373.395 78
Banquiers.	2.872.106 82	Réserve d'avenir	4.800.000 »
Débiteurs divers	4.681.477 69	Provision pour travaux d'avenir	4.000.000 »
Titres divers en portefeuille. .	13.629.022 34	Créditeurs divers	3.631.060 08
		Dividendes échus restant à payer	254.696 10
		Dividendes de l'exercice . . .	12.000.000 »
		Bénéfices à reporter à nouveau.	21.365 82
	29.580.517 78		29.580.517 78

Charbonnages de Buzac (Lot)

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 octobre 1905.

Objet : l'exploitation des mines de houille ou de minerai sises en France et notamment : de la concession des mines de houille dites Saint-Perdoux, d'une contenance de 915 hectares environ et de celles des mines de houille dites du Soulié, d'une contenance d'environ 818 hectares.

Siège social : 80, rue Taitbout, Paris.

Durée : 99 ans, du 6 octobre 1905.

Capital social : 2. 500.000 francs divisé en 25.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 15.000 entièrement libérées ont été remises à M. Rigord en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 5 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt aux actions sur leur montant versé et non amorti. Sur le surplus, sauf prélèvements pour amortissements en réserves supplémentaires : 15 % au Conseil et 85 % aux actions.

Service financier : chez MM. Orfila, Specht et Cie, 1, rue de Choiseul.

ADMINISTRATEURS

MM. D. Kainscop, L. Etcheverry, F. de Falvelly, J. Rigord.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 février 1907.

Canadian American Coal and Coke Cy Ltd

(Mine de Frank)

Société anonyme canadienne enregistrée le 18 octobre 1901, à Regina, N. W. T. (Canada).

Objet : l'exploitation de mines de houille situées à Franck, district d'Alberta, territoire du Nord-Ouest, au Canada.

Siège social : à Franck, district d'Alberta, N. W. T. (Canada). Bureau administratif : 63, rue de Provence, Paris.

Capital social : 2.500.000 dollars, ou 12.500.000 francs, divisé en 500.000 actions de 5 dollards ou 25 francs, sur lesquelles 365.000 ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'administration : 5 membres, nommés pour un an.

Assemblée générale : en mars, une voix par action.

Coupures : cinq actions.

Service financier : Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. A. E. Spriggs, G. E. Wiltse, G. F. Silverman, G. H. Farmer, H. L. Franck. Secrétaire du Comité français : Ad. Avon.

RÉPARTITION

Coupon 1, payé par 0 fr. 75 le 1er décembre 1903.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 juillet 1903.

1903 plus haut 50 plus bas 24
1904 pas de cours
1905 pas de cours.
1906 pas de cours.

BILAN AU 1er SEPTEMBRE 1906

ACTIF	Dollars	PASSIF	Dollars
Valeurs de terrains carbonifères	2.400.000 »	Capital	2.500.000 »
Valeur de la Ville et des maisons	100.000 »	Dû à la Banque	61.408 32
Dû par le Canadian Pacific Railway	22.276 56	Salaires non encore payés	18.444 14
Espèces en caisse	482 72	L'Union des Mineurs	592 70
Comptes à recevoir	17.582 53	Salaires non réclamés	98 40
Approvisionnements divers en magasin	20.040 22	Billets à payer	6.000 »
Equipement (machines, câbles, wagonnets, etc.)	85.831 44	Profits et pertes	72.653 23
Canalisation et installation de l'eau	10.983 34		
Ameublement	2.000 »		
Dollars.	2.659.196 81	Dollars.	2.659.196 81

Cawdor and Garnant Collieries Ltd

Société anonyme anglaise, à responsabilité limitée, incorporée le 5 septembre 1905.

Objet : acquérir et prendre pour son compte, avec tout ou partie de l'actif et du passif, l'entreprise des charbonnages de Cawdor et Garnant, à Garnant dans le comté de Carmarthen (Angleterre).

Siège social ; à Cheltenham (Angleterre) ; siège d'exploitation à Garnant, district de Cardiff (South Walles, Angleterre).

Capital social : 140.000 liv. st. ou 3.500.000 francs, divisé en 35.000 actions de 4 liv. st. ou 100 francs chacune.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires d'au moins 2.000 £ soit d'actions, soit d'obligations.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration ; autant de voix que d'actions.

Répartition des bénéfices : après prélèvement en faveur des réserves et des amortissements, les bénéfices sont intégralement répartis entre les actionnaires au prorata du montant libéré des actions.

Service financier : chez MM. Le Dru, Feuillas et Cie, 5, rue de la Bourse, Paris, et chez MM. Verley, Decroix et Cie, à Lille.

ADMINISTRATEURS

MM. R. Ley Wood, Th. Boittiaux, L. Lheureux, J. Moxon, T.-A. Trapnell, A. Faibie.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 octobre 1906.

1906	plus haut,	155	»	plus bas,	121 »

Charbonnages de Champleix

Société anonyme française, définitivement constituée le 19 décembre 1906.

Objet : l'exploitation des mines de houille situées sur les territoires des départements du Cantal et de la Corrèze et plus spécialement des mines de Champleix, sur le département du Cantal et de celles de Thynières, sur celui de la Corrèze ; la prise à bail, en affermage ou autrement, l'acquisition, l'adjonction et l'exploitation de tous gisements miniers ou autres ; la fabrication du coke, agglomérés ; l'achat et la vente tant des produits de la Société que ceux provenant d'autres origines, l'achat et la vente de tous titres de Sociétés minières. En général, toutes exploitations des mines ou participations quelconques dans toutes affaires minières.

Siège social : 85, rue Lafayette, Paris.

Durée : 99 ans, du 19 décembre 1906.

Capital social : 1.280.000 francs, divisé en 12.800 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.800 ont été attribuées en sus d'une somme espèces de 575.000 francs à MM. Mauduit et Martinon, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 5 à 10 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin novembre ; 1 voix par 20 actions, Délai de dépôt des titres fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 % au Conseil, 85 % aux actions.

Sur la portion de bénéfices réservée aux actions, l'Assemblée, sur la proposition du Conseil, pourra prélever telles sommes qu'elle jugera utiles pour être affectées notamment à des réserves de toute nature, à un fonds spécial d'amortissement du capital.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Honoré Martinon, G. d'Audiffred-Pasquier, H. de Lavèze, J. Bailly, S. Dupret, F. Mauduit, S. de Szepczynski, H. Fontan, A. Dalloz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 26 avril 1907.

Compagnie de Charbonnages Belges à Frameries

Société belge constituée en avril 1846, dont les statuts ont été modifiés en mai 1895.

Objet : L'exploitation de concessions houillères d'une superficie totale de 2.915 hectares.

Siège social : Frameries, Belgique.

Capital social : 10.600.000 fr., divisé en 21.000 actions de 500 fr., dont 711 ont été amorties et remplacées par des actions de jouissance.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le quatrième lundi de mars.

Service financier : Société Générale, Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Jadot, J. Devolder, Armand Wasseige, C. Halbreck, comte A. de Laubespin.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	917.000	40
1902	»	»	669.000	30
1903	»	»	670.000	30
1904	520	455	546.000	25
1905	790	510	321.000	15
1906	930	651	689.000	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Compte de premier établissement.	10.994.000	»	Actions.	10.244.500	»
Charbons et coke en magasin.	111.703	20	Fonds de réserve	296.834	94
Objets de consommation aux magasins et aux ateliers . .	399.164	28	Obligations.	2.751.000	»
Débiteurs	3.904.019	03	Créditeurs divers	2.342.184	53
Obligations non émises.	839.500	»	Dividendes restant à payer . .	30.970	»
Cautionnements des Administrateurs et Commissaires . .	255.000	»	Cautionnements des Administrateurs et Commissaires . .	255.000	»
Caisse et portefeuille	107.103	87	Profits et Pertes	689.700	91
	16.610.490	38		16.610.490	38

Société Anonyme des Charbonnages Serbes

Société anonyme française, définitivement constituée le 22 décembre 1903.

Objet : l'exploitation du charbon existant dans la concession de Jelachnitza, près Nisch, en Serbie. La Société peut aussi faire l'achat, l'affermage de propriétés en concessions minières, commerciales ou industrielles qu'elle exploiterait, soit en son nom, soit au nom d'un tiers et faire, en un mot, toutes les opérations se rattachant à son objet. Elle peut s'intéresser par voie d'apport en cession ou intervention financières, dans toutes les entreprises de nature à favoriser et développer son commerce et son industrie, fusionner

avec d'autres entreprises, acheter, vendre tous biens mobiliers ou immobiliers dans le but relatif à son objet.

Siège social : 11, place des Vosges, Paris.

Durée : 50 ans, du 22 décembre 1903.

Capital social : 350.000 francs, divisé en 3.500 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles, 750 entièrement libérées ont été remises, en sus d'une somme espèces de 25.000 francs et de 2.000 parts de fondateur à M. J.-B. Poizat, en rémunération de ses apports consistant notamment en la concession minière de Jelachnitza, d'une contenance de 660 hectares environ, ainsi que les travaux effectués et le matériel.

Le Conseil est autorisé statutairement à porter le capital à 500.000 francs.

Conseil d'administration : 3 membres au moins, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 50 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par 10 actions, dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 7 % du montant libéré des actions ; somme nécessaire à la création d'un fonds de prévoyance si une assemblée générale le décidait. Ensuite : 10 % au Conseil d'administration. Sur le surplus : 10 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Blazy, J.-B. Poizat, A. Blazy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mars 1907.

Compagnie Générale de Charbonnages

Société anonyme belge constituée le 6 mars 1900.

Objet : L'acquisition et l'exploitation de charbonnages ou l'acquisition, en totalité ou en partie, de parts d'intérêt dans des Sociétés exploitant des charbonnages, ou la constitution de Sociétés spéciales pour l'exploitation de charbonnages.

La Société peut faire les mêmes opérations pour toutes affaires ;

entreprises ou Sociétés métallurgiques ou minières ; elle peut faire toutes opérations de banques, de crédit, de finance et de trésorerie.

Elle peut construire tous chemins de fer, routes ou autres voies de circulation et de transport, tant pour le service public que pour celui des établissements dans lesquels elle a un intérêt.

Elle peut s'intéresser dans tous les établissements ayant en tout ou en partie un objet similaire ; se fusionner avec d'autres Sociétés, céder ou affermer les établissements qu'elle possède. Elle peut aussi acquérir toutes concessions minières ou autres, les affermer ou les exploiter directement ; intervenir dans toutes les entreprises qui peuvent avoir pour effet de créer des débouchés à l'une ou l'autre branche de son objet ou à l'un ou l'autre des établissements qu'elle régit ou patronne.

Et, d'une manière générale, faire en tous pays, mais notamment en Russie, soit sous son nom, soit sous le nom de tiers et pour son compte ou en participation avec eux, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, de nature à favoriser ou développer son activité ou celle des Sociétés dans lesquelles elle est intéressée.

Siège social : à Bruxelles, 20, rue du Nord ; siège administratif à Paris : 5, rue de la Boétie.

Durée : la plus longue permise par la loi.

Capital social : à l'origine un million de francs, représenté par 2.000 actions de 500 francs, porté à 10 millions de francs, divise en 20.000 actions de 500 francs, par Assemblée générale du 20 mars 1900. Il a été créé, en outre, 2.000 parts de fondateur, sans valeur nominale, attribuées aux comparants de l'acte constitutif.

L'Assemblée générale extraordinaire du 12 mai 1906 a décidé de porter le capital à 11 millions, par la création de 2.000 actions privilégiées de 500 francs chacune. Le fonds social est, par conséquent, représenté par 2.000 actions privilégiées et 20.000 actions ordinaires de 500 francs chacune.

Conseil d'administration : 3 membres au moins, propriétaires de 25 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le dernier mercredi d'avril. Deux voix par action, une voix pour une part de fondateur. Maximum, la cinquième partie des voix attribuées au nombre total des voix ou le cinquième des titres pour lesquels il sera pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve ; 6 % du montant libéré des actions privilégiées, 5 % du montant libéré des actions ordinaires. Ensuite, 10 % au Conseil d'administration et aux Commissaires ; sur le solde, 80 % indistinctement entre toutes les actions tant privilégiées qu'ordinaires et 20 % aux parts de fondateur.

L'Assemblée pourra, avant cette répartition, affecter une part de ce solde à la dotation d'une réserve extraordinaire, laquelle pourra être appliquée à l'amortissement des actions, soit par des tirages au sort et au pair, soit par des rachats au-dessous du pair.

ADMINISTRATEURS

MM. Ed. de Sinçay, E. Méeus, C. Périn, G. de Miramon, P.-Ch. Vincent, R. Demachy, H. Lartigue, P. Schneider.

Service des titres : Banque Demachy et F. Seillière, rue de Provence, Paris.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 juin 1900 et les actions privilégiées depuis le 6 novembre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS ORDINAIRES		COURS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES		DIVIDENDES	
	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas	Actions ordinaires	Actions privilégiées
1902	275	115	»	»	»	»
1903	197	147	»	»	»	»
1904	182	145	»	»	»	»
1905	280	125	»	»	»	»
1906	330	181	625	550	15	15

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Représentation de l'apport des Charbonnages de Zolotoié et de Bokowsky.	8.000.000 »	Capital :	
Espèces en Caisse et Banque. .	924.233 80	20.000 actions ordinaires. . .	10.000.000 »
Débiteurs divers	2.623.209 50	2.000 actions privilégiées . .	1.000.000 »
Cautionnements (Comptes d'ordre)	122.500 »	Réserve légale	29.700 28
Mobilier Bruxelles	1 »	Cautionnements (Comptes d'ordre).	122.500 »
Mobilier Paris	2.001 »	Profits et Pertes	557.769 96
Loyers d'avance	225 »		
Comptes à régler	37.799 94		
	11.709.970 24		11.709.970 24

Société des Houillères de Cistierna et d'Argovejo

Société anonyme française, définitivement constituée le 3 novembre 1902, modifiée les 10 juillet et 10 novembre 1903, 16 mars, 30 juin et 2 août 1905.

Objet : l'exploitation de mines de houilles ou minerais sises en Espagne, et notamment celles acquises par voie d'apports.

Siège social : 50, rue des Ponts-de-Comines, à Lille.

Durée : 99 ans, du 3 novembre 1902.

Capital social : à l'origine 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 6.000 furent remises aux apporteurs ; porté le 12 novembre 1903 à 2.300.000 francs par l'émission de 11.000 actions nouvelles de 100 francs, puis à 2.750.000 francs, chiffre actuel, par la création, le 2 août 1905, de 4.500 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 500 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Jonville, P. Verdier, E. Dervaux, J. Dernoncourt.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 juin 1906, de 3.000 obligations 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs payables par coupons semestriels, les 1er février et 1er août.

Amortissement : au pair en 30 ans. La Société se réserve le droit de remboursement à toute époque et par anticipation.

Service financier : au siège social.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 septembre 1906.

1906	plus haut, 478 50	plus bas, 477 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement.	3.892.877 74	Exigible.	73.996 70
Réalisable	39.595 85	Exigible à Terme.	1.083.919 78
Disponible	128.965 79	Réserve assurance-accidents. .	1.874 39
Disponible à terme.	1.305,832 56	Caisse Amendes Ouvriers . .	69 85
Profits et Pertes :		Capital.	2.750.000 »
1° Intérêts payés sur prêt. . .	32.664 62	Compte-Obligations.	1.500.000 »
2° Évaluation erronée sur le tonnage du stock existant depuis le début de la Société, lequel stock a été ramené à sa juste valeur par suite de son épuisement; gratification au personnel et amortissement de créances douteuses. . . .	5.397 57		
3° Différence résultant des Pertes et Bénéfices mensuels pour 1906, pour l'Exploitation de Comarco.	4.526 59		
	5.409.860 72		5.409.860 72

Compagnie
des Mines de houille de la Clarence

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 décembre 1895, modifiée le 10 mai 1905.

Objet : l'exploitation de la concession des mines de houille accordée sous le nom de concession de Camblain-Chatelain, suivant décret du 13 août 1895, la dite concession d'une contenance de 746 hectares et s'étendant sous les communes de Cauchy-la-Tour, Camblain-Châtelain, Divion, Ourton, arrondissement de Béthune, et de Floringhem, arrondissement de Saint-Pol ; l'exploitation de toutes concessions nouvelles ou extensions de concession que la Société pourrait obtenir ou acquérir ; tous les travaux de construction de fosses, ateliers, maisons, usines, voies ferrées, quais ou autres, généralement quelconques, souterrains ou à la surface du sol, jugés nécessaires ou utiles à ces exploitations ; la fabrication de cokes, agglomérés, briquettes, etc.

Siège social : Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais).

Durée : expirant en même temps que l'épuisement des concessions.

Capital social : 5 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 500 francs l'une. Sur ce nombre, 2.500 actions libérées ont été attribuées à la Société de recherches, en représentation de ses apports. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 10 mai 1905, le capital a été réduit à 2.500.000 francs par réduction à 250 francs de la valeur nominale des actions, puis reporté à 5 millions de francs par la création de 10.000 actions nouvelles de 250 francs.

Conseil d'administration : 5 membres au moins et sept au plus, propriétaires de trente actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai. Une voix par 10 actions déposées deux jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; la somme nécessaire pour former un fonds de roulement et une réserve de prévoyance, dont le Conseil fixera chaque année le montant, sauf approbation de l'Assemblée générale ; les intérêts à 5 % du capital social ; sur le surplus : 5 % au Conseil et 95 % aux actionnaires, à titre de dividende.

Service financier : au siège social et au Crédit du Nord, 45, rue Etienne-Marcel, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Coevoet-Renouard, H. Tesse, G. Stéverlynck, J. Hermary, J. Jardel, R. Salmon.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 décembre 1905.

1905	plus haut	380	»	plus bas	300	»
1906	—	380	»	—	295	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concession	1.250.000	»	Capital	5.000.000	»
Frais de constitution de Société	1	»	Réserve d'amortissement de travaux	29.442	60
Matériel de service et mobilier	171.583	95	Emprunt obligataire (2.500 obligations de 500 fr.)	1.250.000	»
Terrains et immeubles hors du carreaux	147.664	47	Créditeurs divers	26.127	98
Raccordement à la gare (dépôt et criblage)	303.540	22	Intérêts restant à payer aux obligataires	646	10
Siège d'extraction :			Provision pour paiement coupon n° 7 échéant le 1er janvier 1907	25.000	»
Terrains du carreau	67.346	46	Salaires à payer (2e quinzaine de décembre)	20.559	48
Constructions et machines	711.834	69	Saisies-arrêts	9.822	47
Magasins et ateliers	27 941	69	Caisse de retraites	5 680	26
Puits n° 1	900.000	»	Caisse d'accidents	17.726	58
Puits n° 2	350.000	»			
Fournisseurs (avances sur contrats)	128.777	13			
Charbons en stock	4.695	»			
Approvisionnements	81.816	99			
Banquiers	1.692.413	95			
Fonds placés en reports	500.000	»			
Caisses	5 420	14			
Portefeuille	23.551	80			
Débiteurs divers	18.418	07			
	6.385.005	56		6.385.005	56

Société Anonyme des Mines de Czeladz

Société anonyme française, constituée le 3 mai 1879.

Objet : Exploitation des deux concessions de mines de houille dites Ernest et Michel, situées dans la commune de Gzyhof, arrondissement de Bendin, gouvernement de Pétrokoff, près la ville de Czeladz (Pologne russe) ; l'achat ou l'obtention et l'exploitation d'autres concessions de mines de houille, s'il y a lieu ; la vente, le transport et le commerce de charbons, l'exploitation de tous établissements industriels et usines ayant pour objet le traitement et la manipulation des produits extraits des dites mines, et généralement toutes les opérations pouvant se rattacher aux dites exploitations.

Siège social : 74, rue de la Victoire, à Paris.

Durée : 80 années, du 3 mai 1879.

Capital social : à l'origine, trois millions de francs, réduit à 1.500.000 francs par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 mars 1893 ; puis porté à 3.000.000 de francs, par décision de l'Assemblée générale du 15 avril 1896 ; à 3.250.000 francs par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 avril 1896 ; et enfin à 9.750.000 francs par décision de l'Assemblée extraordinaire du 29 avril 1905. Il est donc actuellement représenté par 19.500 actions de 500 francs chacune.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par vingt actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à concurrence du cinquième du capital social ; les sommes que le Conseil d'administration jugerait à propos de mettre en réserve pour des besoins spéciaux ; le reste se partage entre les actionnaires.

Service des coupons : Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Lair, L. Besset, H. de Monplanet, J. Keller, F. Monvoisin, F. Paquin, L. de Warenghien, A. Collignon, P. de la Ville le Roulx.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, le 1er décembre 1897, de 5.000 obligations de 500 francs 4 % productives d'un intérêt annuel de 20 francs, net d'impôts, payable par moitié les 1er avril et 1er octobre. Ces titres sont amortissables en 45 ans, par tirage annuel opéré en assemblée ordinaire, pour remboursement le 1er octobre suivant. Ces obligations ne peuvent être remboursées anticipativement avant le 1er octobre 1909. Cependant, la Compagnie a offert aux porteurs de ces titres, depuis le 20 juillet 1905 et jusqu'à concurrence de 1600 obligations, de leur racheter les dits titres, au prix de 520 fr., coupon du 1er octobre attaché.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 janvier 1899, et les obligations depuis le 31 janvier 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	2.300	1.780	510 »	485	1.213.000	80
1902	2.620	2.110	520 »	492	1.553.000	100
1903	3.550	2.540	520 »	498	1.647.000	120
1904	3.480	3.000	520 »	480	1.483.000	120
1905	3.472	2.890	518 50	495	970.000	110
1906	1.900	1.400	513 »	491	1.714.000	65

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement	9.710.421	45	Capital-Actions	9.750.000	»
Marchandises	160.240	63	Obligations	742.000	»
Débiteurs divers	379.645	19	Créanciers	411.770	24
Disponible	3.606.257	42	Provision pour impôts	117.674	16
Droits avancés à l'Etat	49.670	93	Dépenses ordonnancées	151.779	15
Dépôts et cautionnements	151.768	50	Amortissement général	3.044.118	12
Concessions Angelus et Hercules	848.853	36	Réserve légale	241.473	63
Provision pour remboursement d'obligations	1.000	»	Profits et pertes reportés	15.978	99
Actionnaires	1.280.500	»	Profits et pertes	1.713.564	21
	16.188.357	48		16.188.357	48

Société d'Industrie Minière d'Ekaterinovka

Société anonyme russe constituée le 8/20 mai 1896.

Objet : l'exploitation des gisements de houille situés dans les terres des paysans du bourg de Zelenoïe-Pole (dit Ekaterinovka), arrondissement de Taganrog (province du Don); l'exploitation de tous autres gisements du sud de la Russie, le traitement et la vente des produits de ces exploitations

Siège social : Ekaterinovka, province du Don, Russie ; bureaux à Paris, 11, rue Saint-Florentin.

Durée : illimitée.

Capital social : à l'origine 375.000 roubles or, ou 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 125 roubles or ou 500 francs chacune, entièrement libérées, porté à 3 millions de francs par la création de 3.000 actions nouvelles émises à la valeur nominale de 187 roubles 50 correspondant aux 125 r. or anciens et payées en espèces. Par décision de l'assemblée générale du 15/27 février 1898, approuvée par décision impériale, le 29 mai suivant, le capital a été porté à 1.875.000 roubles ou 5 millions de francs, par la création de 4.000 actions (émises à 187 r. 50 (500 francs) plus une prime de 80 francs par titre qui a été portée au compte de réserve) dont la souscription a été réservée aux actionnaires des deux premières émissions à raison de deux actions nouvelles pour trois anciennes.

Par délibération d'assemblée du 26 octobre/8 novembre 1900, le capital a été porté à 2.812.500 roubles ou 7 1/2 millions de francs, par la création de 5.000 actions nouvelles. Enfin, l'Assemblée géné-

rale extraordinaire du 6/19 juin 1904 a porté le capital, pour réaliser l'absorption des Charbonnages de Rykowski, à 4.125.000 roubles ou 11 millions de francs, par la création de 7.000 actions, d'une valeur nominale de 187 r. 50, soit 500 francs chacune. Enfin, par décision de l'Assemblée extraordinaire des 11/24 février 1907, le capital a été porté à 5.625.000 roubles, soit 15 millions de francs. son chiffre actuel, par la création de 8.000 actions nouvelles de 187 r. 50, soit 500 francs, émises à 700 francs.

Conseil d'administration : de neuf membres nommés pour trois ans devant être propriétaires de 50 actions chacun, et de trois candidats pour remplacer les administrateurs cessant leurs fonctions avant l'expiration de leur mandat.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : au plus tard en octobre, une voix pour dix actions sans que le nombre de voix puisse dépasser le maximum que donne le dixième du capital social, comme propriétaire ou comme mandataire.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à concurrence du tiers du capital social ; 5 % au plus sur la valeur des constructions en pierre portées à leur prix de revient pour être portés à l'amortissement ; 10 % sur la valeur de tous autres meubles et immeubles jusqu'à l'amortissement total; si ces déductions faites, la somme disponible ne dépasse pas 6 % du capital effectivement versé sur les actions, elle sera répartie à titre de dividende aux actionnaires. Si cette somme dépasse 6 %, 15 % du surplus seront attribués au Conseil d'administration et les 85 % restant seront répartis aux actionnaires.

Service des titres et coupons : Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, Banque Russe pour le commerce étranger, Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. Raoul-Duval, président ; P. Bayard, E. de Billy, Arthur Pernolet, M. Pierrone, de Fischer, Lauras, Marret.

Candidats : MM. A. Damour, Hély d'Oissel, A. Galicier.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

L'assemblée du 15/27 février 1898 a autorisé le Conseil d'administration à réaliser un emprunt de 750.000 roubles or, soit 2.000.000 de francs en obligations hypothécaires. Ces titres au nombre de 4.150 et au capital de 500 francs sont du type 4 % et ont été réservés aux actionnaires.

Intérêt annuel : 20 francs, coupons aux échéances des 1/13 avril et octobre.

En 1900, le Conseil d'administration a été autorisé à réaliser un emprunt de 2 millions de roubles, soit 5.333.000 francs, représenté par 10.666 obligations de 500 francs, du type 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs ; coupons aux échéances des 1/13 avril et octobre, comme pour les obligations de 4 % de la première émission.

Enfin, pour remplacer les obligations 4 1/2 % Rykowski, la Société a été autorisée à émettre également 17.974 obligations de 500 francs 4 1/2 %.

Intérêt annuel : 22 fr. 50 ; coupons aux échéances des 1er janvier et 1er juillet.

Service financier : Crédit Industriel et Commercial, Comptoir National d'Escompte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 mars 1899 et les obligations 4 %, depuis le 10 mai 1899.

Années	Cours des Actions Pl. haut	Cours des Actions Pl. bas	Cours des Obligations P. haut	Cours des Obligations Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.049	700	470	449	357.000	25
1902	1.005	730	503	445	534.000	32
1903	980	800	499	480	1.313.000	32
1904	1.132	800	510	477	2.086.000	40
1905	1.350	775	500	425	2.061.000	40
1906	1.135	750	470	405	257 000 (*)	»
1907	»	»	»	»	867.000	»

(*) Perte.

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	27.099.776 96	Capital-actions	15.000.000 »
Mobilier et matériel	1.385.438 03	Capital-obligations :	
Obligations 4 0/0, 2e émission, restant à la souche	201.000 »	Obligations 4 0/0, 1re émission.	1.433.000 »
Disponibilités	3.529.514 50	Obligations 4 0/0, 2e émission.	5.154.000 »
Débiteurs divers	5.670.023 09	Obligations 4 1/2 0/0	15.343.500 »
Marchandises	2.057.629 47	Capital de réserve	4.012.795 76
Dépenses et travaux préparatoires	1.699.579 49	Amortissements	4.158.562 85
		Créditeurs divers	1.380.785 68
		Dividende différé de l'exercice 1904-1905	880.000 »
		Profits et Pertes :	
		Bénéfices de l'exercice 1906-1907 nets des intérêts sur obligations	867.323 25
	41.642.967 54		41.642.967 54

Société Anonyme des Mines de Gelsenkirchen

Société allemande constituée en 1873.

Objet : l'exploitation de mines de houilles, l'achat et la vente des charbons.

Siège social : Rhein-Elbe, Allemagne.

Capital social : à l'origine, 13.500.000 marks, porté à 25.250.000 en 1882, à 22.500.000 en 1886, à 28.059.600 en 1887, à 36.000.000 en 1889, à 40.000.000 en 1896, à 44.000.000 en 1897, à 54 millions en 1899, à 60 millions en 1902, à 69 millions en 1904, à 119 millions en 1905 et enfin à 130 millions à la fin de l'année 1905, représenté par des actions de 600 et 1200 marks.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée : en mars, une voix par 600 marks d'actions, dépôt des titres 8 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne 10 % du capital, une somme non fixée au fonds de réserve spécial ; dividende de 4 % aux actions ; 5 % au Conseil ; le surplus est distribué comme second dividende aux actions, si l'Assemblée n'en décide pas autrement.

Service financier : à Berlin, Cologne, Francfort-sur-le-Mein, Hambourg et à la caisse sociale à Rhein-Elbe, près Gelsenkirchen.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Kirdorf, président ; Rudolf Bingel, Paul Randebrock, F. Funcke, H. Dick, Hasflacher, Kleine.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 6 avril 1904.

	COURS		Bénéfices	
Années	plus haut	plus bas	nets	Dividendes
1901	»	»	M. 8.407.000	12 %
1902	»	»	7.164.000	10 %
1903	»	»	8.346.000	11 %
1904	1.800	1.570	7.987.000	10 %
1905	1.850	1.720	13.744.000	11 %
1906	1.850	1.660	14.971.000	11 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	mark	PASSIF	mark
Immeubles, machines, mobilier, charbon, installations aux 9 sièges d'exploitation.	94.701.148 28	Capital	130.000.000 »
Participations industrielles	73.050.278 19	Emprunts	29.600.500 »
Débiteurs divers	30.868.829 22	— hypothécaire	1.945.000 »
Banquiers	21.800.564 77	Obligations amorties	102.450 »
Portefeuille	1.541.429 67	Réserve	20.818.610 02
Caisse	502.365 07	— spéciale	6.900.000 »
		Fonds d'assistance	499.752 10
		Dividendes de 1901 à 1905	14.335.952 »
		Intérêts d'emprunts	472.465 »
		Créditeurs divers	17.789.886 08
	222.464.615 20		222.464.615 20

Charbonnages de Harpen

(HARPENER-BERGBAU-ACTIEN-GESELLSCHAFT)

Société anonyme prussienne constituée le 16 décembre 1856.

Objet : la production et la vente des charbons, cokes et briquettes.

Siège social : Dortmund, Westphalie.

Durée : non indiquée :

Capital social : successivement porté à 40.800.000 marks, élevé à 52 millions de marks en 1899, à 60 millions de marks en 1902, à 70 millions de marks en 1904, et enfin à 72.200.000 marks le 27 octobre 1905. Ce capital est divisé en 12.500 actions de 600 marks, 30.200 de 1.000 marks et 28.750 de 1.200 marks.

Conseil d'administration : de sept à douze membres, propriétaires chacun d'un capital actions de 15.000 mark, renouvelable de façon à ce que tout membre arrive au terme de son mandat au plus tard à la quatrième assemblée postérieure à celle où il a été nommé.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par 200 marks de capital-actions sans maximum limité ; dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la réserve légale ; 2° Facultativement, à toutes autres réserves, les sommes fixées par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil. Sur le surplus : 1° 4 % du montant libéré des actions, et au Conseil d'administration 6 % du montant resté disponible; le solde aux actionnaires à moins que l'Assemblée générale n'en décide autrement, notamment en ce qui concerne les reports à l'exercice suivant.

Service des coupons : à Berlin, Cologne, Francfort, Hambourg, Elberfeld et Dortmund.

Coupures : 600 et 1.200 marks.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. le baron von der Heyden-Rynsch, Louis Brügmann, le baron von der Borch, Carl Furstenberg, Gustav Hartmann, Karl Klœnne le baron von Oppenheim, Samuel, Schmieding.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 4 novembre 1900.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas		Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.385	1.165	M.	6.812.000	12 %
1902	1.368	1.222		5.707.000	10 %
1903	1.595	1.282		6.589.000	10 %
1904	1.785	1.370		7.231.000	11 %
1905	1.785	1.547		6.851.000	9 %
1906	1.740	1.585		8.649.000	11 %
1907	»	»		9.450.000	12 %

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	mark	PASSIF	mark
Immobilisations	136.846.320 »	Capital	72.200.000 »
Assurances	98.869 »	Obligations	25.771.000 »
Participations	1.085.200 »	Comptes divers, réserves, amortissements	42.322.212 »
Fonds publics	2.630.016 »	Créditeurs	6.526.806 »
Caisse et banques	3.835.884 »	Bénéfices nets	8.649.327 »
Avances diverses	621.678 »		
Débiteurs	10.351.378 »		
	155.469.345 »		155.469.345 »

Hill Top Colliery Brick and Tile Cy Ltd

Société anglaise, incorporée à Londres, le 9 juin 1906.

Objet : acquérir et exploiter certaines mines ; veines ou gisements de houille, de houille de kilkenny, de fer massif, d'argile et d'autres minéraux se trouvant sur ou sous certains territoires dans les environs de Newthorp, dans le comté de Nottingham, et dans ce but de faire et d'exécuter la convention mentionnée aux statuts ; de poursuivre le métier ou le commerce de propriétaires de mines de houille et d'autres mines, de fabricants de coke, de fabricants de briques, de tuiles et de poterie dans toutes leurs branches ; de chercher, d'obtenir, de rendre propres à la vente et de négocier la houille, le fer massif, les briques, les tuiles, les poteries et d'autres argiles, briques, tuiles, tuyaux et poteries de toutes espèces, et d'autres métaux, minéraux et substances, et de fabriquer et de vendre les combustibles brevetés, etc., etc.

Siège social : 35, New Broad Street, Londres, E. C.

Capital social : £ 60.000, divisé en 60.000 actions de £ 1 chacune. Sur ce nombre, 10.000 actions sont conservées à la souche pour émission ultérieure éventuelle et 49.743 ont été remises à M. T. W. Scott Jones en rémunération de ses apports, à charge pour lui de verser entre les mains de la Compagnie une somme de £ 10.000 en espèces.

Les 60.000 actions sont représentées par 1.500 coupures de 4 actions chacune.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun d'un montant nominal de £ 50 en actions ou en obligations de la Société.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Thomas Walter Scott Jones, Joh George Poole, Walter Horace Vincent, William Lewin, William Huater.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 4 Février 1907.

Société Houillère d'Irmino (Donetz)

Société anonyme belge, constituée le 25 octobre 1900.

Objet : l'acquisition, moyennant l'attribution de l'intégralité des actions constituant le capital social, du droit d'exploiter les mines de houille situées dans les domaines des héritiers Dolinsky, gouvernement d'Ekaterinoslaw, district des Slavianosserbsk.

Siège social : à Bruxelles, 43, rue Royale.

Capital social : à l'origine quatre millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 fr., toutes attribuées libérées aux apporteurs. En 1903, ce capital a été porté à 5 millions, divisé en 10.000 actions de 500 francs.

Durée : la plus longue permise par la loi.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de quarante actions.

Année sociale : close le 31 décembre (style russe).

Assemblée générale : le premier samedi de juin, à Bruxelles ; chaque action donne droit à une voix ; maximum : le cinquième du nombre total d'actions ou les 2/5 des actions prenant part au vote. Dépôt : cinq jours avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le tantième établi par les lois de l'Empire Russe au profit de la Couronne ; 5 % du montant libéré des actions ; sur le surplus : 5 % au Conseil d'administration et au collège des Commissaires ; 95 % aux actions. Sur ces 95 %, une partie pourra être affectée à la dotation d'un fonds de prévision ou de reconstitution du capital.

Service des titres : à Paris, Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens.

ADMINISTRATEURS.

MM. E. de Manziarly, président ; L. Rabinovitch, Ph. Schneider, W. Luther, E. Schneider.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1901, de 8.000 obligations de 500 fr. 4 %, productives d'un intérêt annuel de 20 fr., net des impôts français et russe actuellement existants, payable par semestre les 1er mai et 1er novembre, à Paris, Bruxelles, Lyon et Genève.

Amortissement : au pair en 30 ans, par tirages annuels opérés le 1er mai de chaque année à partir de 1901, pour remboursement le 1er novembre suivant.

Service des coupons et remboursements : à Paris à la Banque Impériale des Pays-Autrichiens.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 septembre 1905, et les obligations depuis le 17 novembre 1902.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1901	»	»	»	»	472.000	»
1902	»	»	460 »	seul cours	508.000	25
1903	»	»	467 50	405	538.000	25
1904	»	»	475 »	455	425.000	»
1905	550	420	467 50	360	294.000	»
1906	500	380	465 »	395	320.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	9.461.888 37	Capital actions	5.000.000 »
Matériaux divers	173.055 68	— obligations	3.527.000 »
Stocks de combustible	206.885 89	Créditeurs divers	1.917.119 01
Effets à recevoir	12.942 27	Coupons à payer	38.206 40
Débiteurs divers	1.241.990 64	Remises en garanties diverses	209.000 »
Cautionnements	53 238 59	Paiements divers dûs en 1907 pour 1906	2.167 34
Espèces en caisse	47.181 60	Réserve	23.788 54
Remises en garanties diverses	238.733 33	Amortissements divers	846.037 03
Travaux préparatoires	92.128 08		
Redevances de 1907 payées d'avance	17.590 51		
Paiements divers pour années prochaines	17.773 36		
	11.563 408 32		11.563.408 32

Charbonnages de Kolosvar

Société anonyme française définitivement constituée le 16 mars 1907.

Objet : l'exploration et l'exploitation des mines de charbon comprises dans les apports faits à la Société, situées en Transylvanie et dont le détail sera donné ci-après ; l'exploration et l'exploitation

de toutes les autres mines que la Société pourra acquérir, soit par achat ou apport ou de toute autre façon, et de celles qu'elle pourra prendre en fermage ; la construction et l'exploitation des chemins de fer ayant pour but l'exploitation des biens de la Société ou de ceux qu'elle peut avoir pris en fermage ; le traitement, par quelque procédé que ce soit, de toutes sortes de minéraux, l'emploi et l'utilisation de toutes sortes de forces hydrauliques, ainsi que de tous autres systèmes produisant ou utilisant la force électrique sous une forme quelconque, spécialement pour l'industrie minière et métallurgique, la transmission de force, la traction et l'éclairage ; l'exploitation de toutes sortes de forêts, plantations, cultures de toutes sortes, dans les propriétés appartenant à la Société et dans celles qu'elle pourrait acquérir dans l'avenir ou prendre en fermage ; la vente et le négoce dans tous les pays, de toutes sortes de produits miniers, forestiers, agricoles, industriels et autres que pourra avoir la Société ; la création, l'acquisition ou l'exploitation de tous établissements et de toutes industries qui peuvent contribuer à son objet ou le faciliter et, en général, toutes les opérations commerciales, agricoles, industrielles et financières qui se rapportent à l'exploitation du sol et du sous-sol des terrains dont la propriété ou l'usufruit appartiendra à la Société sous quelque forme que ce soit.

Siège social : 45, rue de Prony, Paris.

Durée : 99 ans, du 16 mars 1907.

Capital social : 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de 100 fr., sur lesquelles 4.800 entièrement libérées ont été remises, en sus d'une somme espèces de 320.000 francs et de 12.000 parts de fondateur à M. L. Remenyik, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 5 à 11 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, maximum 40 voix. Dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions ; ensuite, 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde, 70 % aux actions, 30 % aux parts de fondateur.

Service financier : Banque française des Valeurs mobilières, 62, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Ayme, L. d'Astier de la Vigerie, R. Gauvin, C. Marquet, A. Labroy, M. de Mongolfier, J. Poullin, L. Remenyik, J. de Rivaud, C. de Rivaud.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mars 1907.

Charbonnages de Laviana

Société anonyme française définitivement constituée le 26 janvier 1905.

Objet : l'exploitation de mines de houille situées sur le territoire de la commune de Laviana, province de Oviedo (Espagne) ; la prise à bail, en affermage ou autrement, l'acquisition, l'adjonction et l'exploitation de tous gisements miniers de quelque nature qu'ils soient, situés dans la même région ou partout ailleurs ; la fabrication du coke, agglomérés ou autres combustibles et leur commerce. En général toutes exploitations de mines ou participations quelconques dans toutes affaires minières.

Siège social : 3, rue de Milan, Paris.

Durée : 99 ans, du 26 janvier 1905.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 8.500, entièrement libérées, ont été attribuées en sus d'une somme de 650.000 francs espèces à M. L. Borie, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 29 novembre 1906, le capital a été porté à 2.800.000 francs par la création de 8.000 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 membres au moins nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 10 actions, maximum les deux cinquièmes des voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt aux actions sur leur montant libéré. Sur le surplus, 10 % au Conseil. Le reliquat appartient aux actions, sauf prélèvement en faveur de fonds de réserves, fonds d'amortissement du capital social ou de rachat d'actions de la Société.

Service financier : Crédit Minier et Industriel, 28 et 30, rue Blanche, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A.-J.-F. Charet de la Frémoire, E. Biguet, A. Rotteleur, J.-J. Boutant

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 décembre 1906.

1906 plus haut, 130 plus bas, 120

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Propriétés minières	1.517.770	45	Capital	2.000.000	»
Achat de terrains	67.634	40	Créditeurs divers	261.675	40
Espèces en caisse et dans les banques	244.230	02	Profits et Pertes	59.618	32
Portefeuille	55.287	05	Compte d'ordre	7.443	75
Frais de premier établissement	145.825	70			
Frais de premier établissement (Mines)	106.595	65			
Matériel et outillage	171.309	85			
Mobilier	2.410	15			
Fournitures diverses	2.614	20			
Charbons	8.709	60			
Compte d'ordre	6.350	40			
	2.328.737	47		2.328.737	47

Société Russe de l'Industrie Houillère et Métallurgique dans le Donetz (Makeevka)

Société anonyme russe dont les statuts ont été approuvés par S. M. l'Empereur de Russie le 16 juin 1895.

Objet : exploitation des gîtes houillers et des gisements minéraux utiles, se trouvant dans les terres du district de Bakhmout du gouvernement d'Ekaterinoslaw, ainsi que dans l'arrondissement de Taganrog, territoire des Cosaques du Don, appartenant aux héritiers de I.-G. Ilovaïsky et aussi la fabrication du coke, des briquettes, le traitement et la manipulation des minerais pour en obtenir des métaux ; développer également la construction des machines,

l'exploitation des fabriques et usines, la transformation des produits des mines et des terres et, en général, effectuer toutes les opérations quelconques ayant rapport à cette exploitation industrielle et commerciale.

Capital social : à l'origine 2.500.000 roubles-or (10 millions de francs), divisé en 20.000 actions de 125 roubles-or ou 500 francs chacune ; porté, en 1898, à 4.687.500 roubles, par l'émission de 5.000 actions nouvelles de 187 r. 50 ou 500 francs chacune (1). Par décision des Assemblées générales extraordinaires des 28 novembre/11 décembre 1901 et 11/24 janvier 1905, et en vertu des décisions du comité des ministres, sanctionnées par l'empereur de Russie, les 20 juin 1903 et 20 mai 1905, le capital social a été d'abord ramené à 2.812.500 roubles au moyen de la réduction de 187 r. 50 à 112 r. 50 de la valeur nominale des actions, puis, reporté à 6.562.500 roubles ou 17.500.000 francs, par la création de 20.000 actions privilégiées, d'une valeur nominale de 187 r. 50, soit 500 francs chacune. Enfin, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 9/22 juin 1907, le capital a été porté à 9.787.500 roubles ou 26.100.000 francs, représenté par 37.000 actions ordinaires de 112 r. 50 et 30.000 actions privilégiées de 187 r. 50.

Siège social : à Makeewka (Donetz) ; bureau à Paris, 12, rue du 4-Septembre.

Conseil d'administration : composé de huit membres, propriétaires de 50 actions, et nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 30 juin de chaque année.

Assemblée générale : en novembre, composée de tous les actionnaires ; mais, la propriété de 25 actions donne seule le droit à une voix sans que le nombre de voix puisse dépasser celui auquel donnerait droit la possession du dixième du capital social.

Dépôt quinze jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % au plus de la valeur première des constructions en maçonnerie et 10 % au plus des autres biens meubles et immeubles pour l'amortissement du coût des biens énumérés, et ce, jusqu'à l'amortissement complet ; 5 % à titre de dividende aux actions privilégiées ; 5 % aux actions ordinaires. Le reste du bénéfice net, après prélèvement en faveur du Conseil d'administration, est réparti entre toutes les actions.

---

(1) La valeur du rouble-or qui, au moment de la constitution de la Société, était de 4 francs, a été modifiée et réduite à 2 fr. 666 par l'ukase du 15 janvier 1897 sur la réforme monétaire. Dans les comptes de la Société, postérieurs à cette date, c'est à la parité de 2 fr. 666 que le rouble est compté

ADMINISTRATEURS.

MM. E. Palmer, H. Lartigue, E. Hibon, P. Schneider, A. Juge, E. Maillard, M. de Soubbotine, M. Waton.

RÉPARTITIONS

Aucune répartition n'a été effectuée depuis 1896.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

La Société a créé pour 14.000.000 de francs d'obligations 500 fr. 4 %, 1re hypothèque, remboursables en 40 ans au pair ; 24.000 ont été émises à 460 fr. par la Banque des Pays-Autrichiens en mai 1896 et 4.000 à 452 fr. 50 en 1897. Les coupons sont payables les 1/14 mai et 1/14 novembre. En mai 1902, la Société fut obligée de suspendre le service d'intérêt et d'amortissement de ces titres : il n'a été repris qu'en mai 1906 en même temps que les coupons Nos 13 à 18 ou les bons de coupons qui avaient été remis à la place, étaient remboursés en espèces ou en actions privilégiées, au choix des porteurs.

Service financier : Banque des Pays autrichiens (Succursale de Paris), Société Générale.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899, les actions privilégiées depuis le 21 mai 1906, et les obligations depuis le 19 décembre 1896. Les actions ordinaires et privilégiées sont inscrites à terme depuis le 11 mai 1907.

	ACTIONS ORDINAIRES		ACTIONS PRIVILÉGIÉES		OBLIGATIONS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1901	305	90	»	»	305	90
1902	133	45	»	»	320	180
1903	107	30	»	»	380	190
1904	97	53	»	»	371	293
1905	348	76	»	»	430 50	350
1906	399	230	785	428	442	375

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Premier établissement . . R.	11.133.022 53	Actions ordinaires. . . . . R.	2.812.500 »
Charbons et coke en magasin.	36.183 36	Actions privilégiées.	3.750.000 »
Objets de consommation, Economat et divers	233.224 64	Obligations 1re hypothèque. .	4.533.625 »
Débiteurs divers	2.323.842 47	— 2e hypothèque . .	1.875.000 »
Caisses, banques, effets à recevoir et portefeuille.	2.192.075 25	Service des obligations, 1re hypothèque.	242.581 75
Garantie de gestion.	79.687 50	Coupons de dividende non encaissés.	946 56
		Amortissement statutaire. . .	46.571 51
		Fonds d'amortissement. . .	3.210 21
		Réserve spéciale.	13.554 »
		Créditeurs	2.648.369 22
		Garantie de gestion.	79.687 50
R.	16.006.045 75	R.	16.006.045 75

Société des Charbonnages et Agglomérés de Malonne-Floreffe à Charleroi

Société anonyme belge, constituée le 1er mars 1905.

Objet : l'exploitation de tous charbonnages en Belgique et spécialement des concessions de Malonne et Floreffe réunies ; la fabrication d'agglomérés, du brai, du coke et autres dérivés de la houille ; toutes les opérations qui se lient au traitement et au transport du charbon et de ses dérivés, etc.

Siège social : à Malonne.

Durée : la plus longue permise par la loi.

Capital social : 1.200.000 fr., divisé en 4.800 actions de 250 francs chacune. Sur ce nombre, 2.800 actions, entièrement libérées, ont été attribuées à M. Scoyer, liquidateur de la Société anonyme des Charbonnages de Malonne et Floreffe réunis et Durant, liquidateur de la Société des Agglomérés de Tamines, en représentation de leurs apports.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, propriétaires de 20 actions chacun.

Année sociale : close fin février.

Assemblée générale : le 4e lundi de mai ; dépôt des titres cinq jours avant la réunion

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du capital, comme premier dividende aux actionnaires ; 1 % à chaque administrateur et 1/3 % à chaque commissaire ; 5 % au personnel ; le solde aux actionnaires, comme second dividende, sauf affectation d'une quotité à la constitution d'un fonds de prévision ou à des amortissements extraordinaires, sur proposition du Conseil. Si les tantièmes n'atteignent pas mille francs par administrateur et 300 fr. par commissaire, le complément sera payé et prélevé par frais généraux.

ADMINISTRATEURS.

MM. Max Loriaux, F. Durant, Léon Levent, Clément Scoyer, Léonce Conty, Léon Voirin.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 janvier 1906.

1906 plus haut, 485 » plus bas, 337 50

BILAN AU 28 FÉVRIER 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concession et premier établissement	1.186.658 93	Capital	1.200.000 »
Approvisionnements	4.921 52	Salaires à payer	9.184 02
Marchandises générales	114.196 47	Créditeurs divers	121.341 83
Caisse	8.347 73	Garanties statutaires	84.000 »
Créances litigieuses	1.448 54	Profits et pertes	37.283 39
Banques, dépôts et débiteurs divers	53.283 85		
Comptes d'ordre	84.000 »		
	1.452.837 04		1.452.837 04

Charbonnages d'Osani

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 avril 1905.

Objet : La mise en valeur et l'exploitation des mines d'anthracite d'Osani, situées commune d'Osani, arrondissement d'Ajaccio (Corse); l'achat, l'obtention, la prise à bail de toutes extensions de

concessions et permis de recherches de gisements de combustibles minéraux ou métallifères; l'achat et la vente, le traitement, la transformation de tous produits minéralogiques et de leurs dérivés. En un mot, toutes opérations de nature à favoriser la prospérité des affaires de la Société.

Siège social à Paris, 46, rue de Londres.

Durée : 50 ans, du 17 avril 1905.

Capital : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs, dont 2.000 ont été attribuées, entièrement libérées, aux apporteurs, en sus d'une somme de 375.000 francs espèces et de 4.000 parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : de cinq à huit membres nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil; 60 % aux actionnaires; 30 % aux parts.

Service des titres au Siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Arnal, F. Bouthéon, Amiral Bienaimé, M. Barat, E. Campenon.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 mai 1905.

1905	plus haut	139	»	plus bas	110	»
1906	—	85	»	—	65	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports.	575.000 »	Capital.	1.000.000 »
Frais d'installation et de premier établissement. . . .	400.408 85	Créditeurs divers.	27.091 30
Valeurs disponibles.	23.227 80	Profits et Pertes	31.545 35
Charbon extrait	60.000 »		
	1.058.636 65		1.058.636 65

The Pekin Syndicate Limited

(Shansi)

Société anonyme anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 17 mars 1897.

Objet : Demander, acheter ou acquérir toutes concessions, décrets ou traités pour la construction, la direction, l'administration, etc., de travaux publics ; construire, exécuter, etc., tous travaux publics, quelle qu'en soit la nature ; s'occuper d'affaires de mines, métallurgie, culture, herbages, navigation, commerce, etc. ; créer, acquérir, exploiter, etc., tous moyens de transports et pourvoir aux dépenses de leur création, etc.; acheter, émettre, vendre, etc, des actions, stocks, obligations, reconnaissances et garanties de tout genre et donner toute garantie pour le paiement de leur dividende ou intérêt ; former, constituer et créer des compagnies, associations et entreprises de tout genre ; négocier des emprunts, prêter de l'argent, des garanties ou autres propriétés, escompter des billets, garantir tous projets et, en général, s'occuper d'affaires de finance, de banque et de commerce.

Siège social : 110 Cannon Street, à Londres.

Capital social : 1.540.000 liv. et divisé en 39.900 actions ordinaires de £ 1 chacune, 2.000 actions différées de 1 sh. chacune et 1.500.000 actions « Shansi » de £ 1 chacune.

Conseil d'administration : quatre membres détenteurs d'au moins 25.000 francs d'actions de capital.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : tenue au moins une fois par an, aux temps et lieu prescrits par la Cie en Assemblée générale, ou, s'il n'en est pas désigné, aux temps et lieu désignés par les directeurs.

Ceux-ci peuvent convoquer une Assemblée extraordinaire quand ils le jugent convenable ou dans une demande écrite des actionnaires, du dixième des actions Shansi, du cinquième des actions ordinaires ou du cinquième des actions différées.

A un vote à mains levées, tout membre présent en personne et ayant droit au vote n'aura qu'une seule voix ; à un dépouillement, tout membre présent en personne ou par procuration aura : une voix par action « Shansi », quarante voix par action ordinaire ou trois cent trente-cinq voix par action différée qu'il détiendra.

Répartition des bénéfices : les actions « Shansi » confèrent respectivement à leurs détenteurs, proportionnellement aux sommes payées ou créditées comme telles, le droit : 1° à 10 % des bénéfices de la Cie par année depuis la concession Shansi, datée du 21 mai 1898, jusqu'à ce que les sommes payées pour ce pourcentage se montent à £ 1 par action, sur les actions « Shansi » émises ; 2° à la moitié du surplus des bénéfices de la Cie pour chaque année, depuis la dite concession Shansi, lequel droit subsistera après la prévision pour le paiement du dit pourcentage, tant qu'il sera payable, et après, à la moitié des dits bénéfices de la Cie pour chaque année ; 3° en cas de liquidation, à 50 % du surplus des biens représentant la dite concession Shansi, lequel droit subsistera après le paiement du capital versé de la Cie.

Coupures : unités et coupures de 5, 25 et 100.

Service financier : Société Générale, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Meyer, J.-G.-H. Glass, G. Jamieson, R. Miller.

Les actions « Shansi » sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 septembre 1905, et à terme, depuis le 19 septembre 1905

1905	plus haut	32	50	plus bas	21 »
1906	—	25	»	—	15 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
En caisse, à Londres et en Chine	20.121	Compte capital	1.242.822
Placements de fonds	272.512	Montant payé sur les actions Shansi, déclarées forfaites. .	773
Actions d'autres Compagnies .	10.813	Prime sur actions.	106.023
Mobilier, agencement de bureaux	2.276	Créditeurs divers.	1.750
Concessions, terrains, machines, etc., en Chine. . . .	120.535	Compte en suspens	35.696
Taokou Chinghua Main Line Railway. Bons 5 %	675.559	Compte recettes et dépenses. .	21.524
Droits d'enregistrement. . . .	1.675		
Débiteurs divers	5.097		
	1.408.588		1.408.588

Compagnie des Charbonnages de Pobédenko

Société anonyme belge, définitivement constituée le 5 octobre 1898.

Objet : exploitation de terrains houillers, l'industrie du charbon de terre, la fabrication et l'utilisation du coke, des briquettes et autres dérivés du charbon, ainsi que le commerce des produits de son industrie, le tout en vue de mettre à fruit les concessions minières dont il s'agit aux statuts, ainsi que de toutes autres qu'elle viendrait à acquérir par la suite.

La Société réalise son objet par voie d'exploitation directe, soit par voie d'apport, de cession ou de fusion à une autre Société, soit par tout autre moyen ; elle pourra, en vue de développer son industrie, exploiter ou faire exploiter tous hauts-fourneaux et autres établissements industriels ; elle pourra solliciter ou acquérir toutes concessions perpétuelles ou temporaires ou permis d'exploitations de charbonnages, ainsi que des voies de transport et matériel pour son exploitation ; faire tous contrats de participation ou d'alliance avec d'autres exploitants ; créer tous sièges ou usines d'exploitation ; établir toutes voies de transport et acquérir, posséder ou prendre en location tous immeubles nécessaires ou utiles à ses services.

Elle peut faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou autres, qui se rattachent directement ou indirectement à l'une ou l'autre branche de son objet.

Siège social : à Bruxelles, 110, avenue de la Toison-d'Or ; siège administratif, à Paris, 39, rue Joubert.

Durée : 30 ans, du 5 octobre 1898.

Capital social : 1.700.000 francs, divisé en 17.000 actions de cent francs chacune, toutes souscrites en espèces.

En outre, il a été créé 8.500 parts de fondateur, attribuées à la Société financière internationale, la Société financière russe et la Société Finance et Industrie, en représentation de l'apport de l'engagement, pris par elles, de fournir à la Société l'achat de la concession de Pobédenko et accessoires, définis aux statuts, moyennant une somme de 1.100.000 francs, que les Sociétés apporteuses auront le droit d'imputer sur les versements des actions souscrites par elles.

Outre les parts de fondateurs à elles attribuées, les Sociétés apporteuses ont été investies du droit, chaque fois que le capital sera aug-

menté, de souscrire la moitié de l'augmentation de capital, par préférence et au pair majoré de la part dans la réserve constatée au bilan de l'exercice précédant celui où le capital aura été augmenté.

Conseil d'administration : trois membres au moins, possesseurs chacun de quarante actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le dernier mercredi de mai, autant de voix que d'actions ou de parts de fondateurs ; maximum, le cinquième des titres émis ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt des titres au porteur ou inscriptions au nominatif cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale : somme nécessaire pour distribuer aux actions un premier dividende de 5 % sur leur montant libéré ; ensuite 10 % au Conseil d'administration et 2 % pour le comité de direction et le personnel. Sur le surplus, deux tiers aux actions et un tiers aux parts de fondateurs.

Service des coupons : à Paris, à la Société Générale.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Couriot, M. Biver, Ph. von Hemert, M. Hennet de Goutel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 mai 1899, et les parts depuis le 29 novembre 1899.

	ACTIONS		PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
—	—	—	—	—	—	—	—
1901	106	60	40	seul cours	115.000	6	1
1902	100	46	24	7 »	66.000	»	»
1903	72	48	28	10 50	1.000	»	»
1904	80	50	26	15 »	50.000	»	»
1905	75	39	22	15 »	— 237.000(*)	»	»
1906	65	31	15	5 »	128.000	»	»

(*) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concessions, matériel d'exploitation et voie ferrée.	1.261.086	55	Capital.	1.700.000	»
Constructions et immeubles, travaux d'avenir et de recherche	726.574	91	Obligations.	223.000	»
Frais de premier établissement.	17.147	17	Réserve pour amortissements.	mémoire	
Prime de remboursement des obligations	30.860	»	Réserve statutaire.	19.727	03
Mobilier	7.190	12	Coupons restant à payer . . .	5.419	»
Approvisionnements divers. .	58.684	3:	Redevances.	47.224	60
Caisse, Banque et portefeuille.	20.495	23	Créditeurs divers.	505.199	31
Débiteurs divers	318.774	95	Fournisseurs	52.500	60
Cautionnement aux chemins de fer de l'Etat Russe.	49.152	05	Salaires divers	47.084	65
Dépôt de garantie	18.000	»	Garantie du Conseil d'Administration et des Commissaires.	18.000	»
Charbon en stock.	420	»	Bénéfices de l'exercice 1906 . .	127.568	63
Profits et pertes 1905.	237.338	49			
	2.745.723	82		2.745.723	82

Société des Charbonnages de Polroy

Société anonyme française définitivement constituée le 20 janvier 1906.

Objet : l'exploitation des mines de houille et d'anthracite, connues sous la dénomination de concession de Polroy (Saône-et-Loire) ; la vente des produits miniers en général ; la recherche, l'étude et la mise en œuvre de toute industrie, concession et exploitation se rattachant à toute concession houillère ou de mines, les augmentant ou les complétant ; la création d'usines ou de voies ferrées ; l'obtention de toute concession de houille ou de mines soit dans le bassin d'Autun (Saône-et-Loire), soit dans tout autre bassin ; l'achat ou la vente de toutes concessions houillères ou de mines ; la mise en exploitation de toutes concessions houillères ou de mines pour son compte ou pour le compte d'autrui ; l'obtention, l'acquisition et l'exploitation de tous brevets, marques de fabrique et droits quelconques, se rattachant aux opérations houillères et minières. La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations industrielles, commerciales et financières pouvant se rattacher à l'objet social. Toutes ces indications étant seulement indicatives, et nullement restrictives.

Siège social : à Polroy, près Autun (Saône-et-Loire).

Durée : 30 ans, du 20 janvier 1906.

Capital social : 500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 1.000 entièrement libérées ont été remises en sus des 2.500 parts de fondateur, à M. Blouzet, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : sans date fixée par les statuts. Une voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % du montant libéré des actions, 10 % à la réserve, 10 % au Conseil d'administration, 3 % pour le Directeur. Sur le surplus, 70 % aux actions et 30 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Ducatez, G. Odin, Molumar, Blouzet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 novembre 1906.

1906 plus haut, 125 plus bas, 120

Charbonnages Prokhorow (Donetz)

Société anonyme belge, constituée le 14 mars 1895.

Objet : Toutes opérations relatives à l'industrie et au commerce du charbon.

Siège social : à Bruxelles, 7, rue des Plantes.

Capital social : à l'origine 5.500.000 francs, divisé en 11.000 actions de 500 francs, dont 2.100 furent remises à M. Schmatzer pour apport de l'option d'achat, à M. Prokhorow, des propriétés appartenant à ce dernier, situées dans la circonscription de Taganrog, territoire des Cosaques du Don, moyennant le prix de 1.770.000 roubles crédit.

L'assemblée du 8 août 1895 a décidé de porter le capital à 8 millions par la création de 5.000 actions nouvelles qui ont été émises à 1.000 francs, ce qui a procuré à la Société un bénéfice de 1.305.000 fr. (1.390 actions restant à la souche) qui a été appliqué à amortir tous les frais préliminaires de l'entreprise, et le solde, soit 800.000 francs, à constituer la réserve légale qui atteint ainsi le maximum statutaire.

En mars 1902 le capital fut transformé en 17.978 actions A et 14.610 actions B sans valeur nominale. Les obligations abandonnèrent l'amortissement jusqu'en 1906 ainsi que les coupons 13 à 20 et reçurent en échange toutes les actions A. Les 14.610 actions en circulation furent échangées titres pour titres contre une action B.

Conseil d'administration : composé de trois membres.

Année sociale : close le 30 juin/13 juillet.

Assemblée générale : le 4e mardi d'octobre à Bruxelles.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le tantième d'impôt en Russie sur les Sociétés anonymes ; 1er dividende de 5 % aux actions. Sur le reste 10 % au Conseil ; 90 % aux actions.

Service financier : Caisse Générale de reports et de dépôts à Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

NOTA. — Par accord conclu en octobre 1905, la Société des Charbonnages de Prokhorow a affermé ses propriétés à la Compagnie fermière des Charbonnages de Prokhorow. (Voir la notice ci-après afférente à cette Société.)

ADMINISTRATEURS

MM. E. de Moerloose, Léon Jumentier, G. Goffin.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1889, de 10.000 obligations de 500 francs chacune, rapportant 4 1/2 % d'intérêt soit 22 fr. 50 par an, payables au moyen de coupons semestriels aux échéances des 15 septembre et 15 mars.

Amortissement : au pair par tirages au sort en trente années, à partir de 1900.

En 1902 chaque obligation de 500 fr. fut convertie en une obligation de 250 fr., amortissable en 30 ans à partir de 1905-1906, l'obli-

gation ancienne donnait droit en plus à une obligation différée et à une action A.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 janvier 1899 et les obligations depuis le 25 novembre 1897.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1901	375	51	465	142 50	317.000	»
1902	156	38	156	38 »	362.000	»
1903	66 25	13	140	45 »	— 388.000 (1)	»
1904	31	10	74	31 »	— 276.000 (1)	»
1905	118	15	190	53 50	— 160.000 (1)	»
1906	75	18	128 50	67 »	— »	»

(1) Perte.

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrains, puits et constructions	7.403.695 63	Capital : 11.610 actions sans désignation de valeur. . . .	Mémoire
Fours à coke.	827.529 89	Obligations (amortissement suspendu).	8.989.000 »
Matériel et outillage.	533.024 46	Créances hypothécaires. . . .	922.863 87
Mobilier	1 »	Intérêts sur obligations. . . .	2.547.395 03
Raccordement Prokhorow-Tchoulkoff	100.000 »	Obligations sorties aux tirages et non remboursées.	32.500 »
Compagnie fermière, compte redevance	5.000 »	Créditeurs divers.	106.820 18
Créances douteuses.	96.321 92		
Cautionnements pour procès en cours.	85.312 »		
Caisses et banquiers. . . .	1.734 90		
Portefeuille : 10.000 actions ordinaires de la Compagnie fermière sans désignation de valeur	Mémoire		
Profits et Pertes : Solde débiteur	3.545.959 88		
	12.598.579 68		12.598.579 68

Compagnie fermière des Charbonnages de Prokhorow

Société anonyme belge constituée le 28 octobre 1905.

Objet : L'exploitation à bail des concessions de la Société des Charbonnages de Prokhorow situées dans le bassin du Donetz en Russie et des richesses minérales que le domaine de Prokhorow peut contenir ; l'industrie du charbon de terre, la fabrication et l'utilisation du coke, des briquettes et autres dérivés de charbon, ainsi que le commerce des produits de son industrie.

Pendant toute la durée du bail, la Société ne pourra acquérir, vendre, prendre ou donner à bail, mettre en valeur, exploiter toutes concessions minières non contigües au domaine de Prokhorow que moyennant l'autorisation préalable de la Société des Charbonnages de Prokhorow.

En tout état de cause, le capital actuel de 3.500.000 francs devra être appliqué uniquement aux besoins de l'exploitation de Prokhorow.

Siège social : à Bruxelles.

Durée : la même que celle du bail, laquelle est fixée à 25 ans, pouvant être prolongé d'une nouvelle période de 25 années, moyennant une redevance à la tonne de 25 centimes avec un minimum de 60.000 francs pendant les 25 premières années et de 100.000 fr. pendant les 25 années suivantes.

Capital social : 3.500.000 francs divisé en 7.000 actions privilégiées de 500 francs chacune. Il a été, en outre, créé 24.000 actions ordinaires sans désignation de valeur, devant être remises à raison de 10.000 à la Société des Charbonnages de Prokhorow et de 14.000 au groupe financier qui fit apport de l'option de bail et s'entremit pour la constitution de la Compagnie fermière.

Conseil d'administration : sept membres.

Année sociale : close le 31 mai de chaque année.

Assemblée générale : à Bruxelles, le deuxième mardi du mois d'octobre, à dix heures du matin, et composée de tous les actionnaires ayant déposé leurs titres en Belgique et en France, cinq jours au moins et en Russie quinze jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices nets annuels, il est prélevé : 5 % pour la réserve, le tantième établi par les lois de l'Empire russe au profit de la Couronne sur les bénéfices des Sociétés anonymes ; la somme nécessaire pour amortir chaque année un certain nombre d'actions privilégiées, de telle façon que ces actions puissent être amorties en vingt-cinq ans ; la somme

nécessaire pour attribuer aux actions privilégiées non amorties un premier dividende de 6 % sur leur montant libéré.

Sur le surplus, il est attribué 10 % aux membres du Conseil d'administration et aux commissaires à répartir entre eux, sans que l'émolument d'un commissaire puisse dépasser le tiers de l'émolument d'un administrateur.

L'excédent sera réparti au prorata de tous les titres sans distinction de catégorie.

Toutefois, il sera loisible à l'Assemblée générale de décider le prélèvement sur le bénéfice des sommes qu'elle jugera nécessaires à la formation d'un fonds spécial de prévision.

Service financier : Banque Suisse et Française.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Hubert, G. de Wandre, L. Desailly, E. Hallez, E. de Moerloose, L. Jumentier, M. Bauwens.

Les actions privilégiées et ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* depuis le 3 février 1906.

Années	ACTIONS PRIVILÉGIÉES		ACTIONS ORDINAIRES	
	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas
1906	610	500	191 50	110

BILAN AU 31 MAI/13 JUIN 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de premier établissement	57.921	»	Capital social, 7.000 actions privilégiées	3.500.000	»
Recherches et études	51.484	»	Capital social, 24.000 actions ordinaires	Mémoire	
Matériel et outillage	75.036	»	Cautionnements divers	9.038	»
Ecuries et matériel de transport	15.526	»	Créditeurs divers	274.065	»
Mobilier	13.650	»	Bénéfices nets	232.808	»
Puits et préparation des travaux	322.498	»			
Constructions et installations de surface	107.803	»			
Solde du compte redevance	61.606	»			
Créance hypothécaire	901.828	»			
Versements dus par les actionnaires	407.005	»			
Banquiers en Belgique et Russie	1.042.508	»			
Caisse en Belgique	13.466	»			
Débiteurs divers	657.612	»			
Portefeuille	10 703	»			
Cautionnement	122.529	»			
Magasins	135.583	»			
Charbon au dépôt	19.148	»			
	4.015.911	»		4.015.911	»

Houillères de San Martino

Société anonyme espagnole, constituée le 19 octobre 1906.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de mines de charbon ou autres, et éventuellement la fabrication de fer et d'acier. Toutes opérations industrielles, administratives, commerciales et financières se rapportant directement ou indirectement à l'exploitation des mines ou à la métallurgie. La souscription, l'achat ou la vente de actions ou obligations de toute nature de Sociétés espagnoles ou étrangères, s'intéressant à des entreprises du genre de celles de la présente Société. La Société pourra entrer en participation, fusion, syndicat, ou dans toute autre combinaison quelconque avec d'autres personnes ou Sociétés ayant un objet similaire en vue.

Siège social : à Pola-de-Lena (Espagne). Bureau à Paris, 8, rue de l'Echelle.

Capital social : 1.100.000 pesetas, représenté par : 3.500 actions de 100 pesetas et 1.500 actions de 500 pesetas, sur lesquelles il a été remis pour 800.000 pesetas d'actions à M. H. Faure de Bouillane en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 5 ans et propriétaires de 5.000 pesetas d'actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin février ; une voix par 50 actions de 100 pesetas et une voix par 10 actions de 500 pesetas : maximum 10 voix. Dépôt des titres 8 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt aux actions sur leur montant libéré. Sur l'excédent : 10 % au Conseil. Le surplus aux actions, sauf prélèvements pour fonds de prévoyance.

Service financier : au bureau de Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Hambourg, H. Faure de Bouillane, A. Leroy, Fancis Laur, Rafael Elortegin, J. Poulain, Lers.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1907.

Houillères de Saint-Étienne

Société anonyme formée en 1854 par suite de la division en quatre Sociétés distinctes de la Compagnie des Mines de la Loire (ancienne Compagnie Générale des Mines de Rive-de-Gier).

Objet : L'exploitation des concessions houillères de Terrenoire, de Reveux, du Treuil, du Grand Rouzy, de Chancy, de Berard, de Côte-Thiollière, de la Roche de Méons et de toutes autres concessions acquises ou à acquérir.

Durée : 99 ans du 17 octobre 1954.

Siège social : 25, place Carnot, Lyon.

Capital social : 8 millions de francs, divisé en 80.000 actions de 100 francs entièrement libérées.

Conseil d'administration : sept à neuf membres nommés pour 6 ans, possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, une voix par 25 actions ; maximum, 25 voix. Dépôt cinq jours à l'avance .

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le surplus aux actions.

Service financier : à Paris, Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. Douvreleur, B. Cottet, L. Souchon, J. Neyret, E. Neyrand, A. Colcombet, P. Testenoire.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	3.023.000	25
1902	»	»	1.476.000	20
1903	»	»	2.214.000	20
1904	445	395	2.050.000	30
1905	447	405	1.749.000	20
1906	460	400	1.815.000	21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations.	6.215.656 96	Capital social.	8.000.000 »
Marchandises	58.187 »	Réserve statutaire.	800.000 »
Approvisionnements.	1.361.376 83	Provisions	4.201.080 72
Débiteurs.	1.527.424 73	Créditeurs	1.516. 45 97
Portefeuille.	7.009.311 88	Bénéfices de l'exercice 1906 . .	1.815.335 51
Valeurs disponibles en caisse, en portefeuille et chez divers banquiers	1.023.302 05	Reliquat des bénéfices antérieurs	862.297 25
	17.195.259 45		17.195.259 45

Houillères de Saint-Micaud

(Saône-et-Loire)

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 juillet 1906.

Objet : l'exploitation des mines de houille ou de minerai sises en France, et notamment de la concession des mines de houille de Forges, situées arrondissement de Chalon-sur-Saône, et dont l'étendue est d'environ 942 hectares.

Siège social : 45, rue Laffitte, à Paris.

Durée : 99 ans, du 27 juillet 1906.

Capital social : 1.700.000 francs divisé en 17.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 7.000 ont été attribuées à M. Bretin, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 5 actions, sans limite maximum. Dépôt 8 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, sauf prélèvement pour amortissement ou réserves supplémentaires : 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Caitucoli, de Gontaut-Biron, Chessé.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 mai 1907.

Compagnie des Houillères de Ujo-Mieres

Société anonyme espagnole constituée le 3 décembre 1904.

Objet : l'exploitation des mines de charbon situées dans la province des Asturies, territoires municipaux de Mieres et Lena ; l'acquisition, à bail ou à ferme, soit par voie d'apport, soit de toute autre manière, et l'exploitation de tous autres gisements miniers de quelque nature et en quelque endroit qu'ils soient situés, en Espagne ou à l'étranger ; la cession et promesse de cession totale ou partielle ou sous-location des propriétés minières appartenant à la Société ou que cette dernière aura le droit de faire ; la création, pour le service de la Société, de toutes voies de communication et moyens de transports terrestres et fluviaux quelconques et leur utilisation pour usages publics ou privés ; toutes les opérations se rattachant à celles qui précèdent.

Durée : indéfinie.

Siège social : à Ujo-Mieres (Asturies) ; agence à Paris, 43, rue Caumartin.

Capital social : à l'origine 4.000.000 de pesetas or, divisé en 80.000 actions de 50 pesetas or chacune, dont 50.000 attribuées aux apporteurs et 30.000 souscrites en espèces ; porté par décision de l'Assemblée générale du 18 mai 1905, à 15.000.000 de pesetas or, divisé en 600.000 actions de 25 pesetas or chacune, sur lesquelles 100.000 attribuées aux apporteurs du premier et du deuxième groupe, 173.000 attribuées aux apporteurs du surplus et les 327.000 restantes à émettre contre espèces au fur et à mesure des besoins de la Société

Conseil d'administration : de neuf à quinze membres, propriétaires de 500 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par dix actions, maximum le cinquième des voix représentées à l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 10 % au Conseil d'administration ; 5 % du montant libéré des actions ; la somme que l'Assemblée générale destinera à un fonds de réserve extraordinaire de prévision ou d'amortissement. Le surplus aux actions en proportion de leur valeur libérée.

Service financier : à Paris, chez MM. Bruneel et Cie, 63 bis, rue de la Victoire.

Coupures : Unités et coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. Blanchot, Fernandez, de Laveleye, de Lorme, Marret, Santos de Arana, Vigil Escalera.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 décembre 1905.

1905	plus haut,	31	»	plus bas,	30 »
1906	—	34	»	—	15 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	Pesetas	PASSIF	Pesetas
Immobilisations	11.849.710 04	Capital-actions	12.000.000 »
Actions à la souche	2.775.000 »	Obligations	3.093.500 »
Obligations à la souche	3.093.500 »	Créanciers divers	2.901.454 74
Débiteurs divers	8.466 82	Salaires dus au 31 Décembre	11.432 26
Avances et dépôts	77.131 63		
Approvisionnements	152.444 94		
Produits en stock	21.071 86		
Caisse Paris	1.652 85		
Caisse Mine	3.168 17		
Effets à recevoir	7 555 35		
Banquiers	16.675 34		
	18.006.387 »		18.006.387 »

Charbonnages Hongrois d'Urikany

Société anonyme hongroise, constituée le 9 février 1891.

Objet : L'exploitation des mines de charbon situées dans le comté d'Hunyad, arrondissement de Zsil (Hongrie), dont les locataires à bail jusqu'au 1er mars 1980, MM. David Berl et Jules de Horvath, ont apporté la jouissance à la Société.

Cette concession d'une étendue de 1.287 hectares est connue sous le nom de concession d'Urikany; la Société a acquis en 1891 les mines de la Zsil d'une superficie de 1.445 hectares. Le chemin de fer de Lupeny à Petrozsény qui relie les concessions au chemin de fer hongrois, et qui comporte 19 kilomètres de développement, est la propriété de la Société qui en détient toutes les actions.

Siège social : Nador Uteza, 13, à Budapest ; Bureau, à Lyon, 7, rue Grolée.

Durée : jusqu'au 1er mars 1980.

Capital social : à l'origine, 3 millions de florins, divisé en 30.000 actions de 100 florins, dont 15.156 attribuées aux apporteurs en nature, et 14.844 émises contre espèces. Ce capital a été augmenté de 1 million de florins par l'Assemblée du 1er décembre 1891 et porté à 4 millions de florins.

Par Assemblée extraordinaire du 23 août 1896, chacune des 40.000 actions de 100 florins fut échangée contre une action de 40 florins, ce qui ramena le capital à 1.600.000 florins: il fut en même temps porté à 2 millions de florins par la création de 10.000 actions de 40 florins. Par décision de l'assemblée du 10 mai 1899, le capital a été porté à 2.400.000 florins par la création de 10.000 actions de 40 florins, émises à 110 francs plus les intérêts à 4 % à partir du 1er janvier 1899, soit 111 fr. 35. Le capital fut porté en décembre 1903 à 3 millions de florins (6 millions de couronnes) par la création de 15.000 actions nouvelles de 40 florins. Cette augmentation fut décidée pour acquérir un charbonnage en commun avec la Société des Charbonnages de Salgo-Tarjan. Enfin, l'Assemblée générale du 26 janvier 1907 a voté l'augmentation du capital à 9 millions de couronnes par l'émission de 37.500 actions nouvelles de 80 couronnes. Il est donc, actuellement, de 9 millions de couronnes, divisé en 112.500 actions de 80 couronnes chacune.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, renouvelables tous les trois ans, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet ; une voix par dix actions, maximum cent voix. Dépôt huit jours avant la réunion, cinq jours sur seconde convocation.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve ; la somme nécessaire pour payer 5 % de dividende. Ensuite 3 % à la Caisse de retraite et de secours, 5 % au directeur et employés, 10 % au Conseil et 82 % aux actions.

Service des coupons : Crédit Lyonnais et Banque Russe pour le Commerce étranger.

ADMINISTRATEURS.

MM. F. de Bellescize, président ; Boussand, C. Bouvier, E. Lang, P. Morin-Pons, J. Neyret, Ullmann de Baranyavar, L. de Tolnay, C. Muguet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 28 mai 1892.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	135	89	C. 282.457	C. 3 35
1902	116	73	341.801	3 35
1903	120	80	480.981	4 40
1904	113	90	579.185	4 80
1905	139	110	610.000	4 80
1906	217	118	585.000	4 80

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	couronnes	PASSIF	couronnes
Propriétés minières et concessions	5.064.463 65	Capital-actions	6.000.000 »
Installations dans les mines	1.285.997 47	Obligations de priorité 4 %	4.537.600 »
Chemins de fer miniers	203.453 96	Obligations de priorité 5 % non encore présentées	4.731 63
Compte de colonisation	1.491.756 29	Coupons d'obligations 5 % restant à payer	1.450 13
Machines, installations électriques et mobilier	1.129.829 44	Coupons d'obligations de priorité 4 % échus au 1er janvier 1907	91.952 »
Propriétés forestières	80.528 49	Coupons d'actions restant à payer	10.842 20
Stocks de charbon	621 »	Fonds de réserve	532.712 14
— de matériaux	214.238 82	Compte d'amortissement	1.592.500 65
Caisse	28.884,90	Compte de réserve pour impôts	20.000 »
Portefeuille :		Fonds de retraite pour les employés	101.832 67
Actions de priorité du chemin de fer Petrozsény-Livazény-Lupény	1.296.200 »	Compte de réserve pour les accidents des ouvriers	96.801 09
Actions de fondation du chemin de fer Pétroszény-Livazény-Lupény	632.000 »	Créditeurs	728.396 22
64 participations de la Société des Charbonnages du Zsil supérieur	1.295.312 50	Reste à payer sans intérêts sur le prix d'achat de 64 participations de la Société du Zsil supérieur	660.000 »
Valeurs diverses	288.429 49	Compte de profits et pertes :	
Débiteurs :		Report du bénéfice de l'exercice 1904	24.746 22
Société Petroszény-Livazény-Lupény, emprunt d'amortissement	81.550 30	Bénéfice de l'exercice 1905	585.072 72
Argent en banque	98.505 26		
Compte transitoire	484.233 46		
Particuliers	1.115.752 64		
Différence de cours des obligations priorité 4 %	206.880 »		
Cour.	14.998.637 67	Cour.	14.998.637 67

Cours de la Banque et de la Bourse

★

COTE DESFOSSÉS

JOURNAL QUOTIDIEN, ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

ADMINISTRATION - RÉDACTION :

42, rue Notre-Dame-des-Victoires, 42

(PLACE DE LA BOURSE) (PLACE DE LA BOURSE)

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS

82e ANNÉE **82e ANNÉE**

Paraît tous les jours sur *12 PAGES* et publie :

La reproduction complète de la Cote Officielle de la Bourse du jour.
Les Cours du Marché à Terme des Valeurs en Banque.
Les Cours du Marché à Terme de la Bourse de Bruxelles.
Les Cours du Marché à Terme de la Rente française en Coulisse.
Les Cours du Marché au Comptant des Valeurs en Banque.
Les Cours du Change sur les places principales.
Les Cours des Bourses de Londres, Berlin, Bruxelles, Genève, Lille, Lyon et Marseille.
Une Étude quotidienne sur une Valeur d'actualité.
Un Bulletin retraçant la physionomie de la Bourse du jour.
Les Informations de toute nature, Convocations d'Assemblées générales, Paiements de Dividendes, Comptes rendus d'Assemblées générales, Tirages, etc.

Les Abonnés et Lecteurs au numéro reçoivent *GRATUITEMENT* le SUPPLÉMENT MENSUEL indiquant le Prix et la Date du détachement des Coupons, le Calendrier mensuel des Tirages et la Liste des Lots non réclamés des Tirages précédemment effectués.

En 1907, la Cote Desfossés a régulièrement publié, la première dans la presse financière quotidienne, les comptes des principales Sociétés

Tout ce qui se dit...
Tout ce qui se fait...
Tout ce qui se passe

SE TROUVE DANS LA

COTE DESFOSSÉS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 300 MILLIONS

Siège social : 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Succursales et Bureaux de quartier dans Paris :

Succursale : (OPÉRA), 1, rue Halévy.

*A. (Succ.). R. Réaumur, 134 (pl. de la Bourse).
*B. (Succ.) B. Malesherbes, 11.
*C. Rue de Turbigo, 38.
*D. Rue du Bac, 13.
*E. Avenue de l'Opéra, 3.
*F. Rue des Archives, 19.
*G. Boul. St-Michel, 30.
H. Boulevard Voltaire, 21.
*I. Boul. Saint-Germain, 23.
*J. Rue du Pont-Neuf, 16.
K. Rue de Passy, 56.
L. Rue de Clichy, 72.
*M. Boul. de Strasbourg, 68 (angle du boul. Magenta).
*N. Fauboury St-Honoré, 95.
*O. Rue Saint-Antoine, 5.
P. Place de l'Opéra, 4.
R. Rue du Louvre, 40.
S. Faub. Poissonnière, 11.
T. Avenue de Villiers, 72
*U (Succ.). Rue de Sèvres, 6.
*V. Boul. de Sébastopol, 114.
*W. Rue de Flandre, 105.
X. R Parrot, 1 (gare de Lyon)
Y. R. Vlle-du-Temple, 124.
Z. Boulevard Barbès, 26.
AB Rue Ordener, 146.
*AC. Rue Lecourbe, 66.
*AD. Aven. des Ternes, 40.
*AE. Avenue d'Orléans, 5.
*AF R. St-Dominique, 106.
AG. Avenue Kléber, 45.
*AH. Boulev. Voltaire, 166.
*AI. Rue Lafayette, 107.
*AJ. Av. des Ch.-Elysées, 91.
*AK. Rue de Rennes, 148.
AL. Avenue des Gobelins, 9.
*AM Boul. Haussmann, 113.
AN. Rue de Belleville, 12.
*AO Rue Donizetti, 4 (Auteuil).
AP. Rue du Havre, 1 bis.
*AR. Boul. Montmartre. 15.
AS. R. de Constantinople, 45.
*AT. Place Victor-Hugo, 10.
AU. Rue des Pyrénées 273.
AV. Rue Saint-Honoré, 370.
AW Rue des Martyrs, 57.
AX. Rue de Chabrol, 51.
*AZ. Avenue Friedland, 1.
BF. Avenue Daumesnil, 197 (pl. Daumesnil).
*BK. R. du Temple, 205 (pl. de la République).

English and American Office, place de l'Opéra, 4.

Bureau Central des Changes Etrangers : rue Halévy, 1 (près l'Opéra).

Agences et Bureaux dans la Banlieue de Paris :

***Argenteuil. — Asnières. — Aubervilliers. — Billancourt. — Boulogne-sur-Seine. — Bourg-la-Reine. — Charenton** (Saint-Maurice). — **Choisy le-Roi. — Clichy. — Colombes. — Courbevoie. — Enghien-Montmorency. — Gentilly. — Issy-les-Moulineaux. — Ivry-sur-Seine. — Levallois-Perret. — Montreuil-sous-Bois. — Montrouge. — *Neuilly-sur-Seine. — Nogent-sur-Marne. — Pantin. — Parc Saint-Maur** (Le) — **Plaine-Saint-Denis** (La). — Puteaux. — ***Raincy** (Le) — ***Rueil. — Saint-Cloud. — Saint-Denis. — Saint-Leu-Taverny. — *Saint-Mandé — Saint-Ouen. — Sceaux. — Sèvres. — Suresnes. — Vincennes. — Vitry-sur-Seine.**

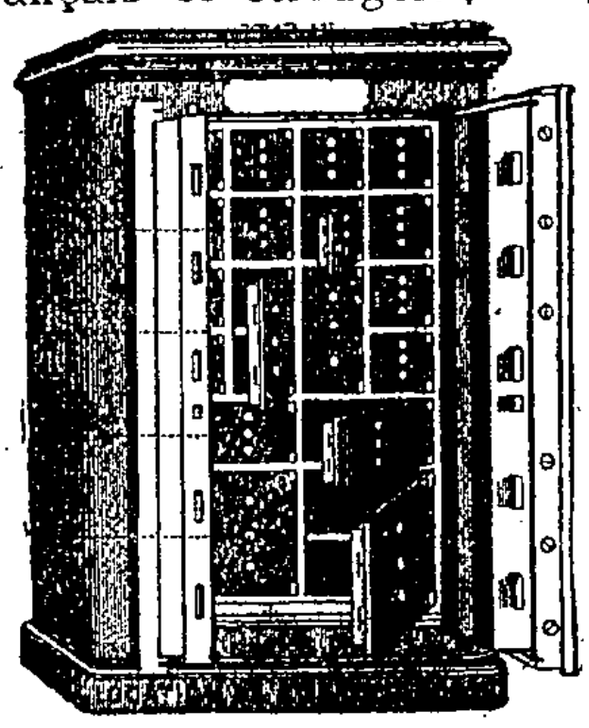
550 agences et bureaux en Province, 2 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad street, et St-Sébastien (Espagne), 37, avenida de la Libertad. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE :

Société Française de Banque et de Dépôts, BRUXELLES, 70, Rue Royale ; — ANVERS, 22, Place de Meir.

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ :

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 1 an à 35 mois : 3 0/0; de 3 ans à 47 mois : 3 1/2 0/0; de 4 à 5 ans : 4 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — **Ordres de Bourse** (France et Etranger); — **Souscriptions sans frais; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement** (Oblig. de Chemins de fer, Obligations et Bons à lots, etc.): — Escompte et Encaissement de **Coupons** français et étrangers; — **Mise en règle de titres ; — Avances sur titres; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce; — Garde de Titres; — Garantie contre le remboursement au pair** et les risques de non-vérification des tirages; — **Virements et Chèques** sur la France et l'Etranger ; — **Lettres de crédit** et **Billets de crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères ; — Assurances** (vie, incendie, accidents, etc.).



SERVICE DE COFFRES-FORTS

et de Compartiments de Coffres-forts

dans les succursales, dans plusieurs bureaux et dans un très grand nombre d'agences, *depuis* **5 francs** *par mois ;* tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

(*) Les guichets marqués d'un astérisque sont pourvus d'un service de coffres-forts.

LISTE

des Coupons payables sans frais à la Société Générale

La **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** paie tous autres Coupons et Titres amortis Français, sous déduction de la Commission d'usage, et négocie les Coupons Etrangers au change le plus avantageux.

DÉSIGNATION DES VALEURS	DATES DES REMBOURSEMENTS	
FONDS D'ÉTAT DÉPARTEMENTS ET VILLES		
Argentin 4 1/2 0/0 1888	1 mars	1 septembre
— 4 0/0 1900		
— 1907	15 juin	15 décembre
Bulgarie 5 0/0 1896		
— 5 0/0 1902	14 mars	14 septembre
— 5 0/0 1904	14 mai	14 novembre
— 1907	1 février	1 août
Canton de Fribourg 3 0/0 1892	15 octobre	
Chine 4 0/0 1895	1 juillet	
— 5 0/0 1898	1er tirage en 1909	
— 5 0/0 1902	1er tirage en 1913	
— 5 0/0 1905	1er tirage en 1909	
Département de l'Aude 3,44 0/0 1898	1 janvier	1 juillet
— **de la Haute-Marne** 4 0/0 1889	25 janvier	
Département de la Meuse 3,25 0/0 1904		
Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française 1905 et 1907	1 avril	1 octobre
Gouvernement Général de l'Algérie	15 janvier	15 juillet
Gouvernement Général de l'Indo-Chine 3 1/2 0/0 1898	1 mai	1 novembre
Gouvernement Général de l'Indo-Chine 3 0/0 1902	1 mai	1 novembre
Gouvernement Général de l'Indo-Chine 3 1/2 0/0 1905	1 mai	1 novembre
Haïti 6 0/0 1896	1 mai	1 novembre
Madagascar 2 1/2 0/0 1897	1 mars	1 septembre
— 3 0/0 1903 et 1906	1 janvier	1 juillet
Maroc 5 0/0 1904	1 avril	1 octobre
Pontifical 1866 (Emprunt Blount)	1 mai	1 novembre
Roumanie 4 0/0 1898	1 juin	1 décembre
— 5 0/0 1903		octobre
— 4 0/0 1905 amortissable et converti	Remboursement 14 mai 1909	
Russie, Bons du Trésor 5 0/0 1904	1 juin	1 décembre
— 4 0/0 **or** 1889	1 juin	1 décembre
— — 2e émission 1890		
— intérieur unifié 4 0/0 1894	1 janvier	1 juillet
— 3 0/0 **or** 1891	1er tirage en 1917	
— 5 0/0 1906 Certificats français	1 janvier	1 juillet
Serbie 4 0/0 amortissable 1895	Rachat en bourse	
— 5 0/0 **or** 1902 (Monopoles)		Rachat en bourse
— 4 1/2 0/0 1906	1er tirage en 1911	
Siam 4 1/2 0/0 1905 et 1907	L'amortissement commence en 1914	
Suédois 3 1/2 0/0 1904	1 février	1 août
Tunisie 3 0/0 1902		
Ville d'Albi Obligations.	31 décembre	30 juin
— **Beauvais** 3 1/2 0/0 1895 —		
— **Boulogne-sur-Mer** 1901 —	1 janvier	
— **Château-Thierry** —	1 juin	1 décembre
— **Châtellerault** 3 0/0 —	1 février	1 août
Ville de Paris 4 0/0 1865	31 janvier-30 avril	31 juillet-31 octobre
— 3 0/0 1869	5 février-5 mai	5 août-5 novembre
— 3 0/0 1871	25 février-25 mai	25 août-25 novembre
— 4 0/0 1875	25 février-25 mai	25 août-25 novembre
— 4 0/0 1876	15 février-15 mai	15 août-15 novembre
— 2 1/2 0/0 1892	1 février-1 mai	1 août-1 novembre
— 2 1/2 0/0 1894-1896	25 mars-25 juin	25 sept.-25 déc.
— 2 0/0 1898	10 avril-10 juillet	10 octobre-10 janvier
— 2 0/0 1899 (Métropolitain)	1 avril-1 juillet	1 octobre-1 janvier
— 2 1/2 0/0 1904 (Métropolitain) Obligations	1 mars	1 septembre
— 2 3/4 0/0 1905 Obligations		
Emprunt Uruguay 5 0/0 1905 Obligations		

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
CHEMINS DE FER FRANÇAIS			
Bayonne à Biarritz	Actions		
	Obligations	1 avril	
Banlieue de Reims	Actions		
	Obligations	1 juillet	
Calvados			
Camargue	Actions		
	Obligations	15 avril	
Compagnie Meusienne de Chemins de fer	Actions de capital	1 janvier	
	Actions de jouissance		
	Obligations	1 janvier	
Départementaux	Actions		
	Obligations	1 octobre	
Drôme	Actions		
	Obligations	1 mai	
Économiques (Société Générale)	Actions		
	Obligations	1 juillet	
Économiques du Nord	Actions nouvelles	15 décembre	
	Obligations 4 0/0	15 octobre	
	— 3 1/2 0/0		
Électrique Souterrain Nord-Sud de Paris.	Actions		
Épernay à Romilly	Actions		
	Obligations		
Est	Actions de capital	1 janvier	
	— jouissance		
	Obligations 5 0/0	1 juin	
	— 3 0/0 anc.	1 juin	
	— 3 0/0 nouv.	1 mars	1 septembre
	— 2 1/2 0/0	1 janvier	
	(**Moselotte**) Obligations	1 mai	
	et toutes autres lignes		
Grande-Ceinture	Obligations 3 0/0	1 octobre	
Hérault	Titres privilégiés.		
Indo-Chine et du Yunnan	Obligations.	1 avril	1 octobre
Métropolitain de Paris	Actions	1 juillet	
	Obligations 3 1/2 0/0	1 janvier	
Midi	Actions de capital	1 juillet	
	Actions de jouissance		
	Oblig. 3 0/0 anciennes	1 juillet	
	— nouvelles	1 octobre	
	Obligations 2 1/2 0/0	1 mai	1 novembre
Morbihan (intérêt local)	Actions		
Ouest	Actions de capital	1 janvier	
	Actions de jouissance		
	Oblig. 3 0/0 1re série	1 juillet	
	— 2e série	1 octobre	
	Oblig. 2 1/2 0/0 3e série	1 octobre	
	Havre 1845-1847 Oblig.	1 juillet	
	Rouen 1845 Oblig. 4 0/0	6 juillet	
	— 1847 —	1 décembre	
	St-Germain —		1 juillet
	et toutes autres lignes		
Ouest-Algérien	Actions	1 juillet	
	Obligations	1 mars	1 septembre
Paris-Arpajon	Obligations	1 juillet	
Paris à Lyon et à la Méditerranée	Actions		
	Obligations 5 0/0	1 octobre	
	— 3 0/0 anc.	1 janvier	
	— 3 0/0 nouv.	1 octobre	
	— 2 1/2 0/0	1 mai	1 novembre
	et toutes autres lignes		
Paris à Orléans	Actions de capital	1 janvier	
	Actions de jouissance		
	Oblig. 3 0/0 anciennes	1 janvier	
	— nouvelles	1 octobre	
	Obligations 2 1/2 0/0	1 avril	1 octobre
	4 0/0 1848	1 janvier	
	Grand Central 3 0/0 1855.	1 janvier	
Pierrefitte, Cauterets et Luz	Obligations.	1 avril	

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
Saint-Etienne, Firminy, Rive-de-Gier (voie étroite)	Obligations.		
Sud de la France	Actions.	15 avril	
	Obligations.		
Chemins de Fer et Tramways Electriques (Société Parisienne pour l'Industrie des)	Actions et Parts.		
Var et du Gard	Actions.	1 janvier	1 juillet
	Obligations.		
Vicinaux	Actions.	15 juillet	
	Obligations 3 1/2 0/0.	1 juillet	
	Obligations 4 0/0.		
Voiron à Saint-Béron	Actions.	1 janvier	
	Obligations.		
CHEMINS DE FER ÉTRANGERS			
Andalous	Obligations 1re série.		
Damas-Hamah	Obligations. 4 0/0 privilégiées.	1 décembre	
	Jonction Bagdad.		
Jaffa à Jérusalem	Actions.	1 avril	
	Obligations.		
	Annuités.		
Madrid-Cacérès et au Portugal	Obligations.		
Moscou-Kiew-Voronège	Obligations 4 0/0.		
Moscou-Windau-Rybinsk	Obligations 4 0/0.		
New-York New Hawen and Hartford Railroad Cy	Obligations		
Pennsylvania Company Limited	Obligations 3 3/4.		
Portugais	Oblig. 3 0/0 1er rang.		
	— 4 0/0.		
	Oblig. 3 0/0 2e rang.		
	— 4 0/0.	1 octobre	
Province de Buenos-Aires (Chemin de fer dans la)	Obligations 4 1/2 0/0.		
Riazan-Ouralsk	Obligations 4 0/0.		
Sao Paulo et Rio-Grande	Obligations San-Francisco.	1 octobre	
	Obligations anciennes.	1 mai	
	Obligations nouvelles.	1 octobre	
Victoria a Minas	Oblig. 40001 à 80000.	15 avril	
	— 80001 à 140000.		
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT			
Banque de Crédit Foncier Central d'Autriche	Actions.		
Banque Hypothécaire de France	Obligations 3 0/0 1880.	10 fév., 10 av., 10 juin, 10 août, 10 oct., 10 déc.	
	— 1881.	1 avril	
Banque du Nord	Actions.		
Banque des Pays-Autrichiens	Actions.		
Compagnie Française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud	Actions.		
Crédit Foncier Argentin	Actions.		
	Obligations.		
Crédit Foncier Egyptien	Actions.	1 janvier	1 juillet
	Obligations 3 0/0.	1 avril	1 octobre
	— 3 1/2 0/0.		
Crédit Foncier de France	Actions.		
	Obligat. foncières 1879	1 fév.-1 avr.-1 juin-1 août-1 oct.-1 déc.	
	— communales 1879	1 mars-1 mai-1 juill.-1 sept.-1 nov.-1 janv.	
	— — 1880	1 mars-1 mai-1 juill.-1 sept.-1 nov.-1 janv.	
	— foncières 1883	1 janvier	
	— — 1885	1 févr.-1 avril-1 juin-1 août-1 oct.-1 déc.	
	— communales 1891	1 mars-1 mai-1 juill.-1 sept.-1 nov.-1 janv.	
	— — 1892	15 avril-15 juillet-15 octobre-15 janvier	
	— foncières 1895	15 avril-15 juillet-15 octobre-15 janvier	
	— communales 1899	1 mars-1 mai-1 juill.-1 sept.-1 nov.-1 janv.	
	— foncières 1903	1 février-1 mai-1 août-1 novembre	
	— communales 1906	15 mars-15 mai-15 juil.-15 sep.-15 nov.-15 jan.	
Crédit Foncier Franco-Canadien	Obligations.	1 juin	

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMEMTS	
Crédit Foncier de Hongrie	Actions		
	Obligations 3 1/2 0/0	1 janvier	
Régie Financière	Actions.		
Société Française de Banque et de Dépôts	Actions.		
Société Générale	Actions.		
Société Générale Alsacienne de Banque	Actions.		
Société Hypothécaire de Prétoria	Lettre de gage	juillet	
TRANSPORTS			
Armateurs Nantais	Actions.		
Chargeurs Réunis	Actions		
	Parts		
	Obligations	1 mai	
Compagnie Générale Transatlantique	Actions ordinaires		
	— privilégiées		
	Obligations	1 avril	1 octobre
Est-Asiatique Français	Actions.		
Messageries Fluviales du Congo	Actions		
	Parts		
Messageries Maritimes	Actions ord. et privilég.		
	Obligations		
	Bons		
Navigation à vapeur d'Orbigny-Faustin	Actions		
Omnibus et Tramways de Lyon.	Actions		
	Obligations 3 1/2	1 octobre	
	— 4 0/0	1 octobre	
Omnium Lyonnais de Chemins de fer et Tramways	Actions.		
Tramways (Compagnie générale française)	Actions		
	Obligations 4 0/0 nouv.	1 janvier	1 juillet
	— 3 0/0	1 mars	1 septembre
Tramways de Bordeaux-Bouscat.	Actions de capital	1 mai	
	Actions de jouissance		
	Obligations	1 mai	
Tramways de Cambrai	Obligations.	1 avril	1 octobre
Tramways électriques (Compagnie Centrale)	Actions.		
Tramways électriques (Société Grenobloise)	Actions		
	Obligations	1 janvier	
Tramways de l'Est-Parisien	Actions.		
Tramways de Lille et de sa banlieue	Actions.		
Tramways de Paris et du Département de la Seine	Actions.		
Tramways du Tarn	Actions		
	Obligations		
Tramways des Vosges	Actions		
	Obligations	1 décembre	
Transports Maritimes à Vapeur.	Actions		
	Obligations	10 novembre	
Transports Réunis de Saint-Denis et d'Auber-villiers	Obligations 5 0/0.		
Transports de force à Carcassonne.	Obligations	31 décembre	
	Actions		
Voies ferrées du Dauphiné	Actions et Obligations.		
Wagons-Foudres de Beziers	Actions		
	Parts		
	Obligations	15 décembre	
Wagons-Foudres de Narbonne.	Actions		
	Obligations	1 juillet	
Wagons-Lits	Actions. ordinaires		
	Actions privilégiées		
	Obligations 4 0/0 anc.	15 avril	
	— 4 0/0 série B	1 juillet	
	— 3 1/2 0/0	1 avril	

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
ACIÉRIES, FORGES, HAUTS-FOURNEAUX, USINES, ETC.			
Aciéries de Firminy	Actions.		
Aciéries de France	Actions	1 janvier	1 juillet
	Parts		
	Obligations		
Aciéries du Saut-du-Tarn	Actions		
	Obligations		
Aciéries de Trignac	Actions		
	Obligations	1 juillet	
Ardoisières du Plessis	Actions		
	Obligations	1 juillet	
Compagnie générale de Construction	Actions		
	Obligations	1 mars	
Construction électrique (Société de)	Actions		
Compagnie générale de Traction	Actions		
	Obligations		
Cornues à gaz	Obligations anciennes	15 janvier	15 juillet
	— nouvelles	en 1909	
Etablissements J. J. Carnaud et Forges de Basse-Indre	Actions		
Fabrication des Tubes à Louvroil.	Actions		
	Obligations		
Filature de Bourre de Soie à Mélisey.	Actions		
	Obligations	15 décembre	
Filature de Bourrette et de Cordonnet Schappe	Actions	25 juin	
	Obligations		
Fonderies et Ateliers de constr. de Fourchambault-La-Pique.	Obligations 5 0/0	1 juillet	
	— 4 1/2 0/0	1 juillet	
Fonderies de Cuivre de Lyon et de Mâcon.	Actions		
	Obligations		
Forages à Tours (Société anonyme de) **Usines à Bakou**	Actions		
Forces motrices d'Auvergne	Obligations.	1 mai	
Forces motrices de la Montagne Noire (Société des)	Actions	1 janvier	1 avril
	Obligations		
Forces Motrices du Rhône	Actions		
Forges et Aciér. du Chambon-Feugerolles.	Actions.		
Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt.	Actions		
	Obligations		
Forges et Ateliers de la Chaléassière.	Actions		
	Obligations		
Forges de Commentry-Fourchambault.	Actions de Jouissance	15 octobre	
	Actions		
Forges de Douai	Actions	1 juillet	
	Obligations		
Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil.	Actions	1 juillet	
	Obligations		
Fours à Chaux de Lormandière et de La Chaussairie	Actions.		
Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin.	Actions	1 février	
	Obligations		
Hauts-Fourneaux de Chasse	Actions.		
Hauts-Fourneaux de Pauillac	Obligations.	15 janvier	
Hauts-Fourneaux de Pompey	Actions		
	Obligations	1 février	1 août
Hauts-Fourneaux en Russie (Aciéries Makeevka)	Obligations	1 mai	1 novembre
Société Fse Métallurgique (Procédé Griffin)	Actions		
Société du Temple	Actions		
	Obligations		
Tréfileries du Havre	Actions		
	Obligations anciennes	1 janvier	
	— nouvelles	1 avril	1 octobre

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
Usines Bouhey	Actions.		
Usines de Briansk	Actions		
Usines du Castelet	Actions	1 mars	
	Obligations		
Usines Franco-Russes	Actions		
	Obligations	15 juin	
Usines de Champlan	Actions.		
Usines Métallurgiques de St-Pétersbourg	Actions		
Usines du Rhône (Société chimique des)	Actions.		
CHARBONNAGES, HOUILLÈRES, MINES.			
Capillitas Copper	Actions.		
Charbonnages des Bouches-du-Rhône. (Société nouvelle).	Actions privilégiées		
	— ordinaires		
	Obligations	1 août	
Charbonnages de Pobedenko	Actions		
	Parts		
Ekaterinovka (Société Minière)	Obligations		
Houillères de Bességes	Actions.		
Houillères de Flines-lez-Raches.	Actions		
	Obligations		
Houillères de Liévin	Actions		
	Obligations		
Industrie Houillère et Métallurgique dans le Donetz (Makeewka)	Obligations	14 mai	14 novembre
Industrie Minière et Métallurgique en Russie (Omnium)	Actions privilégiées		
	— ordinaires		
	Obligations	1 octobre	
Mines d'Aïn-Barbar	Actions		
	Obligations		
Minerais de Fer Magnétique de Mokta-el-Hadid	Actions		
Mines d'Algérie-Tunisie	Actions		
	Parts		
	Obligations	15 avril	
Mines d'Aniche	Obligations		
Mines de Béthune	Parts	30 avril	
	Obligat. anciennes 3 0/0	15 décembre	
	— nouvelles 4 0/0		
	Obligat. 3 3/4 0/0 1905		
Mines du Bou-Thaleb	Actions.		
Mines de Douchy	Actions.		
Mines de la Loire	Obligations 4 0/0	1 juin	
Mines et Usines d'Escombrera-Bleyberg	Actions		
Mines du Laurium	Actions		
	Parts		
Mines de Lens	Actions		
Mines de Manosque	Actions		
Mines de Meurchin	Actions		
Mines d'Ostricourt	Obligations		
Mines de Perrecy	Actions		
Mines de Puertollano	Actions		
Mines de Roche La Molière et Firminy	Actions		
Mines de Ticapampa	Actions		
Mines et Fonderies de Francardo	Obligations	1 août	
Nickel (Société Le)	Actions		
	Obligations	1 juin	1er décembre
New. Jagersfontein Mining and explorat. Company Limited.	Actions ordinaires		
	Actions de préférence.		
Pena Copper	Actions		
Rio Tinto (Compagnie de)	Actions privilégiées		
	— ordinaires		
Salines de Dombasles (Octobon et Cie)	Actions.		
Société des 30 0/0 Mines de Marles	Actions		
Société Minière et Industrielle de Routchenko	Actions		
	Obligations	1 janvier	
Soufres (Société générale)	Actions		

DESIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
CANAUX, EAUX, GAZ ET ÉLECTRICITÉ.			
Avignonnaise d'Electricité (Société)	Actions	30 octobre	
	Obligations		
Canal de Suez	Actions	1 janvier	
	Parts de fondateur		
	Bons de coupons	15 novembre	
	Obligations 5 0/0	1 janvier – 1 avril	1 juillet – 1 octobre
	— 3 0/0	1 septembre	
Compagnie générale d'Electricité.	Actions	1 juillet	
	Obligations 1re série	1 octobre	
	— 2e —	1 novembre	
	— 3e —		
Eaux et Electricité de Madagascar	Actions.		
Eaux de Picardie	Actions.		
Eaux Gazeuses et Minérales (Société Parisienne).	Actions	1 août	
	Obligations 5 0/0		
	Obligations 3 0/0		
Eaux Minérales et Bains de Mer.	Actions	1 janvier	1 juillet
	Obligations		
Eaux Minérales de Couzan	Actions	1 juillet	
	Obligations		
Eaux Minérales Jacquet (Société Lyonnaise)	Actions.		
Eaux Thermales de St-Honoré-les-Bains	Actions.		
Electricité, Gaz et Eau de Moissac	Actions	1 janvier	1 juillet
	Obligations		
Eclairage et Chauffage de Cauterets.	Actions	1 janvier	
	Obligations		
Electricité Méridionale	Actions	1 avril	
	Obligations 5 0/0	31 décembre	
	— 4 1/2 0/0		
Électricité Madrilène	Obligations	1 juillet	
Electricité de la Nartuby	Obligations		
Électricité (Compagnie Centrale)	Obligations	1 février	1 août
Electricite de Paris (Société d')	Actions.		
Electro-Métallurgique à Froges (Société Française).	Actions		
	Parts		
Energie Electrique (Compagnie Générale)	Actions.		
Énergie Électrique Havraise	Actions	1 juillet	
	Obligations	1 janvier	
Est-Lumière, Compagnie d'Électricité de l'Est-Parisien	Actions		1 juillet
	Obligations		
Etablissements des Baignots.	Actions		
	Obligations		
Etablissement Thermal de Bourbon-Lancy	Actions		
	Obligations		
	Obligations		
Établissement Thermal de Vichy.	Actions		Remb. d'office en juillet 1907.
	Obligations		
Gaz de Bordeaux. (Compagnie Nouvelle du)	Actions	1 avril	1 octobre
	Obligations		
Gaz de Firminy et du Chambon.	Actions	15 octobre	
	Obligations		
Gaz pour la France et l'Étranger	Obligations	1 octobre	
Gaz de Madrid	Actions		
	Obligations		
Gaz de Maubeuge	Actions	1 mars	
	Obligations		
	Parts bénéficiaires		
	Bons de liquidation		
Ouest-Lumière, Électricité de l'Ouest-Parisien.	Actions	1 mars	
	Obligations		
Société Générale Électrique et Industrielle.	Actions		

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
VALEURS DIVERSES			
Agence Havas	Actions		
Amidonnerie et Rizerie de France	Obligations		
Assurance la Foncière-Incendie	Actions		
— — **Vie**	Actions		
— **l'Urbaine et la Seine**	Actions		
Bec Auer pour l'Europe du Nord	Actions		
Biscuits Germain (Manufacture Lyonnaise)	Actions		
Brasseries et Tavernes Zimmer	Actions		
Brasseries Schneider	Actions		
Cables Télégraphiques. (Compagnie Française)	Obligations 4 0[0 1894	1 mai	1 novembre
	— — 1896	1 février	1 août
	— — 3 1[2 0[0		
Carrières du Carteyral	Actions		
	Parts		
Caves de Roquefort	Actions		
Chaux et Ciments Lafarge du Teil	Actions		
Ciments Français et Portland de Boulogne-sur-Mer	Actions		
Cuivres de France	Obligations	15 octobre	
Distillerie de la Liqueur Bénédictine de l'Abbaye de Fécamp	Actions		
Distilleries de l'Indo-Chine (Société Française)	Actions		
	Obligations 5 0[0		
Distillerie La Rhodine			
Domaine de Cheikh-Fadl	Actions		
Ecole libre de St-Joseph de Reims.	Actions		
	Obligations	1 janvier	
Ecole Nouvelle	Actions		
	Obligations		
Etablissements Herson	Actions		
Etablissements de la Risle	Obligations		
Grands Cafés de Toulouse	Actions		
	Obligations		
Hôtel du Cercle de la Librairie	Actions		
Hôtel de l'Univers à Tours	Actions		
Hôtels Réunis (Société Rennaise)	Actions		
Imprimerie Chaix	Actions		
Industries textiles, Allart et Cie	Actions		
Journal " Le Petit Marseillais "	Actions		
La Protection	Actions		
L'Epargne (Société)	Actions		
	Obligations		
Logements Economiques	Actions		
Magasins généraux de Gray	Actions		
Maison Vannier (Renard et Cie)	Actions		
Madagaskara	Actions		
	Parts		
Manufacture de Caoutchouc Michelin.	Obligations 4 1[2 0[0	1 janvier	1 juillet
	— 4 0[0	1 janvier	1 juillet
Manufactures réunies de Tresses et Lacets, à Saint-Chamond	Obligations	1 avril	1 octobre
Manufacture de Chaussures à Fère-en-Tardenois	Actions		
	Obligations	31 décembre	
Marché de la Pte-St-Martin.	Actions	25 janvier	
	Obligations	1 août	
Matériel agricole et indust.	Actions		
	Obligations	1 janvier	
Moulins de Corbeil (Grands).	Actions priv. et anc		
	Obligations 4 1[2 0[0	1 janvier	
	— 4 0[0	1 mai	
Nantes Butter Refrigerating	Actions		
Ocres de France	Actions		
Odelin frères (ancienne maison)	Actions		
	Obligations		
Panification monégasque modèle Franco-Viennois	Parts		
	Actions		

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
Papeteries de Champagne	Actions et parts	1 octobre	
	Obligations 5 0[0		
	Obligations 4 1[2 0[0		
Papeteries Gouraud	Actions		1 juin
	Obligations 4 0[0		
Papeteries du Limousin	Actions	1 février	
	Obligations		
Papeteries de Raon-l'Etape	Actions		
	Obligations		
Paris-France	Actions	15 Septembre	
	Obligations 5 0[0		
Pêcheries à vapeur (Sté Nouvell.)	Actions		
	Parts		
	Obligations		
Peignage et Filature de Bourre de Soie.	Actions		
	Obligations		
Plaques et Papiers Photographiques Lumière et ses Fils	Actions de Capital		
	— jouissance		
Polders de l'Ouest	Actions.		
Pompes Funèbres du Littoral	Actions.		
Port, Quais et Entrepots de Beyrouth	Obligations		
Publicité (Société Lyonnaise)	Actions.		
Raffinerie et Sucrerie **Say**	Actions anciennes	1 janvier	1 juillet
	— privilégiées		
	Obligations		
Saint-Raphael Quinquina	Actions		
	Parts		
Sels de Besançon	Actions	15 janvier	15 juillet
	Obligations		
Sels Gemmes et Salines de Saint-Laurent à Einville	Actions		
Silos Nantais	Actions		
Sirven (Société B.)	Actions	1 janvier	
	Obligations.		
Société Agricole Lyonnaise du Nord de l'Afrique	Actions.		
Société Caudrésienne de Blanchiment, Teintures et Apprêts	Actions		
Société concessionnaire de l'Appontement Public de Pauillac	Obligations.	15 octobre	
Société coopérative de Montreuil-s-Ille	Actions.		
Société Félix Fournier et Cie	Obligations	1 janvier	1 juillet
Société Française des Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre	Actions		
Société Hypothécaire Belge			
Société Immobilière l'Avenir	Obligations		
Société Immobilière de Pellevoisin	Obligations.		
Société industrielle de photographie	Actions		
Société Lyonnaise de Caout. Souple et Durci	Actions		
Syndicat Lyonnais du Klondike	Actions		
Soie de Chardonnet	Actions		
Sucreries et Raffineries d'Egypte.	Obligations à revenu variable; coupons revêtus de la griffe concordataire.		
	Obligations hypothécaires 5 0[0 de £ 20 au porteur.	1 juin 1910	
Sucrerie et Raffinerie de Ripiceni	Obligations	1 août	
Talcs de Luzenac	Actions et Parts		
Téléphones (Société Indust.)	Actions		
	Obligations	1 janvier	1 juillet
Union Commerciale Indo-Chinoise	Actions		
Verreries de Carmaux	Actions		
	Obligations	15 décembre	
Vidanges et Engrais (Compagnie nouvelle)	Actions.		

MINES DIVERSES

Mines de cuivre des Achaiches

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 octobre 1906.

Objet : l'exploitation de la mine de cuivre des Achaiches, située en Algérie, dans la commune mixte d'El Milia, arrondissement de Constantine, la recherche, l'obtention et l'acquisition de tous autres gisements miniers ; l'établissement d'usines ou ateliers pour effectuer toutes opérations se rattachant à l'industrie minière et métallurgique ; l'utilisation des richesses forestières, forces hydrauliques et autres sources de produits dont la Société pourra devenir propriétaire au moyen des apports à elle faits, ou autrement ; toutes opérations susceptibles de favoriser l'industrie de la Société.

Siège social : 11, rue Godot-de-Mauroy, à Paris.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs sur lesquelles 4.000 entièrement libérées, ont été remises, en sus d'une somme espèces de 100.000 francs et de 1.000 parts de fondateur à MM. Warin et Huguet, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 4 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt sur le montant libéré des actions. Au Conseil, 10 % du surplus. Sur le solde, 80 % aux actions et 20 % aux parts.

ADMINISTRATEURS

MM. V. Barbas, J. Deleury, L. Pélatan, A. Warin, T. Warin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1907.

Amiantes de Poschiavo

Société anonyme suisse, définitivement constituée le 7 août 1906.

Objet : l'acquisition et la mise en exploitation des gisements d'amiante de la commune de Poschiavo, suivant les prescriptions de la concession donnée par ladite commune, ainsi que toutes opé-

rations commerciales et industrielles se rattachant à ladite exploitation, ou nécessitées par cette dernière.

(D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.)

Siège social : à Poschiavo, canton des Grisons (Suisse). Bureau à Paris : 9, rue Le Peletier.

Durée : 50 années, du 7 août 1906.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr., sur lesquelles 10.000 entièrement libérées, ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 2 à 5 membres, nommés pour 3 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par action, maximum le cinquième des voix pour lesquelles il est pris part au vote. Dépôt 3 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actionnaires.

Service financier : 9, rue Le Peletier, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Frey, L. Griette, G. Robinson.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 novembre 1906.

1906 plus haut, 250 plus bas, 200

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concession de Poschiavo . . .	1.000.000	»	Capital.	1.500.000	»
Frais de constitution	4.628	30			
Matériel et outillage	685	30			
Caisse et banque	468.409	93			
Cautionnement	5.000	»			
Frais généraux	12.670	70			
Travaux de développement, approvisionnements et transports.	8.605	77			
	1.500.000	»		1.500.000	»

Mines et Fonderies d'Antimoine

Société anonyme italienne, définitivement constituée le 6 juin 1885, modifiée les 27 mars 1897, 16 décembre 1899, 28 mars 1903, 21 mars 1905 et 25 mars 1907.

Objet : l'exploitation de fonderies de minerais d'antimoine et de ses dérivés. Elle peut, également, rechercher, exploiter, vendre, acheter, prendre ou donner à bail toute autre mine métallifère, soit en Italie, soit à l'étranger, prendre ou donner des participations dans d'autres Sociétés ; exercer le commerce des minerais et régule d'antimoine, sous quelque forme que ce soit, y compris, occasionnellement, la fusion avec une autre Société. Elle pourra, aussi, installer et exploiter, soit directement, soit indirectement, des usines pour quelque application industrielle que ce soit, des produits de minerais d'antimoines et de ses dérivés.

Siège social : 17, Via S. Sebastiano, à Gênes.

Durée : expirant le 31 décembre 1950.

Capital social : à l'origine, 1.250.000 lire, divisé en 5.000 actions de 250 L., réduit en mars 1897 à 500.000 lire par la réduction à 100 lire de la valeur nominale de chacune des 5.000 actions, puis, porté en 1899 à 1 million de lire, par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 lire, en mars 1903 à 1.500.000 lire par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 lire, et enfin, en mars 1905 à 5 millions de lire, par la création de 35.000 actions nouvelles de 100 lire, sur lesquelles 20.000 seulement furent émises.

Enfin, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 25 mars 1907, la valeur nominale des actions fut portée de lire 100 à lire 150 et le capital social fixé à 6 millions par la création de 5.000 actions nouvelles à émettre suivant les besoins de la Société.

Le capital est donc de 6 millions de lire, représenté par 40.000 actions de lire 150, sur lesquelles 35.000 seulement ont été émises.

Conseil d'administration : de 5 à 7 membres, nommés pour 4 ans, propriétaires d'un nombre d'actions représentant en valeur nominale le cinquantième du capital et ne représentant pas plus, dans tous les cas, de cinquante mille lire de capital.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix par action. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus : 85 % aux actions, 7 % au Conseil d'administration, 8 % à la disposition du Conseil.

Service financier : Crédit Lyonnais.

Coupures : 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Borghèse, G. Falcone, S. Mattei, G. Xenfrey, E. Ferraris, G. da Passano, C. Malatto.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 juin 1907.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
En Italie :		Capital social :	
Concessions minières Rosia, Susnergiu et permissions, limitrophes, terrains, immeubles et fours	748.025 82	N. 35.000 actions à 100 livres.	3.500·000 »
Machines, outils et meubles.	166.000 68	Excédent de capital.	2.575.000 »
Minerai, produits de fonderie et couleurs.	457.179 63	Fonds de réserve	31.676 33
Marchandises diverses	60.215 23	Créanciers divers.	1.340.441 56
Dépense amortissable dans des périodes déterminées	239.130 40	Déposants des titres comme garantie des administrateurs.	350.000 »
Débiteurs divers et caisse.	323.383 08	Bénéfices nets.	879.385 57
En France :			
Concessions minières Licoulue, La Ressade, Ouche, Couche et Leyvaux (Hte-Loire) et Henri Castello (Corse); terrains, immeubles et fours	1.132.516 77		
Machines, outils et meubles.	302.224 70		
Minerai, produits de fonderie et couleurs.	993.470 65		
Marchandises diverses	58.578 70		
Débiteurs divers et caisse.	824.172 90		
Fonds en banque	3.021.604 90		
Titres déposés auprès des banques comme cautionnements des administrateurs.	350.000 »		
	8.676.503 46		8.676.503 46

The Aosta Central Mining Company Limited

Société anonyme anglaise, enregistrée le 20 avril 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de gisements de plomb, d'antimoine et de pyrites cuivreuses, connus sous le nom de Mines de

Flessin et de Menouve, situés dans le district d'Aosta, province de Turin, en Italie.

Siège social : Finsbury Pavement House, Londres E. C.

Capital social : £ 50.000 divisé en 12.500 actions de £ 4 sur lesquelles 10.250 ont servi à rémunérer les apports et 1.250 constituent le capital de travail de £ 5.000. Sur ces £ 5.000, £ 2.375 étaient versées au 30 mai 1907.

Conseil d'administration : de 2 à 5 membres, propriétaires d'au moins £ 100 d'actions de la Société.

Répartition des bénéfices : une somme fixée de £ 100 aux administrateurs, puis 10 % au Conseil d'administration et le solde aux actions.

Service financier : Swiss Bankverein, 43, Lothbury, Londres E. C.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Farinet, J. Jones, A. Barthez.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juin 1907.

Aragon Copper Mines Limited

Société anglaise, enregistrée le 30 octobre 1903, sous le nom de The Rio Grio District Copper Cº. Statuts modifiés par décisions d'Assemblées générales des 29 décembre 1906 et 15 janvier 1907. La modification a été sanctionnée par autorisation du ministre des Travaux publics.

Objet : principalement l'achat, l'acquisition ou la location de mines et terrains en tous pays et principalement en Espagne, dans la province de Saragosse ; l'exploitation de ces mines et de toutes concessions minières ; le traitement des minerais extraits, et toutes entreprises métallurgiques pouvant s'y rattacher. D'autres objets accessoires sont énumérés au mémorandum d'association.

Siège social : 12, Lime Street, Londres E.C.

Capital social : £ 120.000, divisé en 120.000 actions ordinaires de £ 1 chacune, sur lesquelles 96.000 entièrement libérées ont été remises aux apporteurs, les 24.000 autres constituant le capital de travail.

Conseil d'administration : 3 à 10 membres propriétaires, chacun, de titres de la Société pour une valeur nominale de £ 10 au moins.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets, le Conseil d'administration pourra proposer de prélever certaines sommes destinées à créer un fonds de réserve. Il sera ensuite prélevé 10 % pour être répartis entre les administrateurs, et le solde, sauf décision contraire de l'Assemblée générale, sera réparti entre les actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. L. O'Brien, A. L. Lanseigne, A. Bonna, G. de Fontenilliat.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 février 1907.

Société Française des Mines de l'Ariège

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 novembre 1898, modifiée le 27 juin 1899.

Objet : l'exploitation de la minière actuellement ouverte à Riverenert, près Saint-Girons, arrondissement dudit (Ariège), avec tous les droits y attachés et dont M. Oulif fera l'apport ; l'exploitation de toutes autres mines se trouvant sur la concession demandée par M. Schmid et dont le droit est compris dans le même apport ; l'ouverture, la mise en valeur et l'exploitation de toutes autres mines non encore ouvertes dans la même concession, l'acquisition et l'obtention de toutes autres concessions ou de tous permis de recherches concernant les minerais de toute nature, dans le département de l'Ariège et autres ; la mise en valeur et l'exploitation desdites concessions ou permis ; le traitement par tous les moyens et la vente du minerai extrait ; enfin les opérations financières, commerciales et industrielles et autres opérations accessoires qui pour-

ront être la conséquence de celles principales ci-dessus et qui pourront être susceptibles d'en augmenter les produits.

Siège social : 7, rue Laffitte.

Durée : cinquante ans, du 18 novembre 1898.

Capital social : à l'origine 225.000 francs représenté par 2.250 actions de 100 francs, porté, le 27 juin 1899, à 1 million de francs représenté par 10.000 actions de 100 francs.

Il a été créé, en outre, 300 parts de fondateur qui furent attribuées à M. Oulif en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, maximum 25 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 8 % au Conseil d'administration, 92 % aux actions, jusqu'à ce que chaque action ait reçu, en dividendes ou en remboursement par suite de réalisation d'actif, 100 fr., c'est-à-dire somme égale au capital engagé.

Lorsque toutes les actions formant le capital primitif et même le capital ultérieur auront reçu, en dividendes (en dehors de l'intérêt de 6 %), ou en remboursement par suite de réalisation d'actif, la somme de 100 francs prévue ci-dessus, les bénéfices après prélèvement de la réserve qui se continuera jusqu'à ce que la réserve ait atteint la moitié du fonds social, serviront à payer en premier lieu : l'intérêt de 6 % aux actions et le surplus : 8 % aux administrateurs, 62 % aux actionnaires et 30 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Baur, C. Baur, E. Paz, L. Trouvé.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 17 décembre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	—176.000 (1)	»
1902	»	»	—150.000 (1)	»
1903	»	»	— 88.000 (1)	»
1904	»	»	— 19.000 (1)	»
1905	»	»	15.000	»
1906	410	315	17.000	»

1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apport (pour mémoire)	1 »	Capital.	1.000.000 »
Mines Estimation :		Parts de fondateur	1 »
Mines Rabat	194.916 25	Créditeurs divers	26.471 50
— Riverenert	212.653 28		
— Garrié	17.848 84		
— Ferrobach	14 489 68		
— Larcat	13.564 64		
— Saint-Antoine.	600 »		
— Boutadiol.	5.000 »		
— Gourbit.	4.999 67		
— Diverses (Lacourt, Saurat)	1.000 »		
Minerais en stock.	11.754 78		
Mobilier à Paris et à Foix. . .	550 »		
Matériel et outillage	28 473 22		
Marchandises, magasins. . . .	7.300 06		
Explosifs	1.190 06		
Espèces en caisse	1.007 50		
— en banque	110 532 80		
Débiteurs divers	15.583 95		
Profits et pertes :			
Solde au 31 décembre 1905. . .	402.109 02		
Bénéfices de l'année 1906 . . .	17.102 25		
	1.026.472 50		1.026.472 50

The Arnoya Mining Company Limited

Société anonyme anglaise enregistrée le 12 mars 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de deux mines d'étain connues sous le nom de Sultana et Sultana II, situées dans le voisinage des villes de Ribadavia et Filgueiras et près du village de Paolo, dans la province d'Orense, en Espagne et, à cet effet, l'adoption et l'exécution, avec ou sans modification, d'une convention passée entre The Metalmines Syndicat Ltd d'une part, en quaillé de vendeur des deux mines précitées, et T. F. Turner d'autre part, agissant comme acheteur en qualité d'agent de la Compagnie et par laquelle celle-ci accepte de payer au Syndicat £ 5.000 pour la promotion, formation et incorporation de la Compagnie. D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.

Siège social : 30, Moorgate Street, Londres E .C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 400.000 divisé en 100.000 actions de £ 4 sur les-

quelles, au 1er avril 1907, 66.000 étaient entièrement libérées, 18.100 libérées du quart et 15.900 à la souche.

Conseil d'administration : de 2 à 9 membres, propriétaires d'au moins £ 100 d'actions de la Cie.

Assemblées générales : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration. Dépôt des titres deux jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 4 % au Conseil d'administration et 96 % aux actions.

Service financier : Banque Robinson, 9, rue Le Peletier.

ADMINISTRATEURS

MM. J. T. Westcott, F. T. Fisher, J. R. Lowndes, C. F. Viola, B. B. Waller, G. Robinson, P. Delaporte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 avril 1907.

Compagnie Royale Asturienne des Mines

Société belge constituée le 30 mai 1853, modifiée par arrêtés royaux des 11 juillet 1854, 11 août 1856, 10 juillet 1859; transformée en société anonyme le 1er juillet 1868.

Objet : l'extraction de la houille, des minerais de plomb argentifère, zinc et autres, dans les limites de ses concessions; la recherche de la houille et de ces divers minerais; l'obtention, l'acquisition ou le bail des concessions nécessaires pour les exploiter, le traitement de tous les minerais qui seront exploités ou acquis, ainsi que toute opération nécessaire pour donner aux métaux qui en proviendront, les formes requises pour leur réalisation; le commerce des divers produits qu'elle peut exploiter ou fabriquer.

Siège social: 152, rue Royale, à Bruxelles; direction générale à Liège, 27, boulevard d'Avroy.

Durée: 90 ans du 9 juin 1853.

Capital social: 6.000.000 de francs, divisé en 20 000 actions sans désignation de valeur.

Conseil d'administration: 5 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième lundi de mai ; une voix par 20 actions, maximum 5 voix; dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: premier dividende de 12 fr. 50 par action; sur l'excédent: 1° 20 % à la réserve, 2° au Conseil d'Administration: 2 % par administrateur sur les premiers 400.000 francs d'excédent; 1 % par administrateur sur les 400.000 francs suivants; 1/2 % par administrateur sur le reste; 3° aux commissaires: 2 1/2 % sur les premiers 400.000 francs d'excédent ; 1 % sur les 400.000 francs suivants, 1/2 % sur le reste; 4° au Directeur général: 2 %. Le surplus aux actionnaires.

Service financier: à Bruxelles, à la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas; à Liège chez MM. de Mélotte de Noidans et C^ie^, Banque Dubois ; à Paris, Crédit Industriel et Commercial.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. Jules Hauzeur, Adolphe Hauzeur, Eugène Pereire, Félix Boisot, Ferdinand Bischoffsheim, de Pidal, P. Schmidt.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

	COURS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	5.700	4.005	4.310.000	200
1902	5.200	4.550	4.310.000	200
1903	6.045	4.900	4.841.000	225
1904	6.040	5.395	5.905.000	275
1905	6.894	5.930	6.969.000	325
1906	7.350	6.660	6.942.000	325

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immeubles et concessions. . .	10	»	Capital social.	6.000.000	»
Matériel et meubles.	10	»	Réserves	10.959.824	67
Approvisionnements et charbons	954.859	63	Dividendes arriérés.	58.275	»
Minerais	2.068.513	05	Créditeurs divers	741.127	01
Zinc brut et laminé.	2.035.411	94	Bénéfices	6.941.839	76
Plomb brut et ouvré	1.701.104	29			
Caisse	259.310	93			
Débiteurs.	10.130.158	63			
Effets à recevoir	1.851.687	97			
Rente belge	5.700.000				
	24.701.066	44		24.701.066	44

Mines de cuivre de Bailor

Société anonyme belge, enregistrée à Bruxelles, le 14 février 1907.

Objet : l'industrie du cuivre et de toutes richesses minérales, de même que de tous produits miniers ; le commerce, la vente, l'extraction, la préparation et l'utilisation de ces produits et spécialement la mise en valeur et l'exploitation des mines et gisements apportés à la Société, ainsi que l'obtention, la mise en valeur et l'exploitation de toutes autres mines et concessions minières en Hongrie et dans tous autres pays.

Siège social : 70, rue de Namur, à Bruxelles. Siège administratif, à Arad (Hongrie).

Durée : 30 ans, du 14 février 1907.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 16.500 entièrement libérées ont été remises à MM. Schuster et Conseille Babes, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 4 à 7 membres, propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 15 juin.

Assemblée générale : le troisième jeudi d'octobre, à 2 heures de l'après-midi, une voix par action, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % à la réserve extraordinaire ; 5 % au Conseil d'administration ; 2 % pour amortissement. Le solde est réparti comme dividende aux actionnaires.

Sur ce solde, l'Assemblée pourra prélever la somme qu'elle jugera nécessaire pour la formation d'un fonds de prévision et dans tout autre but qui serait déterminé par l'Assemblée d'accord avec le Conseil d'administration.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Larmoyer, O. Benedek, A. de Puybaudet, C. Mourlon, A. Zwack, E. d'Inkey de Pallin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 18 mars 1907.

Société Ottomane des Mines de Balia-Karaidin

Société anonyme ottomane, constituée le 25 mai/6 juin 1892.

Objet: L'exploitation de trois concessions minières situées dans le vilayet de Brousse (Turquie d'Asie), savoir : 1° La mine de plomb argentifere avec scories de Khodja-Gumuch, d'une étendue de 17.234 deunums (environ 1.723 hectares) ; 2° La mine de plomb argentifère avec scories du Kara-Aïdin, d'une étendue de 8.654 deunums (environ 865 hectares) ; 3° La mine de lignite de Mandjilick d'une étendue de 2.763 deunums 1/2 (environ 276 hectares) ; 4° La mine de Paslak d'une étendue de 298 hectares.

Siège social : à Constantinople, Agopian Han, rue Voyoïda.

Durée: 93 ans, expirant le 8 février 1985.

Capital social: à l'origine 198.000 livres turques ou 4.500.000 francs, divisé en 9.000 actions de L. t.q. 22 soit 500 francs; porté le 4/17 août 1904 à 264.000 livres turques, soit 6 millions de francs, divisé en 60.000 actions de liv. tqes, soit, 100 francs.

Conseil d'administration: de cinq à onze membres, propriétaires de 100 actions.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale avant fin juin; une voix par 20 actions, maximum 25 voix. Dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 10 % au fonds de réserve, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 12 % aux administrateurs et 88 % aux actions. L'Assemblée générale peut prélever, sur les bénéfices, le montant nécessaire pour rembourser un certain nombre d'actions désignées par le sort.

Service financier: à Paris, Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. Th. Mavrogordato, E. Eugenidi ; Is. Fernandez, J. de Catelin, Alex. Spandony, F. Rouzaud, Th. Testa, Ed. Mille.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 mai 1899 et à terme, depuis le 28 novembre 1904.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
		ACTIONS DE 500 FRANCS		
1901	740	350	Ltq. 19.013	Fcs. 7 50
1902	513	340	10.597	»
1903	650	465	49.244	45
		ACTIONS DE 100 FRANCS		
1904	430	408 50	97.506	20
1905	760	386	108.723	25
1906	732	592	135.256	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres tq.	PASSIF	livres tq.
Mines et concessions	164.167 39	Capital 60.000 actions a L.t.q. 440	264.000 »
Immeubles	34.349 80	Créditeurs divers	2.153 87
Matériel et outillage	36.624 03	Caisse de secours	1.120 53
Gros travaux de 1er établissement	18.438 33	Compte d'ordre	19.829 79
Mandjilik, voie ferrée	1 »	Coupons d'obligations non présentés	0 55
Electricité	32.108 04	Dividendes 1900/1906 non réclamés	313 44
Exploitation Karaïdin	18.807 87	Réserve statutaire	53.258 54
Réparation chaussée	3.937 33	Profits et Pertes : bénéfice au 31 décembre 1906	135.256 95
Voie 6 Smanlar-Valanidia	2.615 95		
Minerais en stock	63.331 69		
Approvisionnements	44.122 20		
Chevaux, voitures et harnais	5.383 97		
Débiteurs divers	10 563 96		
Espèces en caisse	5.379 66		
Compte d'ordre	13.266 71		
Titres en portefeuille	22.835 74		
	475.933 67		475.933 67

Omnium Général des Mines de Barytes françaises

Société anonyme française, définitivement constituée le 15 décembre 1906.

Objet : l'exploitation des mines de barytes françaises suivantes, dont la Société est propriétaire, locataire ou concessionnaire : gisements de baryte et autres matières de la montagne de l'Escaràs-sous-au-Martinet, communes de Portes et Saint-Florent-sur-Auzonnet (Gard), sur une superficie d'environ quarante-trois hectares et cinquante ares ; gisements de baryte du mont Toty, commune de Saint-Florent (Gard), sur une superficie d'environ deux hectares ; gisements de baryte du mont Rovergue, commune de Saint-Florent (Gard), sur une superficie d'environ vingt hectares ; gisements de baryte de la Beaume, commune de Cendras (Gard), sur une superficie d'environ cent soixante-dix hectares ; gisements de baryte sur divers terrains sis à Saint-Etienne-de-Ludgarès (Ardèche), sur une superficie d'environ quarante hectares d'un seul tenant ; gisements de baryte et autres matières sur une propriété d'une superficie d'environ trente hectares, sise à Callas (Var) ; gisements de baryte de Barjac (Lozère), sur une surface d'environ vingt hectares, lieu dit les Cayres, le Grand-Champ et le Champ de Périot ; le traitement des barytes et de tous minerais extraits ; la vente des barytes et de tous minerais, soit bruts, soit broyés et travaillés ; l'acquisition, l'exploitation, la location ou la vente de toutes mines et concessions de mines de barytes ou autres, exploitées ou non encore exploitées ; l'achat, le traitement, la vente et revente de tous minerais de barytes et autres, en France ou à l'étranger, et, en général, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rattachant aux objets ci-dessus indiqués. La Société pourra également fusionner avec toutes Sociétés ayant un but semblable.

Siège social : à Paris, 30, rue Le Peletier.

Durée : 90 ans, du 15 décembre 1906.

Capital social : 700.000 francs en 7.000 actions de 100 francs souscrites en espèces. Le capital pourra être augmenté en une ou plusieurs fois jusqu'à concurrence de 2 millions de francs.

Il a été créé en outre 10.000 parts bénéficiaires, qui ont été remises en sus d'une somme espèces de 220.000 francs à MM. de Beauregard et Rebois et à la Société Générale d'Etudes et d'organisations industrielles, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, propriétaires de 20 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par cinq actions. Dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 8 % du montant libéré des actions ; 6 % au Conseil. Le solde des bénéfices sera destiné aux parts bénéficiaires jusqu'à ce que chaque part ait reçu 6 francs. L'excédent sera réparti, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance ou de réserve extraordinaire, à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Charmeil, L. Mauger, C. Derbecq, Bilhaut, J. Rebois, Raffier-Dufour.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 décembre 1906.

1906 plus haut, 156 plus bas, 135

Compagnie française des Mines de Berlanga

(Espagne)

Société anonyme française, définitivement constituée le 24 août 1905, modifiée le 13 novembre 1906 et le 7 janvier 1907.

Objet : l'acquisition, l'affermage, la vente et l'exploitation de toutes mines ou minières, quelles que soient leur nature ou leur situation. Et, dès à présent, l'affermage, au besoin l'acquisition et, en tous cas, l'exploitation des Mines de plomb dites Chaparal, Juno et Pastora, situées à Berlanga et à Azuaga (Province de Badajoz, Espagne). La location, l'acquisition ou la construction et l'exploitation de toutes usines et, en général, l'exploitation de toutes industries se rattachant directement ou indirectement au présent objet.

Siège social : 13, rue Auber.

Durée : 50 ans, du 24 août 1905.

Capital social : à l'origine, 2 millions de francs, divisé en 4.000 actions de 500 francs, puis, porté, par décision de l'Assemblée générale du 13 novembre 1906 à 3 millions de francs, divisé en 6.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 2.000 entièrement libérées, dénommées actions ordinaires, ont été remises à M. Rostan, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale du 7 janvier 1907, le capital a été porté à 6.500.000 francs, par la création de 5.000 actions de priorité de 500 francs souscrites en numéraires et 2.000 actions ordinaires de 500 francs qui furent remises, en sus d'une somme espèces de 1.500.000 francs, entièrement libé-

rées, à M. Schwob, en rémunération de ses apports. Le capital est donc actuellement de 6.500.000 francs représenté par 9.000 actions de priorité et 4.000 actions ordinaires.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 10 actions.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Année sociale : close le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme nécessaire pour payer aux actions de priorité d'abord, aux actions ordinaires ensuite, 5 % d'intérêt sur leur montant libéré. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, et, s'il y a lieu, les attributions bénéficiaires qui auraient pu être consenties. Le solde est réparti également entre toutes les actions ; néanmoins sur ce solde l'Assemblée générale pourra, sur la proposition du Conseil d'administration, opérer un prélèvement devant être affecté soit à la création d'un fonds de prévoyance général ou spécial, soit à l'amortissement des actions de priorité d'abord, des actions ordinaires ensuite.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Rostan, H. de Sarzec, G. de Fontenillat, M. Bernard.

Les actions de priorité de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er mai 1907.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Propriétés et concessions minières	1.250.000	»	Capital :		
Apports	1.160.000	»	4000 actions priorité de 500 fr. chacune	2.000.000	»
Frais de constitution et premier établissement	273 168	13	2000 actions ordinaires de 500 fr. chacune	1.000.000	»
Immeubles, matériel, outillage	115.560	50	Créditeurs divers	427.553	72
Magasin	18.789	50	Effets à payer	309.960	»
Travaux de recherches	21.923	30	Conseil d'administration	4.500	»
Loyers d'avance	2.176	»			
Mobilier de Paris	9.630	75			
Dépôt de garantie	140	»			
Impôts à recouvrer	2.831	10			
Minerais Stock à la mine	111.300	»			
Actionnaires	697.500	»			
Caisse, banque, débiteurs divers	78.994	44			
	3.742.013	72		3.742.013	72

The British Molybdenite C° L^td

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 28 décembre 1904.

Objet: L'acquisition et l'exploitation de 25 claims de molybdénite situés à Hovland près Bjerkreim, dans le comté de Stedevidner (Norwège).

Siège social : 18, Booth Street, Manchester. H. Baker, secrétaire.

Capital social: 100.000 livres en pareil nombre d'actions de 1 £ chacune, sur lesquelles 80.000 furent remises entièrement libérées aux apporteurs et 5.829 souscrites en espèces.

Conseil d'administration: trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 25 actions.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'Administration. Une voix par action.

Les titres ne se négocient qu'en coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Dewhurst, W. Lees, C. M. Cully.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 septembre 1906.

1906 plus haut, 70 50 plus bas, 53 »

Calstock Tin and Copper L^td

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 5 mai 1900.

Objet: L'acquisition ou l'exploitation de toutes concessions minières, terrains miniers ou options en Cornouailles ou ailleurs, et plus particulièrement les mines Prince of Wales Tin Mines et West Wheal Edward situées à Harrow-Barrow en Cornouailles, Ecosse.

Siège social: 30, Moorgate Street à Londres, E. C.

Capital social: 100.000 livres divisé en 100.000 actions d'une livre,

dont 70.000 émises; 39.000 actions ont servi à rémunérer les apports. en sus d'une somme de 1.500 livres en espèces et 2.000 livres en obligations.

Conseil d'administration: trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 100 livres d'actions.

Année sociale: close le 20 novembre.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'Administration; une voix par action.

Répartition des bénéfices: d'abord prélèvement de £ 400 pour le Conseil d'Administration, puis 6 % d'intérêt aux actions; sur le solde 10 % au Conseil d'Administration, 90 % aux actions.

RÉPARTITIONS.

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Robinson, L. de Montreuil, J. Dreifuss.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération du Conseil d'administration du 15 mai 1902, de 16.800 livres d'obligations première hypothèque en titres de 10 livres chacun, productives d'un intérêt de 5 % par an, payable par trimestre, les 15 février, mai, août et novembre de chaque année. Remboursement au moyen de 10 tirages, devant avoir lieu chaque année le 15 février, jusqu'au 15 février 1913; remboursement le 15 mai suivant.

Service financier: chez MM. Victor et Cie, 13, boulevard Haussmann, Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 22 septembre 1902 et les obligations depuis le 13 août 1902.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
—	—	—	—	—
1902	48 50	28	239	230
1903	65 »	31	241	232
1904	32 »	15	232	200
1905	25 50	12	Pas de cours.	
1906	17 »	12	220 Seul cours	

BILAN AU 20 NOVEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Compte d'achat	45.777	Capital : autorisé £ 100.000.	
Dépenses aux mines	2.893	— émis	63.988
— à Paris	256	Obligations	15.120
— à Londres	114	Créanciers : comptes divers et intérêts sur obligations	573
Charges d'administration	1.262		
Caisses, Banques	368		
Cautionnements	612		
Compte fournitures Paris	112		
Profits et Pertes antérieurs	28.287		
	79.681		79.681

Mines de cuivre de Campanario

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 décembre 1906.

Objet : l'exploitation de mines métalliques ou autres et principalement l'exploitation de gisements de pyrites de fer et de cuivre et métaux connexes en Espagne ; le traitement, par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais ; l'obtention de toutes concessions de mines en tous pays, l'acquisition, l'aliénation ou l'exploitation de ces mines ; la prise de tous intérêts et de toutes participations sous toutes formes dans des entreprises analogues ; et d'une manière générale toutes opérations commerciales, agricoles et industrielles, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social.

Siège social : 50, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 50 ans, à compter du 20 décembre 1906.

Capital social : 5 millions de francs, divisé en 10.000 actions de 500 francs chacune.

Il a été créé en outre 8.500 parts de fondateur qui ont été remises, en sus d'une somme espèce de 100.000 francs, aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 20 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Ensuite, 10 % au Conseil. Sur le solde, 40 % aux

parts et 60 % aux actions. Des prélèvements pourront être effectués sur le 60 % revenant aux actions, pour amortissements, réserves spéciales ou autres objets.

Service financier : Société Marseillaise, 4, rue Auber, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Chalupt, A. de Dietrich, P. Keller, M. Landon, Max Lyon, L. Morisson, J. Strap.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 janvier 1907.

The Canadian General Mining Cy Ltd

Société anonyme anglaise, fondée à Guernesey, suivant statuts en date du 17 février 1905 et enregistrée le 18 du même mois, puis transformée, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 28 mai 1907, en Société canadienne à charte fédérale.

La Charte canadienne concédée à la Société date du 31 mai 1907.

Objet : principal, l'exploitation de mines de mica au Canada.

Siège social : à Montréal (Canada) ; bureaux à Paris, 4, rue Drouot.

Capital social : £ 60.000, divisé en 50.000 actions ordinaires de £ 1 chacune et 10.000 actions de fondateur également de £ 1 chacune, ces dernières devant être remises à M. A. Fieux, en considération des services spéciaux rendus ou à rendre par lui à la Compagnie.

Les actions ordinaires existent en unités et coupures de 4 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Répartition des bénéfices : avant de proposer un dividende, les administrateurs pourront mettre de côté sur les bénéfices telle somme qu'ils jugeront à propos comme fonds de réserve.

Sur le restant, les actions ordinaires ont droit à un dividende cumulatif de 7 %, et le surplus est réparti à raison de 50 % aux actions ordinaires et 50 % aux actions de fondateur.

Service financier : à Paris, au bureau de Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Wilhelm, Boyer, Baby, Fieux, Sordet, G. Rohart.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1906.

1906 plus haut, 64 » plus bas, 55 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Actions à la souche	15.000 0 0	Capital	60.000 0 0
Immeubles, concessions, terrains	17.268 0 0		
Frais de premier établissement	17.374 19 5		
Caisse Paris	5.642 1 0		
Caisse Canada	3.610 1 10		
Cautionnements	838 0 6		
Débiteurs divers	266 17 3		
100 tonnes mica brut tout venant	Mémoire		
1 tonne samarskite en gangue	Mémoire		
	60.000 0 0		60.000 0 0

Cape Copper Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 30 avril 1888 comme reconstitution de la Cape Copper Mining Company, fondée en 1863.

Objet: L'exploitation de mines de cuivre. La Compagnie possède en toute propriété des mines de cuivre dans le Namaqualand, dénommées Ookiep, Nababeep, South, Spectakel, Koperberg, Ookiep East, North Spectakel, Ookiep South, Narrap et Carolusberg East. Depuis 1890, la Compagnie a pris à bail à la Tilt Cove Company pour une durée de 99 ans, la mine de Tilt Cove, située à Terre Neuve, moyennant une rente de 4.400 livres par an et la moitié des bénéfices nets.

Siège social: à Londres, 9, Queen street place, E. C. Secrétaire M. P. J. Franks. Agence à Cape Town.

Capital social: à l'origine, 600.000 livr. st. ou 15 millions de francs, divisé en 300.000 actions, de 2 livres soit 50 francs chacune, qui furent échangées contre les actions de l'ancienne Compagnie à raison de 15 nouvelles contre une ancienne; porté en 1891 à 750.000 livres ou 18.750.000 fr. en actions de 2 livres, dont 600.000 livres en actions ordinaires libérées, et 150.000 livres en actions de préférence libérées.

Sur les actions de préférence, le montant émis est de 90.000 livres ; avec 600.000 livres d'actions ordinaires le capital émis se totalise donc par 690.000 livres

Conseil d'administration: de trois à six membres, propriétaires chacun de 500 actions ordinaires ou de préférence.

Année sociale: close le 30 avril au Cap et le 31 août à Londres.

Assemblée générale : en décembre, à Londres ; une voix par action ordinaire ou de préférence.

Répartition des bénéfices: 6 % à titre d'intérêt cumulatif aux actions de préférence, 6 % aux actions ordinaires. Le surplus se partage entre toutes les actions indistinctement; toutefois, il peut être prélevé sur les bénéfices, une portion destinée aux fonds de réserve.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

Service financier: à Londres, au siège social.

Les titres doivent se livrer timbrés ; ils existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. E.-A. Pontifex, président; J. C. Champney; T.-R. Kent; J. Taylor, T. Blair Reynolds.

Les actions ordinaires sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	150 »	108 50	248.895	16 25
1902	137 »	52 »	— 6.494 (1)	»
1903	89 »	63 »	96.979	5 »
1904	128 »	62 50	183.795	10 60
1905	161 50	99 »	263.562	16 25
1906	258 »	120 »	343.384	21 25

(1) Perte.

BILAN AU 30 AVRIL 1906 AU CAP ET 31 AOUT 1906 A LONDRES

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Terrains et constructions	251.389	Capital : 300.000 actions ordinaires	600.000
Nababeep Railway	14.036	75.000 actions préfér. (45.000 émises)	90.000
Chemins de fer et jetée	169.219	Effets à payer	84.633
Mines et fonderies	89.672	Fonds d'assurance	6.003
Machines, matériel, etc.	85.459	Fonds de réserve	80.000
Marchandises, etc.	76.945	Fonds d'amortissements divers	210.000
Débiteurs divers	52.925	Compte Tilt Cove	102.548
Tilt Cove	72.092	Profits et Pertes	265.636
En caisse et en banque	335.443		
Fonds d'Etat ou coloniaux	119.396		
Loyers d'avance	238		
Minerais et métal en stock	102.143		
Paiements pour l'exercice 1907	73.798		
	1.442.755		1.442.755

Capillitas Copper Company

Société anglaise à responsabilité limitée, incorporée à Londres le 25 novembre 1901.

Objet: L'achat et l'exploitation des mines de cuivre de Capillitas et d'Atajo, pourvues de deux fonderies, le tout situé à 30 et 33 milles de Capillitas, district d'Andalgala, Etat de Catamarca, République Argentine.

Siège social : à Londres, 6, Princes Street E. C., secrétaire M. J. G. Tait.

Capital social: 600.000 livres, divisé en 150.000 actions de préférence cumulatives 7 %, 150.000 actions ordinaires cumulatives 7 %, et 300.000 différées, toutes entièrement libérées. Les apports ont été rémunérés par la remise de 150.000 actions ordinaires libérées, 300.000 actions différées libérées et 50.000 livres en espèces.

Conseil d'administration: trois à sept membres, propriétaires chacun d'un capital de 250 livres en actions ; l'ensemble du Conseil a droit à rémunération annuelle de 2.150 livres, non comprise la part de bénéfice mentionnée ci-après.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: à l'époque fixée par le Conseil d'Administration; une voix par action de préférence, une voix par deux actions ordinaires, une voix par 5 actions différées.

Répartition des bénéfices: 7 % cumulatifs aux actions de préférence, 7 % cumulatifs aux actions ordinaires ; ensuite 5 % au Conseil sur la totalité du bénéfice, avec un maximum de 10.000 livres. Sur le surplus, 30 % aux actions de préférence, 30 % aux actions ordinaires et 40 % aux actions différées.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Grinnell-Milne, A. H. Hime, O. Bemberg, J. N. Sparks, H. de Vallière.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 23 octobre 1903.

Années	COURS. Plus haut	Plus bas
1903	35 50	27 »
1904	48 »	20 »
1905	66 »	40 75
1906	83 »	66 »

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres			PASSIF	livres		
Prix d'achat des propriétés.	498.718	4	4	Capital autorisé	600.000	0	0
Terrains Muschaca et Choya.	2.367	8	6	Capital non émis ou non libéré	15.061	5	0
Travaux, constructions, câble aérien, matériel fixe et matériel roulant, bêtes de somme	86.667	0	4	Reste.	584.938	15	0
Approvisionnements à la mine.	3.348	15	10	Hypothèque transférée aux vendeurs.	1.423	11	7
Mobilier des bureaux à Londres	37	12	0	Obligations 6 1/2 0/0. . . .	60.000	0	0
Produits en magasin	1.428	19	7	Intérêts des obligations. . .	1.471	7	11
Débiteurs.	2.376	5	2	Créditeurs	8.782	18	3
Espèces en banque et en caisse	3.448	13	5	Reste à payer aux vendeurs.	15 000	0	0
Dépenses préliminaires suivant comptes au 30 juin 1905	4.121	14	3				
Développements et frais d'exploitation aux mines . . .	47.867	4	5				
Dépenses à Londres.	21.209	14	11				
	671.616	12	9		671.616	12	9

The Carballino Gold and Arsenic Mines Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée incorporée le 27 juin 1905.

Objet: L'exécution du contrat passé le 19 juin 1905 entre MM. Catala et Epplé et un groupe représentant la Compagnie en formation pour acquérir des mines aurifères et arsénieuses, dans le district de Boboras, près Carballino, dans la province d'Orense en Espagne, et certains droits d'eau dans la même province; l'acquisition et l'exploitation de toutes autres mines en Espagne ou ailleurs ainsi que le traitement industriel des différents métaux.

Siège social : 147, Leadenhall Street, E. C., à Londres, Direction à Paris, 4, rue Cambacérès.

Capital social: 140.000 livres ou 3.500.000 francs divisé en 140.000 actions d'une livre ou 25 francs, sur lesquelles 80.000 ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'Administration: 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 1.000 actions, renouvelables annuellement par tiers, à partir de 1908.

Année sociale: close 4 mois avant l'assemblée générale.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'Administration; 1 voix par action.

Service financier : Banque des Pays Autrichiens, rue du Quatre-Septembre, Paris.

ADMINISTRATEURS

M. M. C. de Lagatinerie, R. Arnoux, L. Chevalier, L. Bourgois.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 avril 1906.

1906 plus haut, 34 50 plus bas, 29 »

BILAN AU 30 AVRIL 1906

ACTIF	fr, c.	PASSIF	fr. c.
Concessions et propriétés. . .	2.212.500 »	Capital : 140,000 actions de £ 1 chaque.	3.500.000 »
Frais de premier établissement.	162.335 70	Créditeurs divers.	122.785 50
Frais de constitution	17.806 »		
Avances à valoir sur matériel à livrer.	35.382 25		
Cautionnements divers	12.192 50		
Disponibilités.	456.494 05		
Actions non émises.	726.075 »		
	3.622.785 50		3.622.785 50

Société des Mines de Cuivre de Catemou

(CHILI)

Société anonyme belge, constituée le 2 juin 1899, modifiée par Assemblée générale du 26 juin 1903.

Objet: L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de certaines concessions minières, fonderies ou propriétés territoriales situées dans la République du Chili et groupées sous les noms de

San-Felipe, province de San-Felipe, Cobre-Melon, département de Quillota, Chagual, Salado-Maquinas, Niguel-Fundo, de Catemou et leurs dépendances, département de Putuaendo, province d'Aconcagua ; cette dernière comportant une hacienda de 12.000 hectares environ, et subsidiairement emportant la propriété du sol à titre définitif : 1° L'acquisition, la mise en valeur, l'exploitation, l'affermage ou la location, la demande en concession et le « denuncio » soit aux autorités compétentes, soit autrement de toutes autres concessions minières ou propriétés situées au Chili ; 2° L'acquisition, la demande en concession, l'exploitation, l'affermage ou la location, la construction de toutes usines ou magasins, moyens de transports, voie ferrée, force motrice hydraulique ou électrique, établissements de toute nature destinés aux exploitations de la Société ; 3° L'achat, la vente, le traitement de tous minerais ou métaux et de tous approvisionnements ; 4° La revente ou l'apport soit contre espèces, soit autrement, des objets énoncés aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus, le tout pour son compte, pour compte de tiers ou en participation avec des tiers. — La Société peut également constituer toutes associations ou sociétés spéciales pour la réalisation de l'un ou de l'autre de ces objets, participer à leur constitution, s'intéresser à d'autres sociétés ou fusionner en tout ou parties avec celles-ci. — En un mot, la Société peut faire toutes les opérations industrielles, financières ou commerciales qui seraient l'origine ou la conséquence des opérations principales ci-dessus énoncées.

Siège social: 50, boulevard de la Senne, à Bruxelles; agence à Paris, 50, boulevard Haussmann.

Durée: 30 ans du 2 juin 1899.

Capital social: 5 millions de francs en 10.000 actions privilégiées de 500 francs. Il a été créé, de plus, 35.000 actions ordinaires sans désignation de valeur, attribuées à la Compagnie des Mines et Minerais pour apport de diverses promesses de vente, options, etc.

Conseil d'administration: cinq à neuf membres, propriétaires chacun de 50 actions privilégiées.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale : le dernier vendredi de juin, à 3 heures ; une voix par action ordinaire, dix voix par action privilégiée ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; la somme nécessaire pour distribuer 8 % du montant versé sur les actions privilégiées ; sur le surplus 7 % au Conseil d'administration et somme suffisante pour donner, à chaque commissaire, le tiers du tantième d'un administrateur ; ensuite 5 % au moins et 10 % au plus pour former un fond de prévoyance à concurrence des deux cinquièmes du capital social ; sur le solde : 60 % aux actions privilégiées et 40 % aux actions ordinaires.

Service financier . au siège social et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Adam, M. Lyon, Delamarre, E. Renevey, G. Renevey, A. Collignon, A. L. Pearse, L. Cousin, R. Franklin.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 janvier 1900, et les actions ordinaires depuis le 2 novembre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES		COURS DES ACTIONS ORDINAIRES		Bénéfices nets
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	
1901	395	200	25	14	—167.000 (1)
1902	500	240	30	5	—226.000 (1)
1903	320	205	20	9	— 83.000 (1)
1904	450	140	37	11	1.000
1905	940	397	81 50	30	713.000
1906	1.279	830	100 »	62	— 87.000 (1)

(1) Pertes.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Mines et concessions	1.853.019 99	Capital	5.000.000 »
Immeubles et constructions	1.054.934 84	Obligations 5 0/0	2.335.000 »
Frais de constitution	41.417 46	Créditeurs divers et effets à payer	671.653 99
Prise de possession et mise en exploitation	41.599 64	Coupons et obligations non payés	70.177 28
Installations minières et installations extérieures	313.472 19	Cautionnement des administrateurs	232.500 »
Matériel, mobilier, outillage, approvisionnements, animaux	2.829.746 69		
Caisse, banque	276.247 54		
Mattes et barres de cuivre	65 992 83		
Minerais et fondants à traiter	269.233 33		
Débiteurs divers	153.125 47		
Obligations en réserve	437.000 »		
Prime de remboursement des obligations	543.435 70		
Compte d'ordre	110.520 08		
Cautionnement des administrateurs	232 500 »		
Solde débiteur au 31 décembre 1906	87.085 51		
	8.309.331 27		8.309.331 27

Société Industrielle et Métallurgique du Caucase

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 octobre 1897, modifiée par décision des Assemblées générales extraordinaires des 8 juin 1898, 7 mars 1903 et 26 janvier 1907.

Objet: L'exploitation au Caucase de toutes mines et de tous minéraux dont la Société pourrait devenir propriétaire ou locataire ou dont les concessions lui seraient accordées ; la construction et l'exploitation de tous établissements industriels ayant pour objet le traitement, la manipulation des produits extraits des mines.

Elle a pour objet immédiat la mise en exploitation de gisements de minerais de cuivre situés au Caucase et appartenant à la Société française des Mines d'Akhtala.

Siège social: à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 64.

Durée: 99 ans, du 28 octobre 1897.

Capital social: à l'origine 1.250.000 francs, divisé en 2.500 actions de 500 francs chacune ; porté par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 avril 1898 à 5 millions de francs par la création de 7.500 actions nouvelles. Par décisions des 7 février et 7 mars 1903, le capital a été ramené à 2.500.000 fr. par la réduction de taux nominal des actions de 500 fr. à 250 fr., et porté ensuite à 4.500.000 francs par l'émission au pair de 8.000 actions nouvelles de 250 fr. En vertu de l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 26 janvier 1907, de porter le capital à 10 millions de francs par émissions successives de 22.000 actions de 250 francs, le capital a été porté, en mars 1907, à 5.500.000 francs, représenté par 22.000 actions de 250 francs.

Conseil d'administration: 6 à 11 membres, nommés pour six ans, et propriétaires de 50 actions chacun.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin décembre; une voix par dix actions, maximum cent voix. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % aux actions; sur le surplus 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : à la Banque Suisse et Française.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Lamaizière, Giraud-Jordan; Bayard, Bonnardel, H. Damour, Gaillochet, Galicier, Raoul Duval, Fontaine.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 février 1899.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1901	760	400
1902	500	150
1903	325	237
1904	306	225
1905	286	120
1906	254 50	127

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	3.695.402 19	Capital	4.500.000 »
Magasin	864.117 16	Réserve légale	14.501 56
Redevances Akhtala	618.992 65	Réserve d'amortissement	100.000 »
Débiteurs divers	435.759 08	Créditeurs divers	683 006 77
Caisses, banques, portefeuille	146.771 33	Reliquat du dernier exercice	10.848 12
		Bénéfices de l'exercice	452.686 06
	5.761.042.51		5.761.042.51

Société Métallurgique et Minière des Cévennes

Société anonyme française, définitivement constituée le 19 janvier 1895, modifiée les 29 juillet 1896, 31 juillet 1899, 1er décembre 1906 et 25 mai 1907.

Objet : l'exploitation et la mise en valeur, soit dans le département de la Lozère, soit dans les départements limitrophes, soit dans

tous les autres et en général dans tous pays français ou étrangers, des mines quelconques dont la Société pourra devenir propriétaire, concessionnaire ou locataire.

Elle fera, dans tous pays, s'il y a lieu, la demande en concession, la location, la vente, l'achat, l'échange ou l'exploitation de toutes mines ; l'achat, la vente et le traitement de tous minerais ; la fabrication de tous produits manufacturés, l'achat de terrains, l'établissement et la construction des routes, voies de communication, usines et édifices ayant pour objet de pourvoir aux besoins de l'exploitation, de la manutention, du traitement, de la fabrication, du magasinage et du transport des produits quelconques, provenant de ses mines ou de ses terres, ou achetés par elle ; l'exploitation agricole des terres qu'elle tiendra comme propriétaire ou locataire.

Enfin elle fera toutes opérations immobilières et toutes affaires de banque, opérations sur valeurs mobilières, commerce, industrie, travaux publics et particuliers, transports, etc., se rattachant spécialement à la gestion de la Société.

Siège social : 56, rue de Londres, Paris.

Durée : 99 ans, du 19 janvier 1895.

Capital social : originairement de 600.000 fr., divisé en 1.200 actions de 500 fr. chacune ; porté, par décision de l'assemblée du 29 juillet 1896, à 1.000.000 par la création de 800 actions nouvelles de 500 fr., dont 650 souscrites en espèces et 150 remises contre apports ; augmenté par décision de l'assemblée extraordinaire du 31 juillet 1899 à 1.500.000 fr. par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 fr. et l'échange des 2.000 actions de 500 fr. ; enfin, porté par décision des Assemblées générales du 1er décembre 1906 et du 15 février 1907 à 2.500.000 francs, par la création de 10.000 actions nouvelles de 500 francs, sur lesquelles 5.000, entièrement libérées, furent remises à la Société des Mines de Sainte-Marguerite et Combières (en liquidation) en rémunération de ses apports, contre 10.000 nouvelles de 100 fr. chacune.

Il existe, en outre, 5.000 parts de fondateur remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres nommés pour six ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 20 actions, maximum 30 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, ensuite 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : à Paris, à la Société auxiliaire de Mines, 3, rue Pillet-Will.

ADMINISTRATEURS

MM. de Créqui-Montfort, Demenge, J. Lebel, J. Bernard, M. Paisant, F. Lebreton.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 février 1907.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banque	406.463 80	Capital actions	1.500.000 »
Débiteurs divers	11.081 20	Amortissements	162.949 58
Approvisionnements et minerais	77.996 90	Capital obligations	400.000 »
Matériel et mobilier	443.081 33	Créditeurs divers	75.059 89
Immeubles	198.575 93	Coupons échus et obligations amorties	12.500 »
Concessions	1.477.000 »	Profits et pertes	463.690 69
Portefeuille	1 »		
	2.614.200 16		2.614.200 16

The Cevreni Breg Mining C° L^td^

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, incorporée à Londres le 24 janvier 1906.

Objet: L'acquisition et l'exploitation de la concession accordée, pour une période de cinquante ans, le 20 avril 1901, à la Société anonyme belge de Valeurs Industrielles et minières, et située dans le voisinage des communes de Beli-Potok et Ripagne, district de Vratchar, province de Belgrade (Serbie).

Siège social : 30, Moorgate Street à Londres E. C. Bureau administratif: à Paris, 9, rue Le Peletier.

Capital social: 100.000 liv. st., soit 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de £ 4 chacune ou 100 francs. Sur ce nombre, 22.500 ont été émises, sur lesquelles 8.750 ont été souscrites en espèces, à savoir 7.250 libérées entièrement et 1.500 libérées de 5 %.

Conseil d'administration: 3 membres au moins et sept au plus, propriétaires de 25 actions, renouvelables annuellement par tiers.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration et annoncés sept jours au moins avant la réunion: une voix par action.

Répartition des bénéfices: après répartition de 5 % des bénéfices nets au Conseil d'administration et prélèvement pour les réserves, les actionnaires ont droit à la totalité du solde disponible.

Service financier: au siège social et au bureau administratif de Paris.

ADMINISTRATEURS

M. L. Salomon, A. Fontaine, W. E. Thomson, F. A. B. Anderson, G. Robinson ; Bertram Whitehill, secrétaire.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mars 1906.

1906 plus haut, 312 plus bas, 118

Mines et Usines de cuivre de Charanal (Chili)

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 juillet 1906, modifiée le 10 avril 1907.

Objet : l'achat, la mise en valeur et l'exploitation de plusieurs groupes de mines et usines de cuivre, comprenant tous les droits et concessions des mines de MM. Besa et C^ie^ ; et généralement toutes opérations se rattachant à l'exploitation des mines, au Chili.

Apports : M. Renevey a apporté à la Société, la promesse de vente qui lui a été consentie par MM. Besa et C^ie^ de Valparaiso, et concernant les différents groupes miniers de Chanaral avec les usines en dépendant et dont l'achat et l'exploitation constituent le but principal de la Société. M. Renevey a reçu en rémunération de ses apports, une somme de 125.000 francs en espèces et 1.200 parts bénéficiaires.

Siège social : 26, rue de Châteaudun, Paris.

Capital social : à l'origine, 4 millions de francs, divisé en 8.000

actions de 500 fr. chacune ; porté, par décision de l'Assemblée générale du 10 avril 1907, à 6.000.000 fr. par la création de 4.000 actions nouvelles de 500 francs. Il a été créé, en outre, 1.600 parts de fondateurs, sur lesquelles 1.200 ont été attribuées, en sus d'une somme espèces de 125.000 francs à M. Renevey, en rémunération de ses apports, et les 400 autres, remises aux souscripteurs du capital originaire, à raison d'une part par 20 actions.

Conseil d'administration : 5 à 7 membres, propriétaires de 40 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 100 voix. Dépôt, quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % pour la constitution d'un fonds de prévoyance (ce prélèvement est facultatif) ; somme nécessaire pour fournir un intérêt de 8 % sur le montant libéré des actions, à titre de premier dividende. Sur le solde : 10 % au Conseil. Enfin sur le reste, 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : Banque Suisse et Française, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. D. Bethmont, A. Dubois, M. Delattre, E. Renevey, G. Renevey.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 novembre 1906.

1906 plus haut, 930 plus bas, 855

Clitters United Mines Limited

Société anglaise, enregistrée le 25 octobre 1900.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de terrains, concessions minières et notamment des propriétés minières contenant des minerais d'étain, de wolfram, de cuivre, qui lui ont été apportées par la The Norwegian and General Exploration, suivant contrat mentionné aux statuts. D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts de la Compagnie.

Siège social : 56, Cannon Street, Londres E. C.

Capital social : autorisé £ 160.000, en 160.000 actions de £ 1 chacune, sur lesquelles 90.000 furent attribuées, en sus d'une somme espèces de £ 2.000 à The Norwegian and General Exploration, en rémunération de ses apports. Au 29 novembre 1906, 112.626 actions étaient émises et entièrement libérées.

Il a été créé des obligations 6 %, à concurrence d'un montant de £ 16.000. Ces obligations pourront être échangées contre des actions jusqu'au 1er janvier 1921.

Conseil d'administration : 2 à 5 membres, propriétaires chacun de titres de la Compagnie, pour un montant nominal de £ 250 au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : Le Conseil fixe la somme à distribuer comme dividende. Ces dividendes sont répartis d'abord aux actions privilégiées, s'il en existe, et le solde aux actions ordinaires.

Service financier : Banque Française des Valeurs Mobilières, 62, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS

MM. Francis Allen, A. Schiff, E. Schiff, B. C. G. Seimert, H. J. Brown.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 février 1907.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés, développements, etc.	112.370	Capital émis	112.626
Constructions	3.749	Obligations 6 %	21.000
Matériel et machines	14.004	Créanciers divers	3.023
Chevaux, harnais, voitures	51	Profits et pertes	4.190
Marchandises	16		
Minerai en stock	3.182		
Assurances payées d'avance	4		
Dépôts divers	70		
Frais d'émission des obligations	1.000		
Caisse	5.700		
Compte en suspens	691		
	140.839		140.839

Colombia

(Société Roumaine-Française de pétrole)

Société anonyme roumaine, constituée en novembre 1905.

Objet : l'exploration et l'exploitation des terrains pétrolifères de Roumanie, pris en concession ou affermés, ou qui seront pris en concession ou affermés dans l'avenir par la Société, et toutes opérations accessoires, ainsi que toutes opérations relatives au commerce et à l'industrie du pétrole et de ses dérivés.

Siège social : à Bucarest (Roumanie).

Durée : illimitée.

Capital : 3.500.000 lei, divisé en 14.000 actions de 250 lei chacune.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, nommés pour 4 ans, et ayant déposé comme garantie de gestion chacun 15.000 francs en numéraire, effets d'Etat ou actions de la Société.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : avant fin juillet, 1 voix par action ; dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus, dividende de 5 % aux actions. Sur le solde 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Delavrancea, D. Zarifopulo, Achille Lévy-Strauss, Rosental, Spayer, A. Blank, L. J. Elias.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 1.700.000 lei or ou francs divisé en 3.400 obligations 5 % de lei or ou francs 500, autorisé par décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 22 septembre 1906.

Intérêt : 25 lei or ou francs net de tous impôts roumains ou français, payables en deux termes semestriels, les 1/14 avril et 1/14 octobre de chaque année.

Remboursement : en douze années, par 24 tirages semestriels dont le premier a eu lieu le 1/14 avril 1907 et le dernier aura lieu le 1/14 octobre 1918. La Société se réserve le droit de rembourser la totalité ou une partie des obligations par tirages au sort, sous la condition d'un préavis de 6 mois.

Garantie : La Société a affecté par préférence à la garantie du capital et des intérêts de cet emprunt tout son avoir, ainsi que

toutes les acquisitions et installations faites depuis sa fondation, jusqu'au remboursement de la totalité de ces obligations. Dans le cas où la Société émettrait de nouvelles obligations, la garantie des titres de ce premier emprunt ne sera pas diminuée. Ils conserveront un droit de préférence sur l'actif social.

Service financier : en France, Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, 43, rue Cambon, Paris.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 décembre 1906.

1906 plus haut, 480 » plus bas, 476 »

BILAN AU 30 AVRIL 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banquiers	93.343 08	Capital	1.200.000 »
Garanties	300 »	Postes transitoires	10.057 80
Avances	9.382 85	Créanciers	74.086 62
Débiteurs	23.548 15	Cautionnement de gestion	54.000 »
Cautionnement de gestion	54.000 »	Bénéfice net (6 mois et 9 jours)	88.579 40
Frais de constitution de la Société	6.000 »		
Sondes et puits en production	295.973 70		
Sondes et puits en forage	171.013 72		
Réservoirs, chaudières, conduites diverses, installations, immeubles, machines, téléphone, etc	120.506 20		
Chevaux, bœufs, voitures et mobilier	4.890 30		
Terrains pétrolifères	560.180 60		
Dépôt de pétrole	4.206 86		
Dépôt de matériaux et fourrages	83.378 36		
	1.426.723 82		1.426.723 82

De Beers Consolidated Mines

Société à responsabilité limitée, enregistrée le 13 mars 1888 dans la colonie du Cap.

Objet: L'exploitation de mines de diamant dans le Griqualand West (Afrique du Sud).

Siège social: Kimberley, Griqualand Ouest, Afrique Australe; bureau à Londres, 15 St. Swithin's Lane E. C.

Capital social: à l'origine 100.000 liv. st. porté par accroissements successifs à 3.950.000 livres en 790.000 actions de 5 livres et définitivement fixé, par décision d'Assemblée Générale du 23 décembre 1901 à 4.500.000 livres, divisé en 800.000 actions de préférence de 2 1/2 livres chacune et 1.000.000 actions ordinaires de 2 1/2 livres chacune, toutes entièrement libérées.

Conseil d'administration: 18 administrateurs dont deux sont nommés à vie.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: en novembre à Kimberley, composée de tous les porteurs d'actions ordinaires, les porteurs d'actions de préférence n'ayant droit de vote qu'aux assemblées ayant pour objet la réduction du capital ou la mise en liquidation.

Répartition des bénéfices: après prélèvement d'un dividende cumulatif de 40 % soit 1 livre ou 25 francs par action de préférence, le solde des bénéfices est réparti aux actions ordinaires. En cas de liquidation, les actions de préférence ont un droit de priorité sur le capital, à raison de 20 livres par action.

Service financier: à Paris, chez MM. de Rothschild. Les dividendes sont généralement payés en deux fois : en février acompte pour les actions ordinaires et 10 sh. aux actions de préférence, et en août, solde pour les actions ordinaires et 10 sh. aux actions de préférence.

Les actions au porteur sont en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Wernher, gouverneur à vie ; F. Hirschhorn, C. Meyer, C. E. Atkinson, F. Baring-Gould, G. Wm. Compton, R. English, D. Harris, L. S. Jameson, S. B. Joel, M. Bretton, H. Mosenthal, C. E. Nind, F. Oats, H. P. Rudd, T. G. Tyson.

Les actions anciennes de cette Société ont été inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, jusqu'en avril 1902, époque où elles furent remplacées par les actions nouvelles de préférence et ordinaires.

Années	ACT. DE PRÉFÉRENCE Pl. haut	Pl. bas	ACT. ORDINAIRES Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes actions ordinaires
1902	507	467	630	533	£ 2.283.000	sh. 25 »
1903	504	470	579	474	2.423.000	27 60
1904	491	448	517	451	2.066.000	27 60
1905	472	425	466	403	1.949.000	20 »
1906	467	423	625	421	2.193.000	20 »

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres	s.	d.
Compte de claims des Mines de Beers et Kimberley. . .	3.607.707	10	10
Mines Dutoitspan, Bultfontein et Wesselton, domaine de Wesselton.	3.091.033	16	1
Fermes et propriétés foncières	121.928	9	3
Portefeuille, rentes et actions	1.670.958	0	5
Machines, matériel et ouvrages permanents	1.093.892	19	2
Bois de construction, combustible et autres approvisionnements pour les mines	257.335	18	7
Minerai bleu sur carreaux .	420.952	5	0
Débiteurs : prêts et autres comptes	574.385	2	1
Portefeuille-réserve. . . .	1.035.167	10	0
Diamants en caisse.	352 431	0	0
Effets à recevoir, payés depuis	416.800	0	0
Espèces en banque et en caisse.	10.853	0	7
	12.653.505	12	0

PASSIF	livres	s.	d.
Capital :			
800.000 actions de préférence de £ 2.10 s. chacune . . .	2.000.000	0	0
1.000.000 d'actions différées de £ 2.10 s. chacune . . .	2.500.000	0	0
Obligations 1re hypothèque 5 % de Beers	1.996.420	0	0
Obligations South African Exploration 4 1/2 0/0 de Beers.	1.736.045	0	0
Obligations Bultfontein 4 1/2 0/0 de Beers	124.180	0	0
Réserves	1.537.375	1	0
Compte d'income-tax en suspens	500.000	0	0
Créanciers divers.	442.243	7	0
Prime sur baux de construction	1.184	11	2
Dividendes semestriels à ce jour, déclarés au 23 juin 1906			
Actions de préférence. . . .	400.000	0	0
Actions différées	500.000	0	3
Solde non employé, suivant le compte de profits et pertes.	916.057	12	10
	12.653.505	12	0

Société de Denek-Maden

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 mars 1907.

Objet : l'exploitation des gisements de plomb et de tous autres minerais renfermés dans une propriété minière, appelée « Denek-Maken », constituée province d'Angora (Asie Mineure), à Sanjak de Kirechehir, district de Keskin.

L'acquisition et la location de tous terrains nécessaires à ladite exploitation ; le traitement des minerais extraits, le commerce de tous minerais extraits dans la région ; l'obtention de toutes concessions de mines dans la région, leur revente, location ou exploitation ; la constitution de toutes sociétés pour les objets se rattachant directement ou indirectement à ceux ci-dessus ; la prise de tous intérêts, participation dans des entreprises analogues, même situées dans d'autres pays.

En général, toutes opérations commerciales, agricoles, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social.

Siège social : 22, rue Saint-Augustin, Paris.

Durée : 50 ans, du 9 mars 1907.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune. Sur ces 20.000 actions, 8.800 ont été attribuées entièrement libérées à MM. Gatheral et Sgouta, en sus d'une somme espèces de 120.000 francs et de 10.000 parts de fondateur, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 à 10 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : 1 voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, ensuite : 40 % aux parts de fondateur et 60 % aux actions.

Sur les 60 % réservés aux actions, il pourra être affecté par l'Assemblée générale des sommes destinées à des amortissements, réserves spéciales, remboursement du capital.

Service financier : Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Escudier, J. de Catelin, J. E. Gatheral, D. L. Sgouta, L. Zarifi, J. Blair.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mai 1907.

The Djebel Charra Mining Company Ltd

Société anglaise anonyme, enregistrée le 31 août 1903.

Objet : développer, travailler, exploiter et mettre à profit toutes propriétés et droits acquis par la Compagnie, d'après les conventions établies suivant contrat passé entre elle et MM. William Boundy, Whilhelm Eberhard, Louis Krieger et John William Hughes ; explorer et rechercher toute propriété pouvant contenir des minerais en pierres précieuses ; rechercher des mines dans n'importe quelle partie du monde. D'autres objets accessoires sont énumérés au memorandum d'association. (La concession Djebel Charra est située en Tunisie.)

Siège social : Hopetoun House, 5, Lloyds Avenue, Londres E. C.

Capital social : à l'origine £ 60.000, porté en octobre 1905 à £ 85.000, divisé en 85.000 actions de £ 1. Au 16 février 1907, 74.000 actions étaient émises et entièrement libérées.

Il a été créé, en outre, £ 10.000 d'obligations 1er rang et £ 10.800 d'obligations 2e rang.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de titres de la Compagnie, pour un montant nominal de £ 100.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices nets, les administrateurs pourront prélever certaines sommes destinées à créer un fonds de réserve. Le solde, après rémunération du Conseil, sera, sur la proposition des administrateurs, réparti entre les actionnaires ou reporté à nouveau.

Service financier : à Paris, Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

Coupures : 1, 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Wynne, St-John Winne, John W. Hughes, F. C. Caffin, R. Pinard, de Landevoisin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 février 1907.

Société des Mines du Djebel-Ressas (Tunisie)

Sociélé anonyme française, définitivement constituée le 4 mai 1900.

Objet: L'exploitation de mines métalliques et principalement l'exploitation de gisements de plomb et de zinc, en Tunisie; le traitement, par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais; la construction, la location et l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais; la prise de tous intérêts et de toutes participations sous toutes formes dans des entreprises analogues; et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, agricoles et industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant à l'objet social.

Siège social: à Paris, 50, boulevard Haussmann.

Durée: cinquante ans, du 4 mai 1900.

Capital social: 3.500.000 francs, divisé en 7.000 actions de 500 francs chacune. En raison de ses apports, il a été attribué, à M. Henry Jacquemont 3.000 parts de fondateur sur les 10.000 créées et 200.000 fr. en espèces.

Conseil d'administration: deux membres au moins et sept au plus, propriétaires de 25 actions chacun; premier Conseil nommé pour six ans; ensuite, renouvellement par sixième et par an, par tirage au sort d'abord, par ancienneté ensuite.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant le 1er juin; une voix par dix actions, sans limite maximum; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 6 % des sommes libérées sur les actions; la somme que l'assemblée générale aura fixée, sur la proposition du Conseil, pour alimenter le fonds de réserve spéciale et d'amortissement. Sur le surplus: 50 % aux actions de capital ou de jouissance; 35 % aux parts de fondateur; 15 % au Conseil d'administration.

Service financier : au siège social, au Crédit Lyonnais et à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Cambefort, Max Lyon, E. de Bondeli, Ch. Chalupt, A. de Dietrich, M. Wilmotte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mai 1905, et les parts depuis le 13 juin 1905.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES PARTS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Actions	Parts
1902	»	»	»	»	60.000	»	»
1903	»	»	»	»	285.000	»	»
1904	»	»	»	»	455.000	27 50	»
1905	797	550	113	30	956 000	35	2 45
1906	1.240	730	350	90	1.234.000	40	4 90

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.
Actif immobilier :		
Propriétés	1.716.853	43
Immeubles	1	»
Subvention pour la construction du chemin de fer de Crétéville à la Laverie	1	»
Voies de communication	1	»
Frais de constitution, Frais d'études et divers	1	»
Actif mobilier :		
Minerais en stock au 31 décembre	491.550	34
Approvisionnements	30.706	12
Matériel et mobilier	1	»
Appareils mécaniques	1	»
Participation	300.000	»
Débiteurs divers	80.006	39
Actif disponible :		
Caisses, Banques, Portefeuille et Titres en reports	1.503.968	83
Compte d'ordre	370.293	37
	4.493.384	53

PASSIF	fr.	c.
Capital	3.500.000	»
Réserve légale	43.289	41
Créditeurs divers	125.206	01
Compte d'ordre	474.889	11
Profits et Pertes	350.000	»
	4.493.384	53

Compagnie Minière du Djendli

Société anonyme française, définitivement constituée le 3 janvier 1906, modifiée le 28 mars 1907.

Objet : L'achat des mines de zinc et métaux connexes connues sous le nom de « Djendli », situées en Algérie, commune de Batna, département de Constantine ; l'exploitation de ces mines, confor-

mément aux droits résultant de cette concession ; le traitement par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement des minerais ; l'obtention de toutes concessions de mines en Algérie ou autres pays ; l'aliénation ou l'exploitation de ces mines ; la prise de tous intérêts et de toutes participations sous toutes formes dans des entreprises analogues ; et d'une manière générale toutes opérations commerciales et industrielles se rattachant à l'exploitation du sol ou du sous-sol dont la Société pourra être propriétaire, locataire, cessionnaire ou concessionnaire.

Siège social : 7, rue Pillet-Will, Paris.

Durée : 30 ans du 3 janvier 1906.

Capital social : à l'origine 1.600.000 francs, divisé en 16.000 actions de 100 fr. chacune, porté le 28 mars 1907 à 3.200.000 francs en 32.000 actions de 100 francs, par la création de 16.000 actions nouvelles.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 10 % au Conseil d'administration, le surplus suivant décision de l'Assemblée.

Service financier : Société auxiliaire des Mines, 7, rue Pillet-Will, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Wilmotte, E. de Bondeli, J.-P. Marlier, P. Methol, A. Garat, A. Sebe.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 7 mai 1906.

COURS

Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets
1906	185	135	20.000

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concessions.	1.138.524 42	Capital.	1.600.000 »
Frais de constitution	16.870 10	Créditeurs divers	32.079 55
Mobilier	4.201 92	Profits et pertes.	20.204 52
Matériel	63.934 61		
Constructions.	62.545 83		
Travaux de premier établissement.	63.020 99		
Ecurie	2.811 15		
Magasin vivres.	2.286 85		
Sacs à minerai	6.600 »		
Magasin d'approvisionnement.	9.397 35		
Espèces en caisse et chez nos banquiers	170.083 25		
Stock de minerai.	106.283 40		
Débiteurs divers	5.724 20		
	1.652.284 07		1.652.284 07

Société Anonyme
des Mines de la Doubovaïa-Balka

Société anonyme française, définitivement constituée le 7 septembre 1892.

Objet : L'exploitation des minerais de fer contenus dans une propriété connue sous le nom de la Grande Doubovaia-Balka (Russie), d'une contenance de 500 déciatines (545 hectares), située au village de Pokrowskœ, district de Verkniédniéprosk, gouvernement d'Ekaterinoslaw (Russie méridionale) ; l'acquisition de ladite propriété ; l'exploitation, dans le sud de la Russie, de toutes autres mines dont la Société pourrait devenir propriétaire ou locataire, ou dont les concessions lui seraient accordées ; la construction et l'exploitation de tous établissements industriels ayant pour objet le traitement, la manipulation et la transformation des produits extraits des mines, et à cet effet l'achat et la location de tous immeubles ; la vente, le transport et le commerce de tous les produits transformés ou non, provenant des mines, établissements industriels et usines de la Société, et généralement toutes les opérations pouvant se rattacher à l'objet de la Société.

Siège social : 6, rue Blanche, à Paris.

Durée : 99 ans, du 7 septembre 1892.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 500 fr. chacune, dont 1.000, entièrement libérées, ont servi à rémunérer les apports, et 4.000 souscrites en espèces.

Conseil d'administration : 7 membres au moins et 11 au plus, nommés pour six ans, et propriétaires de quarante actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, maximum 25 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions, somme facultative pour la réserve extraordinaire. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social et chez MM. Mirabaud, Fuerari et Cie.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. A. de Bovet, W. d'Eichtal, R.-R. Duval, P. Bayard, M. Gorgeu, L. Le Châtelier, T. Motet, L. Vernes.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 mai 1898.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.685	1.155	266.000	50
1902	2.215	950	279.000	50
1903	1.745	1.105	427.000	62
1904	1.550	1.280	280.000	50
1905	1.525	900	68.000	50
1906	1.410	1.010	282.000	50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement.	3.255.337 08	Capital.	2.500.000 »
Approvisionnements	345.600 61	Créditeurs divers	227.956 14
Débiteurs divers	771.011 32	Coupons à payer	119.001 85
Portefeuille.	321 »	Amortissement du premier établissement.	2.171.741 83
Caisses et banques	1.358.491 46	Réserve statutaire.	178.176 20
		Réserve extraordinaire	250.000 »
		Profits et Pertes :	
		Bénéfices de l'exercice 1906 . .	283.436 01
		Reliquat de l'exercice 1905 . .	1.449 44
	5.730.761 47		5.730.761 47

The Dulces Nombres Silver Mining C° L^td

Société anonyme anglaise incorporée le 18 décembre 1906.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de mines et terrains métallifères au Mexique et ailleurs et notamment passer avec le Syndicat des Mines Mexicaines un contrat mentionné à l'article 3 des statuts de la C^ie.

Siège social : 1, Lancaster Place, Londres. Bureau administratif : 22, rue du 4-Septembre, Paris.

Capital social : £ 150.000, divisé en 150.000 actions de £ 1, sur lesquelles 100.000 ont servi à rémunérer les apports et 12.707 émises.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, propriétaires de 1.000 actions.

Répartition des bénéfices : 10 % aux actions, sur le surplus, 15 % au Conseil d'administration, le solde aux actions.

Service financier : au siège administratif à Paris.

Coupures : 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. A. de Mun, E. de Waldner, M. Baeyens, M. P. Haguenauer, L. Bonnet, L. Giraud.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 juin 1907.

BILAN PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE DU 30 MAI 1907.

ACTIF	livres	sh.	d.	PASSIF	livres	sh.	d.
Valeur payée de la mine . . .	100.000	»	»	Capital émis pour l'acquisition de la mine	100.000	»	»
Enregistrement et dépenses légales	759	8	1	Capital souscrit en espèces . .	12.707	»	»
Versement du solde de l'achat de la mine	8.910	17	10				
Remises faites à la mine . . .	1.540	11	11				
Frais d'installation	292	10	7				
Frais au siège social à Londres	10	»	10				
Frais généraux	613	2	»				
Solde en banque	552	11	2				
Solde en caisse	27	14	7				
	112.707	»	»		112.707	»	»

Mines métalliques d'Estramadure

Société anonyme belge, constituée suivant statuts publiés au « Moniteur Belge » du 3 août 1901.

Objet : L'industrie minière, notamment dans la Péninsule ibérique, l'achat, l'extraction, la vente de minerais ainsi que leur traitement et toutes les opérations qui concernent cette industrie ou qui sont de nature à la développer ou à en faciliter l'essor et notamment la construction et l'exploitation de chemins de fer et autres voies de communication et de transport publics ou privés.

Siège social : à Bruxelles, 3, place Royale.

Durée : 30 années du 3 août 1901.

Capital social : à l'origine un million de francs, porté, par décision d'Assemblée générale extraordinaire du 2 novembre 1904, à deux millions de francs, divisé en 8.000 actions de 250 francs chacune. Il a été créé en outre, 4.000 parts de fondateur sans mention de valeur, lesquelles, ainsi que 2.000 actions entièrement libérées, ont été remises à M. F. Galetti Tebar en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : trois membres au moins, propriétaires de 40 actions ou de 40 parts de fondateur, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le premier samedi d'avril ; une voix par chaque action et chaque part ; dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % comme premier dividende aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil et au collège des commissaires ; 5 % à la disposition du Conseil pour gratification facultative au personnel. Le solde sera réparti : 50 % aux actions et 50 % aux parts. Le Conseil pourra proposer à l'Assemblée l'affectation de tout ou partie du solde des bénéfices à la dotation d'un fonds de prévision ou de réserve extraordinaire.

Service financier : à Bruxelles, au siège social. A Paris : à la Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann.

ADMINISTRATEURS

M. E. Annez, X. Meeus, P. Steenlet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 mars 1905.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	265	240	148.000	14 50
1906	292	240	161.000	15 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports	500.000	»	Capital	2.000.000	»
Caisse et Banques	263.578	49	Réserve	7.376	25
Portefeuille (titres)	900.468	95	Dividendes restant à payer	2.576	»
Coupons à recevoir	8.460	»	Créditeurs divers	9.821	81
Cautionnements divers	13.800	»	Salaires à payer	9.623	74
Débiteurs divers	9.568	59	Cautionnements de MM. les Administrateurs et Commissaire	Mémoire	
Minerai	109.108	»	Profits et Pertes	161.036	37
Marchandises en magasin	17.424	68			
Matériel et mobilier	68.168	93			
Frais de premier établissement, etc.	299.856	53			
Dépôt de garantie de gestion	Mémoire				
	2.190.434	17		2.190.434	17

Compagnie minière « Las Dos Estrellas »
(Mexique)

Société mexicaine, constituée le 19 septembre 1898.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de mines.

Siège social : 22, Cadona, à Mexico (Mexique).

Durée : illimitée.

Capital social : 300.000 piastres mexicaines, divisé en 300.000 actions de 1 piastre chacune et entièrement libérées.

Conseil d'administration : 5 membres, propriétaires chacun de 500 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ; chaque action donne droit à 1 voix et les décisions sont prises à la majorité absolue des actions représentées.

Répartition des bénéfices : au Conseil d'administration : une somme équivalant à 2 1/2 % du montant des dividendes distribués. Sur le surplus : 10 % des bénéfices au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il ait atteint la somme de 60.000 piastres, et le reste aux actionnaires après constitution de tels fonds d'amélioration ou de prévision que l'Assemblée jugera nécessaires.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Requena, F.-J. Fournier, Brockmann, Antonio Pliego Perez, Landa y Escandon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 1er mai 1907.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	dollars	PASSIF	dollars
Propriétés et concessions. . .	452.974 77	Capital.	300.000 »
Immobilisations	3.565.353 88	Fonds de réserve pour installations.	3.289.982 45
Mobilier, matériel et écuries.	82.298 46	Fonds de réserve légale. . . .	60.000 »
Approvisionnements	345.532 79	Coupons échus et non payés.	1.810 »
Caisses.	19.489 41	Effets à payer	22.646 94
Produits divers.	275.706 37	Créditeurs divers.	140.388 70
Débiteurs divers	84.258 98	Service médical et de secours.	2.961 09
Dividendes.	1.440.000 »	Amortissements	506.224 67
		Profits et Pertes :	
		Bénéfices de l'exercice 1906. .	1.941.600 81
	6.265.614 66		6.265.614 66

Société des Etains et Wolfram de Portugal

Société anonyme belge fondée à Bruxelles, sous la dénomination de Société des Etains de Portugal, le 2 mai 1900, modifiée par l'Assemblée extraordinaire du 23 février 1903 et par celle du 18 août 1905 qui a donné à la Société sa dénomination actuelle.

Objet : L'exploitation de toutes concessions minières que la Société pourrait acquérir et affermer et notamment l'exploitation des concessions minières et propriétés de la mine de Texugueiras et autres qui lui ont été apportées par M. Estradère.

Siège social : 36, boulevard du Nord, à Bruxelles. Siège administratif : 28, place St-Georges, à Paris.

Durée : 30 ans du 2 mai 1900.

Capital social : A l'origine 1.000.000 de francs, divisé en 4.000 actions privilégiées de 100 francs chacune et 6.000 actions ordinaires de 100 francs chacune ; réduit, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 février 1903. à 600.000 francs, divisé en 6.000 actions ordinaires, par l'annulation des 4.000 actions privilégiées, puis porté, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 août 1905 à 1.000.000 de francs divisé en 10.000 actions ordinaires de 100 francs chacune, par la création de 4.000 actions ordinaires nouvelles.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 10 au plus, propriétaires de 25 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième mercredi de mai, une voix par action, maximum la cinquième partie du nombre de voix attachées à toutes les actions ordinaires émises ou les deux cinquièmes des voix attachées aux actions pour lesquelles il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, prélèvement déterminé par le Conseil pour les fonds de prévoyance, le solde aux actions.

Service financier : à Paris, au Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. E. S. Huard, G. Estradère, J. Fribourg, E. Deneux, G. Dislère.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 23 mai 1906.

1906 plus haut, 150 plus bas, 140

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr c.
Concessions et terrains. . . .	417.231 96	Capital.	1.000.000 »
Constructions et installations.	41.961 45	Réserve légale	12.468 20
Machines et matériel fixe. . .	123.646 02	Réserve spéciale	14.743 60
Matériel mobile.	36.611 21	Profits et pertes.	140.008 66
Grand puits vertical Pazedes.	65.000 »		
Puits incliné Malacate	16.278 21		
Galeries horizontales	36.635 46		
Frais de premier établissement.	54.148 26		
Frais de constitution.	8.201 83		
Caisse de Paris	441 80		
Caisse de la mine	1.839 90		
Comptoir National d'Escompte.	186.129 60		
Minerais prêts et en route. .	121.000 »		
Avances sur titres, portefeuille	30.000 »		
Dépôt, cautionnement, enregistrement.	13 850 »		
Bois en stock et charbon. . .	2.728 03		
Magasin	11.516 64		
	1.167.220 46		1.167.220 46

Mines de l'Eyrieux

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 juin 1906.

Objet : L'exploitation de mines métalliques ou autres et principalement l'exploitation de gisements de zinc et métaux connexes ; le traitement et le commerce des minerais. Et d'une manière générale toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Siège social : à Paris, 50, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans, du 16 juin 1906.

Capital social : 1.250.000 francs, divisé en 12.500 actions de 100 fr.

Il existe en outre 12.500 parts de fondateur qui ont été attribuées, en sus d'une somme de 450.000 francs en espèces, à M. H. Jacquemont qui a apporté à la société la concessoin de Saint-Cierge-la-Serre, d'une superficie de 1.411 hectares, située arrondissement de Privas (Ardèche).

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par dix actions, maximum vingt voix ; dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus : 6 % aux actions : 10 % au Conseil. Sur l'excédent 40 % aux parts et 60 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Blum, A. Boscher, C. Chalupt, M. Lyon, M. Wilmotte.

Les actions et les parts de fondateur de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 juillet 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
—	—	—	—	—
1906	190	115	69	49

The Famatina Development Corporation Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, incorporée le 21 janvier 1903.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de toutes concessions de minéraux ou pierres précieuses, dans la République Argentine ou ailleurs.

Siège social : 56, Cannon Street, à Londres E. C.

Capital social : 400.000 livres divisé en 400.000 actions d'une livre, sur lesquelles 200.000 ont servi à rémunérer les apports et 66.268 seulement ont été émises jusqu'ici.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 5 au plus, propriétaires de £ 200 d'actions, renouvelables annuellement par tiers.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration, une voix par action.

Répartition des bénéfices : après prélèvement en faveur des fonds de réserve ou d'amortissement, les bénéfices sont répartis intégralement aux actions, au prorata des sommes dont elles sont libérées.

Coupures : 1, 5, 10 et 20 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. W. Bell, M. C. Taggart, H. J. Meyerstein, Emilio M. Casares, A. W. Haschke, C. Lowther.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mars 1906.

1906 plus haut, 70 » plus bas, 35 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Domaine	205.595 0 0	Capital actions	367.538 0 0
Constructions	2.016 5 8	Obligations 6 °/₀ 1re hypothèque	48.240 15 4
Matériel et outillage	3.396 1 9	Bons d'intérêts	1.800 0 0
Approvisionnements	1.965 1 6	Réserve pour contrats et dépenses domaines concédés	313.570 10 11
Outillage Fonderie	489 9 6	Créditeurs divers	5.340 0 10
Embranchement câble	700 0 0		
Prime de remboursement	2.265 0 0		
Portefeuille	384.000 0 0		
Débiteurs divers	2.338 3 9		
Frais d'exploitation et de premier établissement	90.998 16 5		
Caisse	42.725 8 6		
	736.489 7 1		736.489 7 1

Mines de cuivre du Ferrol

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 janvier 1907.

Objet : l'acquisition, la location et l'exploitation de mines de cuivre dans le district de Ferrol, province de la Coruna (Espagne) ; l'acquisition ou la location de tous terrains nécessaires à ladite exploitation ; le traitement par tous procédés des minerais extraits, le commerce de tous minerais extraits dans la région ; la construction, l'acquisition ou la location de toutes usines nécessaires au traitement des minerais ; l'obtention de toutes concessions de mines dans la région, leur revente, location ou exploitation ; la constitution de toutes Sociétés pour les objets se rattachant directement ou indirectement à ceux ci-dessus et à la prise de tous intérêts, de toutes participations sous toutes formes dans des entreprises ana-

logues, même situées dans d'autres pays ; la concession de voies ferrées facilitant l'exploitation des mines intéressant la Société. Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, agricoles, financières, industrielles, mobilières, immobilières se rattachant à l'objet social.

Siège social : 13, rue Auber, Paris.

Durée : 50 ans, du 25 janvier 1907.

Capital social : 5 millions de francs, divisé en 50.000 actions de 100 francs chacune. Ces actions comprennent : 20.000 actions, dites privilégiées, souscrites en espèces et 30.000 actions attribuées entièrement libérées, en sus d'une somme espèces de 1 million de francs et des 25.000 parts de fondateur, aux apporteurs. Si des besoins nouveaux d'exploitation l'exigeaient, le Conseil est autorisé à procéder, s'il le juge utile, et sur sa simple décision, à une augmentation de capital de 500.000 francs au moyen de l'émission de 5.000 actions nouvelles de 100 francs ayant les mêmes droits que les actions privilégiées d'origine.

Conseil d'administration : 5 à 10 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : closè le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale. Sur le surplus : 5 % d'intérêt non cumulatif, aux actions privilégiées, sur leur montant versé ; 5 % d'intérêt aux actions d'apport. Sur le surplus 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde : 60 % aux actions sans distinction d'origine et 40 % aux parts de fondateur. Sur les 60 % réservés aux actions, il pourra être prélevé des sommes destinées à des fonds d'amortissements ou à des réserves spéciales.

Service financier : à Paris, Société Marseillaise de Crédit industriel et commercial et de Dépôts.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Biver, J. de Catelin, L.-A. Cladot, P. Dubois, L. Jumentier, E. Maranzana, G. de Montrichard.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 février 1907.

Société Anonyme des Mines de Fer de Fillols

Société anonyme française définitivement constituée le 3 juin 1875.

Objet : 1° L'exploitation des Mines de fer de Fillols, sises arrondissement de Prades (Pyrénées-Orientales), des établissements métallurgiques de la Nouvelle, de diverses autres mines de fer, de houille, plomb et zinc, situées dans les départements de l'Aude et de l'Aveyron ; 2° La poursuite de travaux de recherches et l'obtention de concessions de toutes autres mines en France et à l'étranger ; 3° L'exploitation en général de toutes mines, minières ou charbonnages dont la Société pourra devenir propriétaire, l'élaboration et le traitement des produits de ces mines, l'établissement de fours à coke, hauts-fourneaux, forges, laminoirs ; l'établissement, l'achat ou l'exploitation de tous chemins de fer appelés à les desservir ; la fabrication des fers et aciers, la confection de machines et outils, du matériel fixe et mobile, de chemins de fer, routes, canaux et autres voies navigables, ainsi que tous autres objets en fer et en acier, et le commerce de ces produits.

Siège social : à Paris. 43, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : 50 ans du 3 juin 1875.

Capital social : à l'origine 6.000.000 de francs divisé en 12.000 actions de 500 francs ; ramené le 13 mai 1902, à 2.400.000 francs, par réduction de la valeur nominale des actions de 500 francs à 200 fr. ; porté le 26 novembre 1903, à 3.500.000 francs, chiffre actuel, représenté par 17.500 actions de 200 francs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires chacun de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 50 % aux actions amorties et non amorties, 30 % au fonds d'amortissement, 15 % au Conseil d'administration, enfin 5 % au personnel.

Service financier : Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann ; Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Delloye-Orban, A. de Woot de Strixke, P. Vanden Eeckhoudt, de Ferré de Peroux, Baguenault de Puchesse, F. Luischer, L. Bodard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juillet 1902.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	224	205	33.000	»
1903	252	222	396.000	12
1904	241	60	143.000	5 50
1905	200	128	153.000	6
1906	150	100	49.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement	2.550.902	39	Capital (17.500 actions)	3.500.000	»
Immeubles et propriétés	129.233	06	Caisse de secours (ancienne)	3.328	99
Caisse et banques	95.623	33	Caisse de secours (nouvelle)	791	07
Portefeuille-actions	536.281	55	Caisse de retraites	6.356	10
Matériel et outillage	120.534	78	Coupons restant à payer	15.652	39
Magasins d'approvisionnements	38.803	76	Coupons restant à payer	15.652	39
Mobilier	1	»	Créditeurs divers	24 169	73
Magasins de minerais	87.075	45	Effets à payer	12.500	»
Débiteurs divers	202.880	91	Salaires	25.053	49
Effets à recevoir	17.820	30	Fonds de prévision	52.519	82
			Fonds de réserve	85.115	10
			Provision pour litiges	4.276	15
			Solde du compte de profits et pertes	49 393	69
	3.779.156	53		3.779.156	53

Société Anonyme Française des Mines et Fonderies de Francardo

Société anonyme française définitivement constituée le 30 octobre 1905, modifiée le 24 décembre 1906.

Objet : La mise en valeur et l'exploitation de tous gisements cuprifères en Corse ; l'achat, l'obtention, la prise à bail ou en amodiation de toutes concessions ou extensions de concessions et permis de recherches de gisements de mines de cuivre ; l'achat et

la vente, le traitement et la transformation de tous minerais de cuivre ; la création et l'exploitation d'une usine de fonderie pour l'enrichissement de ces minerais ; toutes entreprises commerciales et industrielles se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'industrie des cuivres ; la participation de la société par voie de souscription, — cession, apport, — fusion, ou de tout autre mode, dans toutes entreprises particulières ou associations, dont le but serait similaire au sien ; en un mot tout traité et toutes opérations de nature à favoriser son activité, son développement et la prospérité de ses affaires.

Siège social : 16, rue de Londres, Paris.

Durée : 50 ans du 30 octobre 1905.

Capital social : 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de cent francs chacune, sur lesquelles 5.000 ont été remises en sus d'une somme de 600.000 francs espèces à MM. Campenon et Santarelli, en rémunération de leurs apports ; par décision de l'Assemblée générale du 24 décembre 1906, le capital a été porté à 3 millions de francs en 30.000 actions de 100 francs par l'émission de 18.000 actions nouvelles.

Conseil d'administration : trois membres au moins et huit au plus, propriétaires de cent actions chacun ; et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par 10 actions, maximum 100 voix ; délai de dépôt à fixer, chaque fois, par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du capital versé sur les actions ; sur le surplus : 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires. Sur les 90 % attribués aux actionnaires, l'assemblée générale pourra prélever, chaque année, une somme dont elle fixera l'importance sur la proposition du Conseil d'administration et qui sera destinée à la création d'un fonds de réserve pour l'amortissement du capital. Ce fonds de réserve sera distribué au capital lorsque son montant permettra d'amortir chaque action d'une somme minima de 10 francs. Chaque versement sur le capital sera indiqué par une estampille apposée sur chaque titre. Lorsque tout le capital aura été ainsi amorti, il sera créé des actions de jouissance qui n'auront plus droit au premier dividende de 5 % ci-dessus prévu.

L'assemblée générale pourra également prélever, sur les 90 % attribués aux actionnaires, une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Am. Arnal, B. Desouches, E. Campenon, P. Santarelli, E. Favaron, D. Laazi.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au complant, depuis le 30 novembre 1905

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénefices nets	Dividendes
1905	138	130 50	»	»
1906	129	61	171.000	10

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports :		Capital (primitif et augmentation)	3.000.000 »
Concessions, droits d'exploitation	600.000 »	Intérêts obligations :	
Immobilisations :		Intérêts courus du 1er septembre au 31 décembre 1906	8.333 50
Frais d'installation et de premier établissement.	337.481 16	Obligations en circulation . .	500.000 »
Comptes à amortir :		Profits et pertes :	
Primes de remboursement sur obligations	60.000 »	Bénéfices disponibles	170.778 08
Valeurs disponibles :			
Espèces en caisse et dans les banques	655.471 42		
Actionnaires (restant dû au 31 décembre, sur augmentation du capital)	1.350.000 »		
Débiteurs divers	380 719 »		
Minerais, production 1906.	215.440 »		
	3.679.111 58		3.679.111 58

Société minière Franco-Africaine

Société anonyme française, définitivement constituée le 29 janvier 1904

Objet: L'étude, la recherche et l'exploitation de mines et minières de fer, zinc et autres matières en France, en Algérie et en Tunisie; l'acquisition et l'exploitation de tous terrains, constructions et autres immeubles; le traitement et la vente des produits de l'exploitation; toutes opérations conséquentes à celles ci-dessus énoncées.

Siège social: à Paris, 63, rue de Provence.

Durée: 30 ans, du 29 janvier 1904.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 5.000, entièrement libérées, ont été attribuées en sus de 3.000 parts de fondateurs à la Société civile minière Franco-Africaine, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, nommés pour six ans, propriétaires de cent actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par dix actions. Dépôt des titres quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 6 % aux actions comme premier dividende; la somme nécessaire pour la constitution d'un fonds de réserve extraordinaire, destiné notamment à l'amortissement du capital; ce prélèvement ne pourra dépasser le quart du montant des bénéfices nets. Le surplus sera réparti : 10 % au Conseil; 60 % aux actions; 30 % aux parts.

Service financier : à Paris. chez MM. Guet et Cie, banquiers.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Martin, G. de Morsier, E. Guillierme, H. Vanvoeers, P. Gorand.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 31 mai 1904.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices
1904	122	105	7.000
1905	124	50	13.000
1906	123	90	5.000

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations	1.452.791	82	Capital	1.500.000	»
Approvisionnements	24.175	04	Créditeurs divers	177.964	06
Mobilier de Paris	1.796	35	Acheteurs de Minerais :		
Caisse et Banque	6.094	94	Provisions à valoir sur marchés	1.100	21
Débiteurs divers	87.677	31	Réserve spéciale	21.000	»
Versements à recevoir	100.500	»	Pertes et profits :		
Minerais en stock	32.947	50	Solde créditeur au 31 décembre 1905	4.918	69
	1.704.982	96		1.704.982	96

Frank Smith Diamond Estates and Exploration Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 28 mars 1900.

Objet : Fusionner les deux compagnies, savoir : le Hartz River Diamond and Estate syndicate et la Franck Smith Diamond Mines. Cette dernière enregistrée dans la colonie du Cap en 1897, avait été elle-même constituée comme une filiale de la Hartz River Diamond and Estate syndicate.

Par suite de la fusion, la Compagnie se trouve posséder cinq fermes d'une contenance de 35.000 acres, comprenant 435 claims diamantifères.

Siège social : à Londres, 19 st. Swithin's Lane E. C., M. E., Price, secrétaire.

Capital social : à l'origine 250.000 livres divisé en autant d'actions d'une livre ; porté à 300.000 livres en janvier 1903.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus possédant chacun 500 actions.

Année sociale : close fin juin.

Assemblée générale : en mars ; une voix par action.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Pam, F. H. Hamilton, G. Imroth, A. A. Knight, B. Oppenheimer, G. Sohn, A. R. Stephenson.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 mars 1901, au comptant et à terme depuis le 6 mai 1901.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	75 »	47 »
1902	127 »	69 »
1903	112 50	31 »
1904	64 75	32 »
1905	64 »	30 75
1906	41 »	22 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	166.288	Capital émis sur un capital autorisé de £ 300.000	275.000
Constructions et Compound, machines, matériel, installation électrique	44.512	Compte réserve	5.093
Terres sur le carreau de la mine	4.229	Créanciers divers	19.958
Charbon, marchandises, cavalerie	10.981		
Débiteurs divers	818		
Diamants en mains	17.769		
Prêts à court terme	34.509		
En caisse et en banque	20.945		
	300.051		300.051

Compagnie des Mines d'antimoine et d'or de Gondomar (Portugal)

Société anonyme française, définitivement constituée le 21 mars 1907.

Objet : l'exploitation des mines d'antimoine et d'or actuellement en exploitation, comprenant diverses concessions situées dans la commune de Gondomar, district de Porto (Portugal) et dont la nomenclature est donnée à l'article 6 ; la concession, l'acquisition et l'exploitation de toutes mines de même nature, dans la commune de Gondomar et les communes voisines ; le traitement, par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de ces minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de tous immeubles et usines nécessaires au traitement de ces minerais ; et toutes opératinos commerciales, financières ou industrielles pouvant aider au développement de l'objet social.

Siège social : 43, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 75 ans, du 21 mars 1907.

Capital social : 2.400.000 francs, divisés en 24.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites contre espèces et entièrement libérées. La rémunération des apports a été fixée à une somme de 1.900.000 francs espèces à verser à l'apporteur au fur et à mesure de la transmission des apports.

Conseil d'administration : 4 à 9 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 25 actions, maximum 100 voix. Dépôt, 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions ; toutes sommes à déterminer pour réserves extraordinaires générales ou spéciales, sous quelque dénomination que ce soit, même simplement comme report à nouveau. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration. Le solde, sauf affectation à l'amortissement des actions ou à la création d'un fonds spécial d'amortissement, est réparti entre toutes les actions.

Service financier : au Comptoir National d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. de Moraes Carvalho, Francillon, Heinimann, de Zogheb.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 mai 1907.

Pétroles de Grosnyi

(RUSS.E)

Société anonyme belge constituée le 12 octobre 1895, modifiée par délibérations d'assemblées du 25 janvier 1896, 25 septembre 1897, 28 avril 1902, 8 juin 1904 et 14 avril 1905.

Objet : La Société a pour objet principal le commerce des pétroles bruts et distillés, naphtes, kérosènes, benzines et autres résidus de pétrole ; l'exploitation des matières pétrolifères dans les terrains dont il s'agit en l'article 5 des statuts et tous autres terrains dont elle deviendrait propriétaire ou qui lui seraient concédés ou affermés ; la distillation, le raffinage des pétroles, les industries qui s'y rattachent et le commerce de leurs produits. Elle peut s'intéresser,

soit directement, soit indirectement, dans la fabrication et le commerce de briquettes d'agglomérés de pétrole avec de la houille ou d'autres produits.

Siège social : Anvers, 14, rue Kipdorp.

Durée : Jusqu'au 31 juillet 1934.

Capital social : à l'origine 6.000.000 de francs, divisé en 12.000 actions privilégiées de 500 francs et 12.000 actions ordinaires sans désignation de valeur ; porté par la suite à 8.000.000 de francs divisé en 16.000 actions privilégiées de 500 francs ; le nombre des actions ordinaires a été porté à 14.000.

Conseil d'administration : au moins 3 membres possédant 25 actions privilégiées chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale: le deuxième mercredi de septembre à Anvers. Dépôt des actions, 10 jours à l'avance en Russie et 5 jours en Belgique. Autant de voix que d'actions. Maximum : la cinquième partie du nombre des actions émises ou les 2/5 des actions pour lesquelles il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve ; le tantième établi par la loi russe au profit de la couronne ; 5 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et aux commissaires ; 10 % à la direction ; 80 % à répartir indistinctement entre les actions privilégiées ou ordinaires.

Service financier : au Crédit national industriel, à Bruxelles.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J. M. Waterkeyn, E. Thys, J. Aulit, Ad. Vandewicle, E. Suys.

Les actions ordinaires et privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 avril 1897.

	ACT. PRIVILÉGIÉES		ACT. ORDINAIRES			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices bruts	Act. priv.	Act. ord.
1901	450	200	150	32	1.541.000	»	»
1902	259	120	55	15	195.000	»	»
1903	390	325	92	54	181.000	»	»
1904	675	305	227	50	752.000	30	5
1905	815	600	540	235	1.112.000	40	15
1906	950	705	680	490	2.235.000	72 50	47 50
1907	»	»	»	»	1.793.000	60 »	35 »

BILAN AU 31 JUILLET 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Portefeuille-actions :			Capital-actions :		
a)Actions privilégiées et ordinaires de la Société de Grosnyi pour l'Industrie des pétroles sous la firme J.-A. Akhwerdoff et Cº	8.146.361	35	16.000 actions privilégiées de 500 francs	8.000.000	»
b) 6.103 (six mille cent trois) actions de capital de la Société anonyme Pétroles de Boryslaw, de 100 fr. chacune.	610.300	»	14.000 actions ordinaires sans désignation de valeur. . . .	Mémoire	
c) 2.114 (deux mille cent quatorze) actions de dividende de la Société anonyme Pétroles de Boryslaw, sans désignation de valeur	Mémoire		Réserve légale	393432.	33
d) 1.000 (mille) actions de capital de la Société anonyme de Pétroles de Roumanie de 100 fr. chacune.	100.000	»	Dividendes non encaissés des exercices antérieurs.	20.975	»
e) 992 (neuf cent quatre-vingt douze) actions de dividende de la Société anonyme Pétroles de Roumanie, sans désignation de valeur.	Mémoire		Provisions diverses : obligations remboursables et non présentées au remboursement, coupons d'obligations échus et non présentés à l'encaissement, impôts et patentes pour l'exercice 1905-1906	89.217	51
f) 22 (vingt-deux) actions de capital de la Société anonyme Compagnie des produits de naphte, de 1.000 fr. chacune	22.000	»	Divers créditeurs	1.337.496	31
g) Notre participation de marcs 1.200.000 dans la Société Europaïsche Petroleum-Union G. m. T. H	1.500.000	»	Déposants : cautionnements des administrateurs et des commissaires.	Mémoire	
Droits se rapportant à des concessions pétrolifères. . .	247.990	34	Profits et pertes : solde . . .	1.730.964	37
Banques	937.863	33			
Provisions.	7.570	50			
Dépôts : cautionnement des administrateurs et des commissaires.	Mémoire				
	11.572.085	52		11.572.085	52

Société des Mines de Guelma

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 mars 1905.

Objet : L'exploitation de mines métalliques et principalement l'exploitation de gisements de zinc et de plomb en Algérie et en Tunisie ; le traitement et le commerce des minerais. Et d'une manière générale, toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Siège social : 50, boulevard Haussmann, à Paris.

Durée : 50 ans, du 28 mars 1905.

Capital social : 800.000 francs, divisé en 3.200 actions de 250 fr. chacune, sur lesquelles 200 actions, entièrement libérées, ont été attribuées au fondateur en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : deux à huit membres, propriétaires de 25 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par dix actions. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale. Sur le solde : 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires. Sur ces 90 % il pourra être prélevé une somme à déterminer pour la constitution de réserves spéciales.

Service financier : Crédit Lyonnais et Société Française de Reports et de Dépôts.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Boscher, E. de Bondeli, C. Chalupt, M. Lyon, M. Pageyral, M. Wilmotte, L. Zuretti.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 29 septembre 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	525	375	151.000	15

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actif immobilisé :		Capital	800.000 »
Propriétés	601.137 50	Réserve légale	2.807 02
Immeubles en Algérie	1 »	Créditeurs divers	16.731 98
Frais de constitution	1 »	Compte d'ordre :	
Travaux de recherches	1 »	Acomptes reçus sur minerais vendus et divers	22.228 45
Travaux préparatoires	1 »	Solde du compte de Profits et Pertes à répartir aux actionnaires	48.000 »
Actif réalisable :			
Approvisionnements	1.886 75		
Stocks de minerais	116.215 50		
Droits de transmission	1.628 25		
Impôt sur le revenu	2.007 »		
Débiteurs divers	435 90		
Mobilier à Paris	1 »		
— en Algérie	1 »		
Matériel en Algérie	1 »		
Actif disponible :			
Caisses et banques	166.449 55		
	889.767 45		889.767 45

Société Hellénique de Mines

Société anonyme grecque constituée en 1903, modifiée par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 31 mars 1905.

Objet : Entreprendre des travaux miniers, en général, savoir : acquérir, par voie de concession directe ou d'achat, prendre à ferme toute espèce de mines, minières ou carrières pour les exploiter, les revendre ou les affermer à des tiers ; entreprendre toutes opérations connexes à l'exploitation des mines, minières ou carrières ainsi qu'à l'extraction, la fusion ou autres traitements mécaniques de leurs produits ; négocier de toutes manières la vente des produits miniers, en général, soit à leur état naturel, soit après un traitement quelconque ; en faire le commerce, en général, soit pour son propre compte, soit pour compte de tiers ; enfin participer à toutes entreprises de la nature de celles ci-dessus dénommées, ou à des sociétés fondées ou à créer pour le même objet ou pour des affaires similaires.

Siège social : à Athènes.

Durée : cinquante ans, à dater du décret royal d'approbation des statuts.

Capital social : à l'origine, 3 millions de drachmes, sur lesquels 2 millions seulement avaient été émis et représentés par 9.970 actions privilégiées et 10.030 actions ordinaires de 100 drachmes chacune ; par décision de l'assemblée extraordinaire du 31 mars 1905 le capital a été porté à 3.500.000 drachmes ; enfin, par décision de l'assemblée extraordinaire du 15/28 juillet 1906 à 5 millions de drachmes : il est donc maintenant représenté par 50.000 actions de 100 drachmes chacune.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept au plus, propriétaires de 150 actions chacun ; et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre/13 janvier.

Assemblée générale : avant le 1er/14 avril ; une voix par 50 actions, sans limite maximum ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 7 % à la réserve ; 3 % au Conseil d'administration ; 90 % aux actionnaires.

Service financier : à Paris, Crédit Mobilier Français.

ADMINISTRATEURS

MM. N. Th. Vlangalis, G. Athénogènes, A. Cambas, A. Matsas, D. Vores, C. Wehrung, A. Fort.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 octobre 1905.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices d'exploitation	Dividendes
1905	85	75	Dr. 239.963	Fcs. 3 25
1906	85	59	189.636	3 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	drachmes	PASSIF	drachmes
Frais de premier établissement et installations définitives .	4.685.000 »	Capital-actions	5.000.000 »
Installations d'extraction, travaux préparatoires et travaux de recherche	243.847,20	Capital de réserve ordinaire . .	24.677,04
Mine de Vlachopoulo et autres.	286.601,05	Comptes créditeurs	432.987,13
Mine de Gardiki et de Daskalio	14.298,15	Impôts et timbres sur dividendes	11.858,20
Matériel et outils en dépôt . .	86.221,70	Dividendes à distribuer, soit 3,20 drachmes par action . .	160.000 »
Comptes débiteurs et en suspens	27.721,75	Solde à nouveau	9.873,83
Ameublement à Athènes et Larymna	16.783,40		
Disponibilités.	93.245,25		
Valeur de minerai prêt à embarquer	185.676,70		
	5.639.396,20		5.639.396,20

Compagnie Hongroise de Mines

Société anonyme belge constituée le 7 mars 1903, modifiée par assemblée générale du 29 août même année.

Objet : L'acquisition des droits qui lui ont été apportés dans la société minière hongroise dénommée « Urvolgi Rezbania Tarsulat » (Compagnie de la mine de cuivre d'Urvolgi).

Siège social : à Bruxelles, 3, place Royale.

Durée : 30 ans, du 7 mars 1903.

Capital social : représenté par 24.000 actions sans désignation de valeur, qui ont été intégralement attribuées aux apporteurs de : 1° Une somme de 1.500.000 francs en espèces ; 2° Les intérêts sociaux de la société minière hongroise susmentionnée.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 40 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : le deuxième samedi de décembre ; une voix par action ; maximum : le cinquième des titres émis et les deux cinquièmes des titres pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, jusqu'à ce qu'elle ait atteint 600.000 francs ; dividende de 10 francs par action ; sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde : 50 % aux actions et 50 % au remboursement des actions à 250 francs l'une, par voie de tirage au sort ou par voie d'achat en Bourse si le cours est inférieur à ce taux. Toute action amortie est remplacée par une action de jouissance, laquelle n'a pas droit au dividende de 10 francs.

Service financier : à Paris, Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ferré de Peroux, de la Grange O'Tard, P. Steenlet.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 novembre 1905.

Années	Cours plus haut	Cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	128	125	»	»
1906	140	116	218.000	7 50

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banquiers.	823.007 80	24.000 actions sans mention de valeur	1.500.000 »
Portefeuille.	428.600 »	Créditeurs divers	3.900 »
Mines d'Urvolgy	1 »	Profits et pertes	218.336 40
Mines de Zam	310.262 39		
Travaux effectués sur les mines de Zam.	156.465 21		
	1.718.336 40		1.718.336 40

Compagnie Huanchaca de Bolivie

Société anonyme bolivienne constituée le 27 octobre 1877, modifiée en 1891.

Objet: Exploiter les mines de Pulacayo, Ubina, Asiento, mines d'argent, zinc, cuivre, étain, utiliser les établissements de traitements et autres éléments appartenant à la Société.

Durée: non indiquée.

Siège social: Valparaiso; agences à Antofagasta (Chili) et à Paris, 29, rue de Londres.

Capital social: 1.600.000 livres sterling, divisé en 320.000 actions de 5 livres chacune, au porteur et nominatives.

Conseil d'administration: cinq membres, propriétaires de 300 actions et nommés pour deux ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en mai à Valparaiso. Une voix par 40 actions, sans maximum indiqué. Dépôt à Valparaiso, quinze jours avant l'Assemblée ou dans les autres bureaux, dans le délai imposé par le Conseil d'Administration.

Répartition des bénéfices: telle qu'elle est votée par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil, après constitution d'un fonds de réserve de 500.000 piastres.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 20 actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. E. Sénéchal de la Grange, L. F. Puelma, R. Devès, L. M. Sola, S. R. Nava.

COMITÉ DE PARIS

MM. de Argandoña de la Glorieta, E. Sénéchal de la Grange, O. Buttin, J. de Catelin, H. Letellier.

Les actions au porteur de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 5 décembre 1892.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas		Bénéfices nets		Dividendes	
1901	160 »	76 »	Bol.	2.199.000 »		Fcs.	7 50
1902	142 »	81 50		1.538.000 »			7 50
1903	113 50	72 75		1.495.000 »			2 50
1904	111 50	55 »		265.000 »			»
1905	160 »	77 50		350.000 »			»
1906	142 »	93 »		463.000 »			»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	Bolivares	PASSIF	Bolivares
Propriétés minières	6.000.000 »	Capital représenté par 320.000 actions à £ 5 chacune . . .	12.800.000 »
Fonds en banque	266.849 45	Fonds industriel	2.000.000 »
Blendes en transit	597.026 70	Fonds de réserve	1.000.000 »
Pyrites en transit.	179.357 85	Fonds de provision et amortissement.	1.600.000 »
Factures à liquider	86.707 49	Marchandises générales	6.516 38
Minerais à réaliser	46.010 47	Dividende à payer	20.468 07
Etablissements de Pulacayo. .	10.132.487 17	Tirages de Pulacayo sur l'Europe	764.610 40
— de Huanchaca.	379.804 92	Contrats de minerais	731.707 32
— de Playa Blanca	800.000 »	Profits et Pertes : Solde. . . .	516.249 72
Propriétés : Maisons et terrains à Antofagasta, à Potosi et à Oruro	174.616 61		
Chemin de fer d'Uyuni à Pulacayo et Huanchaca	502.262 40		
Télégraphe de Huanchaca à Ascotan, à Tupiza, à Potosi et à Sucre	201.000 99		
Meubles et économats de Valparaiso, de Paris et d'Antofagasta.	54.216 57		
Divers créditeurs et débiteurs.	19.219 27		
	19.439.559 89		19.439.559 89

The Huelva Copper and Sulphur Mines Ltd

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, constituée le 28 octobre 1903.

Objet: Passer et mettre à exécution le contrat en date du 24 octobre 1903, passé entre M. Jules Claviez, d'une part, et un fidéicommissaire, d'autre part, à l'effet d'acquérir les mines et minerais appartenant précédemment à The Huelva Central Copper Mining Co Ltd.

Siège social : 60, Duncan Terrace, Islington, Londres. Bureau à Paris: 17, boulevard Haussmann.

Capital social: 300.000 livres sterling, divisé en 300.000 actions de £ 1 chacune, sur lesquelles 195.000 entièrement libérées ont servi à rémunérer les apports. Par décision de l'Assemblée du 13 février 1905, le capital a été fixé à £ 400.000, puis par décision de l'Assemblée du 25 février 1907 à £ 600.000, en autant d'actions de £ 1.

Conseil d'administration: trois membres au moins et sept au plus, renouvelables par tiers tous les ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'Administration ; une voix par action.

Répartition des bénéfices: 10 % du montant libéré des actions; sur le surplus 5 % au Conseil d'Administration, en sus des £ 200 affectées à chaque administrateur, le reste à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : 17, boulevard Haussmann, Paris.

Coupures : 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Bouvard, C. Blanchot, M. Duchanoy, M. Dutreil, M. Gabet, J. Roche.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mai 1906.

1906 plus haut, 81 » plus bas, 53 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Domaine minier et foncier . .	5.527.123 94	Capital :	
Constructions à la mine : maisons ouvrières, église, école, hôpital	330.014 34	Emission de 400.000 actions de £ 1 chacune	10.000.000 »
Installations générales : téléphones et canalisations. . .	22.420 29	Créditeurs divers, soldes créditeurs	63.398 90
Routes et chemin de fer, y compris le matériel roulant.	443.705 67	Bénéfices nets.	519.911 45
Matériel et mobilier en service général à Paris et à la mine.	260.442 59		
Recherches, reconnaissances et travaux préparatoires . . .	526.459 10		
Monte Romero : puits d'extraction et terre-plein	266.216 08		
Cémentation : installation . .	88.797 66		
Frais de constitution, d'émission et annulation de contrats. 403.884 64			
Ensemble, à déduire 15.671 84			
	388.212 80		
Magasin :			
Marchandises générales. . . .	128.865 28		
Stocks de minerais.	864.818 01		
Débiteurs divers :			
Cautionnement à l'Etat. . . .	139.800 »		
Loyer d'avance.	2.215 »		
Divers	916 06		
Caisse :			
Espèces : Paris et mine. . . .	6.486 88		
Banquiers	1.586.816 65		
	10.583.310 35		10.583.310 35

The International Copper Company Ltd

Société anglaise, à responsabilité limitée, incorporée à Londres le 7 juillet 1905.

Objet : acheter et faire des avances sur les métaux et minerais de toutes classes et de tous genres. Se livrer aux affaires de fabrication, préparation, broyage et traitement des minerais ; se livrer à toutes opérations sur stocks, actions ou valeurs de tous genres ; s'associer ou entrer dans tous arrangements en vue d'un partage des profits ; constituer et former des compagnies de tous genres. etc., etc.

Siège social : à Londres, 56, Cannon Street.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 100.000, divisé en 100.000 actions de £ 1 chacune.

A la date du 29 novembre 1906, 50.000 actions étaient émises et la somme de £ 1 versée sur chacune des 50.000 actions.

Conseil d'administration : 2 à 5 membres, possesseurs chacun d'actions ou stock de la Compagnie d'une valeur nominale de £ 200.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par les administrateurs.

Répartition des bénéfices : avant de recommander tout dividende, les administrateurs pourront mettre de côté, sur les profits, telle somme qu'ils jugeront convenable à titre de fonds de réserve.

Service financier : au siège social.

Coupures : 1, 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. W. B. Mc Taggart, H. J. Meyerstein, A. W. Haschhe, Claude Lowther, Thomas Buck Hazeldene.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 mai 1907 .

New Jagersfontein Mining and Exploration Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée dans la Colonie du Cap et dans la République d'Orange, le 16 mai 1887.

Objet: L'exploitation de claims diamantifères situés dans les Colonies du Cap et de l'Orange et acquis savoir: 220 claims, en 1887, de la Jagersfontein Diamond Mine ; 46 claims, en 1888, de la Kohinoor Company; 44 claims de la President Company; 382 claims de la Keer Diamond Mining Company ; ensuite, 164 claims de l'East End Syndicate et 9 claims de M. A. Wertheim; enfin 277 claims, en 1891, de la Jagersfontein United Mining Company.

Siège social: à Kimberley; secrétaire à Londres, M. Thomas Joice Seel, 5, Copthall Buildings E. C.

Capital social: à l'origine 953.500 livres en actions de 10 livres, porté en 1892 à un million de livres en actions de dix livres. En janvier 1895, les actions de dix livres ont été échangées contre des actions de cinq livres chacune, à raison de 2 actions nouvelles pour une ancienne, soit 200.000 actions de 5 livres au total. Ensuite suivant délibération d'assemblée générale du 7 janvier 1905, chaque action de 5 livres, valeur nominale, a été échangée contre 2 actions 1/2 privilégiées d'une livre, ayant droit à un dividende préférentiel et cumulatif de 25 %, ou 5 sh. par titre et deux actions et demie ordinaires, ou différées, également d'une livre chacune. Le capital reste donc de 1 million de livres, en 500.000 actions privilégiées d'une livre et 500.000 actions ordinaires d'une livre.

Conseil d'administration: de sept à douze membres, possédant chacun pour 2.500 livres d'actions.

Année sociale: close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin, à Kimberley.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Service financier : à Paris, Société générale.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Hirschhorn, L. Breitmeyer, Colonel D. Harris, S. B. Joel, E. Bernheim, W. H. Beddy, J. Wernher, A. Peterson, J.-J. Coghlan, W. S. Harris.

Les actions de préférence et ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 mars 1905.

Années	ACT. ORDINAIRES Pl. haut	Pl. bas	ACT. PRIVILÉGIÉES Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Act. ord.	de préf.
1905	207	186	116	105	£ 437.355	sh. 12	sh. 5
1906	260	190	115	101	429.373	12	5

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés en claims	604.246	Capital	1.000.000
Travaux permanents	76.866	Créditeurs divers	17.378
Machines, installations, immeubles, etc	156.803	Fonds de réserve spécial	250.000
Terrains et constructions	80.985	Dividendes non présentés à l'encaissement	354
Stock de minerai bleu	128.325	Dividende déclaré le 26 mars 1907	212.500
Actions en portefeuille	284.009	Profits et pertes	61.784
Stock de diamants	72.544		
Approvisionnements	16.169		
Débiteurs divers	3.347		
Effets à encaisser	115.000		
Espèces	3.721		
	1.542.016		1.542.016

Société Minière Joltaia-Rieka

(KRIVOI-ROG)

Société anonyme belge constituée le 29 octobre 1899.

Objet: L'acquisition et l'affermage de mines et minières, concessions et autres droits d'exploitation en Russie ; l'exploitation de ces mines, minières, concessions et autres droits, la vente de leurs produits. Elle peut aussi acheter tous minerais ainsi que les vendre.

Elle peut étendre son industrie à l'exploitation de charbonnages et de hauts-fourneaux, ainsi qu'à toutes autres industies propres à développer l'une ou l'autre branche de la sienne propre.

Elle peut exploiter tous produits quelconques du sol, du sous-sol, des biens qu'elle occupe.

Elle peut construire et exploiter tous chemins de fer et voies de raccordement ou tous autres moyens de transports susceptibles de favoriser son exploitation et pour lesquels elle aurait obtenu l'autorisation.

Siège social : 43, rue Royale, Bruxelles ; Bureau à Paris , 13, rue La Boétie.

Durée: La plus longue permise par la loi.

Capital social: à l'origine 6 millions de francs, divisé en 60.000 actions de cent francs. Sur ce nombre 20.000 actions et une somme de 3 millions de francs, ont été attribués à M. Serge Michaïlowsky en rémunération de ses apports. De plus, 30.000 actions de jouissance sans désignation de valeur ont été attribuées à la Société Financière Russe pour les différents concours auxquels la constitution de la Société a donné lieu.

Le capital a été réduit de 6.000.000 de francs à 5.000.000 de francs par l'annulation de 10.000 actions de capital, par l'Assemblée générale du 15 mai 1902.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et 12 au plus, propriétaires chacun de 250 actions de capital ou de jouïssance et nommés pour 6 ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: le troisième jeudi de mai; une voix par chaque action de capital ou de jouissance; maximum, la cinquième partie du nombre des titres émis ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote; dépôt six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve à concurrence du dixième du capital ; somme nécessaire pour payer un intérêt de 5 % sur le montant libéré des actions de capital. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'Administration et aux Commissaires. Sur le solde, deux tiers aux actions de capital et un tiers aux actions de jouissance.

ADMINISTRATEURS.

MM. P. Bouvard, A. Thillot, J. Giraud, S. Michaïlowsky, T. Stiers.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération d'assemblée générale du 3 novembre 1905, de 4.000 obligations 4 1/2 % de 500 francs chacune.

Intérêt annuel: 22 fr. 50, payable par semestre, les 15 juin et 15 décembre de chaque année.

Amortissement: en 15 ans, au moyen de tirages annuels à effectuer le 1er décembre de chaque année, pour remboursement le 15 du même mois.

Service financier : à Paris, au bureau de Paris.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 février 1900 et les obligations depuis le 1er février 1906.

Années	COURS DES ACTIONS DE CAPITAL Pl. haut	Pl. bas	COURS DES ACTIONS DE JOUISSANCE Pl. haut	Pl. bas	COURS DES OBLIGATIONS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes Act. de capital	Act. de jouissanec
1901	250	55	»	»	»	»	»	»	»
1902	81	35	»	»	»	»	345.000	»	»
1903	84	40	»	»	»	»	135.000	2.56	»
1904	98	59	52	15	»	»	477.000	5.90	0.55
1905	120	55	50	10	»	»	»	»	»
1906	80	45	30	20.50	440	200	127.000	»	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports statutaires	5.000.000	»	50,000 actions de capital de 100 fr. chacu :e	5.000.000	»
Immeubles, mobilier, machinerie et matériel	1.266.188	71	50,000 actions dd jouissance sans désignation de valeur.	»	
Terrassements des carrièreso Travaux de recherches et préparatoires	955.755	62	Réserve légale	23.863	15
Minerai en stock	110.900	42	Emprunt obligataire 1905	2.000.000	»
Effets en caisse et en banque	49.034	10	Obligations à rembourser 1905	96.000	»
Débiteurs pour fournitures de minerai et divers	300.162	42	Coupons intérêts obligations	3.570	«
Effets à recevoir	4.918	66	Coupons actions capital	200.160	»
Chemin de fer Catherine	130.167	28	Coupons actions jouissance	22.500	»
Débiteurs divers	462.406	74	Communauté Vesselo-Ivanovka	114.496	48
Débiteurs par réalisation obligations	853.838	05	Créditeurs par avances sur contrats	620.407	61
Garantie déposée	5.833	33	Créditeurs divers	399.186	03
Primes de remboursement sur obligations	715.867	77	Effets à payer	289.351	96
Obligations amorties	96.000	»	New Russia Co Ltd	1.095.363	95
Débiteurs douteux	37	33	Impositions en Russie	84.685	55
Frais sur l'exercice 1907	12	»	Frais sur exercice clss	650	»
Actions en coutionnements	22.000	»	Reliquat des bénéfices 1904	377	71
			Déposants, administrateurs et commissaires	22.000	»
	9.972.612	43		9.972.612	43

Société Ottomane des Mines de Karassou

Société anonyme ottomane constituée le 15/26 mai 1900.

Objet: L'administration et l'exploitation des mines de plomb argentifère et de zinc, ainsi que des mines et minerais y mélangés et ayant de l'analogie avec ces métaux, situées dans le village de Karassou, dépendant du Caza de Kandra (Sandjak d'Ismidt), et concédées par Firman Impérial en date du 31 mai 1314.

Siège social: Agopian han, rue Voïvoda, Galata, à Constantinople.

Durée: 97 ans.

Capital social: à l'origine 3.200.000 francs, divisé en 12.000 actions privilégiées et 20.000 actions ordinaires de 100 francs chacune; porté par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet/10 août 1904 à 4.000.000 de francs par la création de 8.000 actions ordinaires de 100 francs chacune, et enfin, porté par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 janvier/7 février 1906 à 4.800.000 francs par la création de 8.000 actions privilégiées nouvelles de 100 francs chacune.

Conseil d'administration: 5 à 11 membres, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix par 25 actions, maximum 25 voix; dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 6 % aux actions privilégiées; somme nécessaire pour amortir les dites actions privilégiées dans une période de 20 ans; 5 % à la réserve, 6 % aux actions ordinaires. Sur l'excédent: 12 % au Conseil d'Administration, 3 % au personnel, 85 % à toutes les actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Th. A. Mavrogordato, Suréya Pacha, Chukri Pacha; Is. Fernandez; Habib Effendi Melhamé; T. Rouzaud; Alex. Spandony; L. Zarifi.

Les actions ordinaires et privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 juillet 1906.

Années	ACTIONS ORDINAIRES		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	170	135	175	157

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	Ltq.	PASSIF	Ltq.
Mines et Concessions	139.303 24	Actions privilégiées 20.000 à L.tq 4,40	88.000 »
Frais de constitution de la Société et d'émission d'obligations	4.902 63	Actions ordinaires 28.000 à L.tq 4,40	123.200 »
Immeubles	18.494 71	Obligations 8.000 à Ltq 4,40	34.408 »
Matériel et outillage	23.599 84	Main-d'œuvre	2 257 40
Gros travaux de 1er Etablissement et de recherches	48.932 45	Comptes d'ordre	515 62
Magasin d'Approvisionnement	6.752 58	Créditeurs divers	1.246 86
Minerai en Stock	4.669 92	Bénéfices au 31 décembre 1906	807 08
Espèces en caisse	310 62		
Comptes d'ordre	1.709 30		
Comptes courants chez divers	1.849 67		
	250.434 96		250.434 96

Société Anonyme Ottomane des Mines de Kassandra

Société anonyme ottomane constituée le 2/14 octobre 1893.

Objet: La mise en valeur et l'exploitation des mines de plomb argentifère, manganèse, antimoine, cuivre et métaux combinés, situés dans la caza de Kassandra, vilayet de Salonique, et concédées: 1° à M. Enrico Misrachi par deux firmans impériaux du 5/17 octobre 1891, pour les mines de Lindjasda et Varvara; par un firman impérial du 10/22 janvier 1891 et par deux autres firmans du 10/22 janvier 1891 pour la mine de Hourouda-Mahala; 2° à la Banque de Constantinople par firman impérial du 30/11 avril 1888 pour la mise Isvoros; à la Société elle-même, par firman impérial, pour la mine de Novocello.

Siège social : à Galata, rue Voïvoda, Agopian Han (Asie-Mineure).

Durée: 98 ans du 2/14 octobre 1893.

Capital social: à l'origine 3 millions de francs, divisé en 2.000 actions privilégiées de 500 francs ou 22 livres turques et 4.000 actions ordinaires de 500 francs ou 22 livres turques. Par décision de l'assemblée extraordinaire du 30 mars 1898, ratifiée par le gouvernement ottoman le 9/21 avril suivant, le capital à été porté à 4 millions de francs par la création de un million en actions privilégiées nouvelles. Par décision du 9/21 avril 1898, le gouvernement ottoman a autorisé la division des actions en coupures de cent francs.

Le capital a enfin été porté, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 14/27 juin 1906 à 4.500.000 francs par la création de 5.000 actions privilégiées de 100 francs. Il est donc actuellement représenté par 25.000 actions privilégiées et par 20.000 actions ordinaires, toutes de 100 francs.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et douze au plus, propriétaires de 250 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, une voix par 125 actions; maximum 25 voix. Dépôt, dix jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 6 % aux actions privilégiées; somme nécessaire pour les amortir en un délai minimum de vingt ans; 5 % à la réserve; 6 % aux actions ordinaires. Sur l'excédent: 7 % au Conseil d'administration; 5 % aux fondateurs; 3 % au personnel; 85 % à toutes les actions.

Service financier: au Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. Serpieri, Is. Fernandez, Th. Mavrogordato, A. Spandony, Ed. Allatini, J. de Catelin, E. Salem, A. Gazay, A. Misrachi, Ch. Testa, T. Rouzaud, L. Sellié.

Les actions privilégiées et ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 février 1899.

	ACT. ORDINAIRES		ACT. PRIVILÉGIÉES			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Ord.	Priv.
1901	96	40	96	40	Ltq.10.187	Fcs. 6	Fcs 6
1902	122	55	108	25	20.997	»	»
1903	117	85	112	80	7.063	»	»
1904	128	60	119	60	9.930	»	»
1905	149	80	138	65	11.701	»	»
1906	202	72	207	83	18.137	»	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres tq.	PASSIF	livres tq.
Mines et concessions	132.026 99	Actions privilégiées.	110.000 »
Immeubles.	10.869 44	Moins 3.025 amorties.	13.310 »
Matériel et outillage	8.195 42		96.690 »
Travaux de 1er établissement.	10.691 31		
Approvisionnements.	6.891 83	Actions ordinaires	88.000 »
Minerais en stock.	24.230 61	Créditeurs divers.	8.073 96
Espèces en caisse.	1.494 57	Réserves.	12.448 94
Chargements en cours de route	3.576 84	Amortissement d'actions privilégiées.	13.310 »
Débiteurs divers	3.113 31	Bénéfices au 31 décembre 1906.	18.137 32
Effets en portefeuille	26.598 02		
Comptes d'ordre	3.576 38		
Titres en portefeuille.	5.395 50		
	236.660 22		236.660 22

Société des Étains de Kinta

Société anonyme française constituée le 18 mai 1886.

Objet: L'exploitation de mines d'étain sises dans la presqu'île de Malacca, et notamment celles formant les concessions de Lahat et de Klian-Lalang et de toutes autres dont l'adjonction sera reconnue profitable à la Société et réalisée, soit par l'obtention de concessions nouvelles, soit par acquisition, soit par affermage ou par apport ; la création ou l'acquisition de tous établissements industriels, commerciaux et agricoles nécessaires à l'exploitation des mines ; la Société pourra aussi se livrer, si elle le juge utile, à l'achat et au traitement des minerais d'étain. Elle pourra également exploiter toutes autres mines dans la presqu'île de Malacca.

Siège social: 62, rue Saint-Lazare, à Paris.

Durée: 90 ans du 18 mai 1886.

Capital social: 840.000 francs représenté par 8.400 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 2.400 ont servi à rémunérer les apports. La Société des Etains de Perak a reçu une part bénéficiaire représentant la valeur de sa concession et lui donnant droit à 75 % des bénéfices

nets de la Société des Etains de Kinta. Ce droit a été représenté par 6.000 parts échangées par la suite à raison de 2 pour 1, ce qui porte leur nombre à 12.000.

Conseil d'administration: 5 membres au moins et 9 au plus, propriétaires de 75 actions chacun, et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juillet. Une voix par 25 actions; maximum 50 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % aux actions; somme nécessaire pour assurer l'amortissement des actions en 20 ans; 6 % du reliquat au Conseil d'Administration. Sur le surplus, sauf les réserves extraordinaires qui pourraient être votées par l'Assemblée générale: 25 % aux actions; 75 % aux parts bénéficiaires.

Sur les bénéfices restant disponibles après les prélèvements nécessaires pour la réserve légale, l'intérêt et l'amortissement des actions et les 6 0/0 attribués au Conseil d'administration, l'Assemblée générale pourra encore prélever, avant toute autre distribution, une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance dont elle déterminera le montant et les applications. Ce prélèvement ne pourra en aucun cas excéder 10 0/0 des dividendes à distribuer aux actions et aux parts bénéficiaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Descombes, J. Chaubet, P. Many, J. Prevet, A. Salathé.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1899.

	Cours des actions de capital		Cours des actions ordinaires		Cours des parts			Dividendes		
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Actions de capital	Actions de Jouissance	parts
1901	420	385	»	»	693	385	1.154.000	34 »	29 »	60 50
1902	460	300	315	265	728	405	809.000	25 »	20 »	42 50
1903	415	241	315	145	625	250	502.000	17 »	12 »	25 »
1904	440	275	325	165	655	320	1.125.000	30 »	25 »	54 »
1905	785	340	700	235	1.200	590	1.368.000	37 50	32 50	67 50
1906	898	680	800	580	1.630	1.145	1.000.000	27 25	22.52	46 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
1° Actif disponible :			1° Passif exigible :		
Caisses	45.156	05	Créditeurs divers	127.687	50
Banquiers	38.277	95	Travaux à régler au 31 décembre 1906	163.266	55
Fonds en reports	235.955	05	Amortissements actions	5.800	»
Portefeuille	384.005	20	Coupons échus	23.973	70
Débiteurs divers	171.325	10	Report exercice 1905	5.820	95
Etain	467.970	»	2° Passif non exigible :		
Loyer d'avance	382	15	Capital 840.000 »	273.000	»
2° Actif non disponible :			Capital amorti 67.000 »		
Apports	30.000	»	Réserve statutaire	84.000	»
Matériel	147.604	05	Réserve extraordinaire	403.127	85
Station électrique et matériel à livrer	285.369	40	3° Bénéfices exercice 1906 :		
Constructions	32.187	05	Profits et Pertes	1.000.745	45
Achats et options	28.123	25			
Mobilier	1.990	15			
Frais de premier établissement Siab, Ayer-Tungsan, Smyr-Raya, Ayer-Hangat	192.460	75			
3° Acompte sur bénéfices exercice 1905 :					
Actions coupons n° 22 payés	5.615	85			
	2.087.422	»		2.087.422	»

The Kis-Banya Mining C° L^td

Société anonyme anglaise, incorporée le 30 octobre 1906.

Objet : l'acquisition et l'exploitation des concessions de minerai d'antimoine et de galène argentifère situées dans les environs de Kis-Banya, comitat de Szetmar (Hongrie). D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.

Siège social : 30, Moorgate Street, à Londres E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 140.000, divisé en 35.000 actions de £ 1. La rémunération des apports a été fixée à £ 80.000.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires de 25 actions.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % au Conseil d'administration, le solde aux actions.

Service financier : 9, rue Le Peletier, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Phillips, H. O'Neill Barry, G. Robinson, H. Guilmin, H. Mercenich, H. Krischer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 décembre 1906.

1906 plus haut, 145 » plus bas, 131 50

Société des Usines du Laurium

(LAURIUM GREC)

Société anonyme hellénique, constituée en 1873.

Objet: L'exploitation d'une concession du gouvernement grec (mines de plomb, argent, etc.) qui résulte d'une convention du 29 avril 1873, approuvée par décret royal du 22 janvier 1874, et consacrée par une loi du 8 janvier 1876. Cette concession accorde — moyennant une part de 10 0/0 dans les bénéfices de la fusion du plomb, en dehors d'un prélèvement égal à 7 0/0 du dividende distribué — le droit exclusif, pendant 99 ans, de traiter les scories et les ecvolades existant sur le territoire de Laurium, de la mine Nikias, de la mine Kodja Gumuch en Asie-Mineure (apportée depuis à la Société de Balia-Karaïdin), du domaine immobilier d'Ergastéria, enfin du chemin de fer de l'Attique (apporté depuis à une Société spéciale moyennant 5.400.000 drachmes d'actions dudit chemin de fer.)

Durée: 90 ans.

Siège social: à Athènes.

Capital social: à l'origine, 20 millions de drachmes, divisé en 100.000 actions de 200 drachmes, au porteur et nominatives, libérées de 140 drachmes. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 avril 1905, un versement de 20 drachmes a été appelé sur les actions, puis le capital a été ramené de 20 à 12 millions de drachmes, par la réduction de la valeur nominale des actions de

160 dr. à 120 dr. Le capital est donc actuellement de 12 millions de drachmes, représenté par 100.000 actions de 120 dr. Par une modification aux statuts votée par l'Assemblée extraordinaire du 12/25 avril 1906, le Conseil d'Administration s'est fait autoriser à procéder, suivant les besoins de la Société, à l'émission de 50.000 actions nouvelles.

Conseil d'administration: sept membres, nommés pour six ans, et propriétaires de 200 actions.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en mars. Une voix par dix actions jusqu'à 400 actions; une voix par chaque centaine au-dessus jusqu'à 1.000; maximum 46 voix.

Dépôt à l'étranger au consulat ou vice-consulat de Grèce, quinze jours à l'avance; dépôt des certificats consulaires, cinq jours à l'avance au siège social.

Répartition des bénéfices: après prélèvement des droits gouvernementaux, 8 % du montant affecté à la réserve, le surplus aux actionnaires. Lorsque les bénéfices permettront la répartition aux actionnaires d'un dividende égal à 6% du capital social, il sera prélevé un tantième ne pouvant excéder 20 % du solde des bénéfices, pour servir à la constitution d'un fonds de réserve.

Les actions au porteur existent en coupures de 5, 10, 20 et 50 actions.

Service financier: à Paris, chez M. Sgouta, 22, rue Saint-Augustin; à Athènes, au siège social; à Bruxelles, à la Société Française de Banque et de Dépôts; à Constantinople, à la Banque de Crédit Industriel de Grèce.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : 1, 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. V. Cavas, G. Lidorikis, Z. K. Matsas, A. P. Cambas, A. R. Ranghabé.

Les actions de cette société ont été inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, jusqu'au 17 janvier 1899. Depuis cette date elles y sont inscrites au comptant et à terme:

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	97 50	45 75	Dr. 55.000	Dr. 1 60
1902	82 »	43 »	224.000	5 15
1903	102 »	65 »	104.000	2 40
1904	68 75	46 50	—174.000 (1)	» »
1905	71 50	50 »	—132.000 (1)	» »
1906	105 »	57 »	—34.000 (1)	» »

(1). Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	Drachmes	PASSIF	Drachmes
Actif immobilisé	9.375.477 75	Capital social.	12.000.000 »
Approvisionnements	1.549.284 13	Emprunt amortissab. 5.000.000	2.290.750 »
Combustible	67.972 39	Comptes créditeurs	1.942.037 05
Produits fabriqués	707.883 20	Compte Prime de l'emprunt de 5.000.000	404.250 »
Valeurs en portefeuille	4.557.100 »		
Comptes débiteurs	173.574 04		
Caisse	171.762 20		
Profits et Pertes (solde à nouveau).	33.983 34		
	16.637.037 05		16.637.037 05

Société Nouvelle des Mines de La Lucette

Société anonyme française définitivemẽnt constituée le 25 avril 1904, modifiée le 1er juin 1907.

Objet : la recherche, l'obtention et l'exploitation de toutes concessions minières, ainsi que l'exploitation de toutes autres richesses minérales sur tout le territoire français (y compris les colonies et protectorats), et notamment dans le département de la Mayenne ; la vente et l'achat de tous minerais ; la transformation de tous minerais, provenant ou non de terrains appartenant à la Société, soit en métal pur, soit en tous autres produits dérivés quelconques ; l'acquisition, la location et la vente de tous terrains utiles à son objet ; la construction, l'achat et la vente de toutes usines ; toutes autres opérations immobilières, industrielles ou commerciales se rattachant, d'une manière quelconque, aux industries précitées, ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement ; toutes constitutions de Sociétés, toutes interventions, toutes cessions, toutes participations, fusions pouvant se rattacher directement ou indirectement à ce qui précède.

Siège social : 4, rue de Rome, Paris.

Durée : 95 ans, du 21 avril 1904.

Capital social : 2.250.000 francs, divisé en 22.500 actions de 100 francs chacune. Sur ce nombre, 11.000 actions, entièrement libérées, ont été remises à M. Delesalle, liquidateur de la Société anonyme des Mines de la Lucette, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée du 1er juin 1907, le capital a été porté à 3.150.000 francs en 31.500 actions de 100 francs par la création de 9.000 actions nouvelles de 100 francs, sur lesquelles 2.500 ont servi à racheter les redevances et parts dans les bénéfices et les 6.500 autres émises contre espèces à 800 francs chacune.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans et propriétaires de cent actions nominatives.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril. Une voix par vingt actions, maximum cent voix ; dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au montant libéré des actions ; prélèvement, jusqu'à concurrence de 30 % des bénéfices, d'une somme destinée à l'amortissement du fonds spécial ou à la création d'un fonds de prévoyance. Sur le solde : 95 % à titre de dividende aux actions, et 5 % au Conseil.

ADMINISTRATEURS

MM. Portier, G. Dubar, J. Faure, H. Heyndrickx, R. Thillaye du Boullay.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 mai 1905.

COURS

Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1905	295	190	12.000	»
1906	520	415	1.231.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Droit d'exploitation, Installations générales	792.000 »	Capital	2.250.000 »
Frais de constitution	Mémoire	Obligations	320.000 »
Immeubles	120.000 »	Créditeurs divers	660.005 89
Travaux neufs, Matériel, Mobilier	457.222 52	Profits et Pertes	1.243.423 65
Loyer d'avance, dépôt à la Cie du Gaz	1.320 »		
Caisses et Crédits en Banque	335.137 42		
Portefeuille	332.312 50		
Effets à recevoir	20.685 »		
Magasin	92.886 82		
Minerais et produits fabriqués	898.150 96		
Clients et débiteurs divers	1.416.718 42		
Droits avancés à l'enregistrement	6.995 90		
	4.473.429 54		4.473.429 54

El Magistral Copper

Société américaine, créée en juin 1906 et régie par la législation de l'Etat du Maine (Etats-Unis d'Amérique).

Objet : acquérir par achat, bail, louage, dénonciation ou de quelqu'autre manière légale, des mines, claims et propriétés minières, terrains, cours d'eaux, droits de forêts et d'eaux, qu'ils soient situés dans l'Etat du Maine ou en quelqu'autre des Etats-Unis d'Amérique, ou dans l'un de ses territoires, ou dans la république du Mexique ; et de conserver, posséder, exploiter, vendre, hypothéquer, louer ou disposer d'une autre façon de toutes propriétés ainsi acquises ; acquérir des broyeurs, fonderies, tramways, machines et autres appareils pour l'exploitation de mines et pour le traitement des minerais, et de vendre, traiter ou disposer des susdits ; agir comme mineurs, fondeurs, traiteurs de minerais et métaux de toutes sortes et natures, et acheter, vendre et commercer en minerais et métaux, produits de broyeurs et fonderies ; acheter, vendre et traiter toutes affaires en marchandises, denrées, produits de toutes natures et descriptions ; poursuivre les susdites affaires soit dans l'Etat du Maine, ou dans quelqu'autre, ou territoire des Etats-Unis ou dans la république du Mexique, ou partout ailleurs ; acheter, détenir, vendre et commercer en fonds publics, actions, obli-

gations et autres titres de quelqu'autre société qui peut être ou avoir été organisée dans le but de poursuivre quelqu'un des objets sus-indiqués dans les cinq articles précédents, et enfin faire tous actes et choses qui peuvent en découler, ou, dans le jugement des autorités de la Société, peuvent raisonnablement conduire aux buts et objets ci-dessus.

Siège social : à Portland, comté de Cumberland (Etats-Unis d'Amérique), siège administratif à New-York, 1, Madison Avenue.

Durée : illimitée.

Capital social : 1 million de dollars, divisé en 100.000 actions de 10 dollars l'une.

Conseil d'administration : composé de 9 membres.

Assemblée générale : au siège social, le premier lundi de juin de chaque année.

Service financier : à Londres, au Law Guarantee Trust C°, Limited, Chancery Lane.

Coupures : 1, 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Mc Nair, C.-F. Wright, A.-G. Nash, J. Dowdle, J.-P. Fiebig, G.-E. Green, J.-G. Whitmore, H.-R. Woodward, W.-S. Leib, L. Schwabacher, A. Espanet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 mai 1907.

BILAN AU 1er JUIN 1907

ACTIF	dollars	PASSIF	dollars
Propriétés minières et intérêts.	985.133 75	Capital.	1.000.000 »
Dépenses d'exploitation, machines, etc.	18.720 21	Frais à payer.	6.600 »
Espèces en banque	2.746 04		
	1.006.600 »		1.006.600 »

Mines de fer et de manganèse du Masseguin

Société anonyme française, définitivement constituée le 12 août 1905.

Objet : l'acquisition et l'exploitation des minerais de fer, manganèse et autres métaux, en France, et plus spécialement dans la concession du Masseguin (Lozère) et dans le département des Pyrénées-Orientales. L'acquisition de toutes concessions de minerai de fer, manganèse et autres métaux en France, leur exploitation, la construction et l'acquisition d'immeubles nécessaires aux exploitations sociales et plus spécialement toutes opérations se rattachant à ces objets d'une manière quelconque.

Siège social : 33, rue Vivienne, à Paris.

Durée : 99 ans, du 12 août 1905.

Capital social : 750.000 francs, divisés en 7.500 actions de 100 fr. l'une, sur lesquelles 1.500 entièrement libérées furent remises, en sus d'une somme espèces de 200.000 francs, à la Cie d'Etudes et de Recherches, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires de 50 actions, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 20 actions, maximum 10 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; prélèvement facultatif pour amortissement et formation d'un fonds de prévoyance, sur le surplus : 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Menu, E. Laffargue, V. Cossange, L. Galles, F.-A.-A. Girard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 5 décembre 1906.

1906 plus haut, 147 plus bas, 142

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports :		Capital.	750 000 »
Espèces.	200.000 »	Apporteurs	150.000 »
Actions.	150.000 »	Compagnie d'Etudes et de Recherches	29.321 25
Frais de constitution et de premier établissement	86.528 45	Créanciers divers.	5.442 65
Liquidation de Montmirat. . .	56.096 65		
Achats de terrains et travaux.	29.378 55		
Actionnaires	403.000 »		
Caisse et banque	9.760 25		
	934.763 90		934.763 90

Melkedalen Limited

Société anglaise, enregistrée le 26 avril 1904.

Objet : demander, acquérir et posséder toutes mines, tous droits miniers, baux ou concessions et exploiter et assurer au moyen de paiements ou de toute autre manière l'exploitation de tout « claim » minier ou de tous baux ou rechercher, prospecter, examiner, explorer, exploiter toute propriété ou tout terrain supposé contenir des minerais et se trouvant situé en Europe ou en Amérique ou dans n'importe quelle partie du monde ; acquérir et prendre à compte la mine dite Melkedalen Copper Mine, située en Norvège (mines de cuivre Melkedalen), avec toute l'installation, les machines, mobilier, immeubles au prix d'estimation, baux, droits et propriété. D'autres objets accessoires sont énumérés au mémorandum d'association.

Siège social : 23, Leadenhall Street, Londres E. C. Direction technique, à Evenoes, Ofoten Fiord (Norvège).

Capital social : £ 125.000, divisé en 250.000 actions de 10 sh. chacune. Au 11 février 1907, 135.606 actions étaient émises et entièrement libérées et 114.394 actions restaient à la souche. D'après une convention enregistrée en date du 14 avril 1904, le montant de 99.993 actions a été attribué aux vendeurs, en représentation partielle de l'actif et de la propriété de la Melkedalen Copper Mines Limited.

Conseil d'administration : 2 à 5 membres, propriétaires de 200 actions de la Société.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, à la Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens.

Coupures : 5, 10 et 20 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. G. B. Mee, F. E. Harman, Brook, Green.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 26 février 1907.

Compagnie Générale de Minerais

Société anonyme française, définitivement constituée le 10 septembre 1906.

Objet : l'achat, la préparation, la transformation et la vente de tous minerais, métaux et autres produits minéraux, l'entreprise de tous travaux miniers pour le compte de la Société ou pour le compte de tiers ; la recherche, l'obtention et l'exploitation de toutes concessions minières ; l'achat, l'exploitation, la location et la vente de toutes mines ou carrières ; toutes autres opérations immobilières, industrielles ou commerciales pouvant faciliter ou développer l'activité sociale, etc.

Siège social : 27, rue de Londres, Paris.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.500 entièrement libérées ont été attribuées en sus d'une somme espèces de 50.000 francs à M. Bourgois, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires de 50 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % à toutes les actions sur leur montant libéré. Sur le surplus, et sauf prélèvements

pour fonds de prévoyance ou d'amortissement, 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Barris, M. Pinto de Aranjo, J. Strap, J. T. d'Arnoult.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 novembre 1906.

1906 plus haut, 130 plus bas, 125

Compagnie des Mines et Minerais

Société anonyme belge, constituée le 8 août 1896.

Objet: L'acquisition, l'affermage, la livraison, la mise en valeur ou la vente de toutes mines et concessions minières.

Siège social: à Bruxelles, 28, rue des Douze-Apôtres.

Durée: 30 ans, du 8 août 1896.

Capital social: 2.400.000 fr. divisé en 24.000 actions de 100 fr. l'une; il a été créé, en outre, 100.000 parts de fondateurs sans valeur nominale.

Sauf six actions souscrites en espèces toutes les actions et les parts ont été attribuées à la Banque de l'Ouest, agissant comme liquidateur de la Société anonyme des Mines de Lexington, apporteur de l'actif de ladite Société à la Compagnie des Mines et Minerais.

Conseil d'administration: trois membres au moins et cinq au plus nommés pour six ans et propriétaires de cent actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: le dernier samedi de juin, une voix par action; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale, prélèvement pour constituer un fonds de prévoyance; 10 % au Conseil d'Administration. Sur le surplus, 10 % aux parts de fondateurs et 90 % aux actions.

Service financier: au Crédit Mobilier Français.

ADMINISTRATEURS

MM. Eugène Renevey, Ernest Stouls, A. Dubois, Dusart de la Bouglise.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mai 1897.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	70	45	—368.000 (1)	»
1902	52	35	15.000	»
1903	44	35	71.000	2 25
1904	85	40	130.000	4
1905	160	70	184.000	6
1906	242 50	129 50	219.000	7

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Propriété au Montana.	10.000 »	Capital	2.400.000 »
Valeurs diverses	1.502.160 40	Créditeurs divers	227.398 81
Placers en Californie	1.783 57	Provisions pour exploitation et opérations	273.113 89
Mobilier	7.144 »	Provisions pour créances douteuses	40.000 »
Avances	2.060 »	Réserve légale	55.729 04
Caisses, banques et reports. .	1.521.137 52	Fonds de prévoyance	114.010 49
Effets à recevoir	3.310 35	Bénéfices de 1906	219.111 10
Débiteurs divers	156.912 60	Report antérieur	1.252 71
Conglomerate Cie.	126.107 60		
	3.330.616 04		3.330.616 04

Société générale des Mines métalliques

Société anonyme belge constituée le 27 juin 1901.

Objet: L'acquisition et l'exploitation de mines métalliques ou autres, l'acquisition, en totalité, ou en partie, de parts d'intérêts dans des sociétés exploitant des mines ou la constitution de sociétés générales pour l'exploitation de mines.

Elle peut faire les mêmes opérations pour toutes affaires, entreprises ou sociétés métallurgiques ou autres, sur tous titres ou valeurs de sociétés métallurgiques et minières ; elle peut faire toutes

opérations de banque, de crédit, de finance et de trésorerie. Elle peut construire tous chemins de fer, toutes autres voies de circulation et de transport, tant pour le service public que pour celui de ses établissements ou des établissements dans lesquels elle a un intérêt. Elle peut s'intéresser dans tous établissements ayant en tout ou en partie un objet similaire, se fusionner avec d'autres sociétés, céder ou affermer les établissements qu'elle possède. Elle peut aussi acquérir toutes concessions minières ou autres, les affermer ou les exploiter directement ; intervenir dans toutes entreprises qui peuvent avoir pour effet de créer des débouchés à l'une ou à l'autre branche de son objet ou à l'un ou à l'autre des établissements qu'elle régit ou patronne. Et, d'une manière générale faire en tous pays, soit sous son nom, soit sous le nom de tiers et pour son compte ou en participation avec eux, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, de nature à favoriser ou développer son activité ou celle des sociétés dans lesquelles elle est intéressée.

Siège social: Bruxelles, 3, place Royale.

Durée: trente ans, du 27 juin 1901.

Capital social: un million de francs divisé en 4.000 actions de 250 francs chacune, porté en 1906 à 2 millions de francs par la création de 4.000 actions nouvelles de 250 francs. Il a été, de plus, créé 8.000 parts de fondateur qui ont éte attribuées aux souscripteurs du capital ; la totalité des actions a été souscrite contre espèces.

Conseil d'administration: trois membres au moins; propriétaires de 50 actions ou parts de fondateur et nommés pour 3 ans.

Année sociale: close le 30 septembre.

Assemblée générale: le deuxième mercredi de décembre, à onze heures du matin. Une voix par action ou part de fondateur. Maximum le cinquième des voix attribuées au total des titres ou les deux cinquième des titres pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant appelé sur les actions ; sur le surplus 10 % au Conseil d'administration et aux commissaires. Sur le solde, 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

EMPRUNT BONS MÉTALLIQUES

Création, en 1902, d'un emprunt de 3 millions de francs représenté par des *Bons métalliques*, d'une valeur nominale de 300 francs et garanti par tout l'actif mobilier et immobilier de la Société.

Intérêts : ces bons rapportent un intérêt de 15 francs net, payables semestriellement les 1^{or} janvier et 1er juillet.

Amortissement : par tirages au sort annuels, le 1er octobre de chaque année, le premier ayant eu lieu le 1er octobre 1902 et le dernier devant s'effectuer le 1er octobre 1930. Le remboursement des titres sortis a lieu en janvier suivant chaque tirage.

Service financier : à Paris, Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will.

ADMINISTRATEURS.

MM. P. Steenlet, Annez, Xavier Meeûs, Florent Meeûs.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 février 1904, et les *Bons*, depuis le 26 août 1907.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1904	325	125	109.000	18 50
1905	335	272	115.000	19 »
1906	325	280	123.000	20 »

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Banquiers, caisse	484.392 68	Capital	2.000.000 »
Actionnaires	900.000 »	Bons métalliques	2.569.500 »
Comptes débiteurs	488.746 84	Réserve	15.270 81
Participation	110.000 »	Comptes divers	41.173 35
Portefeuille	2.766.060 »	Pertes et Profits	123.256 36
Premier établissement	1 »		
	4.749.200 52		4.749.200 52

Compagnie Minière et Industrielle pour l'Espagne

Société anonyme belge constituée le 1er octobre 1903.

Objet: La recherche, l'étude, l'obtention, l'acquisition et l'exploitation de toutes concessions de mines ou minerais en Espagne et tous autres pays ; la Société peut acquérir et aliéner, prendre et donner en location tous terrains miniers, construire ou acquérir tous établissements pour traiter les produits de ces terrains et les transformer en métaux ou produits industriels, entreprendre tous travaux ayant pour but de mettre des terrains miniers en valeur, etc.

Siège social: à Bruxelles, 3, place Royale.

Capital social: cinq millions de francs, divisé en 10.000 actions de 500 fr.

Service financier: Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Brandau, de la Cierva, Gomez, de Ferré de Péroux, de la Grange O'Tard, H. de Castelane.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une décision d'Assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 1903 et d'une décision du Conseil d'administration du 14 du même mois, de 10.000 obligations de 500 fr. 5 %.

Intérêt annuel: 25 francs payables par semestre, les 1er avril et 1er octobre de chaque année.

Amortissement: de 1904 à 1943, suivant tableau imprimé au dos des titres; cet amortissement pourra être opéré par voie de rachat en bourse. La Compagnie s'est réservé le droit de rembourser anticipativement, à toute époque, tout ou partie de l'emprunt.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés.* au comptant, depuis le 21 décembre 1903.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1903	489	486
1904	494 50	125
1905	480	418
1906	478	450

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Entreprise du dessèchement des terrains de la Sierra Almagrera.	4.625.347 72	Capital actions.	5.000.000 »
Inventaire au 1er novembre 1903	1.374.652 28	Capital obligations : obligations créées . . . fr. 10.000	
Avances sur travaux neufs . .	2.010.273 06	Dont à déduire :	
Caisse et banquiers.	925.865 36	Obligations amorties. fr. 261	
Prime de remboursement. . .	419.400 »	Obligations à la souche . . 1.045	
Dépôt de garantie de gestion.	145.000 »	1.306	4.347.000 »
		Créditeurs divers.	7.628 30
		Cautionnement des administrateurs et commissaires . .	145.000 »
		Profits et pertes	910 12
	9.500.538 42		9.500.538 42

Societé Anonyme des Mines de Montecatini

Société anonyme italienne constituée le 26 mars 1888, modifiée par délibérations des Assemblées générales des 30 septembre 1889 et 30 septembre 1890, 18 août 1892, 26 juin 1896, 31 octobre, 3 et 4 novembre 1898 et 23 février 1905.

Objet : L'exploitation des mines de cuivre et autres métaux situés à Montecatini (val di Cecina) et à Boccheggiano dans la commune de Montiéni ; l'acquisition ou l'exploitation de toute autre mine, la fusion des matières minérales et en général toutes les opérations qui se rapportent au travail et à la transformation de quelque matière minérale que ce soit.

Siège social : à Rome (Italie), 49 Piazza S. Apostoli.

Durée : 50 ans du 26 mars 1888.

Capital social : A l'origine 4.000.000 de lires italiennes, porté par décision de l'Assemblée extraordinaire tenue à Rome le 18 août 1892 à 6.000.000 de lires, divisé en 120.000 actions de 50 lires italiennes ; réduit par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 juin 1896 à 1.500.000 lires par la réduction à 12 lires 50 de la valeur nominale des actions anciennes. Les assemblées générales des 3 et 4 novembre 1898 ont décidé : L'échange des actions anciennes de 12 lires 50 contre de nouvelles actions de 100 lires à raison de huit actions anciennes contre une nouvelle, puis l'augmentation du capital à 2.500.000 lires par la création de 10.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 lires. Par décision d'assemblée générale du 21 août 1899 le capital a été porté de 2 millions et demi à 5 millions de lires, puis, par décision de l'assemblée extraordinaire du 23 février 1905, à 6.500.000 lires, son chiffre actuel, par l'émission de 15.000 actions de 100 lires. Le capital est donc représenté par 65.000 actions de 100 lires. La même assemblée a autorisé le Conseil à porter éventuellement le capital à 8 millions de lires par l'émission de 15.000 actions de 100 lires.

Conseil d'administration : sept membres au moins et douze au plus, nommés pour quatre ans. Tout administrateur doit donner un cautionnement de 50.000 lires.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre. Autant de voix que d'actions, sans limite maximum. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le surplus est réparti aux actionnaires jusqu'à concurrence de 5 0/0 du capital ;l'excédent est réparti ainsi qu'il suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, 5 0/0

restant à la disposition du conseil et 85 0/0 aux actionnaires sauf les prélèvements qui pourraient être opérés par l'Assemblée générale pour fonds de réserve extraordinaire et amortissement.

Service financier : au Comptoir National d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Castelbolognesi, A. Deschars, S. Bacci, A. Musnier, E. Rava, F. Serpieri, Gia. Donegani, Giu. Donegani, A. Manzi-Fé, S. Parisi, P. Marengo, O. de Castro, B. Salvatore.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 février 1899, à terme et au comptant depuis le 28 mai 1900.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	240	126	L. 1.189.000	L. 5
1902	190	76	276.000	5
1903	44	35	237.000	5
1904	128	85	260.000	5
1905	144	116	569.000	7 50
1906	169 50	110 50	667.000	9

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	lires	PASSIF	lires
Minières	1.923.337 42	Capital	6.500.000 »
Immeubles et constructions	231.500 »	Réserves	256.267 68
Terrains	744.352 21	Fonds de prévision	100.000 »
Machines et outillage	250.878 05	Revenu foncier	15.414 98
Mobilier	7.867 90	Cautionnements	623.800 »
Magasin, Approvisionnements	362.149 68	Créditeurs	405.813 97
Minéraux en stocks	2.032.191 80	Salaires (feuille de paye de juin)	125.235 01
Cautionnement	623.800 »	Dividende arriéré	8.225 »
Débiteurs	2.022.825 68	Report dernier exercice	122.104 17
Rente italienne	174.895 35	Bénéfice net de l'exercice	667.331 22
Caisse	53.056 29		
Portefeuille : Titres	6.452 80		
Recherches diverses	390.824 85		
Actions en compte, Actions souscrites	60 »		
	8.824.192 03		8.824.192 03

Société Minière de Montferrier

Société anonyme française, constituée le 5 août 1904.

Objet : l'exploitation de gisements de talc à Montferrier (département de l'Ariège) ; la fabrication et la vente du talc ; la recherche et l'exploitation de tous autres gisements de talc, de toutes carrières et mines, de toutes chutes d'eau. En général tout ce qui a trait aux opérations sur les mines, minières, carrières, chutes d'eau.

Siège social : 59, rue de Provence, à Paris.

Durée : 30 ans, du 5 août 1904.

Capital social : 1 million, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : 4 à 8 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par dix actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt aux actions.

Sur le solde : 10 % au Conseil d'administration ; 90 %, soit aux actions, soit en tout ou en partie à un compte spécial ou à un fonds de prévoyance.

ADMINISTRATEURS

MM. R. de Meuron, P. Schneider, E. Schneider, J. Van der Sluys, de Ganay.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 1 million de francs, représenté par deux séries d'obligations, d'un montant égal chacune de 500.000 francs, divisé en 1.000 obligations de 500 francs 5 %.

La première série a été émise le 24 mars 1905 et la seconde, le 7 août 1906.

Intérêt annuel : 25 francs, payable par semestre, les 1er juin et 1er décembre.

Amortissement : soit par tirages au sort annuels, à partir du 10 novembre 1905 pour la 1re série et du 10 novembre 1906 pour la 2e série. Les tirages s'effectuent les 10 mai et 10 novembre et le remboursement les 1er juin et 1er décembre suivants. La société

peut également amortir les obligations par rachats en Bourse, et les rembourser par anticipation moyennant préavis de trois mois.

Service financier : chez MM. Périer et Cie, 59, rue de Provence, Paris.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 septembre 1906.

1906 plus haut 487 50 plus bas 472 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Carrières de Montferrier. . . .	1.250.000	»	Capital	1.000.000	»
Terrains	22.500	»	Obligations.	984.000	»
Travaux préparatoires	86.248	25	Créditeurs divers.	285.226	40
Frais de premier établissement	130.271	34			
Machinerie et construction . .	454.139	»			
Petit matériel, ...	16.546	30			
Talc	6.628	15			
Cautionnement	5.064	20			
Cantine.	322	»			
Caisse et banquiers	114.609	41			
Débiteurs divers	2.415	95			
Sacs vides	33.288	40			
Compte d'ordre.	19.200	»			
Profits et pertes	127.903	40			
	2.269.226	40		2.269.226	40

Mines de cuivre de Nerva

Société anonyme espagnole, constituée le 4 mars 1907.

Objet : l'exploitation des mines qui constituent le groupe minier dénommé Ratera, situées dans les limites municipales de Valdeverde del Camino, province de Huelva (Espagne) ; l'étude et, s'il y a lieu, l'acquisition et l'exploitation du groupe minier dénommé Chaparrita, situé sur le territoire de la commune de Nerva. L'acquisition et l'exploitation de toute autre mine dans la province de Huelva comme dans n'importe quelle autre de l'Espagne ou de l'étranger et, d'une façon générale, toutes les industries se rattachant directement ou indirectement au commerce des mines.

Siège social : à Madrid.

Durée : illimitée.

Capital social : 20 millions de pesetas représenté par 250.000 actions de 50 pesetas constituant la série A et 15.000 actions de 500 pesetas constituant la série B, sur lesquelles 10.000 ont servi à rémunérer l'apport du groupe Ratera.

Conseil d'administration : de 3 à 15 membres, nommés pour 5 ans et propriétaires de 25.000 pesetas d'actions de la Société.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10.000 pesetas d'actions. Dépôt huit jours avant la réunion.

Année sociale : close le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions.

Service financier : Banque Franco-Espagnole.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Mellado, de Portago, de Lezera, de Altuna, L. Canalejas, de Petrès, J. Figueras, Talbot, Rochette, de Nerva.

Les actions de cette Société sont inscrites à la ***Cote Desfossés***, au comptant, depuis le 6 juin 1907.

Nymagee Copper

Société anglaise anonyme, enregistrée le 10 décembre 1906.

Objet : conclure et mettre à exécution, avec ou sans modifications, un contrat devant être passé entre The Nyngan Syndicate, Limited, d'une part, et la Compagnie d'autre part, suivant les termes du projet qui a déjà été dressé pour l'acquisition de certains biens qui y sont indiqués, pour les exploiter, les développer, les mettre en œuvre, en tirer parti ou s'en occuper, et, dans ces vues, faire usage de tous pouvoirs énumérés dans le contrat, lesquels pouvoirs sont cependant d'une nature générale et ne devront souffrir aucune restriction ni être soumis à aucune interprétation du fait de ce paragraphe. Rechercher et s'assurer des débouchés, pour l'emploi de capital dans toutes les parties du monde, et, par suite, rechercher, examiner et explorer les mines et les terrains que l'on suppose devoir renfermer des minéraux ou des pierres précieuses, et recher-

cher et obtenir des renseignements au sujet des mines, claims miniers, régions et localités minières, acheter, prendre à bail, se faire céder ou acquérir d'autre façon des droits aux dits, et obtenir, céder ou faire commerce de terrains ou biens de quelque genre que ce soit, de mines de mica, d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, d'étain, de mercure, de fer, de pierre, de charbon ou autres mines ou autres droits concernant les mines, l'eau, le bois ou autres et, en général, tous biens que l'on suppose renfermer des minéraux ou des pierres précieuses et toutes entreprises s'y rattachant ; explorer, mettre en œuvre, exploiter, développer, faire fructifier ou fournir les fonds nécessaires pour les dits.

Siège social : Winchester House, Old Broad Street, Londres E. C.

Capital social : £ 150.000, divisé en 150.000 actions de £ 1 chacune, sur lesquelles 130.000 sont actuellement émises, dont 30.000 forment le fonds de roulement (working capital). Le produit des 100.000 actions de surplus a été attribué aux vendeurs, aux termes du contrat stipulé aux statuts.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres.

Service financier : à Paris, à la Banque Commerciale et Industrielle, 8, rue Auber.

Coupures : 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. C. J. Macmahon, J. Doyle, A. Joshna.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 février 1907.

The Ober-Rosbach Mining Company L^td

Société anglaise, enregistrée le 19 décembre 1906.

Objet : acheter, prendre à bail, acquérir toutes mines, droits miniers, options, concessions minières de toute nature, en Allemagne ou partout ailleurs. D'autres objets accessoires sont énumérés au memorandum d'association.

Siège social : 452. Mansion House Buildings, 11, Queen Victoria Street, Londres E. C.

Capital social : £ 150.000, en actions de £ 1 chacune, sur lesquelles

112.000 ont été remises en rémunération de l'apport fait à la Société de 999 parts sur 1.000 existantes, représentant l'actif de la Société civile Eisen und Manganerz-Gewerkschaft Ober Rosbach. Cet actif comprenant notamment des concessions de fer, de manganèse et de charbon, dans le grand-duché de Hesse, autour du village d'Ober Rosbach. Il a été fait apport de titres, la loi allemande ne permettant pas aux étrangers de posséder des biens-fonds.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires de 200 actions.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : le Conseil fixe la répartition des bénéfices. Les sommes applicables aux dividendes sont attribuées savoir : au dividende des actions de préférence (s'il en existe), suivant leurs droits et le surplus forme le dividende à répartir entre les actions ordinaires.

Service financier : à Paris, Banque Commerciale et Industrielle, 8, rue Auber.

Coupures : 1, 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. H. de Villard, E. de Bussierre, O. Daniell, M. Gross, Joly Loeb.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 31 janvier 1907.

Omnium Franco-Belge

Société anonyme belge constituée le 19 mai 1899.

Objet : s'intéresser dans toutes affaires industrielles de charbonnages, de mines, de minières, de métallurgie, etc. La Société peut faire ces opérations soit directement, soit indirectement, par voie d'exploitation directe, par achat de titres, actions, etc. Elle peut pratiquer toutes opérations d'achat, de vente, de report, de prêt, de nantissement, etc., en un mot toutes opérations financières généralement quelconques sur des actions, obligations ou autres titres de sociétés industrielles ; prendre part à toutes opérations et affaires de cette nature par apports, souscriptions d'obligations, par fusion,

alliance ou autrement ; consentir tous prêts et avances avec ou sans garantie; faire toutes émissions d'actions et obligations, soit seule, soit en participation avec d'autres établissements, sociétés et particuliers. L'objet immédiat est limité à l'achat d'autant d'actions des mines de Malines (achat qui absorbe la totalité du capital social) qu'elle émet de fois cent de ses propres actions. La Société se borne pour le moment à encaisser les dividendes des actions Malines qu'elle possède et à les distribuer aux actions Omnium.

Siège social : 130, avenue de la Couronne, Bruxelles ; agents à Paris : MM. Chopy et Cie, 18, rue Saint-Marc.

Durée : 30 ans du 19 mai 1899.

Capital social : à l'origine 1.500.000 francs divisé en 1.500 actions de 1.000 francs chacune ; porté à 3.500.000 francs par acte en date du 18 novembre 1899 et publié au *Moniteur Belge* des 4 et 5 décembre 1899.

Conseil d'administration : 3 membres au moins propriétaires de 10 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : le premier dimanche de juin à trois heures, à Bruxelles. Autant de voix que d'actions ; maximum, le cinquième des titres émis ou les deux cinquièmes des titres ayant pris part au vote. Dépôt, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Le surplus est réparti entre tous les propriétaires d'actions, à moins que, sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée ne décide une certaine partie desdits bénéfices pour un fonds de prévision.

Service financier : à Paris, chez MM. Chopy et Cie, 18, rue Saint-Marc.

ADMINISTRATEURS

MM. Menesclou, Chopy, de Bliqui.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1899.

Années	cours		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	704	300	157.000	42 50
1902	750	580	63.000	17 50
1903	900	695	105.000	29 »
1904	1.025	850	184.000	50 »
1905	985	301	150.000	40 »
1906	620	200	84.000	23 50
1907	»	»	87.000	23 50

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
35 actions Mines de Malines. .	3.500.000	»	Capital	3.500.000	»
Droits de transfert sur les dites.	17.534	20	Réserve légale.	51.263	95
Frais de premier établissement.	12.779	65	— pour droits et impôts.	6.667	25
Caisse et Banques.	54.562	05	Coupon n° 4 restant à payer .	25	»
Coupons à recevoir sur 35 actions Malines (solde 1906-1907).	67.200	»	Coupon n° 6 — — .	58	»
			Coupon n° 8 — — .	520	»
			Coupon n° 9 — — .	5.569	50
			Profits et Pertes	87.972	20
	3.652.075	90		3.652.075	90

NOTA. — La Société n'étant intéressée que dans les Mines de Malines, nous croyons utile de publier le bilan de cette dernière Société.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse. Solde à Paris	8.305	01	Capital-Actions.	mémoire	
Caisse de la mine, solde à la mine.	17.087	28	Réserve statutaire.	136.000	»
Banquiers, solde disponible. .	399.685	16	Réserve pour redevance à l'Etat.	9.029	33
Approvisionnements en stock	77.483	55	Créanciers divers.	259.754	51
Minerais, estimation du stock.	240.232	75	Bénéfices à répartir	2.092.847	34
Débiteurs divers	1.239.411	45			
Immobilisations.	515.725	98			
	2.497.631	18		2.497.631	18

Compagnie des Mines d'Ouasta et de Mesloula

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 janvier 1903.

Objet : l'exploitation des mines de plomb, zinc, cuivre et métaux connexes, dites de Mesloula, arrondissement de Constantine (Algérie) et d'Ouasta, arrondissement de Guelma (Algérie) ; l'acquisition et l'exploitation de toutes autres mines minières et carrières ; le traitement et la vente de leurs produits. En un mot, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qui pourraient se rattacher à la réalisation de l'objet social.

Siège social : 60, rue de laVictoire, Paris.

Durée : 50 ans, du 6 janvier 1903.

Capital : fixé primitivement à 2 millions de francs et réduit, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 14 mars 1905, à 1.500.000 francs, divisé en 8.000 actions de 187,50 chacune par annulation du quart non appelé. Le capital a été depuis complètement remboursé et est actuellement représenté par 8.000 actions de jouissance sans désignation de valeur nominale.

Il existe en outre 10.000 parts de fondateur.

Conseil d'administration : 7 à 11 membres, propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 20 actions, maximum 40 voix. Dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant versé et non amorti des actions ; somme à déterminer pour affectation à des réserves spéciales. Sur le surplus : 10 % au Conseil. Sur le solde : somme suffisante pour fournir à toutes les actions, sans distinction, à titre de dividende, 12 fr. 50 par titre. Le reliquat est réparti à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : à Paris, MM. Mirabaud, Puerari et Cie, 56, rue de Provence.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Mirabaud, Denfert-Rochereau, J. P. Marlier, L. Molinos, J. Roux, de Soubeyran, F. Urruty.

Les actions de jouissance et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 octobre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS DE JOUISSANCE		COURS DES PARTS		Bénéfices nets
	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	
1903	»	»	»	»	425.000
1904	»	»	»	»	845.037
1905	»	»	»	»	1.088.485
1906	1295	1200	915	750	1.434.132

Pour 1906, il a été réparti un dividende de 75 fr. à l'action et 50 fr. à la part.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concessions.	1.033.000 »	Capital actions amorties . . .	1.500.000 »
Frais de constitution	55.431 60	Réserve légale	150.000 »
Constructions.	385.015 05	Réserve spéciale	200.000 »
Matériel	37.395 04	Créditeurs divers	88.586 29
Mobilier	2.696 »	Provision pour redevance sur mines	65.000 »
Valeurs à réaliser.	737.492 13	Effets à payer à Souk-Ahras .	26.617 75
Caisse et banquiers.	1.305.505 60	Provision pour entretien des ha.itations.	6.837 53
		Profits et pertes :	
		Reliquat de l'exercice 1905 . .	86.361 33
		Bénéfices de l'exercice 1906 . .	1.434.132 52
	3.556.535 42		3.556.535 42

The Oviedo Mercury Mines Ltd

Société anonyme anglaise, incorporée le 10 avril 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de toutes mines de mercure ou autres et principalement de mines de mercure situées dans la province d'Oviedo (Espagne). D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.

Siège social : 30, Moorgate Street, Londres.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 130.000, représenté par 32.500 actions de £ 4, entièrement libérées. Sur les £ 130.000, montant du capital, £ 110.000 ont été employées pour l'achat des propriétés.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'actions de la Société pour une valeur nominale d'au moins £ 100.

Assemblée générale : à telle date et à tel endroit que les administrateurs pourront fixer.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices nets il pourra être prélevé avant paiement de tout dividende telle somme à déterminer pour attribution à un fonds de réserve. Les administrateurs ont droit statutairement à un tantième de 5 % sur les bénéfices nets.

Service financier : à Paris, MM. André Hambourg et Cie, 8, rue de l'Echelle.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Killar, William-Thomas Gittens, H. Faure, Juan Stuyck, André Hambourg, J. Westcott.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 juin 1907.

Société des Mines de Parey-Châtillon

Société anonyme française, définitivement constituée en avril 1899.

Objet: La mise en valeur et l'exploitation des mines carbonifères situées dans l'Est de la France, en particulier de la concession de Suriauville et de la concession de Norroy ainsi que le traitement et la vente des produits provenant de ces exploitations. Elle a également pour objet l'exploitation des gisements de gypse, albâtre, phosphates, et de tous autres produits quelconques, à extraire des terrains compris et non compris dans la concession sus-énoncée, ainsi que la fabrication et la vente de briques et briquettes, et de tous produits ou sous-produits se rattachant aux exploitations ci-dessus.

La Société peut, dans tous pays, rechercher des terrains miniers ou des carrières, s'en rendre propriétaire, concessionnaire ou locataire, exploiter des mines et carrières pour son compte ou pour compte de tiers, procéder dans ces établissements, pour elle-même ou pour le compte de tiers, à l'extraction, au traitement et au commerce des produits de ces mines et carrières et de leurs dérivés, acquérir, affermer, exploiter tous procédés, toutes inventions, tous monopoles se rattachant à son industrie ; acquérir, affermer, exploiter toutes eaux minérales ; construire, acquérir, louer, affermer, exploiter tous chemins de fer, tramways et autres moyens de transports utiles. La Société peut s'intéresser à des entreprises similaires à la sienne et, d'une façon générale, elle peut faire toutes opérations immobilières, commerciales, industrielles et financières se rattachant à son but social ou pouvant faciliter la réalisation de celui-ci. La Société peut, moyennant l'autorisation de l'Assemblée générale, aliéner, concéder ses mines, établissements et exploitations, se fusionner ou s'allier avec d'autres Sociétés, et faire cession ou apport, sous une forme quelconque de l'avoir social.

Siège social: 11, rue Louis-le-Grand, Paris.

Capital social: à l'origine 300.000 francs en 3.000 actions de 100 fr. porté à 1.030.000 fr. le 6 avril 1903, au moyen de: 1° L'échange des

3.000 actions anciennes de 100 fr., contre 1.200 actions nouvelles de 500 francs, ensemble 600.000 francs, libérées de moitié; 2° La souscription de 860 actions nouvelles entièrement libérées. Par suite le capital se trouvait être de 1.030.000 fr. en 2.060 actions de 500 fr. Par décision d'Assemblée extraordinaire du 28 novembre 1906, le capital a été porté à 1.330.000 fr. par la création de 600 actions nouvelles privilégiées de 500 fr. chacune.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Laffitte, Emile Trocard, C. Maréchal, le comte de Ferré de Péroux.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale du 24 mars 1903, de 2.000 obligations de 500 fr. 5 %.

Intérêt annuel: 25 francs payables par semestre, les 1er mars et 1er septembre de chaque année.

Amortissement : en trente ans, par tirages annuels.

Service financier : Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés,* au comptant, depuis le 17 décembre 1903.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
—	—	—
1903	490	487
1904	493 50	25
1905	480	420
1906	455	415

Peña Copper Mines

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 19 septembre 1900.

Objet: L'acquisition des mines de la Peña, d'une superficie d'environ 750 acres, situées à environ deux milles des mines de Rio-Tinto, dans la province de Huelva, en Espagne. Un embranchement de deux milles relie la propriété à la ligne ferrée de la Compagnie de Rio-Tinto, laquelle, par contrat, s'est obligée à transporter le minerai jusqu'au port de Huelva.

Siège social: à Londres, Suffolk House, 3, Laurence Pountney Hill, Cannon Street E. C. — M. T. Stevenson Dick, secrétaire.

Capital social: 600.000 actions d'une livre, sur lesquelles 514.600 sont émises, libérées. En rémunération des apports, il a été délivré 300.000 actions libérées et 200.000 livres en obligations.

Conseil d'administration: composé de sept membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mai, à Londres.

Les titres existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier: à Paris, à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. N. Brown, C. Laudour, baron C. H. de Merck, A. Straube, A. Spitzer, M. Franck, A. de la Roy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 avril 1905.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1903	»	»	£ 21.599	5 %
1904	»	»	24.508	5 %
1905	32 50	20	17.293	4 %
1906	39	18	45.697	7 1/2 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Compte Propriété	443.768	Capital émis	514.600
Bâtiments, Digue, Réservoirs, Matériel, etc.	78.967	Obligations	72.900
Développement de la Mine, Puits principal, etc.	56.917	Fonds de réserve	10.000
Stocks de minerai à la Mine et en transit	72.832	Amortissement d'obligations	27.100
Marchandises	6.872	Créditeurs	18.397
Mobilier de bureau à Londres	180	Dividendes non réclamés	812
Débiteurs divers	26.890	Profits et Pertes	48.977
Espèces en banque, etc.	6 360		
	692.786		692.786

Penn-Wyoming Copper Company

Société américaine, constituée sous les lois de l'Etat de Wyoming, et incorporée le 14 octobre 1904.

Objet : acheter, prendre à bail ou autrement, acquérir des mines, droits de mines et terrains dans l'Etat de Wyoming ou autre part, ou prendre un intérêt dans ces mines ; explorer, exploiter et développer les dites mines ; extraire, fondre, affiner, parer, amalgamer et rendre le minerai commercial, ainsi que les métaux de toutes espèces, faire toutes opérations paraissant utiles aux administrateurs pour atteindre le but de la Compagnie, acheter, vendre, manufacturer et traiter du matériel, des machines, des outils et toutes autres choses en rapport avec les opérations de mines ,etc.

Siège social : à Grand Encampment, Etat de Wyoming (Etats-Unis d'Amérique).

Bureau à Londres, 14, Great Winchester Street, Old Broad Street.

Durée : 50 ans, du 14 octobre 1904.

Capital social : 10 millions de dollars, divisé en 10 millions d'actions de 1 dollar chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : 9 membres nommés pour 1 an.

Assemblée générale : le deuxième mardi de février, au siège social.. Une voix par action.

Service financier : à Paris, MM. Hamon et Cie, 8, place de l'Opéra.

Coupures : 5, 20 et 50 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. E. M. Cobb, F. B. Draper, J. R. Léonard, F. Davidson, D. H. Lamberson, G. Antoine, W. Bromwick.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 mai 1907.

BILAN AU 31 JANVIER 1907

ACTIF	dollars	PASSIF	dollars
Immobilisations (mines, constructions, usines, etc.) . . .	8.567.915 42	Capital : autorisé et émis. . .	10.000.000 »
Obligations chemin de fer Saratoga et Encampment . . .	750.000 »	Créditeurs divers, notes payabl.	689 151 11
Crédit en banque pour notes payables	145.000 »	Profits et pertes	675.417 95
Effets à recevoir	3.657 50		
Débiteurs divers	76.481 01		
Caisse et débiteurs pour stocks vendus	1.821.515 13		
	11.364.569 06		11.364.569 06

Compagnie Française de Pétroles

Société anonyme française définitivement constituée le 24 octobre 1903.

Objet : L'achat, l'extraction et la vente de tous produits minéraux pouvant servir au chauffage, à l'éclairage et à la traction ; l'industrie et le commerce des pétroles, de leurs résidus, dérivés ; toutes opérations commerciales, industrielles, toutes constitutions de Sociétés, participations, fusions, pouvant se rattacher à l'un des objets précités.

Siège social : Paris, 43, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : 30 ans, du 24 octobre 1903.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : de trois à neuf membres, nommés pour six ans, propriétaires chacun de cinquante actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par dix actions, maximum cinq cents voix. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions ; prélèvement facultatif d'une somme destinée à l'amortissement du fonds social ou à la création d'un fonds de prévoyance. Le solde est réparti comme suit : 10 % au Conseil ; 90 % aux actions.

Service financier : Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ferré de Péroux, F. Lutzcher, X. Meeus, Hamoir.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1904.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1904	135	126	»	»
1905	150	130	235.000	8 50
1906	136	100	70.758	Neant

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banques.	199.274 19	Capital.	2.500.000 »
Achats d'exploitations pétrolifères.	2.410.308 »	Dividende, coupons restant à payer.	6.156 85
Participation Pétroleum A. G.	49.197 05	Réserve	13.065 30
Comptes débiteurs	106 22	Comptes créditeurs.	8.721 10
Magasin, huile en stock . . .	34.514 95	Salaires dûs payés en janvier 1907	5.008 54
Mobilier et frais de constitution	12.681 08	Créditeurs à terme	600.000 »
Frais de premier établissement.	72.142 14	Profits et Pertes	71 324 22
Matériel d'exploitation	74.082 75		
Nouvelles installations et nouveaux puits.	346.869 63		
Dépôt de garantie de gestion.			
Abonnement au timbre. . . .	5.100 »		
	3.204.276 01		3.204.276 01

Les Pétroles Roumains

Société anonyme française, définitivement constituée le 21 avril 1906,

Objet : la recherche, l'étude, l'acquisition et la location de toutes mines de pétroles et autres produits minéraux en Roumanie ; l'exploitation desdites mines ainsi que le traitement et la transformation de leurs produits ; l'acquisition, la construction et l'installation de toutes usines à cet effet ; le commerce du pétrole et de tous dérivés ; toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets sus-indiqués.

Siège social : 17, rue Le Peletier, Paris.

Durée : 50 ans, du 21 avril 1906.

Capital social : 500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 100 francs chacune.

Sur ces 5.000 actions, 3.500, entièrement libérées, ont été attribuées en représentation des apports consistant notamment en la concession d'un terrain pétrolifère de 1.000 hectares environ, situé à Basceni-le-Haut (Roumanie) ; les 1.500 autres actions ont été souscrites en espèces et sont entièrement libérées.

L'Assemblée extraordinaire du 27 juin 1907 a décidé d'augmenter le capital de 1.500.000 francs et de le porter ainsi à 2 millions par la création de 15.000 actions de 100 francs chacune à souscrire en espèces.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions. Dépôt des titres, 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % non cumulatifs aux actions sur leur montant versé. Le solde est réparti à raison de 80 % aux actions et 10 % au Conseil d'administration. Sur les 80 % attribués aux actionnaires, il pourra être affecté des sommes à déterminer, pour la formation de réserves spéciales, fonds de prévoyance et d'amortissement.

ADMINISTRATEURS

MM. Albert Vidal, Louis Michell, Gabriel Kaiser.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1907.

Phosphates Tunisiens

Société anonyme tunisienne, constituée le 22 mars 1904.

Objet : l'exploitation, c'est-à-dire l'extraction, la manipulation, puis le transport et, finalement, la vente des phosphates de chaux provenant des gisements de Tunisie et d'Algérie, principalement des gisements de Kalaâ-Djerda (contrôle du Kef, en Tunisie), sans toutefois en exclure ceux de tous autres pays français ou étrangers. La Société peut faire toutes les opérations industrielles, commerciales, financières qui pourraient, en tout ou en partie, se rattacher, directement ou indirectement, à la réalisation de son objet.

Siège social : à Tunis, 5, rue Hannon.

Durée : 30 ans.

Capital social : 4 millions de francs, divisé en 16.000 actions de 250 francs chacune, sur lesquelles 1.600, entièrement libérées, ont été remises en sus d'une somme espèces de 1.800.000 francs, en rémunération des apports.

Conseil d'administration : 7 à 9 membres, dont 3 au moins de nationalité française, nommés pour 3 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 5 actions. Dépôt, 20 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 10 % au Conseil d'administration. Le surplus aux actionnaires sauf prélèvements pour réserves extraordinaires ou amortissements d'immobilisations nouvelles.

Service financier : à Paris, chez MM. Roumagnac et C^ie^, 12, rue du Quatre-Septembre ; à Tunis, à la Banque Commerciale Tunisienne, 7, rue d'Alger ; à Milan (Italie), à la Banque Commerciale Italienne.

ADMINISTRATEURS

MM. Magno Magni, Ernest Bellot, A. Alessio, E. Mougeot, J. Solari, J. Rotta, J.-P. Peloni, G. Donegani.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 février 1907.

Dividende de l'exercice 1906 : 30 francs par action.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Capital fixe : Mine de Kalaâ-Djerda, immeubles, machines, etc.	3.275.525 22	Capital social	4.000.000 »
Titre de propriété, 1 action Cooper	116 05	Dépôt administrateurs	200.000 »
Dépôts pour cautionnements	1.018 »	Créditeurs	661.895 83
Caisse, effets à recevoir	3.521 39	Bénéfices de l'exercice	956.751 85
Débiteurs	713 791 39		
Magasins et stock	1.147.632 39		
Frais de premier établissement	477.043 24		
Dépôt, administrateurs	200.000 ·		
	5.818.647 68		5.818.647 63

Société des Mines et Fonderies de Pontgibaud

Société anonyme constituée le 19 mars 1853, sous la dénomination de: Société anonyme des mines de plomb argentifère et des fonderies de Pontgibaud, transformée en société anonyme libre par Assemblée générale du 30 novembre 1876 et décret du 11 mai 1877, statuts modifiés les 26 novembre 1877, 7 juillet 1879 et 30 novembre 1894.

Objet: L'exploitation des mines de plomb argentifère de Barbecot, des Combres, de Roure, de Saint-Amand-Roche-Savine, de Giroux, de la Brugère ; des mines d'anthracite du Puy-Saint-Gulmier ; l'achat de tous les minerais que la Société trouverait avantage à traiter ; l'exploitation des fonderies de Pontgibaud, des fonderies et laminoirs de Couëron et toutes opérations se rattachant à l'industrie et au commerce des métaux.

Siège social: 3, rue des Mathurins, Paris.

Durée: 99 ans, du 8 avril 1853.

Capital social: à l'origine, 5 millions de francs divisé en 10.000 actions de 500 francs. Lors de la transformation, il a été porté à 7 millions de francs en 14.000 actions de 500 francs entièrement libérées et au porteur, dont 4.000 ont été attribuées en représentation des apports de la Société des fonderies et laminoirs de Couëron, qui s'est fondue dans celle de Pontgibaud le 7 juillet 1879. Enfin, par délibération du 30 novembre 1899, le capital a été réduit de 7 millions de francs à 3.930.000 francs par la transformation des 14.000 actions alors existantes, de 500 francs l'une, en 13.100 actions de 300 francs et l'annulation de 900 actions.

Conseil d'administration: composé de sept à dix membres, possédant 100 actions au moins, nommés pour trois ans.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin novembre, une voix par 20 actions: maximum, dix voix. Dépôt des titres, dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 10 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint 1 million de francs. Sur le surplus: 3 % pour gratifications à certains agents et employés; 5% au Conseil d'administration; 92 % aux actionnaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. le baron R. de Nervo, N. Bontoux, J. Chalus, comte P. de Salvandy, Ch. Cambefort, G. Feray, le baron L. de Nervo.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	330	190	32.000	»
1902	230	204	175.000	7 50
1903	290	235	290.000	15
1904	345	250	386.000	20
1905	470	290	365.000	20
1906	370	305	326.000	17 50

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	1.691.679 26	Capital	3.930.000 »
Marchandises, matières et minerais en traitement	4.840.689 54	Fonds de réserve	1.000.000 »
En caisse	30.964 62	Créanciers divers	3.898.538 53
Débiteurs	2.529.647 13	Coupons à payer	9.437 07
		Profits et Pertes	255.004 95
	9.092.980 55		9.092.980 55

Mines de Poullaouen

Société anonyme française, définitivement constituée le 19 novembre 1906.

Objet : l'exploitation des mines métalliques ou autres et principalement l'exploitation de gisements de plomb, de zinc, argent et autres métaux ; le traitement et le commerce des minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais ; l'obtention de toutes conces-

sions de mines en tous pays, l'aliénation ou l'exploitation de ces mines et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Siège social : 50, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 50 ans, à compter du 19 novembre 1906.

Capital social : 2 millions de francs, en 4.000 actions privilégiées et 4.000 actions ordinaires, de 250 fr. chacune. Toutes ces actions ordinaires ont été remises en sus d'une somme espèces de 68.500 francs, à la *Société des Mines et Fonderies de Pontgibaud* pour son apport de la concession de Poullaouen. Il a été créé 16.000 parts bénéficiaires qui ont été attribuées à M. Jacques Blum, fondateur de la Société.

Conseil d'administration : 4 à 9 membres, propriétaires chacun d'au moins 25 actions privilégiées ou ordinaires et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 20 actions, maximum 20 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus, somme suffisante pour servir 5 % d'intérêt aux actions privilégiées et ensuite aux actions ordinaires ; 10 % au Conseil. Le reste est distribué à raison de 40 % aux parts et 60 % à toutes les actions indistinctement. Tout ou partie de ces 60 % pourra être affecté à des fonds de réserve ou d'amortissement ou au remboursement du capital.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Boscher, C. Chalupt P. Keller, F. Ledoux, Max Lyon, O. Pourrière.

Les actions privilégiées et les parts de fondateur sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 décembre 1906.

COURS

Années	Actions privilégiées		Parts	
1906	plus haut, 250	plus bas, 230	40,	seul cours

Société anonyme française des Mines de cuivre de Prunelli (Corse)

Société anonyme française, définitivement constituée le 29 décembre 1906.

Objet : l'acquisition des mines de cuivre, argent et métaux connexes de Prunelli, situées sur le territoire de la commune de Marignana, arrondissement d'Ajaccio (Corse), d'une étendue superficielle de 285 hectares ; l'exploitation de ces mines. L'acquisition et l'exploitation de la concession des mines de cuivre, argent et métaux connexes, d'Argentella (Corse), d'une superficie de 2.520 hectares ; le traitement par tous procédés des minerais extraits et le commerce de tous minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement des minerais ou de tous immeubles ; le groupement et la réunion sous une même direction de toutes autres mines en Corse ; l'obtention et l'achat de toutes concessions de mines en tous pays, l'aliénation ou l'exploitation de ces mines ; enfin, toutes opérations commerciales, financières et industrielles pouvant aider au développement de l'objet social.

Siège social : 51, rue Vivienne, Paris.

Durée : 50 ans, du 29 décembre 1906.

Capital social : 1.500.000 francs, divisés en 15.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par dix actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale ; premier dividende équivalent à l'intérêt du capital versé et non amorti, à raison de 5 %. Sur le surplus, 10 % au Conseil ; 90 % aux actionnaires. Sur les 90 % attribués aux actionnaires, des prélèvements pourront être opérés pour fonds de réserve supplémentaire, de prévoyance ou d'amortissement du capital.

Service financier : à Paris, chez Damart et Cie, 101, rue Réaumur.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Favaron, Henri Duros, Raoul Joseph, baron de Marion, Jean-Eugène Marlaud, baron Jacques de Choisy, Félix Martin, Jean Dieras.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 février 1907.

The Queensland Copper Company Limited

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 1er février 1898.

Objet: L'acquisition des propriétés de la Mount Perry Copper Co, comprenant 1.650 acres situées dans le district de Burnett (Queensland). Le prix d'achat a été de £ 137.500 payables à raison de £ 12.500 en espèces, £ 12.500 en actions de préférence et £ 112.500 en actions ordinaires.

La Compagnie a également fait l'acquisition de l'entreprise de la Burnett (Queensland) Exploration Co Ltd, en échange de 14.000 actions de préférence et 21.000 actions ordinaires avec le droit de souscrire au pair 6.625 nouvelles actions de préférence. La Compagnie s'est rendue également propriétaire de la concession Normanby, adjointe à la Mount Perry.

Siège social: 6, Princes Street, Londres E. C. M. J. G. Tait, secrétaire.

Capital social: £ 500.000, en 250.000 actions de préférence de £ 1, et 250.000 actions ordinaires de £ 1. Au 31 juillet 1906, 80.000 actions de préférence et 133.507 actions ordinaires étaient émises et entièrement libérées. Les actions remises aux apporteurs sont comprises dans ces quantités.

Conseil d'administration: trois à sept membres; propriétaires de 400 actions.

Année sociale: close le 31 juillet.

Assemblée générale: à la date fixée par le Conseil d'administration; une voix par action.

Répartition des bénéfices: les actions de préférence ont droit, en premier rang, à un dividende cumulatif de 6 %; les actions ordinaires ont droit ensuite à 6 %. Sur le solde 50 % aux actions de préférence et 50 % aux actions ordinaires.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Grinnell-Milne, Jules Strap, J. Noel Sparks.

Les actions privilégiées et les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 octobre 1906.

	COURS				DIVIDENDES	
	Act. de préf.		Act. ordinaires			
Années	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas	Act. de préf.	Act ord.
1190	»	»	»	»	6 %	»
1903	»	»	»	»	6 %	6 %
1904	»	»	»	»	6 %	»
1905	»	»	»	»	6 %	»
1906	55	38	48 50	35	6 %	6 %

BILAN AU 31 JUILLET 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés minières	167.100	Capital autorisé :	
Dépenses préliminaires	3.500	250.000 actions ordinaires de £ 1	250.000
Développement	20.152	250.000 actions de préférence de £ 1	250.000
Machines, matériel	28.687	Capital émis :	
Mobilier	566	133.507 actions ordinaires de £ 1	133 507
Approvisionnements	2.501	80.000 act. de préférence de £ 1	80.000
Minerais et produits divers	57.589	Effets à payer et créditeurs divers	58.082
Débiteurs divers	206	Fonds accidents	500
Option « Normanby »	6.635	Profits et pertes	31.334
En caisse et en banque	16.487		
	303.423		303.423

Société Minière et Métallurgique du Quercy

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 février 1900.

Objet : la recherche, l'étude et la prise de possession des mines de zinc, plomb et autres métaux connexes, ouvertes ou à ouvrir sur le territoire des communes de Figeac, de Capdenac, de Planioles et de Camburat, arrondissement de Figeac, département du Lot. La recherche, l'étude et la prise de possession de tous gîtes

minéraux, ouverts ou à ouvrir, notamment dans les départements du Lot et autres limitrophes, et d'ailleurs en tous lieux, même à l'étranger. La demande et l'obtention, ou la reprise de toutes concessions. La mise en exploitation des dites mines et minerais, et toutes opérations de toute nature se rattachant aux industries minières par achats de terrains, ventes et traitement de minerais.

Siège social : 84, rue de Richelieu, Paris.

Durée : 50 ans, du 16 février 1900.

Capital social : fixé primitivement à 600.000 francs en actions de 500 francs, puis augmenté successivement jusqu'à 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune.

Il existe en outre 24.000 parts de fondateur sans désignation de valeur nominale. Ces 24.000 parts proviennent de la division en vingtièmes des 1.200 parts originaires.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans,

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 25 actions, maximum 20 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêts aux actions, sur leur montant versé ; sommes à fixer pour réserves au fonds de prévoyance ou d'amortissement. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration. Après les prélèvements ci-dessus, le solde appartiendra à raison de 50 % aux actions et de 50 % aux parts.

Service financier : Au Crédit Algérien, 10, place Vendôme, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Goudchaux, L. Bernard, M. Garfunkel, H. Maréchal, P. Margis, A. Résimont, Métayer.

Les actions et les vingtièmes de parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 février 1907.

Années	Bénéfices nets	DIVIDENDES (1)	
		Actions	Parts
1905	587.600	54 16	37 50
1906	552.600	21 66	6 25

(1) Pour 1905, les dividendes indiqués s'appliquent aux actions de 500 fr. et aux parts entières. Pour 1906, il s'agit d'actions de 100 fr. et de vingtièmes de parts.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations.	986.023	82	Capital	900.000	»
Mobilier	1.045	»	Réserve légale	29.383	85
Caisse, banquiers, reports et titres.	647.118	45	Réserve de prévoyance	400.000	»
Débiteurs divers	302.943	15	Caisse de secours.	5.200	»
			Coupons restant à payer . . .	2.684	82
			Créditeurs divers.	46.596	32
			Profits et pertes anciens . . .	713	64
			Profits et pertes nouveaux . .	552.611	79
	1.937.130	42		1.937.130	42

Quintera Mining Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 4 mai 1888.

Objet: L'exploitation d'un groupe de mines d'argent au Mexique, districts de Sonora et de Sinaloa.

Siège social: à Londres, 20, Bishopsgate Street E. C.; M. J. G. Mills, secrétaire.

Capital social: à l'origine 40.000 livres porté à 52.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, le 22 octobre 1891; 32.000 actions libérées ont été délivrées aux apporteurs.

Conseil d'administration: composé de trois à douze membres, possédant 100 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en juin, à Paris.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Service financier: au Crédit Mobilier, 3, rue Saint-Georges.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Kulp, A. Dubois, S. Einhorn, E. May.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 février 1903.

Années	COURS Pl. haut	COURS Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	£ 12.992	4 sh. 6 d.
1902	»	»	9.771	3 6
1903	46	30	9.986	3 6
1904	35	20	4.389	1 6
1905	25	17	4.359	1 6
1906	30	12,50	8.195	2 3

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Immobilisations	56.369	Capital.	52.000
Stocks et approvisionnements généraux.	15.125	Compte réserve et assurance .	30.963
Terrains boisés et bois sur pieds et en coupe.	3.694	Provision affaire J. C. Charpentier et Cie.	7.955
Espèces en caisse, en banque, remises en route de produits à recouvrer.	19.260	Créditeurs divers.	3.073
Créance sur Charpentier et Cie	7.955	Profits et Pertes	8.413
	102.404		102.404

Compagnie des Mines de Fer de Rakhmanovka-Krivoi-Rog

Société anonyme belge constituée le 12 janvier 1898.

Objet: L'acquisition des mines et concessions de la firme Emeryk et Cie, de Krivoï-Rog, l'exploitation et la vente de leurs produits. La Société peut acquérir ou affermer en Russie tous terrains miniers ou concessions ou droits d'exploitation de mines, les mettre en exploitation. Elle peut aussi acheter tous minerais ainsi que les vendre.

Elle peut construire et exploiter tous chemins de fer et voies de raccordement susceptibles de favoriser son exploitation et pour lesquels elle aurait obtenu l'autorisation.

Elle peut étendre son industrie à l'exploitation de terrains houillers et à celle des hauts-fourneaux.

Elle peut faire ses opérations soit seule, soit en participation avec des tiers, s'intéresser dans toutes entreprises ou sociétés dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser et à dé-

velopper son propre commerce et sa propre industrie, fusionner avec elles, entreprendre toutes industries qui seraient de nature à lui fournir des débouchés ou y prendre intérêts et faire, en un mot, toutes opérations qui pourraient en tout ou en partie se rattacher à la réalisation de son objet.

La Société ne peut acquérir en Russie des biens immobiliers que pour les besoins de son industrie. Pour l'acquisition de ces biens comme pour leur aliénation, elle observera les lois et règlements de l'empire.

Siège social: à Bruxelles, avenue de la Toison d'or, 110.

Durée: la plus longue que permette la loi.

Capital social: à l'origine 4.500.000 francs en 9.000 actions de capital de 500 francs. Il a de plus, été créé 9.000 actions de jouissance sans indication de valeur et au porteur, attribuées à M. Félicien Maës en rémunération de ses apports. Le 7 juin 1899 une émission de 3.000 actions nouvelles a porté le capital à 6 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 500 fr. l'une.

Le 22 décembre 1902, le capital a été ramené à 4.320.000 francs divisé en 10.800 actions de 400 francs, par l'annulation de 1.200 actions puis par réduction de 500 fr. à 400 fr. du capital de chacune des actions restantes.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et douze au plus, propriétaires chacun soit de 20 actions de capital, soit de 60 actions de jouissance, et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: le troisième jeudi de mai, à dix heures et demie du matin. Une voix par action de capital ou de jouissance ; maximum des voix, le cinquième du total des titres émis ou les deux cinquièmes pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt dix jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, à concurrence du dixième du capital, 5 0/0 sur le montant des versements sur les actions et somme suffisante pour les amortir en douze ans, délai dont le point de départ sera fixé par l'assemblée générale ; sur le surplus, 8 0/0 au Conseil d'administration ; le solde sera réparti indistinctement entre toutes les actions et les actions de jouissance.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Kolb Bernard, Giraud Gordan, F. Coste, E. Damour, Alb. Galicier, Hibon, L. Jumentier.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er décembre 1898.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas
1901	250	55
1902	159	60
1903	285	140
1904	203	115
1905	197	128
1906	166	100

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
En caisse et en banque	223.225	20	Capital	4.320.000	»
Portefeuille-Titres	47.126	67	Réserve	2.021	82
Débiteurs divers	91.108	29	Créditeurs divers	263.086	96
Stock Minerai	20.160	»			
Concessions	3.457.282	94			
Cavalerie	4.965	73			
Mobilier	7.613	34			
Aménagement de mines	446.195	09			
Immeubles et matériel	141.655	80			
Profits et Pertes	145.775	72			
	4.585.108	78		4.585.108	78

Compagnie Minière « El Rey »

Société anonyme mexicaine, constituée par acte passé le 9 septembre 1905.

Objet : principalement l'exploration et l'exploitation des mines compriscs dans les apports faits à la Société et situées dans le district de Temascaltepec (Etat de Mexico), et, généralement toutes opérations commerciales, agricoles, industrielles et financières se rapportant à l'exploitation du sol et du sous-sol des terres dont la propriété ou la jouissance appartiendra à la Société sous quelque forme que ce soit.

Siège social : à Mexico (Mexique). Bureau à Paris, 13, rue Auber.

Durée : 99, ans, du 9 septembre 1905.

Capital social : 2.800.000 pesos ou 7 millions de francs, divisé en 70.000 actions, chacune de 40 pesos ou 100 francs, divisées comme suit : 35.000 actions de capital, privilégiées, souscrites en espèces et 35.000 actions ordinaires. Ces 35.000 dernières actions, en sus d'une somme de 303.000 pesos ou 757.000 francs. ont été remises en rémunération d'apports, constitués principalement par les concessions minières.

En outre, il a été émis 16.000 parts de bénéfices.

Conseil d'administration : composé de 5 membres dont le nombre pourra être porté jusqu'à neuf et propriétaires chacun de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par action, dépôt des titres trois jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % à un fonds de prévoyance, somme suffisante pour payer aux 35.000 actions privilégiées un intérêt de 6 % et ensuite même prélèvement en faveur des actions odinaires sur le restant, 10 % au Conseil. Le reste, après déduction facultative pour réserves extraordinaires, est réparti à raison de 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : à Paris, au bureau de Paris.

Les actions privilégiées existent en unités de 5 et de 10 actions.

Les actions privilégiées existent en unités et coupures de 5 et de 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. le général Luis E. Torres, Carlos Eisenmann, Léon Signoret, John Body, Gilberto Monteil, J. de Catelin, P. Bayard, Raoul Duval, G. Paraf.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 octobre 1906.

1906 plus haut, 128 » plus bas, 110 »

La Rica-Mina (Bajo Rio-Tinto)

Société anonyme espagnole, constituée le 25 octobre 1906.

Objet : l'exploitation des mines, en Espagne et en tout autre pays, et spécialement de la mine de cuivre Rica Mina, située au lieu dit Las Navas y Barranco de agua fria a Berrocal, province de Huelva, Espagne ; la recherche ou découverte de toutes autres mines ; la transformation et le commerce des minerais.

En général, la Société pourra faire toutes opérations minières, industrielles, commerciales, financières, immobilières et agricoles se rapportant, directement ou indirectement, au susdit but, soit par voie d'adhésion, de fusion ou de création de nouvelles sociétés, soit par tout autre moyen.

Siège social : 7, calle Churruca, à Saint-Sébastien (Espagne).

Durée : 90 ans.

Capital : 1.250.000 pesetas, divisé en 25.000 actions de 50 pesetas or, ou francs, chacune, sur lesquelles 10.000, entièrement libérées, ont été attribuées aux apporteurs ; les 15.000 autres ont été souscrites.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 25 actions au moins chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : aux jour, lieu et heure fixés par le Conseil d'administration ; 1 voix par action.

Répartition des bénéfices : en premier lieu, prélèvement d'une somme pour constituer une réserve ; le montant de cette somme est fixé par l'Assemblée générale ,sur la proposition du Conseil d'administration.

L'excédent des bénéfices nets sera réparti à raison de 20 % au Conseil d'administration et de 80 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. le Prince Pignatelli d'Aragon, marquis de Mora, P. Duthil de la Tucque, André Barthez, Fortunato Fernandez, E. Wisse.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 mai 1907.

Société des Salines de Tunisie

Société anonyme française, constituée le 21 décembre 1905.

Objet: La recherche, l'obtention, l'achat, la vente et l'exploitation de toutes concessions de salines de terre ou de mer et de pêcheries, ainsi que toutes autres concessions quelconques; toutes opérations d'affrètement et d'armement maritime; toutes constructions et exploitations de ports ou de chemins de fer; toutes entreprises de travaux publics ou particuliers, etc.

Siège social: 43, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

Service financier : Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. C. d'Alton, E. Annez, G. E. Demange, E. de Ferré de Péroux, W. Guynet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une décision du Conseil d'Administration, en date du 13 février 1906 de 4.000 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs payables par semestre les 1er septembre et 1er mars de chaque année.

Amortissement: de 1907 à 1936, suivant tableau imprimé au dos des titres; cet amortissement pourra être opéré par voie de rachat en Bourse. La Société s'est réservé le droit de rembourser anticipativement, à toute époque, tout ou partie de l'emprunt.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 mai 1906.

1906	plus haut,	489	»	plus bas,	462 »

The San Miguel Copper Mines Limited

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 12 octobre 1904.

Objet: L'exploitation d'une mine de cuivre, dite San Miguel, d'une contenance de 1.900 acres environ, acquise à la Sociedade de minerales de San Miguel, comprenant une installation de machines et des bâtiments, ainsi qu'une ligne ferrée de 12 milles, située dans le district minier d'Almonaster la Real, province de Huelva, en Espagne.

Siège social : à Londres, 23, Queen Victoria Street, E. C.

Durée: indéterminée.

Capital social: de 150.000 livres, divisé en 150.000 actions d'une livre sur lesquelles 120.007 ont été émises.

Conseil d'administration: composé de 4 membres propriétaires de 500 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Service financier: à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. C. de Freitas, R. Muller, A. C. Eberbach, J. C. Andresen.

RÉPARTITIONS

6 1/4 °/₀ en mars 1905, 6 1/4 °/₀ en juin 1905, 6 1/4 °/₀ en octobre 1905. 6 1/4 % en avril 1906, 2 shillings 4 6/10 en novembre 1906.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 septembre 1905.

	COURS	
Année	Plus haut	Plus bas
—	—	—
1905	86	83 50
1906	125	65

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Mine, railway, bâtiments. . .	125.160	Capital émis.	140.007
Développement de la mine. .	9.733	Dividendes non réclamés. . .	138
Machinerie.	20.649	Créditeurs divers.	40.991
Débiteurs divers	16.645	Compte en suspens	2.247
Marchandises, charbon, minerais	73.893	Fonds de réserve.	60.000
En caisse, en banques	1.835	Profits et pertes	1.532
	247.915		247.915

Compagnie des Mines de cuivre de San-Platon (Huelva)

Acte constitutif : reçu par Me Grange, notaire à Paris, le 21 septembre 1906, C. D. 16 novembre 1906.

Objet : L'acquisition des mines de cuivre et métaux connexes connues sous les noms de *San-Platon, Secunda San-Platon* et *Aumento de San-Platon*, situées province de Huelva (Espagne). L'exploitation de ces mines, le traitement des minerais, la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires, etc., etc.

Siège social : rue Pillet-Will, n° 3, à Paris.

Durée : 30 ans, du jour de la constitution.

Capital : 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 fr. chacune, souscrites en espèces. Il eixste 30.000 parts de fondateur remises en représentation des apports.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale. Somme suffisante pour fournir aux actions 5 % sur le capital réalisé, non amorti ; somme à fixer par l'Assemblée pour former une réserve extraordinaire ou spéciale. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Le solde est partagé de la manière suivante : I. Jusqu'à amortissement complet des actions représentant le capital social originaire, le reliquat des bénéfices est partagé, à titre d'amortissement, entre toutes les actions existantes ; II. — Après amortissement du capital originaire, ledit solde est réparti : 50 % aux actions, 50 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : à la Société Auxiliaire des Mines, 3, rue Pillet-Will, Paris.

Parts bénéficiaires : il a été créé une Société civile des porteurs de parts, ayant pour administrateur unique M. Boyer.

ADMINISTRATEURS

MM. Monvoisin, Boyer, Méthol, Forasté, Marlier, Maugras et Sundheim.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 décembre 1906.

ACTIONS

1906	Plus haut,	198	»	Plus bas,	165 »

PARTS

1906	Plus haut,	104	»	Plus bas,	75 »

Société d'Exploitations minières en Serbie

Société anonyme belge, constituée suivant statuts publiés au *Moniteur belge* des 9 et 10 avril 1906.

Objet : l'exploitation et la mise en valeur des droits de recherches et de concessions minières dans le royaume de Serbie, détenus par le Servian Dredging and Mining Syndicate Limited, notamment : la concession du Pech, le droit de concession Radenka, les droits de recherche Peck, Saliash, Slatina, Brusnick. La Société pourra entreprendre dans le royaume de Serbie ou dans tout autre pays l'exploitation des mines, gisements, sables ou alluvions dont elle jugerait utile de devenir propriétaire par acquisition, échange, apport en Société ou concession directe, ainsi que tous ceux dont elle pourra devenir locataire, etc. Elle pourra s'intéresser, par voie d'apport, de souscription, d'intervention financière ou par tout autre mode, dans toutes Sociétés et entreprises ayant un but similaire au sien ou susceptibles de développer son industrie et son commerce, et se fusionner avec ces Sociétés et entreprises.

Siège social : 29, rue Ducale, à Bruxelles.

Durée : 30 ans, à compter du 10 avril 1906.

Capital social : 3.800.000 francs divisé en 38.000 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 24.000 ont été remises en rémunération d'apports, consistant principalement en l'ensemble des droits et biens de la *Servian Dredging and Mining Syndicate* et divers concours financiers.

Conseil d'administration : 5 à 8 membres, propriétaires d'au moins 50 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le quatrième mercredi d'avril, à 3 heures ; dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt sur le montant libéré des actions. Sur le surplus et sauf prélèvement pour constitution d'un fonds de prévision : 10 % au Conseil et 90 % à toutes les actions.

Service financier : à la Société Financière d'Orient, à Bruxelles.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Wiener, G. de Klapka, A. Naville, M. Wilmotte, C. Durrenberger, A. Oserovics, G. Washburn Sessions

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depis le 12 janvier 1907.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de constitution	32.637	20	Capital social : 38.000 actions de 100 francs.	3.800.000	»
Concessions, permis de recherches, terrains, bâtiments, outillage, mobilier, etc. . . .	3 007.476	01	Provisions et créditeurs divers	52.638	50
Caisses et banques	761.636	72	Profits et pertes	8.195	51
Or en transit et or en dépôt .	4.320	25			
Magasin et stock charbon. . .	42.662	50			
Débiteurs divers	12.101	33			
	3.860.834	01		3.860.834	01

Société des Mines et Alluvions de Serbie

Société anonyme belge, constituée suivant statuts publiés à l'annexe au *Moniteur Belge* du 10 novembre 1906.

Objet : l'obtention, l'acquisition, l'exploitation et la mise en valeur en tous pays, et plus spécialement dans le royaume de Serbie, de toutes propriétés et concessions minières, ainsi que de tous gisements, sables ou alluvions, dont elle est ou deviendrait propriétaire ou titulaire par voie d'achat, échange, apport ou concession directe, comme aussi par voie d'affermage ou autrement. La Société, d'une manière générale, peut faire toutes opérations industrielles, financières, commerciales, mobilières, immobilières se rapportant directement ou indirecment à l'objet indiqué ci-dessus.

Siège social : 165, rue de la Victoire, à Bruxelles. Bureaux à Paris, 13, rue Auber.

Durée : 30 ans, du 23 octobre 1906.

Capital social : 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 10.000 ont été attribuées en représentation d'apports consistant notamment en une concession d'une superficie totale de 10 millions de mètres carrés située en Serbie et divers droits de recherches.

Conseil d'administration : 5 à 8 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le 4e mercredi d'avril. Dépôt des titres, 5 jours francs avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour constituer la réserve légale ; somme suffisante pour payer aux actions un premier dividende de 6 % sur le montant dont elles sont libérées. Sur le surplus : 10 % aux administrateurs et commissaires ; 10 % à la constitution d'un fonds de réserve extraordinaire ; 80 % à titre de second dividende aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Emile Trocard, Georges Ghentchitch, Georges Imbert, Général sir Edward Zhorab, comte Et. de Troussures, J. Hulet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1907.

The Sierra Morena Copper Mines Limited

Société anonyme anglaise, incorporée le 17 avril 1900.

Objet : généralement, rechercher, acquérir, exploiter tous gisements quelconques et faire sur les mines ou minerais toutes opérations industrielles, commerciales ou financières quelconques. Plus spécialement, conformément à l'article 3 des statuts, la Société a conclu immédiatement un contrat avec la Société à responsabilité limitée *The Columbia and North West mines development Syndicate*, aux termes duquel *The Sierra Morena Copper Mines, Limited*, a obtenu la concession des mines de cuivre Preciosa I, de 12 hectares ; Ampliacion, de 50 hectares ; Preciosa III, de 36 hectares, situées à 800 mètres du village de la station de Penaflor (ligne de Madrid à Séville).

Siège social : 2, Bashinghall Avenue, Londres E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 80.000, divisé en 80.000 actions de £ 1, dont 60.000 actions d'apport entièrement libérées et 2.000 actions formant le working-capital, libérées de 40 %.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires de titres de la Compagnie, pour une valeur nominale de 50 livres sterling.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Service financier : au siège social.

Coupures : unités, 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Horace Newhington, Ernest T. Evans, S. R. Adcock, A. S. Plews.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 mars 1907.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	Livres	PASSIF	Livres
Mines, installations, machinerie et constructions . . .	60.000 0 0	Capital actions émis : 67.007 actions de £ 1 entièrement libérées, appels impayés déduits.	60.000 0 0
Débiteurs divers	25 0 0	Créanciers divers.	113 19 1
Comptes en suspens, frais de bureau, correspondance. . .	15 3 4	Frais de transports.	0 5 0
Imprimés et papeterie, ...	57 19 9		
Intérêts et escomptés	24 2 8		
Taxes légales.	96 18 4		
Premier établissement et frais de constitution	225 0 0		
	60.444 4 1		60.444 4 1

Société de Mines de Zinc de Silésie

Société anonyme prussienne constituée le 28 septembre 1853 dont les statuts actuels datent du 30 mai 1885.

Objet : 1° L'exploitation des minerais de zinc, cuivre, argent, plomb, ainsi que celle de la houille et généralement de tous les minerais utilisables provenant des mines ou des parts de mines que la Société possède ou pourra acquérir à quelque titre que ce soit; 2° Les recherches et l'achat de ces minerais, l'obtention, l'acquisition ou l'amodiation des concessions nécessaires à leur exploitation ; 3° La fabrication du zinc, plomb, cuivre, argent et le commerce de ces métaux et minerais, de même que de tous les produits et marchandises à tirer desdits minerais.

Siège social : à Lipine, arrondissement de Beuthen (Silésie orientale).

Capital social : 5 millions de thalers, réduit par rachat d'actions à 3.552.900 thalers ou 10.658.700 marks.

Par décret du 3 septembre 1856, la Société a été autorisée à émettre pour cinq millions de thalers en actions de priorité, pour l'acquisition de nouvelles mines et usines et l'amélioration de ses installations. Jusqu'à présent 4.290.100 thalers, soit 12.870.300 marks, ont été émis.

Par suite, il y a actuellement en circulation 35.529 actions ordinaires et 42.901 actions de priorité, les unes et les autres au capital de 100 thalers ou 300 marks.

Conseil d'administration : composé de treize membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, en Allemagne.

Répartition des bénéfices : 1° 10 % pour la formation de fonds de réserve 1 et 2 ; 2° 8 % au Conseil d'administration et à la direction ; 3° La somme nécessaire au payement des 4 1/2 % revenant aux actions de priorité ; 4° Le surplus est réparti également entre toutes les actions, après que les actions anciennes ont reçu la même allocation de 4 1/2 % que les actions de priorité.

Service financier : à Paris, 80, rue Saint-Lazare.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. de Donnersmarck, Dr Wachler, de Gramont, de Beauvoir, Henri de Schönaich-Carolath, Louis Delbrück, de Kardroff, de Hohenlohe-Oehringen, de Schwerin-Lœwitz, Müller, Kreuser, Glatzel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.420	1.040	Mks 4.287.000	Mks 48
1902	1.375	1.120	4.587.000	51
1903	1.550	1.145	4.566.000	51
1904	1.530	1.320	5.153.000	57
1905	1.648	1.370	5.574.000	63
1906	1799	1572	6.218.000	69

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	Marks	PASSIF	Marks
Immobilisations.	15.718.000 »	Capital	23.529.000 »
Matériel, outillage, mobilier .	252.566 59	Dividendes non réclamés . . .	39.544 50
Approvisionnements	1.315.642 61	Fonds de réserve	8.166.431 94
Stocks : minerais, charbon, zinc	2.531.672 96	Comptes courants, créditeurs.	846.345 35
Encaisse, portefeuille, disponible à la banque.	476.271 78	Profits et pertes	6.334.649 53
Titres en portefeuille	11.541.565 45		
Banquiers débiteurs.	4.943.344 84		
Débiteurs divers	2.136.907 09		
	38.915.971 32		38.915.971 32

The Spies Petroleum Company Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 2 mai 1900.

Objet : acquérir et exploiter des terrains pétrolifères situés à Grosnyi (Caucase), comprenant environ 91 acres, faisant l'objet d'un bail de 24 ans, à partir de janvier 1900.

Siège social : à Londres, 9, Saint Helen's Place, E. C.

Durée : indéfinie.

Capital social : 700.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 400.000, libérées, attribuées aux vendeurs et 225.000 souscrites en espèces. Par décision d'assemblée du 25 juin 1903, la valeur nominale des 625.000 actions émises fut réduit d'une livre à 10 shillings et les 75.000 actions non émises furent transformées en 150.000 actions de 10 shillings également. Par suite le capital nouveau se trouve être de 387.500 livres, divisé en 775.000 actions de 10 sh. chacune, dont 710.000 émises.

Conseil d'administration : 6 membres, possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 janvier.

Assemblée générale : avant fin mars.

Service financier : Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud.

Les titres se négocient en unités et coupures de 5 et 25.

ADMINISTRATEURS

MM. J. A. Brice, G. Grinnell-Milne, W. Ritter von Offenheim, W. Gleboff, C. J. Palmer.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 septembre 1905.

Années	Cours Plus haut	Cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	17	8	£ 50.520	7 %
1906	19	8	38.081	néant

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Immobilisations	377.286	Capital émis	355.000
Fournitures de bureau à Londres	201	Créditeurs divers	40 598
Matériaux en stock	30.202	Factures à payer	38 221
Débiteurs divers	14.987	Dividendes non réclamés	387
Dépôt pour payement de droit au Gouvernement des Cosaques	6.212	Fonds d'assurance et divers	1.315
Achats de valeurs	2.500	Profits et pertes	38.081
Caisse et banques	41.674		
	473.602		473.602

Société du Syndicat Minier

Société anonyme française constituée le 3 mai 1906.

Objet : toutes opérations financières, industrielles, commerciales immobilières, agricoles, de travaux publics et de banque. La Société s'intéresse dans ces opérations par voie d'apport, de souscription, de fusion, d'achat de titres ou par tout autre moyen et sous quelque forme que ce soit ; elle peut faire toutes opérations qui se rattachent d'une manière quelconque à la réalisation de l'une ou de l'autre branche de son activité.

Siège social : 80, rue Taitbout.

Durée : 99 ans, du 3 mai 1906.

Capital social : originaire, 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. chacune, toutes émises contre espèces. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 6 juin 1907, le capital a été porté à 6 millions de francs par la création de 35.000 actions nouvelles de 100 fr., toutes souscrites contre espèces. La même Assemblée a approuvé la fusion avec les Sociétés des Mines du Val d'Aran et du Liat, et la création de 40.000 actions nouvelles de 100 fr. à échanger contre les actions des deux Sociétés désignées ci-dessus.

Conseil d'administration : trois membres au moins, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre, une voix par 10 actions, maximum les deux cinquièmes des voix ; dépôt dans le délai fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actionnaires.

Service financier : Société générale du Crédit minier et industriel.

ADMINISTRATEURS

MM. Mathieu, Boutan, Charet de la Frémoire, Ruelle, Capdeville.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1906.

1906	plus haut,	163 50	plus bas,	110	»

The Telemarken Copper Mining and Smelting Company Ltd

Société anglaise anonyme, incorporée à Londres, le 21 mai 1906.

Objet : la recherche, l'achat, la prise à bail, l'exploitation de mines, de quelque nature et dans quelque pays que ce soit, et principalement l'exploitation de gisements de cuivre situés en Norvège, à Aamdal, province de Telemarken ; le traitement, le commerce des minerais extraits et toutes les opérations qui peuvent s'y rapporter. D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.

Siège social : 43, London Wall, Londres E. C.

Capital social : £ 100.000, divisé en 100.000 actions de £ 1 chacune. £ 80.000 ont été employées à l'achat des mines et £ 20.000 affectées au working capital ou capital d'exploitation.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires chacun de titres de la Société pour une valeur nominale de £ 100.

Assemblée générale : au moins une fois par an, aux lieu et date fixés soit par les actionnaires en assemblée générale, soit par le Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, à la Bangue I. R. P. des Pays-Autrichiens, 12, rue du Quatre-Septembre.

Coupures : les titres existent en unités et coupures de 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Mc Cully, le colonel R. G. S. Crawford, A. W. Pearce, F. J. Burgon Watts.

Le coupon n° 1 des actions a été payé le 15 mars 1907, à raison de 1 fr. 875.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 novembre 1906.

1906 plus haut, 71 » plus bas, 42 50

Mines de Ternand

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 février 1907.

Objet : l'achat, la prise à bail et l'obtention des concessions minières, la mise en valeur, l'exploitation, soit directe, soit par voie de fermage ou en participation, la vente ou la location de toutes mines en France ou à l'étranger, et spécialement de la mine de plomb située à Ternand, canton de Bois-d'Oingt, arrondissement de Villefranche (Rhône). Le traitement de tous minerais, et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, même immobilières, se rapportant aux objets ci-dessus.

Siège social : à Paris, 20, rue Laffitte.

Durée : 50 ans, du 14 février 1907.

Capital social : 670.000 francs, divisé en 1.340 actions de 500 fr. chacune, dont 1.000 de priorité et 340 actions ordinaires, ces dernières remises, en sus d'une somme espèces de 45.000 francs, en cherches, travaux, dépenses, relatifs à la découverte en vue de la représentation d'apports consistant principalement en études, reconcession et de l'exploitation des mines ; divers immeubles ; bénéfice des sondages exécutés, galeries, puits, etc.... Les 1.000 actions de priorité ont été souscrites en espèces.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires chacun de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, maximum 15 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % pour former un fonds de prévoyance, le prélèvement à affecter sera fixé par l'assemblée et cessera d'être obligatoire lorsqu'il aura atteint les deux cinquièmes du capital ; somme nécessaire pour payer un intérêt non cumulatif de 6 % aux actions.

Service financier : à Paris, chez MM. Etienne Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Da, comte de Bellisen, de la Ville le Roulx, Le Febvre, Robert Renard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 février 1907.

Mines de zinc de Téruel

Société anonyme espagnole, constituée le 12 janvier 1906.

Objet : l'étude, l'investigation et l'exploitation des mines de plomb, de zinc, de fer et autres substances minérales, situées dans la commune de Linarès, province de Téruel (Espagne) appelées Résurreccion, Suerte, Fortuna, Antonia, Constancia, Porvenir, Javiera, Ramona et Loreta ; l'acquisition ou la location en Espagne

ou à l'étranger, de toutes espèces de mines, l'exploitation et le traitement des minerais, la souscription, l'achat et la vente de toute espèce de titres de compagnies minières dont l'objet est en relation directe ou indirecte avec le commerce ou l'industrie des mines ; toutes opérations commerciales, industrielles et financières et toute participation qui pourraient se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus énoncés.

Siège social : à Tolosa (Espagne).

Capital social : 1.500.000 pesetas or, représentées par 15.000 actions de 100 pesetas or chacune.

Sur les 1.500.000 pesetas du capital, il a été attribué 1.200.000 pesetas or en actions libérées, en sus de 500.000 pesetas or en obligations, pour rémunérer les apports consistant dans les neuf mines désignées dans l'objet de la Société.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires d'au moins 50 actions chacun.

Année sociale : close fin août.

Assemblée générale : avant fin février ; une voix par 20 actions. Dépôt des titres, 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % d'intérêt aux actions, sur leur montant libéré ; prélèvement pouvant s'élever au maximum au quart du montant des bénéfices pour constitution d'une ou plusieurs réserves spéciales. Sur le surplus : 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. de Beauvoir, A. Mathieu, P. Mivia, P. Machavoine.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Le Conseil a été autorisé statutairement à émettre 1.000 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs payables en deux coupons semestriels aux échéances des 28 février et 31 août.

Amortissement : Par tirages au sort, dans un délai de 28 ans, à partir d'août 1907.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 janvier 1907.

Tharsis Sulphur and Copper Company

Société anonyme anglaise constituée le 27 octobre 1866.

Objet : exploitation et vente des pyrites de cuivre des mines de Huelva (Espagne). Fabrication par précipitation du cuivre contenu dans les pyrites ; traitement pour cuivre, argent et or, des résidus des pyrites vendus par elle aux usines de produits chimiques d'Angleterre et du continent.

Siège social : 136, West George street, à Glasgow (Ecosse).

Durée : illimitée.

Capital social : à l'origine 1.250.000 £ (31.250.000 fr.) divisé en 125.000 actions de 10 £ (250 fr.) dont une partie était libérée de 10 £ et l'autre de 7 £. Sur ce nombre 5.734 étaient restées à la souche.

L'Assemblée du 23 avril 1883 a subdivisé chaque action libérée de 10 £ en 5 actions de 2 £. Capital actuel 1.250.000 £ (31.250.000 fr.) divisé en 625.000 actions de 2 £ (50 fr.) entièrement libérées.

Conseil d'administration : douze membres propriétaires de 100 actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril ; une voix par action jusqu'à dix ; en plus une voix par cinq actions dépassant les dix premières jusqu'à cent ; une voix additionnelle pour chaque dizaine d'actions dépassant la première centaine.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices, il est prélevé d'abord la dotation d'un fonds de réserve dont la quotité annuelle est fixée par le Conseil ; le surplus est distribué aux actionnaires.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 10 et 20 actions.

Service des coupons : à Paris, chez M. Chanlaire, 14, rue de la Banque.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. James Couper, René Millet, Holbrook Gaskell, James King, L.-O. Schmidt, E. M. Chalvet, A. J. J. Messéan, T. Alexander, E. Priaulx-Tennant, Hergh Brown, David Richmond.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1901	240 »	126 »	£ 350.639	sh. 8
1902	199 50	90 50	251.168	6
1903	128 50	93 25	282.263	7
1904	143 50	107 »	279.936	7
1905	166 »	132 50	283.133	7
1906	239 »	145 »	377.152	10

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Mines en Espagne.	24.000	Capital.	1.250 000
Chemins de fer et jetées . . .	52.389	Fonds de réserve incendie. . .	10.000
Usines, bâtiments, machines, outillage.	112.309	Actions de capital Huelva, non remboursées	3.976
Marchandises en magasin. . .	334.222	Créditeurs	120.529
Débiteurs.	81.254	Profits et Pertes	344.374
Effets à recevoir, en caisse, etc.	1.124 585		
	1.728.879		1.728.879

Anglo-French Ticapampa Silver Mining Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 10 décembre 1903.

Objet : Exploiter la propriété minière connue sous le nom de Compagnie Minière de Ticapampa, située au Pérou et dont tout l'actif a été apporté à la présente Société ; acquérir et exploiter toutes autres mines ; s'occuper de toute autre affaire pouvant directement ou indirectement augmenter la valeur ou rendre profitable toute propriété ou droit de la Compagnie.

Siège social à Londres, 56, Cannon Street E. C., Secrétaire M. A. Dangerfield. Bureau à Paris, 22, rue Saint-Augustin.

Capital social : £ 100.000, en 100.000 actions de £ 1 chacune, toutes émises. 70.000 actions ont été remises à la Compagnie Minière de Ticapampa, pour ses apports qui comprennent notamment : les gisements de Collaracra et de Huancapeti ; des concessions et des

mines d'anthracite, une usine de traitement, des propriétés foncières, des concessions d'eau et canaux d'amenée avec force motrice.

Toutes ces propriétés et concessions sont situées province de Huaraz (Pérou).

Conseil d'administration de trois à dix membres, possédant au moins une quantité d'actions d'une valeur nominale de £ 250.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin septembre.

Service financier : au bureau de Paris.

Les titres existent en coupures de 1, 5, 10 et 20 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Dubois, président ; J. de Catelin, Ph. Dunant, L. Jumentier, Ch. Ledoux, Gery Reumaux, R. de Thézillat, W. Cousins, E. Quellennec.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 décembre 1904.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1904	31	30	153.000	»
1905	37	30	342.000	6 %
1906	85	32 50	643.700	7 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Valeurs immobilières	1.750.000 »	Capital (100.000 actions émises).	2.500.000 »
Immobilisations	236 665 51	Créditeurs divers	38 263 39
Approvisionnements	532 912 87	Effets à payer	58.087 66
Minerais et produits en stock:	176.980 79	Solde du compte, ...	6.318 60
Cautionnement pour la circulation des actions en France.	18.400 »	Réserve statutaire	22.376 24
Espèces en caisse et chez les banquiers	557.473 01	Réserve supplémentaire	67.128 72
Débiteurs divers	54.518 93	Profits et pertes :	
Actions réservées pour émoluments	9.000 »	Solde reporté de l'exercice précédent.	64.223 23
		Profits de réalisation sur actions de réserve.	185.000 »
		Bénéfices nets de l'exploitation.	394.548 27
	3.335.951 11		3 335.951 11

Société des Mines de Tuco-Cheira

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 juillet 1905.

Objet : l'exploitation de mines métalliques ou autres et principalement l'exploitation de gisements de plomb, de cuivre et de charbon au Pérou ; le traitement, par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais ; l'obtention de toutes concessions de mines en tous pays, l'aliénation ou l'exploitation de ces mines ; la prise de tous intérêts et de toutes participations, sous toutes formes, dans des entreprises analogues ; et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, agricoles et industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant à l'objet social.

Siège social : à Paris, 50, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans du 8 juillet 1905.

Capital social : originaire, 2.500.000 francs, divisé en 10.000 actions de 250 fr. chacune, dont 5.000 actions privilégiées émises contre espèces et 5.000 actions ordinaires, attribuées en sus d'une somme de 50.000 fr. espèces à M. Cacerès en raison de ses apports.

Par décision d'Assemblées extraordinaires du 29 octobre 1906, le capital a été porté à 3.750.000 fr. par la création de 5.000 actions privilégiées nouvelles, émises contre espèces.

En outre, il a été attribué à M. Jacquemont les 20.000 parts bénéficiaires crées, plus 5.000 francs en espèces, en raison de ses apports.

Conseil d'administration : cinq à neuf membres, propriétaires de 25 actions privilégiées et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour dix actions, maximum 20 voix ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 8 % des sommes versées sur les actions privilégiées, 8 % du capital des actions ordinaires ; 10 % du reste au Conseil d'administration. Sur le solde : 40 % aux parts de fondateur et 60 % aux actions privilégiées et ordinaires, indistinctement. Sur la proposition du Conseil, l'assemblée pourra toujours affecter tout ou partie de ces 60 % à tels objets qu'elle jugera utile aux intérêts sociaux, notamment à des

amortissements, à la constitution de réserves spéciales ou au remboursement du capital de la société, par répartitions, rachats en bourse ou amortissements d'un certain nombre d'actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Lyon, A. L. Pearse, A. Boscher, V. M. Cacerès, C. Chalupt, E. Leonino, O. Pourrière, E. A. de Bondeli.

Les actions privilégiées et les parts bénéficiaires de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 octobre 1905.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES.

1905	plus haut 295	—	plus bas 230
1906	— 436	—	230

PARTS

1905	plus haut 90	—	plus bas 50
1906	— 100	—	35

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de constitution et d'augmentation du capital	172.824 60	Capital :	
Propriétés et concessions . . .	1.347.508 20	Actions privilégiées.	2 500.000 »
Maisons, bâtiments d'usines, etc.	91.282. 41	Actions ordinaires	1.250 000 »
Travaux de recherches et de développements, routes, installations extérieures, frais généraux, etc.	481.480 90	Réserve spéciale	250 000 »
		Comptes d'ordre	130.111 75
		Créditeurs au Pérou.	111.615 08
Divers	8.943 85		
Mobilier	16 787 25		
Matériel et outillage	142 143 98		
Animaux pour transports, etc.	37.977 58		
Approvisionnements.	115.660 34		
Cantine.	30.516 15		
Actionnaires	937.500 »		
Impôts à récupérer	12 400 85		
Débiteurs au Pérou	58 232 19		
Caisses et banques	788.468 53		
	4.241.726 83		4.241.726 83

Société des Carrières de la Vallée-Heureuse et du Haut-Banc

(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS HÉNAUX FRÈRES ET CARRIÈRES DU HAUT-BANC RÉUNIS)

Société anonyme française définitivement constituée le 17 juillet 1899, modifiée les 17 janvier 1901, 9 octobre et 26 octobre 1905.

Objet: toutes les opérations commerciales, industrielles et financières que comportent la mise en valeur et l'exploitation des carrières, en France et à l'étranger; l'acquisition, la création, l'exploitation ou la revente de toutes usines, de toutes voies de communication, destinées à favoriser l'exploitation des carrières et à en utiliser les produits ; l'acquisition et la revente de tous terrains ; la participation à toute affaire similaire.

Siège social: 8, rue Victor Hugo, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Durée: 75 ans du 7 juillet 1899.

Capital social: à l'origine, 250.000 francs, divisé en 2.500 actions de 100 francs, sur lesquelles 1.000 furent attribuées, entièrement libérées, à la Compagnie auxiliaire des Chemins de fer, en rémunération de ses apports; porté à 200.000 francs le 17 janvier 1901 par la création de 500 actions nouvelles; ramené à 250.000 francs le 9 octobre 1905 par l'échange de 6 actions anciennes contre 5 nouvelles de 100 francs chacune. Par délibération de l'Assemblée Générale du 26 octobre 1905, le capital a été porté à 1.350.000 francs, divisé en 13.500 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 11.000 ont été attribuées à MM. Hénaux frères en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration: trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 30 avril. Par exception l'exercice commencé le 1er octobre 1905 ne doit prendre fin que le 30 avril 1907.

Assemblée générale: avant le 31 octobre, une voix par 10 actions, maximum le tiers du nombre de voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % pour la réserve, 5 % du montant libéré des actions, prélèvement à déterminer par l'Assemblée en faveur des réserves extraordinaires. Sur le surplus 10 % au Conseil d'Administration, 90 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Adam, C. Dufour, C. Hénaux, H. Hénaux, V. Hénaux.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par décision de l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 octobre 1905 de 3.700 obligations hypothécaires, 500 francs, 2e série.

Intérêt annuel: 25 francs, payables en deux fois le 15 mai et le 15 novembre.

Amortissement: en 60 ans à partir de 1900.

Garantie: à la garantie de cet emprunt, il a été affecté une hypothèque portant sur tous les immeubles appartenant à la Société, situés sur les communes de Réty, Ferques, Ruixent, Lenlinghen, arrondissement de Boulogne-sur-Mer, en ce compris tous les immeubles apportés par MM. Hénaux frères et faisant l'objet de l'acte d'apport du 9 octobre 1905 reçu par MM. de Beaumont et Dezairs, notaires à Boulogne-sur-Mer.

Cette hypothèque devra grever en premier rang les immeubles apportés par MM. Hénaux frères et en second rang les immeubles appartenant actuellement à la Société des Carrières du Haut-Banc après l'inscription garantissant les obligations déjà émises pour une somme de 250.000 francs.

Par acte notarié en date du 26 novembre 1905, il a été créé entre les propriétaires d'obligations 2e série une Société civile qui a pour objet de réunir et centraliser entre les mains d'administrateurs, la conservation, la protection et la défense des intérêts communs à tous les obligataires et de poursuivre au besoin la réalisation du gage hypothécaire et de toutes garanties profitant aux obligations.

Les actions et les obligations 2e série de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 avril 1906.

	ACTIONS		OBLIGATIONS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
—	—	—	—	—
1906	145	130	516	501

The Vallongo Antimony Company Ltd

Société anglaise anonyme, incorporée à Londres le 19 mars 1906.

Objet : la reprise de l'exploitation des mines d'antimoine de Vallongo (district de Porto), Portugal. La recherche, l'extraction, l'achat de tous minerais. L'achat, la prise à bail, l'acquisition de toutes propriétés et tous droits ou privilèges que la Société pourrait juger utiles ou nécessaires pour l'un de ses buts ou qui seraient de nature à pouvoir être avantageusement exploitées en rapport avec l'une des propriétés ou des droits de la Société, etc.

Siège social : 792, Salisbury House, Londres E. C. Bureau à Paris, 39, rue de Châteaudun.

Capital social : £ 60.000 et divisé en 60.000 actions de £ 1 chacune. £ 20.000 ont été attribuées aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun d'actions de la Cie pour une valeur nominale de £ 100 au moins.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date prescrits par la Société en assemblée générale et, à défaut d'une telle prescription, aux endroit et date qui seront fixés par les administrateurs.

Service financier : à Paris, à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.

Les titres existent en coupures de 5 et de 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Th. Peltier, Adrien de la Perrière, Maurice Bernard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 novembre 1906.

1906	plus haut, 70 »	plus bas, 53 »

Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne

Société anonyme belge, constituée le 24 mai 1837, et modifiée les 22 juin 1847, 11 août 1852 et 15 avril 1853.

Objet: L'exploitation des mines de calamine de la Vieille-Montagne, ainsi que celle de toutes autres concessions de mines de calamine, de blende, de plomb et de houille, directement faites à la Société ou acquises par elle; la fabrication et le laminage du zinc et du plomb dans les usines de la Société et dans tous les autres établissements qu'elle jugerait utile de former ou d'acquérir; toutes les opérations se rattachant à l'exploitation et au commerce du zinc, du plomb et de la houille et à la vente des divers métaux en provenant.

Siège social et direction générale: Angleur près Liège (Belgique). Sous-direction : Paris, 19, rue Richer.

Durée: 90 ans du 1er janvier 1837.

Capital social: à l'origine, 5 millions de francs divisé en 5.000 actions de 1.000 fr. chacune; porté, en 1840 à 5.040.000 fr., par la création de 40 actions de 1.000 fr., réduit à 4.032.000 fr. par deux remboursements successifs de 100 fr. chacun par action effectués en 1846 et 1847 ce qui ramena la valeur nominale des actions à 800 fr.; porté, en 1848 à 5.200.000 fr. par la création de 1.460 actions de 100 fr., puis en 1853 à 7.200.000 francs par la création de 2.500 actions de 800 fr.; et enfin, en 1860, à 9 millions de francs, son chiffre actuel, par l'émission de 2.250 actions de 800 francs. Il est représenté, au total, par 11.250 actions de 800 francs, divisées en dixièmes, soit 112.500 dixièmes d'actions de 80 francs chacun.

Conseil d'administration: neuf membres, propriétaires de dix actions entières et nommés pour neuf ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin avril. Une voix par cinq actions ou cinquante dixièmes, maximum cinq voix. Dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % de dividende aux actions, 20 % à la réserve, 9 % aux administrateurs, 2 1/2 % à la réserve et 1 % aux commissaires. Le surplus aux actions.

Service financier : Banque Nagelmackers et fils à Liège ; Société Générale à Bruxelles; à la sous-direction, 19, rue Richer, à Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Fréd. Braconnier, Léon Lefébure; Emile Dupont; baron de Macar ; baron Lambert ; baron W. del Marmol ; Ludovic de Sinçay ; Henri Hottinguer; G. Saint-Paul de Sinçay.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Defossés*, au comptant.

Années	COURS du 10e d'action Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes par 10e d'action
1901	725	505	3.081.000	20
1902	630	532	4.525.000	28
1903	700	576	6.256.000	32
1904	832	650	7.328.000	36
1905	940	816	9.085.000	40
1906	995	875	10.550.000	45

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
1° Immobilisations :		1° Passif non exigible :	
Mines et concessions	1 »	Capital.	9.000.000 »
Immeubles et matériel	12.130.705 46	Réserve statutaire.	9.000.000 »
2° Disponible :		Assurance maritime	251.447 79
Approvisionnements.	3.025.710 17	Assurance contre incendie . .	215.007 73
Minerais, zincs et blancs. . . .	15.685.085 98	2° Passif exigible à terme :	
Caisses et Portefeuilles	846.663 64	Obligations.	8.000.000 »
Valeurs diverses	379.109 80	Caisse de prévoyance V. M.	1.672 475 30
Comptes débiteurs :		Caisse d'épargne	5.116.780 20
Banquiers	11.213.468 06	3° Passif exigible :	
Vendeurs minerais	54.928 96	Effets à payer.	817.375 58
Agences de ventes	6.452.872 86	Comptes courants.	8.109.124 04
Divers	2.175.972 89	Intérêts d'obligations	2.060 »
Avances aux ouvriers.	1.181.664 51	Dividendes	284.593 75
		4° Profits et Pertes :	
		Solde 1905	127.204 92
		Bénéfice 1906	10.550.114 22
	53.146.183 33		53.146.183 33

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 250 MILLIONS entièrement versés

LYON (Siège social) : Palais du Commerce
PARIS : Boulevard des Italiens, 17-19

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Adrien MAZERAT, ✻, *Président*, 128, boulevard Haussmann.
Henri BOUTHIER, ✻, *Vice-président*, à Lyon.
Georges BROLEMANN, ✻, 52, boulevard Malesherbes.
Léon MASSON, ✻, ancien Agent de change près la Bourse de Paris, 182, boulevard Haussmann.
Émile BETHENOD, ✻, à Lyon.
René BRICE, ✻, Administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, 9, quai Malaquais.
Gabriel CHANOVE, 103, boulevard Pereire.
Marius Bô, 7, rue de Berri.
Joseph GILLET, ✻, à Lyon.
ROSSELLI, ✻, 15, avenue de Messine.

COMMISSAIRES :

MM. Théodore VAUTIER, à Lyon.
E. DES VALLIÈRES, ✻, 25, rue Marbeuf.
Pierre TRESCA, ✻, à Lyon.
LE MYRE DE VILLERS, G. O. ✻, 3, rue Cambacérès.

DIRECTION GÉNÉRALE. — ADMINISTRATEURS DÉLÉGUÉS :

MM. Edm. FABRE-LUCE, 46, avenue du Bois-de-Boulogne.
Baron BRINCARD, 6, rue de Marignan.

Le ***Crédit Lyonnais*** *fait toutes les opérations d'une maison de banque, dépôts d'argent remboursables à vue et à échéance ; dépôts de titres ; encaissement de coupons ; ordres de bourse ; souscriptions ; escompte de papier de commerce sur la France et l'étranger ; chèques et lettres de crédit sur tous pays ; prêts sur titres français et étrangers ; achat et vente de monnaies, matières et billets étrangers.*

Service spécial de location de coffres-forts dans les conditions présentant toute garantie contre les risques d'incendie et de vol (compartiments depuis 5 francs par mois).

E. Desfossés et Fabre Fres

42, rue Notre-Dame des Victoires (PLACE DE LA BOURSE) **PARIS**

MAISON FONDÉE EN 1825

Éditeurs du " ***Cours de la Banque et de la Bourse*** *"*

Adresse Télégraphique : **DESFOSSÉS-BOURSE-PARIS**

Téléphone : **126-04**

Exécution des Ordres de Bourse au comptant et à terme
sur toutes les places françaises et étrangères.

Encaissement de Coupons et Titres amortis.

Souscriptions à tous Emprunts ou Emissions.

Renseignements financiers sur toutes valeurs françaises
ou étrangères, cotées ou non cotées.

Garde de Titres en dépôt.

Abonnement gratuit au *Cours de la Banque et de la Bourse*
(*Cote Desfossés*), pendant l'année, à tout client ayant
payé cent francs de courtage pour ses opérations.

CORRESPONDANT A BRUXELLES :

Ed. DESFOSSÉS, *Agent de Change,* **Rue Grétry, 21**

MINES D'OR, TRUSTS

ET

COMPAGNIES D'EXPLORATION

Angelo Gold Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 30 avril 1895.

Objet : L'exploitation de 298 claims, dont 222 sur le Reef et 76 au nord du Reef.

Cette société a été formée par la reconstitution de la St-Angelo Gold Mining Company qui possédait 33 claims et aussi pour acquérir 43 claims de l'East Rand et 38 1/2 claims de la Driefontein, situés sur la ferme Driefontein, à l'est du Witwatersrand. La St-Angelo reçut 30.000 actions libérées, la Driefontein, 15.000 et l'East Rand, 55.000, formant un prix d'achat total de £ 100.000. La compagnie acquit ensuite différents claims au nord du filon, faisant un total de 161 claims. En 1902, 136 claims deep-level furent achetés à l'East Rand contre remise de 275.000 actions entièrement libérées.

Siège social : à Johannesburg, Farrar Buildings, Simmonds Street ; bureaux à Londres, secrétaire, M. Herbert T. Hayward, 4 London Wall Buildings. E. C. Correspondant à Paris : Compagnie Française de Mines d'or de l'Afrique du Sud.

Capital social : à l'origine 225.000 livres en actions d'une livre, sur lesquelles 100.000 furent remises aux vendeurs comme il est dit plus haut ; 75.000 furent souscrites au pair pour former le fonds de roulement, sous la garantie de l'East Rand et 50.000 furent tenues en réserve et émises par la suite, moitié à 22 sh. 6 et moitié à 25 sh. En février 1897, la Compagnie émit 150.000 livres d'obligations 6 % et le capital fut porté à 275.000 livres. Les obligations ont été remboursées ou converties en actions, au taux de £ 3 10 sh. par action. En décembre 1897, 7.143 actions de réserve ont été vendues au prix moyen de £ 5 10 sh. 3 p. par action. En avril 1902, le capital a été porté à son montant actuel qui est de £ 625.000, divisé en 625.000 actions d'une livre. L'East Rand Proprietary reçut 275.000 actions et souscrivit 50.000 actions à £ 7 chacune, laissant 25.000 actions en réserve, vendues en janvier 1905.

Conseil d'administration : composé de membres possédant chacun cent actions.

Année sociale : close le 31 décembre

Assemblée générale : ordinairement en mars ou avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier à Paris : à la Compagnie française des Mines d'or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS

MM. Sir George Farrar, W. Dalrymple, J.-C.-A. Henderson, W.-H. Dawe, G. W. Higgins, H. O'K Webber et R.-W. Schumacher.

Comité de Londres : S.-H. Farrar, Sigismond Neumann, F. Eckstein et W.-H. Clark.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 12 janvier 1905.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1902	»	»	14 sh.
1903	»	»	10 sh.
1904	»	»	12 sh.
1905	183	120	6 sh. 1/4
1906	136.50	60	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	403.051	Capital	625.000
Immeubles, machines, réservoirs	49.493	Prime sur actions	400.030
Développement minier	97.102	Excédent de dépenses d'établissement transférées du compte de Profits et Pertes au compte Capital	259.363
Nouvelles dépenses au compte Capital	734.747	Prêt consenti par l'East Rand	26.724
Dû par des actionnaires	319	Créanciers divers	23.664
Quartiers d'habitation	26.724	Compte de Profits et Pertes	69.428
En caisse et débiteurs divers	92.773		
	1.404.209		1.404.209

The Bechuanaland Exploration Company Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 25 avril 1888.

Objet : Acquérir la concession à perpétuité de droits miniers sur 400 milles carrés, concession accordée par Khama, chef des Bamangwatos, dont le territoire s'étend entre le Transvaal et le Zambèze sur une superficie de 80.000 milles carrés, dont un tiers environ se trouve dans la partie du Bechuanaland actuellement sous

le protectorat de l'Angleterre. Ces droits sont concédés moyennant un loyer annuel d'une livre sterling par mille carré, ainsi que d'une redevance de 2 1/2 % sur la valeur brute de toutes les pierres précieuses ou métaux précieux trouvés ou exploités.

Nota. — Cette concession a été cédée à la Chartered moyennant 120.000 actions d'une livre de la United Concessions et des terres en Rhodesia. Fin décembre 1905, la Bechuanaland Exploration possédait des fermes d'une superficie de 250.000 acres, 11 terrains à bâtir à Bulawayo, des droits miniers en Rhodesia et au Transvaal, dix milles carrés de terrains alluvionnaires sur la rivière Sanyati, des actions de la Northern Copper, de la Rhodesia Copper, de l'Alice Proprietary, de la Matabele Proprietary Mines, de la Bernheim (Mazoe) Gold Mines, etc.

Siège social : à Londres, 365, Salisbury House, London Wall, E.C.

Capital social : à l'origine 150.000 livres st., en 150.000 actions d'une livre sterling. Les apporteurs ont reçu 95.000 £ dont 79.000 £ en actions, et 16.000 £ en argent. Le capital a été porté de 150.000 £ à 200.000 £ en avril 1890, et de 200.000 £ à 400.000 £, chiffre actuel, en juillet 1895, entièrement émis.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 50 actions.

Service financier : M. Georges Cahen, 16, cité d'Antin, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Gifford ; Edmund Davis ; T.-J. Seel ; Georges Cahen.

Les actions de cette Société étaient inscrites à la *Cote Desposséś*, à terme seulement ; elles y sont inscrites au comptant et à terme depuis le 10 mai 1899.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	37 75	20	1 sh.
1902	64 »	34	2 sh.
1903	49 »	29	»
1904	42 25	24	»
1905	37 50	22	»
1906	29 »	13	»

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces en banques	26.432	Capital	400.000
— en reports	33.366	Créanciers divers	3.414
Débiteurs divers	32.377	Traites à payer	12.600
Matériel	2.106	Dividendes non réclamés	789
Portefeuille	285.146		
Divers intérêts, droits miniers, etc., etc.	37.376		
	416.803		416.803

The British South Africa Company

(CHARTERED)

Société anglaise incorporée par Charte royale du 29 octobre 1889.

Objet : L'acquisition de droits d'administration sur certains territoires sud-africains, principalement sur la région située au nord du Bechuanaland anglais, y compris le Mashonaland situé au nord et à l'ouest de la République sud-africaine ainsi qu'à l'ouest des possessions portugaises. La Compagnie a également pour objet d'établir les relations commerciales dans les régions sus-indiquées, faciliter l'organisation de banques, associations, compagnies et entreprises de toutes sortes, développer les industries minières et autres ainsi que l'exploitation agricole, etc., etc.

Siège social : A Londres, 2 London Wall Buldings E. C. Secrétaire M. D. Brodie. Bureaux : à Capetown et Bulawayo.

Capital social : à l'origine, un million de livres sterling divisé en autant d'actions d'une livre chacune. Il a été porté à 2 millions en novembre 1893, à 2 millions 1/2 en juillet 1895, à 3 millions 1/2 en novembre 1896, à 5 millions de livres en avril 1898 et à 6 millions de livres en octobre 1904, en pareil nombre d'actions d'une livre entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres dont chacun doit posséder mille livres en actions ou obligations de la Société.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : convoquée par le Conseil d'administration aux dates qu'il juge convenables.

Les actions au porteur existent en titres de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. d'Abercorn, Gifford, Rochfort Maguire, P. Lyttelton Gell, L. L. Michell, H. Birchenough, L. S. Jameson de Winchester.

RÉPARTITIONS.

Aucune distribution de dividende n'a encore été faite jusqu'ici.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 6 juillet 1895.

Années	cours	
	Plus haut	Plus bas
1901	94 »	57 »
1902	115 »	75 »
1903	97 »	54 50
1904	64 75	34 »
1905	60 50	44 25
1906	53 50	31

BILAN AU 31 MARS 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
En caisse, en banque, en report.	925.934	Capital émis	6.000.000
Portefeuille.	632.678	Primes sur actions	1.250.787
Débiteurs divers	950.567	Obligations et emprunts . . .	1.252.855
Fournitures de bureau, équipement.	39.921	Créanciers divers.	54.969
Construction, routes, etc. . .	510.470	Produits de ventes d'actions .	317.715
Concessions.	1.319.245		
Dépenses de guerre	2.707.357		
Compte « Bétail »	49.763		
Frais généraux	1.740.391		
	11.876.326		11.876.326

Cassinga Concessions, Limited

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 16 novembre 1895.

Objet : l'acquisition de droits miniers sur un district d'environ 11.000 milles carrés dans les territoires de la Compagnie de Mossamédès, province d'Angola, Afrique du Sud.

Siège social : à Londres, 18, Walbrook E.C. ; secrétaire, R. W. Outram.

Capital social : à l'origine 300.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre. Sur ce nombre : 250.000 entièrement libérées ont été attribuées aux vendeurs (apporteurs). En avril 1903, le capital a été porté à 600.000 livres dont 300.002 émises au 31 décembre 1905. La Compagnie doit payer une rente mensuelle de 10 shillings, sur tout claim délimité, à la Compagnie de Mossamédès.

Conseil d'administration : composé de membres possédant chacun 250 actions.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en juillet.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

A Londres : MM. le major F.-J. Ricarde-Seaver, A. Angeli ; à Paris : H. Mendonça, G. Montford, Dom Fernando de Serpa Pimentel.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 11 juin 1900, au comptant et à terme, depuis le 4 juin 1903.

	COURS	
Années	Plus haut	Plus bas
—	—	—
1901	24	20
1902	18	11
1903	63	18
1904	56	28
1905	35	25
1906	28 50	12

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Apports	250.000	Capital émis sur un capital autorisé de £ 600.000 . . .	300.002
Caisse et banques	1.699	Créanciers divers.	1.508
Débiteurs divers	19	Appointements en suspens . .	300
Profits et Pertes	50.092		
	301.810		301.810

Le Champ-d'Or, French Gold Mining Cy, Ltd

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 24 février 1890.

Objet : l'exploitation d'une mine d'or dite : King Salomon Mine, dans le district du Witwatersrand au Transvaal, d'une contenance de 49 claims. La batterie est de 60 pilons.

Siège social : Londres, 7, Union Court, Old Broald Street, E. C., M. R. Romeu, secrétaire ; agence à Paris, 1, place Boieldieu, M. Peragallo, secrétaire.

Capital social : à l'origine 100.000 livres sterl., en actions d'une livre, dont 96.999 émises. Par délibération de l'Assemblée générale du 25 novembre 1892, le capital a été porté à 135.000 livres; 20.000 des 35.000 actions nouvelles furent alors offertes aux actionnaires au prix de 2 livres l'une. En mars 1894 il a été délivré 9.269 actions en payement des dettes. Actuellement le nombre des actions en circulation est de 134.591.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 août.

Assemblée générale : en novembre ou décembre ; autant de voix que d'actions, sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. G. Montfort, comte Pisani, G. Ponselle, P. de la Salcette, M. Lacaussade.

RÉPARTITIONS

Janvier 1892 : 2 sh. ; janvier 1895 : 4 sh.; décembre 1895 : 3 sh. 2 ; 20 janvier 1899 : 3 sh. ; 22 juin 1899 : 3 sh..

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 novembre 1891, au comptant et à terme depuis le 26 novembre 1894.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1901	39 50	25 »
1902	45 »	20 »
1903	25 »	17 50
1904	29 50	15 »
1905	24 50	7 75
1906	13 »	5 »

BILAN AU 31 AOUT 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés minières, 49 claims.	56.008	Capital actions	134.591
Matériel et outillage	42.883	Obligations.	14.160
Développement	6.269	Salaires des ouvriers noirs . .	1.161
Mobilier, Bâtiments.	25.128	Créanciers divers.	3.139
Divers, marchandises, etc. . .	2.473	Profits et pertes.	4.889
Or à réaliser	9.450		
Espèces en caisse ou en banques	11.253		
Débiteurs divers.	4.476		
	157.940		157.940

Charterland Goldfields, Limited

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 15 janvier 1895.

Objet : acheter du Syndicat Torva Exploring et des fils Oulman et Cº, de Paris, des propriétés minières dans l'Afrique du Sud.

A fin 1905, la propriété de la Compagnie comprenait notamment : 218 claims miniers en Rhodésie ; 37 fermes dans le Mátabeleland, couvrant 230.000 acres ; 112.000 acres dans le Mashonaland ; un intérêt de moitié dans 27 fermes au Matabeleland, d'une superficie de 112.000 acres, etc..., ainsi que des actions diverses et d'autres éléments d'actif.

Siège social : Londres, 19, Saint-Swithin's Lane ; secrétaire, M. H. W. C. Dermer.

Agent à Paris : Compagnie française des Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : 500.000 livres en 500.000 actions d'une livre dont 344.500 ont été émises et sont entièrement libérées ; 142.785 actions entièrement libérées ont été remises aux vendeurs.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25 et 100 actions.

Service financier : à Paris, Compagnie Française de Mines d'Or,

ADMINISTRATEURS

MM. Gifford, G. H. M. Batten, Edmund Davis, W. Halsted Frith, F. P. Lousada.

RÉPARTITIONS

Un dividende de 6 pence a été payé en 1895. Rien depuis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 24 septembre 1895.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1901	19	8 25
1902	23	11 »
1903	26	9 »
1904	16	8 »
1905	13	7 50
1906	7 50	5 25

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Achat de concessions, propriétés, frais de développement	85.461	Capital : Autorisé : 500.000 act. de £ 1. Emis : (142.785 actions de £ 1 émises comme entièrement libérées en vertu de conventions suivant le dernier compte et 201.715 actions de £ 1, entièrement libérées)	344.500
Titres d'autres compagnies	104.350	Créditeurs à Londres	1.213
En caisse et en banques	5.440	Créditeurs en Afrique du Sud	250
Avances sur gages	21.788		
Débiteurs	4.560		
Animaux, machines, fournitures	531		
Profits et Pertes	123.833		
	345.963		345.963

Consolidated Main Reef Mines and Estates Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée en juillet 1896.

Objet : l'acquisition de l'actif de la Main Reef Gold Mining Company et de la Consolidated Angle-Tharsis Gold Mining Company.

En mai 1899, la Compagnie a constitué deux sociétés subsidiaires : 1° la Main Reef Deep, à laquelle elle a apporté 245 claims pour 245.000 actions ; 2° la Main Reef East à laquelle elle a apporté 243 claims pour 243.000 actions. Après ces apports la Consolidated possède encore 263 claims 1/2 dont 253 contenant le filon, plus sa propriété foncière. Elle a acquis aussi, en 1905, des liquidateurs de la Rand Central Ore Reduction, 18 claims, 66 bewaarplaatsen, 2 dépôts de machines et un droit d'eau, pour la somme nominale de £ 5. La batterie est de 120 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Cullinan Building ; bureau à Londres, 241, Salisbury House, London Wall E. C., secrétaire M. A. H. Downes. Agents à Paris : C^ie^ Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : 800.000 livres en actions d'une livre dont 788.054 émises, sur lesquelles 611.500 ont été remises en payement d'apports.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en août.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. C. S. Goldmann, R. G. Fricker, A. A. Auret, J. H. Ryan, W. H. Dawe, A. G. Gill, F. J. Carpenter, F. François.

COMITÉ DE LONDRES.

MM. d'Hautpoul, M. Devenish, H. Goldie, C. Rube.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 16 juin 1899 ; au comptant et à terme depuis le 21 octobre 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	59 »	40 »	»
1902	75 »	45 50	»
1903	50 »	42 »	»
1904	54 50	35 »	»
1905	47 50	29 50	»
1906	36 »	15 »	1 sh.

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	392.882	Capital émis	788.054
Portefeuille Deep	203 041	Prime sur actions	120.326
Constructions	74.688	Fonds de réalisation de claims	300.693
Machines et matériel	325.654	Bénéfices réinvestis dans l'entreprise	152.903
Puits	101.912	Dividendes non réclamés	608
Développement de la mine	144.844	Créanciers divers	11.235
Travaux de surface	15.052	Or en réserve	5.652
Fournitures, cavalerie, voitures	1.103	Profits et Pertes : solde	46.547
Actions Witwatersrand Native Labour et Chamber of Mines Importation	2.794		
Dû par les actionnaires au porteur	1.248		
Marchandises, approvisionnements	11.963		
Débiteurs divers	2.771		
Or en transit	13' 308		
Espèces en caisse et en banque	34.750		
	1.426.020		1.426.020

Crown Deep, Limited

Société à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal, le 31 mars 1892, sous le nom de Rand Deep Level Gold Mining Company; le nom actuel a été pris en juin 1894.

Objet : L'exploitation de 169 claims sur le Deep Level de la Crown Reef, de la Bonanza et de la Robinson, 16 claims ayant été cédés en 1898 à la Robinson Central Deep.

Siège social : The Corner House, à Johannesburg ; secrétaire à Londres, M. Andrew Moir, 1, London Wall Buildings E. C. ; Corres-

pondant à Paris, Compagnie française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 250.000 livres, porté à 300.000 livres le 30 avril 1895, en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises et libérées. Les 50.000 actions de l'augmentation du 30 avril 1895 ont été mises à la disposition des actionnaires, au prorata, en juin 1897, au prix de onze livres l'une.

Conseil d'administration : composé de membres dont chacun doit posséder 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, à Johannesburg.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à la Cie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Reyersbach, R.-W. Schumacher, Samuel Evans, F.-D.-P. Chaplin, H.-A. Rogers, H. O'K. Webber, W. Busch.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 14 janvier 1905.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1902	»	»	1 sh. 1/2
1903	»	»	10 sh.
1904	»	»	12 sh.
1905	425	315	14 sh.
1906	337	215	16 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés minières et actions Robinson Central Deep . . .	200.137	Capital	300.000
Portefeuille.	76.369	Prime sur actions, Fonds transférés du compte appropriation	882.937
Machines, Matériel, Constructions.	899.356	Créanciers divers, Dividende à payer.	176.093
Cavalerie, Marchandises, etc. .	18.888	Profits et Pertes : Balance. . .	68.011
En caisse et en banque	181.058		
Débiteurs divers, Paiements d'avance	51.233		
	1.427.041		1.427.041

Crown Reef Gold Mining Company

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 1er avril 1888.

Objet : l'acquisition de la jouissance d'un bail de 20 ans, à partir du 13 septembre 1886, moyennant un loyer de 200 livres par an pendant les cinq premières années, de 250 livres pour chacune des dix suivantes, et de 325 livres pour chacune des cinq dernières, d'un terrain d'environ 500 acres sur la portion est de la ferme Langlaagte à un mille environ de Johannesburg. Les apporteurs de ce bail ont reçu 56.000 actions d'une livre et 18.000 livres en espèces.

Un mynpacht nº 118, d'environ 100 acres, accordé par l'Etat, touche au terrain loué. La propriété de ce mynpacht a été acquise en novembre 1893, moyennant 26.000 livres ; elle reste chargée d'une servitude de droit d'eau au profit de la Langlaagte Estate Company. En 1894 huit claims sur la ferme Turffontein, près de la vieille batterie, ont été acquis pour 325 livres. Un autre bloc de 43 claims un quart, situé au sud de la Crown Reef et sur lequel a été érigée la batterie de 120 pilons, a été acquis moyennant 2.587 livres ; de plus un droit d'eau applicable à une superficie de 45 claims deep level a été acquis moyennant 3.000 livres. En 1903, les propriétés de la Johannesburg Pioneer et de la Tribute ont été acquises pour £ 18.500. Celles-ci comprennent un peu plus de neuf claims.

La propriété actuelle se compose donc d'environ 120 claims, de droits de surface sur 45 claims, des claims et des anciens tailings sur le carreau de la mine Johannesburg Pioneer et la surface minéralisée de la Tribute Company.

Siège social : Johannesburg, The Corner House ; bureau à Londres, 1, London Wall Buildings E. C. ; secrétaire, M. A. Moir.

Capital social : à l'origine 70.000 livres, porté en mars 1888, à 100.000 livres, les 30.000 actions ainsi créées ont été cédées, à deux livres l'une. Par contrat passé en novembre 1889 il a été porté au montant actuel de 120.000 livres en pareil nombre d'actions toutes émises par la création de 20.000 actions. Sur ce dernier nombre 6.000 titres ont été vendus à 6 liv. 1 sh. en 1890, 4.000 à 4 liv 15 sh. en 1892, 5.000 à 5 liv. 5 sh. en août 1892.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : ordinairement en mai.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. H. P. Rogers, R. O. G. Lys, S. Evans, C. D. Rudd, H. Strakosch; A. Reyersbach, W. Busch.

Service financier : officieusement Banque de Paris et des Pays-Bas, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 mars 1901.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	420	365	»
1902	475	425	10 sh.
1903	490	420	26
1904	469	360	38
1905	419	275	38
1906	330	175	44

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	100.000	Capital	120.000
Droits d'eau, réservoirs, machines	186.947	Prime sur actions	116.187
Constructions nouvelles	10.146	Réserves	218.744
Portefeuille (en Sociétés de main-d'œuvre)	9.530	Créanciers divers	39.883
Fonds de réserve	162.884	Dividendes non réclamés	1.790
Débiteurs divers	4.574	Dividende n° 35	132.000
En caisse	160.313	Or en réserve	27.562
Portefeuille (placements)	3 716	Profits et pertes	74.881
Or consigné	92.937		
	731.047		731.047

Driefontein Consolidated Mines, Limited

Société à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal le 25 mai 1895.

Objet : L'exploitation de 330 claims dont 81 sont situés au nord du Reef; soit 249 claims minéralisés.

A l'origine, 62 claims furent acquis de l'East Rand Proprietary et 63 de la Driefontein Main Reef Gold Mining, formant un bloc de

125 claims sur la ferme Driefontein, à l'est du Witwatersrand. En 1902, 137 claims deep-level furent acquis de l'East Rand.

La batterie comprend 220 pilons depuis 1905.

Siège social : à Johannesburg, Farrar Buildings, Simmonds Street. Bureaux de l'Agence de Londres, 4, London Wall Buildings. Corespondant à Paris : Compagnie Française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud.

Capital : 625.000 livres divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises. A l'origine, le capital était seulement de 225.000 livres, sur lesquelles les compagnies venderesses ont reçu 100.000 actions ; 75.000 autres actions avaient été souscrites à 30 shillings par les actionnaires des mêmes compagnies. En février 1897, le capital a été augmenté de 50.000 livres et porté à 275.000 livres. Dans la même année, 10.000 actions de réserve ont été vendues à l'East Rand Proprietary au prix de 75 sh. En avril 1902, le capital fut porté de 275.000 à 625.000 livres par la création de 350.000 actions nouvelles sur lesquelles l'East Rand reçut 245.000 actions, en paiement de 137 claims; elle souscrivit en outre 80.000 actions au prix de 90 sh. l'une. Il restait alors 250.000 actions en réserve, réalisées depuis.

Conseil d'administration : composé de membres propriétaires de cent actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier à Paris, à la Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS

MM. sir George Farrar, R.-W. Schumacher, G.-W. Higgins, W. Dalrymple, J.-C.-A. Henderson, W.-H. Dawe et H. O'K. Webber.

Comité de Londres : MM Sidney H. Farrar, S. Neumann, F. Eckstein et W. Henderson Clark.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 12 janvier 1905.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1902	» »	» »	5 sh.
1903	» »	» »	6 »
1904	» »	» »	6 »
1905	132 50	50 50	4 sh. 1/2
1906	90 50	30	

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	366.154	Capital.	625.000
Installations, Réservoirs, etc. .	188.668	Prime sur actions	427.397
Développement de la Mine. . .	97.734	Excédent de dépenses d'établissement transférées du compte de Profits et Pertes au compte Capital.	133.433
Nouvelles dépenses au compte Capital.	551.045		
Dû sur actions au porteur. . .	340		
Quartiers d'habitation.	26.724	Prêt consenti par l'East Rand Proprietary.	26.724
Encaisse et débiteurs divers. .	24.450	Créanciers divers.	42.561
	1.255.115		1.255.115

Durban Roodepoort Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée le 16 février 1895.

Objet : l'acquisition de 281 claims comprenant le deep-level (niveau profond) de la propriété de la Compagnie Durban Roodepoort, ferme Roodepoort dans l'Ouest du Witwatersrand. Par suite de ventes et d'achats, la Compagnie possède actuellement 233 claims. La batterie est de 60 pilons ; on doit prochainement installer 40 nouveaux pilons.

Siège social : The Corner House, à Johannesburg (Transvaal), bureaux à Londres : 1, London Wall Buildings, E. C. ; secrétaire, M. A. Moir.

Agents à Paris : Compagnie Française des Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 350.000 livres en actions d'une livre chacune, dont 180.000 remises aux vendeurs, lesquels ont souscrit à 114.000 actions de capital, au pair, pour former le fonds de roulement. En septembre 1905, le capital a été porté à £ 450.000, dont 440.000 émises au 31 décembre 1906.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Compagnie Française de Mines d'or, 20, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. G. Currey, E. Jacobs, Samuel Evans, W. Busch, H. O'K. Webber.

RÉPARTITIONS

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 24 avril 1895.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1901	102	75
1902	120	79
1903	92	64
1904	92	59
1905	90	45
1906	51	22

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	204.703	Capital émis	440.000
Portefeuille	2.483	Prime sur actions	22.609
Développement minier, constructions, réservoirs	555.322	Obligations 6 0/0	79.900
Cavalerie, fournitures, etc.	21.966	Créanciers divers	22.842
En reports	105.518	Profits et pertes	132.199
En banque ou en caisse	1.789		
Or en transit	9.003		
Débiteurs divers	16.766		
	917.550		917.550

The East Rand Proprietary Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée au Transvaal en mai 1893.

Objet : L'acquisition de l'actif du Syndicat H. F. Limited, comprenant différents claims sur les fermes Driefontein, Vogelfontein et Leeuwpoort, ainsi qu'un intérêt dans les compagnies minières :

Blue Sky, New Comet, Cinderella, Agnes Munro, Driefontein et Angelo. En outre, un intérêt dans le Syndicat Ramsay qui possédait 30 claims au sud de Driefontein.

Le H. F. Syndicate a reçu en échange de sa vente 420.000 actions de l'East Rand Proprietary Mines et un droit de 25 % dans les bénéfices nets (ou répartitions de l'actif) après le remboursement aux actionnaires de £ 650.000 du capital primitif, sous forme de répartition d'actif ou de boni. Ce droit appartient maintenant à la H. F. Company Limited et la somme à rembourser aux actionnaires avant son application se trouve portée à £ 920.000.

En octobre 1895, l'East Rand Proprietary Mines a absorbé la propriété et l'actif (comprenant 172 claims et £ 104.000 espèces) de l'East Rand Central Gold Mining Company, Limited, pour 76.325 de ses actions entièrement libérées.

D'autres claims ont été achetés ou vendus depuis.

Au 31 décembre 1906, l'East Rand Proprietary possédait 957 claims 97, dont 565,96 au nord du reef et 392,01 au sud du reef. De plus, elle détenait 2/3 d'intérêt dans 24, 18 claims minéralisés adjacents au Réservoir Boksburg, sur la limite sud de sa propriété.

Son portefeuille en compagnies filiales comprenait :

427.635	actions	Driefontein sur un capital émis de		625.000
427.589	—	Angelo	—	625.000
297.909	—	New Comet	—	500.000
271.365	—	Cason	—	500.000
78.417	—	Cinderella	—	100.000
105.100	—	New Blue Sky	—	150.000

Siège social : à Johannesburg, Farrar Buildings, Simmonds Street. Agence de transferts à Londres : 4, London Wall Buildings, E. C.

Capital social : à l'origine, 650.000 livres, porté à 750.000 livres, le 28 octobre 1895, puis à 850.000 livres, en janvier 1898, pour permettre la conversion des obligations ; enfin à 1 million de livres, son chiffre actuel, en avril 1902 : il est représenté par un million d'actions d'une livre.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en juin.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

Service financier : Cie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. W. Dalrymple, R. W. Schumacher, J. C. A. Henderson, G. W. Higgins, comte de Ferrières, sir George Farrar, W. H. Dawe. H. O'K. Webber et A. D. R. Tugwell.

COMITÉ EUROPÉEN

MM. Sigismund Neumann, S. H. Farrar, J. B, Jacquot, E. Eckstein, Henderson Clark et George Rouliot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés ;* à terme depuis le 7 septembre 1895, à terme et au comptant depuis le 23 décembre 1896.

Années	cours Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1901	210	164	»
1902	264	191	»
1903	223	162	5 sh.
1904	237	145	4 sh.
1905	237	154	4 sh.
1906	180	87	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	201.224	Capital.	1.000.000
Immeubles, Machines, Plantations.	291.175	Obligations 6 0/0.	48
Cavalerie, Marchandises, etc .	50.389	Prime sur actions.	1.331.974
Participation en filiales. . . .	1.551.767	Réserves	12.723
Portefeuille en Compagnies autres que les filiales . . .	16.878	Créanciers divers.	2 557
Avances aux filiales.	219.277	Profits et Pertes	131.612
En caisse et en banque. . . .	148.204		
	2.478.914		2.478.914

El Porvenir Mining Company

Société américaine constituée sous les lois du territoire d'Arizona, en mars 1906.

Objet : Acquérir, prendre à bail, louer, échanger, aliéner, hypothéquer, etc... tous biens mobiliers et immobiliers, mines, concessions minières, droits de prise d'eau, etc..., les exploiter, mettre en œuvre et développer, acquérir, prendre à bail et posséder toutes usines et fonderies pour le traitement et la réduction des minerais.

Siège social : à Phœnix, territoire d'Arizona, avec bureau principal à Denver, Colorado, 901, Equitable Building.

Durée : 25 ans, du 7 mars 1906, sauf prorogation.

Capital social. : Le capital originaire de 1.500.000 dollars, divisé en pareil nombre d'actions d'un dollar, a été porté à 3.500.000 dollars, par l'assemblée générale du 19 février 1907. Par suite d'arrangements pris avec les vendeurs de concessions minières payés en actions, la Société est devenue propriétaire de 1.200.000 actions, dont le produit de la vente doit constituer son fonds de roulement. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Conseil d'Administration : composé de cinq membres pris parmi les actionnaires.

Assemblée générale : le second lundi du mois de mars qui suit la clôture de l'exercice.

RÉPARTITIONS

Aucune distribution de dividende n'a encore été opérée.

Service financier : à la Banque Auxiliaire Industrielle, 24, rue Joubert, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. G. W. Huddleston, J. F. Brandès, W. Nordsieck, E. Peters, N. P. Wilson.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 juin 1907.

Ferreira Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 8 janvier 1888.

Objet : L'exploitation de neuf claims sur la ferme Turffontein nº 137 (Witwatersrand). En avril 1888, la Compagnie a acheté 4 claims au « Bijou Syndicate » ; en 1889 elle s'est agrandie de 7 claims, situés au sud de la propriété, puis ensuite de 3 claims de la South Ferreira. En août 1894 elle a acquis 31 claims ; 6 claims furent vendus par la suite à la Rand Mines, pour un claim deep level et 3.000 livres espèces. En octobre 1903, la Compagnie acquit la propriété de la Worcester comprenant 10 claims presque épuisés, des droits d'eau et 40 pilons ; le prix d'achat fut fixé à 90.000 livres. La Compagnie possède actuellement 65 claims 8 et 38 bewaarplaatsen. En 1905, la Compagnie a acquis le foncier de la ferme Turffontein pour £ 80.000, en même temps que le foncier des bewaarplaatsen sur les fermes Turffontein et Doornfontein.

La batterie est de 120 pilons.

Siège social : The Corner House, à Johannesburg ; secrétaire à Londres, M. A. Moir, 1, London Wall Buildings E. C. Agent à Paris : Crédit Lyonnais.

Capital social : à l'origine 12.000 livres ; porté à 28.000 en avril 1888 ; à 33.000 en mars 1889 ; à 45.000 en décembre 1890, à 90.000 en août 1894 et enfin à 95.000 montant actuel en octobre 1903.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 50 actions chacun.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. H. A. Rogers, H. O'K. Webber, W. H. Dawe, W. Busch, C. Cerrutti.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 13 novembre 1894.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Dividendes
1901	580	450	»
1902	646	561	20 sh.
1903	625	457	37 sh. 1/2
1904	609	458	50 sh.
1905	614	448	52 sh. 1/2
1906	520	442	60 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	213.212	Capital	95.000
Equipement	177.657	Prime sur actions	206.663
Développement	43.852	Profits réinvestis	89.206
Constructions et travaux permanents	16.965	Créanciers divers, dividende à payer	196.690
Portefeuille, mobilier	20.137	Réserve d'or au 31 décembre 1906	41.370
En caisse, or en transit	303.543	Profits et pertes : balance	155.654
Débiteurs divers, paiements d'avance	4.207		
	784.583		784.583

French Rand Gold Mining

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée le 11 juillet 1895, reconstituée en mars 1902 ; les actionnaires anciens ont reçu une action nouvelle pour deux anciennes.

Objet : La reprise et l'exploitation de la propriété de l'ancien Champ d'Or Deep level Gold Mining C° Ltd, de la propriété de la Compagnie Générale des Mines d'Or, ainsi que le block Kitsey et d'autres groupes de claims connus sous les noms de Lockhart, Albu, Bacon et Bedfort, le tout comprenant un block de 453 claims, sur les fermes Witpoortje et Luipaard Vlei, à l'ouest du Witwatersrand. D'autres claims ont été acquis depuis. La propriété comprend maintenant 506 claims, dont 424 minéralisés, 2 stands, 9 droits d'eau, 60 claims bewartplaatsen et 35 claims réservés pour réservoir d'eau.

La batterie est de 120 pilons.

Siège social : Johannesburg, The Corner House ; agence à Londres, 1, London Wall Buildings, E. C. ; Mr A. Moir, secrétaire. Agence à Paris, Compagnie française des Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 560.000 livres ; ramené, en mars 1902, à 280.000 livres, par l'échange de deux actions contre une nouvelle, puis élevé immédiatement à 560.000 livres par la création de 280.000 actions nouvelles ; sur ce nombre, 168.000 ont été offertes à 35 shillings aux actionnaires, 46.000 mises en réserve et 66.000 données à option, à 3 livres l'une, pendant l'année qui suivra la reprise des broyages avec 60 pilons. Ce droit a été exercé.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : officieux, à Paris, à la Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

RÉPARTITIONS.

Aucun dividende n'a encore été distribué jusqu'ici.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. W. Schumacher, H. P. Rogers, C. Cerruti, P. Dreyfus, Abe Bailey, le comte de Ferrières, H. O'K. Webber.

Comité de Londres : MM. C. Rube, H. Zoeppritz, George Seymour Fort.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 novembre 1895.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	57 50	32 50	»
1902	98 »	37 »	»
1903	93 »	61 50	»
1904	87 »	57 »	»
1905	84 25	31 »	»
1906	47 »	19 »	1 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	457.133	Capital émis	514.000
Constructions, machines, usines	403.670	Prime sur actions	322.099
Réservoirs, railway	11.487	Obligations 6 0/0	79.980
Actions anciennes non réparties	545	Dividendes non réclamés	2.452
Portefeuille	3.331	Créanciers divers	28.538
Cavalerie, Véhicules, marchandises	10.823	Dividende aux actions	25 700
Encaisse, or ou consignation	121.683	Or en Réserve	2.779
Débiteurs divers	12.311	Profits et Pertes	45.435
	1.020.983		1.020.983

Geduld Proprietary Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée à Prétoria en mars 1899.

Objet : l'exploitation ou l'apport à des Compagnies subsidiaires d'un bloc de 2.481 claims situé dans l'angle de la ferme Geduld et contigu à la ferme Modderfontein. Il a été accordé à la Société A. Goerz et Cie le droit de prendre en mains la direction technique

des Compagnies subsidiaires moyennant dix pour cent des actions de vendeur attribuées à la Geduld Proprietary Mines, à l'occasion de la formation des Compagnies subsidiares. Les vendeurs reçurent 185.000 actions libérées, 140.000 actions furent émises au pair pour constituer le fonds de roulement ; 54.166 actions furent émises en février 1901 à 4 livres 1/4 et 20.834 actions en mars 1902 à 4 livres 1/2.

En tenant compte des propriétés acquises des Compagnies North Geduld, Central Geduld et Geduld A., la Compagnie possède actuellement :

La propriété foncière, d'une étendue de 4.004 morgen, de la plus grande portion de la ferme Geduld nº174 ;

Les droits miniers détenus à titre de mynpacht sur une superficie de 1.646 morgen et 110 claims, formant ensemble un territoire minier équivalent à 2.481 claims, situés sur la portion de la ferme Geduld nº 174 appartenant à la Compagnie.

Par ordonnance nº 47 du Gouvernement en date du 5 juin 1906, cette portion de la ferme Geduld nº 174 a été proclamée terrain minier public à compter du 23 juillet 1906.

Siège social : 150.158, Exploration-Buildings, Johannesburg ; bureau à Londres, M. H. Rogers, secrétaire, 120, Bishopsgate Street Within, E. C.; Agents à Paris, M. A. Goerz and Cº, 26, rue Laffitte.

Capital social : 490.100 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre.

Année sociale : close en décembre.

Assemblée générale : en mars à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de : 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. Brakhan, H. Strakosch, R. Heymann, J. G. Hamilton, M. G. Elkan, Clément Davies, S. J. Blumlein.

Comité de Londres : J. Friedlander, F. W. Green, H. Strakosch, F. W. Green.

Comité de Berlin : Dr H. Schultz, Dr A. W. Kastan, Max Kaemmerer.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 27 avril 1900.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1901	158 »	96
1902	250 »	149
1903	214 50	130
1904	196 50	121
1905	197 50	112
1906	144 »	52

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	756.117	Capital	490.100
Développement	4.399	Primes sur actions	350.321
Matériel, Animaux	13.880	Créanciers divers	3.060
Portefeuille	1.558	Rapatriement des Coolies	2.315
Avances	1.164		
Espèces	67.699		
Balance : Compte appropriation	979		
	845.796		845.796

Geldenhuis Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 21 janvier 1893.

Objet : la mise en valeur de l'apport qui lui a été fait par la Consolidated Deep Level et par la Rand Mines de 211 claims 9 de deep levels situés au-dessous de la Geldenhuis Estate, de la Stanhope et de la Geldenhuis Main Reef. La Société a payé la valeur de ces derniers par 175.000 de ses propres actions. En septembre 1895, elle a échangé 26 de ses claims contre pareil nombre de claims de la Simmer and Jack. La batterie est de 200 pilons.

Siège social : Johannesburg, the Corner House ; agence à Londres, M. Andrew Moir, secrétaire, 1, London Wall Buildings, E. C. ; agence à Paris, Compagnie Française des Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : 350.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre sur lesquelles 175.000 ont été délivrées aux vendeurs comme il est dit ci-dessus ; 90.000 ont été souscrites au pair et offertes au

public, en février 1893, à 1 livre 1 shilling par l'Exploration Company ; en mars 1895 il fut offert aux actionnaires, à 7 livres l'une, 15.000 actions de réserve ; les actionnaires en demandèrent 8.899 et les garants prirent les 6.101 actions du solde à 6 livres 15 shillings. En juin 1897 il fut émis encore 20.000 actions de réserve, à 5 livres pour les actionnaires, à 4 livres 15 shillings pour les garants. Actuellement, 300.000 actions sont émises et il en reste 50.000 en réserve.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, à Johannesburg, une voix par action.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

Service financier : Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. W. Schumacher, L. Reyersbach, S. Evans, Harry S. Caldecott, Sir J. Percy Fitzpatrick.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 27 janvier 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	280	202	»
1902	309	266	8 sh.
1903	301	230	9
1904	301	231	13
1905	287	195	10
1906	216	105	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	178.164	Capital émis	300.000
Portefeuille	4.802	Prime sur actions	172.582
Développement de la mine, machines, constructions	628.262	Fonds réinvestis dans l'entreprise	328.565
Cavalerie, marchandises	15.807	Or en réserve	3.632
En caisse et en banque	60.519	Créanciers divers	101.068
Débiteurs divers	18.293		
	905.847		905.847

Geldenhuis Estate and Gold Mining Company.

(Elandsfontein n° 1), Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée en octobre 1887.

Objet : l'acquisition d'une propriété de 4.698 acres, avec un mynpacht de 177 acres, sur la ferme Elandsfontein au Witwatersrand. En mars 1889, la Compagnie a vendu une portion de cette propriété pour 60.000 actions libérées de la Geldenhuis Main Reef. En janvier 1892, la Compagnie a acheté la propriété de la Stanhope Geldenhuis deep level, comprenant 26 claims touchant la Geldenhuis et 18 claims au sud de la Stanhope, moyennant 20.000 livres en espèces et 41.000 actions de la Geldenhuis Estate. En juin 1895, le Conseil a été autorisé à vendre 9 claims 1/2 à la Treasury pour 35.000 actions de cette Compagnie. Ces actions ont été ensuite vendues à 4 livres l'une. La Compagnie possède maintenant un mynpacht de 120 claims et 39 claims au sud du mynpacht ; également 235 claims au nord des séries du Reef et le foncier d'environ 4.500 acres.

La batterie est de 120 pilons.

Siège social : à Johannesburg, 150, 159, Exploration Buildings ; agent à Londres, M. Andrew Moir, 1, London Wall, Buildings E. C. ; agent à Paris, le Crédit Lyonnais.

Capital social : 200.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises et libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ou avril à Johannesburg, une voix par action.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. W. F. Lance, M. Francke, P. Dreyfus, C. Cerrutti, Gustav Sonn.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 27 janvier 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	185	130	»
1902	196	153	10 sh.
1903	180	145	12
1904	160	122	10
1905	147	96	15
1906	117	83	16

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	108.395	Capital	200.000
Réservoirs et Puits	8.800	Créanciers divers	6.742
Machines et Matériel	84.160	Dividende n° 25	80.000
Constructions	11.866	Salaires indigènes en suspens	1.958
Fournitures, hôpital, arbres, etc.	10.760	Taxe gouvernementale sur les bénéfices	10.742
Débiteurs divers	1.978	Dividendes non réclamés	2.609
Licences	856	Profits et Pertes:	
Portefeuille	2.228	Balance	54.336
Or en transit	23.385		
Comptes en suspens	1.909		
Dividendes à encaisser	2.610		
En caisse et en banque	99.400		
	356.387		356.387

General Mining and Finance Corporation, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 30 décembre 1895.

Objet : La reprise des affaires minières et financières de MM. G. et L. Albu, de Johannesburg et Londres.

La Compagnie possède des actions et contrôle le groupe de mines suivant :

Meyer et Charlton Gold Mining C° Limited ; Roodepoort United Main Reef Gold Mining C° Limited ; Van Ryn Gold Mines Estate, Limited ; New Goch Gold Mines, Limited ; Cinderella Deep, Limited ; Aurora West United Gold Mining C°, Limited ; New Steyn Estates Gold Mines, Limited ; West Rand Consolidated Mines, Limited ; Rand Collieries, Limited ; Sacke Estates and Mining

Company, Limited. Elle détient, en outre, de gros intérêts dans d'autres Compagnies minières et possède des droits de prospection sur 13.500 acres houillers au Transvaal. La Compagnie a formé la General Mining Real Estate Company, Limited, trust foncier, dont elle détient toutes les actions.

Siège social : à Johannesburg, General Mining Buildings, Marshall Square P. O. Box 1242. Bureaux à Londres, à Berlin et à Paris : 5, rue Meyerbeer.

Capital social : 1.875.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises. Sur ce nombre, 1.000 actions sont des actions de fondateur qui ont ensemble droit à 25 % du bénéfice annuel, après paiement d'un dividende non cumulatif de 10 % par année à l'ensemble du capital. Le capital était autrefois dans les mains de quelques personnes, mais, en janvier 1902, 300.000 actions furent mises en souscription publique à £ 2.5 sh. chacune. En décembre 1903, 250.000 actions de réserve furent vendues à un Syndicat composé de MM. G. et L. Albu, de Johannesburg, la Dresdner Bank, la Disconto-Gesellschaft et S. Bleichrœder, de Berlin, à £ 2.15 sh. par action. En décembre 1906, le capital a été porté de £ 1.250.000 au montant actuel, les actions nouvelles ayant été prises à £ 1.5 sh. par le syndicat ci-dessus, auquel il convient d'ajouter la Schaafhausensche Bankverein.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Service financier : à Paris, à la caisse de la Société, 5, rue Meyerbeer et à la Banque de l'Union parisienne.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Georges Albu, Léopold Albu, E. Gutmann, Martin Lubeck, Jacob Freudenthal, Dr Arthur Salomonsohn, Alleert Blaschke et Rigierungsrath, S. Samuel.

Comité de Londres: MM. Léopold Albu, Martin Luebeck, F. W. Lunau, Jacob Freudenthal.

Comité de Berlin : MM. Eugen Gutmann, Dr Arthur Salomonsohn, Alb. Blaschke, S. Samuel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 20 décembre 1904.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1904	98	95 75	4 sh.
1905	98	52 25	»
1906	67	38	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres			PASSIF	livres		
Actions et obligations (à prix coûtant ou au-dessous) :				Capital autorisé et émis suivant bilan au 31 décembre 1905 :			
De Compagnies contrôlées par la Corporation.	1.209.926	7	5	1.249.000 actions de £ 1 . .	1.249.000	0	0
D'autres Compagnies	57.953	0	11	1.000 parts de fondateur de £1	1.000	0	0
Obligations de fonds publics	134.229	12	9	Plus : 625.000 actions de £ 1 émises suivant les décisions prises à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, le 27 décembre 1906	625.000	0	0
Propriétés minières, claims, terrains et immeubles à Johannesburg et autres actifs	255.689	4	2				
Mobilier de bureaux	4.141	13	7				
Avances sur titres (y compris reports)	1.047.777	14	6	Réserve spéciale : Montant transféré au compte répartition	189.117	18	3
Débiteurs pour titres vendus et non encore livrés. . . .	5.384	4	4	Dépôts	630.610	2	11
Consignation d'or en lingots	78.277	3	7	Effets à payer	572	19	1
Espèces en caisse et en banque	180.068	15	3	Créditeurs pour titres achetés et non encore payés. .	3.164	12	0
				Créditeurs divers	254.856	17	3
				Dividendes non réclamés . .	125	7	0
				Amortissement sur immeubles et compte de réserve pour dépréciation :			
				Au 31 décembre 1905	20.000	0	0
	2.973.447	16	6		2.973.447	16	6

New Goch Gold Mining, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée au Transvaal le 23 janvier 1899, après absorption de l'ancienne Compagnie George Goch Amalgamated.

Objet : cette compagnie a d'abord été enregistrée en 1887, sous le nom de George Goch Gold Mining Company, Limited, avec un capital de 15.000 livres, afin d'exploiter 10 claims. La Compagnie a acheté depuis 20 claims aux Sociétés Border Union et Tarker Pioneer Gold Mining, ainsi que 78 claims situés sur la Eleazar Farm, Klersksdorp. Elle a été reconstituée en février 1889, sous le nom de George Goch Amalgamated Gold Mining Company Limited, avec un capital de 150.000 livres, en un nombre égal d'actions d'une livre. En 1892, la Compagnie a été de nouveau reconstituée et sa propriété consistait alors en 44 claims sur le Main Reef et le Mynpacht Eleazar.

Elle a acheté en octobre 1895, de la Metropolitan Gold Mining Company Limited, une surface minière de 41 claims et un moulin de 60 pilons, pour 132.000 actions entièrement libérées. En 1899, la Compagnie a été de nouveau reconstituée et enregistrée sous son titre actuel. Elle possède 146,96 claims, dont 126,10 minéralisés ; les 20 claims restants sont situés au nord de l'affleurement des séries du Reef. La Compagnie possède, en outre, 2 droits d'eau, des bewaarplaatsen, des emplacements pour machines et divers autres terrains. La batterie est de 120 pilons.

Siège social : Johannesburg (Transvaal). Agence de Paris : General Mining and Finance Corporation, Limited, 5, rue Meyerbeer. Secrétaire à Londres et Bureaux : T. Frederick Thorne 201/5 Winning and Finance Corporation, Limited, 51 Markgrafenstrasse.

Capital social : 300.000 livres en pareil nombre d'actions de 1 livre, toutes émises. Le 10 août 1899, il a été créé, dans le but d'acquérir de la Rand Mines 60 claims Deep Level, 350.000 livres d'obligations 5 %.

Aux termes des conditions d'émission, ces obligations sont remboursables en seize tirages annuels, dont quatre ont déjà eu lieu. La Compagnie a la faculté de rembourser le solde des obligations en circulation à 110 %, moyennant un préavis de six mois.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ou avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la General Mining and Finance Corporation, 5, rue Meyerbeer.

ADMINISTRATEURS.

MM. Georges Albu, J. Freudenthal, A.-J. Scharwood, Léopold Albu, James Blanc, George Nathan.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 28 mai 1900.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1901	75 »	46 »
1902	122 »	75 »
1903	107 »	65 »
1904	93 50	63 »
1905	92 50	47 50
1906	57 »	26 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	522.610 5 4	Capital : 300.000 actions de 1 livre	300.000 0 0
Travaux permanents	87.283 6 0	Obligations 5 0/0 :	
Développement de la mine	96.848 5 3	Au 31 décembre 1905 302.100	
Machines et matériel	333 877 4 8	Moins amortissement 17.450	
Bâtiments	19.515 0 1		284.650 0 0
Réservoirs et digues	3.813 12 4	Obligataires divers : Intérêt semestriel au 31 décembre 1906 (non payé)	7.116 5 0
Mobilier	507 3 3	General Mining and Finance Corporation, Limited (Compte d'avances)	487.507 15 1
Cavalerie, véhicules, etc	300 0 0	Créditeurs divers	21 588 8 4
Titres au porteur	590 13 6	Passif éventuel au compte Titres :	
Comptes titres	72 0 0	70 actions Rand Mutual Assurance Company, à raison de 9 livres par action	630 0 0
Actions de la Witwatersrand Native Labour Association Ltd. de la Chamber of Mines Labour Importation Agency Ltd et de la Rand Mutual Assurance Company Ltd.		318 actions Witwatersrand Native Labour Association, à raison de 8 sh. par action	127 4 0
Approvisionnements. :		1590 actions de la Chamber of Mines Labour Importation Agency, à raison de 2 liv. 2 sh. par action	3.339 0 0
Marchandises générales	5.894 1 6		
Machinerie non encore montée	10.691 5 2		
Débiteurs divers	10.314 0 1		
Assurances et frais de recrutement (payés d'avance)	938 7 3		
Espèces en caisse	1.295 13 6		
Profits et Pertes	6.311 10 6		
	1.100.862 8 5		1.100.862 8 5

A. Goerz and Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 30 décembre 1897 comme transformation de la Société allemande Ad. Goerz et Cie, elle-même continuation, par extension, d'un Syndicat, formé en 1889, dans le but de s'occuper, financièrement, des affaires des mines d'or au Sud-Afrique.

Objet : les opérations financières sur affaires de mines d'or ou actions aurifères transvaaliennes.

La Compagnie possède encore 383 claims pour la plupart à l'ouest du Witwatersrand et des options sur d'autres claims et 1507 morgen de terrains.

Le portefeuille est composé d'actions des Compagnies suivantes : Central Geduld ; Elandsfontein Estate ; Geduld Proprietary Mines ; Geldenhuis Estate ; Klerksdorp Exploration ; Lancaster Gold ; Lancaster West ; May Consolidated ; Modderfontein Deep Levels; North Geduld ; Princess Estate and Gold Mining ; Rand Central Electric Works, Randfontein Deep, Roodepoort Central Deep Roodeport United Main Reef; South Randfontein Deep; Tudor Gold Mining ; Withok Proprietary ; Gold Patents C° ; Transvaal Consolidated Coal Mines ; Transvaal Prospecting Syndicate ; Van Dyk Proprietary Mines ; West Rand Consolidated Mines, etc., etc.

Siège social : à Johannesburg, 4 Fraser Street ; bureaux à Londres, 20 Bishopsgate Street, Within : à Berlin, 8/13 Behrenstrasse W., à Paris, 26, rue Laffitte.

Capital social : à l'origine 1.015.000 livres, divisé en 1.000.000 d'actions d'une livre et 15.000 parts de fondateur. En juin 1903 les 15.000 parts de fondateur furent remplacées par 100.000 actions et le capital fut de ce fait porté à 1.100.000 livres divisé en pareil nombre d'actions libérées et toutes émises. En 1904, le capital social a été porté à £ 1.500.000, dont 1.400.000 émises au 31 décembre 1906.

Conseil d'administration : composé de cinq à quinze membres possédant 1.000 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en juin.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25 et 50 actions.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Amandus Brakhan, H. Strakosch, comte J. d'Ayguesvives, Lord Battersea, Otto Braunfels, Arthur Gwinner, Paul Mankiewitz, Carl Meyer, Walther Rathenau, Max Steinthal.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 8 avril 1899.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	70 »	50 »	»
1902	104 50	69 »	»
1903	93 »	66 »	2 sh. 1/2
1904	68 75	60 25	»
1905	85 »	49 50	3 »
1906	58 »	26 25	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	s.	d.	PASSIF	livres	s.	d.
Actions et obligations dans d'autres Compagnies : portées au prix de revient ou au-dessous	949.446	0	5	Capital autorisé : £ 1.500.000 dont £ 1.400.000 enregistré.			
Emprunts municipaux et fonds d'Etat : portés au prix de revient ou au-dessous	119.596	0	0	Capital émis : 1.400.000 actions de £ 1 chacune	1.400.000	0	0
Claims, Terrains, Participations et Intérêts divers : portés au prix de revient ou au-dessous	182.726	0	2	Réserve	110.803	12	0
Propriétés et Immeubles à Johannesburg	19.900	0	0	Réserve spéciale pour avances aux compagnies minières	130.000	0	0
Mobilier de bureaux et accessoires	2.684	15	0	Dividendes non réclamés sur actions ordinaires	1.057	18	7
Débiteurs divers (comprenant les avances faites aux Compagnies)	456.295	12	7	Créditeurs divers	341.311	15	4
Avances temporaires contre garanties : y compris actions et valeurs reportées	193.377	17	7	Valeurs achetées non levées	94.853	7	3
Cautionnements	814	0	2	Balance de valeurs achetées mais non réglées au 31 décembre 1905	15.051	19	7
Espèces dans les banques et en caisse	12.295	11	5				
	2.093.068	12	3		2.093.068	12	3

The Golden Horse-Shoe Estates Company Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 28 février 1899.

Objet : acquérir l'actif de la Golden Horse Shoe Gold Mining Company. La propriété minière comprenait 24 acres, situés à Kalgoorlie, ouest de l'Australie. En 1902, 62 acres furent acquis pour 15.025 livres, la propriété se compose donc actuellement de 86 acres. La batterie est de 150 pilons.

Siège social : Londres, Salisbury House, London Wall, E. C. ; M. E. P. Jones, secrétaire.

Capital social : 1.500.000 livres, divisé en 300.000 actions de 5 livres ou 125 francs chacune, toutes émises et libérées.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Comptoir National d'Escompte, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. Sir J. Purcell, W. St. V. Bucknall, A. H. Reitlinger, A. Reitlinger, C. Kaufman, Henri Bousquet, C. L. Henrik, Loeffler.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 avril 1901 ; au comptant et à terme depuis le 16 juillet 1901.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	352 »	251 »	17 sh.
1902	296 »	178 »	18
1903	297 50	182 50	18
1904	230 »	148 »	18
1905	208 50	160 »	18
1906	165	121 50	16

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Achat de la propriété.	1.509.304	Capital.	1.500.000
Développement de la Mine . .	»	Dividendes non réclamés . . .	55.175
Usines, machines, bâtiments .	»	Créanciers divers	40.800
Approvisionnements	26.476	Profits et pertes : Balance. . .	61.599
Or en transit.	37.268		
Portefeuille.	27.923		
Débiteurs divers	902		
Mobilier, assurance.	766		
En caisse et en banque. . . .	55.935		
	1.658.574		1.658.574

Consolidated Goldfields of South Africa, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 2 août 1892.

Objet : Acquérir les différentes parties de l'actif des Compagnies Goldfields of South Africa, South African Gold Trust and Agency, African Estates Agency et African Gold share Investment, ainsi que leurs entreprises diverses. Les opérations de la Compagnie consistent principalement dans l'achat et la vente de propriétés minières ainsi que des actions de compagnies dans l'Afrique du Sud.

Au 30 juin 1905, le portefeuille de la Consolidated Goldfields comprenait les titres suivants : 63.557 African Land and Investment, 17.107 Booysens Estate, 12.444 Boksburg Gold Mines, 38.148 Central Nigel Deep, 61.083 City Deep, 88.640 Consolidated Exploration and Development (Rhodesia), 49.926 Consolidated African Copper Trust, 18.464 Enterprise Gold Mining and Estates, 6.951 East Rietfontein Syndicate, 11.753 Elandsfontein Estate, 54.080 Gold Mines Investment (actions de £ 4), 17.316 Giant Mines of Rhodesia, 75.620 Glen Deep, 221.734 Jupiter Gold Mining, 40.171 Klip Deep, 12.168 Klipriversberg Estate and Gold Mining, 330.281 Knights Deep, 23,685 Kleinfontein Deep, 20.250 Nigel Deep, 63.651 New Gold Coast Agency, 48.736 New Vierfontein Mines, 146.600 Robinson Deep, 228.106 Rand Victoria Mines, 42,552 Rand Mines Deep, 287.610 Simmer and Jack East, 1.703.766 Simmer and Jack Proprietary, 143.946 Sub Nigel, 72.600 South Rand Gold Mining, 57.292 South Deep, 39.392 South City, 91.360 South Nourse, 87.254 South Wolhuter, 117.971 South Geldenhuis Deep, 156.149 South Rose Deep, 9.004 Turffontein Estate, 116.993 Turf Mines, 40.250 Village Deep, 61.234 Van Ryn, 58.933 Wolhuter Deep.

La Consolidated Goldfields possède, en outre, des actions et obligations de diverses autres Compagnies, évaluées au 30 juin 1905, à £ 230.000, plus £ 952.608 de fonds d'états anglais.

Le dernier rapport du Conseil d'Administration n'a pas fourni de détails sur le portefeuille au 30 juin 1906.

Siège social : à Londres, 8, Old Jewry, E. C. Bureaux à Paris : 20, avenue de l'Opéra.

Capital social : 3.250.000 livres en 1.250.000 actions de préférence cumulatives 6 % d'une livre chacune et 2 millions d'actions ordinaires d'une livre chacune. Toutes les actions des deux catégories ont été émises et sont entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en novembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 2, 3, 4, 5, 10, 25 et 50 actions.

Service financier : à Paris, 20, avenue de l'Opéra.

ADMINISTRATEURS

MM. Lord Harris, E. Birkenruth, S. Christopherson, H. W. H. Dunsmure, Col. Frewen, J. J. Hamilton, Leigh Hoskyns, Rochfort Maguire.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 17 octobre 1894.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	213 »	169 »	»
1902	256 »	190 »	5 sh.
1903	214 »	125 50	»
1904	215 50	131 50	2 sh. 6
1905	215 50	140 50	3 sh.
1906	160 »	80 50	»

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Portefeuille	5.496.178	Capital :	
Prêts à brève échéance	1.321 286	Actions ordinaires	2.000.000
Débiteurs divers et dividendes déclarés	399.843	— de préférence	1.260.000
Hypothèques et Avances de fonds	261.214	Réserves	2.000.000
Propriétés et Immeubles	189.778	Obligations	375.000
Mobilier des Bureaux	9.114	Créanciers divers	1.619.028
Effets et Valeurs diverses	18.577	Effets à payer	6.000
Espèces en caisse et en banque	210.792	Dividendes et intérêts échus	48.826
		Profits et Pertes	607.928
	7.906.782		7.906.782

Greene Consolidated Gold Company

Société américaine à responsabilité limitée, enregistrée à Charleston, sous les lois de l'Etat de West-Virginia, le 10 mars 1902.

Objet : l'exploitation d'une mine d'or d'une contenance de 2.559 pertenencias (6.320 acres), située sur la rivière Santo-Domingo, district de Magdalena, état de Sonora, république des Etats-Unis du Mexique.

Siège social : 24, Broad street, à New-York (Etats-Unis).

Durée : 50 ans, du 10 mars 1902.

Capital social : 5 millions de dollars, représenté par 500.000 actions de 10 dollars l'une.

Conseil d'administration : 21 membres, nommés pour un an, propriétaires d'une action au moins.

Assemblée générale : le 3 mars, autant de voix que d'actions, sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de : une, cinq, dix et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. W. C. Greene, M. L. Sperry, Myron M. Parker, Epes Randolph, E. B. Tustin, Scott White, W. M. D. Stokes, Bird S. Coler, H. F. Blount, H. Ollesheimer, Chas. M. Shannon, A. Romer. H. E. Huntington, J. B. Showalter, E. Berolzheimer, J. H. Martin, G. S. Robbins, J. Dugué de la Fauconnerie, L. A. Dunham. Ph. Méliodon, Général Leplus.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 novembre 1905.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1905	127 50	110 »	3 »
1906	pas de cours		

BILAN AU 28 MARS 1906

ACTIF	Dollars	PASSIF	Dollars
Mines et Matériel	4.998.850	Capital ordinaire	5.000.000
Equipement minier	274.680	Capital d'exploitation	812.607
Approvisionnements	3.527	Avances »	46.561
Débiteurs divers	1.723	The S. H. Supply C°	175
Poudre d'or et bullion	7.635	Compte Hôpital	883
Effets à recevoir	826		
Portefeuille (54.081 actions Treasury au pair)	540.810		
Profits et Pertes	32.175		
	5.860.226		5.860.226

Compagnie minière de Guinée

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 décembre 1906.

Objet : La recherche, en Guinée française, au Soudan et autres pays, des minerais aurifères, diamantifères, des pierres précieuses et de tous autres minerais ; la reconnaissance de tous permis de recherches, l'obtention de toutes concessions y relatives et, s'il y a lieu, leur mise en valeur, leur exploitation directe ou en participa-

ou leur rétrocession ; la prise directe ou l'acquisition de tous permis de recherches et leur reconnaissance ; l'acquisition et l'exploitation ou la revente de tous permis ou concessions ; l'obtention de toutes options sur des permis accordés à des tiers, la réalisation de ces options ; la rétrocession de tous permis de recherches et concessions ; l'achat de terrains, l'édification de constructions industrielles ou de maisons d'habitation, leur exploitation ou leur vente ; l'exploitation des domaines agricoles ou forestiers acquis, ou obtenus par concession ; la vente, l'achat et le traitement de tous minerais, produits et denrées ; les opérations d'importation et d'exportation de tous minerais, produits, marchandises ou denrées ; la création de toutes Sociétés civiles ou commerciales ayant pour objet des opérations industrielles, financières, mobilières et immobilières.

Enfin, la Société pourra s'intéresser dans toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou de transport se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie, à l'une ou l'autre branche de son objet.

Siège social : 16, rue de Berlin, à Paris.

Durée : 50 ans, du 5 décembre 1906.

Capital social : 500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites en numéraire , porté à 750.000 francs, puis, en 1907, à 1.000.000 de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune.

Il a été créé en outre 10.000 parts de fondateur, dont 7.500 remises à M. Villiaume, avec 115.000 francs espèces, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du deuxième semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % aux actions sur leur montant libéré ; 10 % du surplus au Conseil, toute somme fixée par l'assemblée générale, sur la proposition du Conseil, pour être affectée à la création de réserves extraordinaires, sans que cette somme puisse excéder annuellement 15 % des bénéfices restants après les prélèvements ci-dessus. Sur le surplus : 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Aucune distribution de dividende n'a encore été opérée.

Service financier : Service des titres au siège social ; service des coupons au Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. Marcel de Saint-Quentin, C. Drosso, P. Buffet, A. Collignon, A. Galicier, H. Gaillochet, L. Morel.

Henderson's Transvaal Estates, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 10 août 1894.

Objet : Acquérir, de M. J. C. A. Henderson un certain nombre de propriétés aurifères et houillères, terrains à bâtir et autres intérêts, au Transvaal. En décembre 1897, la Compagnie s'est rendue acquéreur de la totalité des actions de la Henderson Consolidated Corporation. En décembre 1901, la Gold Estates Transvaal Company a été également achetée, moyennant 37.790 actions entièrement libérées.

Diverses propriétés ont été vendues à d'autres Compagnies.

D'après les derniers renseignements publiés, datant du 30 juin 1903, les propriétés de la Henderson's Transvaal Estates et de la Henderson Consolidated Corporation se composaient sommairement de :

1.948 claims au Witwatersrand, 24.511 acres de terres sur fermes aurifères au nord du Rand, 168.672 acres sur fermes aurifères dans le district de Lydenburg, et autres, 45.821 acres sur terrains diamantifères, 43.228 acres sur fermes à cobalt ou aurifères, 142.089 acres sur fermes argentifères et cuprifères, 73.968 acres sur terrains houillers, 1.320 claims à étain, 4.266 acres sur terrains à plâtre, 4.266 acres à bâtir, 46.002 acres sur terrains métallifères, 191.210 acres en toute propriété. Les propriétés minérales, agricoles ou forestières seraient d'une superficie de 1.482.000 acres, sans compter 2.293.000 acres au Swazieland. Le portefeuille comprend 1.998.010 Henderson's Corporation et une quantité importante d'autres titres, le tout d'après les rapports.

Siège social : à Londres, 3, Gracechurch Street. M. W.-L. Castleden, secrétaire.

Capital social : 2 millions de livres en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 1.770.380 ont été émises et sont entièrement libérées. Le capital primitif de 300.000 livres a été porté au montant actuel lors de l'absorption de la Henderson's Consolidated. En juin 1902, 114.603 actions furent offertes aux actionnaires à £ 2 par action et, en 1903, 52.500 furent émises à £ 1 5 sh. 8 d. en moyenne.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 250 actions chacun. Le Conseil a droit à 3.000 livres par an et à 5 % du profit net après payement de 10 % de dividende aux actions, sans que cette attribution puisse excéder 5.000 livres par an.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. C. R. Henderson, Alfred Gaussen, G. L. Johnston, R. C. Richards, W. B. Butler. Comité de Johannesburg : T. W. G. Moir, E. Evans, S. Thomson, W. Pott, L. Kessler.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 7 mai 1895.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	35 »	24 »	»
1902	67 50	34 »	7 1/2 %
1903	48 »	25 »	»
1904	40 »	26 50	»
1905	26 50	16 25	»
1906	26 »	10 »	

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	1.523.906	Capital émis	1.770.380
Débiteurs divers	14.867	Obligations 6 0/0	103.100
Fonds d'amortissement obligataire	787	Créanciers divers	15.296
Prêts aux fermiers	1.635	Réserve générale	166.762
Fournitures, Matériel, etc.	710	Profits et Pertes	122.124
Participations diverses et intérêts	1.777		
Portefeuille	536.888		
Prêts à court terme, Encaisse	97.092		
	2.177.662		2.177.662

Johannesburg Consolidated Investment Cy Ltd

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée en septembre 1889.

Objet : toutes affaires de banque sur terrains ou sur mines.

Nota. — Cette Compagnie possède un portefeuille minier composé de plus d'un million d'actions parmi lesquelles des actions de la Ginsberg, la Glencairn, la New Primrose, la New Rietfontein, la New Croesus, la Roodepoort Kimberley, la Buffelsdoorn, la New-Jagersfontein, la De Beers, etc. ; un portefeuille industriel de plus de 400.000 actions dont 140.000 South African Breweries et 180.000 Johannesburg Waterworks, des claims miniers et des immeubles.

En novembre 1905, la Compagnie a absorbé la Barnato Consolidated Mines, moyennant 1.200.000 actions entièrement libérées.

Siège social : à Johannesburg, Consolidated Buildings, Box 590 ; bureau à Londres, 10 et 11 Austin Friars E. C. Secrétaire, M. Thomas Honey.

Capital social : à l'origine £ 2.750.000 en pareil nombre d'actions d'une livre; porté en novembre 1905 à £ 4.500.000 dont 1.200.000 remises à la Barnato, 395.000 remises aux actionnaires et 155.000 tenues en réserve. Au 31 décembre 1906, il ne restait plus que 50.000 actions à la souche.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 250 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. S. B. Joel, J. Joel, H. Barnato, H. S. Caldecott, J. Friedlander, C. Marx, I. Lewis, H. A. Rogers, E. B. Gardiner, E. Evans, J. Munro et E. P. Solomon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 25 février 1902.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1902	104 »	77 50	2 sh.
1903	94 75	64 »	2
1904	81 »	59 »	2
1905	77 50	39 25	»
1906	42 50	23 »	»

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces, caisse et banquiers	128.122	Capital émis	3.950.000
Avances sur valeurs cotées	583.220	Fonds de réserve	1.000.000
Prêts sur garanties	122.667	Fonds spécial de réserve pour prêts miniers	142.219
Dividendes à recevoir	16.732	Fonds en dépôt et prêtés	564.080
Effets à encaisser et débiteurs	86.880	Créanciers divers	44.428
Avances aux Compagnies	545.251	Profits et Pertes	38.780
Propriétés foncières	775 302		
Terrains de rapport	91.674		
Propriétés minières	291.831		
Machines, etc	620		
Portefeuille titres,	3.088.847		
Mobilier, agencement	8.261		
	5.739.507		5.739.507

The Kern County Consolidated Gold Mines, L^dt

Société anglaise anonyme, enregistrée le 25 avril 1906.

Objet : Créer et exploiter toutes entreprises minières. fonderies, raffineries de substances minérales et faire le commerce des minerais métallifères ou autres, manufacturés ou non. Prospecter, explorer et exploiter ou passer des contrats pour faire exploiter par d'autres personnes ou Sociétés, toutes concessions ou mines ; extraire et préparer pour le marché tout minèrai d'or et autres et toutes substances minérales ; s'occuper de toutes les affaires d'une Société faisant le commerce desdites substances minérales dans toutes les branches ; acquérir en tout ou en partie toutes mines d'or et d'ar-

gent dans le district minier de Caliente, Californie, ou ailleurs ; en général, acquérir par voie d'achat, d'échange ou autrement, et prendre à bail, n'importe quelle contrée du monde, toutes mines, droits miniers et minéraux de toutes sortes, constructions, terrains, droits, privilèges, etc.

Une notice publiée à Paris mentionne que la Société possède deux claims miniers situés en Californie, dans le comté de Kern ; leur contenance totale est d'environ 20 hectares. Les propriétés actuelles de la Compagnie comprennent en outre divers terrains avec constructions et matériel servant à l'exploitation.

Siège social : 65, London Wall, Londres, E, C.

Capital social : £ 100.000, en 100.000 actions d'une livre chacune, sur lesquelles 84.000 ont été remises aux vendeurs, 10.000 ont été souscrites pour le capital d'exploitation et 6.000 demeurent actuellement à la souche pour être émises en cas de besoin.

Il existe des coupures de 1, 5 et 20 actions.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, possédant des titres de la Société, pour une valeur nominale d'au moins £ 250.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés soit par les actionnaires, soit par le Conseil.

Répartition des bénéfices : Le Conseil pourra, avant de proposer un dividende, prendre sur les bénéfices telle somme qu'il jugera bon, pour l'appliquer au fonds de réserve ; il pourra reporter, sans les placer au fonds de réserve, tous bénéfices qu'il jugera prudent de ne pas distribuer. Les bénéfices disponibles, sauf ces stipulations et en tenant compte des priorités qui pourront être accordées à l'émission de nouvelles actions, seront réparties entre les actionnaires à titre de dividende.

Service financier : à Paris, MM. Armstrong et Cie, 19, rue Scribe.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Darracq, J. Malesset, M. Tétart, P. Caron, L. Lambert, H. Limebeer, J. Holm.

RÉPARTITIONS

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés* depuis le 19 février 1907.

New Kleinfontein Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal en avril 1894.

Objet : reconstituer la Kleinfontein Estate and Gold Mining Company, qui avait été formée en 1890 dans le but d'exploiter 79 claims situés sur la propriété Kleinfontein dans le Witwatersrand au Transvaal. La propriété se compose actuellement de 294 claims.

La batterie de 140 pilons a été détruite pendant la guerre ; une nouvelle batterie de 200 pilons est maintenant en exploitation.

Siège social : à Johannesburg, National Bank Buildings, Post Office Box 1634.

Agent à Londres : Anglo-French Exploration, 208-24 Salisbury House Finsburg Circus, E. C. Agents à Paris : Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 110.000 livres en 110.000 actions entièrement libérées dont 60.000 ont été remises aux actionnaires de la Kleinfontein Estate and Gold Mining C°.

En mars 1895, le capital a été porté à 185.000 livres ; sur les 75.000 actions nouvelles, 60.000 ont été données en payement de 92 claims deep levels et 15.000 offertes en souscription aux actionnaires à raison de 4 livres l'une. Le 16 septembre 1896, le capital a été augmenté de 65.000 livres et porté à 250.000 livres et 46.250 actions nouvelles ont été offertes aux actionnaires à 3 livres l'une. Le 23 mars 1898, le capital a été porté à 275.000 livres en vue de la conversion des obligations. En avril 1902, la Compagnie a porté son capital à 800.000 livres et a absorbé la Kleinfontein Central Gold Mines. Enfin, en mai 1905, le capital social a été porté au chiffre actuel de 900.000 livres, au moyen de l'émission de 100.000 actions nouvelles, dont 49.103 souscrites par les actionnaires et le restant donné aux garants de l'émission.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

Sir George Farrar, W. Dalrymple, W. Ross, Abe Bailey, A. Epler, W. H. Dawe.

Comité de Londres : MM. Stanley Brailsford, S. H. Farrar, J. L. Bergson, Edwaard Wagg.

Les actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 26 avril 1895. Elles sont inscrites à terme et au comptant depuis le 10 mai 1899.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Dividendes
1901	55 »	35 »	»
1902	75 »	44 50	»
1903	57 50	43 50	»
1904	68 50	38 »	»
1905	68 50	41 »	1 sh. 1/2
1906	50 »	33 »	3 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	267.116	Capital	900.000
Constructions, machines, matériel	183.940	Obligations en circulation	24.000
Développement de la mine, puits	220.633	— non réclamées	221
Participation dans le groupe Kleinfontein C.A.	24.654	Prime sur actions	68.862
Approvisionnements, cavalerie, etc.	2.169	Montant transféré du compte appropriation	12.500
Railway	13.264	Coupons non réclamés	824
Débiteurs divers	39.163	Dividende à payer n° 5 de 15 %	135.000
Assurances	590	Compte d'amortissement du rapatriement des Chinois	9.147
Compte en suspens de la main-d'œuvre chinoise	7.208	Créanciers divers	59.368
Portefeuille	4.853	Profits et Pertes, Solde	7.535
Or en transit	29.662		
En caisse	124.205		
	1.217.457		1.217.457

Lancaster Gold Mining, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée au mois de mai 1895.

Objet : L'acquisition de 274 claims situés à l'ouest du Mynpacht de Luipaard's Vlei, sur la ferme du même nom, dans le Witwatersrand Occidental. La propriété actuelle de la Compagnie est de 296 claims contenant tous le Botha Reef et sur lesquels 149 contiennent en outre le Wset Battery Reef. La Compagnie détient en outre des droits d'eau s'étendant sur une superficie de 23 morgen 315 roods carrés, ainsi que deux claims situés au nord de l'affleurement. La batterie est de 100 pilons.

Siège social : Johannesburg 150-158. Exploration Buildings. Agen- tiennent en outre le West Battery Reef. La Compagnie détient en la Deutsche Treuhand Gesellschaft, 66, Kanonier Strasse ; à Paris, rue Laffitte, 26.

Capital social : à l'origine £ 400.000, en actions d'une livre ; porté à £ 500.000 en 1904 ; 100.000 actions restent à la souche.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en mars.

Service financier : officieusement Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20, 25 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. A. Brakhan, H. Strakosch, W. Dalrymple, H. O'K. Webber.

Comité de Londres : MM. R. Valentin, E. J. Hess, J. Kitchin.

Comité de Londres : MM. W. Dalrymple, R. Valentin, E. J. Hess, J. Kitchin.

Comité de Berlin : MM. Dr Kastan, Dr Hans Schultz, Max Kaemmerer.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 19 septembre 1898.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1901	75 »	54 »
1902	90 »	65 50
1903	75 »	52 75
1904	65 »	47 »
1905	61 75	18 25
1906	20 75	9 75

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	550.934	Capital	400.000
Matériel, Animaux, Marchandises	11.181	Obligations 6 0/0 : 1re hypothèque	65.800
Portefeuille	3.162	Créanciers divers	14.101
Avances	6.532	Avances de A. Goerz et Co	118.135
Espèces et disponibilités	16.926		
Profits et Pertes : Balance	9.301		
	598.036		598.036

Lancaster West Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 8 octobre 1897.

Objet : L'exploitation de 144 claims à l'ouest de la Lancaster ferme Luipaardsvlei N° 8, district Krugersdorf, dans l'ouest du Witwatersrand ; tous ces claims contiennent le Botha Reef et 93 1/2 contiennent en outre le Battery Reef. La Compagnie possède également un droit d'eau.

La batterie de 40 pilons doit être portée à 100 pilons.

Siège social : à Johannesburg, 150-158, Exploration Buildings ; bureau à Londres, 120, Bishopsgate Street, Within, E. C. Correspondants à Paris : M. P. Mairet, 26, rue Laffitte.

Capital social : autorisé de 300.000 livres, enregistré de 220 000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre. Sur ce nombre, 120.000 actions ont été attribuées aux vendeurs et 75.000 actions vendues de gré à gré, dès la constitution, à 35 shillings l'une. Il reste à la souche 25.000 actions.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : officieusement : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS.

MM. A. Brakhan, R. B. Barsdorff, W. Adye, Clément Dawies.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 17 février 1902.

Années	cours		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1902	77 50	57 »	»
1903	64 50	49 »	2 sh.
1904	69 50	47 »	»
1905	64 »	28 25	»
1906	31 »	10 »	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	397.318	Capital émis	195.000
Développement de la mine . .	38.452	Obligations 6 0/0 non remboursées	158.240
Matériel, animaux, etc. . . .	4.650	Avances de A. Gœrz et Cie . .	78.838
Portefeuille.	1.389	Créanciers divers, dividendes non réclamés.	9.689
Avances	1.896	Profits et Pertes : Balance. .	17.286
Espèces et disponibilités . . .	15.348		
	459.053		459.053

Langlaagte Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée le 9 septembre 1895.

Objet : L'exploitation minière de 184 claims deep level, situés au sud de la Langlaagte Estate et de la Langlaagte Royal.

La batterie est de 200 pilons.

Siège social : à Johannesburg, The Corner House ; secrétaire à Londres : M. Andrew Moir, 1, London Wall Buildings, E. C.

Agent à Paris : Compagnie française de mines d'or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 750.000 livres, en autant d'actions d'une livre, dont 600.000 délivrées à la Rand Mines pour prix des 184 claims mentionnés ci-dessus et 50.000 souscrites à 3 livres l'une, pour le capital d'exploitation, par la Rand Mines ; les 100.000 actions de réserve ont été ensuite vendues en août 1902, à 4 livres l'une. En septembre, les actionnaires ont autorisé le Conseil à porter le capital au chiffre actuel de £ 800.000. L'émission nouvelle, garantie par la Rand Mines, a eu lieu en mai 1905.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : le 15 octobre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. L. Reyersbach, R. W. Scumacher, Ben Bradley, Samuel Evans, W. H. Dawe.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 avril 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	66	50
1902	120	75
1903	112	45
1904	95	45
1905	89	51
1906	seul cours 48	

BILAN AU 31 JUILLET 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	602.491	Capital	800.000
Portefeuille	3.569	Prime sur actions	487.500
Développement, matériel, etc.	812.563	Fonds transférés du compte Appropriation	89.103
Débiteurs divers, en caisse	28.081	Créanciers divers	70.096
	1.446.704		1.446.704

The Langlaagte Estate and Gold Mining Company Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée le 13 janvier 1888.

Objet : L'acquisition de trois portions de la ferme Langlaagte : Restante, Block A et Block B, ainsi que la ferme voisine Middelfontein dans le district du Witwatersrand.

Certaines parties de cet actif ont été vendues :

En janvier 1889 à la Compagnie Block B Langlaagte Estate Gold Mining.

En août 1893 à la Compagnie Crown Reef ;

En 1894 à la Compagnie Langlaagte Star ;

En 1895 à la Compagnie Langlaagte Exploration and Building.

Actuellement la propriété se compose d'environ 144 claims.

La batterie est de 200 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Mayfair, P. O. Box 98. Agence à Londres : MM. Carrington and Hutton, 30 et 31. St-Swithin's Lane

E. C. Correspondants à Paris : MM. Clark et Hattensaur, 46, rue de Provence.

Capital social : à l'origine 450.000 livres ; porté en 1893 à 470.000 livres, divisé en autant d'actions d'une livre sterling, toutes émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant mai, à Johannesburg. Une voix par action sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 46, rue de Provence, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. B. Robinson, J. W. S. Langerman, N. J. Scholtz, J. W. H. Stubbs, F. S. Tudhope.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 14 juin 1894.

Années	cours : Plus haut	cours : Plus bas	Dividendes
1901	99 »	72	»
1902	126 »	87	»
1903	113 50	83	4 sh.
1904	108 »	78	4 »
1905	101 »	69	4 »
1906	78 »	53	4 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	366.000	Capital	470.000
Travaux permanents, Machines, etc	439.100	Prime sur actions	72.000
Approvisionnements, Cavalerie, etc.	16.655	Dividende nº 33, déclaré le 31 décembre 1906	47.000
Portefeuille	476.977	Dividendes non réclamés	825
Recrutement de main-d'œuvre indigène	180	Créanciers divers	33.224
Débiteurs divers	20.124	Profits et Pertes : Balance	797.612
Espèces	83.200	Emprunt spécial (Développement Block B)	50.000
Compte Block B (Frais suivant bail)	68.425		
	1.470.661		1.470.661

May Consolidated Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée en février 1889.

Objet : reprendre la suite des affaires de la May Gold Mining, constituée le 11 mai 1887 dans la colonie de Natal, au capital de 22.000 livres, porté ensuite à 40.000 livres, propriétaire de 12 claims joignant la Knights ; la Compagnie nouvelle y joignit le Block Annie comprenant 12 claims et un droit d'eau. Le vendeur de l'Annie Block reçut en échange de sa propriété et de 50.000 livres en espèces, 250.000 actions de la May Consolidated, 180.000 actions libérées furent attribuées aux actionnaires de la May Gold Mining.

La propriété comprend 1° dans la partie située sur la ferme Elandsfontein, n° 147, district de Johannesburg, le bloc may de 11 claims 504, 2° dans la partie située sur la ferme Driefontein, n° 148, district de Boksburg, 49 morgen 409 pieds carrés en toute propriété et un mynpacht n° 326, équivalant à 71 claims 512 ; 38 claims 049 de prospecteur au nord de l'affleurement du Main Reef et 47 Bewaarplaatsen.

La batterie est de 100 pilons.

Siège social : à Johannesburg, 150-158 Exploration Buildings ; agence à Londres, 120, Bishopsgate Street Within E. C., secrétaire, M. H. Rogers ; agence à Berlin à la Deutsche Treuhand Gesellschaft ; correspondant à Paris, 26, rue Laffitte.

Capital social : à l'origine 450.000 livres sur lesquelles 430.000 actions avaient été émises. En juillet 1894 le capital fut réduit au chiffre de 275.000 livres. A cette date, pour vingt actions anciennes, il en fut attribué neuf nouvelles, ce qui, au total, a absorbé 193.500 actions ; 43.000 furent émises pour constituer le capital de travail (working capital). En raison de la garantie donnée à l'émission de ces 48.000 actions, une option fut accordée et exercée sur 28.500 actions au pair; enfin, en juin 1895, il a été procédé à la vente de 10.000 actions de réserve au prix de 3 livres 15 shillings chacune ; par suite le capital s'est trouvé être de 275.000 actions d'une livre libérées et toutes émises. Il a été élevé à 290.000 livres en juin 1899, mais 1.250 actions sont encore à la souche.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Johannesburg, autant de voix que d'actions, sans limite indiquée.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

ADMINISTRATEURS.

MM. A. Brakhan, H. Strakosch, S. B. Joel, J. Freidlander, W. Dalrymple, W. Ross, M. Francke.

Comité de Londres : MM. George H. Raw, H. Kimber, H. Strakosch.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 12 décembre 1898.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1901	125 »	85 50	3 sh.
1902	140 »	106 »	6
1903	122 »	95 »	6 1/2
1904	109 50	93 »	7
1905	109 »	74 75	8
1906	85 »	60	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	318.006	Capital émis.	288.750
Matériel, animaux, voitures. .	7.295	Prime sur actions.	51.562
Portefeuille.	1.963	Créanciers divers.	19.247
Avances	2.746	Dividende n° 17 non payé. . .	64.969
Espèces et autre actif disponible.	125.135	Coupons non réclamés	2.791
		Profits et Pertes : Balance . .	27.826
	455.145		455.145

Meyer and Charlton Gold Mining Company Ltd

Société transvaalienne, à responsabilité limitée constituée le 16 octobre 1888.

Objet : l'acquisition de 17 claims sur le Main reef, sur la ferme Doornfontein au Witwatersrand. Il y a été adjoint : en juillet 1892 la propriété voisine de la Wolsingham Company, d'une étendue de 13 acres et demi ; en novembre 1892 quatre claims acquis de la Wolhuter, plus les droits sur le mynpacht de la ferme Doornfontein, comprenant les baux de mynpacht de la Meyer and Charton, de la Wolsingham, de la Wolhuter et de la Spes Bona. En avril 1899, huit claims nouveaux, connus sous le nom de block Perkins, ont été achetés à nouveau à la Wolhuter.

La propriété comprend donc actuellement 39 claims 3/4, plus 9 claims de droits d'eau et de Bewaarplaatsen. La batterie est de 80 pilons.

Siège social : à Johannesburg, General Mining Buildings P. O. Box 1173 ; agence à Londres, Winchester House, Old Broad Street, E. C. ; agence à Paris, General Mining and Finance Corporation, Limited, 5, rue Meyebeer ; agence à Berlin, 51, Markgrafenstrasse.

Capital social : 100.000 livres sterling, en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en février.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service finnancier : 5, rue Meyerbeer, et au Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. George Albu, Leopold Albu, Adolph Epler, George Nathan et James Blane.

Comité de Londres : MM. P. G. Hamilton Carvill, Jacob Freudenthal et George Rolfes.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juin 1899.

Années	cours : Plus haut	cours : Plus bas	Dividendes
1901	165	140	3 sh.
1902	167	133	6
1903	160	130	8
1904	160	102	10
1905	154	115	11
1906	114	101	12

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	174.094	Capital	100.000
Mynpacht, en toute propriété	4 284	Réserves	170.007
Travaux permanents	10.396	Développement de la Mine	15.033
Machines et matériel	92.400	Créanciers divers	6.204
Bâtiments	12.195	Dividendes non réclamés	470
Mobilier	268	Dividende nº 34, 30 0/0 sur £ 100.000	30.000
Bêtes de trails	62	Impôts dûs au Gouvernement	8.262
Certificats d'actions au porteur	90	Profits et Pertes : Balance	100.611
Portefeuille	69		
Approvisionnements	4.724		
Débiteurs divers	1.337		
Primes d'assurance et de rendement payées d'avance	1.272		
Natal Bank, Limited : Compte dividendes	470		
En caisse ou en banque	115.422		
Compte consignation or	12.904		
	429.987		429.987

Companhia de Mossamédés

Société anonyme portugaise constituée le 28 février 1894.

Objet : L'exploitation agricole, minière, forestière, commerciale et industrielle des terrains incultes, d'une étendue d'environ 23 millions d'hectares, situés dans le district de Mossamédès, province d'Angola.

La Compagnie a la propriété des mines situées dans les limites de sa concession et le monopole exclusif de leur exploitation pendant vingt-cinq ans, à l'expiration desquels ses droits seront limités aux mines exploitées qui, aux termes de la législation spéciale, devront lui appartenir pour un temps illimité.

Les travaux d'exploitation agricole devront commencer dix-huit mois après la constitution de la Compagnie.

La Compagnie est tenue à une redevance de 10 reis par hectare ; la Compagnie sera toujours considérée, pour chaque année écoulée à partir du délai indiqué, comme assujettie à la redevance correspondante à une superficie de 40.000 hectares ; à la fin de la quinzième année la redevance de 6 millions de reis, relative à cette année, deviendra permanente.

Si, à l'expiration de la troisième période quinquennale, la Compagnie n'avait pas en exploitation ou n'avait pas tiré parti d'une étendue de 100.000 hectares, toute la concession relative aux terrains deviendra caduque, sans que la Compagnie ait droit à aucune indemnité.

Si, à la fin de ladite période quinquennale, la Compagnie avait en exploitation ou avait tiré parti d'une étendue de terrains supérieure à 50.000 hectares, ces terrains ne feront pas retour à l'Etat, mais la Compagnie demeurera tenue au payement d'une redevance de 90 reis par hectare.

L'Etat participera aux bénéfices de la Compagnie ; cette partie des bénéfices étant réglée par la remise au gouvernement de 10 % du capital de la Compagnie concessionnaire, représenté, dans toutes les émissions, par le nombre correspondant d'actions libérées.

Passé quarante ans, à compter de la date du contrat définitif de la concession, le gouvernement aura la faculté de réacquérir tout ce qui, en vertu du présent décret, est concédé à la Compagnie, à condition de payer à la Compagnie concessionnaire, à titre d'indemnité, la somme qui, sur le pied de 5 % par an, donnera un revenu égal à la moitié des bénéfices nets de ladite Compagnie pendant les cinq dernières années. Dans le cas où les bases établies par cet article pour le calcul de l'indemnité de rachat ne conviendraient pas au gouvernement, cette indemnité sera fixée au moyen d'arbitres, le tribunal constitué aux termes de l'article 8 du décret en faisant fonctions.

Durée : La durée de la Compagnie est limitée, mais demeure soumise aux dispositions du décret de concession qui pourraient réduire cette durée en tout ou en partie.

Siège social : à Lisbonne. Comité de direction à Paris, 22, rue Le Peletier ; agence à Londres, 3, Laurence Pountney Hill E. C.

Capital social : à l'origine 2.475 millions ou contos de reis, porté en 1901 à 4.995 contos de reis soit 27.750.000 francs, ou 1.110.000 livres sterling, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 610.500 étaient émises libérées fin décembre 1906.

Conseil d'administration : de neuf membres au moins et de quinze au plus, mais dont la majorité devra toujours être composée de citoyens portugais domiciliés en Portugal, propriétaires de 500 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 1er juillet, une voix par cent actions, maximum, vingt voix ; dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il représente une somme égale au capital émis en actions, ensuite 5 % aux actions ; sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. M. d'Alpoim, Comte do Paço Vieira, A. J. Machado, Ayres de Mascarenhas Valdez, Joaquim do Espirito-Santo Lima, Hygino de Mendonça, Visconde de Idanha, Manuel de Menezes. — Comité de Paris : Vicomte A. de Westheimer, Georges Montfort, J. Hendricks.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 28 juin 1894.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1901	25 »	13 25
1902	27 »	16 25
1903	21 50	15 50
1904	23 25	11 25
1905	20 25	10 »
1906	13 »	6 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concession et premier établissement	10.267.020 24	Capital émis	15.262.500 »
Route de Humbe	52.936 78	Effets à payer	2.583 35
Mobilier	4.932 »	Créditeurs divers	27.022 90
Caisse	13.006 65	Cessions et ventes : Cassinga.	
En banque, portefeuille	2.764.859 05	Concessions. . . . £ 100.000	Mémoire.
100.000 actions Cassinga	Mémoire.		
Effets à recevoir	355.336 65		
Compte général de Mossamedes.	865.308 40		
Marchandises en route	324 25		
Dépôts de garantie divers	29.510 »		
Débiteurs divers	39.787 40		
Profits et Pertes	899.084 83		
	15.292.106 25		15.292.106 25

Compagnie de Mozambique

Société anonyme portugaise, constituée et modifiée suivant décrets royaux portugais en date des 11 février, 30 juillet 1891 et 17 mai 1897 et suivant statuts arrêtés par ordonnance du ministre de la Marine portugaise le 4 juin 1902.

Objet : l'administration et l'exploitation, aux termes des décrets précités, des territoires de la province de Mozambique, limités au nord par le cours du Zambèze, depuis son embouchure la plus méridionale jusqu'au confluent du Luenha ; au nord-ouest, par le Luenha ; à l'ouest par la frontière de la province de Mozambique, dans la partie comprise entre les fleuves Luenha et Limpopo et, par ce dernier, au point où il est traversé par le trente-deuxième méridien ; au sud, par une ligne allant de ce dernier point jusqu'à l'intersection du trente-troisième méridien avec le parallèle vingt-deuxième et, ensuite, par ledit parallèle jusqu'à la côte ; à l'est, par l'Océan.

Siège social : 45, rue Alecrim, à Lisbonne (Portugal) ; Comité à Londres: 13, Austin Friars E. C. Mortan Lambert, secrétaire; Comité à Paris, 17, boulevard Haussmann.

Durée : illimitée.

Capital social : 4.500 contos de reis (25 millions de francs), divisé en un million d'actions de 4.500 reis (25 fr.) nominatives ou au porteur.

Conseil d'administration : quinze membres au moins et dix-neuf au plus, dont la majorité sera composée de sujets portugais domiciliés en Portugal ; dans ce nombre seront compris les trois membres nommés par le Gouvernement.

La Compagnie pourra créer, dans les pays étrangers, des Comités composés d'administrateurs résidant hors du Portugal, quand l'importance du capital souscrit dans ces pays justifiera cette délégation. Les rapports de ces Comités avec le Conseil d'administration à Lisbonne seront établis d'après les termes du règlement approuvé par arrêté du 14 mars 1894.

Un commissaire nommé par le Gouvernement aura voix consultative et sera rétribué comme les membres du Conseil.

Conseil de surveillance : cinq membres, propriétaires de 250 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 1er novembre, composée des actionnaires possédant 250 actions au moins. Les actionnaires possédant au moins 25 actions peuvent se faire représenter par mandat. Une voix par 25 actions, sans que le nombre d'actions de chacun puisse excéder la dixième partie du capital émis ou la cinquième partie du capital représenté à l'Assemblée. Dépôt des titres vingt jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : constitution du fonds de réserve, paiement du partage qu'il pourrait y avoir à effectuer en vertu d'obligations prises avec le Gouvernement, les Compagnies ou des particuliers ; 5 % pour la rémunération des Conseils d'administration et de surveillance ; le solde aux actions.

A l'expiration des vingt-cinq premières années de la concession, le Gouvernement recevra 2 1/2 % des bénéfices nets totaux de la Compagnie, et quand ceux-ci atteindront 10 %, ledit pourcentage sera élevé à 5 %.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Ferreira dos Santos Silva, A. Villaça, Nuno de Freitas, Queriol de Carnaxide, Roma du Bacage, A.-J. da Cunha, J. Mascarenhas Manoel de Mendoca Gaivao, L. Monteiro, Madeira Pinto.

Comité de Paris : MM. de la Chevrelière, de Mieulle, A. Ponsignon, J.-A. White.

Comité de Londres : MM. Hungerford Holdich, A.-L. Ochs, H. Pasteur, T.-L. Gilmour.

RÉPARTITIONS

Coupon 1 payé par 1 fr. 875 en janvier 1898.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 juin 1892.

Années	cours plus haut	cours plus bas
1901	54 50	30 75
1902	59 »	38 »
1903	48 »	32 25
1904	40 50	27 25
1905	36 25	25 25
1906	27 50	19 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés et droits acquis . .	267.660	Capital émis	906.602
Portefeuille.	155.037	Fonds de réserve	10.650
Espèces en banque	1.051	Fonds spécial de réserve (solde).	376
En caisse.	576	Comptes en suspens	192.361
Comités.	10.080	Créanciers pour valeurs déposées.	41.070
Valeurs déposées : cautionnements	29.812	Créanciers divers.	9.067
Prêts sur titres déposés. . . .	92.167	Dividendes en suspens, 1897. .	548
Débiteurs divers.	23.001	Effets à payer.	9
Frais d'établissement.	47.545	Obligations non réalisées. . .	12
Frais de bureau.	1.460		
Effets à recevoir	22.685		
Reste en Afrique (solde). . . .	495.817		
Comptes à liquider.	379		
Profits et Pertes (déficit) . . .	13.425		
	1.160.695		1.160.695

The New Monte Rosa Gold Mining Cy Ld

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 28 avril 1905.

Objet : l'exploitation du bail, consenti pour une durée de 30 années par l'ancienne Compagnie de Monte-Rosa, avec faculté, pour le preneur, de renouveler indéfiniment, par périodes d'égale durée; le dit bail accordant le droit exclusif d'exploiter toutes les mines que l'ancienne Compagnie de Monte-Rosa possède ou possédera en Italie, en y comprenant la faculté d'en disposer comme elle l'entendra, des études, rapports, projets d'exploitation, bâtiments, installations, matériel, travaux exécutés et en cours d'exécution, ainsi que de tout le minerai existant sur les mines, le tout dans l'état où cela se trouvait lors de l'entrée en possession; étant bien entendu que la nouvelle Compagnie pourra disposer du tout à sa convenance, démolir, construire, transformer, déplacer l'usine, les installations, le matériel, la force motrice, en un mot, rénover tout ce qui lui conviendra.

Comme conditions, avant tout partage, la Compagnie New Monte-Rosa prélèvera la somme suffisante pour servir un intérêt de 6 %

à son propre capital de 25.000 livres. Le surplus des bénéfices sera ensuite réparti par moitié : 50 % à la Compagnie New Monte-Rosa, 50 % à l'ancienne Compagnie Monte-Rosa.

Siège social : à Londres, 30, Moorgate Street, E. C. Siège administratif à Paris, 8, rue Le Peletier. Siège d'exploitation à Alagna-Sesia (Italie).

Capital social : 25.000 livres, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, propriétaires de 20 actions chacun.

Année sociale : close à une date à déterminer par le Conseil d'administration.

Assemblée générale : dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Service financier : à Paris, au siège administratif, 9, rue Le Peletier.

ADMINISTRATEURS

MM. J. T. Westcott, Herbert J. Ware, G. Robinson, Secrétaire à Londres : M. J. Samuelson.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 janvier 1906.

Années	cours	
	Plus haut	Plus bas
1906	49	27 50

BILAN AU 30 AVRIL 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Bail de la Propriété.	16.000	Capital émis	19.373
Frais de Constitution.	377	Créanciers divers	930
Développement, Salaires. . . .	1.231		
Dépenses à Paris et Londres .	1.331		
Débiteurs divers	702		
En caisse.	662		
	20.303		20.303

Compagnie Occidentale de Madagascar

Société française constituée le 1er juillet 1895 sous le nom de « Compagnie coloniale et des mines d'or de Suberbieville et de la Côte Ouest de Madagascar », en commandite par actions ; transformée en Société anonyme, sous son titre actuel, par délibération d'assemblée de septembre 1898.

Objet : 1° La continuation des travaux entrepris par M. Suberbie dans les territoires de Ampassirihy, Mevatanana, et leurs dépendances, se trouvant dans la province du Boëni (île de Madagascar) pour la recherche et la récolte de l'or, pour l'exploitation des terrains aurifères et des terrains d'alluvion et pour tous autres travaux miniers; 2° L'extension de cette exploitation, la mise en valeur ou la création de toutes nouvelles exploitations, soit qu'elles concernent les concessions accordées à M. Suberbie, soit qu'elles concernent celles dont la Société pourra devenir propriétaire dans l'île de Madagascar, relativement à toutes mines, gisements ou droits miniers et terrains d'alluvion quels qu'en soient la nature et l'objet, mines d'or ou d'autres métaux, de houille ou toutes autres; 3° L'extraction, le traitement et la vente de tous les produits de l'exploitation; 4° La cession ferme ou à titre temporaire, la location ou les sous-concessions à toute personne ou société de ce qui ne serait pas exploité par la Société, des concessions et exploitations lui appartenant; 5° Les exploitations d'élevages, agricoles, industrielles et commerciales de tous genres, et en général l'exploitation de toutes entreprises à Madagascar.

Siège social : à Paris, 3, rue Blanche.

Capital social : à l'origine 15 millions de francs en 60.000 actions de 250 fr. libérées. Sur ce nombre 32.000 actions, plus 1.250.000 fr. en espèces, plus la totalité des 60.000 parts de fondateur, ont été attribués à M. Suberbie en représentation de ses apports. Par délibération du 30 mars 1899 le capital a été porté à 16 millions de francs en 64.000 actions de 250 fr. Enfin, par délibération d'assemblée du 20 décembre 1900, le capital a été ramené à 6.400.000 par abaissement, de 250 fr. à 100 fr., du montant de chaque action.

Durée : 99 ans du 1er juillet 1895.

Conseil d'administration : de cinq à quinze membres, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix pour dix actions, maximum 250 voix, délai de dépôt non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêts aux actions ; 8 % du solde au Conseil d'administration. Sur le surplus : 30 % aux parts de fondateurs, 70 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Aymé de la Chevrelière, Robert d'Orgeval, Duros, G. de Cocquiel, Thibault, Foyot, G. L. Acat, Baron de Choisy, Favaron et Girard.

RÉPARTITIONS

Il n'y a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 avril 1902.

Années	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1902	80	50	17 »	10 »
1903	80	25	16 75	2 »
1904	61	30	12 »	3 25
1905	87	37	16 50	8 »
1906	70	40	9 75	5 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c
Concessions	5.300.000 »
Immeubles, constructions canaux, voies et terrains	877.625 »
Matériel d'exploitation Messageries fluviales	699.060 »
Matériel outillage	367.490 »
— transports terrestres	170.141 »
— cavalerie	6.710 »
Matériel service technique	7.509 »
Consignations	200 »
Bétail divers	95.706 »
Immatriculations	27.130 »
Frais de délimitation de la concession	47.299 »
Mobiliers Madagascar Paris	47.757 »
Exploitation, premier établissement	41.128 »
Caisse et banquiers	133.820 »
Débiteurs divers	76.198 »
Obligations à émettre	381.000 »
Primes de remboursement	121.420 »
Magasins	386.719 »
Profits et pertes solde débiteur	176.001 »
Compte d'ordre (solde des 3.000 actions abandonnées par M. Suberbie) 9/4 actions	25.258 »
	8.988.171 »

PASSIF	fr.
Capital	6.400.000 »
Obligations	2.000.000 »
Créanciers divers	453.985 »
Réserve légale	17.272 »
Réserve immobilière	42.478 »
Amortissements magasins	74.436 »
	8.988.171 »

The Oceana Consolidated Company, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 18 novembre 1886, sous le nom de Oceana Transvaal Land.

L'Assemblée générale du 25 mai 1894 adopta le nom de Oceana Company. Le titre actuel d'Oceana Consolidated fut choisi à la suite de la fusion avec les Compagnies Africana et Austral African, le 16 juillet 1896.

Objet : A sa création, la Compagnie avait pour objet l'acquisition d'environ 1.500.000 acres de terrains au Transvaal, comprenant 299 fermes ou portions de fermes dans différents districts. D'autres acquisitions eurent lieu depuis; de même des ventes, effectuées à diverses reprises, ont donné à la Compagnie un intérêt dans l'exploitation de plusieurs entreprises. En mai 1905, la Société a absorbé l'Oceana Minerals, le prix d'achat étant de 83.917 actions entièrement libérées de l'Oceana Consolidated.

Au 30 juin 1906 la Compagnie possédait 225 fermes couvrant 1.038.000 acres, au Transvaal ; des intérêts dans nombre de compagnies minières, de terrains, de chemins de fer, telles que la Welgedacht Exploration, la Van Ryn, la Douglas Colliery, le Petersburg Railway, la Mozambique, la Katanga, l'International Ethiopian Railway Trust and Construction C°, la Taquah and Abosso, l'Abosso Gold mining, l'Ankobra, la West Egyptian Soudan Development and Exploration, etc.

Siège social : à Londres, 13, Austin Friars, E. C. ; M. Lambert, secrétaire ; bureaux à Paris, 19, rue Lafayette, M. J. F. Bowden, agent.

Capital social : à l'origine 150.000 livres ; élevé, par augmentations successives, jusqu'à 500.000 livres; lors de la fusion avec l'Africana et l'Austral African le capital a été fixé à 1.500.000 livres ; en décembre 1902 il a été porté à 2 millions de livres, en autant d'actions dont 1.650.000 émises au 30 juin 1905.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 19, rue Lafayette, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. Henry Pasteur, président; F.-R. Bullock, J.-R. Murray, Albert L. Ochs, Earl of Chesterfield, T. F. Dalglish, J. Seear, Sir C. Euan-Smith.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 6 août 1895 et au comptant, depuis le 6 avril 1897.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	60 »	42 50	»
1902	75 »	47 50	»
1903	59 50	37 25	»
1904	50 »	32 »	1 sh.
1905	49 »	29 25	1/2 sh.
1906	32 »	17 50	

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces à Londres et en Afrique	23.262	Capital autorisé £2.000.000	
Fonds d'État anglais au prix d'achat	88.541	Emis, 1.733.917 actions de £1 entièrement libérées	1.733.917
Reports au Stock Exchange	42.769	Réserve pour dépréciation de l'actif	200.000
Prêts sur titres à diverses Compagnies	66.446	Effets à payer	7.420
Débiteurs divers à Londres et en Afrique	38.958	Dividendes non réclamés	1.714
Placements au prix de revient :		Diverses créances à Londres et en Afrique	23.521
Actions et obligations de chemins de fer	116.184	Emprunts sur titres	87.670
Intérêts miniers au Transvaal	522.553	Compte de Profits et Pertes : Balance	13.466
Intérêts fonciers au Transvaal, etc.	30.120		
Afrique Occidentale	112.260		
Intérêts dans le territoire et le développement de l'Est Africain portugais et l'Etat libre du Congo	151.904		
Intérêts en Egypte et au Soudan	86.174		
Divers	277.406		
Propriétés foncières au Transvaal (1.038.000 acres) au prix de revient	224.236		
Emplacements urbains, immeubles et divers à Beïra et aux environs, prix de revient moins dépréciation	51.692		
Immeubles et divers	34.445		
Mobilier et installation	2.088		
Plantation de coton à Chiromo, Bateaux à vapeur	198.670		
	2.067.708		2.067.708

Société anonyme du Placer Enfin

(GUYANE FRANÇAISE)

Société française constituée sous la forme civile en 1878, puis transformée en société anonyme le 12 juin 1880, modifiée par délibération des Assemblées générales des 31 mai 1887, 8 et 21 décembre 1891.

Objet : L'exploitation du placer Enfin, situé sur la rive gauche de la Mana ; toutes autres recherches, exploitations, acquisitions, concessions aurifères dans la Guyane française, hollandaise et anglaise.

Siège social : 24, rue de Saint-Pétersbourg, Paris.

Durée : 99 ans, du 12 juin 1880.

Capital social : à l'origine 8 millions de francs, divisé en 16.000 actions de 500 fr., entièrement libérées, et attribuées aux apporteurs ; réduit à 3.750.000 fr. par délibération d'Assemblée du 31 mai 1887, puis porté à 5 millions divisé en 10.000 actions au porteur, par délibération d'Assemblées des 8 et 21 décembre 1891.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, nommés pour trois ans et renouvelables par tiers chaque année.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve. Il peut aussi être fait un prélèvement pour la création d'une réserve spéciale garantissant la reconstitution du capital social. Le surplus est distribué comme suit : 8 % aux administrateurs ; 2 % à la disposition du Conseil ; 90 % aux actionnaires.

Service financier : Comptoir Industriel, 23, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. A. Chaumier, de Beaulieu, L. Brocheton, L. Fleuriot, F. Hérard, L. Melkior.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	cours : Plus haut	cours : Plus bas	Dividendes
1901	95	50	»
1902	67	15	»
1903	38	10	»
1904	64	12	10 fr.
1905	125	45	»
1906	135	62	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concessions, Mines, Immeubles	5.132.671 »	Fonds social	5.000.000 »
Caisses, banques et or	227.925 »	Passif exigible	311.275 »
Existences diverses	82.158 »	Réserves	255.414 »
Débiteurs divers	1.700 »		
Profits et pertes	122.235 »		
	5.566.689 »		5.566.689 »

New Primrose Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée en 1887.

Objet : Acquérir une propriété comprenant 12 claims situés sur le Main Reef, Elandsfontein n° 1, à environ 6 milles 1/4 à l'Est de Johannesburg, ainsi que les claims voisins sur l'inclinaison. En 1889 la Compagnie fut reconstituée et les actionnaires reçurent cinq actions nouvelles pour chaque action ancienne. Par accroissements successifs, la Société se trouve en possession d'environ 156 claims, dont 100 sur l'affleurement et l'inclinaison du Main Reef et 56 au Nord de l'affleurement. La Compagnie possède encore 8 terrains-dépôts de machines, deux droits d'eau, ainsi qu'un bloc de 8 claims deep level au centre de la propriété de la Simmer and Jack East.

La batterie est de 160 pilons.

Siège social : à Johannesburg (Transvaal), au siège de la Johannesburg Consolidated Investment. Agent à Londres : Johannesburg Consolidated Investment.

Capital social : 325.000 livres en 325.000 actions d'une livre chacune, entièrement libérées, toutes émises. L'émission des 25.000 dernières actions a été autorisée en octobre 1902.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close en décembre.

Assemblée générale : en avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. S. B. Joel, H. F. Strange, C. Marx, E. Brayshaw, J. Munro.

Comité de Londres : MM. A. B. Randall, T. Honey, W. Bailey.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 21 mai 1895, à terme et au comptant depuis le 20 mars 1899.

Années	cours Plus haut	cours Plus haut	Dividendes
1901	119 »	85 »	»
1902	143 »	95 »	»
1903	114 »	90 »	8 sh.
1904	104 50	86 50	6
1905	91 50	61 »	7
1906	87 »	70 »	14

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Outillage, réservoirs, puits, bâtiments, mobilier, etc. . .	185.041	Capital.	325.000
Propriété.	209.384	Créanciers divers.	5.622
Approvisionnements	6.844	Dividendes non réclamés. . .	429
Débiteurs divers.	696	Dividende n° 27, payable le 15 février 1907, et bonis. . .	162.500
Portefeuille.	2.664	Taxe sur l'or en 1906.	12.797
En caisse, or en transit. . . .	230.995	Profits et Pertes : balance . .	129.276
	635.624		635.624

The Randfontein Estates Gold Mining Company (Witwatersrand) Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée en avril 1889.

Objet : L'acquisition, la revente et l'exploitation de terrains ou droits miniers, dans la République Sud-Africaine ou ailleurs, notamment de ceux situés dans les fermes de Randfontein et autres au

Witwatersrand, désignés sur les cartes sous le nom de Syndicat Robinson. Trois fermes, d'une contenance de 15.011 acres, sont proclamées aurifères : Randfontein, Uitvalfontein et Waterval. Les cinq autres, soit Rietfontein, Droogeheuvel, Middelvlei, Gemspokfontein et Panvlakte, d'une superficie totale de 16.706 acres, ne sont pas encore proclamées. Une grande partie des propriétés a été plantée d'arbres et la ville de « Randfontein » a été construite.

Le portefeuille de la Compagnie se compose d'actions des filiales actuellement formées : Porges Randfontein, Robinson Randfontein, Mynpacht Randfontein, Block A. Randfontein, South Randfontein, North Randfontein, Stubbs Randfontein, East Randfontein, West Randfontein, Ferguson Randfontein, Johnstone Randfontein et Van Hulsteyn Randfontein. Tout dernièrement la Block A Randfontein, le Mynpacht Randfontein et la West Randfontein ont fusionné pour former la Randfontein Central Gold Mining Company, Limited.

Siège social : à Johannesburg, Mayfair, P. O. Box 98. Bureau de transferts à Londres : MM. Carrington and Hutton, 30 et 31, St-Swithin's Lane, E. C. ; correspondants à Paris : MM. Clark et Hattensaur, 46, rue de Provence.

Capital social : à l'origine 2 millions de livres sterling, porté à 3 millions de livres en mars 1899, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre sterling, toutes émises et libérées.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, possédant 500 actions chacun

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Les titres se livrent timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. B. Robinson, J.-W.-S. Langerman, N. J. Scholtz, J. W. H. Stubbs, F. S. Tudhope.

RÉPARTITIONS.

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici, mais, en juin 1896, une action Porges Randfontein a été délivrée sur chaque groupe de cinq actions Randfontein. De même, en février 1907, il a été réparti une action du Randfontein Estates Trust, Limited, pour dix actions Randfontein.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 avril 1893, au comptant et à terme depuis le 19 mars 1894.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas
1901	87 50	65 »
1902	104 50	74 50
1903	91 50	55 »
1904	89 »	56 50
1905	85 50	50 »
1906	61 »	34 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	1.850.452	Capital	3.000.000
Machines, outillage, bâtiments, etc.	112.579	Prime sur actions	2.255.957
Approvisionnements	48.813	Créanciers divers	262.181
Portefeuille actions	5.274.059	Profits et Pertes : Solde	3.573.614
— obligations	975.000		
Débiteurs divers, dividendes encaissés, etc.	172.710		
Espèces	658.139		
	9.091.752		9.091.752

Rand Mines Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 22 février 1893.

Objet : L'acquisition de divers blocs de claims deep-levels dans le district du Witwatersrand, et de la ferme Mooifontein, de 1294 acres au sud de la Langlaagte, Transvaal.

Actuellement les propriétés comprennent 105 claims miniers et droits d'eau ; 611 morgen en toute propriété sur la ferme non proclamée Mooifontein comprenant un mynpacht égal à 217 claims; le foncier de 306 claims sur la ferme Langlaagte et deux grands réservoirs.

Au 31 décembre 1906, le portefeuille de la Rand Mines comprenait :

1. — Filiales : 252.470 Glen Deep, sur 600.000 émises ; 154.232 Rose Deep sur 425.000 émises; 122.558 Geldenhuis Deep, sur 300.000 émises : 301.980 Jumpers Deep, sur 523.895 émises ; 287.413 Nourse

Mines, sur 675.000 émises ; 188.419 South Nourse, sur 523.908 émises ; 454.283 Ferreira Deep, sur 910.000 émises ; 193.360 Crown Deep, sur 300.000 émises ; 657.417 Langlaagte Deep, sur 800.000 émises ; 78.666 Durban Roodepoort Deep, sur 440.000 émises.

II. — Autres Compagnies : 180.150 South Rand Gold Mining, sur 300.000 émises ; 5.875 Simmerand Jack West, sur 360.000 émises ; 25.330 Wolhuter Gold, sur 860.000 émises ; 189.109 Wolhuter Deep, sur 392.500 émises ; 30.229 City Deep, sur 450.000 émises ; 52.447 Village Main Reef, sur 400.000 émises ; 68:391 Village Deep, sur 471.927 émises ; 69.464 Robinson Central Deep, sur 440.000 émises ; 151.684 Paarl Central, sur 550.000 émises ; 403 South Crown, sur 500 émises ; 403 South Langlaagte, sur 500 émises ; 11 Rand Mutual Assurance, sur 8.124 émises.

Siège social : à Johannesburg, The Corner House. Agence à Londres : 1, London Wall Buildings, E.-C. ; Andrew Moir, secrétaire. Agent à Paris : la Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 400.000 livres sterling, en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 337.136 émises, intégralement libérées. L'Assemblée du 17 août 1899 a résolu de racheter les parts de fondateur contre 110.903 actions et de porter à 490.000 livres le capital nominal de la Compagnie. Une seconde Assemblée tenue le 21 du même mois, a décidé que chaque action d'une livre serait divisée en quatre actions de 5 shillings l'une. Ainsi le capital se trouve représenté par 1.960.000 actions de 5 shillings l'une, dont 164.044 à la souche.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : officieusement, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Reyersbach, Lionel Phillipps, J. C. Wernher, S. Neumann, H. Mosenthal. F. Eckstein et H. O'K. Webber.

COMITÉ DE LONDRES

MM. S. Neumann. F. Eckstein, J. C. Wernher.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 17 septembre 1898.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	282	248	»
1902	336	260	4 sh.
1903	296	212	»
1904	296	177	5
1905	296	212	5
1906	200	137	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Claims, droits miniers, réservoirs, etc.	243.799	Capital émis	448.989
Portefeuille	3.194.643	Prime sur actions, Fonds transférés du compte appropriation	2.489.454
Machines, matériel, cavalerie	27.735	Obligations 5 0/0	500.000
Espèces en banque	844.766	Dividendes et coupons non réclamés, créanciers divers	368.048
Débiteurs divers	252.792	Profits et pertes : Balance	757.244
	4.563.735		4.563.735

The Rhodesia Exploration and Development Company, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 12 janvier 1895.

Objet : L'acquisition de l'actif de la Rhodesia Development and Exploration Syndicate, Limited, y compris différentes propriétés dans le Matabeleland et le Mashonaland, en Rhodésie. En 1897, la compagnie a acquis l'actif du South African Investor's Syndicate moyennant 6.000 actions libérées, et, en 1903, l'actif de la Filabusi (Charterland) Goldfields, Limited, moyennant 1.000 actions.

Au 30 juin 1906 la Compagnie était intéressée principalement dans les compagnies suivantes : Rhodesian Banket Company, Ayrshire Gold Mine and Lomagunda Railway Co, Consolidated African Copper Trust, Revue (Manicaland) Gold Mining Co, Grand Champion (Manicaland), Selukwe Columbia Gold Mine, Bulawayo Market and

Offices Co, Gaika Gold Mining Co, Chicago Gaika Development Co, Rhodesia Matabeleland Development Co, Davies Selukwe Development Co, Scottish Mashonaland Gold Mining Co, Crewe's Rhodesia Development Co, Etna Development Co, Mines and Land of Rhodesia Development.

La liste des propriétés comprend : 450 claims possédés en toute propriété, 435 claims possédés en commun avec d'autres compagnies ; et des intérêts dans 50 fermes, comprenant 314.500 acres, plus 9 stands dans Bulawayo, Salisbury et Tati.

Les claims sont situés dans les districts de Bulawayo, d'Umtali, de Gwanda, de Malungwane, de Belingwe, de Lomagunda, de Gwelo, d'Abercorn et de Mazoe.

Siège social : à Londres, Salisbury House, London Wall, E. C. ; secrétaire : M. J. Clark.

Capital social : 252.000 livres, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 250.231 actions libérées sont émises. Le capital était autrefois de 100.000 livres; il fut porté à 150.000 livres en 1899, à 175.000 livres en août 1901, à 225.000 livres en janvier 1903 et à son montant actuel en juin 1903.

Conseil d'administration composé de membres propriétaires de 500 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier à Paris : à la Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud.

ADMINISTRATEURS

MM. John Seear, T. M. Thackthwaite, A. G. Brand, Hans Sauer.

RÉPARTITIONS

Exercice 1899-1900, 10 % en espèces et 40 % en actions libérées de la Bulawayo Market and Offices Company; exercice 1901-02, 15 % en espèces et 25 % en actions libérées de la Gatling Hill Gold Mining Company; exercice 1902-03, 20 % en espèces et 25 % en actions libérées de la Bulawayo Market and Offices Company, dividende déclaré le 4 décembre 1902. Rien depuis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 janvier 1905.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1905	118 »	20 »
1906	72 »	64 »

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	34.966	Capital émis	252.731
Portefeuille	400.838	Fonds de réserve	350.000
Matériel, cavalerie	5.104	Créanciers divers	3.085
Terrains à bâtir, constructions	4.360	Somme reçue sur 8 actions perdues	14
Obligations au porteur	370	Effets à payer	1.000
Débiteurs divers	83.572	Dividende non réclamé	77
En caisse, fonds d'Etats en reports	81.693	Profits et pertes : Balance	3.996
	600.903		600.903

The New Rip Gold Mining Company, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 11 juillet 1902 ; transformation de la Rip Gold Mining Company, enregistrée le 18 janvier 1895.

Objet : L'exploitation de 295 claims sur les fermes Wilporje et Luipard's Vlei (Transvaal) en deep-levels, au sud du Champ d'Or et de la French Rand.

Siège social : à Londres, 7, Union Court, Old Broad Street, E. C. M. R. Romeu, secrétaire.

Capital social : 400.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 154.648 actions ont été émises, 3.065 restent à émettre aux actionnaires de la Rip Gold ; il en reste 242.287 à la réserve dont 99.140 étaient réservées pour l'échange des obligations à la date du dernier bilan. Il avait été, en effet, créé pour 125.000 livres d'obligations 5 % convertibles, du 1er juillet 1903 au 1er juillet 1905 à raison de 10 livres en obligations pour huit actions. Un très petit nombre d'obligations ayant été échangées, la Compagnie doit maintenant faire face au remboursement de sa dette hypothécaire.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun et ayant droit à une rémunération de 100 livres par an et par membre, susceptible d'être accrue en proportion des profits.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : vers juillet.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. Friedlander, G. Montfort, A. Friedlander, W. H. Linch, F. H. Barker.

RÉPARTITIONS.

Aucune distribution de dividende n'a encore été opérée.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 mars 1895; au comptant et à terme depuis le 2 avril 1901.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	54 50	41 »
1902	70 »	30 50
1903	47 »	25 »
1904	34 »	22 50
1905	31 »	8 »
1906	14 »	5 »

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	100.167	Capital émis	157.713
Matériel, Outillage, Bâtiments.	3.482	Obligations hypothécaires	111.520
Espèces	132.557	Aux Actionnaires du Rip Gold (565 actions Tudor)	848
Obligations Champ d'Or	3.441	Créanciers divers	5.539
Portefeuille actions	3.505		
Mobilier et marchandises; développement	19.432		
Licences, frais préliminaires et de conversion	9.389		
Frais généraux	3.577		
Débiteurs divers	70		
	275.620		275.620

Robinson Deep Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée le 19 septembre 1894.

Objet : L'acquisition de la Goldfields Deep d'environ 148 claims deep level situés au sud de la Robinson.

Le prix d'achat était de 100.000 livres en actions libérées; 86 autres claims, deep level de la Worcester et de la Ferreira, furent ensuite acquis de la Paarl Ophir Company pour 10.000 livres en espèces et 25.000 livres en actions libérées. La propriété se compose actuellement de 209 claims. La batterie est de 300 pilons.

La Compagnie a été reconstituée en juillet 1899 ; les actionnaires reçurent deux actions nouvelles pour une ancienne.

Siège social : A. Johannesburg, Consolidated Goldfields Buildings ; bureau à Londres, 8, Old Jewry E. C. Secrétaire : J. T. Bedborough. Agent à Paris : Consolidated Goldfields of South Africa, 20, avenue de l'Opéra.

Capital social : 980.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre toules émises et entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : en avril ou en mai.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 20, avenue de l'Opéra.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. J. Fricker, F. D. P. Chaplin, C. Davies, W. Hume, W. Smits. Comité de Londres : MM. H. D. Boyle, L. Hoskyns, Capt, E. H. R. Hibbert, H. Knatchbull-Hugessen.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1899 ; au comptant et à terme depuis le 13 juin 1899.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1902	169	120	»
1903	146	110	»
1904	161	116	5 sh.
1905	164	127	5 sh.
1906	142	110	7 sh.

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	560.395	Capital	980.000
Puits et développement	332.470	Prime sur actions	707.214
Dépenses d'équipement	913.401	Créanciers divers	77.302
Machines en transit	6.136	Fonds de réserve	131.982
Véhicules, cavalerie, fournitures, etc.	24.782	Profits et pertes	138.178
Portefeuille	262		
Débiteurs divers	15.936		
Or en transit	72.331		
En reports	20.000		
En caisse	88.943		
	2.034.676		2.034.676

Robinson Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée en 1887.

Objet : L'achat et l'exploitation de propriétés minières au Transvaal, notamment de la mine Robinson, située sur la ferme Turffontein, près Johannesburg. La superficie de la propriété entre la Ferreira et la Crown Reef, était de 144 claims de mynpacht sur lesquels 104 environ contenant le reef et 29 claims sous le mynpacht contenant le reef. Sur ces 133 claims minéralisés, 6 furent vendus en 1898 à la Robinson Central Deep, ce qui laisse actuellement environ 127 claims minéralisés.

La batterie est de 210 pilons ; trois tube mills doivent être actuellement en exploitation.

Siège social : Johannesburg (Transvaal), The Corner House ; agence à Londres, 1, London Wall Buildings, E. C. M. A. Moir, secrétaire. Agence à Paris : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Capital social : Originairement de 50.000 livres en 50.000 actions d'une livre, dont 45.000 avaient été remises aux vendeurs. En 1889 le capital fut porté à 53.375 livres, les 3.375 actions nouvelles furent remises au Kambula Syndicate pour achat de claims. Peu de jours après le capital fut porté à 2.750.000 livres, divisé en actions de 5 livres ; les actionnaires reçurent dix actions de 5 livres libérées en échange d'une action ancienne ; 10.000 actions ont été vendues au pair en août 1889 et les 6.250 restantes, également au pair, en février 1894.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février ou mars à Johannesburg ; une voix pour chaque action.

Répartition des bénéfices : selon le vote de l'Assemblée générale.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à la Banque de Paris et des Pays-Bas.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS.

MM. H. A. Rogers, R. W. Schumacher, L. Reyersbach, S. Evans, W. Busch, H. O'K. Webber.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	258	191 »	5 sh.
1902	300	260 »	13 1/2
1903	293	232 50	11
1904	266	226 »	14
1905	264	206 50	17
1906	230	182 »	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	2.791.290	Capital	2.750.000
Développement de la mine, machines	125.193	Bénéfices réinvestis dans l'entreprise	166.183
Approvisionnement et outillage	13.716	Dividendes non payés	310.950
Portefeuille	23.511	Créanciers divers	81.942
Débiteurs divers	8.258	Réserve or au 31 décembre 1906	57.716
Espèces, or consigné	503.163	Solde du compte Profits et Pertes	98.040
	3.765.131		3.765.131

The Robinson Randfontein Gold Mining Company Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée en 1895.

Objet : Acquérir de la Randfontein Estate Gold Mining Company et d'autres, un bloc de 277 claims sur la ferme Uitvalfontein, dans l'ouest du Witwatersrand. Une partie de la propriété a été rétro-

cédée à la Block-A. Randfontein, moyennant 400.000 actions de la Block A, lesquelles ont été distribuées comme boni, en mars 1896, à raison de 2 actions Block A à chaque porteur de Robinson Randfontein. La Compagnie possède maintenant 191 claims sur les fermes Randfontein et Uitvalfontein.

La batterie est de 100 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Mayfair, P. O. Box, 98. Agents des transferts à Londres : MM. Carrington and Hutton, 30 et 31, St-Swithin's Lane, E. C.

Correspondants à Paris : MM. Clark et Hattensaur, 46, rue de Provence.

Capital social : 600.000 livres, en 600.000 actions d'une livre entièrement libérées, dont 450.000 remises aux vendeurs comme payement de la propriété et 124.500 vendues à prime contre 133.875 livres ; le surplus, soit 25.550 actions, a été émis depuis.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en août.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. B. Robinson, J. W. S. Langerman, N. J. Scholtz, J. W. H. Stubbs, F. S. Tudhope.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 8 avril 1896.

	COURS		
Années	Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1901	39 75	28	»
1902	55 »	30	»
1903	44 »	28	»
1904	55 »	36	»
1905	49 50	26	2 sh.
1906	38 »	25	2 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	454.790	Capital	600.000
Développement, Puits, Bâtiments	502.467	Obligations	300.000
Véhicules, Cavalerie, Provisions	826	Prime sur actions	18.269
Débiteurs divers	1.135	Dividende nº 2, déclaré en décembre 1906	60.000
Espèces en mains	53.485	Créanciers divers	10.283
Recrutement de main-d'œuvre indigène	1.354	Profits et Pertes : Solde	25.505
	1.014.057		1.014.057

Roodepoort Central Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 15 juin 1895.

Objet : L'exploitation de 186 claims sur le Main Reef sur la ferme Roodepoort, Nº 43, à neuf milles à l'Ouest de Johannesburg touchant la Durban Roodepoort Deep ; la Société possède en outre un droit d'eau équivalant à 16 claims en superficie.

La batterie est de 50 pilons.

Siège social : Johannesburg, 150-158, Exploration Buildings ; bureau à Londres, 120, Bishopsgate Street Within, E. C. Secrétaire, M. H. Rogers. Agence à Paris : M. P. Mairet, 26, rue Laffitte.

Capital social : à l'origine 220.000 livres porté d'abord à 250.000 livres puis à 325.000 livres en novembre 1898 ; le dit capital représenté par 325.000 actions d'une livre, dont 309.390 actuellement émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20, 25 et 100 actions.

Service financier : officieusement, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS.

MM. A. Brakhan, J. G. Currey, H. Strakosch, Clément Davies.
Comité de Londres : MM. J. Kitchin, E. J. Hess, A. F. Nicol.
Comité de Berlin : MM. A. W. Kastan, Hans Schultz, Max Kaemmerer.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 janvier 1902.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1902	83	56 50
1903	66	41 75
1904	59	38 »
1905	55	24 »
1906	24	15 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	399.509	Capital émis	309.390
Développement minier	34.566	Obligations 6 0/0 1re hypothèque	68.460
Matériel, cavalerie, véhicules	3.576	Coupons non réclamés	2.424
Portefeuille	2.229	Avances de la Maison Goerz	46.698
Paiements d'avance	3.468	Créanciers divers	8.837
Espèces et autres biens liquides	11.944	Profits et Pertes : Balance	19.663
	455.472		455.472

Rose Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée en avril 1894.

Objet : L'exploitation de 133 claims constituant le deep-level de la Primrose, sur le Main-reef au Witwatersrand. Par suite de l'acquisition de 48 claims en 1895, la Compagnie possède actuellement 181 claims.

La batterie est de 200 pilons.

Siège social : à Johannesburg, The Corner House ; bureau à Londres, 1, London Wall Buildings E. C. Secrétaire, M. A. Moir ; agent à Paris : Compagnie Française des Mines d'or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 400.000 livres, porté à 425.000 livres en août 1898, divisé en autant d'actions d'une livre. Sur ce nombre

200.000 actions ont été délivrées, libérées, aux vendeurs ; 100.000 ont été souscrites par les vendeurs ; 25.000 offertes aux actionnaires, en mars 1895, à 4 livres un quart ; 45.000 en août 1897, à 4 livres et demie et 25.000, en août 1898, à 6 livres un quart. Actuellement la totalité des actions se trouve émise.

Conseil d'administration : composé de membres propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : officieusement, Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. W. Schumacher, F. D. P. Chaplin, Michael Dodd, Samuel Evans, H. O'K. Webber, W. Busch.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 13 décembre 1901.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	254 »	238 »	»
1902	275 »	219 »	2 sh.
1903	245 50	177 »	4 1/2
1904	229 50	176 50	6
1905	229 »	110 »	5
1906	138 »	75 »	4

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	233.735	Capital	125.000
Portefeuille	1.660	Prime sur actions	360.510
Développement, Machines et Matériel	810.579	Fonds transférés du compte Appropriation	248.203
En caisse et en banque	84.956	Dividendes non réclamés, créanciers divers	15.068
Débiteurs divers et paiements d'avance	20.840	Réserve d'or	130
		Dividende n° 11	12.500
		Profits et Pertes : Balance	33.059
	1.154.770		1.154.770

Gisements d'Or de Saint-Elie

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 avril 1878, modifiée par Assemblées générales des 10 février 1879 et 15 mars 1888.

Siège social : 11, rue Godot-de-Mauroi, à Paris.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre.

Objet : l'exploitation du groupe Saint-Elie-Dieu-Merci, d'une étendue de 20.140 hectares, dans la Guyane française ; l'obtention de concessions ou de tous permis de recherches dans la même colonie.

Pour les autres détails voir l'*Annuaire des valeurs admises à la cote officielle*, les actions de cette Société se négociant au Marché officiel.

PARTS DE FONDATEURS

Par les statuts constitutifs il a été attribué aux apporteurs, MM. Dhormoys et Ceïde, outre 1.200 actions sur 8.000; les 8.000 parts de fondateurs créées.

Ces parts de fondateurs n'avaient aucun droit aux bénéfices tant que les actions n'auraient pas touché de dividendes s'élevant ensemble à 500 francs par action. Ensuite seulement, après prélèvement de 5 % pour la réserve, les bénéfices devaient être répartis comme suit : 9 % aux administrateurs, 1 % à la caisse de bienfaisance, 45 % aux actionnaires, 45 % aux parts de fondateurs.

Le payement de dividendes s'élevant ensemble à 500 francs par action a été complété par la distribution de 33,45 par action pour l'exercice 1884-1885. Par suite, depuis l'exercice 1885-1886, la part et l'action reçoivent un dividende égal.

Service financier : à Paris, au Crédit Mobilier.

ADMINISTRATEURS

MM. Chopy, F. Dujardin-Beaumetz, Hebert, Le Canu, Tillier, Troplong, Vincent.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende depuis l'exercice 1899-1900.

Les parts de fondateurs de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1901	105 »	70 »
1902	75 »	45 »
1903	200 »	85 »
1904	110 »	35 »
1905	80 »	42 »
1906	79 »	36 50

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports des fondateurs :		Fonds social :	
Rémunérés par 8,000 titres dits « parts de fondateur ». . . .	8.000 »	Fixé par les statuts à 8,000 actions de 500 francs.	5.000.000 »
Immobilisations diverses :		Titres et parts de fondateur :	
Placer Saint-Elie.	2.866.505 76	Nombre de titres, sans valeur nominale attribués aux fondateurs.	8.000 »
Chemins de fer dit « du Sinnamary » ou de la « Crique Tigre ».	115.064 83	Réserve extraordinaire :	
Placers et mines de Dieu-Merci, la Victoire et Renaissance (Eldorado)	121.539 22	Solde créditeur des divers comptes de réserves et amortissements	2.391.165 55
Inventaires généraux :		Réserve légale :	
Matériel d'exploitation	23.018 64	Solde créditeur de ce compte.	293.010 30
Mobilier de la Guyane.	616 02	Effets à payer :	
Vivres et approvisionnements.	19.407 20	Ceux en circulation.	70.405 41
Navigation fluviale.	67.442 14	Créditeurs divers :	
Mobilier de Paris.	3.854 75	Solde de divers comptes à Paris.	30.179 76
Portefeuille :		Solde de divers comptes en Guyane.	84.146 82
Actions d'apport à recevoir, le 18 juillet 1906, de la Société des Mines d'or d'Adieu-Vat et de Bonne-Aventure, en représentation des placers et mines apportés à la dite Société : 35,000 actions de 100 francs chacune entièrement libérées	3.500.000 »		
Actions de numéraire de cette même Société : 300 actions de 100 francs chacune entièrement libérées.	30.000 »		
Caisses et or :			
Banquiers et acheteurs d'or :			
Comptes courants . 972 06			
Production d'or en cours de route au 30 juin. 63 061 95			
	64.034 01		
Caisse.	1.620 02		
Débiteurs divers :			
Agence centrale de Cayenne. .	6.509 68		
Solde de divers comptes à Paris.	6.473 02		
Solde de divers comptes à Cayenne	13.393 49		
Impôts recouvrables en payant un dividende.	18.031 65		
Profits et pertes :			
Solde débiteur de ce compte. .	11.396 46		
	6.876.907 84		6.876.907 84

The Sheba Gold Mining Company, Limited

Société à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal en 1904.

Objet : L'exploitation de 459 claims miniers situés dans le district de Barberton au Sud-Afrique.
La batterie est de 200 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Lewis and Marks Building, Box bureaux à Londres, 5, St-Helen's, Place E. C. ; M. J. E. Booth, secrétaire. Agence à Paris, 15, rue du Helder.

Capital social : 1.200.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre. Aux termes d'une délibération d'Assemblée générale tenue à Londres le 2 juillet 1904, il n'a été émis que 1.079.300 actions, libérées seulement de 14 sh. et offertes aux actionnaires de l'ancienne Compagnie, titre pour titre. Les six shillings qui restaient à verser ont été depuis appelés de sorte que la Compagnie a aujourd'hui en circulation 1.079.300 actions entièrement libérées et 120.700 actions à la souche.

Conseil d'administration : dont chaque membre doit posséder 500 actions depuis trois mois au moins.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : en décembre, à Johannesburg.

Les titres existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

Service financier : à Paris, 15, rue du Helder.

ADMINISTRATEURS

Comité de Londres : Thomas Smith (Président), R. M. Jones, Capt. W. N. Lister, C. F. Rowsell, S. J. Blumlein, J. N. de Jongh, J. E. Evans et H. D. Lewis.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 10 avril 1905.

Année	cours Plus haut	Plus bas
1905	18 »	10 75
1906	14 »	7 »

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres	PASSIF		livres
Propriété.	904.683	Capital émis. . . £	1.079.300	
Matériel et Mobilier	127.263	Moins appels non versés.	90	
Approvisionnements divers, stocks	21.071			1.079.210
Or en transit, débiteurs divers espèces.	105.197	Créanciers divers.		55.762
		Profits et Pertes : Solde . . .		23.242
	1.158.214			1.158.214

The Simmer and Jack Proprietary Mines

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée en 1887 sous le nom de Simmer and Jack Gold Mining Company. Le 9 octobre 1895, elle a pris, lors d'une reconstitution, sa dénomination actuelle.

Objet : Acquérir 36 claims sur la ferme Elandsfontein. La Compagnie a effectué ensuite de nouvelles acquisitions à différentes reprises qui portèrent à 868 le nombre de claims qu'elle possédait; en 1895, au moment où elle fut reconstituée après avoir disposé de certaines portions de sa propriété en faveur des compagnies Simmer and Jack East, Simmer and Jack West, Rand Victoria et Rose Deep, il lui est resté les 624 claims qu'elle possède maintenant, dont 204 situés au nord de l'affleurement du Reef. La Compagnie détient en outre 6 concessions d'eau, un terrain en freehold, d'une superficie dépassant 1283 morgen, sur la ferme d'Elandsfontein n° 147 district du Witwa Nersrand, 7 stands pour machines et 4 stands de « diggers » qui sont loués pour des usages commerciaux.

Ajoutons que la Compagnie a droit, en vertu d'un bail à perpétuité passé avec la Rand Mines Deep, Limited, à l'eau de la conces-

sion connue sous le nom de « Simmer » ou « Rand Victoria » Pan et située sur la ferme Elandsfontein nº 142.

La batterie est de 320 pilons.

Siège social : A Johannesburg, Consolidated Goldfields Buildings, Simmonds Street. Agence à Londres : Consolidated Goldfields of South Africa, 8, Old Jewry, E. C. Agence à Paris : Consolidated Goldfields, 20, avenue de l'Opéra.

Capital social : à l'origine 75.000 livres en 75.000 actions d'une livre chacune dont les 2.000 dernières ont été vendues à 70 shillings en octobre 1892. Le 14 août 1894 le capital a été porté à 250.000 livres en actions d'une livre par la création de 165.000 actions nouvelles sur lesquelles : 98.000 ont été attribuées à la Consotions nouvelles sur lesquelles : 98.000 ont été attribuées à la Consolidated Goldfields, 22.000 distribuées aux actionnaires de la Simmer and Jack, et 22.000 offertes aux mêmes à 6 livres l'une. En décembre 1895 la Compagnie fut transformée et le capital porté à 5 millions de livres en 1.000.000 d'actions de 5 livres. Chaque action ancienne d'une livre fut alors échangée contre 3 actions nouvelles et demie et 65.000 actions nouvelles furent vendues à 7 livres 10 shillings. Le 25 février 1902 le capital fut réduit à 3.000.000 de livres, montant actuel, chaque action de 5 livres fut échangée contre 3 actions libérées d'une livre et donna droit en outre à une répartition égale à 1/4 d'action South Rose Deep, à 1/4 d'action South Geldenhuis Deep, ainsi qu'à la faculté de souscrire au prix de deux livres à une action nouvelle pour 10 actions nouvelles possédées à ce moment.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en septembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

Service financier : Consolidated Goldfields, 20, avenue de l'Opéra, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. G. Fricker, W. S. Smith, F. D. P. Chaplin, W. Hume, Major H. L. Saple.

Comité de Londres : MM. de Chesterfield, C. D. Rudd, H. D. Boyle, E. H. R. Hibbert.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement depuis le 26 décembre 1894, puis au comptant et à terme depuis le 17 mars 1898.

Années	COURS — Plus haut	Plus bas	Dividendes
	ACTIONS ANCIENNES.		
1901	191 »	138 »	»
1902	219 »	186 »	»
	ACTIONS NOUVELLES.		
1902	61 50	45 »	»
1903	51 »	30 50	1 sh.
1904	64 »	33 50	1/2 sh.
1905	59 50	3 50	2 sh.
1906	43 »	30 »	2 sh.

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	2.536.809	Capital	3.000.000
Dépenses d'équipement. . . .	1.424.834	Réserve.	916.031
Cavalerie, Véhicules, Approvisionnements	93.846	Sommes transférées du Compte Appropriation	180.844
Paiements d'avance.	36.700	Fonds pour Renouvellement du matériel	85.523
Portefeuille.	211.886	Fonds de rapatriement des Chinois.	14.978
Placements de réserve pour le renouvellement des machines et matériel	31.912	Créances diverses.	267.097
Débiteurs divers	26.751	Dividendes non réclamés . . .	4.073
Or en transit.	45.629	Profits et Pertes	63.350
En caisse et en banque. . . .	123.529		
	4.531.896		4.531.896

Slough Creek, Limited

Société anonyme anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée à Londres, le 19 juin 1906.

Objet : l'achat, l'exploitation, le développement et la vente de

toutes mines, concessions, terrains miniers, ainsi que de toutes propriétés contenant des minerais ou pierres précieuses ; le commerce des métaux et substances extraites du sol et toutes opérations nécessaires à cette exploitation.

Siège social : à Londres, 1 et 2, Broad Street Avenue, E. C.

Capital Social : £ 200.000, divisé en 1 million d'actions de 4 shillings chacune, entièrement libérées.

Conseil d'Administration : composé de deux membres au moins et de sept au plus, propriétaires d'actions de la Société pour une valeur nominale de £ 100.

Les titres au porteur existent en coupures de 10, 25, 50 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Bevan Edwards, Thomas Syminton, R. Bryon Johnson.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 février 1907.

The South African Gold Trust, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 28 mai 1894.

Objet : Reprendre la suite des affaires de la South African Gold Trust and Agency Company.

En juin 1894 la Compagnie acquit l'actif de la Mines Trust. En juillet 1900 elle achela le Trust Français. Elle possède des intérêts importants dans des Sociétés deep level au Witwatersrand et dans des mines d'Or de l'Ouest Africain.

Au 31 décembre 1905, le portefeuille de la South African Gold Trust comprenait :

African City Properties Trust, Limited (act. ord.) 36.825, African Land and Investment Company, Limited 47.025 ; Angelo Gold Mines, Limited 2.500 ; British Columbia Copper Syndicate, Limited

—; British Cyanydes Company, Limited (actions de préférence 6 %) 11.666; British Gold Coast Syndicate, Limited —; British Gold Coast Syndicate, Limited (act. différ.) —; Camp Bird, Limited 27.500; Cape Town Consolidated Tramways and Land Company, Limited 25.000; City Deep, Limited 25.000; Consolidated African Copper Trust, Limited 23.652; Consolidated Goldfields of South Africa, Limited (actions ordinaires) 92.464; Consolidated Mexican Syndicate, Limited 7.500; Driefontein Consolidated Mines, Limited 2.500; Durban Navigation Collieries, Limited 19.387; Durban Navigation Collieries, Limited (oblig. 7 %) £ 3.000; East India Construction Syndicate Limited (actions £ 100) 150; Enterprise Gold Mining and Estates Company, Limited 17.311; Falcon (Rhodesia) Development Company, Limited 11.558; Giant Mines of Rhodesia, Limited 16.443; Glen Deep, Limited —; I. R. Syndicate, Limited 10.000; Jupiter Gold Mining Company, Limited 10.359; Klip Deep, Limited —; Klondyke and Kootenay Venture Syndicate, Limited —; Knights Deep, Limited 47.669; Lace Diamond Mining Company, Limited 3.000; Lomagunda Development Company, Limited 5.720; Mayo (Rhodesia) Development Company, Limited 9.893; New Gold Coast Agency, Limited 120.482; Nigel Deep, Limited 10.750; North American Transportation and Trading Company, Limited (actions, $ 100) 735; Northern Copper (B. S. A.) Company, Ltd (obligations 6 %) £ 7.000; Oroville Dredging, Limited 10.000; Rand Mines Deep, Limited 22.115; Rand Victoria Mines, Limited 72.325; Robinson Deep Gold Mining Company, Limited 55.563; Simmer and Jack East, Limited 24.555; Simmer and Jack East, Limited (oblii. de second rang 5 1/2 %) £ 43.000; Simmer and Jack Proprietary Mines, Limited 202.963; South City, Limited —; South Nourse, Limited —; South Rose Deep, Limited 21.476; South Rose Deep, Limited (oblig. 6 %) £ 32.000; South Wolhuter, Limited —; Sub Nigel, Limited —; United Electric Tramways of Monte Video, Limited (actions ordinaires, £ 10) 3.950; United Electric Tramways of Monte Video, Limited (actions de préférence, £ 10) 220; United Rhodesia Goldfields, Limited (obl. 5 1/2 %) £ 11.800; Wassau (Gold Coast) Mining Company, Limited 12.743; Wolhuter Deep, Limited —.

En outre, la Gold Trust possédait des fonds d'Etat anglais pour une valeur de £ 246.562, et diverses valeurs sud-africaines et autres pour une valeur de £ 42.829 pour la partie cotée, le solde représentant des titres non cotés. La Compagnie détient également un petit intérêt dans deux propriétés sud-africaines qui n'ont pas encore fait l'objet de formations de Sociétés filiales.

Le dernier rapport du Conseil d'Administration n'a pas fourni de détails sur le portefeuille au 30 juin 1906.

Siège social : à Londres, 8, Old Jewry E. C.; M. W. Andrewes, secrétaire.

Capital social : à l'origine 250.000 livres, porté à 500.000 livres en janvier 1895, puis à 1 million de livres en juillet 1900.

Ce capital est représenté par 500.000 actions cumulatives 6 % et 500.000 actions ordinaires, toutes émises.

Sur les 250.000 actions ordinaires 170.000 ont été attribuées, libérées, aux actionnaires de l'ancienne société à raison de une action et un tiers pour deux actions anciennes libérées de dix shillings et trois actions pour chaque action de fondateur libérée.

D'autre part 42.637 actions ordinaires ont été attribuées au Mines Trust lors de la reprise de l'actif de cette dernière Compagnie.

Les actionnaires du Trust Français reçurent 250.000 actions de préférence et 150.000 actions ordinaires, les 100.000 autres nouvelles actions créées à ce moment furent offertes au prorata aux actionnaires anciens au prix de 5 livres.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 250 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février ou mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 2, 4, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Consolidated Goldfields, 20, avenue de l'Opéra.

ADMINISTRATEURS

Lord Harris, C.-D. Rudd, lord Gifford, J.-J. Hamilton, S. Christopherson, de Verulam, E. Birkenruth, de Chesterfield.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 4 février 1901, et au comptant depuis le 17 mai 1901.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	197	69 »	10 sh.
1902	235	171 »	10
1903	205	117 50	2 1/2
1904	182	98 »	3
1905	184	88 50	»
1906	112	52 50	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Placements au prix d'achat ou au-dessous	1.510.670	Capital :	
Avances et hypothèques. . . .	112.750	500.000 actions ordinaires de £ 1 chacune	500 000
Débiteurs divers (y compris les valeurs vendues et non encore livrées, et dividendes déclarés non encore payés) .	59.416	500.000 actions de préférence 6 0/0 de £ 1 chacune. . .	500.000
Prêts à court terme.	103.395	Obligations 5 1/2 0/0, remboursables au pair par tirages annuels, le 10e tirage étant à l'échéance du 1er janvier 1907.	160.000
Espèces en banque et en caisse	31.379	Réserve.	500.000
		Compte de primes.	35.544
		Créanciers divers (compris les valeurs acquises et non encore reçues)	25.782
		Réserve pour l'income-tax. . .	2.376
		Dividende de préférence (six mois).	14.250
		Intérêt des obligations (6 mois)	4.180
		Chèques et coupons non réclamés :	
		Intérêt des obligations	20
		Dividendes de préférence . . .	314
		Dividendes ordinaires.	460
		Compte Profits et Pertes :	
		Solde créditeur	74 694
	1.817.610		1.817.610

The South American Goldfields, Limited

Société anglaise incorporée à Londres le 4 mars 1904.

Objet : Généralement rechercher, étdier, acquérir, exploiter par carrière, draguer, extraire, acheter ou obtenir de toute autre façon les minéraux et les substances du sous-sol, et extraire, réduire, laver, broyer, fondre, manipuler, et traiter lesdits minerais et substances et, par tous procédés, quels qu'ils soient, en extraire l'or, l'argent et autres métaux, minerais, pierres précieuses et autres substances ayant de la valeur ou les préparer pour le commerce, etc.

La Société s'est spécialement attachée, jusqu'à ce jour, à l'exploitation des mines d'or en Guyane française.

Siège social : Salisbury House, Londn Wall, E. C., à Londres, 792. Bureaux à Paris, rue de Rome, 10.

Durée : Indéterminée.

Capital social : Fixé primitivement à £ 75.000 et divisé en 75.000 actions, de £ 1 chacune, porté le 24 juillet 1905 à £ 150.000, divisé

en 150.000 actions, de £ 1 chacune, et le 31 mai 1906 à £ 200.000 et divisé en 200.000 actions de £ 1 chacune, sur lesquelles 170.000, entièrement libérées, ont été émises : les 30.000 autres étaient à la souche au 9 avril 1907.

Les titres existent en unités et coupures de 5, 10 et 25 actions.

Conseil d'administration : 2 à 9 membres, possédant chacun des actions de la Société, pour une valeur nominale de £ 100 au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblées générales : les assemblées générales ordinaires ont lieu une fois par mois au moins, à la date et au lieu désignés par la Société réunie en Assemblée générale, ou, à défaut, par les administrateurs.

Il sera donné un avis préalable de sept jours au moins, spécifiant les lieu, jour et heure de l'Assemblée, et, en cas d'affaires spéciales, un résumé des questions à soumettre ; cette notification sera faite par publicité, par la poste ou autrement.

Chaque actionnaire présent personnellement aura une voix dans un vote par mains levées, et, en cas de scrutin, chaque actionnaire présent personnellement ou représenté aura une voix par chaque action qu'il possède.

Service financier : à Paris, MM. Henrotte et Muller, 20, rue Chauchat, et MM. Lippens et Cie, 8, rue d'Isly.

ADMINISTRATEURS

MM. Edouard Muller, le Comte de Breuilpont, Léon Delvaux, Constantin Drosso, Gérard Dufour, Ernest Jessel, Paul Pennel, Anatole Villars.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 mai 1907.

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
A la souche : 30.000 actions de 1 livre	30.000	Capital : 200.000 actions de 1 livre	200.000
A appeler sur actions souscrites	14.848	Primes sur émissions	10.000
Concessions	113.833	Créditeurs divers	10.632
Premier établissement	727		
Frais généraux et frais de mise en exploitation	16.050		
Abonnement au timbre français, intérêts, changes et commissions	4.648		
Matériel d'exploitation et mobilier	14.464		
En caisse	3.117		
En banque	19.221		
Or en caisse et en route	3.724		
	220.632		220.632

New Steyn Estate Gold Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée en avril 1888, et reconstituée sous son titre actuel en mai 1893.

Objet : acquérir les portions des fermes Doornkop et Vlakfontein, connues sous le nom de Steyn's Estate, Witwatersrand, et ce pour 88.000 livres en actions entièrement libérées et 20.000 d'espèces. En mai 1895, la Compagnie a acheté environ 400 claims voisins pour 10.000 actions libérées et en juin 1895 elle a acquis le Dilks Block moyennant 3.000 livres espèces. En résumé la propriété comprend 751 claims sur les fermes Vlakfontein et Roodepoort au Sud du groupe Roodepoort et 808 claims 1/2 sur la ferme Doornkop, Witwatersrand.

Siège social : à Johannesburg (P. O. Box, 1173) ; Agence de Paris : General Mining and Finance Corporation Limited, 5, rue Meyerbeer. Secrétaire à Londres et bureaux : T. Frederick Thorne, 201-205, Winchester House, Old Broad Street E. C. Agence de Berlin : General Mining and Finance Corporation Limited, 51, Markgrafenstrasse.

Capital social : à l'origine, 140.000 actions d'une livre; à la reconstitution, les actionnaires ont reçu une action nouvelle pour six anciennes. Les promoteurs de la reconstitution ont reçu 100.000 actions en échange de 24.000 livres espèces. En mai 1895, le capital a été porté à 200.000 livres et, en octobre 1895, à 300.000 livres, en actions d'une livre entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS.

MM. G. Albu, L. Albu, J. Freudenthal, George Nathau et A. French.

COMITÉ DE LONDRES.

MM. P.-G. Hamilton-Carvill, Jacob Freudenthal, Robert Whyte.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 19 juin 1900.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	69 »	48 50
1902	129 »	69 »
1903	104 »	63 »
1904	110 50	57 »
1905	108 »	46 50
1906	52 »	32 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	130.356	Capital (300.000 actions de £ 1 chacune	300.000
Portefeuille	97.714	Réserve	54.473
Débiteurs divers	412	Créditeurs divers	68
Paiements d'avance (Licences de Mynpacht)	150	Compte de Profits et Pertes	69.707
Espèces en caisse et en banque	195.616		
	424.248		424.248

Tanganyika Concessions, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 20 janvier 1899.

Objet : Acheter, prendre à bail ou acquérir à tel autre titre des concessions, des autorisations, des baux, des claims, des tenures franches et autres droits fonciers, des propriétés, des mines et propriétés minières ainsi que des licences, servitudes ou pouvoir de ou sur des mines, des terrains, des propriétés minières, des exploitations minières, de l'eau et autres droits en Afrique du Sud ou ailleurs, et cela de manière soit absolue, soit facultative ou conditionnelle et soit isolément, soit conjointement avec d'autres ; en particulier, conclure un accord entre M. Tyndale White et la *Zambezia Exploring C°*, d'une part, et la Compagnie, d'autre

part. Rechercher, ouvrir, exploiter, explorer, développer et entretenir des mines de diamant, d'argent, de cuivre, de charbon, de fer et autres, etc. D'autres objets sont énumérés au memorandum d'association.

Siège social : 30 et 31, Clements Lane, Londres, E. C.

Capital social : £ 1.000.000, en autant d'actions de £ 1 chacune. Le capital a été augmenté plusieurs fois ; la dernière augmentation l'a porté de £ 525.000 à son chiffre actuel de £ 1 million. Les 475.000 actions nouvelles provenant de cette dernière augmentation ont la destination suivante : 250.000 sont réservées pour l'échange, au cours de £ 8, contre les £ 2.000.000 d'obligations émises ; 100.000 ont été données à option au syndicat de garantie desdites obligations ; 125.000 à émettre pour faire face à d'autres engagements éventuels de la Société. Sur ces dernières, 125.000 actions, 13.000 ont déjà été émises.

Il existe 250.000 obligations 5 %, de £ 8 chacune, convertibles, titre pour titre, au gré des personnes, en actions de la Société, dans un délai de 5 années, à partir de 1906. Ces obligations ont été créées par résolutions de l'assemblée extraordinaire du 31 octobre 1906 et sont remboursables dans un délai devant expirer le 1er janvier 1907.

Conseil d'administration : 4 à 9 membres propriétaires chacun de titres de la Société pour une valeur nominale de £ 250 au moins. Cette qualification, toutefois, ne sera pas exigée d'un administrateur qui sera déjà administrateur de la *Zambezia Exploring Company*.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par les administrateurs.

Répartition des bénéfices : Les administrateurs pourront, avant de recommander un dividende, déduire telles sommes qu'ils jugeront convenable à titre de dépréciation et pourront mettre de côté, sur les bénéfices, telles sommes qu'ils jugeront convenable à titre de fonds de réserve.

Service financier : à Paris, Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. Tyndale White, Scheffield Neave, J. W. Broomhead, C. F. Rowsell, Thomas Honey, lord Arthur Butler, M. T. Heyvant, Robert Williams.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 février 1907.

The Taquah and Abosso Gold Mining Company (1900) Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 2 décembre 1900, comme reconstitution d'une Compagnie enregistrée en janvier 1899, elle-même reconstitution d'une Compagnie enregistrée en mai 1888.

Objet : l'exploitation de concessions aurifères dans la colonie anglaise de la Cote d'Or, y compris des claims sur le banket reef et le droit d'exploiter le lit de la rivière Ankobra sur une longueur de 26 milles. Deux filiales ont été constituées : l'Ankobra (Taquah et Abosso) Development Syndicate Limited et l'Abosso Gold Mining Company Limited.

Siège social : à Londres, 13, Austin Friars, E. C. Secrétaire M. T. J. Foster ; Agent à Paris, M. J. F. D. Bowden, 19, rue Lafayette.

Capital social : 350.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 308.986 sont actuellement émises. Il reste ainsi à la souche 41.014 actions. Il a été remis à la Compagnie venderesse 101.826 actions.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en novembre ou décembre.

ADMINISTRATEURS.

MM. Chas. Euan-Smith, James S. Hay, Mark Attenborough, T. F. Dalglish, D. H. Bayldon, J. F. D. Bowden.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été payé de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1902.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1902	76	50
1903	71	23
1904	45	14
1905	57	28
1906	66	45

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	103.309	Capital émis	330.015
Développement de la mine Taquah	62.039	Certificats de fractions non converties	33
Machines, matériel, etc	59.463	Prime sur actions	19.413
Portefeuille-titres	171.250	Créanciers divers	13.655
Approvisionnements	14 653	Billets à payer	1.404
En caisse et en banque	5.606	Réserve pour réalisations d'actions	112.883
En reports	25.170		
Débiteurs divers	12.868		
Frais de premier établissement	23.920		
Or en transit	2.035		
	477.403		477.403

Transvaal Consolidated Land and Exploration Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée à Prétoria le 18 mars 1892.

Objet : acquérir les propriétés de huit syndicats comprenant environ 440 fermes d'une superficie totale de 2.357.550 acres de terrain, dans les districts de Prétoria, Heidelberg, Rustenberg, Waterberg, Middelburg, Lydenburg, etc. ; par suite d'acquisitions ultérieures, la contenance actuelle surpasse 3.301.991 acres.

Siège social : Johannesburg, The Corner House. Bureaux à London, 1, London Wall Buildings, E. C., M. A. Moir, secrétaire.
don Wall Buildings, E. C., M. A. Moir, secrétaire.

Capital social : autorisé £ 1.000.000, en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 29.186 sont en réserve. Le capital a été porté de £ 800.000 au chiffre actuel afin d'acquérir 47.793 actions Braamfontein pour 189.168 actions Transvaal.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 250 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. S. Evans, H. C. Boyd, W. H. Dawe, S. J. Blumlein, W. Busch, J. A. Van Der Byl et J. Jeppe.

RÉPARTITIONS

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 5 janvier 1895.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Dividendes
1901	101	59 75	»
1902	167	101 »	»
1903	157	86 50	»
1904	123	82 »	»
1905	111	53 50	»
1906	76	45 25	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Compte propriété.	714.108	Capital émis	970.814
Mine Mount Morgan	9.814	Prime sur actions émises. . .	137.421
Constructions, Réservoirs. . .	6.998	Créanciers divers.	1.641
Récoltes, Culture.	406	Rentes et intérêts payés d'avance.	3.745
Portefeuille Braamfontein . .	191.172	Profits et Pertes	146.130
Cavalerie, voitures, etc. . . .	6.942		
En caisse, en banque, débiteurs.	330.311		
	1.259.751		1.259.751

Transvaal Gold Fields Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 31 octobre 1894.

Objet : Toutes entreprises minières, financières, commerciales et industrielles dans la République de l'Afrique du Sud et ailleurs ; et notamment mettre à exécution un contrat passé avec MM. J. Ber-

lein et Cie, de Johannesburg, pour l'acquisition de certains intérêts miniers, etc...

A la fin de décembre 1906, la Société possédait des fermes au Transvaal et dans la colonie du Cap, des claims dans le district du Witwatersrand et celui de Nigel, des terrains à bâtir à Johannesburg, des actions de la Windsor, de la West Rand Mines, de la Roodepoort et Tudor Company, de la Transvaal and Delagoa Bay Development Company, de la Pretoria Tramway Company, etc.

Siège social : à Londres, 39, Bishopsgate Street Within E. C. ; M. A. B. Atkinson, secrétaire.

Agence à Paris : Compagnie Commerciale Française, 4, rue Le Peletier.

Capital social : 330.000 livres en 330.000 actions d'une livre chacune, entièrement libérées. Le capital a été porté de £ 300.000 au chiffre actuel en avril 1905.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, une voix par action.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25 et 100 actions.

Service financier : Compagnie Commerciale, 4, rue Le Peletier, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Robert Allatini, John Seear, Julius Berlein, William Dettelbach, Francis-Théodore Gervers et Anselme Van Minden.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 18 juin 1896.

Années	cours		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	46 »	28 50	»
1902	82 »	47 50	4 sh.
1903	88 50	61 »	2
1904	81 »	57 50	3
1905	78 75	41 50	»
1906	50 »	23 »	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Portefeuille.	197.225	Capital	330.000
Propriétés foncières.	90 236	Fonds de réserve	80.000
Machines, remorqueurs, etc. .	5.865	Créanciers divers	32.087
Débiteurs divers.	36.52/.	Dividendes non réclamés . . .	30/.
Sommes à recevoir sur contrats de vente	40.409	Profits et Pertes.	2.442
Prêts à courte échéance. . . .	38.000		
Espèces en caisse et en banque.	36.57/.		
	444.833		444.833

Mines d'Or de l'Uruguay

COMPAGNIE DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DES MINES D'OR DE L'URUGUAY

Société anonyme française, constituée le 16 août 1895, modifiée par Assemblées générales des 17 mars 1896 et 28 juillet 1897.

Objet : l'exploitation des établissements situés à Cuñapirù, dans la cinquième section du département de Rivera (République de l'Uruguay) ; l'exploitation de la concession des eaux de la rivière Cuñapirù, dans un rayon de six lieues à partir de l'endroit appelé « Paso del Cerro », sis dans la même région ; la recherche et l'exploitation de tout gisement de quartz aurifère, faisant l'objet de cinq concessions provisoires et de tous les gisements dont la présente Société pourrait par la suite devenir concessionnaire ou propriétaire; l'utilisation et la vente des eaux et des forces hydrauliques dont la Société est devenue propriétaire au moyen des apports qui ont été faits ; la mise en valeur, par toute exploitation industrielle, agricole et commerciale, de tous terrains dont la Société est propriétaire au moyen des apports à elle faits, ou qu'elle viendrait à acquérir par la suite; toutes opérations se rattachant aux objets ci-dessus et en découlant.

Siège social : rue de Provence, 23, Paris.

Durée : 99 ans, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus aux statuts.

Capital social : à l'origine, 300.000 francs, porté à 600.000 francs par assemblée du 17 mars 1896, puis à 1.600.000 francs en 1897;

enfin, à 2 millions par Assemblée du 29 avril 1900, ledit capital divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées.

Il a été créé 75.000 parts de fondateur attribuées à la Société Hérisson-Clisson et Cie en raison de ses apports ; ces titres sont sans valeur nominale et au porteur.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, maximum 100 voix ; dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 5 % au Conseil d'administration ; deux francs à chacune des parts de fondateur. Sur le reliquat : 50 % aux actionnaires et 50 % aux porteurs de parts.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 janvier 1896.

Années	cours	
	Plus haut	Plus bas
1901	80	45 »
1902	105	45 »
1903	78	44 50
1904	58	30 »
1905	55	17 »
1906	27	7 50

Nota. — Par décision d'Assemblée extraordinaire du 11 décembre 1905, la dissolution anticipée de la Société a été votée. Mandat a été donné aux liquidateurs de réaliser une proposition qui lui a été faite par un groupe financier, au nom d'une société en formation, en vue de la reprise de l'actif, moyennant l'attribution d'une somme de 445.000 francs en espèces et de 10.000 actions ordinaires de 100 francs de cette Société.

MM. Pinchon, Hattu et Penin ont été nommés liquidateurs.

BILAN AU 11 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr.	c	PASSIF	fr.	c.
Propriété minière.	700.000	»	Capital.	2.000.000	»
Travaux de recherches et d'aménagements.	383.375	17	Dépenses à régulariser	1.608	70
Matériel, bâtiments.	60?.9?3	30	Actionnaires de la Société nouvelle.	2.979	80
Câble aérien	528.989	65	Créanciers divers	551.973	40
Voie ferrée.	13.?67	85	Obligations.	26.000	»
Laboratoire et terrains	48.567	50	Garcia — locations (compte d'ordre)	624	»
Frais de constitution.	1	»			
En caisse ou en banque . . .	4.880	65			
Mobilier et fournitures	55.575	63			
Loyer d'avance, dépôts, etc. .	1.568	»			
Animaux.	584	20			
Débiteurs divers	8.637	05			
Profits et pertes (1904-05). . .	131.368	05			
Frais d'émission et prime de remboursement des obligations.	2.730	»			
Publicité.	37.405	95			
	2.583.185	90		2.583.185	90

Van Dyk Proprietary Mines

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal le 20 octobre 1904.

Objet : L'exploitation de 972 claims compris dans 2.701 morgen, apportés par MM. A. Goerz and Co.

La propriété comprend la moitié occidentale de la ferme Witpoortje qui se trouve dans la section Est du district du Witwatersrand, au sud de la ferme Rietfontein (appartenant à l'Apex Mines), à l'ouest de la partie de la ferme Witpoort appartenant à la Rand Collieries et au sud-est des fermes Finaalspan et Leeuwpoort.

Siège social : à Johannesburg, 150-158, Exploration Building, P. O. Box 1125. Exploration Building. Agents à Paris, P. Mairet, 26, rue Laffitte.

Capital social : 650.000 livres divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 325.000 ont été délivrées à MM. A. Goerz and Cº, en raison de leurs apports, et 175.000 ont été souscrites par les mêmes au prix de 35 sh. Sur ce nombre, 132.500 ont été offertes le 7 novembre 1904 aux actionnaires A. Goerz et Cº au même prix. Il reste 150.000 actions en réserve, sujettes à une option à 45 sh. au profit de MM. A. Goerz and Cº, jusqu'au 20 octobre 1906.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. Amandus Brakhan, Max Francke, William Adye, Clément Davies, J. Friedlander.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 10 décembre 1904.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1904	77 »	72 »
1905	74 50	36 25
1906	47 »	22 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	482.687	Capital émis	500.000
Matériel, animaux, voitures, etc.	6.858	Prime sur actions	131.250
Portefeuille	537	Créanciers divers	1.983
Sommes versées par anticipation	966	Balance du compte recettes et dépenses	2.755
En caisse et en banque	111.940		
	635.988		635.988

The Village Main Reef Gold Mining Company Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 28 novembre 1890.

Objet : Reprendre la propriété d'une Compagnie du même nom constituée en décembre 1888, ladite propriété comprenant 20 claims deep level sur le main reef dans la ferme Turffontein, constituant les claims deep de la Jubilee et de la City and Suburban. En octo-

bre 1892 la Compagnie a acquis un bloc de 72 claims qui la bornaient au sud et à l'ouest, moyennant 37.000 de ses actions libérées. En 1896 elle a vendu un bloc de 11 claims et demi à la Wemmer contre 25.000 actions libérées de cette dernière et 6.500 livres en espèces. Le 15 septembre 1898 la Compagnie acquit de la Rand-Mines, de la Salisbury et de la Jubilee, un block de 61 claims moyennant 116.816 actions libérées. En mars 1906, la Village a repris l'actif de la Wemmer, y compris 34.926 actions, entièrement libérées, de la Village Deep que possédait la Wemmer en portefeuille. Le capital de la Village a été augmenté de £ 72.000, à remettre aux actionnaires de la Wemmer. L'échange s'est fait dans la proportion de 6 Village pour 5 Wemmer.

Siège social : à Londres, 8, Old Jewry E. C., M. H. G. Sidgreaves, secrétaire.

Capital social : à l'origine 100.000 livres, porté : à 110.000 livres en mai 1891 ; à 132.000 livres le 10 octobre 1892 à l'occasion de l'achat de 72 claims ; à 180.000 livres le 23 janvier 1894 ; à ce moment 20.000 des actions nouvelles furent prises par la Consolidated Goldfields à 3 livres l'une, ensuite 3.000 furent vendues à 6 livres et demie en 1895 ; à 230.000 livres en juin 1896, date à laquelle 40.000 actions furent mises en souscription, entre les actionnaires, à 5 livres et demie ; à 270.000 livres en juin 1897, date à laquelle 30.000 actions furent offertes aux actionnaires à 3 1/2 l'une ; à 400.000 livres par l'Assemblée du 15 septembre 1898, et enfin à 472.000 livres, chiffre actuel, par l'Assemblée du 29 mars 1906.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 206 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : à Johannesburg en juin ; une voix par action sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. Lionel Phillips, C.-S.-C. Watkins, M.-A. Braunstein, P. Buisson, B. C. Hinman, H. F. Marriott.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 3 décembre 1898.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	233 »	170 »	»
1902	250 »	208 »	5 sh.
1903	235 »	178 »	7
1904	194 50	150 50	8
1905	183 »	101 50	8
1906	122 »	90 »	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	295.210	Capital	472.000
Développement, Travaux permanents, Machines, Constructions	511.846	Obligations 5 0/0	150.000
Véhicules, Approvisionnements	19.755	Réserve	213.958
Portefeuille	33.667	Créanciers divers	43.633
Espèces, Actif disponible	191.652	Taxe du Gouvernement sur les bénéfices	17.198
		Dividendes non réclamés	3.233
		Dividende déclaré	94.400
		Réserve d'or	19.180
		Intérêt semestriel dû sur les obligations	3.562
		Profits et Pertes : Balance	34.266
	1.051.430		1.051.430

Western Kleinfontein, Limited

Société anglaise, à responsabilité limitée, constituée au Transvaal, le 17 mai 1895.

Objet : L'acquisition de 73 claims et un droit d'eau, sur la ferme Benoni, à l'Est du Witwatersrand, district de Heidelberg, Transvaal.

Il a été remis aux vendeurs 60.000 livres, partie espèces et partie actions.

La Compagnie possède actuellement 195 claims, sur la ferme Benoni, y compris un droit d'eau couvrant 122 claims.

Siège social : à Johannesburg, London and South African Agency, Limited, Oceana Buildings.

Bureaux à Londres : 13, Austin Friars, E. C.

Capital social : 160.000 livres, en 160.000 actions d'une livre, dont 120.000 émises, entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close fin juin.

Assemblée générale : ordinairement en novembre.

Les titres existent en coupures de 1. 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. W. Mc. Callum, H. Levy, D. R. Wardrop, C. Cerrutti, T. Watson.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement.

Années	cours	
	Plus haut	Plus bas
1905	19 75	9 »
1906	11 »	5 »

BILAN AU 30 JUIN 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	60.778	Capital émis (40.000 actions en réserve)	120.000
Portefeuille	85.018	Créanciers divers	2
Dépenses de prospection	1.235	Profits et Pertes	30.269
En caisse et en banque	3.240		
	150.271		150.271

Windsor Gold Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée au mois d'octobre 1895 sous le nom de Windsor Gold Mining Company.

Objet : l'exploitation de 84 claims sur la ferme Luipaard's Vlei dans l'Ouest du Witwatersrand, entre la French Rand et la Luipaard's Vlei.

Lors de la reconstitution en 1902, la Compagnie fusionna avec la Eton Gold Mining. La propriété comprend actuellement 285 claims et deux droits d'eau. La batterie est de 50 pilons.

Siège social : à Johannesburg, avec bureaux à Londres, 1, London Wall Buildings E. C. ; M. A. Moir, secrétaire. Agents à Paris : Compagnie française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud.

Capital social : à l'origine 100.000 livres, en 100.000 actions d'une livre chacune.

Lors de la fusion avec la Eton Gold Mining le capital fut porté à 450.000 livres. Les actionnaires reçurent 16 actions nouvelles contre 10 actions anciennes ce qui absorba 160.000 actions, 15.000 servirent à éteindre différentes dettes et 201.858 furent remises dans la proportion d'une pour une aux actionnaires de la Eton Gold. Il n'y a donc actuellement que 376.858 actions émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. S. C. Black, C. H. Barclay, D. Christopherson, Ed. Hopper, W. Busch.

Comité de Londres : MM. W. Dettelbach, Alex. Davidson, H. D. Boyle, Chas. Rube.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été payé de dividende jusqu'ici.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1898.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	50 »	25	»
1902	86 »	42	»
1903	52 75	29	»
1904	40 »	20	»
1905	31 »	7	»
1906	10 »	3	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	195.196	Capital émis	376.858
Machines et matériel	56 070	Créanciers divers	39 989
Travaux permanents	34.196	Bank of Africa	12.525
Embranchement de chemin de fer	497	Compte en suspens	1.249
Constructions, développement de la mine	43.509		
Cavalerie, véhicules, marchandises	3.501		
Portefeuille	869		
Certificats d'actions au porteur	451		
Assurances et licences, payées d'avance	315		
Débiteurs divers	492		
Or en transit, espèces	12.278		
Profits et pertes : balance	83.247		
	430.621		430.621

Witwatersrand Gold Mining Company

(KNIGHT'S)

Société à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal le 29 novembre 1886.

Objet : l'acquisition de la ferme Driefontein, à l'est du Witwatersrand, d'une étendue de 10.355 acres, comprenant un mynpacht d'environ 300 claims ; les vendeurs ont reçu alors 45.000 livres en espèces et 150.000 livres en actions En janvier 1889, il a été vendu 36 claims pour 210.000 livres en espèces et 15.000 livres en actions de la Balmoral Main Reef Gold Mining Company; en mai 1893, 12 claims touchant la Glencairn avec leurs 48 claims sur l'inclinaison, au total 60 claims, ont été vendus à MM. Barnato frères pour 60.000 livres. La Compagnie reste posséder 443 claims dont 250 claims sur l'affleurement et 193 claims deep-levels. Elle obtient un revenu annuel d'environ 11.000 livres sur un terrain de 4.892 acres, situé sur la ferme Driefontein, au nord des séries du Main-Reef.

Siège social : à Johannesburg, Consolidated Building, Post Office Box 590 ; agent à Londres : la Johannesburg Consolidated Investment Cy, 10 and 11, Austin Friars E. C.

Capital social : à l'origine 210.000 livres, porté, en avril 1888, à 250.000 livres, en mars 1896 à 325.000 livres, en avril 1899 à 375.000 livres et, en juin 1904, à son chiffre actuel de 425.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant chacun 200 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, à Johannesburg.
Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Crédit Algérien, Paris.

ADMINISTRATEURS.

MM. J. Dale Lace, W. Ross, John Munro, Harold F. Strange, J. H. Rainier, H. E. Boyd et J. E. Grieveson.
Comité de Londres : MM. Ch. Rube, G. H. Raw, R. Whyte, S. B. Joël.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 26 octobre 1904.

Années	cours Plus haut	Plus bas	Dividendes
1904	181	157 50	»
1905	173	92 50	3 sh.
1906	116	66 »	5 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété et droits d'eau . . .	128.690	Capital.	425.000
Travaux permanents	77.419	Prime sur actions.	94.111
Machines, constructions, usines	366.746	Actionnaires divers.	64.475
Hôpital, réservoirs, plantation.	20.498	Salaires sur suspens	5.616
Développement minier	154.153	Créanciers divers	10.257
Cavalerie, approvisionnements.	20.265	Compte de rapatriement des coolies	10.992
Débiteurs divers	1.292	Gouvernement du Transvaal (taxe sur les bénéfices de 1905)	5.931
Compte recrutement main-d'œuvre chinoise	9.350	Profits et pertes : balance. . .	287.269
Assurances et rentes Mynpacht payées d'avance	582		
Or en transit.	59.723		
Portefeuille : Sociétés de Main-d'œuvre	4.543		
En caisse et en banque	60.390		
	903.651		903.651

Compagnie du Zambèze

(COMPANHIA DA ZAMBEZIA)

Société anonyme portugaise constituée le 20 mai 1892.

Objet : Acquérir au Zambèze et sur les territoires voisins, portugais ou étrangers, soit de l'Etat, soit de Compagnies ou de particuliers, toutes concessions de quelque ordre que ce soit, toutes propriétés agricoles, urbaines, minières ou autres quelconques ; d'entreprendre tous travaux publics, comme routes, chemins de fer, ponts, canaux, télégraphes, ports fluviaux et maritimes ; d'organiser tous services de navigation maritime ou fluviale, des transports de toute nature par voie d'eau ou par voie de terre ; d'organiser et de diriger la colonisation des terres appartenant à l'entreprise ou de toutes autres se trouvant dans le rayon de son action; d'entreprendre toutes exploitations et toutes opérations minières, agricoles, industrielles, commerciales et financières, et en général tout ce qui, directement ou indirectement, conduira aux fins indiquées, et dans ce but, la Compagnie pourra créer toutes entreprises partielles qui se soumettront complètement et exclusivement aux lois portugaises pour toutes les opérations sur les territoires portugais, opérations dans lesquelles la Compagnie pourra prendre telle part qui lui conviendra ou s'associer de quelque façon que ce soit avec tous particuliers, maisons de commerce ou entreprises déjà existantes ; elle pourra également acquérir et vendre des actions et obligations de sa propre Compagnie.

Par décrets royaux portugais, la Compagnie a reçu la concession, jusqu'en 1924 et sous certaines charges, d'un territoire limité par celui de la British South Africa (Chartered), celui de la Mozambique et la mer. L'une des charges consiste dans l'obligation, pour la Compagnie, de remettre gratuitement au gouvernement portugais le dixième de ses créations d'actions, même de son capital de début.

La Compagnie a transféré ses droits aux mines de charbons à la Société portugaise dite : Companhia Hulheira da Zambezia et partie de ses droits sur mines d'or à une Société anglaise dite : Goldfields of Zambezia.

Siège social : 53, rua do Alecrim, à Lisbonne ; Comité de Paris, 10, rue Lafayette.

Capital social : 2.700 contos de reis ou 15.000.000 de francs, divisé en 600.000 actions de 4.500 reis ou 25 francs sur lequel 450.000 actions ont été émises, pour un capital de 450.000 livres ou 11 millions 250.000 francs ; 50.000 actions ont été émises en 1906, portant le capital émis à 12.500.000 francs.

Service financier : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. J. V. Barboza du Bocage, A. de Moraes Sarmento, dos Santos Crespo, C. Marianno de Carvalho, C. Roma du Bocage, H. de Brito Capello, dos Santos Couvreur, Joao de Rezende, Paiva d'Andrada, L. Diogo da Silva.

Comité de Paris : MM. Ed. Bartissol, H. Ehrmann, E. Horn, Barattier, Ed. Thys.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 27 avril 1900.

Années	cours		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	35 »	14 »	»
1902	26 »	16 »	»
1903	22 50	15 »	»
1904	23 »	11 50	»
1905	23 »	17 25	»
1906	26 »	16 50	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	reis	PASSIF	reis
Titres en portefeuille	217.080,000	Capital-actions	2.025.000,000
Obligations Zambèze	151.650,000	— obligations	259.740,000
Contrat avec le Gouvernement portugais	265.010,569	Réserve du capital circulant	71.675,159
Concessions, Privilèges	452.699,089	Fonds de réserve statutaire	12.566,458
Titres en caution	25.200,000	Créanciers pour titres en caution	25.200,000
Caisse, traites, débiteurs, dépôts en banque	323.931,335	Valeurs déposées au Banco Nacional Ultramarino	228.636,000
Administration en Afrique :		Dividendes à payer	3.337,470
Immeubles et meubles	1.008.640,087	Comptes en suspens (titres en portefeuille non cotés)	106.844,755
Marchandises en transit	1,970	Marchandises générales	223,036
Mobilier et ustensiles	1.339,996	Débiteurs et créanciers	307,131
Dépenses d'installation	1.337,264	Profits et Pertes	1.278,848
Coupons de la Compagnie du Boror	1.502,670		
Banco Nacional Ultramarino (titres en dépôt)	228.636,000		
Dépenses à amortir	57.779,877		
	2.734.808,857		2.734.808,857

Compagnie Unifiée du Zancudo

Société anonyme colombienne constituée le 16 mars 1898.

Objet : Faire valoir les quatorze actions de la « Société du Zancudo », et, en général, toutes les mines ou actions de mines qu'elle pourra acquérir à l'avenir ; exploiter, comme elle le jugera nécessaire, les minerais à extraire à l'avenir des mines que la Compagnie pourra acquérir, ou les minerais qui, pour n'importe quelle raison, peuvent lui appartenir, réaliser les produits des mines soit en vendant les minerais ou les métaux précieux qu'ils contiennent, à l'intérieur ou à l'extérieur de la République ; exécuter toute autre affaire que l'Assemblée générale des actionnaires décidera d'entreprendre.

Siège social : à Medellin (Colombie).

Agence locale de Paris : MM. Ribon et Cie, 16, rue Bleue.

Capital social : 4 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 francs l'une. Lors de la constitution, 5.600 actions ont été attribuées à M. Amador (pour l'apport de quatorze des vingt-huit actions composant le capital de la Société de Zancudo) et 96 actions ont été attribuées à des souscripteurs en espèces.

Conseil d'administration : cinq membres, propriétaires de vingt actions chacun, nommés pour deux ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblées générales : le premier samedi de janvier et le premier samedi de juillet, à Medellin ; une voix pour cinq actions, sans limite maximum : dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : non mentionnée dans les statuts, sauf indication d'une réserve de 5 % du produit net.

Service financier : à Paris, chez MM. Lazard frères et Cie, 17, boulevard Poissonnière.

ADMINISTRATEURS

MM. Esteban Alvarez Lalinde, F. Velez, Carlos Amador, Simon Uribe, Apolinar Villa.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 juin 1899.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	1.150	995	100 »
1902	850	700	27 »
1903	747	650	87 »
1904	820	650	52 50
1905	470	450	29 »
1906	465	460	25 »

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	$	PASSIF	$
Propriétés	693.620	Capital	800.000
Frais d'installation	24.912	Fonds de réserve	31.426
Mobilier	8.959	Produits	14.287
Société du Zancudo (prêt)	14.526	Dividendes	12.172
Société du Zancudo (compte-courant	125	Réserve spéciale	27.167
Divers	1 467	Ribon et Cie (compte spécial)	35.000
Ribon et Cie	24.396		
Actions non émises	129.800		
Actions rachetées	20.744		
Métaux spéciaux	1.503		
$	920.052	$	920.052

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME, FONDÉE EN 1865

Capital : 50 MILLIONS — Réserves : 22 MILLIONS

Siège Social : 75, Rue Paradis, MARSEILLE

Succursale : 4, Rue Auber, PARIS

Adresse télégraphique : **MASSILIA** — Téléphone (226.98 – 226.99 – et 229.87

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. **Augustin FÉRAUD**, O. ✻, Président honoraire de la Chambre de commerce, Administrateur de la Succursale de la Banque de France, Administrateur de la Cie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

ADMINISTRATEUR A PARIS

M. **Jules CHARLES-ROUX**, O. ✻, Vice-Président de la Cie Universelle du Canal maritime de Suez, Président de la Cie Gle Transatlantique.

DIRECTEUR A PARIS

M. **Oswald POURRIÈRE**, ✻.

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

Comptes Courants - Comptes de Chèques et de Dépôts
Envois de Fonds et délivrance de Chèques et de Lettres de Crédit sur la France et l'Etranger
Opérations sur Marchandises
Escompte et Recouvrement d'Effets sur la France et l'Etranger
Garde de Titres en dépôt
Encaissement de Coupons et Titres amortis
Garantie contre les risques de remboursement au pair
Avances sur Titres
Souscriptions à tous Emprunts ou Emissions
Emploi de Fonds en reports
Exécution des ordres de Bourse sur toutes les places de France et de l'Etranger
Renseignements financiers sur toutes Valeurs françaises ou étrangères
Dépôts de Bijoux, Argenterie, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Les Coffres-forts, dont la construction a été confiée à la Maison FICHET, ont été munis de tous les perfectionnements et, en particulier, d'un mécanisme de sûreté qui empêche toute ouverture en l'absence du locataire, et tout oubli de la clé à son départ.

COUPONS PAYABLES SANS FRAIS

Aux Guichets de la Société

FONDS D'ÉTAT ET EMPRUNTS DE VILLES

Obligations	État de l'Amazone 5 °/₀ or 1906.
—	Emprunt Bulgare 5 0/0 1902 et 1904 et 4 1/2 1907.
—	— Maroc 5 0/0.
—	* Etat de Pernambuco 5 0/0.
—	* Ville de Marseille 3 1/2 0/0 1890.
—	— d'Hyères 3 3/4 0/0 1892.
—	* — de Sétif 5 0/0 1878.
—	* — de Tunis 3 1/2 0/0 1891.
—	* — — — 1897.
—	Ste des Grands Travaux de Marseille 3 1/2 0/0. — Annuités Ville de Fréjus. — — Saint-Raphaël. — — Marseille.

INSTITUTIONS DE CREDIT

Actions	* Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.
—	Société Lyonnaise de Dépôts et Comptes Courants et de Crédit Industriel.
—	Société Bordelaise de Crédit ndustriel et Commercial et de Dépôts.
—	Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts.
—	Banque Transatlantique.
—	— de Tunisie.
Obligations	Crédit Foncier de France.
Actions	Banque de Salonique.
Actions et Obligations	The Land Bank of Egypt.
Actions	Union Foncière d'Egypte.
—	Banco Yucateco.
—	Banque de Commerce de l'Azoff-Don.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET TRANSPORTS

Actions et Obligations	Chemins de fer du Sud de la France.
— —	— de l'Est Algérien.
— —	* Ste Nelle des Chemins de fer des Bouches-du-Rhône.
— —	Canal maritime de Suez.
— —	* Cie Marseillaise de Navigation à vapeur (Fraissinet et Cie).
— —	Cie des Messageries Maritimes.
— —	Cie Gle Française de Tramways.
Actions	* Cie Française de Navigation à vapeur (Cyp. Fabre et Cie).
—	* Cie de vapeurs de charge Français.
—	* Société Marseillaise de Voiliers.
Obligations	Transports Maritimes 4 0/0.
—	Morelli et Cie (Valéry 6 0/0 1878).
Actions	Ch. Pirée-Athènes-Péloponèse
—	* Ch. de fer de Thessalie.
—	* Union des Tramways.
Actions et Obligations	Cie Ch. de fer Paris-Lyon-Méditerranée.
Actions	Société du Chemin de fer Electrique souterrain Nord-Sud de Paris.
—	Privilégiée Est de Lyon.
—	Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard.
— **et Obligations**	Compagnie Générale Transatlantique.

MÉTALLURGIE ET MINES

Actions et Obligations . .	Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée.
— — .	Aciéries, Hauts Fourneaux et Forges de Trignac.
— — . .	* Société des Mines des Bormettes.
Actions	* — des Ateliers et Chantiers de Provence.
—	Compagnie française des Mines du Laurium.
Actions et Obligations . .	* Société des Mines de Balia-Karaïdin.
Obligations.	* Société anonyme des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Malaga.
Actions et Parts de Fondr.	* Société des Fonderies et Ateliers du Sud-Est.
Obligations.	* — Minière du Gard.
Actions	Société des Mines du Djebel Ressas.
—	San Miguel Copper Mines.
—	Huelva Sulphur and Copper.

VALEURS DIVERSES

Actions et Obligations . .	Société des Raffinerie et Sucreries Say.
— — . .	* — Générale des Huileries du Sahel Tunisien.
— — . .	* — Immobilière Marseillaise.
— — . .	— des Produits Chimiques Marseille-Lestaque.
Actions	* Cie Française de l'Afrique occidentale.
—	* Société Immobilière et Agricole Franco-Africaine.
—	* — des Grands Travaux de Marseille.
Actions et Obligations . .	* — L. Félix Fournier et Cie.
Actions	* — des Huileries et Savonneries Méridionales.
—	* — — de Lurian.
—	* — des Docks libres et Magasins généraux de Marseille.
—	* Société anonyme des Rizeries Méridionales.
—	— Lyonnaise d'Applications électriques.
—	* — des Établissements H. Cauvet, Lambert et Cie.
—	* — des Habitations salubres et à bon marché de Marseille.
—	* Société Immobilière de la Calade Saint-Louis.
—	* Cartonneries et Imprimeries Saint-Charles.
Obligations.	* Société des Produits Chimiques du Midi 5 0/0.
—	* — Générale pour la fabrication de la Dynamite 4 0/0.
—	— des Ports de Tunis, Sousso et Sfax.
Parts.	Journal "*Le Petit Marseillais*".
Actions et Parts.	* Société la Thonaire du Bordj Kadidja.
Actions et Obligations . .	Energie Electrique du Littoral Méditerranéen.
— — . .	* J. Michon et Cie.
Obligations.	* Cie des Thés de l'Annam.
Actions et Obligations. . .	* Société Industrielle et Commerciale de Salonique.
Obligations.	Société ottomane du Gaz de Beyrouth.
Actions	Société d'Editions littéraires et artistiques.
—	Embarcations de Servitudes.
Actions et Obligations . .	Société des Chaux et Ciments Romain Boyer.
— — . .	Société des Hôtels Réunis.
Actions	Cie Française Maritime et Coloniale de Télégraphie sans fil.

COUPONS ESCOMPTÉS

Aux Guichets de la Société

Actions et Obligations . .	Société des Usines du Laurium.
— — . .	— des Quais de Smyrne.
Actions	Banque Française du Rio de la Plata.
—	The Russian Collieries Co Ld.
Obligations.	Banque Nationale de Grèce.
Actions et Obligations. . .	Société anonyme du Béhéra.

Cours de la Banque et de la Bourse

COTE DESFOSSÉS

42, Rue Notre-Dame-des-Victoires, 42

PARAIT TOUS LES JOURS SUR 12 PAGES

ABONNEMENTS :

	Trois mois	Six mois	Un an
Paris	8. »	16. »	32. »
Départements	11. »	21. »	42. »
Union Postale	13. »	24. »	48 »

Les abonnés et lecteurs au numéro reçoivent **GRATUITEMENT** *le Supplément mensuel indiquant le prix et la date du détachement des coupons, le calendrier mensuel des tirages et la liste des lots non réclamés des tirages précédemment effectués.*

La COTE DESFOSSÉS
est le mieux et le plus rapidement informé
des Journaux Financiers

PRIME GRATUITE aux Abonnés du *Cours de la Banque et de la Bourse.*

Annuaire des Valeurs cotées en Banque

Publié par E. DESFOSSÉS et FABRE Frères

donné en Prime gratuite à tout abonné d'un an ou de six mois au
COURS DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE (Cote Desfossés)

VALEURS DIVERSES

Compagnie Agricole du Nil

Société anonyme belge, constituée le 29 novembre 1904 et modifiée le 21 avril 1906.

Objet: Toutes opérations foncières, agricoles et commerciales en tous pays et particulièrement en Egypte, ainsi que tout ce qui s'y rattache ou pourrait préparer, faciliter ou favoriser le but social, y compris notamment l'entreprise de tous travaux publics ou privés se rattachant à l'industrie de la construction, tels que création, appropriation et entretien de réseaux de voirie, de quais, de chaussées, de rues, de magasins, d'entrepôts et d'autres bâtiments, l'acquisition et la prise à bail de tous immeubles de quelque nature qu'ils soient, l'exploitation d'immeubles, leur revente au comptant ou à terme par annuités, leur échange ou leur location et, d'une façon générale, toutes entreprises pouvant avoir pour effet de développer l'industrie de la construction et de la mise en valeur des immeubles.

La fabrication et le commerce des engrais, la distribution et la vente de l'eau; l'achat, la revente et la transformation de tous produits agricoles ; la participation dans les entreprises de chemins de fer et de tramways, ainsi que de travaux d'amélioration du sol, par irrigations, drainages, endiguements, dessèchements et défrichements, et dans toutes autres dont le succès pourrait contribuer à l'achèvement du but social.

Siège social: 71, avenue des Arts, à Anvers.

Capital social : à l'origine 3.000.000 de francs divisé en 12.000 actions

Durée: 30 ans du 29 novembre 1904.
de capital de 250 francs chacune, et porté, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 avril 1906, à 6.000.000 de francs, divisé en 24.000 actions, entièrement libérées de 250 fr. chacune, par la création de 12.000 actions nouvelles de 250 fr. chacune.

Il existe également 12.000 parts de jouissance, sans désignation de valeur.

Conseil d'administration: dix membres au plus, propriétaires de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 mars.

Assemblée générale: le 3e mardi de juillet; une voix par action, maximum: la 5e partie des actions qui prennent part au vote. Dépôt des titres douze jours avant la réunion, au Caire ou cinq jours à Anvers.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions de capital. Sur l'excédent: 10 % au conseil d'administration et au collège des commissaires; 10 % au Comité de direction en Egypte. Sur le surplus, 70 % aux actions et 30 % aux parts de jouissance.

Service financier : à Anvers, Banque de reports, de fonds publics et de dépôts. A Paris, Banque Roumagnac et Cie, 12, rue du 4-Septembre ; chez M. Jacobs, 5, square de l'Opéra. A Lyon, à la Banque Privée.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Giraud, Jordan, E. Dombre, A. Eid, M. de Gorostarzu, A. Jacobs, M. Poilay, E. Thys, L. Van Den Bosch, F. Vial.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mai 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES
1906	272	267	350.000	12 50
1907	»	»	650.000	13 75

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banquiers.	1.425.080 84	Capital.	6.000.000 »
Débiteurs pour achats de terrains.	1.299.842 96	Réserve légale	16.199 44
Débiteurs divers	184.981 27	Fonds de prévoyance. . . .	7.776.90
Propriétés : Domaine agricole de Charabas	2.498.193 »	Dividendes non réclamés. . .	4.975 »
Domaine agricole de Kohofah .	1.067.008 86	Divers créditeurs.	212.038 14
Terrains et immeubles en participation.	323.551 52	Déposants statutaires et libres	175.000 »
1er Etablissement.	10.995 85	Profits et pertes	650.481 49
Mobilier	3.135 26		
Cautionnements et Dépôts libres	175.000 »		
	7.066.470 97		7.066.470 97

L'Alimaïenne

Société anonyme française, définitivement constituée le 11 juillet 1899.

Objet : faire dans les limites des prescriptions du décret de concession et du cahier des charges, soit par elle-même, soit en constituant des sociétés spéciales, toutes opérations commerciales, d'importation et d'exportation, d'affrètements, de transports terrestres, d'exploitations commerciales et industrielles, minières, forestières, agricoles et autres se rattachant à l'exploitation de sa concession ou de toute autre concession au Congo Français.

Siège social : 24, rue de Milan, Paris.

Durée : 30 ans, du 11 juillet 1899.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs chacune.

L'Assemblée extraordinaire du 5 mars 1907 a décidé de porter le capital à 1.200.000 francs par la création de 400 actions nouvelles de 500 francs chacune.

(Cette augmentation de capital ne deviendra définitive qu'après l'autorisation ministérielle.)

Il existe en outre 1.000 parts de fondateur.

Conseil d'administration : 3 à 8 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 25 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : courant du second trimestre ; 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt au capital actions versé ; prélèvement pour fonds de prévoyance et éventuellement pour amortissement d'actions. Sur le surplus : prélèvement pour redevance à l'Administration ; 10 % au Conseil. Le surplus est réparti à raison de 75 % aux actions et de 25 % aux parts.

Service financier : à Paris, au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Cousin, de Suarez d'Aulan, Guégan, Lamothe, Trannoy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1907.

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.		PASSIF	fr. c.
Concession	Mémoire		Capital social.	1.000.000 »
Espèces en banque et en caisse	169.143 30		Comptes créditeurs divers. . .	43.084 04
Cautionnements.	32.780 »		Comptes des Agents d'Afrique.	16.644 52
Frais de Constitution.	16.226 10		Profits et Pertes : Exercice 1906	
Frais de premier établissement.	271.135 23		Solde créditeur	135.138 67
Constructions en Afrique . . .	53.773 50			
Plantations et cultures en Afrique.	1 »			
Matériel naval en Afrique. . .	10.647 33			
Matériel et outillage en Afrique	18.164 36			
Marchandises en Afrique et en cours de route	150.420 10			
Produits en Afrique et en cours de route	204.830 60			
Compte de la Société de l'« Ongomo »	164 224 50			
Provisions dans les compagnies de transports	39.139 29			
Comptes débiteurs divers	14.225 63			
Mobilier en Europe	3.500 70			
Profits et Pertes :				
1899-1900 . . . . 37.070 74				
1901 . . . . 62.276 37				
1902 . . . . 63 993 56				
1903 . . . . 23.951 63				
	187.292 30			
A déduire :				
1904 . . 63.427 16				
1905 . . 68.209 60	131.636 76	55.655 54		
		1 194.867 23		1.194.867 23

Société des Allumeurs-Réclames

Société anonyme française, définitivement constituée le 3 avril 1907.

Objet : la construction, l'exploitation et la mise en valeur, en France et dans les colonies françaises, d'un appareil allumeur-réclame, à raison duquel un brevet d'invention a été accordé en France à MM. Rose et Landy ; la recherche, l'achat, l'exploitation et la mise en valeur, dans les mêmes pays, de tous appareils similaires ; les entreprises de publicité dérivant de l'exploitation de ces appareils et toutes opérations pouvant aider au développement de la Société.

Siège social : 17, rue d'Athènes, Paris.

Durée : 20 ans, du 3 avril 1907.

Capital : 350.000 francs, divisé en 3.500 actions de 100 fr. chacune, dont 1.500 actions d'apport entièrement libérées et 2.000 souscrites en espèces. En outre des 1.500 actions désignées ci-dessus, il a été affecté à la rémunération des apports 25.000 fr. espèces et 400 parts de fondateur.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, maximum 40 voix. Dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % a la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions ; somme à fixer pour réserves diverses. Sur le surplus, 10 % au Conseil, et sur le solde, 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Rose, B. Henraux, M. Henraux, C. Brey, M. Brey, Flameng, Pillon, Klein, de Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 juillet 1907.

Société Anonyme des Annales Politiques et Littéraires

Société anonyme française définitivement constituée le 17 juillet 1883.

Objet: L'exploitation du journal hebdomadaire *les Annales politiques et littéraires*, l'achat ou la fondation et l'exploitation de tous autres journaux et publications, l'industrie d'imprimeur et la location, l'achat et la vente de tous immeubles consacrés en tout ou partie à l'objet social.

Siège social : 15, rue Saint-Georges, à Paris.

Capital social: à l'origine cent mille francs, divisé en mille actions de cent francs chacune, dont 800 attribuées à M. Brisson pour l'apport de la propriété du journal *les Annales politiques et littéraires* avec son installation et toute sa clientèle ; ledit capital a été

porté à deux millions de francs, divisé en 4.000 actions de 500 francs l'une, par l'assemblée générale du 5 avril 1890, puis à 2.200.000 fr. en 4.400 actions de 500 francs.

Conseil d'administration: deux membres au moins et cinq au plus, propriétaires de dix actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, composée d'actionnaires propriétaires de deux actions depuis un mois au moins, une voix par deux actions, maximum dix voix; dépôt trois jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; sur le surplus 20 % au Conseil d'administration et 80 % aux actionnaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. Anatole Duchemin, président; Adolphe Brisson, René Baschet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1899.

	COURS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
1901	620	510	208.000	34
1902	620	545	213.000	34
1903	620	605	237.000	35
1904	680	598	263.000	35
1905	700	620	206.000	35
1906	700	625	211.000	35

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
1er Etablissement, apports, titre du journal et clientèle.	1.450.000	»	Capital.	2.200.000	»
Immeuble.	510.000	»	Réserve statutaire	162.944	14
Matériel et mobilier.	246.436	76	Obligations.	1.000	»
Portefeuille.	161.840	55	Coupons à payer	18.279	»
Effets à recevoir	4 335	20	Créditeurs divers.	169.504	90
Espèces en dépôt, en banques.	352.076	24	Crédit foncier	200.000	»
— en caisse.	127.979	3	Profits et Pertes.	204.722	14
Bibliothèque et Archives . . .	40 226	45			
Débiteurs divers	41.615	65			
Marchandises en magasin. . .	21.939	90			
	2.956.450	18		2.956.450	18

L'Appareil contrôleur

Société anonyme française, constituée le 9 mars 1894.

Objet: La fabrication, la mise en valeur et l'exploitation, dans toute la France et les colonies françaises, d'un appareil mécanique, imprimeur, distributeur, totalisateur et contrôleur de tickets, faisant l'objet de quatre brevets français apportés par M. Bossuet, ensemble l'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous les autres brevets se rapportant à l'objet de la Société. Cet objet pourra également comprendre la mise en valeur et l'exploitation à l'étranger, de tout ou partie des brevets ci-dessus, comme aussi la fabrication et la vente à l'étranger de tous appareils, objets desdits brevets.

Durée: trente ans du 9 mars 1894.

Siège social: 44, rue Chanzy, Paris.

Capital social : 1.500.000 francs. divisé en 3.000 actions de 500 francs chacune, dont 1.000 attribuées à M. Bossuet.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mars.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale. Après ce prélèvement, il pourra être créé, par décision du Conseil d'administration, un fonds de prévoyance par un prélèvement qui pourra atteindre 50 % des bénéfices à distribuer. Cette décision sera soumise à l'Assemblée qui ne pourra la repousser que par une majorité représentant les trois quarts du capital social. Le surplus des bénéfices est attribué, savoir : 8 % au Conseil d'administration ; 44 % aux actions et 48 % aux parts bénéficiaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. Marcilhacy, Marcel Holtzer, E. Bossuet, O. Streubel, G. Soulage.

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

PARTS BÉNÉFICIAIRES.

Il a été créé 25.000 parts bénéficiaires au porteur, qui représentent les 48 % de bénéfices mentionnés plus haut.

Ces parts sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 janvier 1897.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	71	8
1902	34	11
1903	34	5
1904	30	10
1905	43	13 50
1906	40	18

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
1er Etablissement.	1.373 541 37	Capital.	1 500.000 »
Matériel, Outillage	86 672 35	Obligations.	1.935.000 »
Appareils de courses	295.264 28	Créditeurs	682.247 75
Appareils de chemin de fer et divers	467.289 07	Profits et Pertes	1.041 30
Matériel d'exploitation et Approvisionnements.	38.854 85		
Loyers d'avance	3.850 »		
Mobilier d'Administration et Installation.	11.898 30		
Portefeuille (obligations) . . .	1.506.000 »		
Caisse et banques, cautionnements	30.257 60		
Débiteurs.	304.661 23		
	4.118.289 05		4.118.289 05

Compagnie générale française d'Asbestic

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 août 1900.

Objet : l'exploitation, la vente et la divulgation en France et dans les colonies françaises de tous les produits et marchandises provenant des mines et usines de Danville (Canada) appartenant à la Société The Asbestos and Asbestic C°, Limited, de Londres ; le commerce tant en France, ses colonies ou pays de protectorat, qu'à l'étranger, des amiantes de toutes provenances ; l'achat, la location à titre de preneur ou de bailleur, et la vente de tous biens mobiliers ou immobiliers, toutes opérations commerciales ou industrielles, se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal de la Société ou pouvant en faciliter le développement.

Siège social : 7, rue du Bât-d'Argent, Lyon.

Durée : 30 ans, du 30 août 1900.

Capital social : originaire de 900.000 francs, en 9.000 actions de 100 francs chacune. Par décision des assemblées extraordinaires des 12 décembre 1906 et 14 janvier 1907, ce capital a été réduit de moitié, puis augmenté de 250.000 francs.

Il se trouve donc fixé à 700.000 francs et est divisé en 7.000 actions de 100 francs.

Il existe en outre 5.000 parts bénéficiaires. Ces dernières ont été attribuées, en sus d'une somme de 150.000 francs espèces et 2.500 actions, en représentation des apports consistant notamment en la concession accordée par la Société désignée dans l'objet, le bénéfice de tous traités et marchés, droit exclusif de vente, etc...

Conseil d'administration : 7 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun d'au moins 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 25 actions, maximum 40 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions sur leur montant versé. Le surplus sera réparti : 10 % au Conseil ; 20 % aux parts et 70 % aux actions. Toutefois, sur le surplus à répartir, l'Assemblée pourra prélever une part, ne pouvant excéder trois cinquièmes de ce surplus, destinée à constituer un fonds de prévoyance et d'amortissement.

ADMINISTRATEURS

MM. Paul Convert, J. M. Font, J.-M. Convert, J. Gigodot, E. de Leusse, H. Joseph, L. Granger.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 février 1907.

L'Aspirator

Société anonyme française, définitivement constituée le 10 mars 1906.

Objet : l'exploitation et la vente dans tous pays, de l'appareil domestique pour le nettoyage par le vide dit « Aspirator » ou de tout appareil remplissant le même but, et spécialement l'exploitation des fonds de commerce, brevets et autres droits, relatifs aux dits appareils et procédés apportés par M. Blum.

La construction, la fabrication, l'achat, la vente et la location de tous appareils, instruments, systèmes, accessoires, machines quelconques et produits s'y rattachant, brevets, modèles, marques, concessions de brevets, licences ou autres, pouvant servir directement ou indirectement, en tous pays, au nettoyage par le vide, aux applications quelconques de la lumière, de l'optique, de l'électricité, de l'acoustique et de la chaleur ;

L'acquisition ou la prise à loyer, ou l'édification de tout immeuble, l'achat ou la location de tout bien mobilier pouvant concourir au développement de l'industrie ou du commerce, la participation, sous quelque forme que ce soit, de la Société, dans toute opération pouvant se rattacher à son objet, soit par voie d'apport, de fusion ou de création de société nouvelle ou par tout autre moyen en tous pays ;

Et en général toutes opérations commerciales ou industrielles qui sont la conséquence desdites exploitations en tous pays.

Siège social : 36, boulevard des Italiens, Paris.

Durée : 99 ans, du 10 mars 1906.

Capital social : 400.000 francs, divisé en 4.000 actions de 100 fr., sur lesquelles 250 ont été remises en outre de 10.000 parts de fondateur, en rémunération des apports, consistant notamment en le bénéfice de concessions d'options faites avec le propriétaire de l'affaire l' « Aspirator », brevets, fonds de commerce, etc...

Conseil d'administration : 5 membres, propriétaires chacun de 25 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, 1 voix par 5 actions, maximum 5 voix. Dépôt des titres, huit jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % pour constituer un fonds de réserve et de prévoyance extraordinaire ; une somme suffisante pour servir au capital libéré des actions de numéraire et au capital nominal des actions d'apport un intérêt de 5 %. Sur le surplus : 10 % au Conseil. Le reste sera attribué à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : à Paris, MM. Demachy et Seillière, 58, rue de Provence.

ADMINISTRATEURS

MM. C.-F.Dussaud, S. Zadoks, Henri Harduin, J.-R. Blum, Gaston Bloch.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 mars 1907.

Association Phonique des Grands Artistes

(Apga)

Société anonyme française, définitivement constituée le 1er juin 1906.

Objet : la mise en rapport et l'exploitation de l'enregistrement phonique des sons émis par les artistes adhérents à l'Association. Cette exploitation peut se faire au choix de l'Association, soit en traitant à forfait avec tous particuliers ou Sociétés quelconques d'édition phonique, soit en créant ou en achetant toutes maisons de vente ou de fabrication de phonographes ou gramophones, comme aussi par la création et l'acquisition de toutes maisons de vente ou fabrication de machines parlantes ou tous magasins pour l'écoulement des produits de la Société.

Siège social : 16, rue de Balzac, Paris.

Durée : 20 ans, du 1er juin 1906.

Capital : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs l'une, toutes souscrites et payables en numéraire.
Il existe en outre 500 parts de fondateur.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour six ans et propriétaires de 10 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 10 actions, sans limite maximum. Délai de dépôt fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus, et sauf prélèvements pour réserves diverses, 15 % au Conseil ; 45 % aux actionnaires et 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Bailly, Chandora, Verly, Meunier, Boutier, Roux-Bernard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 décembre 1906.

1906	plus haut,	237	»	plus bas,	225	»

Compagnie Industrielle d'Atlixco

Société anonyme mexicaine, constituée en janvier 1899.

Objet : la fabrication et le commerce des tissus et l'impression sur tissus ; l'acquisition et l'amodiation des immeubles nécessaires, la construction et l'exploitation de chemins de fer, télégraphes, téléphones, aqueducs et autres accessoires nécessaires pour obtenir la force motrice, la conclusion de contrats avec le gouvernement fédéral, les gouvernements des Etats ou les corporations municipales pour l'obtention de concessions ou privilèges avec d'autres compagnies à des opérations d'utilité commune.

Siège social : à Mexico (Mexique).

Durée : du 5 janvier 1899 au 31 décembre 1948.

Capital social : originaire, 2 millions de piastres mexicaines, porté, en 1899, à 2.500.000 piastres ; en 1900, à 3.500.000 piastres et, enfin, en 1905, à 6 millions de piastres, son montant actuel.

Le capital est divisé en 60.000 actions de 100 piastres chacune, entièrement libérées.

Ces 60.000 actions se divisent en deux séries :

Série A, comprenant 35.000 actions, dont 3.300 coupures de 10 actions et 2.000 unités.

Série B, comprenant 25.000 actions, dont 2.200 coupures de 10 actions et 3.000 unités.

(Les actions de ces deux séries peuvent se négocier indifféremment l'une pour l'autre.)

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Mexico.

Répartition des bénéfices : prélèvement des sommes que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil, décidera d'affecter au fonds d'amortissement. Ensuite 10 % du solde au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne le quart du capital social. Ensuite 5 % des bénéfices au Conseil.

Le solde appartiendra aux actionnaires sous réserve des prélèvements que l'Assemblée peut, sur la proposition du Conseil, décider d'effectuer en faveur d'un fonds de prévision.

Service financier : à Paris, Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens.

ADMINISTRATEURS

MM. Luis Barraso-Arias, Augustin Garcia, Félix Martino, José Oncino Aragon, Egidio Sanchez Gavito, Fernando Pimentel y Fagoaga, Santiago Arechederra.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 avril 1907, et à terme, depuis le 26 du même mois.

Années	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—
	(en piastres mexicaines)	(en piastres mexicaines)
1902	56.887 77	»
1903	502.703 11	»
1904	449.566 61	»
1905	804.633 81	9
1906	856.401 »	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	Piastres mexicaines	PASSIF	Piastres mexicaines
Fonds en caisse et en banque	564.653 75	Capital social	6.000.000 »
Prêts ruraux	36.156 97	Obligations	158.000 »
Dépôts	5.335 »	Fonds de réserve	125.676 02
Comptes débiteurs	1.514.775 46	— de prévision	495.139 20
Actions du chemin de fer de San Raphael à Atlixco	160.000 »	Comptes créditeurs	70.040 14
Nouvelle chute d'eau	14.000 »	Fonds d'amortissement	160.000 »
Propriétés mobilières, machinerie et électricité	2.437.227 44	— de garantie	30.000 »
Marchandises	660.860 94	Effets à payer	618.000 »
Produits manufacturés	420.306 97	Bénéfices	856.401 »
Propriétés immobilières et ouvrages hydrauliques	2.373.878 01		
Droguerie	65.499 94		
Combustible	15.456 14		
Réfections	65.633 45		
Coton en caves	83.531 64		
Rachats d'obligations	101.001 28		
Meubles, ustensiles et bois	14.939 37		
	8.513.256 36		8.513.256 36

Société Coloniale de Bambao

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 avril 1907.

Objet : l'exploitation agricole des propriétés de Bambao, Mahindini, Bambao M'Toni, Moihon, Méréhani, Dziani, Bonali, et diverses pièces de terre attenantes aux dites propriétés, le tout formant une exploitation d'une contenance approximative de 8.000 hectares. La vente des produits, et, généralement, toutes les opérations commerciales se rattachant à ladite exploitation.

Les propriétés dont il est parlé sont situées dans l'île d'Anjouan (Comores).

Siège social : rue de Lubeck, 1, Paris.

Durée : 50 ans, du 17 avril 1907.

Capital social : 1.200.000 francs, divisé en 4.800 actions de 250 fr. chacune, sur lesquelles 800 entièrement libérées ont été remises aux apporteurs, et 4.000 souscrites en espèces.

En sus de 800 actions désignées ci-dessus, il a été affecté 650.000 francs espèces et 600 parts de fondateur à la rémunération des apports consistant notamment en les droits aux baux des propriétés désignées dans l'objet de la Société, le droit exclusif à la fabrication du rhum dans l'île d'Anjouan (Comores), le matériel servant à l'exploitation, etc...

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 25 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % non cumulatifs aux actions sur leur montant libéré et non amorti.

Sur le solde : 10 % au Conseil d'administration ; 15 % aux parts de fondateur et 75 % (sauf la portion attribuée par le Conseil au ou aux directeurs de l'exploitation à Anjouan) aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Georges Chiris, Ernest Carnot, François Carnot, Georges Bouin, Alfred Regoin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mai 1907.

Société Internationale des Ecoles Berlitz

(Berlitz Schools of Languages)

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 juin 1907.

Objet : l'enseignement des langues vivantes par la méthode Berlitz exclusivement ou tout autre enseignement ; l'exploitation, la création, l'achat, la vente et la location des écoles de langues vivantes connues sous le nom de *The Berlitz Schools of Languages ;* la vente, la publication des livres Berlitz ou autres ; l'exploitation de toutes imprimeries ; l'acquisition ou la prise à loyer de tous immeubles utiles pour les affaires sociales ; l'ouverture ou l'achat de toutes succursales, la cession ou la concession du droit d'ouvrir des écoles Berlitz, la création de pensions ou internats, etc...

Siège social : 27, avenue de l'Opéra, Paris.

Durée : 50 ans, du 18 juin 1907.

Capital : 7.200.000 francs, divisé en 14.400 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 7.800 entièrement libérées ont été attribuées en sus d'une somme de 1.925.000 francs espèces en représentation des apports, et 6.600 souscrites contre espèces.

Les apporteurs, MM. Berlitz, Collonge, Wellhoff, Abraham, Bruns et Chown ont apporté à la Société tous leurs intérêts ou droits quels qu'ils soient dans les écoles Berlitz, la publication ou la vente des livres Berlitz dans tous les pays du monde, sauf le nord du continent américain jusqu'à la frontière sud de la République de Panama, y compris les Antilles et les îles du golfe du Mexique, et ce, sans aucune restriction ou réserve, sauf celle qui vient d'être mentionnée ci-dessus.

(Les statuts fournissent la nomenclature détaillée des écoles, bénéfice de divers accords, droits d'auteurs et droits divers apportés à la Société.)

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 20 actions, maximum 70 voix. Dépôt des titres, 8 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % non cumulatifs aux actions sur leur montant versé et non amorti. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration. Le solde, sauf prélèvement facultatif de 50 % au maximum de ce solde pour reports à nouveau ou réserves extraordinaires, est réparti aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Berlitz, Collonge, Wellhoff, P. Baudin, R. J. Bloch, A. Monprofit.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 octobre 1907.

Maison Bernot frères, Ch. Bernot et Cie

Société française en commandite par actions, définitivement constituée le 15 juillet 1890.

Objet : l'achat et la vente des bois, charbons, cokes, anthracite, fabrication et vente de charbon de Paris, boulets Bernot et tous autres produits similaires, ainsi que l'expédition directe et la livraison à domicile dans Paris et autres villes, de ces divers combustibles.

Durée: 30 ans, du 15 juillet 1890.

Siège social : à Paris, 160, rue de Lafayette.

Capital social: 350.000 fr., divisé en 700 actions de 500 fr. entièrement libérées et au porteur, dont 427 ont été attribuées à M. Bernot en représentation de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1906, les actions ont été divisées en 3.500 cinquièmes d'une valeur nominale de 100 francs chacun.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale : en septembre, une voix pour 10 actions entières ou 50 cinquièmes d'actions, maximum 15 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, ensuite dividende de 20 francs nets par cinquième d'action, 100 francs par action. Sur le solde : 50 % à la réserve de prévoyance, 25 % au personnel et 25 % aux actionnaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Bernot, gérant; J. Bernot, L. Bardin, V. Bernot, E. Leriche, P. Pierret, membres du Conseil de surveillance.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Emission, en 1896, de 2.000 obligations de 100 fr.

Intérêt annuel : 5 francs par an, payables au moyen de coupons semestriels à l'échéance des 15 mars et 15 septembre.

Amortissement: au pair en vingt ans, à compter de 1897, par voie de tirages au sort annuels.

Suivant décision d'assemblée générale du 27 août 1903, il a été créé 10.000 obligations nouvelles, identiques aux précédentes, mais amortissables en 16 ans, à compter de 1905. Elles se confondent, en livraison, avec les précédentes.

NOTA. — En 1894 la Société avait déjà contracté un emprunt par l'émission de 1.450 obligations 5 % de 100 francs l'une, remboursables à 120 fr. par tirages annuels en 15 ans et dont les intérêts sont payables au moyen de coupons semestriels à l'échéance des 15 mai et 15 novembre. Ces obligations ne sont pas négociées sur le marché en Banque.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 21 mai 1897.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.700	1.530	112 50	100	414.000	100 (1)
1902	1.900	1.800	115	102	302.000	165 33
1903	2.100	seul cours	113 50	95	304.000	166 06
1904	3.200	2.700	105 50	100	350.000	165
1905	3.201	3.150	105	100	356.000	165
1906	Pas de cours		107	101	497.000	165
1907	»	»	»	»	388.000	33 (2)

(1) Action entière.
(2) Cinquième d'action.

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Fonds de commerce	1	»	Actions (700)	350.000	»
Usines, chantiers, dépôts et succursales	1	»	Obligations	1.045.000	»
Matériel mobile	1	»	Réserve statutaire	35.000	»
Chevaux et voitures (198 chevaux, 239 voitures et 2 automobiles	1	»	— spéciale	175.000	»
Caisse et banques	271.742	35	— de prévoyance	683.608	15
Marchandises (chantiers, dépôts, usines)	1.762.417	65	— pour affaires diverses	110.000	00
Effets à recevoir et divers débiteurs	773.249	35	Effets à payer et divers créditeurs	1.497.889	00
Titres à la Banque de France	679	527 10	Bénéfices de l'exercice 1906-07	387.858	30
— à l'octroi	61.482	»			
— en portefeuille	60.601	90			
Assurance vie gérant	120.689	»			
Loyers d'avance, assurances et cautionnements	77.770	95			
Constructions et acquisitions des exercices antérieurs, déduction faite des amortissements	310.307	20			
Constructions et acquisitions de l'exercice 1906-1907	129.008	75			
Acompte payé aux actionnaires sur l'exercice	35.000	»			
	1.284.800	25		1.284.800	25

Société des Biscuits Olibet

Société anonyme française, constituée le 11 juin 1898, modifiée le 14 octobre 1899.

Objet: La fabrication et la vente des biscuits et de tous produits similaires ou alimentaires ; l'acquisition, puis l'exploitation du fonds de commerce et de fabrication établi à Suresnes (Seine), quai de Suresnes, nº 22; l'acquisition, la création et l'exploitation de tous autres fonds de commerce, de fabrication et de vente de biscuits ainsi que tous autres produits similaires ou alimentaires et généralement toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet de la Société ci-dessus défini.

Siège social: à Suresnes (Seine), quai de Suresnes, nº 22.

Durée: 75 ans du 11 juin 1898.

Capital social: 4 millions de francs, représenté par 40.000 actions de 100 francs

Conseil d'administration: quatre membres au moins et onze au plus, nommés pour six ans, possédant chacun cent vingt-cinq actions nominatives.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin octobre, une voix par cinquante actions, maximum 20 voix, dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; une somme, acceptée par l'assemblée, destinée à un fonds d'amortissement; 5 % à titre de premier dividende aux actionnaires; la somme nécessaire pour payer les primes de remboursement qui pourraient être allouées aux obligations. Sur le surplus, 4 % au Conseil, et 2 1/2 % aux actions. Le solde est réparti à raison de 50 % aux actions et de 50 % aux parts de fondateurs.

Il a été créé 20.000 parts de fondateurs attribuées à la Banque spéciale des Valeurs industrielles en rémunération de ses apports.

ADMINISTRATEURS.

MM. Louis Jarnieux, Charles Cédié, Walter, Olibet, Lucas, Lauglès et Martineau.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Création, en 1898, de 10.000 obligations de 100 francs 4 fr. 25 %.

Intérêt annuel: 4 fr. 25 payable au moyen de coupons semestriels de 2 fr. 125 l'un (sauf impôt) aux échéances des 15 juin et 15 décembre.

Amortissement: à 150 francs par tirages annuels de 1899 à 1973 inclus.

Service financier: au Crédit Lyonnais et dans ses agences.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 28 juin 1898 et les obligations depuis le 27 janvier 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBL.			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	82	59	86	75	309.000	5
1902	85	58	97 50	73	385.000	6
1903	106	83	98 50	89	435.000	8
1904	104	90	96 50	87 50	558.000	8
1905	94	70	100	80	273.000	4
1906	102	72	94 50	80	303.000	4
1907	»	»	»	»	465.000	4

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Marchandises en magasin	1.005.727 70	Capital	6.000.000 »
Caisse et banquiers	282.923 37	Obligations 1re série	964.900 »
Effets à recevoir	205.003 45	Obligations 2e série	650.000 »
Débiteurs divers	448.897 56	Obligations 2.50 0/0	300.000 »
Fonds de commerce	5.570.000 »	Ouverture de crédit	400.000 »
Immeubles et matériel	2.701.595 03	Créditeurs divers	809.268 90
Avances :		Réserve industrielle	90.000 »
Loyer du dépôt de Paris	9.000 »	Réserve légale	159.233 56
Gaz et électricité	1.515 10	Amortissements :	
Frais de constitution et de fusion	315.174 03	Des frais de constitution	191.013 28
Avance sur dividende	150.000 »	Du fonds de commerce de Suresnes	428.250 »
		Des immeubles et matériel	321.750 »
		P. P. Solde de l'exercice 1905-1906	126 92
		Profits et Pertes	465.233 58
	10.779.836 24		10.779.836 24

Société des Bois et Cie des Chantiers du Nord réunis
L. Savare et Cie

Société française en commandite par actions, constituée le 24 mai 1858, modifié le 29 juin 1882, 1er avril et 2 décembre 1897.

Objet: Le commerce des bois.

Siège social: quai Caffarelli, à Caen (Calvados).

Durée: expirant le 31 décembre 1927.

Capital social: 600.000 francs, porté à 800.000 francs par délibération d'assemblée générale du 2 décembre 1897 et à 1.280.000 fr. par délibération de l'assemblée générale du 27 novembre 1901. Ce capital est divisé en 800 actions de 1.000 francs et 4.800 actions de 100 francs.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

1° Emission, les 18 et 19 juin 1897, au taux de 476 fr. 50 de 600 obligations de 500 fr. 4 %.

Amortissement: en 40 ans par tirages en assemblée générale annuelle pour remboursement le 1er mai suivant. La Société se réserve la faculté de rembourser par anticipation au pair tout ou partie du présent emprunt.

2° Emission, en 1900, au taux de 477 fr. 50, de 800 obligations en tout semblables aux précédentes, sauf que le remboursement est étendu sur une période de 50 ans, à dater du 1er mai 1902.

Intérêt annuel: 20 fr., payable par moitié, au moyen de coupons de 10 fr. l'un, aux échéances des 1er mai et 1er novembre.

Service financier: au siège social.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 décembre 1900.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
	—	—
1901	488	472
1902	488	474
1903	485	474
1904	488	476
1905	485	474
1906	488	476

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Marchandises et Magasins. . .	2.216.045 30	Capital-Actions.	1.280.000 »
Caisse	10.111 57	Obligations.	653.000 »
Effets à recevoir	135.303 50	Réserve	82.308 19
Immeubles	673.675 88	Effets à payer	279.334 32
Frais de premier établissement Caen et Trouville.	21.998 15	Créanciers divers.	1.520.680 61
Scierie et Matériel	423.720 08	Bénéfice	325.030 92
Débiteurs divers	595.499 56		
Mauvaises créances.	mémoire		
Intérêt statutaire 5 0/0 1 an sur 1.280.000 francs. . . .	64.000 »		
	4.140.354 04		4.140.354 04

Compagnie d'Electro-Chimie de Bozel

Société anonyme française, constituée en 1898.

Objet : les applications de l'électricité à l'électro-chimie et notamment la fabrication de la soude, du chlorure de chaux et de tout autre produit chimique, ainsi que le traitement des minerais ; l'acquisition, la création et l'exploitation, même sous forme de participation, d'usines électro-chimiques et électro-métallurgiques, ainsi que toutes les opérations commerciales, industrielles et financières se rattachant à ces industries. La Société pourra également vendre, louer et exploiter l'énergie électrique dont elle disposera pour assurer ou favoriser le fonctionnement d'industries voisines.

Siège social : 64, rue Caumartin, Paris.

Durée : 25 ans, à compter de 1898.

Capital : 3 millions de francs, divisé en 15.000 actions de 200 francs chacune. Sur ces actions il en a été attribué 2.000 à la Société de Fives-Lille, en représentation d'apports. Ces 2.000 actions étaient au nominal de 500 francs réduit à 200 francs par voie de diminution du capital.

Conseil d'administration : 5 à 15 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai, 1 voix par 10 actions, maximum le nombre de voix qui correspond au huitième du nombre total des actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % aux actions sur leur montant nominal au moment de la répartition. Sur le surplus, et sauf prélèvements pour réserve extraordinaire, 15 % au Conseil et 85 % aux actionnaires.

Service des coupons : à Paris, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Banque Suisse et Française.

ADMINISTRATEURS

MM. Faye, Singer, L'Epine, Giraud-Jordan, Langlois, de Glenck, Koller, Vogt.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 septembre 1907.

Il a été payé pour l'exercice 1906, un dividende de 10 francs par action.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	1 »	Capital	3.000.000
Concessions, terrains et chutes	540.276 75	Créditeurs divers	255.360 68
Usines hydro-électrique et électro chimique du Villard	530.000 »	Effets à payer	634.588 39
Mobilier de l'administration centrale, aménagement des bureaux, etc.	1 »	Réserve légale	4.297 60
Approvisionnements	88.705 54	Profits et pertes :	
Stocks	10.507 41	Report de l'exercice 1905	50.430 10
Débiteurs divers	979 680 44	Bénéfice net de l'exercice 1906	89.733 06
Cautionnements	23.405 »		
Titres et participations	841 951 »		
Caisses	7.033 91		
Fonds déposés dans les banques	136.049 45		
Effets à recevoir en portefeuille	127.498 33		
Actionnaires	750.000 »		
	4.034.409 83		4.034.409 83

Société Sucrière de Bracuhy

(SOCIEDADE ASSUCAREIRA DE BRACUHY)

Société anonyme brésilienne, constituée sous le nom de : Companhia Commercio de Aguardiente, transformée, avec adoption de la dénomination actuelle, suivant délibérations d'assemblées générales des 19 septembre et 28 novembre 1904.

Objet: L'exploitation d'une sucrerie, située à Bracuhy, Etat de Rio-de-Janeiro (Brésil).

Siège social: à Rio-de-Janeiro, 28, rua dos Benedictinos; siège administratif, à Paris: 27, rue de la Pépinière.

Capital social: à l'origine 500.000 milreis, divisé en 10.000 actions de 50 milreis, chacune; porté à 1 million de milreis le 28 novembre 1904 par doublement du capital des actions: il est donc actuellement représenté par 10.000 actions de 100 milreis chacune.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en conformité de l'autorisation de l'assemblée générale du 19 septembre 1904, d'un emprunt au capital nominal de 1.200.000 francs, destiné à rembourser l'emprunt de 500.000 milreis contracté par la Companhia Commercio de Aguardiente et, pour le surplus, à améliorer l'usine et à lui constituer un fonds de roulement. Cet emprunt est représenté par 4.800 obligations de 250 fr. chacune.

Intérêt annuel: 5 % ou 12 fr. 50, payables par moitié et par semestre, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année, nets de tous impôts.

Amortissement: en quinze ans, à partir de 1907, par tirages au sort, conformément au tableau imprimé au dos du titre. La société s'est réservé la faculté de remboursement anticipé à toute époque.

D'après indication fournie par la Société une inscription hypothécaire de premier rang aurait été prise, au profit et en garantie de l'emprunt, sur la sucrerie de Bracuhy et ses dépendances

Service financier: 27, rue de la Pépinière, Paris.

NOTA. — Les obligations numérotées de 3.001 à 4.800 sont seules négociables à Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés,* au comptant, depuis le 22 juillet 1905.

1905	plus haut,	485	plus bas,	474
1906	—	238	—	225

Société des Brasseries et Tavernes Zimmer

Société anonyme française, définitivement constituée le 12 octobre 1899.

Objet : L'acquisition par voie d'apport et l'exploitation sous toutes ses formes des fonds de commerce de brasserie-café-restaurant connus sous le nom de Brasseries et Tavernes Zimmer, situés à Paris, rue Blondel, 26, 28, 30, boulevard Montmartre 18, et place du Châtelet.

La création, l'acquisition et l'exploitation de toutes tavernes et brasseries, cafés-restaurants et établissements similaires; la vente en gros ou en détail de la bière débitée dans ces établissements et de tous autres liquides généralement quelconques, la préparation et le commerce de tous articles d'alimentation; et par extension toutes opérations soit directement, soit indirectement, par voie de participation, dans toutes Sociétés créées ou à créer ou autrement, se rattachant à l'industrie et au commerce de l'alimentation en général.

Siège social : 26, 28, 30, rue Blondel, à Paris.

Durée : 50 ans, du 12 octobre 1899.

Capital social : 2.200.000 francs divisé en 22.000 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 4.500 ont servi, en sus d'une somme de 1.550.000 francs espèces, à rémunérer les apports.

Conseil d'administration : trois à sept membres nommés pour six ans ; propriétaires de 250 actions chacun.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 25 actions, maximum cent voix. Dépôt six jours francs avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actions.

Service financier : à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS.

MM. Dupuy-Dutemps, Salvador-Cahen, Baillif, David Falk, Henry Chailly, Achille Neton, Philippe Benedictus.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 décembre 1899.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	110	77	207.000	7 25
1902	80	40	125.000	3 50
1903	85	48	182.000	6 50
1904	75	59	176.000	6 50
1905	83	62	185.000	6 75
1906	83	72	203.000	6 50

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c	PASSIF	fr.	c.
Fonds de commerce	2.000.000	»	Capital	2 200.000	»
Marchandises Générales (stock)	76.109	95	Réserve légale	57.667	56
Effets à recevoir	17.775	35	Réserve extraordinaire	2.232	55
Loyers d'avance	28.116	66	Créditeurs	43.404	20
Débiteurs	15.153	35	Loyers dûs au 30 septembre 1906	12.025	50
Espèces en banque	202.162	10	Balance	203.001	55
Coupons de dividende	53.646	80			
Caisse	10.439	40			
Timbre	1.364	»			
Fonds de caisse	8.500	»			
Consignation, eaux et éclairage	1.423	»			
Réfections de nos établissements	73.755	55			
Obligations	29.905	20			
	2.518.331	36		2.518.331	36

British South African Explosives Company

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 3 septembre 1902.

Objet : La fabrication et la vente de la dynamite et autres explosifs au Transvaal, dans le surplus de l'Afrique du Sud et partout ailleurs.

Siège social : à Londres. Secrétaire : M. F. C. Bourne, 612, Salisbury House E. C.

Capital : 1.100.000 livres divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises.

Conseil d'administration : composé de membres porteurs de mille actions chacun. Le Conseil a droit à une rémunération annuelle de 2.550 livres au minimum, si un prélèvement de 10 % sur les bénéfices, après dividende de 5 %, ne lui donne pas un droit plus fort.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : La date de la réunion est fixée par la précédente Assemblée, à défaut, par le Conseil. Une voix pour 300 actions, numéros 1 à 615.044 ; une voix pour 100 actions, numéros 615.045 à 1.100.000.

Les titres existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

Service des coupons à Paris : au Comptoir National d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

Lord Ribblesdale, MM. G. Aufschlæger, Sir Richard Awdry, D. Fox, Heidemann, Th. Johnston, E. Kraftmeier, T. Menz, E. Mueller, S. Singer, T. G. Tulloch, T. F. Walker, R. W. Austruther, A. Falcouz, L. C. G. Sartoris, T. Cochrane.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 juillet 1904 et à terme, depuis le 18 même mois.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1904	32	20 50	£ 52.499	4 1/2 %
1905	26 25	20 75	84.397	5 1/2 %
1906	25 »	19 50	88.774	6 1/2 %

BILAN AU 31 OCTOBRE 1906

ACTIF	Livres	PASSIF	Livres
Fabrique de Modderfontein . .	442.500	Capital émis	1.100.000
Propriété de Leeuwfontein. . .	1.672	Fonds de prévoyance	14.000
Agence de recrutement de Pietersbur ;	90	Fonds de réserve	97 049
Mobilier à Londres et Johannesburg	910	Créanciers	45.581
Polices et licences en cours. .	1.722	Profits et pertes	128.752
Valeurs diverses	433.741		
Explosifs, matières et approvisionnements au Transvaal.	266.835		
Matières premières et approvisionnements achetés pour être expédiés au Transvaal .	27.355		
Débiteurs.	106.713		
Espèces en caisse, chez les banquiers et montant en dépôt.	103 843		
	1.385.382		1.385.382

Compagnie Française du Camphre

Société anonyme française, définitivemnet constituée le 21 février 1907.

Objet : la fabrication et la vente du camphre, en France, dans les colonies, ou pays de Protectorats et à l'Etranger, sauf pour l'Amérique ; l'achat des brevets relatifs à la fabrication du camphre pris par M. Albert Verley, ingénieur-chimiste à Paris ; M. Edouard Urbain, ingénieur-chimiste, 26, rue Houdan, à Sceaux ; et M. André Feige, ingénieur-chimiste, avenue de la République, à Gentilly, ainsi que de leurs procédés de fabrication, l'exploitation de ces brevets et de tous autres brevets et procédés chimiques dont la Société pourra devenir propriétaire. L'acquisition, la création ou la location de toutes usines ou de tous immeubles et matériels utiles et nécessaires, l'achat ou la reprise de toute entreprise similaire déjà établie ou la fusion avec toutes autres Sociétés.

Siège social : 12, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris

Durée : 30 ans, du 21 février 1907.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr. chacune, toutes émises contre espèces.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; 1 voix par 20 actions sans limite maximum. Dépôt des titres 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % au Directeur technique ; 10 % au Conseil d'administration. Le surplus aux actionnaires, à titre de dividende.

Les statuts mentionnent que, en outre, à la part de bénéfices leur revenant suivant la répartition indiquée ci-dessus, les actions donnent droit en outre à un intérêt annuel de 5 % qui sera porté au compte des frais généraux.

ADMINISTRATEURS

MM. Eugène de Lenz, Dragoï Balzouroff, Albert Verley, Claude Therre, Charles Nicolas.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mars 1907.

Le Camphre

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 février 1907.

Objet : la fabrication et le commerce de tous produits chimiques, principalement du camphre et de tous ses sous-produits, composés ou dérivés ; la fabrication et le commerce de toutes matières premières ou substances qui, d'après les procédés, soit actuels, soit futurs, pourraient rentrer dans la composition du camphre ; l'acquisition, la construction et l'exploitation de tous établissements industriels destinés à traiter, transformer ou dénaturer les produits obtenus ; l'obtention, l'exploitation, l'acquisition et la vente de tous brevets concernant ces industries ; la concession de licences de ces mêmes brevets ; l'aliénation par vente, échange ou apport de l'ensemble ou de partie des biens, droits et valeurs de la Société, l'affermage de la totalité ou d'une fraction quelconque desdits biens, droits et valeurs ; la prise d'intérêt sous une forme quelconque dans toute Société, syndicat, participation ou affaire concernant les industries dont il est ci-dessus question.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : 68, boulevard de Strasbourg, Paris.

Durée : 60 ans, du 6 février 1907.

Capital social : 7.100.000 francs divisé en 71.000 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites en espèces et entièrement libérées.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 10 actions, maximum 200 voix. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre de premier dividende, un intérêt de 5 % des sommes dont elles sont libérées. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actions.

Toutefois, il pourra être prélevé sur les 90 % revenant aux actionnaires telles sommes à déterminer pour fonds d'amortissement, réserves spéciales et fonds de prévoyance.

Service financier : à Paris, au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Chedville, Schneeberger, Darboy, Bernadac, Basler, Dr Bichler, Lallier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 juin 1907.

Société Industrielle de Celluloïd

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 juillet 1906.

Objet : La fabrication et le commerce des matières premières à base de cellulose et autres employées pour la tabletterie, le peigne, le jouet, l'électricité, la brosserie et toutes autres industries ; la

création, l'acquisition, l'exploitation de tous établissements destinés à traiter, transformer ou dénaturer les mêmes matières, etc. En général toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Siège social : à Paris, 326, rue St-Martin (impasse de la Planchette).

Durée : 99 ans, du 28 juillet 1906.

Capital social : 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 12.800 entièrement libérées, ont été attribuées à la « Société Industrielle de Cellulose » et à la « Société Neumann et Marx » en représentation de leurs apports. Ces sociétés ont égalemnt reçu 10.000 parts bénéficiaires, donnant droit à 38 % des bénéfices après certains prélèvements.

Par décision d'Assemblée extraordinaire du 28 janvier 1907, le capital a été porté à 3.500.000 francs par l'émission de 5.000 actions nouvelles de 100 francs chacune, sur lesquelles 2.500 ont été attribuées en représentation d'apports et 2.500 souscrites contre espèces.

Le Conseil a été autorisé par l'Assemblée extraordinaire du 26 février 1907 à porter le capital à 4 millions de francs.

Conseil d'administration : cinq à neuf membres, propriétaires de 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 50 actions. Dépôt des titres seize jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions. Après ces prélèvements et sauf affectation pour fonds d'amortissements et réserves spéciales, sur le surplus : **12 % au** Conseil, 50 % aux actionnaires et **38 % aux apporteurs ou à leurs** ayant droit.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Desvaux, A. Lubelsky, S. Maas, A. Marx, G. Menand, L. Sarassin, J. Ullmann, E. Van Rood.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 septembre 1906.

1906 plus haut, 195 » plus bas, 130 »

Compagnie propriétaire du Cercle International de Vichy

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 mars 1899.

Objet : L'achat de l'établissement, appelé Cercle international de Vichy, sis à Vichy, rue Sornin, n° 2, son exploitation et toute autre acquisition ou exploitation pouvant être nécessaire à son développement ou pouvant intéresser la prospérité de cet établissement.

Siège social : à Paris, 19, rue Drouot.

Durée : 50 ans, du 25 mars 1899.

Capital social : 3.250.000 francs, divisé en 6.500 actions de 500 fr. chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : trois membres nommés pour 6 ans, et propriétaires de 50 actions chacun.

Assemblée générale : avant fin mai, une voix par 25 actions, maximum 25 voix.

Année sociale : close le 28 février.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; la somme nécessaire pour servir un intérêt de 5 % aux actions non amorties; sur le surplus 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actionnaires.

Service financier : Chopy et Cie, Paris, et Comptoir National d'Escompte, à Lyon.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Créley, F. Ventre, A. Brancher.

Les actions de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	475	258	247.000	25
1902	390	266	355.000	25
1903	419	320	376.000	25
1904	370	235	356.000	25
1905	360	200	159.000	»
1906	249	109	237.000	15
1907	»	»	115.000	»

BILAN AU 28 FÉVRIER 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	3.250.000 »	Capital.	3.250 000 »
Espèces en caisse.	2.865 05	Créance Jurietti.	206.788 10
Banquiers	119 021 85	Créditeurs divers et dû sur coupons	19.334 30
Actions et Obligations diverses	7.500 »	Réserves	399.502 05
Pesquiès, solde débiteur . . .	142.754 75	Profits et Pertes	389.180 50
Frais de constitution. . . .	600,000 »		
Boutier (solde débiteur) mémoire	1 »		
Travaux neufs	44 510 90		
Débiteurs	98 151 40		
	4.264.804 95		4.264.804 95

Compagnie nouvelle des Chalets de commodité pour la France et l'Étranger

Société anonyme française, définitivement constituée le 11 mars 1890, modifiée par Assemblées générales des 15 novembre et 19 décembre même année, et du 10 novembre 1896.

Objet: L'édification de chalets de nécessité et de toilette; l'exploitation de tous chalets de nécessité et de toilette à Paris, en province et à l'étranger ; l'exploitation de la publicité, des concessions de vidange et de balayage, et de toutes opérations mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet principal de l'industrie de la Société.

Siège social : 3, place de Valois, Paris.

Durée : 50 années, du 11 mars 1890.

Capital social : à l'origine 2.500.000 francs, porté par Assemblée générale du 15 novembre 1890, à 6 millions de francs en 12.000 actions de 500 francs, dont 2.000, complètement libérées, ont été attribuées à la Société civile pour ses apports. Enfin réduit à 1.200.000 fr. par l'Assemblée générale du 10 novembre 1896, par abaissement de 500 francs à 100 francs de la valeur de chaque action.

Conseil d'administration : trois membres au moins et cinq au plus, propriétaires de cinquante actions et nommés pour 3 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par cinq actions, maximum dix voix. Dépôt des titres, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 80 % aux actionnaires et 20 % au Conseil d'administration et au directeur.

ADMINISTRATEURS

MM. Léon Porte, Mouilbau, Dufresne, E. Beauvallet, de Boisguilbert.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en novembre 1893, de 1.200 obligations de 300 fr. 5 %, offertes à 260 fr.

Intérêt annuel : 15 fr. par an, payables par moitié les 15 avril et 15 octobre.

Amortissement: en 25 ans, à partir de 1895.

Il a été émis en décembre 1903, au prix de 280 fr., une nouvelle série de 1.200 obligations 300 francs 5 %, amortissables au pair en 25 années, à partir de 1905, et productives d'un intérêt annuel de 15 francs payables, sous déduction des impôts, les 15 janvier et 15 juillet.

Service financier : au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 janvier 1891, les obligations anciennes, depuis le 26 novembre 1893 et les obligations nouvelles, depuis le 1er février 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBL.			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	90	69	280	240	72.000	5
1902	87 50	55	288	272 50	68.000	5
1903	72	61	285	278	67.000	5
1904	80	55	287	255	82.000	5
1905	82	70	286	265	71.000	5
1906	84	66	281	267	100.500	5

Les obligations nouvelles ont coté, en 1906, 282 fr. au plus haut, et 265 fr. au plus bas

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Compte de premier établissement	1.726.329 »	Capital	1.200 000 »
Mobilier et installations	2.433 65	Obligations	724.000 »
Chalets en magasin	Mémoire.	Réserve légale	28.117 45
Agence nationale d'affichage	2.130 48	Obligations à rembourser	2.089 50
Caisse	29 430 18	Coupons à payer	54.624 87
Effets à recevoir	17.253 20	Cautionnements et dépôts	15.583 75
Obligations 5 0/0 nouvelles à la souche	82.320 »	Provision pour créances douteuses	50.000 »
Banques	69.600 26	Compte d'ordre	12.566 94
Cautionnements	53.188 70	Créanciers divers	5.265 71
Dépôts divers	2.353 20	Portefeuille de publicité	323.758 20
Loyers d'avance	3.250 »	Traités de locations	81.601 75
Primes de remboursement	89.475 »	Profits et Pertes	134.699 87
Impôts à la charge des actionnaires	3.916 61		
Frais d'émission des obligations nouvelles 5 0/0	5.300 »		
Comptes d'ordre	15.669 45		
Clients	361.632 51		
Locataires	86.601 75		
Débiteurs divers	93.925 55		
	2.632.808 04		2.632.808 04

Société des Chalets de nécessité

Société anonyme française constituée le 16 janvier 1882, modifiée par Assemblées des 20 février 1886, 10 janvier 1891 et 25 octobre 1894.

Objet: La mise en valeur et l'exploitation de la concession de cent chalets de nécessité établis ou à établir dans Paris, de la publicité ou de toutes autres industries à établir dans lesdits chalets; de toutes autres concessions de chalets à obtenir dans Paris, en France ou à l'étranger ; l'annexion par voie d'apports ou d'achats de toutes autres concessions de chalets.

Durée: expirant le 31 décembre 1920.

Siège social: 10, rue de Rivoli, Paris.

Capital social: à l'origine 1.500.000 fr., divisé en 3.000 actions de 500 fr., dont 1.200 attribuées en représentation des apports de la Société civile des chalets de nécessité; porté le 10 janvier 1891 à 3 millions de francs, divisé en 6.000 actions de 500 fr. libérées; enfin ramené par décision de l'assemblée générale du 17 mai 1895 à 1.619.000 francs au moyen du remboursement de 200 francs effectué le 1er janvier 1895 sur chacune des actions restant à amortir, ledit capital représenté par 5.397 actions de 300 francs.

Conseil d'administration: trois à sept membres, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix pour trois actions, maximum dix voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % au fonds de réserve, tant qu'il n'égale pas la moitié du capital, 25 fr. d'intérêt à chaque action. Sur le surplus : 5 0/0 au Conseil d'administration ; puis la somme nécessaire pour amortir les actions pendant la durée de la Société. Tout le surplus aux actions de capital et de jouissance, par égales portions entre lesdites actions.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Grellet, Thomas, Viguier, Martel, G. Peindre.

Les actions de capital et de jouissance sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, ces dernières depuis le 2 novembre 1896.

	COURS DES ACTIONS DE CAPITAL		COURS DES ACTIONS DE JOUISSANCE			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Ac. de cap.	A. de jouis.
1901	1.175	800	820	525	403.000	58	43
1902	1.000	750	725	300	416.000	60	45
1903	900	770	560	400	445.000	64	49
1904	1.144	830	805	490	445.000	64	49
1905	1.220	1.050	850	700	435.000	62 50	47 50
1906	1.220	1.125	824	700	433.000	62 50	47 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Constructions générales	1.618.728 03	Capital actions	1.137.900 »
— nouvelles	162.281 97	— amorti	481.200 »
Marchandises en magasin	31.301 90	Amortissement	35.505 »
— Vaporisateurs	14.000 »	Réserve légale (compte d'ordre)	161.910 »
Espèces en caisse	17.179 85	Réserve à nouveau	30.762 81
Titres déposés à la Banque de France	85.474 40	Mobilier des chalets et appareils	23.368 50
Banque de France	1.765 »	Dividendes arriérés	6.326 86
Claude Lafontaine, Martinet et Cie	8.544 15	Créanciers divers	36.869 39
Comptoir National d'Escompte	64.186 95	Profits et pertes	133.271 51
Offroy, Guiard et Cie	49.069 80		
Abonnement au timbre	27.442 01		
Dividende 1906 (acomptes payés)	196.551 62		
Débiteurs divers	135.588 39		
	2.412.114 07		2.412.114 07

Compagnie Foncière du Château d'Eau de Paris

Société anonyme française définitivement constituée le 28 juillet 1873, modifiée par délibération d'assemblée du 10 juin 1896.

Objet: L'exploitation, la mise en valeur et la vente ou réalisation, de quelque manière que ce soit, même par voie d'échange, de l'immeuble sis à Paris, place de la République, appelé autrefois « Les Magasins-Réunis » et ensuite « Galeries du Chateau-d'Eau ».

Toutes opérations industrielles ou commerciales se rattachant à l'exploitation dudit immeuble.

Siège social: 63, rue de Malte, Paris.

Durée: primitivement de 30 ans à partir du 28 juillet 1873, prorogée jusqu'au 31 décembre 1971 par délibération de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 10 juin 1896.

Capital social: trois millions de francs représenté par douze mille actions de 250 fr. chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration: trois membres au moins et cinq membres au plus, propriétaires de 20 actions chacun, nommés pour six années.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mai; une voix par cinq actions, sans limite maximum; dépôt des actions cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 10 % aux administrateurs, et 90 % aux actions.

Service financier: au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. Alfred Joubert, Jules Ligney, Polunus, Alex. Weil.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1899.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	220	150	200.000	12 50
1902	181	102 50	182.000	12 50
1903	180	130	179.000	12 50
1904	170	140	176.000	12 50
1905	182	155	177.000	12 50
1906	205	170	181.000	12 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles et dépenses d'établissement	6.523.000 84	Capital	3.000 000 »
Travaux divers	399.622 91	Réserve légale	144.231 92
Obligations à la souche	3.670.500 »	Crédit Foncier	3.161.520 47
Primes de remboursement	105.850 »	Obligations	4.729.000 »
Mobilier et matériel	1 »	Amortissement	72.701 14
Obligations rachetées	365.022 92	Loyers d'avance	190.862 20
Caisse, loyers échus, dépôts divers, avances	287.944 87	Coupons échus et non réclamés	19.474 93
Acompte aux actionnaires	75.000 »	Provision pour travaux d'entretien	16.208 77
Titres en garantie	81.500 »	Créditeurs divers	9.087 05
Débiteurs divers	15.629 81	Profits et Pertes	180.985 87
	11.524.072 35		11.524.072 35

Société générale des Chaussures Françaises

Société anonyme française définitivement constituée le 24 février 1898.

Objet: L'achat, la vente et l'exploitation de tous établissements commerciaux ou industriels relatifs au commerce ou à la fabrication des chaussures et de tous produits nécessaires à cette fabrication, la constitution de toutes sociétés en nom collectif ou en commandite, anonymes ou en commandite par actions ayant pour objet l'achat, la vente et la fabrication de tous les produits sus-indiqués ; la souscription, l'achat et la vente de toutes parts d'associations, actions ou obligations des mêmes sociétés. La Société pourra consentir auxdites sociétés, des ouvertures de crédits ou prêts sous une forme quelconque, et cautionner ou avaliser tous engagements contractés par ces mêmes sociétés.

Siège social: 47, rue Bolivar, Paris.

Durée: trente ans du 24 février 1898.

Capital social: à l'origine trois millions de francs, porté à 3.500.000 fr., divisé en 35.000 actions de 100 francs par suite des décisions des Assemblées générales extraordinaires des 18 avril et 30 mai 1901.

Enfin, par délibération d'assemblée extraordinaire, en date du 15 octobre 1906, le capital a été porté à 4.500.000 francs, chiffre actuel, par la création de 1.000 actions nouvelles de 100 francs.

Il a été créé, en outre, cinq cents parts bénéficiaires, au profit de la Banque spéciale des Valeurs industrielles, fondatrice de la Société.

Conseil d'administration: trois membres au moins et sept au plus, possédant chacun deux actions, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 28 février.

Assemblée générale : avant fin août une voix par cinquante actions; maximum trente voix. Dépôts des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 5 % au Conseil d'administration; prélèvement pour l'amortissement des prix d'acquisition des fonds de commerce et du matériel. L'excédent des bénéfices sera ensuite attribué aux actions à concurrence de cinq pour cent du capital versé ou libéré.

Le solde est réparti à raison de moitié aux actionnaires et moitié aux parts bénéficiaires.

Service financier: Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. Achille Lyon, Simon Bauer, Charles Cédié, Léon Dourdet, Joseph Bernheim, Albert Schuhl, Léon Moïse.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 mars 1898.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	95	75	323.000	7
1902	140	87	442.000	9 50
1903	150	122 50	466.000	10
1904	150	131	442.000	10
1905	150	130	467.000	10
1906	146	129 50	474.000	10
1907	»	»	460.600	10

BILAN AU 28 FÉVRIER 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce.	1.229.465 80	Capital	4.500.000 »
Matériel et agencement. . . .	373.510 »	Réserve statutaire.	171.073 50
Loyers d'avance et cautionnements	105.369 »	Comptes créditeurs	5 9.943 85
Titres en portefeuille	1.759.000 »	Profits et Pertes	460.618 50
Marchandises.	755.070 40		
Espèces en caisse.	3.210 80		
Comptes débiteurs	1.363.509 85		
Dividende : Acompte distribué.	» »		
	5.711.635 85		5.711.635 85

Société anonyme des Chaussures « Incroyable »

Société anonyme française définitivement constituée le 14 août 1896; modifiée par assemblées générales des 4 janvier et 28 juin 1897.

Objet: L'achat et l'exploitation du fonds de commerce de M. Charpentier, négociant en chaussures, 38, boulevard de Port-Royal, ensemble la clientèle, l'achalandage, le mobilier et les marchandises existant tant à Paris, 38, boulevard de Port-Royal que dans les diverses succursales, ainsi que la propriété de la marque « Incroyable ».

La Société peut adjoindre à cet établissement la vente ou la fabrication de toutes chaussures, l'installation de nouvelles succursales, en un mot tout ce qui se rattache au genre de commerce exercé par M. Charpentier. Elle peut s'intéresser en quelque façon que ce soit, tant à titre d'associé ou de commanditaire, à toute entreprise de fabrication ou de vente de chaussures.

Siège social: 38, boulevard de Port-Royal, à Paris.

Durée: 30 ans, du 14 août 1896.

Capital social: 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de cent francs. Il a été créé, en outre, 500 parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : trois à cinq membres, nommés pour six ans, propriétaires chacun de 250 actions.

Année sociale: close le 31 juillet.

Assemblée générale: avant fin décembre, une voix par 50 actions, sans limite maximum; dépôt dix jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 5 % au Conseil d'administration; une somme destinée à l'amortissement du prix d'acquisition du fonds de commerce et du matériel, 5 % du montant libéré des actions, le solde devant être réparti aux actions pour deux cinquièmes et aux parts bénéficiaires pour trois cinquièmes.

ADMINISTRATEURS

MM. Ed. Charpentier, J. Cédié, Ch. Carpentier, Bellet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS.

Création par délibération du Conseil d'administration du 5 novembre 1898, de cinq mille obligations de cent francs.

Intérêt annuel: 5 fr., payable au moyen de deux coupons semestriels de 2 fr. 50 l'un, aux échéances des 1er mars et 1er septembre.

Amortissement: au pair avant le 14 août 1926, au moyen de tirages

annuels à opérer à l'issue de chaque assemblée ordinaire de chaque année.

La Société a stipulé la faculté de se libérer par anticipation.

Service financier: Crédit Lyonnais.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 juin 1897 et les obligations, depuis le 29 mars 1899.

	COURS DES ACT.		COURS DES OBLIG.		Bénéfices nets	Dividendes
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas		
1901	152	130	91	78	414.000	12 50
1902	153	126	92	85	371.000	12 50
1903	175	135	97 50	83	463.000	12 50
1904	182	95	100	90	470.000	12 50
1905	211	180	102	90	488.000	12 50
1906	192 50	170	104	95	524.000	12 50

BILAN AU 31 JUILLET 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en Caisse et en Banques	972.922	10	Capital	1.500.000	»
Marchandises	2.031.873	05	Obligations	500.000	»
Fonds de commerce	900.000	»	Réserve légale	150.000	»
Amortissements	940.000	»	— d'amortissement	940.000	»
Mobilier, installation	166.501	»	Amortissement, fonds de commerce	100.000	»
Loyers d'avance	142.137	10	Créditeurs divers	1.570.636	59
Pas de porte	51.000	»	Intérêts aux obligataires	8.597	92
Débiteurs divers	13.588	45	Bénéfice net	523.855	44
Dépôts divers et publicité primes	4.424	30			
Dividende payé	79.643	95			
	5.302.089	95		5.302.089	95

Ciments Portland artificiels de la Touraine

(Anciens Etablissements *Rouzet, Lesourd et Cie*)

Société française, constituée sous la forme anonyme, par suite de la transformation de la Société en commandite par actions, Rouzet, Lesourd et C^ie^, constituée elle-même en 1900, et décidée par les actionnaires de cette dernière Société dans leur Assemblée extraordinaire du 11 septembre 1906.

Objet : la fabrication, la vente des ciments et chaux hydrauliques et tous matériaux de construction en général et plus particulièrement la fabrication et la vente des Ciments Portland artificiels des usines établies ou restant à modifier et à établir à Paviers, près l'Ile-Bouchard (Indre-et-Loire), les opérations commerciales et financières qui en sont la conséquence et toutes acquisitions d'établissements ou même d'immeubles se rattachant à l'industrie ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Siège social : 4, place du Palais-de-Justice, à Tours.

Durée : 50 ans, à compter du 31 octobre 1900 (jour de la constitution définitive de la Société en commandite transformée).

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs.

Le fonds social a été constitué : 1° Par les apports en nature faits à la Société en commandite, Rouzet, Lesourd et Cie, lors de sa constitution, et évalués 37.000 francs ; ces apports ont été rémunérés par 74 actions de 500 francs.

2° Par la souscription en numéraire de 926 actions de 500 francs représentant le capital espèces de l'ancienne société en commandite, soit 463.000 francs.

3° Par la souscription en numéraire de 15.000 actions de 100 francs émises en vertu d'une décision de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société anonyme, en date du 10 octobre 1906.

Les anciennes actions de 500 francs ont été divisées en actions de 100 francs.

Il a été créé en outre 800 parts bénéficiaires sur lesquelles 600 ont été attribuées aux anciennes actions et les 200 autres mises à la disposition du Conseil d'administration.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 25 actions, maximum 30 voix. Dépôt des titres 8 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % non cumulatif aux actions sur leur montant versé et non amorti ; 10 % au Conseil ; 10 % à la Direction. Sur le solde, et sauf prélèvements pour fonds de réserves supplémentaires ou d'amortissement : 90 % aux actions et 10 % aux parts.

ADMINISTRATEURS

MM. Paul Lesourd, le comte Edgar de Quinemont, le baron de Semur, le baron de Renty.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 mars 1907.

Cinéma-Exploitation

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 juin 1907.

Objet : l'exploitation sous toutes ses formes des industries cinématographiques, photographiques et autres s'y rattachant, et notamment l'exploitation de toutes installations et théâtres cinématographiques et phonographiques.

L'achat, la vente, la location de tous immeubles, brevets, machines, appareils, instruments et accessoires utilisables dans ces industries, et, d'une façon générale, toutes opérations industrielles ou commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.

Siège social : à Paris, 8, rue Saint-Augustin.

Durée : 50 ans, du 27 juin 1907.

Capital social : fixé primitivement à 1.000.000 de francs et divisé en 10.000 actions de 100 fr. chacune entièrement libérées ; porté par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 1907 à 2.000.000 de francs, par la création de 10.000 actions nouvelles de 100 francs chacune, émises à 110 francs.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 20 actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions sur leur montant libéré. Sur le solde, 10 % aux administrateurs et 90 % aux actionnaires. Sur ces 90 %, il pourra être prélevé telle somme à déterminer pour fonds de prévoyance, amortissements ou réserves extraordinaires.

Service financier : à Paris, MM. les fils de Bernard Merzbach, 68, chaussée d'Antin.

ADMINISTRATEURS

MM. Madieu, Hermand, Fourel, Lambert, Lelièvre.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 octobre 1907.

Société Générale des Cinématographes
" Eclipse "

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 août 1906.

Objet : la fabrication, l'acquisition, la vente, l'échange, la location et l'exploitation industrielle et commerciale de tous objets concernant la photographie, la cinématographie et la phonographie, et pouvant servir directement aux applications quelconques de la lumière, de l'optique, de l'électricité, de l'acoustique et autres sciences. Toutes opérations pouvant se rapporter directement ou indirectement à cet objet.

Siège social : 23, rue de la Michodière, Paris.

Durée : 50 ans, du 30 août 1906.

Capital : originaire, 600.000 francs, divisé en 6.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 2.600 ont été attribuées en outre de 6.000 parts de fondateur, en représentation d'apports consistant notamment en le fonds de commerce exploité par MM. Rogers et Roux, passage de l'Opéra, galerie du Baromètre, 33, et connu sous le nom de « Urban Trading Company », ensemble clientèle, achalandage, marque de fabrique, matériel, etc...

La capital a été porté à 1 million de francs, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 12 novembre 1906, au moyen de l'émission de 4.000 actions nouvelles de 100 francs, souscrites contre espèces.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année scciale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : avant fin mai ; 1 voix par 10 actions, maximum 75 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, premier dividende aux actions à raison de 5 %. Sur le solde, 10 % au Conseil d'administration, 15 % à la Direction ; second dividende aux actions à raison de 5 %. Et le surplus, sauf prélèvements pour réserves diverses ou fonds d'amortissement, moitié aux actions et moitié aux parts.

Service des coupons : MM. Offroy-Guiard et Cie, 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Rogers, Roux, Silt, E. May, Charles Urban.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 octobre 1906.

BILAN AU 31 OCTOBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Crédit Lyonnais	237	70	Capital social	600.000	»
Offroy Guiard et Cie, banque	130.238	35	Rogers et Roux, solde créditeur de leurs comptes d'apports	110.000	»
Caisse	259	75	Créditeurs divers	25.572	35
Marchandises	17 217	40	Résultats, exercice 1905-1906 : Comptes pertes et profits	162.644	05
Matières premières	7.593	35			
Stock Films	4.428	85			
Débiteurs divers	190.600	55			
Actionnaires	143 700	»			
Négatifs	69 192	30			
Dépôts et cautions	3.840	05			
Catalogues et imprimés	6.278	50			
Mobilier et matériel	33 224	»			
Licences	4.244	70			
Fonds de commerce	270.000	»			
Usine et frais de construction	8.265	»			
Frais de premier établissement	8.895	90			
	898.216	40		898.216	40

Société Anonyme Omnia

(Cinéma Montmartre et extensions)

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 novembre 1906.

Objet : l'exploitation d'un cinématographe système Pathé frères, à Paris, 5, boulevard Montmartre ; la prise à bail des locaux situés à Paris, 5, boulevard Montmartre, dans partie desquels la Société se propose d'installer ledit cinématographe, l'exécution de tous travaux et constructions, la transformation de toutes constructions existantes et leur appropriation à la dite industrie ; la mise en valeur du surplus des locaux non utilisés pour le cinématographe et leur exploitation, soit au moyen des sous-locations, soit au moyen

d'exploitations directes d'industries non proscrites dans la promesse de bail ci-dessous rapportée ; l'acquisition, la prise à bail de tous autres immeubles ou partie d'immeubles pouvant être affectés à l'industrie cinématographique, leur exploitation directe ou indirecte par régie ou autrement ; toutes industries se rattachant directement ou indirectement à l'industrie cinématographique et l'exploitation sous toutes formes desdites industries.

Siège social : 5, boulevard Montmartre, Paris.

Durée : 50 ans, du 26 novembre 1906.

Capital social : originaire, 300.000 francs, divisé en 3.000 actions de 100 francs chacune, dont 1.500 actions de priorité souscrites et payables en numéraire et 1.500 actions ordinaires entièrement libérées, attribuées aux apporteurs.

Par décision d'Assemblée extraordinaire le capital a été porté à 1.200.000 francs par la création de 9.000 actions nouvelles de priorité de 100 francs, toutes souscrites en espèces. Il est divisé en 1.500 actions ordinaires et 10.500 actions de priorité.

Il a été créé 3.000 parts de fondateur, attribuées pour moitié aux apporteurs et pour l'autre moitié aux souscripteurs d'actions de priorité.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 25 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 10 actions sans limite maximum. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme suffisante pour servir aux actions de priorité, par préférence aux actions ordinaires, et ensuite à ces dernières, 6 % sur leur montant versé ; 15 % au Conseil. Sur le surplus : 50 % aux parts de fondateur et 50 % aux actions sans distinction entre les actions de priorité et les actions ordinaires.

ADMINISTRATEURS

MM. C. F. Dussaud, E. Maugras, E. Benoit-Lévy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 février 1907, et les parts depuis le 26 mars 1907.

Primitivement, la Société était dénommée : *Société anonyme pour exploiter le Cinématographe Pathé Frères.* Le titre actuel lui a été donné par délibération de l'Assemblée extraordinaire du 10 août 1907.

Compagnie
des Cinématographes Théophile Pathé

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 janvier 1907.

Objet : la fabrication et la vente de tous appareils et films cinématographiques ainsi que tous appareils de précision; la recherche, l'étude et l'exploitation de tous procédés de fabrication et de tous brevets relatifs à la photographie et au cinématographe ; la prise de tous brevets et licences relatifs aux objets ci-dessus ; l'exploitation, la cession ou la vente de ces brevets ou licences ; l'exploitation publique des appareils et produits de la Société ; et toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles pouvant aider au développement de l'objet de la Société.

Siège social : 99, rue de Richelieu.

Durée : 30 ans, du 26 janvier 1907.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

Sur ces actions, 4.000 ont été remises en rémunération d'apports, et 16.000 souscrites en espèces.

Il a été créé en outre 16.000 parts de fondateur sur lesquelles 6.000 ont été remises aux apporteurs qui ont reçu également une somme de 200.000 francs espèces, les 10.000 autres étant attribuées aux attributaires et souscripteurs des 20.000 actions représentant le capital social, soit à raison d'une part pour 2 actions.

Les apports ont été faits par MM. Pathé et Morenas, tant en leur nom personnel que comme membres de la *Société Théophile Pathé et C^ie^*, et comprenaient notamment un établissement de fabrication et commerce de matériel et de fournitures cinématographiques, la clientèle, licence de brevet, droits à divers baux, etc...

Conseil d'administration : 5 à 11 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 25 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêts non cumulatifs aux actions sur leur montant versé. Sur l'excédent : 10 % au Conseil, 5 % au directeur technique. Le solde est réparti à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : Banque Transatlantique, 6, rue Auber, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Célérier, Armand Cahen, Georges Gilmer, Paul Laffitte, Joseph Morénas, Louis Morénas, Emile Pollack, J. Formigé, A. Promio.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 avril 1907.

Société anonyme
pour l'exploitation de l'Usine Cliff, à Saint-Quentin

Société anonyme française constituée le 14 juillet 1879.

Objet: La fabrication des tulles, nouveautés en soie et en coton, le blanchiment et apprêt des tissus de coton ; le grattage des tissus piqués, et généralement la fabrication et le commerce de tous les articles qui constituent ce genre d'industrie.

Siège social: 8, rue de la Chaussée-Romaine, à Saint-Quentin (Aisne).

Durée: expirant le 31 décembre 1919.

Capital social: 1.600.000 francs, divisé en 3.200 actions de 500 fr. libérées et au porteur, dont 2.000 d'apports.

Conseil d'administration: trois membres au moins, nommés pour 6 ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en mars, à Saint-Quentin. Une voix par action, sans limite maximum. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 10 % à la réserve; 5 % aux actions ou 25 francs par action. Sur le surplus 16 % aux administrateurs et 84 % aux actionnaires, sauf prélèvement au profit de la réserve spéciale.

Service financier : à Paris, chez MM. Journel et Cie, 6, rue Rougemont, et au siège social, à Saint-Quentin.

ADMINISTRATEURS

MM. Ledoux jeune, Charles Feuillette, G. Sébastien, A. Danjou.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	1.225	850	60
1902	1.000	799	60
1903	870	795	60
1904	870	800	60
1905	955	865	60
1906	1.025	916	75

Cette Société ne publiant pas ses comptes, il nous est impossible de donner le montant de ses bénéfices ainsi que son bilan au 31 décembre 1905.

The Colombian India Rubber Exploration Cy Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée en avril 1897.

Objet : L'adoption et l'exécution d'un contrat passé en avril 1897 entre le Colombian Syndicate of London et la Compagnie, pour rendre celle-ci acquéreur d'une concession accordée par le gouvernement colombien ainsi que de biens situés en Colombie. Exercer le commerce du caoutchouc, du bois, d'horticulture, de fermiers et de planteurs. Acquérir en Colombie ou ailleurs des plantations, droits d'eau, mines, moulins, terrains, ainsi que le matériel pour le traitement des minéraux, du caoutchouc, du bois, etc., etc.,

Siège social : à Londres, 9, New-Broad Street E. C.

Capital social : 300.000 livres divisé en 200.000 actions ordinaires d'une livre et en 100.000 actions de préférence d'une livre. Ces deux catégories de titres sont entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de trois à huit membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : tenue à l'époque fixée par le Conseil.

Les actions au porteur existent en coupures de 1,5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Léopold Silz, J. Lletget, Noblet d'Anglure, Th. Creswell, R. Romeu.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 23 mars 1904.

1904	Plus haut	65	Plus bas	30
1905	—	80	—	30
1906	—	97	—	32

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Prix d'achat de la concession.	240.000	Capital.	300.000
Crédit en Banque.	7.921	Créditeurs divers.	336
Actions en réserve	50.000		
Frais généraux.	386		
	300.336		300.336

Société Coloniale Française de la Côte de Guinée

Société anonyme française, constituée en 1891. Statuts modifiés par les Assemblées générales extraordinaires des 14 juin et 9 juillet 1895, 9 juin 1896, 7 janvier 1897, 22 décembre 1899, 28 septembre et 3 décembre 1904, 3 février 1905, 31 juillet et 27 octobre 1906.

Objet : La fondation et l'exploitation d'une maison de commerce d'achat, de vente et échange de marchandises, notamment sur la côte de Guinée, et toutes entreprises industrielles, agricoles et financières que peut comporter l'exploitation des richesses naturelles du pays.

Cette exploitation pourra avoir lieu, notamment, en s'associant avec des tiers et avec d'autres Sociétés constituées ou à constituer.

Siège social : 3, rue Vignon, Paris.

Durée : devant expirer au 31 décembre 1941.

Capital social : le fonds social avait été fixé primitivement à 400.000 francs ; il fut porté à 1 million de francs au moyen d'émissions successives et représenté par 2.000 actions entièrement libérées, puis ramené, par voie de réductions de capital, d'abord au chiffre de 300.000 francs, puis de 100.000 francs.

Le fonds social est actuellement fixé à 1.200.000 francs, et composé d'actions ordinaires, pour l'ancien capital, et de 11.000 actions de priorité de 100 francs chacune.

Il existe, en outre, 2.250 parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 10 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : entre le 1er juillet et le 31 décembre ; une voix par deux actions, maximum 200 voix. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme nécessaire pour servir un premier dividende cumulatif de 5 % aux actions de priorité ; somme nécessaire pour donner 5 % aux actions ordinaires ; et sur ce qui restera, 15 % au Conseil d'administration ; 25 % aux parts bénéficiaires. Le solde aux actions, sans distinction entre les actions ordinaires et les actions de priorité.

Les statuts mentionnent qu'en cas d'augmentation du capital social, les parts bénéficiaires continueront à avoir droit à 25 % sur les bénéfices calculés comme il est dit ci-dessus, tant que le capital ne dépassera pas 1 million de francs.

Au delà de ce chiffre, les parts bénéficiaires, tout en conservant le prélèvement de 25 % sur les bénéfices afférant à 1 million de capital, ne toucheront que 20 % sur le bénéfice afférant à toute augmentation portant le capital de 1 million à 1.500.000 francs ; puis 15 % en cas d'augmentation du capital portant celui-ci de 1 million 500.000 francs à 2 millions, enfin 10 % seulement au-dessus de ce chiffre.

ADMINISTRATEURS

MM. Aspé-Fleurimont, Maximilien Franck, Jules Cottin, A. Fontaine, H. Jeanson, L. Strauss.

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

Les actions de priorité de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 mars 1907.

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Marchandises générales. . . .	1.454	15	Capital actions anciennes. . .	100.000	»
Mobilier et installation Paris .	6.346	65	— — de priorité . .	1.100.000	»
Caisse	7.895	50	Obligations.	400.000	»
Banquiers	155.977	30	Réserve statutaire	1.406	05
Débiteurs divers	71.004	14	Coupons sur obligations :		
Frais de constitution	75.000	»	143 coupons n° 14. 1.987 70	13.987	70
Concessions minières.	1	»	Coupons n° 15 échu. 12.000 »		
Plantations Dabou et Accrédiou	100.000	»	Effets à payer	142.418	»
Flottille des Comptoirs	65.302	95	Créditeurs divers.	33.806	40
Immeubles des Comptoirs d'Afrique	536.268	58	Comptes à régler	33.539	84
Propriétés d'Abidjan	1	»	Amortissements sur débiteurs divers Paris	7 500	»
Concessions Grand-Lahou, Thiassalé, Nougoua, etc . .	1	»	Profits et pertes.	42.784	51
Fonds de commerce, achalandage, clientèle	1	»			
Marchandises et débiteurs : Afrique.	741.073	44			
Matériel et Mobilier : Afrique	51.054	86			
Espèces en caisse.	59.761	95			
Produits en stock pour expédier	4.298	98			
	1.875.442	50		1.875.442	50

Sucrerie Centrale " Coloso " de Porto-Rico

Société anonyme française définitivement constituée le 16 juin 1904.

Objet : L'achat et l'exploitation de l'usine pour la production et la raffinerie du sucre de canne, connue sous le nom de Centrale Coloso, établie à Aguada, île de Porto-Rico; l'achat, la location, l'exploitation et la vente de tous autres terrains et usines à Porto-Rico, ainsi que de tous brevets et licences relatifs à la raffinerie du sucre; toutes autres opérations ou entreprises se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : à Paris, 3, rue Saint-Georges.

Durée : 50 ans, à partir du 16 juin 1904.

Capital social: 2.750.000 francs, divisé en 27.500 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 4.000, entièrement libérées, en sus de 2.100.000 francs en espèces et de 5.500 parts de fondateur ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'administration: de trois à sept membres, propriétaires chacun de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par vingt-cinq actions sans limite maximum. Dépôt des titres 15 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 6 % aux actions; une somme qui ne pourra chaque année dépasser 10 % des bénéfices nets, pour constituer un fonds de réserve extraordinaire. Sur le surplus : 7 % au conseil; 3 % à la disposition du Conseil pour gratifications ou secours au personnel; 75 % à toutes les actions sans distinction; 15 % aux parts de fondateur.

ADMINISTRATEURS

MM. de Lapisse, Bergaud, Levêque, Maurel, Lachèyre

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 23 décembre 1905 de 4.500 obligations 5 % de 500 francs.

Intérêt annuel: 25 francs payables par coupons semestriels de 12 fr. 50 les 2 janvier et 1er juillet.

Amortissement: au pair, en 45 ans, par tirages au sort annuels en décembre suivant tableau figurant au dos des titres, pour le remboursement avoir lieu le 2 janvier suivant.

La Société s'est réservé le droit de remboursement anticipé, à toute époque, soit par mesure générale, soit partiellement, en augmentant le nombre des titres appelés au remboursement par la voie du sort.

Service financier: Crédit mobilier français, 3 et 5, rue St-Georges.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 octobre 1904 et les obligations depuis le 5 mars 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
1904	149 »	125 »	» »	» »	»	»
1905	145 »	100 »	» »	» »	327.000	6
1906	108 50	84 »	474 »	462 50	83.700	Néant

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de constitution, prime obligations	366.787 95	Capital	2.750.000 »
Immobilisations	3.304.802 05	Obligations	2.250.000 »
Bétail	91.507 75	Réserve légale	16.346 80
Magasin, approvisionnements	66.701 10	Réserve pour amortissement	145.589 44
Frais de culture 1906-1907	124.366 95	Créditeurs divers	304.246 67
Matériel en cours d'achat	206.600 »	Profits et Pertes	83.709 70
Caisse	78.252 70		
Débiteurs	1 310.874 11		
	5.549.892 61		5.549.892 61

Société Anonyme de Confiserie et Caramels russes

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 mars 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de fabricant de biscuiterie et confiserie ayant appartenu à la Société Anonyme de Biscuiterie et Caramels russes, dont le siège social était à Saint-Ouen.

La fabrication et la vente de tous articles de biscuiterie, confiserie en général et des caramels russes en particulier, dont la marque est déposée.

Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant ou pouvant se rattacher à l'objet social.

Siège social : 35 *bis*, avenue des Batignolles, à Saint-Ouen (Seine).

Durée : 20 ans, du 20 mars 1907.

Capital social : 175.000 francs, divisé en 1.750 actions de 100 francs dont 750 actions ordinaires entièrement libérées, attribuées en représentation des apports, et 1.000 actions de priorité souscrites en numéraire.

Il a été créé, en outre, 400 parts bénéficiaires, attribuées aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions ordinaires ou de priorité.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; somme nécessaire pour payer d'abord aux actions de priorité, à titre d'intérêt, 5 % non cumulatifs sur le montant de leur libération ; 5 % non cumulatifs à titre d'intérêt aux actions ordinaires.

Sur le surplus, 10 % au Conseil. Sur le solde, 50 % aux actions de priorité, 30 % aux actions ordinaires, 20 % aux parts.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Némitz, D. Edwards, M. Collot, V. de Brugada-Vila.

Les actions de priorité de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 mai 1907.

Société cotonnière Russo-Française

Société anonyme française définitivement constituée le 8 juillet 1898.

Objet: L'exploitation, sous toutes ses formes, de l'industrie du coton ou autres produits textiles, en Russie; la création, la construction, l'installation, l'acquisition, la location et l'exploitation, dans ce but, d'usines et établissements de filature, de tissage et de teinture du coton, ou autres textiles, en Russie ; la culture du coton, la vente et le commerce des produits fabriqués ; l'obtention, l'acquisition, l'exploitation et la cession de tous brevets d'invention et licence relatifs à l'industrie sociale; et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières, se rattachant au genre d'exploitation de la Société.

Siège social: 60, rue de la Victoire, à Paris.

Durée: 50 ans du 8 juillet 1898.

Capital social : 10.000.000 de fr., divisé en 20.000 actions de 500 fr. chacune. Une somme de 40.000 fr. et 8.000 parts de fondateurs ont été attribuées, en représentation d'apports, à la Société d'études et entreprises; 4.000 autres parts ont été attribuées aux souscripteurs d'actions.

Conseil d'administration: sept membres au moins et douze au plus, propriétaires de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, une voix par 20 actions, maximum 200 voix. Dépôt dix jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent 10 % aux administrateurs. Sur le surplus 70 % aux actions et 30 % aux parts de fondateurs.

Service financier : Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. Dolfus-Galline, A. Badin, G. Badin, F. Caillet, A. Dollfus, R. Douine, A. Engel, J. Marchal, A. Mortier, G. Douine.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899 et les parts depuis le 24 juin 1907.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas
1901	420 »	345 »
1902	360 »	260 »
1903	400 »	275 »
1904	400 »	330 »
1905	510 »	330 »
1906	620 »	400 »

Il a été payé, pour l'exercice 1906, un dividende de 25 francs par action, première répartition faite depuis la constitution de la Société.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations.	4.598.136 81	Actions.	10.000.000 »
Inventaire de Pawlowsky : Matières premières, en cours de fabrication, fabriquées et approvisionnements divers.	2.516.532 68	Obligations.	3.375.000 »
		Créditeurs divers.	1.808.983 24
Effets à recevoir	605.570 35	Effets à payer.	2.339.784 47
Débiteurs divers	5.324.865 91	Provision pour intérêts reportés (Art. 43 des statuts).	2.907.638 88
Avances sur assurances et sur impôts	15.249 85	Profits et Pertes	603.780 48
Caisse et banquiers en Russie.	340.322 25		
— — en France.	13.544 39		
Impôts sur titres au porteur .	50.822 70		
Prime de remboursement d'obligations.	140.000 »		
Intérêts reportés (Art. 43 des statuts).	2.907.638 88		
	21.035.187 07		21.035.187 07

Distilleries du Nord

(Anciennement Compagnie Française des alcools dénaturés)

Société anonyme française, constituée en janvier 1902.

Objet : la fabrication, la rectification, la dénaturation, la vente et l'achat, soit à terme, soit au comptant et l'utilisation de l'alcool et de ses dérivés, sous toutes leurs formes et toutes opérations, industrielles, commerciales ou financières, se rattachant directement ou indirectement à l'industrie de l'alcool.

Siège social : 12, rue de Châteaudun, Paris.

Durée : 30 ans, du 23 janvier 1902.

Capital social : 1.250.000 francs, divisé en 10.000 actions ordinaires de 100 francs chacune et 2.500 actions de priorité de 100 francs chacune.

L'Assemblée extraordinaire du 11 septembre 1907 a décidé de réduire le capital à 450.000 francs par l'échange de 5 actions ordinaires contre 1 action nouvelle ordinaire, et de porter le capital ainsi réduit à 700.000 francs par l'émission au pair de 2.500 actions nouvelles de priorité de même rang que celles existantes.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin septembre.

ADMINISTRATEURS

MM. Grosset, Barbet, Drapier, Boursault.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 10 août 1906, d'un emprunt obligataire de 1 million de francs représenté par 2.000 obligations de 500 francs chacune.

Intérêt annuel : 25 francs payables par semestres, les 1er janvier et 1or juillet de chaque année.

Amortissement : en 20 années, à compter du 1er janvier 1912, par voie de tirage au sort, suivant tableau figurant au dos des titres.

Les tirages doivent avoir lieu le jour de l'Assemblée générale ordinaire annuelle et le remboursement le 1er janvier suivant le tirage. La Société s'est réservée le droit de remboursement anticipé.

Garantie : en principal et intérêts et autres accessoires, par une hypothèque conférée par la Société sur ses immeubles situés à Wargnies-le-Grand (Nord).

Service des coupons : à Paris, au siège social ; au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, à la Société Générale ; à Valenciennes : chez MM. Piérard, Mabille et Cie, banquiers.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 novembre 1906.

1906 465 » seul cours

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Compte immeubles	633.998 61	Capital social.	1.250.000 »
Matériel et mobilier.	827.770 88	Fonds de réserve	201.126 65
Approvisionnements	18.645 25	Créditeurs divers.	592.403 08
Frais de premier établissement.	337.012 75		
Actionnaires et débiteurs divers	69.113 27		
Profits et pertes.	156.988 97		
	2.043.529 73		2.043.529 73

Société générale pour la Fabrication de la Dynamite

(DYNAMITE FRANÇAISE)

Société anonyme française constituée le 17 juin 1875, modifiée par Assemblées générales des 7 mars 1876, 25 octobre 1880, 14 et 30 octobre 1884, et 29 janvier 1887.

Objet: L'exploitation des brevets A. Nobel et Roux; l'exploitation de la fabrique de Paulilles ; la création et l'exploitation en France, d'autres fabriques de dynamite ; la création et l'exploitation, en France, d'usines destinées à la fabrication des amorces, mèches et

matières premières entrant dans la fabrication de la dynamite, et des usines destinées à l'utilisation des produits secondaires provenant des fabriques, ainsi que toutes les opérations qui s'y rattachent ; la création et l'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, de fabriques semblables, et l'achat des fabriques similaires déjà existantes. La Société peut, tant en France qu'à l'étranger, créer et exploiter des usines destinées à la production de tous autres explosifs ou tous produits chimiques.

Siège: 12, place Vendôme, Paris.

Durée: 99 ans.

Capital social: à l'origine 3 millions de francs, porté à 4 millions, divisé en 8.000 actions de 500 fr. libérées et au porteur; 1.300 actions ont été attribuées pour apports en nature.

Ce capital est complètement amorti et il n'y a plus que des actions de jouissance portant la date du 15 mars 1887.

Conseil d'administration: cinq à quinze membres, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin octobre; une voix pour dix actions, maximum cinquante voix; dépôt six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint 400.000 fr.; sur le surplus, 6 % au Conseil d'administration; 4 % au maximum au personnel; les 90 % restants sont employés conformément aux décisions de l'Assemblée générale des actionnaires.

Service financier : au Comptoir d'Escompte et dans ses agences.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Le Play, E. Mercet, Sainte-Claire-Deville, P. Le Play, Chaubet, Rambaud, Mialane, P. Leroy-Beaulieu, Many, Clémenceau, Couriot, Weil, L. Arnaud.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	400	375	197.000	25
1902	430	400	210.000	25
1903	470	150	252.000	25
1904	515	440	275.000	25
1905	465	425	287.000	25
1906	470	435	282.200	25
1907	»	»	227.000	25

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations amorties. . .	Mémoire	Amortissements et réserves :	
Espèces en caisse à Paris. . .	10.110 01	Amortissement général :	
Espèces en caisse aux usines .	12.591 57	Total au 30 juin 1906. . . . . 6.156.460 04	
Effets à recevoir	276.540 37	Amortissement de l'exercice. 77.216 51	
Banquiers	423.594 90		
Débiteurs divers	625.065 86	Total au 30 juin 1907. . . . 6.233.676 55	Mémoire
Matières premières :		Réserve statutaire.	400.000 »
A Paulilles	309.196 39	Fonds de prévoyance	1.375.000 »
A Ablon	348.278 66	Fonds d'assurances accidents.	50.000 »
A La Rachée	29.732 08	Créanciers divers	333.054 31
Produits fabriqués :		Caisse de secours	2.463 80
A Paulilles	103.785 28	Coupons échus non présentés .	8.442 03
A Ablon	100.679 70	Profits et pertes :	
A La Rachée	9.354 23	Reliquat de l'exercice précédent	384.056 46
Aux dépôts	103.180 20	Bénéfice net de l'exercice. . .	227.528 94
A Paris.	2.272 69		
En consignations	166.966 60		
Titres appartenant à la Société :			
Valeurs en portefeuille	51.270 »		
Cautionnements en titres et espèces.	123.567 »		
Loyer d'avance	4.000 »		
Acompte sur le dividende de l'exercice 1906-1907.	80.000 »		
	2.780.545 54		2.780.545 54

Société d'Éditions Littéraires et Artistiques

Société anonyme française définitivement constituée en octobre 1898.

Objet: La création, l'acquisition et l'exploitation de toutes maisons de librairie et d'édition, notamment de celle apportée par M. P. Ollendorff ; l'édition, la publication et l'exploitation d'œuvres, revues, journaux ; la reproduction par tous procédés de tous dessins, tableaux, etc., l'impression de tous livres, le brochage, la reliure, la fabrication et la vente de la papeterie ; toutes opérations de publicité, etc.

Siège social: à Paris, 50, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : 30 ans, d'octobre 1898.

Capital social: à l'origine 1.000.000 de fr. porté à 2.000.000 de fr.,

divisé en 20.000 actions de 100 fr., par assemblées des 25 juin et 15 novembre 1902. Sur les 10.000 actions représentant le fonds social originaire, 500 entièrement libérées ont été remises à l'apporteur; les 9.500 actions de surplus et les 10.000 actions, montant de l'augmentation, ont été émises contre espèces.

Conseil d'administration: quatre à sept membres, propriétaires de 250 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 août.

Assemblée générale: avant fin janvier, une voix pour cinquante actions, maximum cinquante voix. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions ; 12 1/2 % au Conseil, 12 1/2 % s'il y a lieu aux directeurs et personnel ; le reste, si le Conseil en décide ainsi, sera affecté au remboursement du capital, à la création d'un fonds de prévoyance, puis à toute répartition proposée par le Conseil et ratifiée par l'assemblée.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Bernard Chan, A. Pellerin, J. Mendel, G. Ohnet, L. Louis, A. Humblot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 novembre 1902.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	125 »	seul cours	178.000	12 »
1903	115 »	90 »	270.000	10 »
1904	120 »	110 »	233.000	9 »
1905	176 50	100 »	341.000	11 »
1906	167 »	116 »	236.000	9 »

Compagnie de l'Ekela-Kadéï-Sangha

Société anonyme française provenant de la fusion des Sociétés dites « Compagnies de l'Ekela-Sangha » et « Compagnie de la Kadéï-Sangha » approuvée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie de l'Ekela-Kadéï-Sangha du 8 avril 1903 et par M. le Ministre des Colonies le 6 novembre 1903, et défi-

nitivement constituée par décision de l'Assemblée générale constitutive du 3 août 1903. Statuts modifiés par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 mai 1906.

Objet : 1° la mise en valeur de toutes concessions que la Société pourrait avoir obtenu, obtenir ou acquérir au Congo Français, notamment :

a) La concession obtenue par M. Guynet aux termes d'un décret de M. le Président de la République Française, en date du 31 mars 1899 ;

b) La concession obtenue par M. Gazengel, suivant décret de M. le Président de la République Française, en date du 15 avril 1899. Observation faite que cette concession avait été apportée à la Société anonyme dite Compagnie de la Kadéï-Sangha, aux termes de ses statuts déposés à Me Lefebvre, notaire à Paris, le 13 mai 1899, et a été par voie d'apport transmise à la présente Société ;

2° Toutes opérations agricoles, forestières, minières, industrielles et commerciales, toutes entreprises de transports par terre et par eau, de travaux de colonisation et autres ayant pour but d'exploiter les concessions dont il s'agit et de faciliter leur exploitation.

Siège social : 64, rue de la Victoire, Paris.

Durée : 30 ans, du 31 mars 1899.

Capital : fixé à la somme de 1.700.000 francs, divisé primitivement en 3.400 actions de 500 francs chacune, et, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 mai 1906, en 17.000 actions de 100 francs chacune par l'échange d'une action ancienne de 500 fr. contre cinq nouvelles de 100 francs.

Cette somme représente, pour 700.000 francs, le capital de la présente Société, et, pour 1.000.000 de francs, celui attribué à la Compagnie de la Kadéï-Sangha en représentation de son apport.

Il existe également des parts bénéficiaires, primitivement au nombre de 6.800, nominatives, et divisées par décision de la même Assemblée générale extraordinaire en cinquièmes, par l'échange d'une part bénéficiaire nominative contre cinq parts bénéficiaires au porteur, ce qui porte à 34.000 le nombre des parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires chacun de 200 actions de 100 francs au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 25 actions de 100 francs, maximum 50 voix. Délai de dépôt des titres non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 5 % sur le montant du capital versé ; 10 % pour constituer un fonds de réserve spécial, appelé fonds de prévoyance. Ce prélèvement cessera lorsque ce deuxième fonds de réserve, ajouté à la réserve légale, aura atteint le quart du capital actions versé. Il reprendrait son cours si, après avoir atteint ce maximum, il venait à être entamé. En cas d'insuf-

fisance des résultats d'un exercice, l'intérêt à verser aux actionnaires pourrait être prélevé sur le fonds de prévoyance, sur la proposition du Conseil d'administration ; somme nécessaire pour assurer l'amortissement des actions par voie de tirage au sort si l'Assemblée générale vote cet amortissement.

Sur le surplus : 15 % à l'Etat Français ; 10 % au Conseil, 37 1/2 % aux actionnaires et 37 1/2 % aux parts bénéficiaires.

Service des coupons : à Paris, Banque Industrielle et Coloniale, 2, rue Meyerbeer.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Schulz, W. Guynet, A. Fondère, G. Trarieux, Despret, Josse, Mathieu, F. Motte, A. Motte.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 octobre 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
1904	»	»	»	»	431.000	27 85 (1)	1 42 (1)
1905	»	»	»	»	512.000	65 » (1)	20 » (1)
1906	290	195	92	72 50	526.000	13 50 (2)	4 25 (2)

(1) Actions de 500 fr. et parts entières.
(2) Actions de 100 fr. et cinquièmes de parts.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF		fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de premier établissement. .	354.227 70		Capital.	1.700.000 »
Amortissement . .	124.037 95	230.189 75	Réserve légale	30.693 95
Mobilier de bureau à Paris.	1.340 50		Fonds de prévoyance	61.387 90
Amortissement . .	1.339 50	1 »	Créditeurs :	
Construction en Afrique. . . .		58.901 »	Personnel blanc	56.636 78
Matériel de navigation		42.865 50	Divers	77.095 75
Matériel divers.		8.807 35	Coupons d'actions et de parts de bénéficiaires.	5.449 06
Cautionnement :			Solde du compte de profits et pertes au 31 décembre 1905 .	7.617 10
Etat français.		43.000 »	Profits et pertes (exercice 1906)	526.126 34
Etat indépendant du Congo . .		2.000 »		
Portefeuille (100 actions et 100 parts de la Société des M. F. C.		55.000 »		
Caisses et banques		681.401 81		
Marchandises en Afrique . . .		433.714 82		
Produits à réaliser		604.406 48		
— à la concession . . .		249.374 26		
Débiteurs divers		55.344 91		
		2.465.006 88		2.465.006 83

The Elysée Palace Hôtel Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 15 janvier 1897.

Objet: L'exploitation d'un hôtel dit: Elysée Palace Hôtel, situé à Paris, avenue des Champs-Elysées.

Siège social: à Londres, 13 et 14, Abchurch lane E. C.; M. Stephen Gorringe, secrétaire.

Capital social: à l'origine 253.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, entièrement libérées et toutes émises, dont 250.000 actions ordinaires et 3.000 actions différées. En 1904, les 3.000 actions différées ont été rachetées et annulées et remplacées par 36.000 actions ordinaires d'une livre toutes émises. Le montant autorisé du capital est donc actuellement de 286.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre.

Conseil d'administration : trois à cinq membres, propriétaires de mille actions chacun; rémunération de 2.000 livres par an à l'ensemble du Conseil; deux membres par an sont soumis à la réélection.

Année sociale: close le 30 septembre.

Assemblée générale: en décembre.

Service des coupons: à Londres, payables en décembre de chaque année.

ADMINISTRATEURS

MM. Francis Evans, de Ségur-Lamoignon, Ch. Hodges.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 janvier 1904.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes %
1901	»	»	£ 12.415	6
1902	»	»	17.529	7
1903	»	»	18.152	6 1/2
1904	29	10	14.131	5
1905	27	20	17.216	5
1906	Pas de cours		17.764	5

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Dépenses au compte capital. .	601.268	Capital.	286.000
Mobilier à Londres	50	Obligations 4 1/2 0/0	244.085
Marchandises.	9.991	— 5 0/0.	120 000
Débiteurs divers	7.959	Créditeurs divers	11.570
Frais d'émission obligations. .	19.500	Fonds d'amortissement obligations.	5.101
Annulation d'actions	33.000	Réserve générale	5.000
Espèces en banques et en caisse	25.953	Intérêts dus	5.246
		Profits et pertes	21.719
	697.721		697.721

Société Générale des Engrais organiques

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 juillet 1907, pour reprendre la suite des affaires de la Société des Engrais urbains, en liquidation.

Objet : l'obtention à Paris et dans toutes les localités de France et des colonies et pays de protectorat, de toute concession de traitement des ordures ménagères ; la collecte, le transport, la vente, le traitement et la transformation de ces ordures ménagères en engrais ou autre produit, au moyen du broyage par le broyeur-malaxeur Weidknecht et Schœller, et la création et l'édification d'usines, l'acquisition ou la prise à loyer ou l'édification de tous immeubles, l'achat et la location de tout matériel et de tous objets nécessaires à la Société ou pouvant favoriser son développement.

Siège social : 47, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans, à dater du 16 juillet 1907.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr., sur lesquelles 10.000, entièrement libérées, ont été attribuées à la Société des engrais urbains, à la Société de salubrité urbaine et à MM. Schœller et Lavenère, en rémunération de leurs apports. Les 15.000 actions restantes ont été émises contre espèces.

Les apporteurs ont reçu, en outre, une somme de 500.000 francs espèces et 100.000 parts de fondateur.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, nommés pour six ans et propriétaires de 200 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre, comprenant les porteurs d'au moins 10 actions déposées 5 jours avant la réunion ; autant de voix que d'actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et la somme que l'Assemblée décide d'affecter à un fonds de réserve spéciale sans que cette somme puisse être supérieure à 20 % des bénéfices disponibles en espèces. Sur l'excédent 50 % aux actions, 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Bellet, J. E. Descombes, G. Noblemaire, R. P. Thomas, L. de la Robertie, P. de Rouvre, A. Whitcomb.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 août 1907.

Etablissements Bognier et Burnet

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 décembre 1906.

Objet : l'acquisition et l'exploitation des établissements A. Bognier et G. Burnet, comprenant :

Les immeubles sis à Ivry-sur-Seine (Seine), route de Choisy, nos 71, 75 et 77, à l'usage d'usine pour la fabrication du caoutchouc et le fonds de commerce de fabricants de caoutchouc connu sous le nom de A. Bognier et G. Burnet, exploité à Ivry-sur-Seine, route de Choisy, no 75, avec magasin de vente à Paris, rue Vieille-du-Temple, no 125, comprenant le matériel, la clientèle et l'achat, le droit au bail des locaux sis rue Vieille-du-Temple, no 125, les marchandises et la propriété des brevets.

Le tout mis en adjudication en l'audience des criées du Tribunal civil de 1re instance de la Seine à Paris, pour le 15 décembre 1906, sur la mise à prix de 550.000 francs.

L'acquisition, la création, l'exploitation de toutes affaires similaires.

La participation ou prise d'intérêts dans toutes autres Sociétés ayant pour objet des fabrication et commerce similaires ou s'y rattachant.

Et généralement toutes opérations quelconques ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet sus indiqué et qui seront considérées comme nécessaires ou utiles à son développement.

Siège social : 125, rue Vieille-du-Temple, Paris.

Durée : 50 ans, du 14 décembre 1906.

Capital social : 1.400.000 francs, divisé en 14.000 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 20 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % aux actions sur leur montant versé. Sur le surplus, dix-sept vingtièmes aux actions ordinaires et trois vingtièmes aux administrateurs. Sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale pourra toujours reporter à l'exercice suivant ou affecter au fonds de prévoyance, amortissements ou réserves extraordinaires tout ou partie des bénéfices revenant aux actionnaires.

Service financier : à Paris, chez MM. Adam et Cie, banquiers, 36, rue Tronchet ; à Boulogne-sur-Mer, chez MM. Adam et Cie, banquiers.

ADMINISTRATEURS

MM. Achille Adam, G. Lelièvre, F. Adam, baron de Senevas, baron F. de Wissocq.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 février 1907.

Etablissements P. Breton et Cie

Société anonyme française, constituée le 7 août 1900.

Objet : la continuation de la maison P. Breton et Cie, et d'une façon générale le commerce des charbons de terre et autres combustibles ; l'acquisition, la création et l'exploitation de tous autres établissements commerciaux du même genre par voie de création d'établissements nouveaux ou de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion ou de commandite ou de toute autre façon, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet de la Société ci-dessus défini, notamment la représentation de mines de charbons ou autres combustibles, le dépôt et la vente à commission de toutes marchandises se rattachant à celles faisant l'objet du commerce de la Société, etc.

Siège social: 60, quai de la Rapée, à Paris.

Durée : 50 ans, du 7 août 1900.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 fr. sur lesquelles 6.900 ont été remises à MM. Breton et Cie et Noblet, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 5 membres au moins et 10 au plus, propriétaires de 250 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : dans le courant du 3e ou du 4e trimestre. Une voix par 50 actions, maximum 100 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent: 25 % au Conseil, 75 % à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P.-I.-A. Breton ; E.-F. Cadé ; A.-F.-E. Noblet ; G. Breton ; H.-J. Donat ; J.-L. Madieu.

Les titres de cette Société sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 mai 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	202.000	6
1903	»	»	202.000	6
1904	»	»	217.000	6
1905	»	»	270.000	6
1906	130	125	319.000	8

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de Commerce	420 000 »	Capital	2.000.000 »
Caisse	62.199 55	Créditeurs divers	581.298 62
Portefeuille	286 101 32	Loyers à payer	19.349 »
Marchandises Générales	987.697 73	Comptes d'ordre (Rouen et Jeumont)	386.087 39
Débiteurs divers	853.581 87	Amortissement au 30 juin 1906	286.871 18
Banques	387.220 40	Provision pour travaux divers	80.000 »
Consignations diverses	48.743 35	Cautionnements	9.471 80
Comptes d'ordre (Rouen et Jeumont)	386.087 39	Réserve légale	66 636 53
Matériel	589.525 51	Réserve extraordinaire	529.542 16
Immeubles	247.137 37	Profits et Pertes	319.038 81
Dépôts de pavés en bois (Javel et Grenelle)			
Frais de 1er Etablissement	1 »		
	4.278.295 49		4.278.295 49

Etablissements Chéri

Sociélé anonyme française, définitivement constituée le 27 février 1904.

Objet : l'exploitation de l'établissement de ventes publiques aux enchères, à Paris, connu sous le nom d'Etablissement Chéri et installé, depuis sa fondation, 49, rue de Ponthieu, à Paris ; l'exploitation de l'établissement de ventes publiques aux enchères dit Haras de Saint-James, l'exploitation de l'établissement de ventes publiques de Deauville (Calvados), l'exploitation d'établissements similaires, tant à Paris que dans la banlieue, en province ou même à l'étranger, déjà fondés ou à fonder ; l'exploitation ou le développement de tous établissements annexes de ceux ci-dessus indiqués, fondés ou à fonder, et devant concourir à la prospérité des affaires sociales, tant pour les ventes publiques de tous objets mobiliers de toute espèce, que pour les ventes à l'amiable, exposition d'objets à vendre, assurances, etc. ; la création de tous établissements nouveaux, destinés aux mêmes genres de commerce et aussi l'acquisition d'établissements de même genre, ou la fusion avec des Sociétés de même nature ; l'acquisition de tous terrains, la construction de tous immeubles, dans le cas ou l'intérêt de la Société commanderait cette mesure ; la prise à bail principal de tout immeuble dans lequel un établissement de la Société serait installé, s'il y a lieu.

Durée : 50 ans, du 27 février 1904.

Siège social : 49, rue de Ponthieu, Paris.

Capital social : 1 million de francs, en 2.000 actions de 500 francs sur lesquelles 1.800 ont été attribuées en représentation d'apports consistant notamment en les établissements désignés à la rubrique « Objet ».

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires d'au moins 10 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 5 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; sur l'excédent, 10 % au Conseil. Le reliquat aux actions,, à titre de dividende, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. le comte de Pontavice, Paul Crémieux, Mme Lyon Chéri Salvador, M. Chéri R. Halbronn.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices	Dividendes
1904	»	»	95.500	37 50
1905	»	»	126.500	50 »
1906	903	892	78.500	35 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Etablissement Chéri.	150.000	»	Comptes courants.	341.980	65
Haras de Saint-James.	300.000	»	Créditeurs divers	63.871	90
Immeubles Deauville	150.000	»	Factures à payer	21.598	30
Matériel et agencements Paris.	100.000	»	Engagements	6.637	50
— — St-James	25.000	»	Amortissements.	13.664	90
— — Deauville	25.000	»	Fonds de réserve légale . . .	14.341	10
Constructions Saint-James . .	117.197	45	Dividende à répartir	66.222	80
Etablissement Deauville. . . .	50.000	»	Droits d'entrée	150	»
Pavillon	16.188	45	Dividendes antérieurs. . . .	585	»
Boxes	13.845	25	Soldes antérieurs	232	65
Frais de constitution de Société	7.194	85	Assurances.	9.864	50
Installation électrique.	5.119	10	Capital.	1 000.000	»
Caisse	1.935	40			
Petite caisse	250	»			
Crédit Lyonnais.	97.985	20			
Comptes courants.	368.436	25			
Débiteurs divers	47.418	70			
Loyer d'avance Paris	6.000	»			
— — Saint-James. .	4.500	»			
Gaz d'avance.	100	»			
Magasin	5.338	65			
Acompte sur dividende	47.640	»			
	1.539.149	30		1.539.149	30

Société des Établissements Egrot

Société anonyme française, constituée le 18 décembre 1905.

Objet : La construction, l'achat et la vente des appareils de distillation et de rectification, des alambics pour la fabrication de l'eau-de-vie et des liqueurs, pour l'élaboration des produits pharmaceutiques et des parfums ; la construction des cuisines à vapeur et du matériel approprié à la fabrication des conserves ; la construction des appareils pour la pasteurisation et la stérilisation de tous liquides, ainsi que pour la reproduction des levures et autres

ferments ; la construction des chaudières à vapeur ; l'installation complète des distilleries industrielles et agricoles, amidonneries, sucreries, confiseries et fabriques de produits chimiques et, d'une manière générale, tous appareils de chaudronnerie en cuivre et en fer, combinés ou non, avec des appareils mécaniques.

La prise, l'achat, l'exploitation et la vente de tous brevets, la délivrance et l'achat de concessions pour l'exploitation partielle ou totale de tous brevets se rattachant à son objet, soit en France, soit à l'étranger.

Siège social : 23, rue Mathis, à Paris.

Capital social : 1.200.000 fr. divisé en 12.000 actions de 100 fr. chacune.

Conseil d'administration: 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin janvier, une voix par 50 actions ; maximum 50 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions; une somme à déterminer pour la réserve extraordinaire. Sur le solde: 10 % au Conseil; 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Egrot, G. Brunet, G. Grangé, A. Maguin, M. Tétard, Duprat.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 juillet 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	120	100	113.000	6 30

BILAN AU 31 MAI 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr, c.
Immobilisations.	563.407 60	Créditeurs divers.	66.925 80
Loyer d'avance.	11.000 -	Effets à payer.	50.667 50
Gaz d'avance.	502 40	Fournisseurs.	136.759 20
Mutualité industrielle. . . .	1.467 50	Clients.	81 631 40
Caisse et Banque.	183 944 55	Fonds de réserve.	13.628 »
Effets négociables.	60.337 60	Capital actions	1.200.000 »
Stock marchandises.	491.879 25	Bénéfices de l'exercice. . . .	113.048 65
Débiteurs divers	339 613 »		
Fournisseurs	4.708 80		
Impôts à la charge des actionnaires.	5.799 85		
	1.662.660 55		1.662 660 55

Établissements Farcy et Oppenheim

Société anonyme française, définitivement constituée le 10 juillet 1897.

Objet : L'exploitation, dans la ville de Paris, à Clermont (Oise) et à Saint-Sébastien (Espagne), de tous les établissements ayant pour objet l'industrie en grand du corset, fondés par MM. Farcy, Oppenheim et Kahn et de tous autres établissements similaires et analogues qui pourront être créés par la Société anonyme, laquelle pourra également s'intéresser, directement ou indirectement, dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, soit par voie de créations de sociétés nouvelles, fusion, apports ou autrement.

Siège social : 13, rue des Petits-Hôtels, à Paris.

Durée : 50 ans, du 10 juillet 1897.

Capital social: 3.500.000 fr. divisé en 7.000 actions de 500 fr. chacune, sur lesquelles 1.640, entièrement libérées, ont été attribuées à MM. Farcy, Oppenheim et Kahn, en représentation de leurs apports en immeubles.

L'Assemblée extraordinaire du 19 octobre 1907 a décidé de réduire le capital à 3.150.000 francs en ramenant la valeur nominale de chaque action de 500 francs à 450 francs par voie de remboursement d'une somme de 50 francs espèces par titre.

Le capital se trouve maintenant fixé à 3.150.000 francs, divisé en 7.000 actions de 450 francs chacune.

Conseil d'administration: 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin novembre ; une voix par 20 actions Dépôt des titres 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde 25 % aux membres du conseil d'administration faisant partie du comité de Direction, nommés administrateurs-délégués; 2 % à chacun des autres administrateurs n'ayant aucune fonction spéciale et le surplus aux actionnaires.

Service financier : Banque Desfossés et Fabre frères, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Farcy, Foin, Rozzi, Kahn, Schiff, Worms, Breyne.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 avril 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	176.000	15 »
1903	»	»	392.000	25 »
1904	»	»	390.000	25 »
1905	»	»	430.000	40 »
1906	732 »	616 »	468.000	40 »
1907	»	»	590.000	40 » (1)

(1) En outre de ce dividende, il a été versé à chaque action une somme de 50 fr. à titre de remboursement de capital.

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	952.548 27	Capital	3 500 000 »
Matériel et installations	Amorti	Créanciers divers	152.218 51
Métiers pour la location	13 000 »	Réserve légale	93.574 87
Frais de constitution	Amorti	Réserve pour change et divers	20.218 15
Fonds de commerce	250.000 »	Réserve aux actionnaires	157.086 68
Brevets	Amorti	Profits et Pertes	589.328 46
Marchandises à l'inventaire	914.873 70		
Approvisionnements	34.761 41		
Caisses, portefeuilles, banquiers	1.538.141 21		
Débiteurs divers	695.715 45		
Avances et cautionnements	25.878 89		
Acompte aux actionnaires	87.507 74		
	4.512.426 67		4.512.426 67

Société des Établissements Galicher

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 septembre 1905.

Objet : La reliure, la dorure et la brochure industrielles de tous les ouvrages d'éditions quelconques, tant éditions de luxe qu'éditions commerciales ; tout ce qui concerne l'impression, la fabrica-

tion d'albums, cartes postales et cartonnages ; cartonnages classiques et livres de prix, comme conséquence, la vente de tous les objets ci-dessus énoncés ; l'impression en tous genres de la carte postale, édition, vente et représentation en tous genres ; l'acquisition et la prise à bail, avec ou sans promesse de vente, de tous immeubles, construits ou non, et de tous biens mobiliers nécessaires à l'industrie et au commerce de la société ; et la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de société nouvelle, d'apport, de fusion ou autrement.

Siège social: à Paris, rue Miollis, 5.

Durée : 30 ans, du 30 septembre 1905.

Capital social : un million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 fr. sur lesquelles il a été attribué à M. Galicher 4.000 actions libérées en sus de 350.000 fr. en espèces, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale: avant fin décembre; une voix par 10 actions, sans limite maximum ; dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions ; 20 % du surplus, au maximum, pour prélèvements prévisionnels, à fixer par l'assemblée sur la proposition du Conseil ; 10 % du restant au Conseil et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Galicher, de Villiers, E. Forest.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 novembre 1905.

	COURS DES ACTIONS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1905	167 »	150 »	»	»
1906	178 50	120 »	177.500	12 50

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse.	13.976 65	Capital actions.	1.000.000 »
Banquiers	7.228 55	Actions d'apport	400.000 »
Effets à recevoir	3.187 80	Effets à payer.	16.953 75
Débiteurs divers	99.767 55	Divers fournisseurs.	24.402 45
Matières premières et produits fabriqués.	301.981 82	Comptes créditeurs divers. . .	6.960 »
		Avances sur travaux en cours	68.116 30
Taxe de 4 0/0 (impôt sur le revenu) et taxe de circulation sur les titres au porteur . .	5.983 84	Profits et pertes : bénéfices nets	177.502 54
Matériel et installation	723.495 33		
Fonds de commerce.	50.000 »		
Loyer d'avance	5.500 »		
Frais de constitution, premier établissement.	82.850 »		
Actions d'apport	400.000 »		
	1.693.935 04		1.693.935 04

Etablissements Gaumont

Société anonyme française, définitivement constituée le 22 décembre 1906.

Objet : la fabrication, la vente, la location et l'exploitation d'appareils photographiques et de fournitures générales pour la photographie ; la fabrication, la vente, la location et l'exploitation de cinématographes, phonographes, de leurs compléments et de leurs accessoires ; la fabrication, la vente, la location et l'exploitation de tous instruments, matières ou procédés pouvant concerner les applications quelconques de la chimie, de la lumière, de l'optique, de l'électricité, de l'acoustique, de la photographie et de la mécanique ; l'exploitation, l'achat, la prise de tous brevets relatifs à ces sciences, à ces applications et à ces industries ; la prise d'intérêts, sous une forme quelconque, dans toutes affaires ou entreprises concernant les mêmes industries, sciences ou applications, la constitution de toutes sociétés pouvant les intéresser.

Et généralement, toutes opérations quelconques, financières, commerciales et industrielles, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : à Paris, 57, rue Saint-Roch.

Durée : 50 ans, du 22 décembre 1906.

Capital social : 2.500 000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr.

chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 10.000 ont été attribuées, en sus de 5.000 parts bénéficiaires, en rémunération des apports consistant notamment en l'ensemble des biens et droits de l'ancienne Société L. Gaumont et C^ie^. Les 15.000 actions de surplus ont été souscrites contre espèces.

L'Assemblée extraordinaire du 31 octobre 1907 a décidé de porter le capital à 3 millions de francs par l'émission de 5.000 actions nouvelles.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 50 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres seize jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social, après quoi le prélèvement affecté à ce fonds de réserve pourra être porté à des comptes spéciaux de réserve, de prévoyance et d'amortissement ; 5 % d'intérêt annuel non cumulatif, aux actions, sur leur montant libéré. Le surplus, sauf prélèvements pour fonds de réserves spéciales ou de prévoyance, sera réparti à raison de 10 % au Conseil, 50 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier: à Paris, à la Banque Suisse et Française.

ADMINISTRATEURS

MM. Pierre Azaria, J. Bariquand, Léon Gaumont.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1907.

Société des Anciens Établissements Gavioli et C^ie^

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 août 1905.

Objet: L'exploitation d'une manufacture d'instruments de musique à cylindres et cartons perforés et autres, ainsi que tous commerces accessoires s'y rattachant ; et toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social.

Siège social: 175 bis, rue de Bercy, Paris.

Durée: 30 ans, du 25 août 1905.

Capital social : 1.100.000 francs, représenté par 11.000 actions de 100 francs chacune sur lesquelles 2.000 entièrement libérées, en sus d'une somme de 650.000 fr. espèces et des 6.400 parts bénéficiaires, ont été remises aux apporteurs. Par décision du Conseil d'adminis-

tration, en date du 27 mars 1906, le capital a été porté à 1.400.000 fr., par la création de 3.000 actions nouvelles de 100 francs. Il est donc actuellement représenté par 14.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : trois à sept membres, nommés pour trois ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix par dix actions, sans limite maximum.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions; sur l'excédent: 10 % au Conseil, 20 % pour amortissement des biens divers de la société, en tout ou partie, pendant cinq ans et ensuite 10 % au minimum; les sommes que l'assemblée jugera utile d'affecter à la création d'un fonds de prévoyance, d'amortissement des actions ou à des réserves spéciales, sans que ces prélèvements puissent excéder 25 % des bénéfices. Sur le surplus: 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service des coupons : Banque Industrielle et Coloniale, 2, rue Meyerbeer, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Gavioli, L. E. Jalaguier, H. P. Yver, H. Lippens, Ch. Pasteur, Max Roubine.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 septembre 1905.

Années	Cours : Plus haut	Cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	144	123	102.000	»
1906	140	105	200.700	7

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actions de la Société	»	Capital	1.400.000 »
Caisse et banques	126 384 72	Réserve légale	5 100 70
Effets à recevoir	304 782 27	Provision pour risques divers	10 000 »
Débiteurs divers	56.945 64	Créditeurs divers	41 720 80
Marchandises	461 481 61	Fournisseurs divers	37 452 91
Maison de Waldkirch	88 120 34	Solde du dernier exercice	37 137 09
Succursales de New-York	204 867 09	Profits et pertes	200.679 93
Comptes spéciaux	»		
Constructions	192 883 95		
Matériel	33 370 24		
Apports	257.235 57		
	1.732.091 43		1.732.091 43

Établissements Hutchinson

(COMPAGNIE NATIONALE DU CAOUTCHOUC SOUPLE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 avril 1898, modifiée les 29 juin 1889, 6 août 1900, 24 novembre 1902 et 12 juillet 1905.

Objet: L'exploitation des usines Hutchinson à Langlée près Montargis (Loiret), et à Mannheim (Grand Duché de Bade); l'exploitation des maisons de vente des produits manufacturés établies à Paris, à Mannheim, à Londres, par l'ancienne maison Hutchinson et Cie, et généralement la fabrication et le commerce du caoutchouc manufacturé et de tous articles s'y rattachant; la participation ou la prise d'intérêts dans toutes autres Sociétés ayant pour objet des fabrications et commerces similaires ou s'y rattachant. La Société pourra faire tous accords et toutes ententes avec lesdites Sociétés et ouvrir à cet effet tous comptes sociaux. Toutes opérations ne se rattachant pas directement ou indirectement à l'objet de la Société, ainsi spécifié, sont formellement interdites.

Siège social: 60, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée: 30 ans, du 25 avril 1898.

Capital social: à l'origine, 5 millions de francs, divisé en 10.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 8.000 furent remises aux apporteurs et les 2.000 autres divisées en actions privilégiées et actions ordinaires; réduit par décision de l'Assemblée extraordinaire du 6 août 1900 à 3.175.500 francs, divisé en 10.585 actions de 300 francs; porté ensuite par décision de l'Assemblée du 24 novembre 1902 à 4.000.200 francs et divisé en 13.334 actions de 300 francs chacune, dont 1.463 actions privilégiées et 11.781 actions ordinaires et, par décision de l'Assemblée du 12 juillet 1905, à 5.000.100 francs, divisé en 16.667 actions de 300 francs, dont 1.463 actions privilégiées et 15.204 actions ordinaires.

Le capital a enfin été porté, par décision d'Assemblée du 11 juin 1907, à 6 millions de francs, son chiffre actuel, par la création de 3.333 actions ordinaires nouvelles de 300 francs souscrites contre espèces. Il est divisé en 20.000 actions de 300 francs dont 1.463 actions privilégiées et 18.537 actions ordinaires.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et onze au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 28 février.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix par 20 actions, maximum 50 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 10 % du montant nominal des actions privilégiées, avec report d'une année sur l'autre du reliquat qui serait resté dû sur un exercice précédent, 6 % du montant nominal des actions ordinaires. Sur le surplus, 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actions ordinaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Adam, G. Périer-Thys, F. de Wissocq, de Sénevas, R. Balbiani, L. de Caladon.

Les actions ordinaires et les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 février 1906.

	COURS DES ACTIONS ORDINAIRES		COURS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Act. ord.	Act. priv.
1904	»	»	»	»	577.000	30	30
1905	»	»	»	»	690.000	30	30
1906	1.070	610	870	465	996.000	30	30
1907	»	»	»	»	1.400.000	50	30

BILAN AU 28 FÉVRIER 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Usines, Terrains, Constructions et Matériel	4.554 608	49	Capital	5.000.100	»
Fonds de Commerce, Brevets, Frais de 1er établissement, Procédés de fabrication, etc	7	»	Obligations	1.915 000	»
Participations	788.500	»	Fournisseurs divers	1.652.882	39
Caisses	49.490	14	Créditeurs divers	701.192	90
Banquiers	146.593	52	Provision pour loyers courus	4.670	66
Effets à recevoir	165.532	45	Provision pour intérêts courus sur Obligations	15.958	33
Débiteurs	2 226.319	53	Provision pour risques sur participations	318.073	97
Stocks (Paris, Langlée, Mannheim et Londres)	5.145.635	43	Provision pour fluctuations du cours des matières premières	511.145	74
			Réserve légale	187.282	25
			Fonds de prévoyance	450 000	»
			Amortissement des Usines	900.000	»
			Profits et Pertes	1.420.380	32
	13.076.686	56		13.076.686	56

Société des Etablissements Keller-Leleux pour les Alliages électro-thermiques

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 janvier 1907.

Objet : l'acquisition, l'exploitation de l'usine hydro-électrique de Livet, canton du Bourg-d'Oisans, arrondissement de Grenoble (Isère), ainsi que de l'établissement industriel et commercial qui s'y trouve et de toutes autres usines ou établissements, soit hydrauliques, soit hydro-électriques, dont la Société deviendrait ultérieurement propriétaire ou locataire en France et à l'étranger ; la fabrication et l'exploitation industrielle et commerciale, en France et à l'étranger, de tous produits électro-métallurgiques ou électro-chimiques, notamment celle des ferro-alliages et autres alliages ; l'emploi de la force motrice hydraulique et électrique à toutes les utilisations industrielles et commerciales soit par la Société elle-même, soit par des tiers, en France et à l'étranger ; l'acquisition, la location, la création, en France et à l'étranger, de toutes usines et insiallations électro-thermiques, leur vente et location ; et toutes opérations pouvant se rapporter aux objets ci-dessus.

Siège social : 3, rue Vignon, Paris.

Durée : 99 ans, du 5 janvier 1907.

Capital social : 3.250.000 francs, en 6.500 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 3.000 ont été souscrites en espèces, et les 3.500 autres ont été attribuées, en sus de 1.000 parts bénéficiaires, en rémunération d'apports consistant notamment en l'établissement industriel et commercial, avec constructions, outillage, droits divers appartenant à la *Société Keller-Leleux et C^ie^*.

Conseil d'administration : 4 à 6 membres, propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme suffisante pour servir aux actions un intérêt de 5 % sur leur montant versé. Sur l'excédent : 10 % au Conseil ; 25 % aux parts et 65 % aux actions. Sur ces 65 %, des prélèvements pourront être effectués pour constituer tous comptes d'amortissements du capital-actions, tous comptes de prévoyance, toutes réserves facultatives et autres, et notamment un compte de réserve spécial pour recevoir les sommes destinées au rachat des parts bénéficiaires.

Service financier : à Paris et à Lyon, à la Banque Privée Lyon-Marseille ; à Lyon, chez MM. Collet et Cie ; à Angers, à la Banque Veuve Bougère et fils.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Bougère, A. Keller, H. Leleux, L. Robin, A. Bouchayer, A. Galicier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1907.

Établissements Emile Muller et Cie

(Grande Tuilerie d'Ivry, fondée en 1854)

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 juin 1905.

Objet: L'exploitation des usines de produits céramiques connues sous le nom de: Usines Emile Muller et Cie (Grande Tuilerie d'Ivry), fondées en 1854, sises à Ivry-Port (Seine), 6, rue Nationale, et toutes opérations se rattachant à cette industrie. La société pourra s'intéresser dans toute industrie similaire, par toutes voies qu'elle jugera convenables : souscription d'actions, apport ou fusion avec toute Société créée ou à créer ou de toute autre manière.

Siège social : à Ivry-Port (Seine), 6, rue Nationale. Siège administratif à Paris, 18, rue de l'Arcade.

Durée: finissant le 9 juin 1955.

Capital social : fixé primitivement à 750.000 francs, divisé en 3.000 actions de 250 francs chacune ; porté, suivant décisions des Assemblées générales des 3, 12 et 21 novembre 1906, à 1.900.000 fr., divisé en 19.000 actions de 100 francs, les anciens titres ayant été échangés contre des actions de 100 francs, et porté enfin, suivant décision de l'Assemblée générale du 19 janvier 1907, à 2.650.000 fr., divisé en 26.500 actions de 100 francs chacune entièrement libérées.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 25 actions, maximum le nombre de voix représentant le dixième du capital.

Service financier : MM. Bruneel et Cie, 63 *bis*, rue de la Victoire, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis-Emile Muller, Reynaud, Monnier, Lindenboom, Guillemot.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération du Conseil d'administration du 1er juillet 1905, de 2.000 obligations de 500 fr. 5 %, remboursables au pair en 50 années, productives chacune, d'un intérêt de 25 fr. par an, payable par semestre, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Une hypothèque garantit les droits des obligataires.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 février 1907, et les obligations depuis le 12 octobre 1905.

	COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	486	475	»	»
1906	479	430	305 000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles et mobiliers divers	577.459 52	Capital d'actions	1.900.000 »
Matériel et outillage	277.392 45	Obligations	997.500 »
Installations diverses anciennes	1 »	Créditeurs divers	518.802 43
Installations diverses nouvelles (travaux neufs)	262.358 67	Réserve :	
Carrières (anciennes et nouvelles), terrains, bâtiments d'exploitation, aménagements divers (Seine, Seine-et-Marne, Eot, Dordogne, Lot-et-Garonne)	1.249.082 »	Pour créances douteuses (ancienne Société)	58.367 10
		Pour escomptes et rabais	11.755 10
		Par réalisation de matériel et mobilier (antérieurement amortis)	25.576 15
Matières premières et approvisionnements	124.238 65	Fournisseurs	93.127 47
Marchandises en magasin	442.972 65	Acomptes reçus pour diverses ventes (en cours de livraison)	45.624 45
Marchandises en cours de fabrication	99.147 35	Caisse de secours aux malades	1.311 05
Espèces en caisse et chez les banquiers	205.071 03	Retenues par suite d'oppositions sur salaires ouvriers	2.032 30
Effets à recevoir	21.033 70	Obligations amorties (à rembourser)	2.500 »
Débiteurs divers	202.234 20	Profits et pertes	305.270 97
Dépôts et avances	17.927 95		
Valeurs en portefeuille	68.831 80		
Restant dû sur libérations d'actions (solde souscriptions)	168.750 »		
Frais de constitution et d'émission (des obligations)	248.366 05		
	3.964.867 02		3.964.867 02

Société des Établissements Porcher

Société anonyme française définitivement constituée le 5 août 1898, modifiée par décision d'assemblées générales des 13 novembre 1898, 28 septembre 1903 et 5 septembre 1906.

Objet: L'exploitation de l'établissement industriel et commercial pour la fabrication et la vente des appareils sanitaires pour le bâtiment, ayant son siège à Paris, rue d'Hauteville, 52, dont M. Porcher a fait apport à la Société, ainsi que tous autres établissements similaires et de toutes maisons de dépôt tant en France qu'à l'étranger; La fabrication et la vente de tous autres appareils et objets utilisés pour l'industrie du bâtiment.

Siège social: 116, rue d'Angoulême, à Paris.

Durée: soixante-quinze ans, du 5 août 1898.

Capital social: à l'origine 850.000 fr. représenté par 8.500 actions de 100 fr. chacune. Sur ce nombre 2.000 actions libérées, plus 500.000 fr. en espèces, non compris 1.200 parts de fondateur, ont été attribuées à M. Porcher en rémunération de ses apports. Ces parts de fondateur ont été rachetées par décision de l'Assemblée extraordinaire du 5 septembre 1906. Le capital a été porté d'abord à 1.450.000 fr. par assemblée du 13 novembre 1898, puis à 1.710.000 francs par décision d'assemblée générale du 28 septembre 1903, par création de 2.600 actions nouvelles attribuées, pour ses apports, à la Société céramique des Ardennes et enfin, à 2 millions de francs, par décision d'assemblée extraordinaire du 5 septembre 1906 par l'émission de 2.900 actions nouvelles de 100 francs, émises à 130 francs. Le capital actuel est donc de 2 millions divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration: trois à sept membres, propriétaires de 150 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin octobre; une voix par dix actions, maximum 40 voix, dépôt seize jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent 20 % au directeur et à la réserve. Ensuite 10 % au Conseil d'administration. Sur le surplus, somme suffisante pour compléter à 10 % le dividende des actions. S'il existe un excédent au delà il sera attribué pour 60 % aux actionnaires et pour 40 % aux parts de fondateur.

ADMINISTRATEURS

MM. Léon Orosdi, Julien Kinsbourg, André Porcher, Albert J. Le Héron.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération du Conseil d'administration prise le 5 août 1898, de cinq mille obligations de 100 fr. chacune.

Intérêt annuel: 4 fr. 25, payable au moyen de deux coupons semestriels aux échéances des 30 juin et 31 décembre.

Amortissement: à 150 fr. par titre en 75 ans (durée de la Société) au moyen de tirages annuels à opérer à l'issue de chaque assemblée ordinaire.

Service financier: au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 mars 1900 et les obligations depuis le 29 mars 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBL.			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	125	102	86	75	236.000	10
1902	125	60	85	74	126.000	5
1903	97	77	80	65	243.000	6
1904	105	80	88	70	273.000	6 50
1905	136	95	100	75	310.000	7
1906	138	109	105	79	350.000	8
1907	»	»	»	»	351.000	8

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en caisse et banques. effets à recevoir	272.569	»	Capital social actions	2.000.000	»
Débiteurs divers	311 887	»	Obligations	482.500	»
Marchandises générales	862.228	»	Réserve légale	55.074	»
Loyers d'avance	28.500	»	Coupons d'obligations échus	10.182	»
Dépôts divers	3 977	»	Dividendes d'actions	3.599	»
Impôts et droits de transmission	7.485	»	Obligations à rembourser	1.398	»
Service des intérêts et prime d'amortissement des obligations	21.756	»	Comptes créditeurs	142.740	»
Propriétés, immeubles, constructions	423.183	»	Factures à payer	239.427	»
Fonds de commerce	275.000	»	Report de l'exercice précédent.	31.483	»
Matériel, machines, mobilier	387.847	»	Profits et pertes :		
Installation hydrauliques et électriques	150.000	»	Prime d'émission actions nouvelles	58.930	»
Installations nouvelles	171.848	»	Bénéfices nets de l'exercice	351.513	»
Brevets et procédés de fabrication	209.776	»			
Exposition de 1900 et diverses	2.702	»			
Installations place de la Madeleine	»				
Obligations amorties	»				
Frais de premier établissement et d'augmentation de capital	1.550	»			
Parts de fondateur	235.400	»			
Participation Record Heisswasser	17.137	»			
	3.376.846	»		3.376.846	»

Anciens Etablissements Thomas

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 août 1905.

Objet : la fabrication et la vente des produits suivants : sucre, suifs, oléine, stéarine, glycérine et sous-produits, et raffineries d'huile, et généralement toutes opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher directement ou indirectement à ces commerces et industries.

Siège social : à Ponthierry (Seine-et-Marne). Bureau administratif à Paris, 14, rue de l'Abbaye.

Durée : 30 ans, du 30 août 1905.

Capital social : à l'origine, 750.000 francs, porté à 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs par décision de l'Assemblée extraordinaire du 4 octobre 1905.

Sur ces 10.000 actions, 3.600 ont été remises en sus d'une somme espèces de 150.000 francs en représentation des apports, consistant notamment en l'usine Thomas, située à Ponthierry, et la fabrique et fonds de commerce de MM. Debadier frères, situés a Paris. Les 6.400 actions de surplus ont été souscrites contre espèces.

Conseil d'administration : 6 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin novembre, 1 voix par 10 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; somme nécessaire pour servir 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 25 % au Conseil d'administration, 45 % aux actions, 30 % pour constitution d'une réserve spéciale .

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Debadier, F. Muller, R. Debadier, C. Ogier, M. Gaubert, Auzouy.

Le coupon n° 1 des actions a été payé le 19 janvier 1906 à raison de 1 franc.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 septembre 1907.

BILAN AU 31 JUILLET 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	150.000 »	Capital	750.000 »
Matériel	181.775 »	Fournisseurs	34.361 85
Marchandises	121.083 13	Courtages	97 60
Dépôts, avances	30 »	Quennesson	175 35
Banquiers	74.991 10	Profits et pertes	7.594 58
Caisse	1.564 65		
Loyer d'avance	1.400 »		
Clients	35.499 30		
Fonds de commerce	125.000 »		
Effets à recevoir	39.136 05		
Débiteurs divers	58.869 25		
Carliqso	635 »		
Mobilier, 14, rue de l'Abbaye	1.106 90		
Madame Thomas	1.139 »		
	792.229 38		792.229 38

The Explosives And Chemical Products

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres, le 6 avril 1905.

Objet: L'exploitation d'une usine de fabrication d'explosifs, située à Grat-Oakley, comté d'Essex, Angleterre.

Siège social: à Londres, 207/8 Finsbury Pavement House.

Durée: non limitée.

Capital social: 50.000 livres sterling, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 20.000, entièrement libérées, ont été attribuées à M. **Barbier, en rémunération de ses apports.**

Conseil d'administration: trois à neuf membres, propriétaires de 300 actions chacun.

Assemblée générale: à la date fixée par le Conseil; dépôt des titres deux jours à l'avance; autant de voix que d'actions.

Répartition des bénéfices: 10 % du capital des actions émises; sur le surplus: 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. E. J. Barbier, P. Chalon, T. B. Edwardes.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 juin 1905.

1905	plus haut,	37 50	plus bas,	32
1906	—	29 50	—	11 50

Fenris Films Limited

Société anglaise anonyme, incorporée le 7 décembre 1906.

Objet : entreprendre et exécuter une convention entre le D.U.B. Syndicat, d'une part, Frédéric Heitjon d'autre part, et la Compagnie; exploiter les procédés secrets pour la fabrication de pellicules photographiques dont il est fait mention dans la convention ; fabriquer, acheter, négocier telles pellicules et autres appareils photographiques ; et généralement faire les affaires d'un fabricant, commerçant ou vendeur, en gros et en détail, de tous articles ou appareils, employés dans le commerce ou profession de photographe. D'autres objets accessoires sont énumérés au mémorandum d'association.

Siège social : à Londres, Finsbury Pavement House.

Capital : £ 100.000, divisé en 100.000 actions de £ 1 chacune. Sur ce chiffre de £ 100.000, £ 32.000 constituent le capital d'exploitation ; £ 46.000 ont été employées en achats de licences et en actions remises aux vendeurs ; £ 22.000 constituent le capital de réserve.

Conseil d'administration : 2 à 5 membres, propriétaires chacun d'au moins 200 actions de la Société.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, M. Delcroix, banquier, 29, rue Le Peletier.

Coupures : unités et coupures de 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Edmond Aubry, Delcroix, Jean Bon, J. Steinmann, Ch. Mourlon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 février 1907.

Compagnie
Foncière et Immobilière Suisse et Française

Société anonyme, définitivement constituée le 28 janvier 1907.

Objet : la réalisation et la mise en valeur des promesses de vente de terrains et immeubles situés en France, en Algérie et en Suisse, obtenus ou à obtenir par le fondateur.

En outre, la Compagnie pourra ouvrir ses caisses et guichets à toutes opérations financières, telles que : souscriptions à tous emprunts d'Etats, de villes ou d'établissements publics, comme aussi toutes actions et obligations ou parts de Sociétés civiles ou commerciales, constituées sous quelque forme que ce soit et, notamment, de celles qui ont pour objet tous travaux publics, fonciers ou immobiliers. Elle pourra même soumissionner ces entreprises, les céder ou les réaliser.

Elle pourra aussi faire pour le compte des tiers l'achat et la vente de toutes espèces de fonds publics, actions et obligations, parts et autres valeurs, comme aussi tous recouvrements d'arrérages, intérêts, dividendes et amortissements.

La Compagnie pourra créer et émettre des obligations ou bons. Et généralement, faire toutes opérations mobilières et immobilières, même financières, commerciales et industrielles et notamment, toutes entreprises rentrant dans l'objet social sus-indiqué.

Siège social : 67, rue Rambuteau, Paris. Siège administratif et technique à Alger. Bureau à Bâle.

Durée : 75 ans, du 28 janvier 1907.

Capital : 300.000 francs divisés en 3.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 1.000 ont été attribuées en sus de 200 parts de fondateur en rémunération d'apports consistant notamment en les travaux et études faits pour arriver à la constitution de la Société ; les bénéfices résultant de diverses promesses de ventes, options se rapportant à des immeubles et terrains situés en Suisse et en Algérie. Les 2.000 actions de surplus ont été émises contre espèces.

L'Assemblée extraordinaire du 1er juin 1907 a décidé de porter le capital à 1 million de francs par l'émission contre espèces de 7.000 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 10 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Dépôt des titres 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions sur le montant du capital appelé ; 10 % au Conseil d'administration. Somme qui ne pourra s'élever à plus de 15 % des bénéfices restant disponibles que l'Assemblée décidera, s'il y a lieu, d'affecter à un fonds de réserve spéciale. Le surplus sera réparti ainsi : 70 % aux actions et 30 % aux parts.

Service financier : Banque A. Giron, 67, rue Rambuteau, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Emile Giron, Seigle-Goujon, J.-B. Deniort, H. Neukomm.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mai 1907.

Société Franco-Américaine pour le Commerce et l'Industrie

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 octobre 1905.

Objet : toutes opérations commerciales, soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, en tous pays. La Société peut acquérir tous immeubles et tous établissements commerciaux et industriels, les transformer, les aliéner ; s'intéresser par voie d'apport, de souscription ou autrement, dans toutes Sociétés et entreprises existantes ou à créer.

Siège social : 95, rue de Monceau.

Durée : 90 ans, à dater du 18 octobre 1905.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, dépôt 6 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions.

Service financier : Banque Franco-Américaine, 22, place Vendôme.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Weiss, Ducas, L. Herbet, J. Limozin, A. Herment, C. Duchalais.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 août 1907.

Années	Bénéfices nets	Dividendes
1905	13.700	» »
1906	120.600	5 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeuble	229.964 20	Capital	1.000.000 »
Fonds de commerce et mobilier	225.000 »	Effets à payer	447.494 60
Frais de constitution	17.454 36	Créditeurs divers	436.767 47
Espèces en caisse et banque	17.199 41	Réserves légales	687 20
Débiteurs divers	491.216 46	Réserves et amortissements	13.056 53
Marchandises	1.011.830 83	Profits et pertes	120.640 53
Portefeuille	2.261 22		
Impôts sur le revenu	2.124 75		
Loyers d'avance	200 10		
Coupons 1906 à compte	21.395 »		
	2.018.646 33		2.018.646 33

Société Générale des Freins Lipkowski

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 octobre 1894.

Objet: L'exploitation, dans tous les pays du monde, des brevets pris ou à prendre pour un nouveau système de freins, dits freins Lipkowski, et ce, soit par la construction et la vente par la Société des appareils de freinage en général, soit par des concessions de

licences, que la société pourra accorder à des tiers, moyennant des redevances ou des sommes fixes; la cession desdits brevets, en totalité ou en partie, par vente, apport, ou autrement; l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous autres brevets se rapportant, directement ou indirectement, aux appareils de freinage et à leurs accessoires; et généralement toutes opérations industrielles et commerciales se rattachant à l'objet de la Société.

Siège social: 37, rue Taitbout, Paris.

Durée: finissant le 20 octobre 1924.

Capital social: à l'origine 600.000 francs divisé en 1.200 actions de 500 francs, sur lesquelles 600, entièrement libérées furent remises à M. Lipkowski, en rémunération de ses apports ; porté à 800.000 fr. le 28 mars 1899, puis à 1.600.000 francs le 12 mars 1901, enfin à 2 millions le 5 février 1903. Par décision des assemblées extraordinaires du 18 et 24 mars 1905, le fonds social a été ramené à 500.000 fr. par réduction de la valeur nominale des actions de 500 à 125 fr., puis porté à 1 million de francs par l'émission de 4.000 actions nouvelles de 125 francs.

Conseil d'administration: neuf membres au moins et quinze au plus, propriétaires de 20 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, une voix par dix actions, maximum 50 voix; dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde: 85 % aux actionnaires et 15 % aux 300 parts bénéficiaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Coutenson, William Seyrig, Husson, d'Amécourt, Saglio, Juge, de Lamage, Lipkowski, de Bourmont.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 mai 1905.

1905	plus haut,	640	plus bas,	410
1906	—	745	—	360

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports	145.000	»	Capital	1.000.000	»
Disponibilités (en caisse et en banque)	127.231	15	Libérations à faire sur valeurs en portefeuille	2.500	»
Effets à recevoir	380	»	Constructeurs et fournisseurs	38.334	95
Brevets Papone	8.000	»	Comptes créditeurs divers	39.907	»
Association en participation Papone	2.000	»			
Valeurs en portefeuille	52.500	»			
Dépôts de garantie	3.045	»			
Mobilier	3.664	90			
Matériel et outillage	41.667	85			
Frais de premier établissement et valeur de brevets	458.109	»			
Fabrication (marchandises en magasin)	94.730	80			
Comptes débiteurs divers	89.454	05			
Profits et pertes	54.959	20			
	1.080.741	95		1.080.741	95

Société anonyme des Galeries Lafayette

Société anonyme française définitivement constituée le 30 août 1899.

Objet: Le commerce en détail des nouveautés, des tissus, batistes, mercerie, bonnetterie, rubans, de toutes espèces de marchandises servant à la toilette, à l'habillement et, en général, de toutes les marchandises et produits vendus dans les magasins de nouveautés; et notamment l'exploitation de la maison de commerce connue sous le nom « Aux Galeries Lafayette » qui a été apportée à la société ; l'acquisition et l'exploitation de tous autres fonds de commerce de nouveautés que la société déciderait dans la suite d'acheter, de fonder, d'exploiter.

Siège social: 1, rue Lafayette, Paris.

Durée: cinquante ans, du 30 août 1899.

Capital social: à l'origine 2.300.000 fr. porté successivement à 3.600.000 francs en 1901, à 7.200.000 fr. le 17 octobre 1903, à 10 millions de francs le 15 octobre 1904, enfin à 15 millions de francs par décision de l'Assemblée extraordinaire du 6 octobre 1906. Il est représenté par 150.000 actions de 100 francs, sur lesquelles, 10.000 entièrement libérées furent, à l'origine, attribuées à MM. Bader et Kahn, en sus de 800.000 francs en espèces et de la totalité de 1.500 parts bénéficiaires, créées en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de cent actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 juillet.

Assemblée générale: avant fin novembre, une voix par 10 actions, maximum 50 voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 1° 5 % à la réserve; 2° 7 1/2 % du montant libéré des actions; 3° une somme qui pourra atteindre 15 % du chiffre des bénéfices nets totaux pour être répartie, proportionnellement, aux administrateurs-délégués ou aux directeurs ; 4° une somme qui ne pourra être supérieure à 20 % des bénéfices nets totaux, applicable à l'amortissement du prix des apports ou des fonds de commerce acquis depuis la constitution, du matériel nouveau et des frais de constitution. Cette somme pourra être appliquée à l'amortissement des actions par voie de répartitions entre toutes; 5° 10 % du solde au Conseil d'administration. Sur le surplus, un tiers aux actionnaires et deux tiers aux parts bénéficiaires.

ADMINISTRATEURS.

MM. Alphonse Kahn, Th. Bader, Léon Lévy, P. Thiesse, Ch. Kahn, J. Bernheim.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 5 millions de francs représenté par 10.000 obligations hypothécaires de 500 francs 4 1/2 %, créées en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 27 avril 1905.

Intérêt annuel: 22 fr. 50 payable par semestre les 31 janvier et 31 juillet.

Amortissement : au pair de 500 francs, en 35 ans, à dater du 31 juillet 1905, par tirages semestriels effectués dans la première quinzaine de janvier et de juillet, le remboursement des titres s'opérant le 31 du mois au cours duquel le tirage aura été effectué.

Garanties: ces obligations sont garanties par une première hypothèque sur les immeubles de la Société sis à Paris, 1, rue Lafayette, 3, rue Mogador, 4, rue Mogador, 6, cité d'Antin et à Levallois-Perret, 150 bis, rue de Courcelles et par une deuxième hypothèque sur les immeubles situés à Paris, 38, 40 et 42 boulevard Haussmann et 15 chaussée d'Antin, grevés du privilège de vendeur et de l'action résolutoire conservant une somme de 4.500.000 francs, solde du prix d'acquisition de ces immeubles.

NOTA. — La propriété d'une obligation emporte de plein droit adhésion par les propriétaires aux Statuts de la Société Civile des Obligations Hypothécaires des Galeries Lafayette, dont le siège social est à Paris, 8, rue de Hanovre.

La Société s'est réservé le droit d'anticiper le remboursement des

obligations, soit pour la totalité, soit en partie, en augmentant le nombre des obligations à amortir à un ou plusieurs tirages, cette faculté ne pouvant être exercée par elle avant le 31 janvier 1911, sauf en cas de vente ou de démolition de l'immeuble sis rue Mogador, n° 6.

Service financier : 40, boulevard Haussmann, au Crédit Lyonnais et Comptoir d'Escompte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 juin 1906 et les obligations depuis le 11 mai 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	»	»	800.000	10 10
1902	»	»	»	»	1.000.000	10 25
1903	200	160	»	»	1.050.000	10 50
1904	179	160	»	»	1.400.000	9 50
1905	168	130	»	»	1.715.000	9 50
1906	150	105	440	425	2.091.000	9 50

Les actions nos 100.001 à 150.000 se négocient sous la rubrique « Actions nouvelles » et sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 février 1907.

BILAN AU 31 JUILLET 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	150	»	Capital	15.000.000	»
Caisse	656.615	80	Fournisseurs	3.038.255	25
Banque	1.735.400	65	Immeubles	1.686.306	35
Marchandises	7.062.722	85	La Nationale (annuités)	3.461.709	35
Effets à recevoir	32.720	10	Comptes-courants	5.898.656	60
Débiteurs divers	1.967.108	55	Loyers d'avance	44.025	»
Impôts sur le revenu des actions et des parts de fondateur	70.862	10	Caisse de secours des employés	24.138	70
Fonds de commerce	1	»	Caisse de retraite et de secours des employés	100.000	»
Frais de premier établissement	1	»	Coupons restant à payer (actions et parts de fondateurs)	14.467	65
Matériel et agencements	2.927.262	85	Coupons restant à payer (obligations)	91.931	05
Loyers d'avance	89.543	40	Réserves :		
Dépôts aux Compagnies diverses	6.738	75	Légale	433.223	20
Portefeuille titres	77.040	»	Industrielle	1.034.052	90
Frais de premier établissement (immeubles nouveaux)	3.355.728	»	Spéciale	562.001	10
Constructions (immeubles nouveaux)	2.828.294	70	Obligations	4.826.500	»
Immeubles	17.673.983	55	Amortissements obligations	35.500	»
			Report à nouveau	12.986	45
			Profits et pertes	2.220.329	70
	38.484.173	30		38.484.173	30

La Générale Publicité

Société anonyme française, définitivement constituée le 22 juillet 1902.

Objet : toute publicité dans les journaux de Paris, de province et de l'étranger, mais, plus particulièrement, la publicité financière ; la création, l'achat, l'impression, l'exploitation à bail de tous journaux; la distribution de publicité pour compte de tiers ; la correspondance télégraphique, téléphonique et par lettres par abonnements ou à forfait ; la publicité par voie d'affiches ou de circulaires ; la location de palissades, murs et murailles et, d'une façon générale, toutes les opérations se rapportant à ces divers objets ou pouvant en faciliter l'exécution.

Siège social : 6, rue des Colonnes.

Durée : 50 ans du 22 juillet 1902.

Capital : 600.000 francs, divisé en 6.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 5.000 furent remises à MM. G. Werthenn et G. Viterbo en rémunération de leurs apports, en sus de 1.200 parts de fondateur.

Conseil d'administration : de 2 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin janvier, une voix par 50 actions déposées 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 10 % au Conseil d'administration, 45 % aux actionnaires, 40 % aux parts de fondateur, 5 % à la réserve spéciale.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Ardant, A. Braim, G. Wertheim.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 août 1907.

Années	Bénéfices	DIVIDENDES	
		Actions	Parts
1903	77.000	8 52	15 68
1904	62.800	7 504	11 137
1905	62.100	5 77	3 438
1906	66.800	7 79	12 41

BILAN AU 31 JUILLET 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Espèces en caisse.	40.605 »	Capital	600.000 »
Société Générale	23.433 »	Amortissement du mobilier et des frais de constitution . .	2.111 »
Portefeuille (obligations hypothécaires).	15.766 80	Dû à divers journaux.	3.807 20
Appel différé sur actions . . .	75.000 »	Réserve légale	8.922 90
Comptes d'apports	500.000 »	Réserve spéciale	539 25
Divers d'avance :		Profits	52.082 45
Loyer d'avance.	550 »		
Dépôt à la Compagnie de l'air comprimé.	84 »		
Frais de constitution (à amortir)	7.185 60		
Mobilier (à amortir).	1.838 40		
	667.462 80		667.462 80

Société anonyme du Musée Grévin

Société anonyme française constituée le 8 février 1881, modifiée par Assemblée générale du 25 mars 1884.

Objet: La création et l'exploitation à Paris d'un musée de figures genre Tussaud.

Siège social: 10, boulevard Montmartre, Paris.

Durée: 50 ans, du 19 mars 1881.

Capital social: un million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs libérées et au porteur.

Conseil d'administration: de trois à sept membres, propriétaires de dix actions et nommés pour cinq ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin août; une voix pour 5 actions, maximum vingt voix; délai de dépôt non indiqué par les statuts, mais exigé quatre jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 10 % aux administrateurs ; 25 francs par action. Sur le surplus, 12 1/2 % à 25 parts bénéficiaires divisées depuis en cinquièmes dont moitié attribuées à M. Grévin et moitié à Arthur Meyer, fondateurs. Ensuite, aux actionnaires 5 % de la somme restant disponible. Sur le surplus 10 % pour amortissement, par tirage au sort, d'actions à remplacer par des actions de jouissance. Le solde appartient pour moitié aux actionnaires, pour l'autre moitié à M. Arthur Meyer. Ce droit est représenté par 2.000 quatre-vingtièmes de parts bénéficiaires.

Service financier: Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Jules Chéret, Maurice Chaulin, Gabriel Thomas.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant ; les actions de jouissance, depuis le 10 mai 1899 et les parts de fondateur depuis le 27 août 1897.

	ACTIONS de capital		ACTIONS de jouissance		80e PART de fondateur			DIVIDENDES		
Années	Pl. h.	Pl. b.	Pl. h.	Pl. b.	Pl. h.	Pl. b.	Bénéfices nets	Act. de cap.	Act. de jouis.	Part de fond.
1901	600	500	150	120	210	95	1.000	»	»	»
1902	600	325	110	45	150	45	80.000	31. »	6. »	5.25
1903	580	610	125	100	110	80	110.000	36.60	11.60	10.40
1904	690	503	200	90	135	70	130.000	40.45	15 45	13.85
1905	750	575	280	125	200	110	152.000	44.75	19.75	17.70
1906	752 50	682	310	210	235	170	127.000	40.15	15.15	13.60

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Compte de premier établissement.	390.000	»	Capital social :		
Mobilier, objets d'art et figures.	225.000	»	1.684 actions de capital,		
Installation de l'éclairage électrique	46.000	»	316 actions de jouissance .	1.000.000	»
Avances de loyer et cautionnements	58.264	50	Réserve statutaire	100.000	»
Débiteurs divers	37.130	45	Coupons restant à payer . . .	7.226	05
Rente 3 0/0 amortissable . . .	429.750	»	Amortissement des actions . .	410	»
Guastalla (agent de change) .	50 405	50	Créditeurs divers.	22.082	25
Crédit Lyonnais	12.384	60	Solde du compte de Profits et Pertes	127.579	15
Caisse	8.362	40			
	1.257.297	45		1.257.297	45

Compagnie Franco-Belge du Guatemala

Société anonyme belge, constituée suivant statuts publiés au *Moniteur Belge*, du 30 novembre 1906.

Objet : faire en tous pays et notamment au Guatemala, pour elle-même, pour compte de tiers et en participation, toutes opérations agricoles, commerciales, industrielles, financières, de transports. minières et autres, et ce, dans les limites les plus étendues. Elle

compte pratiquer notamment l'exploitation de forêts et de plantations de caoutchouc.

Siège social : 168, rue Royale, Bruxelles.

Durée : 30 ans, du 15 novembre 1906.

Capital : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 fr. chacune, toutes émises contre espèces.

Il a été créé en outre 5.000 parts de fondateur attribuées en rémunération de divers concours.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le troisième jeudi du mois de mai à 10 heures du matin ; dépôt des titres, 5 jours avant la réunion ; 1 voix par action et par part, maximum le nombre d'actions et de parts égal au cinquième du nombre total des titres émis ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % aux actions sur leur montant libéré. Sur le surplus : 1.50 % à chaque administrateur et 0,50 % à chaque commissaire. Le solde est réparti, sauf prélèvement pour fonds de prévision, à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Thienpont, Bekaert, de Broqueville, Herrmann, Vogt.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 mai 1907.

Hélios

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE POUR LA FABRICATION

DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES

Société anonyme française définitivement constituée le 16 octobre 1897.

Objet: La fabrication et la vente de tous produits chimiques, hygiéniques, scientifiques et photographiques, ainsi que l'exploitation de toutes industries utilisant des machines ou des produits rentrant dans l'objet de la Société.

Siège social : 32, rue de Bondy, Paris.

Durée: expirant le 31 décembre 1947.

Capital social: à l'origine, 660.000 francs divisé en 1.320 actions de 500 francs sur lesquelles 120 furent remises aux apporteurs. Par décision de l'assemblée du 17 août 1904, le capital a été réduit à 264.000 francs, puis porté le 7 septembre 1904 à 364.000 francs; enfin par décision des assemblées du 2 et 27 décembre 1904 porté à 400.000 francs, son chiffre actuel, et divisé en 4.000 actions de 100 fr.

Conseil d'administration: 3 membres au moins et 9 au plus, propriétaires de 5 actions et nommés pour 6 ans.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, conformément à la délibération du Conseil d'administration du 23 avril 1906, de 1.000 obligations de 100 francs 5 % série A et de 200 obligations de 500 francs 5 % série B.

Intérêt annuel : 5 % payable par semestre les 30 juin et 31 décembre de chaque année.

Amortissement: au pair, dans un délai de 15 années à compter du 1er janvier 1921, par voie de tirage au sort opéré chaque année le 31 mai, suivant tableau d'amortissement reproduit au dos des titres, pour remboursement le 30 juin suivant.

Service financier: chez MM. Blum, Lévy et Cie, 6, rue Le Peletier, Paris.

Les obligations 5 % de 100 francs et de 500 francs de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 17 septembre 1906.

	COURS			
	Obligations de 100 fr.		Obligations de 500 fr.	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	100	93	500	450

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Blanchisserie hygiénique Universelle estimée 300.000 fr. au dire d'experts	227.333 30	Capital	400.000 »
Mobilier et Installation Paris.	11.797 85	Effets à payer	7.417 65
Frais de 1er Etablissement	4.476 81	Fournisseurs	25.292 80
Dépôts de Garantie	1.492 90	Créditeurs divers	11.603 04
Brevets et Marques	378 »	Réserves	143.247 26
Comptes d'ordre	150.000 »		
Caisse, Effets à recevoir et Banquiers	24.637 78		
Marchandises Générales	68.290 86		
Avances	27.791 94		
Débiteurs divers	71.361 31		
	587.560 75		587.560 75

Hôtel Regina, Paris

Société anonyme française définitivement constituée le 24 novembre 1898, modifiée par délibérations d'assemblées générales des 28 février 1899, 18 juin 1902, 6 juin 1903, 23 février et 10 mars 1905.

Objet: L'exploitation d'un hôtel meublé, dans les immeubles situés, à Paris, place de Rivoli, 2, et rue des Pyramides, 2; l'acquisition ou la location de tous immeubles pouvant servir à l'hôtel dont il vient d'être parlé, ainsi qu'à son agrandissement et à la création de toutes succursales; l'installation d'ameublement et d'agencement du ou des desdits immeubles pour les approprier aux destinations ci-dessus indiquées.

Durée: 45 ans, du 24 novembre 1898.

Siège social: 2, place de Rivoli, Paris.

Capital social: à l'origine, 400.000 francs, divisé en 800 actions de 500 francs, porté à 600.000 francs le 18 juin 1902 par la création de 400 actions nouvelles de 500 francs, puis à 800.000 francs le 6 juin 1903 par l'émission de 400 actions nouvelles de 500 francs. Enfin le 10 mars 1905 les 1.600 actions représentant le capital furent divisées en cinquièmes et il fut émis 2.000 actions nouvelles de 100 francs. Le capital est donc actuellement de 1 million de francs representé par 10.000 actions de 100 francs.

Parts de fondateur : il a été créé, en outre, 500 parts de fondateur qui ont été remises à M. Tauber en rémunération de ses apports ; ces parts, divisées depuis en vingtièmes, sont maintenant au nombre de 10.000.

Conseil d'administration: trois à cinq membres, propriétaires de 100 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mars; une voix par cent actions, maximum 25 voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; la somme que le Conseil déterminera pour les amortissements; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 10 % au Conseil d'administration; 45 % aux actions; 45 % aux parts de fondateur.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Tauber, H. Weigel, E. Charvet, J. Wetzel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*,

au comptant, depuis le 22 janvier 1906 et les parts de fondateur depuis le 9 juillet 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS DES PARTS Pl. bas	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Par 5e d'act.	Par 20e de part
1901	»	»	»	»	251.000	28	9 31
1902	»	»	»	»	392.000	28 80	9 50
1903	»	»	»	»	607.000	28 80	12 10
1904	»	»	»	»	753.000	40	27 20
1905	»	»	»	»	1.108.000	60	45 15
1906	825	655 50	632	555	1.138.000	60	47

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Disponibilités	1.093.522 22	Capital	1.000.000 »
Portefeuille	349.825 80	Réserve légale	100.000 »
Propriétés immobilières emphytéotiques	1.568.768 17	Réserve pour amortissement	57.538 24
Ameublement et matériel	538.600 86	Amortissements de propriétés immobilières emphytéotiques	600.000 »
Cave et marchandises	95.081 50	Amortissements des installations diverses et indemnités	669.335 41
Dépôts et loyers d'avance	139.036 30	Amortissements frais de constitution de 1er établissement	84.747 90
Débiteurs divers	826 85	Obligations	1.124.500
Installations diverses et indemnités	1.102 570 53	Loyers d'avance reçus et loyers à payer	69.056 80
Frais de constitution de Société et 1er établissement	84.747 90	Fournisseurs et créditeurs divers	111.033 80
Actionnaires	400.000 »	Effets à payer	1.996 10
		Compagnie « la Paternelle-Vie »	87.297 37
		Report à nouveau, bénéfices 1905 : Pour compte aux actionnaires et aux parts de fondateur	329.624 54
		Résultats de l'exercice 1905 :	
		Bénéfice net	1.137.849 97
	5.372.980 13		5.372.980 13

Société des Hôtels Réunis

Société anonyme française, constituée le 7 novembre 1904.

Objet : L'exploitation d'un Hôtel-Restaurant, sis à Dinard (Ille-et-Vilaine), connu sous le nom d'Hôtel Royal.

L'acquisition, la vente, la cession ou l'apport en Société de tous biens meubles et immeubles en vue de l'exploitation de tous hôtels,

cafés, restaurants etc., l'édification de toutes constructions destinées à ces usages.

L'acquisition, la création et l'exploitation de tous fonds de commerce en nature d'hôtels, cafés, restaurants et bars; la location, avec ou sans promesse de vente, de tous locaux en vue de ces exploitations.

La création et la constitution de toutes Sociétés filiales et autres, pour l'exploitation de tous immeubles, baux, fonds de commerce quelconques pouvant dépendre de la Société.

Depuis la constitution de la société l'objet social s'est étendu : l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 1904 a accepté définitivement l'apport, fait à la Société par M. H. Ruhl, de la promesse verbale de bail qui lui a été consentie par M. Emile Jellineck Mercédès, propriétaire, demeurant à Nice, promenade des Anglais, « Villa Mercédès », d'un terrain avec construction situé à Nice, promenade des Anglais, nº 23, pour une durée de dix-huit années, qui commenceront à courir le 1er décembre 1905 pour finir le 30 novembre 1923, avec engagement verbal de M. Jellineck de proroger ladite promesse de bail pour une nouvelle période de douze années à compter du dit jour 30 novembre 1923. La société exploite également l'Hôtel du Grand Condé, à Chantilly.

Siège social : à Paris, 55, boulevard Haussmann.

Durée : prenant fin au 31 janvier 1931.

Capital social : fixé primitivement à 1.000.000 de francs et divisé en 2.000 actions de 500 francs chacune, dont 550.000 francs formant le capital de la Société H. Ruhl et Cie, porté par décision de l'Assemblée extraordinaire du 10 novembre 1906, à 1.500.000 francs, et divisé en 15.000 actions de 100 francs chacune, les 2.000 actions primitives de 500 francs ayant été divisées en actions de 100 francs.

Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 1er mai 1907, le capital a été porté à 2.500.000 francs par la création de 10.000 actions de 100 francs chacune souscrites contre espèces. Il est représenté par 25.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre ; 1 voix par 50 actions, maximum 25 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêts aux actions. Le surplus sera employé suivant les décisions qui seront prises annuellement par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil.

Service financier : au siège social et au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, 43, rue Cambon, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Fossey, H. Ruhl, G. Viguier, H.-L. Eschger, G. Montaillier, H. Viguier, E. Etienne, Cardin, Le Bret, G. Dœuillet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, à diverses dates d'un total de 3.200 obligations de 500 fr.

Intérêt annuel: 25 francs, net d'impôts, payable par coupons semestriels les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement: en 25 ans, suivant tableau d'amortissement imprimé au dos des titres.

Service financier: Crédit Foncier et agricole d'Algérie.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mars 1905, et les actions depuis le 5 mars 1907.

Années	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	490 »	430 »	»	»
1906	485 »	456 »	48.000	5 »
1907	»	»	162.000	10 »

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de Commerce.	375.000 »	Capital :	
Immeubles et Constructions. .	1.290.958 28	15.000 actions de 100 fr. . . .	1.500.000 »
Mobilier et matériel	1.515.844 10	10.000 actions de 100 fr., émission du 28 Mai 1907.	1.000.000 »
Cautionnements et loyers d'avance	95.023 20	Obligations	1.600.000 »
Actionnaires	748.125 »	Réserve statutaire	2.389 30
Caisse et banques	93.035 10	Provisions pr amortissements.	62.209 71
Débiteurs divers	45.953 15	Coupons restant à payer sur actions et obligations. . . .	49.530 50
Marchandises à l'Inventaire. .	151.980 86	Engagements envers les tiers.	569.375 62
Comptes d'ordre	121.947 35	Créditeurs divers.	6.712 15
Primes de remboursement des obligations	140.000 »	Profits et Pertes :	
Frais de 1er Etablissement . .	262.348 35	Bénéfices reportés 5.618 39	
Coupons nº 3 (acompte 7 fr. 50 sur 15.000 actions).	112.500 »	— de l'exercice 156.879 72	162.498 11
	4.952.715 39		4.952.715 39

Compagnie Houillère et Industrielle

Société anonyme française, définitivement constituée le 11 janvier 1907.

Objet : la représentation de toutes mines ou affaires industrielles, l'acquisition de toutes mines ou leur exploitation avec redevances l'achat et la vente de tous produits soit charbon. minerai, etc., et leur transformation en divers autres produits, la prise de tous brevets ou leur exploitation en licence ou autrement, la construction ou la prise en location de toutes maisons, immeubles ou mines et leur revente, ou location de même que toutes opérations commerciales ou de banque, la publication de toutes circulaires ou journaux pour faciliter les opérations ci-dessus.

Siège social : à Poissy (Seine-et-Oise), route d'Achères. Bureaux à Paris, 78, rue Lafayette.

Durée : 50 ans, du 11 janvier 1907.

Capital : 200.000 francs, divisé en 2.000 actions de 100 francs chacune sur lesquelles 1.000 ont été émises contre espèces, et les 1.000 autres remises en représentation d'apports avec 3.000 parts de fondateur. Les apports consistaient notamment en un établissement commercial de vente de charbons avec la clientèle; l'achalandage, les marchandises et le bénéfice de divers traités et marchés.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 10 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions sans limite maximum. Dépôt des titres, 6 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % au Conseil d'administration. L'excédent est réparti, sauf prélèvement, pour second fonds de réserve, à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. D. G. Soulier, E. Guissez, J. Buisson.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1907.

Compagnie Industrielle du Levant

Société anonyme belge, constituée à Bruxelles le 20 septembre 1902.

Objet : l'établissement, l'acquisition, l'affermage et l'exploitation de tous établissements commerciaux, financiers, industriels, agricoles ou autres, ainsi que la recherche, l'obtention et l'exploitation de toutes concessions publiques ou privées. La Société exerce notamment son activité aux pays du Levant sans devoir l'y restreindre. La Société peut s'intéresser par voie d'apport, de cession ou de fusion, ou par tout autre moyen, dans toutes entreprises ou Sociétés ayant un objet analogue, connexe ou similaire. Elle peut en un mot, pratiquer toutes opérations, quelles qu'elles soient, qui ont pour but direct ou indirect de favoriser ou de développer l'une ou l'autre branche de son objet.

Siège social : 3, place Royale, Bruxelles.

Capital social : 1.600.000 francs, divisé en 6.400 actions de 250 fr.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Duprat, C. Verbeke, Elie Guiffray, Elzéar Guiffray.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1902, d'un emprunt de 1.500.000 francs, représenté par 3.000 obligations de 500 francs.

Intérêt : annuel, 25 francs payables par coupons semestriels aux échéances des 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Amortissement : par tirages au sort ayant lieu en mars, pour le remboursement des titres sortis s'effectuer en mai suivant.

Service financier : à Paris, Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 août 1907.

BILAN AU 31 OCTOBRE 1906

ACTIF		fr. c.	PASSIF		fr. c.
Immeubles, matériel, machines, mobilier, constructions . . .	2.064 729 60		Capital-actions : 6.400 actions de 250 francs.		1.600.000 »
Amortissement. .	48.729 60	2.016.000 »	Obligations jouissant des droits spécifiés sur le titre :		
Cautionnements divers.. . . .		10.728 30	Créées. 3.000		
Caisses à Smyrne et à Bruxelles.		4.335 84	Amorties. . 194		
Comptes en banque :			A la souche. 937		
Crédit Lyonnais, à Smyrne.	126.453 45			— 1.131	
Balser et Cie, à Bruxelles. . . .	35.560 20			1.869 de 500 fr.	934.500 »
Société Française.	4.102 22	166.115 87	Réserve légale		5.888 55
Stocks cotons en laine et filés.		127.793 40	Dividendes restant à payer . .		1.530 »
Débiteurs divers		12.328 30	Coupons d'obligations non payés		24.395 82
Débiteur avec garantie		115.127 35	Créditeurs divers		3.755 83
Effets à recevoir		4.285 65	Cautionnements des administrateurs et commissaire. . .		62.500 »
Approvisionnements		37.983 »	Profits et Pertes :		
Frais d'émission.	190.400 »		Solde précédent . .	12.694 27	
Amortissement. .	3.500 »	186.900 »	Bénéfice net de l'exercice 1905-1906.	98.833 24	111.527 51
Frais de premier établissement. .	19.000 »				
Amortissement . .	19.000 »	» »			
Dépôt de garantie de gestion.		62.500 »			
		2.744.097 71			2.744.097 71

The Japanese and Eastern Corporation Ltd

(CORPORATION JAPONAISE ET D'EXTRÊME-ORIENT)

Société anonyme anglaise, incorporée à Londres le 2 novembre 1905.

Objet: Etablir des relations commerciales avec le Japon, ses dépendances et l'Extrême-Orient, acquérir des concessions minières et agricoles, tant au Japon, qu'en Corée, Mandchourie, Formose et autres pays placés sous le protectorat Japonais, exécuter toutes sortes d'opérations commerciales ou financières dans tous les pays du monde et chercher des débouchés aux capitaux européens en Chine, au Japon ou en d'autres pays de l'Asie.

Siège social : 62, London Wall E. C. Londres.

Capital social: £ 50.000 divisé en 50.000 actions ordinaires de £ 1 chacune.

Les actions existent en coupures de £ 20.

Conseil d'administration: composé de membres possédant chacun pour £ 250 au minimum, d'actions, d'obligations ou autres titres de la société.

Assemblée générale: aux lieu et date déterminés par le Conseil d'administration.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en octobre 1905, de £ 1 million d'obligations, perpétuelles de £ 1, émises à £ 1 15 sh. Ces titres sont en coupures minimum de 8 obligations. Il existe également des coupures de £ 40.

Intérêt annuel: 1° 5 1/2 % d'intérêt cumulatif; 2° la moitié des bénéfices nets disponibles après déduction de 5 1/2 % d'intérêts ci dessus et d'une somme ne dépassant pas 10 % des bénéfices nets affectée à la réserve.

L'autre moitié des bénéfices est attribuée aux actions.

L'intérêt est payable par semestre, les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement: en une période devant prendre fin au 31 décembre 1990, et au moyen de 12 tirages, pour le premier avoir lieu le 31 décembre 1910.

Le remboursement des obligations est assuré au moyen d'une police d'amortissement contractée à la « Norwich Union Life Insurance Society », garantissant le plein remboursement de la prime, plus la valeur totale nominale de l'obligation, c'est-à-dire £ 10 pour chaque obligation de £ 8.

Une fois remboursées, les obligations deviennent des titres de jouissance et reçoivent les mêmes répartitions qu'auparavant.

Service financier : à Paris, MM. Hamon et Cie, 8, place de l'Opéra.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Wilson, F. W. Coles, C. Grierson Lowe, T. Devereux Pile, R. Carnac Temple, W. Hood Treacher.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 février 1907 et les obligations depuis le 15 mars 1906.

COURS DES OBLIGATIONS

1906 plus haut, 262 » plus bas, 256 »

Société générale des Jumelles de Théâtre

Société anonyme française constituée le 23 décembre 1891.

Objet : exploiter, dans tous les théâtres ou établissements similaires de France et de l'étranger, les différents systèmes de jumelles automatiques dont elle est ou deviendra propriétaire.

Siège social : 8, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée : 50 ans du 23 décembre 1891.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 1.000 entièrement libérées, furent remises, en représentation de ses apports, à M. Chatelain comme liquidateur de la Compagnie parisienne des jumelles de théâtre. En outre, il lui a été attribué 1.000 parts de fondateur, donnant droit à 30 % des bénéfices.

Suivant délibération d'Assemblée générale du 21 juin 1894, le capital a été réduit de un million à 700.000 francs par l'échange de deux actions de 500 francs contre sept de 100 francs. En conséquence le capital actuel est représenté par 7.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : aux jour et lieu désignés par les administrateurs. Dépôt cinq jours à l'avance ; une voix pour 5 actions, maximum cinq voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 60 % aux actionnaires, 30 % aux parts de fondateur, 10 % au Conseil d'administration.

Service financier : au Siège social, à Paris, 8, rue Saint-Lazare.

ADMINISTRATEURS.

MM. Gugenheim, Hermann, Weinschet, Jué.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juillet 1893.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	30	18	22.000	3
1902	32	22	22.000	3
1903	31	24 25	21.000	3
1904	30	22	24.000	2 50
1905	35	25	22.000	2 50
1906	31	23	18.500	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de premier établissement.	528.357	15	Capital social.	700.000	»
Marchandises générales. . . .	152.229	11	Réserve.	25.801	01
Caisse et banquier	19.793	80	Coupons à payer	2.582	55
Portefeuille.	29.078	»	Profits et Pertes	18.565	55
Mobilier	296	05			
Gaz et loyer d'avance. . . .	710	»			
Droits d'enregistrement. . . .	1.168	10			
Comptes courants.	15.316	60			
	746.949	11		746.949	11

Société Internationale des Jumelles de Théâtre

Société anonyme française définitivement constituée le 18 janvier 1894.

Objet : exploiter dans tous les théâtres et établissements similaires, tant en Angleterre qu'en tous autres pays, les différents systèmes de jumelles automatiques ; fonder toute Société similaire ou s'y intéresser, soit directement, soit indirectement ; vendre, acheter, louer et construire tous instrumments d'optique ; et d'une façon générale, traiter toute opération se rattachant au genre d'affaire qu'elle exploite.

Siège social : 31, rue de Provence, Paris.

Durée : 25 ans, du 18 janvier 1894.

Capital social : 350.000 francs, divisé en 3.500 actions de 100 francs chacune. 2.250 de ces actions ont été remises en représentation d'apports, en sus des parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : composé de trois à cinq membres, propriétaires de 25 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par 10 actions, maximum 5 voix. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration ; 60 % aux actionnaires et 30 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : chez M. J. Silvain, banquier, 31, rue de Provence, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Silvain, S. Oppenheim, E. Gugenheim, G. W.-Martignan, A. Silvain.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 avril 1899.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	100	51	31.000	7
1902	85	44	46.000	9
1903	90	55	47.000	9
1904	87	60	49.000	9
1905	100	78	51.000	9
1906	88	78	51.000	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Brevets, contrats, matériel the Opera Glass Company, limited	225.000	»	Capital	350 000	»
Transformation des anciens appareils	5.706	45	Réserve statutaire	24.258	20
Matériel nouveau	124.890	60	Réserve spéciale	10.000	»
Espèces en banque	18.377	15	Coupons à payer	5.760	80
Portefeuille	65.594	»	Profits et Pertes	51.355	30
Droits de l'enregistrement	1.806	10			
	441.374	30		441.374	30

Société anonyme des Manufactures de Lin et de Coton de Kostroma

(ÉTABLISSEMENTS RUSSES GRATRY, GÉRARD ET MILKINE)

Société anonyme belge constituée le 4 juillet 1899.

Objet : l'industrie et le commerce en Russie de tous les textiles et leurs dérivés, et spécialement la filature et le tissage du coton et du lin, l'apprêt, le blanchiment, la teinture et l'impression des fils et tissus de lin et de coton pur ou mélangé; l'achat et la vente des matières premières et des produits fabriqués; la culture du coton et du lin et des autres textiles.

Siège social : à Bruxelles, 184, rue Saint-Bernard.

Capital social : 10 millions de francs, divisé en 20.000 actions privilégiées de 500 fr. l'une; il a été créé en outre, 30.000 actions ordinaires sans désignation de valeur.

En rémunération des apports faits par MM. Gratry et Gérard, agissant tant en leur nom personnel que comme représentants de la Société anonyme des Etablissements Russes Gratry et Firmin Gérard fils, il leur a été attribué 820 actions privilégiées et 20.410 actions ordinaires.

Conseil d'administration : cinq membres au moins, propriétaires de 100 actions privilégiées et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 13 juillet/30 juin.

Assemblée générale : le deuxième mardi de novembre. Deux voix par action privilégiée, une voix par action ordinaire, maximum le cinquième du nombre des titres émis, ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt cinq jours en Belgique et dix jours en Russie avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; le tantième établi par la loi russe, au profit de la Couronne, sur les bénéfices des sociétés anonymes ; 5 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et au collège des commissaires; 5 % au Conseil d'administration pour telle destination qu'il jugera convenable. Sur le solde : 25 % aux actions privilégiées, 75 % aux actions ordinaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Jules Gratry président, Firmin Gérard, Louis Mahieu, René-Henry Couannier, Louis Pradel, Francisque Vial, Achille Pauluis.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions privilégiées de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mars 1900.

Années	COURS		Pertes
	Plus haut	Plus bas	
1901	400	245	86.000
1902	304	190	294.000
1903	335	110	378.000
1904	150	100	102.000
1905	234	110	418.000
1906	185	100	457.000

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Actionnaires (à verser)	12.500 »	Capital.	10.000.000 »
Frais de premier établissement et de constitution.	15.073 05	Réserve en 1900.	6.631 84
Caisses et banques	163.036 68	Fonds d'assurance	204 527 60
Mobilier, chevaux, véhicules, matériel d'incendie, nouveau réservoir à naphte, etc. . .	99.164 80	Créditeurs divers	1.211.616 31
Bâtiments et terrains.	3.069.650 98	Effets à payer.	668.186 58
Matériel lin.	1.599.713 53	Amortissement sur créances douteuses	203.206 27
Matériel coton	1.212.976 81	Amortissement sur matériel et immeubles	1.500.000 »
Matériel tissage.	197.685 19		
Générateurs, moteurs, pont roulant, pompes, transmissions et électricité	669.318 10		
Approvisionnement lin	1.060.288 10		
Approvisionnement coton. . .	965.737 70		
Magasin de réserve : naphte, matériaux, pièces de rechange.	150 193 83		
Fils de lin	380.299 87		
Fils de coton.	34.108 13		
Fils teints lin et coton	157.733 88		
Tissus	106.078 10		
Débiteurs divers	1.286.221 54		
Effets à recevoir	189.070 89		
Fonds publics	154.525 71		
Sommes à reporter	34.668 40		
Profits et Pertes (comprenant 1.500.000 de francs d'amortissement sur matériel et immeubles).	2.236.123 31		
	13.794.168 60		13.794.168 60

Société Vinicole " La Grappe "

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 octobre 1904.

Objet : Le commerce et la vente en gros et en détail des vins, spiritueux et tous autres produits d'alimentation ; l'exploitation d'un fonds de commerce de marchand de vins et spiritueux, exploité à Paris, rue de Charenton, 323, et dans divers dépôts et magasins existant dans la même ville, par la Société A. Naudin et C^ie^ ; la création, l'installation et l'exploitation de succursales, dépôts ou magasins, pour la vente et l'achat de vins, spiritueux et produits d'alimentation, à Paris et partout ailleurs. Et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières que le Conseil d'administra-

tion jugerait se rattacher directement ou indirectement au commerce des vins, spiritueux et d'alimentation, susceptible d'en augmenter les produits.

Durée : 50 ans, du 8 octobre 1904.

Siège social : 323, rue de Charenton, Paris.

Capital social : 500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 3.000 ont été remises à MM. Naudin, Ayme et Pantauborde en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, nommés pour six ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin novembre ; une voix par 20 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; sur le surplus : 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires. Toutefois il pourra être prélevé, avant le paiement du dividende aux actions, des sommes destinées à la création d'un compte d'amortissement spécial et d'un fonds de prévoyance.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Senty, A. Ayme fils, A. Naudin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Côte Desfossés*, au comptant, depuis le 12 décembre 1906.

Années	Cours	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	67.000	10 »
1906	pas de cours	83.000	13 55
1907	»	72.000	12 »

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Marchandises :		Capital	500.000 »
En entrepôt	110.397 75	Réserve statutaire	7.514 25
Dans les succursales	29.390 15	Réserve extraordinaire	10.744 05
Caisse et banques	39.281 60	Créanciers divers	58.538 55
Effets en portefeuille	5.839 30	Profits et pertes :	
Actionnaires	86.000 »	Exercice 1906-1907	72.042 12
Fonds de commerce	303.880 »		
Titres et valeurs	2.000 »		
Loyers d'avance	23.318 20		
Débiteurs divers	48.731 87		
	648.838 87		648.838 87

Société du Caoutchouc par le Latex

(Procédés du docteur Lucien Morisse)

Société anonyme française, définitivement constituée le 1er décembre 1906.

Objet : l'exploitation des brevets français et étrangers du docteur Lucien Morisse, pour la manufacture du caoutchouc par le lait frais non coagulé ; cette exploitation pourra avoir lieu soit en France, soit à l'étranger, et dans les formes qui seront jugées utiles par la Société ; l'utilisation des procédés, machines, outillages se rattachant à cette exploitation et faisant l'objet d'additions aux brevets ci-dessus ; l'achat ou la prise de tous brevets et licences se rattachant à cette invention et à son exploitation ; la fabrication et la vente de tout objet en caoutchouc manufacturé, et, en particulier, des pneumatiques d'automobiles et de cycles, bandages, chambres à air, etc.

Siège social : 55, rue Saint-Lazare, Paris.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 3.500 ont été attribuées, en outre de 8.000 parts de fondateur, à M. Mourlon, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 11 membres, nommés pour trois ans, et propriétaires de 200 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 25 actions sans limite maximum.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au Conseil ; somme suffisante pour payer, pendant les cinq premières années de la Société, aux actions de numéraire entièrement libérées à la constitution, 5 % de leur valeur nominale. Le surplus, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance, 70 % aux actions ; 30 % aux parts. A l'expiration de la cinquième année de la Société, la somme affectée, comme il est dit ci-dessus, au paiement d'un intérêt de 5 % aux actions de numéraire, reviendra dans les mêmes proportions aux actions et aux parts.

ADMINISTRATEURS

MM. de la Rocque de Séverac, de la Grange O'fard, J.-A. Delacroix, Ch. Mourlon, Van Zuylen de Nyevelt, Durand, de la Roche Fontenilles.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 janvier 1907.

Compagnie
du Linoléum et de l'Industrie du Liège

Société anonyme française, définitivement constituée le 21 mars 1907.

Objet : la fabrication et la vente du linoléum, du linoléum incrusté et de tous produits similaires ; l'exploitation industrielle et commerciale du liège, la fabrication des bouchons, allume-feu, calorifuges, et l'utilisation de toute manière des sous-produits et déchets, soit du liège, soit de toute autre matière en général ; l'achat, la prise et l'exploitation de tous brevets, marques de fabrique et licences se rattachant auxdits produits fabriqués ou non fabriqués, ainsi que la cession de tous brevets, marques de fabrique et licences, etc .

Siège social : 48 *ter*, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Durée : 60 ans, du 21 mars 1907.

Capital social : 3.100.000 francs, divisé en 31.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 10.000 ont été attribuées, en sus d'une somme espèces de 137.000 francs, en rémunération des apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 3 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 10 actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % d'intérêt aux actions sur le montant libéré ; 5 % à la réserve légale ; 20 % pour constituer une réserve extraordinaire en vue de l'amortissement des bâtiments et du matériel, de l'augmentation du capital social, le remboursement des actions ou tout autre emploi. Sur le solde : 10 % au Conseil ; 5 % aux administrateurs délégués ; 85 % aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Maistriaux, Fagès et Flynn.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er mai 1907.

Compagnie Française du Lithophone

(Société anonyme
pour l'exploitation des produits barytiques)

Société anonyme française, définitivement constituée le 21 février 1907.

Objet : le traitement et la vente de tous minerais barytiques et autres, soit bruts, soit broyés ; l'acquisition, l'exploitation, la location ou la vente de toutes mines de barytes ou autres.

La fabrication et la vente de toutes peintures à base de baryte ou autre et, d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher à l'achat, à la vente et aux traitements des minerais barytiques ou autres, ainsi qu'à la fabrication et à la vente des peintures à base de baryte ou autres.

Siège social : 29, rue Mogador, Paris.

Durée : 99 ans, du 21 février 1907.

Capital : 1 million de francs, en 10.000 actions de 100 francs. Il a été créé, en outre, 10.000 parts bénéficiaires, lesquelles ont été attribuées en sus d'une somme de 200.000 francs espèces à la Société Générale d'Etudes et d'Organisations Industrielles, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par action. Dépôt des titres, 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % au Conseil et à la Direction. Sur l'excédent : 60 % aux actions, 40 % aux parts.

Sur le solde de bénéfices revenant au Conseil et à la Direction, aux actions et aux parts, il pourra être effectué des prélèvements pour constitution de fonds de réserve extraordinaire ou de prévoyance et aussi pour amortissements anticipés.

Il est stipulé aux statuts que pendant la période nécessaire à la construction des usines et à la mise en marche de tous les rouages commerciaux, chaque action recevra à titre d'intérêts intérimaires une somme de 6 francs, répartis en trois coupons de 2 francs (impôts à déduire) payables les 15 septembre 1907, 15 mars et 15 septembre 1908.

Pour le premier exercice les parts auront la totalité des bénéfices, jusqu'à concurrence de 24.000 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Derbecq, Bilhant, L. Manger, C. M. Pesson, V. Gueldry, T. Behr.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 mars 1907.

Le coupon nº 1 des actions a été payé par 2 francs bruts, le 15 septembre 1907.

Maison Agnès

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 mai 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de la « Maison Agnès », comprenant le fonds de commerce de couture et de lingerie exploité à Paris, 23, rue Louis-le-Grand, comprenant le matériel, la clientèle et le droit au bail des locaux et des marchandises ; l'acquisition, la création et l'exploitation de toute affaire similaire, et généralement toutes opérations quelconques ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet sus-indiqué et qui seront considérées comme nécessaires ou utiles à son développement.

Siège social : 23, rue Louis-le-Grand, Paris.

Durée : 30 ans, du 28 mai 1907.

Capital social : 800.000 francs, divisé en 8.000 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin novembre ; 1 voix par 20 actions sans limite maximum ; dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % aux actions sur leur montant libéré. Sur le surplus et sauf prélèvements pour fonds de prévoyance, réserves extraordinaires, amortissements, 17/20 aux actions et 3/20 au Conseil d'administration.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Balbiani, de Caladon, Villedary.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 octobre 1907.

Société Générale des Maisons familiales

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 mai 1906.

Objet : la Société a pour objet de procurer à des ouvriers, employés, commerçants, ou toutes autres personnes, des maisons salubres et à bon marché, construites ou acquises par elle, en France, dans les colonies françaises ou à l'étranger.

A cet effet, elle se propose : 1° d'acquérir les terrains nécessaires aux constructions et à leurs annexes ou dépendances domestiques ou commerciales et à l'établissement, s'il est besoin, des rues, égouts et autres accessoires qui pourraient être reconnus utiles ; 2° la construction des maisons de famille, commerciales ou établissements industriels de toute nature ; 3° l'acquisition, la construction ou l'amélioration de tous immeubles ; 4° les prêts hypothécaires, ouvertures de crédit destinés à faciliter la construction ou l'acquisition des maisons à bon marché ; 5° la location desdits immeubles et dépendances ; 6° la vente des dits immeubles à des tiers, soit au comptant, soit par paiements fractionnés ; 7° et généralement toutes opérations et transactions auxquelles lesdites acquisitions, constructions, prêts, locations et ventes pourront donner lieu ; 8° l'acquisition, la reprise ou la gestion de toutes entreprises similaires ; 9° l'ouverture des comptes courants d'épargne pour permettre aux clients de la Société d'atteindre par des versements mensuels le minimum fixé par les contrats de la Société pour l'acquisition des terrains, maisons, etc. ; 10° l'inscription à une Société de capitalisation ou d'épargne, de ceux des contractants qui ont satisfait aux conventions à passer avec la Société.

Siège social : 43, rue Lafayette, Paris.

Durée : 50 ans, du 26 mai 1906.

Capital social : à l'origine, 100.000 francs, porté ensuite à 250.000 francs, puis à 500.000 francs par délibération de l'Assemblée extraordinaire du 15 mars 1907. Il est représenté par 5.000 actions de 100

francs chacune sur lesquelles 500 dites actions ordinaires ont été remises à M. Godin en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 5 actions, maximum 40 voix. Dépôt des titres, 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt aux actions autres que les actions d'apport ; 5 % d'intérêt aux actions d'apport ; 10 % au Conseil ; 5 % à la Direction. Le surplus, après prélèvement de la portion de bénéfices que le Conseil d'administration jugera utile d'affecter, soit à une réserve supplémentaire, soit à des gratifications aux employés, est attribué comme suit : 50 % aux actions autres que les actions d'apport ; 50 % aux actions d'apport.

Service des coupons : à Paris, Banque Fédérale, 79, rue Lafayette.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Godin, Carbon Decaux, Bernard Gustave, G. Chenu, A. Maillos, H. Millet, E. Seinguerlet, Paulin Mery, de Lannoïse.

Les actions de priorité de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 février 1907.

Société des Maisons de Rapport

Société anonyme française définitivement constituée le 12 février 1894.

Objet : l'acquisition et la revente de terrains, maisons, propriétés et nue-propriétés immobilières; la construction, la location ou l'exploitation de maisons et propriétés immobilières de toute nature; la gérance pour compte de tiers d'immeubles bâtis ou non bâtis; enfin toutes opérations immobilières généralement quelconques, ou toute prise d'intérêt dans des opérations de ces diverses natures, sous forme d'apport, de souscription d'actions ou d'obligations, de participation, commandite ou autrement, en France ou hors de France.

Siège social : 36, rue Saint-Sulpice, Paris.

Capital social : à l'origine 400.000 francs, divisé en 2.000 actions de 200 francs, sur lesquelles 925, entièrement libérées, furent remises à M. de Travanet, en rémunération de ses apports; porté à

600.000 francs le 20 juin 1900; et à 800.000 francs le 29 juillet 1901, divisé en 5.000 actions de 160 francs. Les Assemblées des 8 décembre 1898 et 9 mai 1900 ont autorisé l'augmentation du capital à 1.200.000 francs, par fractions successives de 200.000 francs.

Année sociale : close le 31 décembre.

ADMINISTRATEURS

MM. de Vaulabelle, V. Guilbert, J. Bażerque.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

Obligations 3 %

Création, en vertu d'une délibération en date du 30 mai 1894 du Conseil d'administration, confirmée par l'Assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 1898, d'un emprunt obligataire de 1.600.000 francs, représenté par 4.000 obligations 400 francs 3 % émises à 355 francs.

Intérêt annuel : 13 fr. 20, soit 12 francs nets d'impôt, payable au moyen de coupons semestriels les 15 avril et 15 octobre de chaque année.

Amortissement : au pair, en quarante années à dater du 1er janvier 1897.

Obligations 4 %

Création, en vertu d'une délibération du Conseil d'administration, en date du 1er novembre 1906, d'un emprunt obligataire de 1.600.000 francs, représenté par 4.000 obligations de 400 francs 4 % 2e série.

Intérêt annuel : 16 francs, payables par coupons semestriels, les 15 janvier et 15 juillet.

Amortissement : au pair, en 40 ans au plus, à dater du 1er juin 1908, par tirages annuels devant avoir lieu le 1er juin de chaque année. Le remboursement des titres s'effectuera le 15 juillet suivant le tirage.

Service financier : au siège social.

Les obligations 3 % de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 octobre 1906 et les obligations 4 % depuis le 5 février 1907.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Dû sur actions	48.275 45	Capital	800.000 »
Immeubles	3.006.183 15	Obligations	331.215 »
Dépôts : Avance au gaz	627 80	Créanciers hypothécaires	1.596.828 50
Installation nouveau bureau	1.306 80	Créanciers divers	356.028 40
Loyers échus au 31 décembre 1906	41.557 50	Réserve légale	16.315 95
Espèces en caisse et au Comptoir d'Escompte	22.030 05	Réserve d'amortissement	2.338 15
Débiteurs	1.533 05	Provision pour réparations aux immeubles	2.018 70
Effets à recevoir	186 35	Profits et Pertes : Bénéfices de l'exercice	20.468 10
Frais d'émission obligations	3.132 65		
Frais divers	380 »		
	3.125.212 80		3.125.212 80

Maison Alfred Mame et Fils

Société anonyme française constituée le 31 octobre 1899.

Objet : 1° L'exploitation de l'imprimerie Alfred Mame, fondée à Tours depuis de nombreuses années, et de l'établissement de reliure qui en forme une annexe ; 2° Le commerce de libraire-éditeur et la vente des livres en gros, tant en France qu'à l'étranger ; 3° L'exploitation des éditions et publications apportées à la Société ; 4° L'exploitation de toutes les éditions et publications nouvelles que le Conseil d'administration pourra créer ; 5° La création, l'adjonction et l'exploitation de toutes usines se rattachant aux industries de l'imprimerie et de la librairie et notamment d'une papeterie, et en ce cas, la fabrication, l'achat, la vente et le commerce des papiers ; et 6° en général, tout ce qui concerne l'imprimerie, la reliure, la librairie, l'édition et la papeterie.

Siège social : 18, rue des Halles, à Tours.

Durée : 99 ans, du 31 octobre 1899.

Capital social : 6.200.000 francs divisé en 12.400 actions de 500 fr. ; ramené, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 1er octobre 1904, à 4.340.000 francs par réduction de la valeur nominale de chaque action de 500 à 350 francs. Il a été créé, de plus, 6.200 parts de fondateur. Sur les 12.400 actions, 10.409 actions, plus les parts de fondateur, ont été attribuées pour apports en nature.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix pour 50 actions, maximum 80 voix ; dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la réserve légale ; 2° Un intérêt de 4 % aux actions ; 3° Une somme à fixer pour les amortissements. Le surplus est réparti à raison de : 20 % au Conseil d'administration, 40 % aux actions et 40 % aux parts de fondateur.

Service financier : Crédit industriel et Commercial, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Armand Mame, Léonce Guerlin, F. de Lavergne de Cerval, A. de Monplanet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 janvier 1900.

Années	Cours : Plus haut	Cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	455	400	416.000	23 75
1902	500	440	323.000	22 50
1903	425	330	198.000	15 »
1904	400	325	néant	»
1905	320	210	234.000	15 55
1906	315	200	206.000	14 725
1907	»	»	223.000	14 90

BILAN AU 31 JUILLET 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Librairie	1.534.707 33	Capital	1.340.000 »
Imprimerie	199.042 05	Coupons à payer	1.507 14
Reliure	206.873 50	Fournisseurs	18.701 26
Matériel	124.347 95	Participation du personnel	30.197 71
Disponibilités	115.820 15	Caisse de secours contre les accidents	12.000 »
Immeubles	1.300.000 »	Fonds de réserve	85.526 10
Effets en portefeuille	364.778 65	Provision pour risques en cours	20.000 »
Mobilier	1 »	Profits et Pertes	222.840 54
Machines (Approvisionnements des)	1.382 80		
Débiteurs	305.752 17		
Impôts recouvrables	8.367 15		
	4.761.072 75		4.761.072 75

Société française des Manchons « Hella »

Société anonyme française définitivement constituée le 29 mars 1906, modifiée les 3 août, 18 et 30 septembre 1907.

Objet : La fabrication, l'installation et le commerce de tous appareils d'éclairage, de chauffage, de traction et de force motrice, ainsi que tous leurs accessoires ; la fabrication et la vente de manchons à incandescence, notamment des manchons « Hella » ; la prise ou l'acquisition de tous brevets, licences et procédés pour leur exploitation, leur cession ou leur apport, etc.

Siège social : 21, rue Saint-Ferdinand, Paris.

Durée : 50 ans, à dater du 29 mars 1906.

Capital social : à l'origine, 800.000 francs, divisé en 8.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 3.000, entièrement libérées, ont été remises, en sus des 800 parts bénéficiaires créées à cet effet et de 125.000 francs espèces, à MM. Wasmuth et Lecacheux, en rémunération de leurs apports.

Par décision des Assemblées extraordinaires des 3 août, 18 et 30 septembre 1907, le capital a été porté à 4.500.000 francs par la création de 37.000 actions nouvelles de 100 francs, sur lesquelles 9.000, entièrement libérées, ont été remises en représentation d'apports et 28.000 émises contre espèces.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 60 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin novembre, une voix par 30 actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % au Conseil. Sur l'excédent, 75 % aux actions et 25 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Boogaerts, M. Boullanger, L. Lecacheux.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 avril 1906.

1906	plus haut,	185	»	plus bas,	130 »

De Mello Brazilian Rubber Company Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, incorporée le 4 juillet 1906.

Objet : passer et mettre à exécution avec telles modifications (s'il y a lieu) qui pourraient être convenues, le contrat avec l'United Investment Corporation, et Sebastiano Francisco de Mello ; acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou acquérir autrement, détenir, améliorer, cultiver et employer des terrains de toutes sortes, et planter, convertir, modifier, installer, entretenir et exploiter le caoutchouc, le thé, le café, le tabac, le coton, la noix de coco, le riz et autres plantations et manufactures. Faire le commerce de planteur, cultivateur et manufacturier et marchand de caoutchouc ou d'autres gommes... Acquérir toutes concessions, dons, décrets, droits, pouvoirs, privilèges ou contrats, de tous gouvernements, compagnies, au Brésil ou ailleurs, dont la Compagnie jugerait pouvoir tirer profit, etc.

Siège social : 794-5, Salisbury House, London Wall, Londres E. C.

Capital : £ 495.000, divisé en 225.000 actions privilégiées de £ 1 chaque et 270.000 actions ordinaires de £ 1 chacune. Sur ces dernières, 269.993 ont été attribuées en sus d'une somme de £ 47.500 en espèces à M. de Mello en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 10 membres, propriétaires chacun de £ 250 d'actions de la Société.

Répartition des bénéfices : somme suffisante pour payer un dividende cumulatif de 7 % aux actions privilégiées originaires et ensuite un dividende de 7 % aux actions ordinaires originaires. Sur le surplus, 5 % au Conseil d'administration, 10 % au maximum pour servir de fonds de réserve. Le solde sera réparti entre les deux catégories d'actions au prorata.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Steel, B. Wise, J. O. Callender, W. B. Hopkins, Lazare Weiller, Max Duchanoy, C. Mascart, F. de Mello.

Coupures : les actions privilégiées existent en unités et coupures de 5 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Compagnie française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud .

Le coupon n° 1 des actions privilégiées a été payé en janvier 1907, à raison de 5 pence 306, et le coupon n° 2, en juillet 1907, à raison de 8 pence.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 janvier 1907.

Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Étrangers à Monaco

Société anonyme monégasque constituée en 1863, modifiée par décisions d'Assemblées générales des 30 avril 1895, 13 mai 1896, 21 avril 1897 et 11 janvier 1898.

Objet : exploitation du privilège concédé par le prince de Monaco, en date du 2 avril 1863, aux conditions du cahier des charges modifié le 19 octobre 1882 et par rescrit princier agréé par l'Assemblée extraordinaire du 11 février 1898.

Siège social : à Monaco.

Durée : 50 ans, de 1863 au 1er avril 1913, prorogée jusqu'au 1er avril 1948.

Capital social : 30 millions de francs, divisé en 60.000 actions de 500 francs entièrement libérées et au porteur. Par délibération d'Assemblée du 20 avril 1899, l'échange des actions anciennes contre cinquièmes d'actions a été autorisé.

Conseil d'administration : quatre membres au moins et six au plus, propriétaires de 200 actions, et nommés pour six ans.

Assemblée générale : en avril ; une voix par 200 actions. Dépôt des titres, huit jours avant la réunion.

Année sociale : close le 1er avril.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au capital versé; 2 % au Conseil d'administration ; le reste aux actionnaires.
Les actions doivent se livrer timbrées.

ADMINISTRATEURS

MM. Camille Blanc, Aug. Piédallu, comte Brossaud de Juigné, Baltazzi.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt autorisé par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 janvier 1898.

Emission, du 1er au 10 février 1898, à 240 francs, par privilège réservé aux actionnaires, de 80.000 obligations de 300 francs 4 %.

Intérêt annuel : 12 francs payables en deux coupons semestriels de 6 francs, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Ce revenu de 12 francs est net de tous impôts présents et futurs qui pourraient être établis dans la principauté.

Amortissement : au pair au plus tard en quarante-sept ans à partir de l'année 1898, par tirage au sort en octobre de chaque année. Remboursement des titres sortis le 1er janvier suivant. La Société s'est réservé le droit de rembourser par anticipation les obligations restant en circulation à partir du 1er janvier 1908.

Service financier : actions et obligations, au Siège social et au Crédit Lyonnais, à Paris et à Lyon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 mai 1891, les cinquièmes d'actions depuis le 6 mai 1899, et les obligations depuis le 14 février 1898.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES 5e D'ACT.		COURS DES OBLIG.		Dividendes
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	p. action
1901	3.750	3.275	745	635	313	300	210
1902	4.050	3.200	810	630	315	305	225
1903	4.710	3.710	938	742	316	303	225
1904	4.675	4.100	940	815	316	300	295
1905	5.900	4.592	1.188	920	315	303	320
1906	7.252	5.490	1.480	1.100	330	302 50	350
1907	»	»	»	»	»	»	290

Cette Société ne publie pas ses comptes.

Mondial-Phono

Société anonyme française constituée le 18 juin 1903, sous le nom de Société anonyme des Phonogrammes Multiplex, par suite de la transformation de la Société en commandite par actions, J. Castelin et Cie (Phonogrammes Multiplex), créée elle-même le 16 juillet 1902.

Objet : la fabrication et l'exploitation sous toutes ses formes des cylindres vierges, des cylindres enregistrés, des diaphragmes ou membranes, enregistreurs et reproducteurs, et de tous accessoires se rapportant aux objets ci-dessus.

Siège social : 36, rue Laffitte, à Paris.

Durée : 30 ans, du 28 juillet 1902.

Capital social : 350.000 francs, divisé en 3.500 actions de 100 francs, se décomposant en 2.075 actions ordinaires et 1.425 actions privilégiées. Statutairement le Conseil d'administration est autorisé à porter le capital à 600.000 francs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 25 actions et nommés pour 3 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix pour dix actions ordinaires ou privilégiées, maximum 10 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions privilégiées ; prélèvement en faveur des réserves spéciales. Sur le surplus : 3 % au Conseil et 97 % aux actions privilégiées et ordinaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Arquembourg, Lemerle, Boursault, G. Bonnefoy et C. Courtot.

RÉPARTITIONS.

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 juillet 1906.

1906 plus haut, 166 » plus bas, 120 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banquiers.	1.276 76	Capital.	350.000 »
Dépôts de garantie et débiteurs divers	37.635 55	Réserve pour amortissement des apports et frais de 1er établissement	40.000 »
Apports et frais de 1er établissement.	384.915 75	Créanciers divers.	84.907 07
Constructions, mobilier, matériel, outillage, marchandises, etc.	51.453 »	Actionnaires, compte d'actions en dépôt	17.550 »
Actions en dépôt	17.550 »	Solde.	373 99
	492.831 06		492.831 06

The Nantes Butter and Refrigerating Cy Ltd

Société anonyme anglaise, incorporée le 18 avril 1906.

Objet : toutes opérations concernant l'alimentation et notamment le commerce des beurres en Angleterre et en France ; l'exploitation de pâturages, le commerce des bestiaux, etc... D'autres objets accessoires sont énumérés au mémorandum d'association.

Siège social : à Londres, 5, Copthall Buildings, Copthall Avenue E. C. Bureaux à Paris, 54, rue de la Victoire.

Capital : £ 100.000, divisé en 100.000 actions de £ 1 chacune.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'au moins 250 actions de la Société.

Assemblée générale : chaque année, aux lieu et date prescrits soit par la Compagnie, en assemblée générale, soit par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets annuels, les administrateurs pourront décider le prélèvement des sommes destinées à la création d'un fonds de réserve, à la réparation ou l'amélioration des propriétés de la Compagnie, à la distribution de dividendes spéciaux, etc... La somme qui sera disponible pourra être répartie à titre de dividende entre les actionnaires.

Coupures : unités, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, au bureau de Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. R. Hasting Harris, M. E. Webb, E. Callard, A. Peugeot, J. Terrasson, T. W. Simpson.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 février 1907.

New Egyptian Company Ltd

Société anonyme anglaise enregistrée le 31 juillet 1899.

Objet : acquérir des terrains, droits miniers en Egypte ou ailleurs ; exécuter tous travaux publics, etc.

Siège social : à Londres, 34, Clement's Lane, Lombard Street, E. C. Bureaux à Paris, 7, rue Meyerbeer.

Capital social : 500.000 livres, divisé en 500.000 actions d'une livre, sur lesquelles 293.879 ont été émises.

Conseil d'administration : six membres.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration ; une voix par action.

Les titres existent en unités, coupures de 5, 10 et 25 actions.

Service financier : MM. Ochs frères, rue Meyerbeer, 7, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. de Chesterfield, B. Euan-Smith, Fitzgerald, H. Pasteur, E. Dicey, A. Clician, J. G. Rogers, Daninos Pasha.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mars 1906.

Années	COURS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	£ 63.656 (18 mois)	12 1/2 %
1906	»	»	25.885	5 %

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces en caisse, prêts à court terme	40.367	Capital émis sur 293.879 actions émises	270.871
Autres prêts	37.620	Obligations émises	26.653
Obligations au prix coûtant	18.290	Compte primes	66.996
Actions et participations	56.300	Créanciers divers, y compris £ 257.197 de terrains à payer à longue échéance	260.794
Débiteurs divers	17.925	Effets à recevoir	8.954
Travaux de remblayage sur le Nil	114.407	Dividendes non réclamés	145
Terrains au prix d'achat	249.611	Profits et pertes, solde	30.262
Terrains à bâtir au prix d'achat	129.402		
Mobilier, drague	653		
	664.675		664.675

Compagnie
Agricole et Commerciale de la Nouvelle-Calédonie

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 décembre 1905.

Objet : l'exploitation agricole, industrielle, commerciale et minière des propriétés apportées par M. Gillot en sa qualité de liquidateur de la Compagnie française des Caféières et Elevages de Canala et

Thio ; toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à cette exploitation, notamment : la création ou l'achat de toutes plantations, stations d'élevage, fermes, métairies et usines pour le traitement des produits coloniaux ; la vente et l'achat de tous les produits coloniaux et de tous animaux de boucherie et de reproduction ; l'achat, la vente, la location ou l'échange de tous terrains ou propriétés, en rapport ou non ; leur exploitation et mise en valeur, soit par la Société, soit autrement ; la création de toutes agences ou succursales ; l'exploitation et l'alimentation de toutes maisons de vente et d'achat de marchandises diverses, importées ou du pays ; l'exploitation, par la Société ou des tiers, de toutes mines pouvant exister sur le domaine de la Société ; et en général toutes opérations de nature à augmenter les rendements des propriétés et concessions de la Société et à favoriser son développement.

Siège social : 36, rue Cadet, Paris.

Durée : 50 ans, du 27 décembre 1905.

Capital social : 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 3.250, entièrement libérées, ont été remises en représentation des apports consistant en domaines situés en Nouvelle-Calédonie.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires de 30 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 10 % à un fonds de réserve extraordinaire. Sur le solde 15 % aux administrateurs et 85 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Simon, G. Gillot, Huet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1907.

Palais de Glace des Champs-Élysées

Société anonyme française définitivement constituée le 24 octobre 1893 et modifiée les 7 janvier 1902, 27 décembre 1902 et 13 octobre 1903.

Objet : L'installation et l'exploitation, directement ou indirectement, dans le Panorama des Champs-Elysées, précédemment occupé par la Société du panorama le *Vengeur*, d'une salle de patinage sur

vraie glace et de toutes les industries annexes. L'exploitation, par elle-même ou par affermage, en France ou à l'étranger, de toutes entreprises similaires. Et, en général, l'utilisation du local précité pour toutes entreprises quelconques, même par sous-traité, sous-location ou participation.

Siège social : aux Champs-Elysées, à Paris.

Durée : expirant le 31 mars 1925.

Capital social : à l'origine un million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs libérées et au porteur. Par suite de rachats, le capital a été réduit à 600.000 fr. représenté par 1.200 actions de 500 fr, l'une. Il a été créé, en outre, 10.000 parts de fondateur, qui ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et douze au plus, propriétaires de 20 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre, une voix pour dix actions, sans limite maximum, dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du capital versé sur les actions. Sur l'excédent : 45 % aux actionnaires, 45 % aux 10.000 parts de fondateur et 10 % au Conseil d'administration. L'Assemblée pourra décider la création d'un fonds de réserve supplémentaire à l'aide d'un prélèvement sur la seconde partie du dividende attribué aux actions. Cette réserve supplémentaire appartiendra aux seuls actionnaires.

Service financier : Crédit mobilier français.

ADMINISTRATEURS

MM. Jolly, A. Baudaz, J. Gleize, R. de Thezillat.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 décembre 1896, et les parts de fondateur depuis le 23 janvier 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
1901	250	98	5	0 50	127.000	20	»
1902	450	225	14	5	»	»	»
1903	580	445	25	12	176.000 (18 mois)	25	»
1904	851	540	40	17	140.000	45	3 16
1905	890	700	63	36	172.000	50	3 85
1906	925	760	78	41	211.000	60	4 91
1907	»	»	»	»	221.000	60	4 27

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse	400 50	Capital	600.000 »
Espèces en banque	66.134 20	Réserve légale	35.521 30
Valeurs en portefeuille	238.100 »	Réserve spéciale aux actionnaires	23.329 35
Avances sur loyers à la ville de Paris	49.809 05	Dépenses restant à payer au 30 juin 1907	129.727 »
Cautionnements divers	3.258 60	Dividendes arriérés aux actionnaires	6.145 20
Palais de glace de Nice	154.581 15	Dividendes arriérés aux parts de fondateurs	12.878 40
Marchandises en magasin et en cave	7.465 65	Acompte sur dividende 1906-1907 (coupon n° 14 restant à payer)	6.065 »
Recettes à recouvrer au 30 juin 1907	775 »	Profits et Pertes	221.664 35
Droits sur titres afférents aux actions	2.348 55		
Droits sur titres afférents aux parts de fondateurs	2.456 90		
Contentieux	1 »		
Actionnaires (acompte sur dividende 1906-1907	30.000 »		
Frais de premier établissement	480.000 »		
	1.035.330 60		1.035.330 60

Compagnie nouvelle du Canal de Panama

Société anonyme française, définitivement constituée le 21 octobre 1894, mise en liquidation le 23 avril 1904.

Liquidateur : M. Lemarquis, 3, rue Louis-le-Grand, Paris.

RÉPARTITIONS

Première répartition : 100 francs le 15 juillet 1904.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 25 mars 1902.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1902	110	53 50
1903	115	62
1904	35	12
1905	35 50	27
1906	32 75	18

Société des Papeteries de Ballancourt

Société anonyme française définitivement constituée le 1er mai 1897.

Objet : L'exploitation d'une papeterie établie dans un immeuble social, sis commune de Ballancourt, canton de Mennecy, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise) ainsi que de toutes autres usines se rattachant à la fabrication du papier et du papier peint; l'achat de toutes parts ou actions de journaux ou publications.

Siège social : 5, rue des Mathurins, Paris.

Durée : 50 ans, du 1er mai 1897.

Capital social : trois millions de francs, divisé en 6.000 actions de 500 fr.

ADMINISTRATEURS

MM. Eugène Pereire, Em. Ciroux, Salomon Halphen.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1897, de 1.200 obligations de 500 fr. 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, payable par moitié, les 1er avril et 1er octobre.

Service financier : Banque Transatlantique, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 19 avril 1899.

	COURS	
	Plus haut	Plus bas
	—	—
1901	465	450
1902	460	380
1903	440	415
1904	391 seul cours.	
1905	Pas de cours.	
1906	Pas de cours.	

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrains divers, Usines. . . .	382.445 40	Actions	2.000.000 »
Bâtiments et Matériel, Constructions nouvelles	1.815.105 11	Obligations.	1.157 901 37
Immeubles.	255.779 15	Effets à payer.	370.754 35
Fabrique de papiers peints. .	134.524 36	Créditeurs divers.	788.6 8 60
Papiers fabriqués.	331.486 92	Coupons à payer.	4.176 »
Matières premières et Approvisionnements	789.461 44	Expropriation terrain. . . .	10.018 64
Débiteurs divers	852.022 36	Réserves diverses.	318 468 59
Loyers d'avance et cautionnements	6.647 95	Profits et Pertes	198.697 39
Caisses.	18.625 60		
Titres en Portefeuille.	180.535 60		
Effets à recevoir	38.039 75		
Banquiers	40.971 50		
	4.845.645 14		4.845.645 14

Société Générale des Papeteries du Limousin

Société anonyme française définitivement constituée le 17 décembre 1898, modifiée par délibérations d'Assemblées des 17 novembre et 6 décembre 1899 et 24 janvier 1900.

Objet : l'achat, la vente et la fabrication de papiers et cartons de toute nature; l'exploitation de tous établissements de vente et de fabrication de papiers et cartons et toutes applications commerciales de ces produits, soit bruts, soit manufacturés; l'acquisition, la location, la prise à bail et la vente de tous biens meubles et immeubles nécessaires à la Société et rentrant dans son objet social.

Siège social : à Saint-Junien (Haute-Vienne).

Durée : 75 ans du 17 décembre 1898.

Capital social : 3.345.000 francs en 33.450 actions de cent francs, dont 26.760, indépendamment de 669.000 francs, soit ensemble une valeur de 2.429.000 francs, ont été attribuées aux apporteurs en nature, les apports consistant principalement en sept usines à papiers de paille. Par les délibérations précitées le capital a été successivement porté à son chiffre actuel de 5.074.000 francs, en 50.740 actions de 100 francs libérées et au porteur.

ADMINISTRATEURS

A. Pornin, E. Barataud, G. Faye, P. Teillet, Th. Rigaud, J. Vignerie, R. de Labrouhe de Laborderie, P. Codet, E. Gibouin.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération d'Assemblée générale, de deux séries comprenant chacune 10.000 obligations de 100 francs l'une, toutes du même type.

Intérêt annuel : 4 fr. 25 net de tous impôts, payable au moyen de coupons semestriels de 2 fr. 12 1/2 l'un aux échéances des 1er février et 1er août de chaque année.

Amortissement : au pair en 75 ans par tirages annuels en Assemblée générale ordinaire, laquelle doit se réunir avant fin novembre.

La Société s'est réservé le droit de rembourser au pair, par anticipation, et à quelque époque que ce soit, tout ou partie des obligations restant en circulation.

Service financier : aux agences du Crédit Lyonnais, de la Société Générale et du Comptoir National d'Escompte.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 mars 1899.

Années	COURS Pl. haut	Pl. bas
1901	110	85
1902	94	75
1903	89 50	70
1904	85	75 50
1905	84	80
1906	97	75

BILAN AU 31 JUILLET 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse et en banques	185.337 30	Capital-actions	5.074.000 »
Marchandises et approvisionnements divers	746 509 60	Capital-obligations	1.084.500 »
Usines	5.505.005 65	Réserve légale	96.264 95
Impôt sur le revenu des actions	6 609 84	Réserve spéciale	3.797 29
Mobilier de bureau	7.000 »	Amortissement	100 »
Avances aux experts	3.570 45	Coupons restant à payer	23.210 19
Cautionnement à la Compagnie d'Orléans	2.000 »	Coupons d'actions	4.602 99
Farebout et Sempinet	870.841 75	Créances diverses	71.000 »
Débiteurs divers	450.076 30	Annuités Farebout	370 000 »
		Emprunt	350.000 »
		Créditeurs divers	170 283 45
		Profits et Pertes	533.795 10
	7.776.950 89		7.776.950 89

Paris Carlton Hotel Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, incorporée à Londres le 24 avril 1906.

Objet : exploiter ou entreprendre, en France ou ailleurs, le commerce d'hôteliers, restaurateurs, etc., et tous autres commerces qui pourront être faits en rapport avec les objets ci-dessus. La Société a été formée notamment pour l'exploitation à bail du Carlton Hotel, situé à Paris, 119, avenue des Champs-Elysées, et pour l'achat d'un immeuble attenant au 119 afin de prolonger la construction de l'hôtel. La Société a également l'exploitation à bail de l'Hôtel Scribe, à Nice. Elle a conclu un accord avec M. Henry Ruhl suivant projet dont il est fait mention aux statuts.

Siège social : 8, Union Court, Old Bread Street, Londres. Siège à Paris, 55, boulevard Haussmann.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 60.000, divisé en 59.000 actions ordinaires de £ 1 chacune et 2.000 actions différées de 1 shilling. En rémunération de leurs apports les apporteurs ont reçu 8.000 actions ordinaires et les 2.000 actions différées.

Conseil d'administration : 2 à 5 membres, propriétaires chacun d'au moins 250 actions autres que des actions deferred.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés soit par le Conseil, soit par l'Assemblée des actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 % aux actions ordinaires sur leur montant libéré à titre de dividende non consultatif ; prélèvement à fixer par le Conseil d'administration pour être appliqué au fonds de réserve. Sur le solde des bénéfices, 10 % aux administrateurs. Le surplus sera réparti à raison de 60 % aux actions ordinaires et 40 % aux actions différées.

Service financier : à Paris, à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

Coupures : les titres existent en unités et coupures de 5, 10 et 20 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. le major Eustace Jamson, G. Viguier, H. Ruhl, Eaton Smith, William Vincent, Howard Cartland, Louis Berger, H. Bondonneau, Bernard Desouches.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 avril 1907.

Société de Pasteurisation nouvelle

Société anonyme française, définitivement constituée le 10 décembre 1906.

Objet : l'acquisition et l'exploitation commerciale, industrielle et financière, la prise à bail ou en fermage de tous brevets, inventions et procédés concernant la pasteurisation, la stérilisation, la mise en récipients, le transvasement et le transport de tous articles alimentaires.

Elle peut vendre, céder et affermer, sous quelque forme que ce soit, tout ou partie des droits qu'elle pourrait posséder sur les brevets, inventions et procédés acquis en qualité de propriétaire, de bénéficiaire ou à quelque autre titre, octroyer des licences, construire, vendre et louer toutes machines et appareils, fabriquer et produire elle-même, faire le commerce de ses produits... Et généralement toutes opérations de nature à favoriser son activité sociale.

Siège social : 74, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

Durée : 30 ans, à compter du 10 décembre 1906.

Capital social : 350.000 francs, divisé en 3.500 actions de 100 francs chacune. Il existe en outre 5.000 parts de fondateur qui ont été remises à M. Sudre en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires de 60 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre; une voix par 10 actions, maximum 50 voix. Délai de dépôt fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 15 % au Conseil. Sur le solde, 65 % aux actions et 35 % aux parts de fondateur.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Belot, C. Delagneau, A. Finot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 janvier 1907.

Société Petitcollin

(Applications générales du Celluloïd)

Société anonyme française, définitivement constituée le 24 février 1900.

Objet : la fabrication de tous objets à base de celluloïd, notamment ceux imitant l'écaille, l'ivoire, la corne, le caoutchouc, etc., ainsi que tous autres objets en écaille, corne, ivoire, etc., et la vente de ces objets, soit directement à la consommation, soit à la commission ; l'achat et la vente de toutes matières premières se rattachant aux objets ci-dessus ; l'achat, la vente ou l'exploitation de tous brevets relatifs à l'industrie ou au commerce des objets en celluloïd. Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant aux objets ci-dessus indiqués.

Durée : 50 ans, du 24 février 1900.

Siège social : 20, boulevard Saint-Denis, Paris.

Capital social : à l'origine 900.000 francs, porté, par décision d'Assemblées extraordinaires des 7 et 29 décembre 1906, à 1.200.000 fr., divisé en 12.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires chacun d'au moins 150 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 25 actions. Dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions sur leur montant libéré. Sur leur surplus 10 % au minimum pour amortissement des immeubles, des constructions et du matériel ; 10 % pour réserve extraordinaire ; 10 % à chaque administrateur en fonction. Le reliquat aux actions comme dividende supplémentaire.

Service financier : au Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. N. Petitcollin, de Brondeau, G. Hutin, Oudiette, G. Petitcollin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 novembre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	32.000	»
1902	»	»	44.000	6
1903	»	»	99.000	6
1904	»	»	68.000	7
1905	»	»	62.000	7
1906	163	140	160.000	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF		fr. c.
Espèces en caisse et en banque	355.243 78	Capital		1.200.000 «
Débiteurs et effets à recevoir	483.157 83	Créditeurs divers, fournisseurs		459.327 85
Loyers d'avance et dépôts	2.765 »	Réserves :		
Matières premières et produits fabriqués	586.940 02	Légale	28.221 75	
Immeubles et matériel Étain, Lilas, Paris	356.503 30	Extraordinaire	35.659.53	
Matériel nouveau	23.085 86	Pour amortissements	35.503 30	120.374 68
Apports et terrain	432.703 40	Profits et pertes		160.696 70
	2.240.399 19			2.240.399 19

Compagnie Générale de Phonographes Cinématographes et Appareils de Précision

Société anonyme française, définitivement constituée le 10 mars 1898, modifiée par Assemblées générales des 13 juillet, 8 août 1899, 10 septembre 1900, 11 juillet 1905 et 4 juillet 1906. Lors de la constitution, la dénomination sociale était *Compagnie Générale de cinématographes, phonographes et pellicules*. La dénomination actuelle lui a été substituée par les délibérations d'Assemblées générales prises les 13 juillet et 8 août 1899.

Objet : L'acquisition et l'exploitation industrielle et commerciale, et la vente d'objets concernant la cinématographie et la phonographie; l'achat, la location et la vente de tous immeubles; la construction, l'achat, la vente et la location de tous appareils, instruments, systèmes, accessoires, machines quelconques, brevets, concession de

brevets ou autres pouvant servir, directement ou indirectement, aux applications quelconques de la lumière, de l'optique, de l'électricité et de l'acoustique.

Siège social : 98, rue de Richelieu, à Paris.

Durée : 99 ans, du 10 mars 1898.

Capital social : 4.400.000 francs, divisé en 44.000 actions de 100 fr. chacune, constitué comme suit : 1.500 actions attribuées en représentation des apports faits à la Société ; 8.500 actions souscrites en espèces à la constitution de la Société ; 10.000 actions créées lors de la première augmentation de capital (délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 8 août 1899) ; 6.666 actions créées lors de la deuxième augmentation de capital de la Société par la fusion de la Manufacture Française d'appareils de précision (délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 1900) ; 5.334 actions créées lors de la troisième augmentation de capital (délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 juillet 1905) ; 5.600 actions créées lors de la quatrième augmentation de capital (délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 juillet 1906) ; 400 actions créées lors de la quatrième augmentation de capital pour être attribuées en représentation des apports faits à la Société ; 6.000 actions créées lors de la cinquième augmentation de capital et souscrites en espèces (délibération de l'Assemblée extraordinaire du 6 mars 1907).

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 100 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 28 février.

Assemblée générale : avant fin juillet ; une voix pour vingt actions, maximum 50 voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions ; sur le surplus 10 % au Conseil d'administration. L'excédent est réparti aux actionnaires, sauf prélèvements votés par l'Assemblée sur la proposition du Conseil pour créer des comptes d'amortissements ou de réserves ; un solde pourra être reporté à l'exercice suivant.

Service financier : au siège social ; à Lyon, Saint-Etienne et Grenoble, à la Banque Privée.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Gabet, président; J. Neyret; C. Grivolas; L. Devilaine; Ivatts, G. Lelièvre.

Les actions de cette Société fonctionnant alors sous le titre de *Compagnie générale des Cinématographes, Phonographes et pellicules*, ont été inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, du 29 novembre 1899 jusqu'au 28 février 1901. Elles y figurent sous la dénomination actuelle de la Société, depuis le 1er mars 1901.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	114 50	60	345.000	8
1902	115	65	421.000	8
1903	174	114	910.000	10
1904	215	145	1.442.000	12
1905	792 50	140	1.371.000	15
1906	1165	650	2.737.000	40
1907	»	»	4.000.000	65

BILAN AU 28 FÉVRIER 1907

ACTIF	francs	PASSIF	francs
Apport (premier établissement et augmentation du capital).	amorti	Capital.	3.800.000 »
Brevets.	82.000 »	Obligations.	480.000 »
Mobilier, matériel, outillage en France.	2.833.608 18	Prime d'émission.	2.224.917 71
Mobilier, matériel, outillage à l'étranger.	155.233 63	Réserve légale	320.000 »
Terrain et usine à Chatou. . .	843.858 13	Créanciers divers et fournisseurs.	2.969.636 »
— à Joinville. .	396.000 »	Effets à payer.	665.269 05
Ateliers et constructions à Vincennes.	324.215 85	Coupons à payer	678.118 58
Constructions à Montreuil. . .	4.717 75	Profits et pertes :	
Terrain et usine rue des Envierges.	87.000 »	Report de l'exercice précédent.	204.530 03
Travaux en cours.	1.071 678 15	Bénéfices de 1906-1907.	4.009.059 73
Matières premières.	1.617.796 54		
Marchandises fabriquées. . .	4.308.423 92		
Cautionnements, avances . . .	97.961 84		
Espèces en caisse et banque. .	91.032 98		
Effets à recevoir	87.234 33		
Débiteurs divers	2.550.769 80		
	15.351.531 10		15.351.531 10

Société des Phonographes et Cinématographes "Lux"

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 novembre 1906.

Objet : La fabrication, la vente et la location de cinématographes, phonographes et accessoires, ainsi que de tous instruments de précision, concernant la photographie animée et la reproduction des

sons, ou pouvant servir directement ou indirectement aux applications quelconques de la lumière, de l'optique, de l'électricité et de l'acoustique ; l'achat et l'exploitation de brevets se rapportant à ces industries ; la fabrication et le commerce de toutes matières ou produits ayant trait à la production des instruments sus-indiqués ; toutes entreprises de spectacles ou autres destinées à vulgariser les appareils dont il est ci-dessus question; et généralement toutes opérations quelconques, financières, commerciales et industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : 32, rue Louis-le-Grand, Paris.

Durée : 50 ans, du 5 novembre 1906.

Capital social : à l'origine, 1.100.000 francs, divisé en 11.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 5.500 ont été attribuées aux apporteurs et les 5.500 de surplus souscrites en espèces. L'Assemblée extraordinaire du 23 septembre 1907 a décidé de porter le capital à 1.500.000 francs, par la création et l'émission contre espèces de 4.000 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, maximum 40 voix. Dépôt des titres, 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration. Après ces prélèvements et sauf la portion à fixer par l'Assemblée générale pour la formation de réserves spéciales, le surplus aux actions.

Service financier : à Paris, à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Chalupt, P. Dubois de Niermont, E. Bernheim, A. Palle, Max Lyon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 mai 1907.

Société Industrielle de Photographie

Société anonyme française, définitivement constituée le 15 décembre 1898.

Objet : l'industrie et le commerce de la photographie en général et des différents appareils et produits s'y rattachant et notamment

l'exploitation des brevets et des procédés qui vont faire l'objet des apports ci-après :

La fabrication et la vente du papier sensibilisé, des plaques et des pellicules photographiques ;

Et en général toutes les opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant à cet objet principal.

La Société bornera ses transactions en Europe à la France et à la Belgique exclusivement.

En dehors de l'Europe, ses opérations pourront s'étendre à tous pays autres que les Etats-Unis d'Amérique et le Canada.

Siège social : rue du Vieux-Pont, Rueil (Seine-et-Oise).

Durée : 50 ans, du 15 décembre 1898.

Capital social : à l'origine, 750.000 francs, divisé en 1.500 actions de 500 francs chacune ; porté à 1.200.000 francs par la création de 900 actions de 500 francs chacune, votée par les Assemblées générales extraordinaires des 16 janvier 1900, 1er juillet 1901 et 1er février 1902 ; à 1.800.000 francs, par la création de 1.200 actions de 500 francs chacune, votée par les Assemblées générales extraordinaires des 4 mai et 15 juin 1903 ; et, enfin, à la somme actuelle de 2.700.000 francs, par la création de 1.800 actions de 500 francs chacune, votée par les Assemblées générales extraordinaires des 17 décembre 1906 et 15 janvier 1907.

Sur les 5.400 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées, formant le capital social, 360 ont été attribuées en représentation d'apports.

Conseil d'administration : 3 à 8 membres, nommés pour 3 ans, et propriétaires de 10 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : il sera constitué un fonds destiné à l'amortissement des biens et valeurs composant l'actif social et l'Assemblée fixera chaque année, sur la proposition du Conseil d'administration, la somme dont ce fonds de réserve sera doté. Sur l'excédent, 15 % au Conseil d'administration ; 85 % aux actions.

Service financier : à Paris, Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Weil, L. Cornudet, L. Goffard, G. Thomas, A.-H. Steger, Ch. Voillaume.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 mai 1907.

	Bénéfices nets	Dividendes
1901	99.000	25 »
1902	130.000	30 »
1903	209.000	30 »
1904	339.000	35 »
1905	308.000	35 »
1906	315.000	35 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Usine	1.135.559 97	Capital	1.800.000 »
Frais de constitution et d'installation	1 »	Réserve légale	54.133 84
Brevets	74.642 26	Créditeurs divers	395.925 04
Documents photographiques	62.792 35	Coupons à payer	3.835 50
Frais d'études	55.438 19	Profits et pertes	314.810 54
Société du Village suisse	29.922 95		
Marchandises en magasin	697.227 55		
Caisse et banque	22.764 98		
Effets à recevoir	49.930 45		
Titres en portefeuille	48.500 »		
Débiteurs divers	385.990 22		
Loyers d'avance, dépôts de garantie	5.935 »		
	2.568.704 92		2.568.704 92

Société Française du Photo-Lexigraphe

Société anonyme française, définitivement constituée le 11 avril 1905.

Objet : l'installation et l'exploitation en France comme système nouveau de publicité lumineuse, d'un appareil breveté, récemment découvert et permettant d'écrire instantanément en caractères lumineux et sans aucune préparation, tels lettres, mots et phrases que l'on désire pour les maintenir allumés pendant un temps déterminé et, sans autre transition qu'une profonde obscurité, les remplacer par d'autres à l'infini, sans laisser de traces ; la fabrication et la vente de cet appareil, et toutes opérations commerciales ou industrielles se rattachant à l'objet de la Société.

Siège social : 25 *bis*, avenue de Grammont, Tours.

Durée : 30 ans, du 11 avril 1905.

Capital social : à l'origine 100.000 francs, porté, par décision d'Assemblée extraordinaire du 27 janvier 1906, à 500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 100 francs. Sur ce nombre, 1.000 actions ont été remises en sus de 150 parts de fondateur à MM. Vacheron, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : en novembre ; les délibérations sont prises à la majorité des voix. Dépôt des titres, 4 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 5 % pour la réserve. Sur le solde : 15 % au Conseil ; 65 % aux actionnaires ; 10 % aux porteurs de parts ; 10 % à la direction.

Service financier : 94, rue de Boisdenier, à Tours.

ADMINISTRATEURS

MM. P. F. Vaillant,, C. de Lagatinerie, P. Angis, L. Carré, P. Cognard, Emile Vacheron, Eugène Vacheron.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 11 février 1907.

Société Française des Plaques et Produits Photographiques du Dr E. Clément

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 juillet 1906.

Objet : l'exploitation de l'usine et du fonds de commerce du Dr E. Clément ayant pour objet la fabrication et la vente des plaques et produits photographiques et, en général, tout ce qui concerne l'industrie de la photographie ; l'achat, et l'exploitation de la marque du Dr E. Clément ; l'achat et la prise de tous brevets et licences se rattachant à l'industrie de la photographie. En général la Société peut faire toutes opérations pouvant aider à son développement.

Siège social : rue de Châteaudun, 53, Paris.

Durée : 50 ans, du 30 juillet 1906.

Capital : 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.500 dites actions ordinaires ont été remi-

ses en rémunération d'apports, et 7.500, dites actions privilégiées, ont été souscrites en espèces.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres nommés pour 6 ans et propriétaires de 200 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 20 actions sans limite maximum. Délai de dépôt fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 10 % au Conseil. Les 85 % restants, sauf prélèvements pour amortissement du capital, des emprunts ou pour fonds de prévoyance, sont distribués aux actionnaires.

Les intérêts aux actions privilégiées sont considérés comme charges sociales générales.

ADMINISTRATEURS

MM. J. A. Delcroix, H. Brionne, E. Clément, L. Urban, A. Bernardiny, H. Hausmann.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 novembre 1906.

Le coupon n° 1 des actions privilégiées a été payé par 10 francs, le 1er décembre 1906.

1906 plus haut, 180 » plus bas, 130 »

Société des Plaques et Papiers Photographiques A. Lumière et ses Fils

Société anonyme française, constituée le 2 mai 1892, modifiée par délibérations d'Assemblées générales du 26 mars 1898, 2 octobre 1900 et 10 juin 1902.

Objet : la fabrication et la vente des plaques photographiques au gélatino-bromure d'argent; papiers sensibles photographiques au gélatino-bromure et au citrate d'argent; plaques souples, par le procédé Balagny; développateur au paramidol-phénol ; et d'une façon générale la préparation et la vente de tous produits similaires se rattachant à la photographie.

Siège social : rue Saint-Victor, 21, Lyon-Monplaisir.

Durée : expirant le 31 décembre 1950.

Capital social : à l'origine trois millions de francs, divisé en 6.000 actions, entièrement libérées, sur lesquelles 5.600 furent attribuées à MM. Lumière père et fils, en représentation de leurs apports.

Par suite du remboursement complet du capital, l'assemblée du 26 mars 1898 a décidé l'échange de chaque action de capital, (remboursée par une dernière répartition de cent francs le 15 avril 1898), contre cinq cinquièmes d'actions de jouissance. Il existe donc, actuellement, 30.000 cinquièmes d'actions de jouissance, sans valeur nominale et au porteur.

En vue de l'absorption de la Société anonyme des Pellicules françaises, décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 10 juin 1902, il a été procédé à une émission de 8.000 actions nouvelles, dénommées actions de capital, au capital nominal de cent francs chacune, numérotées de 20.001 à 28.000. Dans le but d'absorber la Lumière North American Cº, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 1906, le capital a été porté à 4.180.000 francs par la création de 3.800 actions de capital nouvelles de 100 francs, destinées à être remises aux actionnaires de la Lumière North American Cº à raison de une action Plaques Lumière contre 30 actions Lumière North.

Conseil d'administration : de six à neuf membres, nommés pour six ans, et propriétaires de 20 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par dix actions, maximum 100 voix. Dépôt huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions de capital. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 25 % à la direction, et 65 % aux actionnaires.

Service financier : Société générale à Paris et dans ses succursales; Banque Privée, à Lyon.

ADMINISTRATEURS.

MM. Antoine Lumière, Albert Galicier, Auguste Lumière, Louis Lumière, P. Dubois, A. Collignon, V. Planchon, L. Pradel, F. Vial, B.-V. Vermorel.

Les actions de jouissance de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mai 1897.

Années	COURS DES ACTIONS DE JOUISSANCE		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	930	625	3.402.000	30
1902	707	590	1.402.000	30
1903	624	420	1.730.000	25
1904	535	370	1.734.000	25
1905	930	515	1.507.000	»
1906	885	690	1.480.000	»
1907	»	»	2.200.000	20

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apport industriel et commercial	1 »	Capital remboursé (3.000.000).	remboursé
Immeubles et terrains	1 »	Capital non remboursé	1.180.000 »
Matériel ancien	1 »	Réserve légale	118 000 »
— nouveau	50.971 90	Fonds de prévoyance	2.679.276 61
Usines « Couleurs » (compte amorti)	1 »	Réserve pour portefeuille-titres	500.000 »
— — (compte nouveau)	113.294 70	Réserve pour Pellicules	300.000 »
Terrains, constructions, matériel « Pellicules »	1.000.000 »	Réserve pour Usines Couleurs	300.000 »
Constructions nouvelles « Pellicules »	410.904 45	Créanciers divers	852.352 77
Matériel nouveau « Pellicules »	309.265 30	Provision pour débiteurs douteux	30.000 »
Chevaux et voitures (ancien)	1 »	Réserve pour incendie	40.017 40
— — (nouveau)	1.575 »	Coupons à payer	13 517 30
Débiteurs douteux	1 »	Bénéfices reportés	635.947 90
Usines Burlington (30 juin 1906)	1.212.023 91	Bénéfices de fabrication	1.307.447 27
Trésorerie Burlington	299.611 60	Bénéfice annexe	267.762 50
Marchandises générales Burlington	123.647 25		
Contentieux North American	78.438 30		
Caisse et banque	617.886 28		
Portefeuille	221.067 10		
Actions et obligations	677.954 30		
Enregistrement	79.245 28		
Débiteurs divers	782 223 50		
Marchandises à l'inventaire	2.246.206 88		
	8.224.321 75		8.224.321 75

Société des Plâtrières Réunies du Bassin de Paris

Société anonyme française constituée le 25 septembre 1880, modifiée par Assemblées générales des 28 mars 1881 et 29 juin 1901.

Siège social : 76, quai Jemmapes, à Paris.

Durée : 99 ans, du 25 septembre 1880.

Objet : la fabrication, le commerce, et la vente des plâtres crus et cuits, des chaux, briques et poteries, des ciments, de la pierre de taille, de la pierre meulière et des mœllons ; la propriété et l'exploitation des usines et carrières apportées à la Société et de toutes autres ; généralement toutes les opérations se rattachant à la production,

au transport et à la fourniture de la pierre, de tous les produits céramiques et autres, de nature analogue, servant à l'industrie du bâtiment.

Capital social : à l'origine 12 millions de francs dont 10 millions d'apports en nature, porté à 24 millions au moyen de l'apport, le 28 mars 1881, de l'actif de la Société des Plâtrières du bassin de Paris, constitué lui-même à concurrence de 10.822.000 francs par des apports en nature. Le capital social de 24 millions était ainsi représenté par 48.000 actions de 500 francs au porteur. Par décision d'assemblée générale du 29 juin 1901 le capital de chaque action a été ramené à 100 fr. Par suite le capital actuel est de 4.800.000 fr. représenté par 48.000 actions, de 100 fr. chacune.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, propriétaires de 50 actions et nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix pour 10 actions, sans limite du nombre de voix : dépôt dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant nominal des actions ; prélèvement facultatif pour la réserve de prévoyance. Sur le surplus, 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires.

Nota. — Aux termes d'un bail consenti à M. Gougelet pour une durée qui expirera le 30 juin 1911, ce dernier est locataire de tout l'actif social, à charge du payement d'annuités, ensemble 81.000 fr. environ, aux créanciers sociaux; s'il reste un bénéfice au delà, il appartient pour 10 % à M. Gougelet et pour 90 % à la Société.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Allard, Fournier, de Sainte-Marie, Tomasi, Dubois, Tabouis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	Cours — Plus haut	Cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	51	30	99.000	1 50
1902	45	35	128.000	2 50
1903	50	31	85.000	1 65
1904	40	25	57.000	1 126
1905	33	24 50	10.000	» »
1906	27	20	2.000(1)	» »

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Carrières et usines	4.200.000 »	Capital	4.800.000 »
Loyers d'avance et cautionnements	12.017 65	Réserve légale	134.125 20
Avances de découvertes . . .	432.567 90	Obligations	548.700 »
Travaux neufs	827.092 10	Crédit Foncier	295.909 20
Débiteurs par compte	434 871 05	Banque Hypothécaire	78.728 85
Profits et pertes	2.111 15	Créditeurs par compte	18.007 50
		Dividende restant à payer . .	33.189 10
	5.908.659 85		5.908.659 85

Companhia Cessionaria das Docas do Porto da Bahia

(Compagnie du Port de Bahia)

Société brésilienne, anciennement dénommée Cie Internationale des Docks et Améliorations au Brésil et ayant pris le titre actuel en vertu d'une résolution de l'Assemblée extraordinaire des actionnaires de cette dernière Société, en date du 10 septembre 1906.

Objet : l'exécution des travaux d'amélioration du port de Bahia et l'exploitation, jusqu'en 1972, de la concession qui lui a été accordée par le Gouvernement du Brésil, par décrets des 3 janvier 1891, 23 janvier 1900, 6 juin 1905 et 21 août 1906.

Siège social : à Rio-de-Janeiro ; succursale à Bahia ; bureaux à Paris, 366, rue Saint-Honoré.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-A.-P. de Magalhaes Castro, de Sebastiao Pinho, A.-J. Ferreira. La Banque Etienne Muller, de Paris, s'est réservée le droit de désigner deux administrateurs pour représenter les intérêts français.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt au capital de 75.000.000 de francs, divisé en 150.000 obligations de 500 francs chacune, nos 1 à 150.000, créé en vertu de l'autorisation de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 10 septembre 1906.

Intérêt annuel : 5 %, soit 25 francs, payables par coupons semestriels en mars et septembre, sous déduction des impôts pouvant exister en France. La Compagnie prend à sa charge les emprunts brésiliens présents et futurs.

Amortissement : au pair, en 50 ans, à partir de 1923, par tirages au sort, qui auront lieu chaque année le 15 janvier, et la première fois le 15 janvier 1923 ; cependant, la Compagnie pourra effectuer l'amortissement des obligations, par rachat, si les titres sont au-dessous du pair et elle se réserve le droit de les rembourser à toute époque, moyennant préavis de six mois.

Garantie : le Gouvernement fédéral brésilien, en exécution du décret du 6 juin 1905, s'est engagé à percevoir un droit de douane spécial de 2 % en or sur la totalité des importations du port de Bahia, et à en affecter le produit à la garantie du paiement d'une annuité de 6 %, sur la totalité des sommes dépensées pour la transformation et la construction du port, conformément à l'acte de concession, et ce, pendant toute la durée de la concession. En outre, la Compagnie affecte à la garantie de son emprunt, en sus de l'actif social, une annuité de 70 % prélevée sur les recettes brutes du port.

Service financier : à Paris, Banque Etienne Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 décembre 1906.

1906 plus haut, 451 » plus bas, 449 »

Port de Para

Société constituée sous les lois de l'Etat du Maine (Etats-Unis d'Amérique).

Capital social : 17.500.000 dollars, divisé en 7.500.000 dollars d'actions privilégiées de 100 dollars chacune, et 10.000.000 de dollars d'actions ordinaires de 100 dollars chacune.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de £ 600.000 ou francs 15.120.000 représenté par 30.000 obligations de £ 20 ou fr. 504, numérotées de 1 à 30.000, et réservées aux marchés français et suisse au prix de 463 fr. 70, et faisant partie d'une émission d'obligations d'un montant total de £ 1.250.000 ou francs 31.500.000, faite en exécution de la résolution prise par le

Conseil d'administration de la Société du Port de Para, le 25 octobre 1906, de créer des obligations 5 % jusqu'à concurrence d'une somme totale en principal de £ 3.600.000.

Intérêt annuel : 25 francs 20, payable par moitié les 1er janvier et 1er juillet, sans déduction des impôts français.

Remboursement : en 45 ans, à partir de 1912, par le fonctionnement d'un fonds d'amortissement de 1/2 % par an, commençant le 1er janvier 1907. L'amortissement peut se faire par voie de rachats en Bourse ou par tirages au sort à 105 %; le remboursement anticipé de l'emprunt ne pourra avoir lieu qu'à partir de 1916, et dans ce cas au prix de 105 %.

Garanties : les obligations sont garanties par le produit d'un impôt douanier spécial de 2 % or sur la totalité des importations du Port de Para affecté par le Gouvernement Fédéral Brésilien, en exécution du décret 5.978 du 18 avril 1906, à la garantie du paiement d'un intérêt de 6 % l'an sur la totalité des sommes dépensées pour la transformation et la construction du Port de Para, pendant toute la durée de la concession.

Service financier : en France, au Comptoir d'Escompte, à la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens, à la Banque Privée Lyon-Marseille.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 février 1907.

Société Concessionnaire du Port et des Magasins publics de Paris-Austerlitz

Société anonyme française, définitivement constituée le 1er mai 1906.

Objet : l'exploitation et l'établissement sur la rive gauche de la Seine à Paris, en amont du pont d'Austerlitz, d'un port droit destiné à l'embarquement et au débarquement des marchandises, de magasins pour la conservation des marchandises et de l'outillage nécessaire au service de la concession ; la construction et l'exploitation d'un raccordement par rails avec la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans ; et toutes opérations commerciales, financières, de transport et de warrantage de marchandises se rattachant à l'objet principal sus-indiqué.

Siège social : 4, place des Vosges, Paris.

Durée : 60 ans, du 1er août 1906.

Capital social : 5 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 250 francs chacune, toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, nommés pour six ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; somme suffisante pour créer un fonds d'amortissement du capital, en vue d'assurer, avant l'expiration de la concession, le remboursement du capital social en calculant son amortissement au taux de 5 % l'an ; somme suffisante pour payer aux actionnaires 5 % du capital versé et non amorti. Sur le surplus, et sauf prélèvements pour réserve extraordinaire ou fonds de prévoyance : 10 % au Conseil et 5 % à la disposition du Conseil pour répartition au personnel. Le reliquat appartient aux actionnaires.

Les statuts de la Société stipulent que pendant la durée des travaux de construction les actionnaires toucheront 5 % d'intérêt annuel sur les sommes dont leurs actions seront libérées, sans toutefois que cette période puisse excéder 2 ans et demi à dater de la constitution définitive de la Société.

Service financier : au Crédit Mobilier Français.

ADMINISTRATEURS

MM. Périer de Féral, Amilcar Ansaloni, Ch. Auberger, P. A. Bory d'Arnex, A. Piala.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 novembre 1906.

1906 plus haut, 278 50 plus bas, 265 »

Pretoria Hypotheck Maatschappij

(Société Hypothécaire de Prétoria)

Emission en juillet 1905 de 10.000 lettres de gage, nos 1 à 10.000, série Ca, faisant partie d'un emprunt de 10.000.000 de francs représenté par 20.000 lettres de gage et autorisé par le Conseil d'administration de la Société Hypothécaire de Prétoria dans sa séance du 17 juin 1905.

Intérêt annuel : 20 francs nets d'impôts français, et payable à Paris, en or, par coupons semestriels de 10 francs, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : en 40 ans par voie de tirages au sort annuels ayant lieu à Amsterdam deux mois avant la date fixée pour le remboursement, ou par voie de rachat au-dessous du pair ; remboursement au pair au moment du détachement du coupon qui suit le tirage.

La Société s'est engagée à ne pas convertir ces lettres de gage et à ne pas augmenter l'amortissement pendant un délai de 10 ans à partir de la date de la création du titre, sauf dans le cas où les circonstances ne lui permettraient pas d'utiliser la faculté accordée par l'article 18 des statuts de placer de nouveau les sommes reçues en amortissement des prêts hypothécaires.

Garantie : les lettres de gage sont garanties par toutes les hypothèques et tous les biens, par tout le capital social et par le fonds de réserve de la Société ; leur montant total ne peut dépasser cinq fois le capital placé.

Siège social : 389, Keizersgracht, à Amsterdam (Hollande).

Service financier : à Paris, à la Société Générale.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 juillet 1907.

Société Générale des Produits Alimentaires de Luxe

Société anonyme française définitivement constituée le 8 janvier 1906.

Objet : la prise à bail des boutiques et locaux divers dépendant de l'immeuble sis à Paris, 9, rue du Havre et 2, rue de l'Isly; l'installation et l'exploitation, dans ces locaux, du commerce de produits alimentaires de luxe ; la création et l'organisation, tant à Paris que dans la banlieue, et partout ailleurs, de succursales et magasins se rattachant, par leur exploitation, à l'objet social ; l'acquisition de tous immeubles, baux et locations, en vue de ladite exploitation et de son extension, et la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles se rattachant à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusion ou autrement.

Siège social : 9, rue du Havre, Paris.

Durée : 20 ans du 8 janvier 1906.

Capital social : 1.500.000 fr. divisé en 15.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 3.000, entièrement libérées, ont été attribuées à M. Lempereur, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : quatre à neuf membres, propriétaires chacun de 100 actions, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par cinq actions, maximum dix voix. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actionnaires. Toutefois, l'Assemblée générale a le droit de décider sur le solde des bénéfices, le prélèvement d'une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Poirel, Bégis, Ad. Grand, A. Bédaride.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 janvier 1906.

1906	plus haut,	122 50	plus bas,	115	»

NOTA. — Cette Société nous a refusé communication de ses comptes.

Société des Produits Chimiques de Marseille-L'Estaque

Société anonyme française constituée le 3 juin 1890.

Objet : la création ou l'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, d'usines de produits chimiques et d'engrais; le traitement des pyrites et autres minerais, ainsi que toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières se rattachant à ces industries.

Siège social : 29, rue Mogador, Paris.

Durée : cinquante ans.

Capital social : 3.760.000 fr., divisé en 7.520 actions de 500 francs. Sur ce nombre 7.500 ont été attribuées à la Compagnie d'exploita-

tion des minerais de Rio en raison de l'apport d'une usine de produits chimiques située à Marseille, quartier de L'Estaque; de l'établissement de la Compagnie apportante, situé même ville et quartier; de tout le surplus de l'actif de la même compagnie: traites, espèces en caisse, clientèle, etc.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 25 actions chacun, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix pour 10 actions, maximum 50 voix ; dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve; un intérêt de 5 % aux actions non amorties; sur le surplus 5 % au Conseil d'administration et 95 % aux actionnaires.

Service financier : chez MM. Mirabaud, Puerari et Cie et à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. Dollfus-Galline, le comte Lavaurs, Gustave Robert, Lucien Bordet, André Leenhardt, André Lavaur.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1901	475	375	370.000	»
1902	300	250	165.000	15
1903	pas de cours		171.000	15
1904	300	250	348.000	15
1905	pas de cours		305.000	15
1906	285	225	306.000	15

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	2.858.299 59	Capital	3.760.000 »
Magasin général	189.844 02	Obligations en circulation	1.336.041 80
Matières premières	592.713 87	Obligations remboursées	30.985.95
Produits fabriqués	1.565.610 60	Réserve statutaire	84.433 78
Caisses et banques	251.111 97	Provisions	844 64
Débiteurs divers	493.834 57	Créditeurs divers	790.359 68
Effets à recevoir	156.277 95	Profits et Pertes	119.027 17
Titre	14.000 »		
	6.121.693 02		6.121.693 02

Société de Produits Électro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées.

Société anonyme française définitivement constituée le 22 juin 1906.

Objet : L'exploitation, soit en France, soit dans les colonies françaises et pays de protectorat français, soit dans tous pays étrangers, de toute industrie électro-métallurgique, électro-chimique et chimique ; la fabrication, l'achat et la vente de tous produits quelconques se rattachant à cette industrie ; la création, l'acquisition de tous établissements quelconques se rattachant à la dite industrie ou pouvant en faciliter l'extension et le développement ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de création de sociétés nouvelles, en France, colonies françaises, pays de protectorat français ou à l'étranger, d'apport, de fusion ou autrement avec toutes sociétés françaises ou étrangères.

Siège social : 103, rue La Boétie.

Durée : 30 ans, du 22 juin 1906.

Capital social : 6 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 3.600 ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; autant de voix que d'actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le solde : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires. Sur ces 90 %, il pourra être prélevé une somme à déterminer pour fonds de réserve ou de prévoyance.

Service financier : au siège social et à la Banque E. Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Bonnet, A. Lederlin, Ch. Girard, P. Corbin, H. Bouchayer.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er septembre 1906.

1906	plus haut,	565 »		plus bas'	552 »

Société des Fabriques Russes-Françaises pour la production des articles de Caoutchouc, de Gutta-percha et de Télégraphie, sous la raison « Prowodnik ».

Société anonyme russe, constituée suivant statuts sanctionnés par l'Empereur, le 26 juin 1888 et modifiés les 11 décembre 1892, 9 juillet 1894, 9 juin 1895, 19 juin 1898 et du 18 octobre 1906.

Objet : utiliser le caoutchouc, le gutta-percha, l'asbeste, la corne, le liège, le celluloïd et autres matières similaires à la fabrication de masses diverses, convertir ces masses en objets de toutes sortes, fabriquer tous les articles accessoires de cette industrie, procéder à la vente de tous les produits sus-nommés à Riga et dans les autres contrées de l'Empire russe, ainsi qu'à l'exportation à l'étranger.

Siège social : Riga (Russie).

Capital social : fixé actuellement à 7.000.000 de roubles et divisé en 70.000 actions de r. 100 chacune, dont 35.000 provenant de l'augmentation de capital porté, suivant l'autorisation impériale du 18 octobre 1906, de r. 3.500.000 à r. 7.000.000, et les 35.000 autres provenant de l'échange des 14.000 actions de r. 250 de l'ancien capital en 35.000 actions de r. 100 chacune, à raison de 5 actions nouvelles pour deux anciennes.

Les négociations s'effectuent en France en unités seulement.

Année sociale : close le 1er janvier.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par 10 actions sans qu'un même actionnaire puisse avoir tant personnellement que par procuration, plus du nombre de voix auquel donne droit la possession de la dixième partie de tout le capital social de la Société.

Répartition des bénéfices : 5 % pour le capital de réserve, 5 % au plus de la valeur primitive des constructions en pierre et 10 % de la valeur des autres biens mobiliers et immobiliers pour l'amortissement de la valeur desdits biens jusqu'à son amortissement total. La répartition de la somme restante, après prélèvement de la rémunération aux membres de la direction, dépend de l'Assemblée.

La déduction obligatoire pour le capital de réserve se poursuit jusqu'à ce que ce dernier égale un tiers du capital social. La déduction obligatoire recommence quand une partie du capital de réserve a été dépensée.

Service financier : à Paris, à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, 4, rue Auber.

ADMINISTRATEURS.

MM. B. V. Wittenberg, P. A. Schwartz, T. H. Schwartz, W. Vajen, B. Erhardt, B. Herberg, A. A. Schwartz, L. Vernes, R. Finaly.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 31 janvier 1907, et à terme, depuis le 24 avril de la même année.

BILAN A FIN DÉCEMBRE 1906

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Terrains, bâtiments, machines, outils, etc.	6.753.084 58	Capital par actions	7.000.000 »
Espèces, effets, lettres de change, remboursements et avoir dans les banques	5.820.372 49	Fonds d'amortissements, capitaux de réserve, de ducroire et de roulement	5.756.099 12
Brevets	47.285 »	Acceptations et créditeurs	12.328.340 94
Marchandises, approvisionnements, demi-produits, matières premières et houille	4.867.575 03	Caisse d'épargne des employés	94.542 71
Stocks et marchandises achevés dans 69 succursales	5.412.932 79	Dépôts de débiteurs et déposants d'actions	71.010 »
Divers débiteurs	4.061.748 23	Compte reporté à nouveau	234.427 56
Frais généraux commerciaux et industriels pour 1907	221.611 36	Compte de débiteurs étant ducroire	21.051 41
Dépôts et dépôts d'actions	71.010 »	Bénéfice pour 1906	1.750.147 74
	27.255.619 48		27.255.619 48

Société de Publicité des Produits alimentaires, pharmaceutiques et hygiéniques

Société anonyme française, définitivement constituée le 4 septembre 1906.

Objet : la publicité sous toutes ses formes, en vue de faire connaître et faire valoir les produits alimentaires, pharmaceutiques et hygiéniques mis en vente par tous négociants, droguistes et pharmaciens.

Siège social : 55, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 30 ans, du 4 septembre 1906.

Capital social : 100.000 francs, divisé en 1.000 actions de 100 fr., sur chacune desquelles 25 francs seulement ont été versés.

Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 23 février 1907, le capital a été réduit à 25.000 francs puis entièrement remboursé.

Le capital figure maintenant au bilan pour mémoire et les 1.000 actions qui le composent sont devenues des actions de jouissance.

Il a été créé, en outre, 5.000 parts bénéficiaires attribuées à M. Paul-Alfred Broquissé, fondateur.

Conseil d'administration : 5 membres, propriétaires chacun de 5 actions au moins.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : en juin ; 1 voix par 2 actions, maximum 20 voix. Dépôt des titres huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % au Conseil d'administration. Sur l'excédent : 25 % aux actions et 75 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P.-A. Broquisse, H. Bosquette, G. Revel, Lerot, Schomas.

Les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 octobre 1907.

BILAN AU 31 MAI 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF			fr.	c.
Caisse	15.335	30	Capital			»	»
Crédit Lyonnais	57.000	»	Profits et pertes	124.846	»		
Nantissements	15.000	»	A déduire :				
Loyer d'avance	1.000	»	Acompte payé sur dividende	33.250	»		
Mobilier (non amorti)	335	70				91.596	»
Débiteur	1.850	»					
Publicité d'avance	1.075	»					
	91.596	»				91.596	»

Raffineries de Grammont

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 juillet 1906.

Objet : l'importation, la distillation, le raffinage et la vente des huiles minérales ainsi que tout ce qui se rapporte directement ou indirectement à cette industrie.

Siège social : à Tours, 1, rue Rabelais.

Durée : 50 ans, du 30 juillet 1906.

Capital : 3.500.000 francs, divisé en 35.000 actions de 100 fr. chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 12.000 ont été attribuées en représentation des apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires de 250 actions.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin septembre ; 1 voix par 100 actions, sans limite maximum.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % du montant libéré des actions. Sur le solde, sauf prélèvement à déterminer pour amortissements ou autres réserves : 20 % au Conseil d'administration et 80 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Lesourd, M. Lesourd, E. Lesourd, C. Lesourd, C. Germain, F. Mercier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 mai 1907.

Société Privilégiée pour Favoriser la Production et le Commerce du Raisin de Corinthe

Société anonyme hellénique, constituée le 1/14 août 1905.

Objet : L'exécution de tous les engagements qui résultent de la Convention en date du 8 juillet 1905, passée entre le Gouvernement Hellénique, la Banque Viticole et la Banque d'Athènes, ratifiée par la loi P. H. du 17 juillet de la même année, ainsi que l'exercice de tous les droits et privilèges concédés et enfin toute autre opération ou entreprise relative à la protection de la production et du commerce du raisin de Corinthe.

En conséquence, les objet et opérations de la Société sont les suivants :

1° La protection de la production et du commerce du raisin de Corinthe conformément aux clauses de la convention sus-mentionnée

en date du 8 juillet, puis d'une manière générale toute opération s'y rapportant quelle qu'elle soit, ou de nature à améliorer la condition des cultivateurs et enfin le développement dans la mesure du possible de la consommation du raisin de Corinthe exporté ;

2° La protection de l'industrie de l'alcool et des vins, au moyen de capitaux disponibles ou de crédits à ouvrir, ainsi que l'installation directe par la Société de toute industrie ayant pour objet la transformation industrielle des raisins de Corinthe ou des raisins ordinaires et enfin le commerce des produits de toute industrie analogue en tant que ces opérations ne sont pas prohibées ni par la Convention du 8 juillet 1905, ni par les lois existantes ;

3° Les avances sur nantissement de raisins de Corinthe déposés dans ses magasins conformément à l'art. 22 de la Convention, sans qu'il soit interdit à la Société de faire ces opérations par l'entremise de tiers, qui lui seraient alors substitués en tout, ou en partie, en ce qui concerne les obligations afférentes aux dites avances ;

4° La constitution, conformément à l'article 21 de la Convention, d'une Société pour l'installation et l'exploitation des Magasins généraux en Grèce, avec ou sans participation dans cette Société ;

5° La liquidation des comptes de la Banque Viticole de Grèce conformément aux clauses de l'article final de la Convention ;

6° Les avances sur nantissement de raisins de Corinthe à l'étranger ;

7° Toute autre opération ou entreprise, pourvu qu'elle ne soit interdite ni par la Convention ni par les lois existantes et qu'elle soit relative directement ou indirectement à l'un des objets sus-mentionnés de la Société ou au placement avantageux de capitaux qui lui resteraient disponibles ou de ses fonds de réserve, avec la restriction, toutefois, qu'il est interdit à la Société de faire des spéculations de Bourse, ou des placements de fonds d'une durée supérieure à trois mois.

Siège social : à Athènes.

Durée : 20 ans, du 1/4 août 1905.

Capital social : 20 millions de francs, divisé en 80.000 actions de 250 francs. Il a été créé, en outre, 80.000 parts de fondateur, remises à la Banque d'Athènes.

Conseil d'administration : douze membres, dont trois représentant la Banque Viticole de Grèce sont nommés par le Gouvernement.

Année sociale : close le 9/22 août.

Assemblée générale : avant fin décembre, 1 voix par 20 actions, maximum 100 voix.

Répartition des bénéfices : 6 % du montant libéré aux actions ; prélèvement d'une somme maxima de 500.000 drachmes pour compléter l'impôt à payer à l'Etat. Sur le solde : 40 % à la réserve,

10 % au Conseil d'administration, 40 % de l'excédent aux parts de fondateur et 60 % aux actionnaires.

Les actions nos 1 à 60.000 sont seules négociables.

Service financier : à Paris, Banque de l'Union Parisienne.

ADMINISTRATEURS

MM. Bowlby, E. Bowron, E. D. Erlanger, E. Franghiadi, D. Héliopulo, L. Zarifi, N. Missyrli, A. Poniropulo, D. Stéfanu, Ch. Wehrung.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 21 novembre 1905, et au comptant depuis le 23 novembre 1905.

Années	Dividendes actions	COURS DES ACTIONS Plus haut	COURS DES ACTIONS Plus bas	COURS DES PARTS Plus haut	COURS DES PARTS Plus bas
1905	»	283 50	280 »	36 »	20 »
1906	6 »	287 »	243 »	58 »	11 »
1907	15 »	»	»	»	»

BILAN AU 9 AOUT 1907

ACTIF	drachmes	PASSIF	drachmes
Disponibilités :		Capital social	22.000.000 »
Caisse	324.089 90	Etat hellénique (solde impôt)	1.805.821 75
Banque sur place	9.627.129 05	Société hellénique de vins et spiritueux	58.399 70
Titres en portefeuille	4.232.914 30	Dividendes non réclamés	71 90
Banque viticole	6.802.121 55	Profits et Pertes	1.426.333 25
Contrevaleur des raisins en dépôt	4.015.870 95		
Frais d'installation	223.558 30		
Comptes provisoires	47.348 95		
Débiteurs divers	17.599 60		
	25.290.626 60		25.290.626 60

Société des Rizeries de la Gironde (Rizeries de Bacalan et l'Ouest réunies)

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 octobre 1906.

Objet : la continuation d'affaires de la Société en nom collectif, Henri Fabre et Marchou, dénommée Rizeries de l'Ouest, ayant son siège à Bergerac (Dordogne).

L'achat des immeubles, de l'usine et des existences actuelles de l'ancienne Société en commandite « Marchand-Duvigneau, James,

Jerminy et Cie) actuellement devenue « Société Civile de la Rizerie de Bacalan » et destinée à l'exploitation du riz.

Toutes opérations sur les céréales et le riz en particulier, ainsi que sur leurs dérivés : la culture, la récolte, l'achat, la vente de tous produits du sol, etc...

Siège social : 20, rue du Palais de l'Ombrière, à Bordeaux.

Durée : 50 ans, du 25 octobre 1906.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.000 entièrement libérées ont été attribuées en représentation d'apports.

Suivant décision du Conseil d'administration, ratifiée par l'Assemblée extraordinaire du 8 décembre 1906, 3.333 actions, portant les nos 4.001 à 7.333, ont été déclarées actions de priorité portant un intérêt privilégié de 5 %.

Il a été créé, en outre, 8.000 parts bénéficiaires attribuées en représentation d'apports.

Conseil d'administration : 3 à 11 membres, nommés pour 3 ans et propriétaires de 250 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 25 actions sans limite maximum.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % au Conseil. Sur le surplus, et sauf prélèvements pour fonds de prévoyance : 70 % aux actions sans distinction et 30 % aux parts de fondateur.

Statutairement, les intérêts aux actions privilégiées sont considérés, s'il y a lieu, comme charges sociales générales.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Fabre, J. A. Delcroix, C. Mourlon, Fuchs.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 décembre 1906.

1906 plus haut, 127 50 plus bas, 125 »

Société Électro-Chimique de la Romanche

Société anonyme française définitivement constituée le 19 juin 1899 et modifiée les 23 juin, 11 septembre 1905, et 30 avril 1906.

Objet : la création d'un canal industriel dérivé de la Romanche entre le pont de l'Aveynat et le pont neuf de Livet ; l'exploitation

industrielle et commerciale de tous procédés chimiques et électrochimiques, la fabrication de tous produits ou appareils, la création de toutes usines et installations, leur vente ou location, etc., etc.

Siège social : 34 *bis*, boulevard Gambetta, Grenoble.

Durée : 60 ans, du 19 juin 1899.

Capital social : à l'origine 2.750.000 francs, divisé en 5.500 actions de 500 francs chacune ; ramené par décisions d'Assemblées générales des 23 juin et 11 septembre 1905 à 1.375.000 francs, par l'échange de deux actions anciennes contre une nouvelle, puis porté à 3.475.000 fr., son chiffre actuel, par la création de 4.200 actions de priorité. Il est donc actuellement représenté par 2.750 actions ordinaires et 4.200 actions de priorité, toutes de 500 francs.

Conseil d'administration : cinq à sept membres nommés pour six ans, propriétaires de 25 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 10 actions, maximum cinquante voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 6 % du montant libéré des actions de priorité, 5 % du montant libéré des actions ordinaires. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires qui pouront être affectés en tout ou partie, selon décision de l'Assemblée générale, à un fonds de réserve de prévoyance.

Service financier : à Lyon, à la Banque Privée, chez MM. Jacquier, Falcouz et Cie, et chez MM. Cottet et Cie.

ADMINISTRATEURS

MM. Aug. Robin, L. Pradel, F. Jacquier, A. Bouchayer, L. Finaz, A. Giros, Ch. Lépine, L. Loucheur, P. Simon, F. Vial.

RÉPARTITIONS.

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 octobre 1899.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	300	155
1902	310	180
1903	370	275
1904	339	273
1905	279	112 50
1906	139	121 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Usine de Livet	2.661.825 »	Capital	3.475.000 »
Entreprise d'éclairage de la ville de Grenoble	688.020 89	Obligations	3.938.000 »
Cautionnement	100.000 »	Créanciers divers	1.520.607 70
Caisse, Banque	298.117 23	Obligations à rembourser	32.000 »
Ville de Grenoble	2.296.961 26	Coupons d'obligations	82.976 81
Chute de la Roizonne	250.000 »	Provision	31.938 40
Mobilier, petit matériel, outillage	1.112 95	Profits et Pertes	153.788 96
Travaux neufs	183.231 90		
Actionnaires	1.405.875 »		
Débiteurs	114.175 77		
Frais de constitution et de premier établissement	445.770 85		
Frais d'émission d'obligations	178.775 »		
Primes de remboursement des obligations	196.900 »		
Avances diverses	6.108 55		
Frais de transformation	71.512 64		
	9.234.311 87		9.234.311 87

Société Anonyme des Usines Saint-Antoine (Ariège) pour la Fabrication de la Pâte à Papier

Société anonyme française définitivement constituée le 6 mai 1904, modifiée le 27 mars 1906.

Objet : la fabrication de la pâte à papier; toutes autres entreprises et toutes acquisitions d'établissements se rattachant à l'industrie dont il s'agit, où pouvant en facilter l'extension et le développement; la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion ou autrement.

Siège social : à Saint-Paul-de-Jarrat (Ariège).

Durée : finissant le 1er mai 1954.

Capital social : à l'origine 800.000 francs, divisé en 1.600 actions de 500 francs chacune, dont 200 actions de priorité souscrites en espèces et 1.400 actions ordinaires attribuées à M. Gouraud en raison de ses apports en sus de 556 obligations de 500 francs faisant partie de l'emprunt dont il sera ci-après parlé.

Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 27 mars 1906, le

capital a été porté à 1.200.000 francs par l'émission de 4.000 actions nouvelles de priorité de 100 francs chacune, puis à 1.500.000 francs suivant décision de l'Assemblée extraordinaire du 19 juin 1907, par la création de 3.000 actions de priorité.

Année sociale : close le 30 juin.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, dans l'acte constitutif, de 556 obligations et, par résolution d'Assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 1904, de 340 obligations, ensemble 896 obligations de 500 francs 4 1/2 %.

Intérêt annuel : 22 fr. 50, payable par semestre, les 1er janvier et juillet de chaque année.

Amortissement : en 25 ans, par tirages annuels.

Garantie : A la sûreté et garantie de cet emprunt il a été affecté une première hypothèque sur les immeubles sociaux, suivant actes passés devant Me Durodié, notaire à Pamiers, les 24 juin 1904 et 31 janvier 1905.

Aux termes des deux actes sus-énoncés, il a été formé, entre les propriétaires respectifs actuels et futurs des 556 obligations émises en premier lieu et des 340 émises ensuite, deux sociétés civiles, ayant pour objet la centralisation de leurs droits et intérêts communs. L'Administrateur de ces sociétés est M. Albert Chalot, 4, rue de la Bienfaisance, à Paris.

Service financier : à Paris, Banque Ch. Noël et Cie, rue Mogador.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 mai 1905.

1905	482 » seul cours.
1906	Pas de cours

BILAN AU 30 JUIN 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Obligations émises	165.000 »	Capital	1.200.000 »
Apports	978.000 »	Obligations	438.500 »
Frais de constitution	38.710 29	Obligations amorties	9.500 »
Frais d'installation	22.837 40	Réserves	26.275 25
Matériel	316.923 04	Créditeurs	62.412.14
Construction	109.303 75	Effets à payer	152.868 43
Approvisionnement	152.441 10	Coupons d'obligations à payer	9 978 75
Papier fabriqué	8.362 »	Résultats de l'exercice	76.720 40
Caisse	3.713 37		
Actionnaires	99.225 »		
Débiteurs divers	81.739 02		
	1.976.254 97		1.976.254 97

Société du Saint-Raphaël-Quinquina

Société anonyme française définitivement constituée le 23 février 1897.

Objet : la fabrication, la vente et l'exploitation en général du produit dénommé Saint-Raphaël-Quinquina, propriété exclusive de M. Juppet apporteur. La Société pourra s'adjoindre la fabrication, la vente et le dépôt de tous autres produits et s'occuper de toutes opérations industrielles et commerciales se rattachant aux boissons.

Siège social : 18, avenue Parmentier, à Paris.

Durée : 50 ans, du 23 février 1897.

Capital social : 6.500.000 francs, divisé en 65.000 actions de 100 fr. entièrement libérées, dont 25.000 ont été attribuées à M. Juppet, fondateur, en représentation de ses apports, en sus de 3 millions de francs en espèces et des 20.000 parts de fondateur créées.

Par suite du rachat effectué par la Société de 5.000 de ses actions, en exécution des délibérations des Assemblées extraordinaires des 25 juin 1901 et 28 mai 1903, le capital est dorénavant fixé à 6 millions de francs, représenté par 60.000 actions de 100 francs entièrement libérées.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 250 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour 50 actions, maximum 30 voix. Dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 5 % au Conseil d'administration, prélèvement en faveur des fonds de prévoyance. Sur le surplus : 5 % du montant libéré des actions ; sur le reste, 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateurs.

Service financier : au siège social et à la Société Générale et dans ses agences.

ADMINISTRATEURS

MM. Doistau, Legouey, Ardillier, de Ferol, Lejeune.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 mars 1900.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	90 »	42 50	591.000	7 30
1902	66 50	47 »	624.000	7 975
1903	107 50	67 50	907.000	10 417
1904	124 »	85 »	759.000	9 50
1905	157 »	114 »	703.000	10 »
1906	145 »	117 »	460.000	10 »
1907	»	»	430.000	2 50

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce.	5.512.500 »	Capital.	6.500.000 »
Disponibilités :		Réserves :	
Espèces en caisse.	8.243 85	Réserve légale	183.792 »
Espèces dans les banques. . .	154.983 89	Réserve exraordinaire :	
Rente française	94.800 »	En titres. . . . . 119 940 »	
Portefeuille.	239.291 45	Disponible . . . . 25.060 »	145.000 »
Marchandises et fournitures en magasin	930.123 15	Créditeurs divers	127.685 90
Titres (titres en remploi sur la réserve extraordinaire. . . .	119.940 »	Coupons à payer	24.413 90
Comptes d'ordre débiteurs:		Profits et Pertes exercice 1906-1907	134.097 81
Frais de premier établissement.	1 »	Reliquat de l'exercice précédent	13.680 78
Matériel et agencements. . . .	117.292 15		
Terrains, immeubles et installation.	117.292 15		
Dividendes	150.000 »		
	8.028.670 39		8.028.670 39

Société Anonyme Ottomane Industrielle et Commerciale de Salonique

Société ottomane fondée à Salonique suivant statuts en date du 5/17 janvier 1898 et conformément à l'iradé de S. M. I. le Sultan, en date du 16 mars 1897.

Objet : Exploiter le moulin mû par la vapeur, sis à Salonique, connu sous le nom de Moulin Allatini, en faisant tous les agrandissements et aménagements utiles ; fabriquer et vendre les farines, en un mot toutes les opérations commerciales et industrielles qui se rattachent à l'exploitation du moulin. Exploiter, en les achetant,

les créant ou les louant, tous autres établissements industriels ou agricoles, ou s'intéresser à ceux-ci.

Siège social : à Salonique (Turquie).

Durée : 50 ans, du 5/17 janvier 1898.

Capital social : à l'origine de 2.500.000 francs, en 25.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 15.000 ont été attribuées à MM. Fratelli Allatini, en rémunération de leurs apports consistant principalement en un moulin à vapeur sis à Salonique. En juin 1898, le capital a été porté à trois millions de francs, chiffre actuel, par la création de 5.000 actions nouvelles, sur lesquelles 4.000 ont été attribuées à MM. Fratelli Allatini pour leur apport d'une Briqueterie-Tuilerie sise à Salonique, faubourg de Caragatch, et installée sur un terrain de 90.000 pieds carrés environ.

Conseil d'administration : cinq à douze membres, propriétaires de cent actions chacun, nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : à une date à fixer par le Conseil. Une voix par cent actions, maximum cent voix. Dépôt des titres, dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve ; 5 % aux actions. L'excédent sera réparti comme suit : 20 % aux fondateurs ; ces 20 % sont représentés par 1.000 parts bénéficiaires ; 10 % aux administrateurs ; 70 % aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Allatini, H. Allatini, L. Allatini, C. Allatini, G. Allatini, I. Fernandez, A. Misrachi, E. Salem, M. Morpurgo, H. Misrachi, E. Fernandez.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 29 novembre 1900, d'un emprunt de 1 million de francs, représenté par 2.000 obligations de 500 francs.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels de 12 fr. 50 les 1er janvier et 1er juillet.

Remboursement : au pair, en 20 années, par tirages au sort annuels, à partir de 1901 pour finir en 1920, suivant le tableau d'amortissement figurant au verso des titres.

Service financier : Société Marseillaise, Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 février 1905 et les obligations depuis le 27 mars 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES OBLIGATIONS plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	»	»	Ltq. 11.192	Frcs 5
1902	»	»	»	»	9.933	5
1903	»	»	»	»	22.208	10
1904	»	»	»	»	21,087	10
1905	186	155	»	»	21.087	10
1906	170	126	503	460	13.820	7

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres tq.	PASSIF	livres tq.
Moulin :		Capital	131.250, », »
Coût de l'établissement industriel du moulin	108.218,61,05	Obligations	47.358,51,05
Existence de blés	79.066,32,15	Amortissement des obligations	7.328,12,20
Existence de farines, sons et criblures	30.198,80,10	Réserve statutaire	9.798,12,14
Approvisionnements de charbon	750,79,35	Fonds d'amortissements des établissements industriels	13.500, », »
» divers	2.341,35,25	Créditeurs divers	114.302,42,39
Matériel de sacs vides	5.678,47,10	Comptes transitoires	3.596,19, »
Compte chevaux et charrettes	568,44,20	Coupons d'obligations à payer	1.183,98,20
Caisse	808,20,25	Compte dividende	12,26,20
Débiteurs pour farines et sons	13.012,05,18	Profits et Pertes	13.836,75,08
Débiteurs divers	16.883,41,18		
Briqueterie :			
Coût de l'établissement industriel de la briqueterie	42.318,25,05		
Existence de produits céramiques	6.563,54,25		
Existence de charbon	497,55,15		
» d'argile	2.100,94, »		
Terrains argileux	41,60, »		
Débiteurs divers	3.188,00,20		
	342.166,38,06		342.166,38,06

Société Agricole du Sambirano (Nord-Ouest de Madagascar)

Société anonyme française, définitivement constituée le 4 avril 1907.

Objet : l'exploitation et la mise en valeur de terrains contenant, d'après les titres provisoires, 1.500 hectares environ, faisant l'objet des concessions apportées à la Société et de tous nouveaux terrains

ou immeubles qui viendraient à être concédés à la Société, acquis ou loués par elle à Madagascar. L'exploitation des palétuviers avoisinant les concessions ; la vente et l'achat de tous produits, l'élevage, l'établissement sur le territoire, des immeubles exploités de tous comptoirs, la participation de la Société sous quelque forme que ce soit, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, soit par voie d'apport, de fusion, création de Sociétés nouvelles, soit par tout autre moyen.

Et, en général, toutes opérations agricoles, commerciales et industrielles, ayant pour but de développer le rendement de l'exploitation générale à Madagascar.

Siège social : 56, faubourg Montmartre, Paris.

Durée : 50 ans, du 4 avril 1907.

Capital social : 350.000 francs, divisé en 3.500 actions de 100 fr., sur lesquelles 1.000 entièrement libérées, ont été attribuées en sus de 3.500 parts bénéficiaires à M. Juge, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % d'intérêt aux actions sur leur montant versé. Sur le surplus, et sauf prélèvement pour fonds de prévoyance, 10 % au Conseil. Sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux parts.

ADMINISTRATEURS

MM. R. Charbonnel, J. Juge, R. Hacault.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 avril 1907.

Société Générale d'Études et d'Organisations industrielles, commerciales et financières

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 avril 1906.

Objet : l'étude et l'examen de toutes affaires et opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières, immobilières et agricoles, de toutes entreprises généralement quelconques se ratta-

chant aux travaux publics et particuliers, travaux de voiries et d'exploitation, etc. ; la création, l'acquisition et l'exploitation de toutes maisons de librairies, d'édition, d'impressions ; l'édition, la publication et l'exploitation de telles œuvres, revues ou journaux que la Société jugera utile, etc. ; la préparation, l'organisation et la constitution en France, dans les colonies ou à l'étranger, de tous syndicats, sociétés en participation, sociétés mutuelles ou à capital variable, sociétés en nom collectif, anonymes, en commandite simple ou par actions et participer dans le capital des sociétés ou syndicats ayant les mêmes objets que ceux déterminés dans l'objet de la société elle-même, etc. ; faire en France, dans les colonies et à l'étranger, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, soit en participation avec des tiers toutes opérations, affaires ou entreprises commerciales, financières, industrielles, mêmes immobilières se rattachant directement ou indirectement aux opérations faisant l'objet social. Les indications énoncées dans l'objet ne sont pas limitatives, mais simplement indicatives, les opérations de la Société devant comprendre tout ce qui, dans l'acception la plus large, pourra être considéré comme faisant partie du programme sus-énoncé.

Siège social : 30, rue Le Peletier, Paris.

Durée : 99 ans, du 14 avril 1906.

Capital social : 500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.000 ont été remises à M. C. H. Rœllinger en rémunération de ses apports

Conseil d'administration : la Société est administrée, soit par un administrateur unique pris parmi les associés et nommé par l'Assemblée générale, soit par un conseil composé de 3 à 12 membres, pris également parmi les associés et nommés par l'Assemblée générale. Les administrateurs doivent être propriétaires de 10 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 4 actions, maximum 10 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % pour fonds de prévoyance. Sur le surplus : 5 % à l'administrateur unique ou au Conseil d'administration en exercice ; 95 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEUR

M. Rœllinger.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 février 1907.

La Soie Artificielle

Société anonyme française définitivement constituée le 14 mars 1902.

Objet : La fabrication de la soie artificielle, ou toute autre fabrication textile ; l'exploitation des brevets et, éventuellement, la cession ou la cession de licences des dits brevets, lesquels ont été apportés par les liquidateurs de la Compagnie française de la Soie Parisienne; toutes opérations industrielles, commerciales ou financières se rattachant à l'intérêt social ; en général, l'achat et la mise en œuvre de tous brevets ou procédés qui paraîtront les plus conformes à son but et les plus profitables aux intérêts sociaux.

Siège social : 83, boulevard de Sébastopol, Paris.

Durée : 30 ans, du 14 mars 1902.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr. entièrement libérées. Il a été créé, en outre, puis attribué aux liquidateurs, 35.000 parts de fondateur, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : sept à quinze membres, propriétaires de 200 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour cinquante actions ; maximum 30 voix. Dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 10 % pour l'amortissement des établissements; 6 % du montant libéré sur les actions. Sur le solde, il est prélevé 15 % par le Conseil d'administration pour les répartir comme il l'entendra entre ses membres, le directeur et le personnel. Le surplus appartiendra pour 50 % aux actions et pour 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS.

MM. Noack-Dolfus, Jordan, Schlumberger, A. Bernheim, Daubrée, Wilhelm Fréméry, Herbelot, Monod, Fougeirol, E. Bloch-Pimentel.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 novembre 1903.

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS DES PARTS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Actions	Parts
1903	460	365	147	100	10.000	»	»
1904	475	296	171 50	101	656.000	13 056	3 024
1905	337 50	200	91	48	309.000	10 895	2 098
1906	320	170	80	38	277.000	10 123	1 767

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé :			
Usine de Givet :			
Terrains et constructions	670.000 »	Capital	1.500.000 »
Force motrice et installation	165.000 »	Prévision	1.300.000 »
Matériel de fabrication	332.650 31	Réserve légale	35.401 26
Outillage et matériel roulant	1 »	Amortissements	70.802 54
Mobilier à Paris et Givet	1 »	Coupons impayés	26.023 78
Augmentation des moyens de production de la société	108.281 30	Créditeurs divers	70.723 13
Frais de premier établissement	Mémoire	Bénéfice net	277.085 99
Mobilisable à réaliser :			
Usine de Vitry	177.877 39		
Matières premières en magasins	87.403 40		
Matières d'exploitation en magasins	224.387 90		
Disponible :			
Parts (10.000) Soie d'Izieux	Mémoire		
Produits fabriqués et en cours de fabrication	548.770 65		
Espèces en banque et caisse	771.833 49		
Débiteurs divers	193.830 26		
	3.280.036 70		3.280.036 70

Soie artificielle d'Izieux

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 février 1904.

Objet : La fabrication de la soie artificielle par les brevets et procédés appartenant à la Société anonyme par actions connue sous la dénomination « la Soie Artificielle » ; l'obtention, de cette dernière

Société, d'une cession de licence de fabrication et d'exploitation de soie artificielle dont elle a la propriété exclusive pour la France, ses colonies et pays de protectorat français; la construction d'une usine à Izieux et éventuellement d'usines dans d'autres localités, ayant une puissance de production correspondant aux licences obtenues et satisfaisant aux clauses et conditions de la cession de licence... et toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social directement ou indirectement.

Siège social : quai de Serin, 9, Lyon.

Durée : finissant le 31 décembre 1931.

Capital : 2.000.000 de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, propriétaires chacun d'au moins 250 actions, et nommés pour six ans.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 10 % pour l'amortissement du prix des licences de brevets, non compris les redevances annuelles et ce, jusqu'à l'extinction totale de ce compte, et après cette extinction à un amortissement complémentaire des immeubles et du matériel; 6 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus des bénéfices, il est affecté : 15 % à la disposition du Conseil pour les répartir entre ses membres et les principaux agents du personnel. Le solde appartiendra : 50 % à la société « La Soie Artificielle » représentés par 20.000 parts bénéficiaires ; 50 % aux actions.

Service des titres : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Gillet, H. Balay, L. Chatin, C. Gillet, E. Gillet, P. Gillet.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les parts bénéficiaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juillet 1904.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
	—	—
1904	171 50	101
1905	125	60
1906	95	12

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Avoir en banque	25.973 95	Créanciers	259.463 70
— en caisse	9.421 85	Capital	2.000.000 »
Débiteurs	103.772 70		
Matières fabriquées et en cours de fabrication	299.533 45		
Matières premières et d'exploit en magasin	127.703 35		
Avances sur coupons	10.528 30		
Actions tramway de Saint-Chamond	10.000 »		
Immeubles	76.044 50		
Bâtiments	469.331 15		
Service des eaux	30.832 »		
Matériel	596.261 45		
Mobilier	» »		
Licences	500.000 »		
Frais de constitution	Mémoire		
Mise en route industrielle	Mémoire		
	2.259.463 70		2.259.463 70

Soie de Beaulieu

Société anonyme française, définitivement constituée le 2 septembre 1904.

Objet : La fabrication, la vente et le commerce de la soie artificielle.

Siège social : à Paris, 3, cité Trévise.

Durée : 30 ans, du 2 septembre 1904.

Capital social : 2 millions de francs, en 20.000 actions de 100 francs ; 5.500 de ces actions ont été attribuées, entièrement libérées, aux apporteurs et les 14.500 actions de surplus ont été souscrites contre espèces.

Conseil d'administration : de cinq à onze membres, nommés pour six ans, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par cinquante actions sans limite maximum. Dépôt des titres dans un délai à fixer par le Conseil.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus 10 % au plus à un fonds de prévoyance et d'amortissement. Le solde sera réparti : 15 % au Conseil; 85 % à répartir entre toutes les actions amorties ou non amorties.

Service des titres : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. E. Grenard, P. Delaunay, H. Diamanti, L. A. Dollfus, J. E. A. Lalung, de Férol, X. Lauras, H. Legoux, A. M. Plaissetty, A. Volterra, G. Boin.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 8 mai 1905.

	COURS	
	Plus haut	Plus bas
	—	—
1905	280	100
1906	150	100

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Procédés et fonds de commerce.	625.000 »	Capital.	2.000.000 »
Terrains, Force hydraulique, Immeubles	222 995 93	Créditeurs divers.	19.779 23
Machines, Matériel	271.820 77	Divers	1.378 69
Laboratoire et Verrerie			
Approvisionnements	50.871 95		
Mobilier, Chevaux, Voitures. .	22.781 12		
1er Etablissement.	444.026 04		
Actionnaires souscripteurs . .	188.610 »		
Débiteurs divers	17.279 10		
Versements sur matériel à livrer	85.149 38		
Travaux en cours	42.313 18		
Procédés nouveaux, brevets et essais.	4.614 01		
Caisse et Banques.	45.696 45		
	2.021.157 92		2.021.157 92

Société Lyonnaise de la Soie Artificielle d'après le Procédé de Chardonnet pour les États-Unis et l'Amérique du Nord

(SOIE DE CHARDONNET AMÉRICAINE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 juillet 1904.

Objet : La fabrication, au Mexique et dans l'Amérique du Nord, de la soie artificielle à base de cellulose nitrée, et d'après le procédé de Chardonnet, tel qu'il est exploité par la Société anonyme pour la fabrication de la soie de Chardonnet à Besançon. L'achat, dans l'Amérique du Nord, de tous terrains et constructions pour l'installation et le fonctionnement des usines de production; la construction et l'aménagement des dites usines, et la vente des produits fabriqués par ladite Société dans les pays sus-indiqués. Enfin, la Société pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social, directement ou indirectement et dans les mêmes pays sus-indiqués.

Siège social : à Lyon, 2, rue de la République.

Durée : 60 ans, du 30 juillet 1904.

Capital social : à l'origine 5 millions de francs, divisé en 50.000 actions de 100 fr. chacune. Six mille actions ont été remises, entièrement libérées, à la Société de la soie de Chardonnet de Besançon, pour ses apports.

Les apports de la Société de la soie de Chardonnet de Besançon comprenaient notamment : les brevets américains; l'engagement de fournir les plans et renseignements pour la construction et l'installation des usines; l'initiation du personnel dirigeant. La Société de la soie de Chardonnet de Besançon et la présente société créeront une agence générale de vente pour les Etat-Unis et l'Amérique du Nord, et tous les ordres concernant ces pays seront concentrés dans cette agence. Toutes les opérations et tous les résultats de cette agence seront en compte à demi entre les deux sociétés, et cela jusqu'au 3 décembre 1920, maximum. En plus des 6.000 actions mentionnées plus haut, la Société Chardonnet de Besançon a reçu une somme d'un million de francs en espèces. Elle recevra, en cas d'augmentation du capital de la présente société par l'émission d'actions nouvelles, 30 % des actions nouvellement émises, en titres entièrement libérés.

MM. de Lecroix, Maës et Faye, en rémunération de leurs travaux préparatoires, démarches, etc... ont reçu 2.500 actions et 750.000 fr. en espèces.

Suivant délibération d'assemblée extraordinaire du 3 décem-

bre 1904, le capital a été réduit à 4.750.000 francs par l'annulation des 2.500 actions d'abord attribuées à MM. de Lecroix, Maës et Faye, dont l'attribution en espèces a été réduite à 500.000 francs. Par suite le capital social actuel est de 4.750.000 francs, divisé en 47.500 actions de cent francs l'une, entièrement libérées.

Conseil d'administration : sept à neuf membres, propriétaires chacun de cent actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin. Une voix par vingt-cinq actions; maximum cent voix. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 3 % pour l'amortissement des immeubles; 10 % pour l'amortissement du matériel, d'après sa valeur portée sur les livres.

Les affectations de ces 3 % et 10 % pour l'amortissement ne seront pas faites lorsqu'il aura été effectué des amortissements sur les sommes dépensées pour la construction d'usines propres à la Société Chardonnet américaine et établies, en suite d'association, en participation avec la Société Chardonnet de Besançon. Ces affectations reprendraient leurs cours pour être appliquées si les amortissements, par suite de l'association avec la Société Chardonnet de Besançon, venaient à cesser.

Sur le surplus il sera prélevé la somme suffisante pour servir, aux actions non amorties, un intérêt de cinq pour cent sur le capital versé et non encore remboursé.

Quant à l'excédent, il sera réparti de la manière suivante : 10 % au Conseil d'administration ; le surplus sera laissé à la disposition du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale des actionnaires qui en régleront l'emploi à chaque inventaire pour la constitution de réserves, de fonds d'amortissement supplémentaires, d'un fonds de roulement et de la fixation de la partie qui pourra être distribuée aux actionnaires sous forme de dividende.

ADMINISTRATEURS

MM. Ulysse Pila, J. Douge, J.-V. Clarac-Duvivier, L. Saillard, Audras, H. Bernardin, E. Faye, G. Giraud-Jordan.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 août 1904.

COURS

Années	Plus haut	Plus bas
1904	282	180
1905	230	63
1906	85	35

NOTA. — Par jugement du Tribunal de Commerce de Lyon, en date du 6 septembre dernier, cette Société a été mise en liquidation.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports	2.100.000	»	Capital social	4.750 000	»
Espèces en caisse et en banques	616 571	50	Besançon compte d'ordre	169.869	05
Débiteurs divers	2 500	»	Effets à payer	119.174	70
Frais de premier établissement	95.911	30	Créanciers divers	15.432	63
Mobilier à Lyon	2.286	»			
Droits de transmission	13.365	10			
Taxe de 4 0/0 sur le revenu	10.728	99			
Constructions à Besançon	322 500	»			
Agence de New-York	162.443	45			
Mobilier de New-York	1 426	45			
Marchandises en stock	339.738	10			
Actionnaires	1.304 950	»			
Profits et Pertes	82.055	49			
	5.054.476	38		5.054 476	38

Société Hongroise pour la fabrication de la soie de Chardonnet

(MAGYAR CHARDONNET SELYEMGYAR R.T.)

Société anonyme hongroise, enregistrée le 26 avril 1904.

Objet : La fabrication et la vente de la soie artificielle connue sous le nom de soie de Chardonnet et, généralement, tout ce qui se rattache directement ou indirectement à cet objet principal; l'exploitation, dans des usines à créer, à acheter ou à louer, soit directement, soit par vente, cession ou autrement : 1° de tous procédés, inventions, tours de mains faisant l'objet des apports de M. de Chardonnet ; 2° de tous brevets à prendre ou à acquérir par elle, se rapportant à son objet social.

Siège social : à Sarvar (Hongrie). Siège administratif à Paris, 49, rue Cambon.

Durée : 60 ans à dater du 12 avril 1904.

Capital social : 4.000.000 de couronnes, divisé en 32.000 actions de 125 couronnes chacune, dont 16.000 souscrites en espèces, sur lesquelles 8.000 ont été attribuées à M. de Chardonnet et 8.000 autres, toutes entièrement libérées, à la Société anonyme pour la fabrication de la soie de Chardonnet à Besançon, en représentation de leurs apports.

L'Assemblée du 21 mai 1907 a décidé la réduction du capital de 4.000.000 à 3.200.000 couronnes, en ramenant de 125 à 100 couronnes la valeur nominale des actions.

Conseil d'administration : de trois à neuf membres, nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par vingt actions, maximum cent cinquante voix. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % à un fonds de prévoyance, d'assurance et de réserve spéciale; 10 % au Conseil; 80 % aux actionnaires.

Service financier : au siège administratif, 49, rue Cambon, et chez MM. Etienne Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Clarac-Duvivier, S. Fabri, de Montureux, Etienne Muller, de Saint-Seine.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juin 1904.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
—	—	—
1904	544	185
1905	346	125
1906	200	60

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	couronnes	PASSIF	couronnes
Apports	2.000.000 »	Capital	4.000.000 »
Immeubles	648.670 80	Banquiers	1.303.477 90
Voie de raccordements, installations diverses	274.113 36	Compte d'ordre	12.033.20
Matériel de fabrication, mobilier	944.966 66	Créditeurs divers	223.166 42
Dépôts de garantie	3.463 65	Acceptations	111.722 93
Banques, Caisse	101 355 71	Amortissement	121.157 »
Portefeuille	55.883 80		
Débiteurs divers	280.144 28		
Matériel en magasin	15.633 05		
Matières premières et demi-produits	158 261 93		
Marchandises fabriquées	426.987 28		
Frais de premier établissement	344 581 20		
Solde (pertes)	517.495 68		
	5.771.557 45		5.771.557 45

Soie artificielle de Tubize

Société anonyme belge, constituée à Bruxelles, le 19 avril 1900, modifiée les 8 avril 1902, 14 avril 1903, 6 mai 1903, 27 janvier 1904, 22 juillet 1904, 13 mars 1905 et 27 décembre 1905.

Objet : La fabrication de la soie artificielle et des produits chimiques.

Siège social : à Tubize (Belgique).

Durée : 30 ans, du 19 avril 1900.

Capital social : à l'origine 800.000 francs, porté le 6 mai 1903, à 1 million, en 2.000 actions privilégiées de 500 francs, et 1.600 actions ordinaires sans valeur nominale. Par délibération d'assemblée générale du 22 juillet 1904, les actions ordinaires et privilégiées ont été divisées en dixièmes. Enfin, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 27 décembre 1905, le capital a été porté à 1.300.000 francs, son chiffre actuel, par la création de 600 actions privilégiées nouvelles de 500 francs, divisibles en 6.000 coupures d'un dixième d'action privilégiée. Le capital est donc représenté par 26.000 dixièmes d'actions privilégiées et 16.000 dixièmes d'actions ordinaires.

Conseil d'administration : de trois à cinq membres, propriétaires chacun de quarante actions privilégiées ou de quarante-cinq actions ordinaires.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième mardi de mars. Chaque action privilégiée et chaque action ordinaire donne droit à une voix, sans qu'aucun membre de l'assemblée puisse prendre part au vote pour un nombre de titres dépassant la cinquième partie du nombre total des titres émis ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt des titres cinq jours avant l'assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % aux actions privilégiées. Sur le surplus : 12 % au Conseil; 2 % aux commissaires; 3 % à la disposition du Conseil pour rémunération éventuelle de certains concours; le solde, déduction faite des amortissements qui ne pourront dépasser 10 % du capital social, sera distribué entre toutes les actions privilégiées et ordinaires au prorata, c'est-à-dire que chaque action touchera le même superdividende.

Service financier : Crédit Anversois, à Anvers; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles ; Banque Suisse et Française, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. de Baudry-d'Asson, L. Van Huele, G. de Coral, Ch. Librecht, P. de la Plante.

Les dixièmes d'actions privilégiées et ordinaires sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 août 1904.

Années	10me d'action privilégiée Pl. haut	Pl. Bas	10me d'action ordinaire Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes 10e act. privilégiée	10e act. ordin.
1903	»	»	»	»	1.333.000	12 50	10 »
1904	570	420	551	435	2.710.000	37 50	35 »
1905	530	199	497 50	250	2.004.000	25 »	22 50
1906	350	207	325	120	1.300.000	20 »	17 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrains	150 108 »	Capital	1.300.000 »
Matériel	103.942 13	Réserve légale	130.000 »
Bâtiments	14.069 40	Fonds de prévision	200.000 »
Mobilier	412 87	Créditeurs divers	1.362 371 19
Brevets	3.606 50	Solde bénéficiaire	1.301 300 24
Frais de premier établissement	1 »		
Approvisionnements	349 445 64		
Matières fabriquées	282.069 80		
Banquiers et caisse	1.242.245 06		
Débiteurs divers	2.108.041 73		
Portefeuille	1 »		
Frais d'étude société russe	39 728 30		
	4.293.671 43		4.293 671 43

Société Française des Spécialités Industrielles

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 mai 1898.

Objet : l'étude et l'exploitation de toutes affaires commerciales, industrielles, immobilières, minières et de transport en France et à l'étranger, la préparation et la constitution de toutes sociétés relatives à ces affaires ; elle pourra se charger de toutes opérations d'achat, de vente, ainsi que de la représentation de toutes les affaires précitées. La Société peut s'intéresser dans toutes entreprises dont le but serait connexe à celui des statuts, par voie d'apports, d'association, de fusion, d'achat d'actions, d'obligations et de parts d'intérêts.

Siège social : 167 et 169, rue Saint-Denis, Paris.

Durée : 50 ans, du 8 mai 1898.

Capital social : à l'origine, 500.000 francs, divisé en 1.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 120 entièrement libérées ont été remises, en sus d'une somme espèces de 40.000 francs, en rémunération des apports. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 30 octobre 1898, le capital a été porté à 1 million de francs, par la création de 1.000 actions nouvelles de 500 francs, puis, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 6 novembre 1905, le capital a été ramené à 400.000 francs, son chiffre actuel, par l'échange, titre pour titre des actions anciennes de 500 francs contre des actions nouvelles de 200 francs. Il est donc, maintenant, représenté par 2.000 actions de 200 francs.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 10 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 5 actions, maximum 10 voix ; dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 4 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 80 % aux actions, 20 % au Conseil d'administration.

Service financier : au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 octobre 1907.

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de 1er établissement. . .	1	»	Capital.	400.000	»
Etablissements industriels . .	60.000	»	Réserve légale	20.254	50
Actionnaires	10.000	»	Coupons échus	1.498	31
Avance Enregistrement	4.491	51	Représentants	8.098	93
Caisse	4.653	75	Créances litigieuses.	364	85
Participations Portefeuille . .	27.296	»	Fournisseurs	18.204	30
Terrains	12.150	»	Clients créditeurs.	17.152	71
Marchandises en magasin. . .	166.520	74	Profits et pertes	65.899	85
Loyers d'avance et Cautionnements divers.	12.174	60			
Clients débiteurs	116.566	14			
Banquiers	55.139	45			
Effets à recevoir	54.483	36			
Modèles nouveaux	1.709	»			
Affaire Angleterre.	4.727	»			
Matériel et outillage	211	90			
Albums.	1.349	»			
	531.473	45		531.473	4

Compagnie des Sucreries de Porto-Rico

Société anonyme française, constituée le 22 avril 1904.

Objet : la construction et l'exploitation d'une ou plusieurs fabriques de sucre, dans l'île de Porto-Rico; la plantation, et l'exploitation de la canne à sucre; la construction et l'exploitation de toutes usines destinées directement ou indirectement au traitement de la canne à sucre et de ses sous-produits et généralement toutes opérations agricoles, commerciales, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Siège social : 15, rue du Louvre, à Paris.

Durée : 50 ans, du 22 avril 1904.

Capital social : à l'origine, 4.500.000 francs, divisé en 14.400 actions privilégiées et 3.600 actions ordinaires de 250 francs chacune, sur lesquelles 10.000 actions priviégiées et 3.600 actions ordinaires ont été remises aux apporteurs. Par décision des Assemblées générales extraordinaires du 11 octobre 1905 et du 4 décembre 1905, la Société, usant du droit de rachat qui lui avait été réservé par les apporteurs, leur a repris 8.000 actions privilégiées d'apport qui ont été annulées. Le capital social, par suite, a été réduit à 2.500.000 francs, puis reporté à 5.500.000 francs par l'émission de 12.000 actions privilégiées. Enfin, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 mai 1906, le capital a été porté à 10 millions de francs, par l'émission de 18.000 actions privilégiées nouvelles.

L'Assemblée extraordinaire du 14 septembre 1907 a décidé de ramener de 10 à 5 millions le capital social par voie de réduction de la valeur des actions ordinaires et privilégiées de 250 à 125 fr. Elle a décidé, en outre, d'augmenter le capital ainsi réduit et de le porter à 5.900.000 francs par l'émission de 7.200 actions nouvelles privilégiées dites de premier rang, de 125 francs chacune, comportant un droit de priorité sur les anciennes actions privilégiées et ordinaires.

Le fonds social est maintenant fixé à 5.900.000 francs, divisé en 7.200 actions nouvelles privilégiées, dites de premier rang, 36.400 actions privilégiées anciennes, dites de deuxième rang et 3.600 actions ordinaires de 125 francs chacune.

Conseil d'administration : sept membres au moins et douze au plus, propriétaires de 40 actions privilégiées et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : en novembre. Une voix par 10 actions privilégiées ou ordinaires, maximum 50 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt cumulatif aux actions privilégiées de 1er rang ; 5 % d'ntérêt cumulatif aux actions privilégiées anciennes à calculer depuis la constitution de la Société ; 5 % d'intérêt à toutes les actions privilégiées. Sur le surplus et sauf prélèvement pour fonds de prévoyance : 10 % au Conseil et 5 % au personnel. Le solde sera réparti au prorata entre toutes les actions privilégiées et ordinaires.

Service financier : au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Ragot, président; F.-J. Benedetti, G. Béliard, H. Buhot, C. Camuset, J. Féray, E. Lattès, H. Manoury, G. Richon, de Sentmenat y de Fontcuberta, H. Tourneur.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 février 1906.

Années	COURS Pl. haut	COURS Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	400.000	11 15
1906	335	270	378.000	15 »

BILAN AU 31 JUILLET 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Etablissement.	3.730.209 01	Capital	10.000.000 »
Matériel mobile et animaux. .	534.602 14	Effets à payer, ...	103.865 60
Apport de la Société d'études. .	900.000 »	Créditeurs	249.077 76
Chemin de fer Ponce-Coamo. .	88.570 04	Amortissements.	510.622 84
Frais d'augmentation capital.	476.825 30	Réserve légale.	19.992 »
Frais de constitution et Premier établissement.	28.725 10	— spéciale.	450.000 »
		— immobilière.	480.000 »
Marchandises.	399.364 14	Fonds de prévoyance.	219.286 51
Débiteurs.	3.162 915 27	Profits et Pertes	378.034 45
Banquiers.	1.909 991 54		
Caisse	3.779 59		
Avances aux cultures. . . .	1.166.897 03		
	12.410.879 16		12.410.879 16

Société Générale
des Sucreries et Raffineries en Roumanie

Société anonyme belge, constituée le 18 mai 1899, suivant statuts publiés au *Moniteur Belge* du 2 juin 1899.

Objet : l'industrie sucrière. Toutes opérations qui se rattachent à cette industrie ; la Société exerce ses opérations principalement en Roumanie et peut les étendre à d'autres pays.

Siège social : à Bruxelles, 34, rue de l'Industrie.

Durée : la plus longue que permette la loi.

Capital : 9 millions de francs, représenté par 18.000 actions de capital de 500 francs, chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 5.600 ont été attribuées en représentation d'apports et les 12.400 restantes souscrites en espèces.

Il a été créé, en outre, 18.000 actions ordinaires, sans mention de valeur.

Conseil d'administration : 5 membres au moins, propriétaires chacun d'au moins 50 actions de capital ou ordinaires.

Année sociale : close le 31 août.

Assemblée générale : chaque année, le deuxième lundi de décembre ; dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; somme nécessaire pour attribuer aux actions de capital un premier dividende de 6 % sur leur montant libéré. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et au collège des commissaires. Le restant est partagé par moitiés égales entre les actions de capital et les actions ordinaires.

Service financier : à Paris, au Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. Josse Allard, R. Raeymaeckers, E. Delcommune, A. Elias, O, Jaumotte, J. Lewin, H. Lowet, A. Van den Nest, M. Baeyens, Al. Baicoiano, J. Beauduin, E. Costinesco.

Les actions de capital et les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 décembre 1906.

Années	COURS — Actions de capital — Plus haut	Actions de capital — Plus bas	Actions ordinaires — Plus haut	Actions ordinaires — Plus bas	Bénéfices nets	Dividende — A. de cap.	Dividende — A. ord.
1901	»	»	»	»	880.000	»	»
1902	»	»	»	»	1.184.000	31	1
1903	»	»	»	»	1.665.000	35	5
1904	»	»	»	»	2.386.000	40	10
1905	»	»	»	»	2.192.000	40	10
1906	990	940	420	405	2.676.500	45	15

BILAN AU 31 AOUT 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement.	8.430.592 64	Capital :	
Bâtiment ferme de Roman. . .	35.274 50	16.800 actions à 500 francs . .	8.400.000 »
Usine de Branceni, participation.	320.173 74	1.200 actions amorties	600.000 »
Constructions nouvelles. . . .	900.863 54	18.000 actions ordinaires sans disignation de valeur	Mémoire
Caisse Bruxelles, Bucarest, Roman et Sascui	9.285 »	1.200 actions de jouissance sans désignation de valeur. . . .	Mémoire
Titres déposés en garantie à l'Etat roumain	296.838 15	Obligations.	1 320 000 »
Mobiliers, outillages et écuries.	108.147 52	Réserve légale	256.583 37
Marchandises et approvisionnements	2.569.796 71	Fonds de reconstitution de capital	632.143 83
Consignation Bulgarie.	795.783 »	Obligations sorties restant à payer et coupons à payer . .	56.198 50
Débiteurs divers	2.003.298 14	Créditeurs divers	1.423.283 13
Dépositaires (cautionnements).	312.000 »	Solde du compte de prévisions.	105.291 75
Portefeuille : 1.200 actions de jouissance	Mémoire	Déposants	312.000 »
		Bénéfice	2.676,552 36
	15.782 052 94		15.782.052 94

Société Sud-Russe pour la Fabrication et la Vente de la Soude et d'autres Produits Chimiques

Société anonyme russe définitivement constituée par l'Assemblée générale du 1er mars et modifiée par l'assemblée générale du 27 décembre 1898.

Objet : installation et exploitation, dans les Gouvernements de Kharkof et d'Ekatérinoslaw et dans d'autres provinces de l'Empire. d'usines produisant de la soude caustique et d'autres produits chimiques, ainsi que la vente des produits desdites usines, tant en Russie qu'à l'étranger.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : 1.875.000 roubles ou 5 millions de francs, divisé en 10.000 actions de 187 roubles 50 ou 500 fr. chacune.

Conseil d'administration : cinq membres, propriétaires de quarante actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre. Une voix par dix actions, maximum soixante voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint le quart du capital social ; puis il est prélevé une certaine somme pour amortissement du matériel; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 10 % pour la Direction. Le reste est réparti suivant la décision de l'Assemblée générale.

Service financier : à Lyon, à la Banque Privée Lyon-Marseille; à Paris chez MM. Roumagnac et C°, rue du 4-Septembre, n° 12.

ADMINISTRATEURS

MM. Adolphe Grube, baron Jules Dellingshausen, F. Vial, L. Pradel, A. Crottet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 novembre 1897.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	700	500	R. 166.000	Frs. 25
1902	635	500	238.000	25
1903	775	605	275.000	30
1904	958	676	385.000	40
1905	1.100	800	393.000	40
1906	940	844	416.000	45

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1906

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Usine		Fonds social	1.500:000 »
Outillage	45.594 42	Réserves	196.754 01
Mobiliers	8.517 03	Fonds d'amortissement	766.223 40
Travaux neufs	190.677 01	Fonds d'assurance incendie	84.875 25
Frais payés pour comptes d'exercices à courir	11.014 09	Dividendes non payés	4.093 12
Compte d'ordre	974 81	Réserve spéciale	37.500 »
Approvisionnements et stocks	423.270 73	Acceptations	16.716 07
Titres en portefeuille	29.214 14	Créditeurs	321 155 62
Caisse, Banques	21.330 58	Profits et Pertes	418.024 15
Débiteurs	599.702 67		
	3.345.341 62		3.345.341 62

Sultanats du Haut-Oubangui

Société anonyme française définitivement constituée le 29 novembre 1899.

Objet : l'exploitation de la concession des terres domaniales au Congo français, accordée à MM. Bouchard, Couvreux, Devos, Duchanoy, Gauthey, Lemoine, Mante, Vallete-Duc et Watel, par décret de M. le Président de la République française du 1er septembre 1899. Toutes opérations commerciales d'importation et d'exportation, ainsi que toutes opérations financières, industrielles, immobilières, minières, forestières, agricoles et autres, se rattachant à ladite concession. Toutes entreprises de transports par terre ou par eau, de travaux de colonisation et autres ayant pour but la mise en valeur de la concession dont il s'agit ou son exploitation. Toutes participations dans toutes entreprises et sociétés ayant le même objet. Enfin, l'exploitation des autres concessions que la Société pourrait éventuellement obtenir et les opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et agricoles y relatives.

Siège social : 7, rue de Surène, Paris.

Durée : 30 ans, du 29 novembre 1899.

Capital social : 9.000.000 de francs, divisé en 18.000 actions de 500 fr. chacune, libérées de 125 fr. Il a été créé, en outre, 18.000 parts bénéficiaires sans désignation de valeur, attribuées aux apporteurs de concessions.

Conseil d'administration : neuf à quatorze membres, dont les quatre cinquièmes doivent être Français, nommés pour six ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par vingt actions, maximum vingt voix. Délai de dépôt à fixer par le Conseil.

Répartition des bénéfices : sur les recettes brutes, il est prélevé : 1° le montant des dépenses d'exploitation; 2° le service des obligations et le service des intérêts à 3 % sur les versements anticipés effectués sur les actions; 3° les affectations aux fonds de réserve, mais seulement jusqu'à concurrence de 15 % de la différence entre la recette brute et les dépenses énoncées aux §§ 1 et 2, étant stipulé d'autre part qu'il ne sera plus fait déduction de ce prélèvement, lorsque l'ensemble de la réserve légale et des autres réserves statutaires dépassera le quart du capital-actions versé; 4° la somme à prélever, s'il y a lieu, sur les bénéfices pour l'amortissement des actions ; 5° 5% du montant libéré des actions non amorties. Sur le surplus : 15 % à l'Etat Français, 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde 75 % aux actions et 25 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : Comptoir Industriel et Colonial, 23, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Bernard, Bunge, Couvreux, Dhanis, Duchanoy, Mante, Raverat, Vallete-Duc, Watel, Mirand-Devos, Mascart, Mabilleau, Engeringh, Pierre.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 15 février 1900.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	640	530	4.000	»
1902	pas de cours		117.000	6 25
1903	pas de cours		340.000	12 25
1904	660	625	536.000	18 25
1905	800	seul cours	1.196.000	36 25
1906	1.200	900	1.550.000	48 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	francs	PASSIF	francs
Mobilier de Paris	1 »	Capital	9.000.000 »
Loyer d'avance	4.500 »	Créditeurs divers	1.211.091 67
Cautionnement (3.000 fr. rente française 3 0/0)	95.225 »	Effets à payer	38.289 »
Portefeuille-valeurs (obligat. chemins de fer)	1.390.987 50	Jetons de présence	52 000 »
Actions de la Cie de Navigation et Transports Congo-Oubangui	463.142 50	Réserve légale	109 579 36
Parts de la Cie de Navigation et Transports Congo-Oubangui	mémoire	Fonds d'amortissements d'actions	30.000 »
Disponibilités, débiteurs	676.064 35	Bénéfices de l'exercice	1.549.194 28
Produits de la concession	1.690.947 66	Report de l'année précédente	48.936 14
Approvisionnements, Marchandises	872.985 76		
Armements, Munitions	1 »		
Matériel et immeubles en Afrique	1 »		
Matériel fluvial	1 »		
Espèces en Afrique	95.642 68		
Capital à appeler sur actions	6.748.500 »		
	12.039.000 45		12.039.000 45

Société des Tavernes Pousset et Royale Réunies

Société anonyme française définitivement constituée le 12 août 1897.

Objet : 1° l'exploitation du fonds de commerce de café-brasserie-restaurant, connu sous le nom de Grande Taverne Pousset, exploité à Paris, boulevard des Italiens, 14; 2° L'exploitation du fonds de commerce de café-brasserie, connu sous le nom de Taverne Royale, exploité à Paris, rue Royale, 25; 3° La création, l'acquisition et l'exploitation de toutes tavernes et brasseries-restaurants ainsi que de tous établissements ouverts au public dans lesquels se débitent des objets de consommation, le commerce de tous liquides à consommer sur place ou à emporter, la préparation ou le commerce de tous objets d'alimentation.

Siège social : boulevard des Italiens, 14, Paris.

Durée : 50 ans, du 12 août 1897.

Capital social : 3.500.000 fr., divisé en 35.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 30.000, entièrement libérées, ont été remises aux apporteurs en sus des 2.000 parts de fondateur.

Conseil d'administration : trois membres au moins et cinq au plus, possédant deux cent cinquante actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre; une voix par cinquante actions; maximum quarante voix. Dépôt huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 20 % à la réserve spéciale; sur l'excédent : 5 % au Conseil d'administration, 5 % aux actions. Sur le solde : 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Lévy, Arnold Reichenbach, Gustave Bloch, Emile Bernheim, Emile Bernays.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 septembre 1897.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	134	100 50	586.000	10
1902	112	97	437.000	10
1903	104	80	352.000	8
1904	100 50	77 50	376.000	8
1905	115	95	399.000	7
1906	115	100	337.000	7
1907	»	»	340.000	7

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actions remboursées	250.000 «	Capital.	3.500.000 »
Fonds de commerce.	3.286 000 »	Réserve légale	187.474 69
Caisse et banques.	308 600 15	Réserve spéciale	815.500 »
Titres et valeurs	366.855 »	Créditeurs divers.	141.400 40
Loyers d'avance.	109.802 60	Profits et Pertes	340.259 70
Cautionnements divers	3.012 90		
Marchandises en magasin . .	313.513 90		
Travaux de transformation. .	200.000 »		
Acompte de dividende.	124.667 64		
Débiteurs. divers.	22.183 10		
	4.984.635 29		4.984.635 29

Société anonyme de teinture, impression et Apprêts de Thizy

Société anonyme française définitivement constituée le 3 février 1898, modifiée par assemblées extraordinaires des 13 juin 1899 et 23 mai 1903.

Objet : l'exploitation des apports faits par MM. P.-A. Paillac, L. Paillac et O. Paillac, ainsi que de toutes autres usines qui seraient ultérieurement apportées ou acquises et, d'une manière générale, le blanchiment, l'impression, la teinture et l'apprêt de tous tissus; ensemble toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières qui y sont relatives.

Siège social : à Thizy (Rhône).

Durée : 20 ans, du 3 février 1898.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 fr., sur lesquelles 1.600 ont été attribuées à MM. Paillac, en représentation de leurs apports comprenant : deux établissements de teinturerie, l'un à Thizy (Rhône), l'autre à Régny (Loire), le premier établi dans les immeubles apportés, le second exploité dans des locaux loués à bail. Ont été exceptés les marchandises, matières premières et approvisionnements en magasin.

Par suite du remboursement d'une somme de 100 francs par action, la valeur nominale des titres a été ramenée à 400 francs.

Conseil d'administration : cinq membres, propriétaires de 40 actions, nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juillet, une voix par vingt actions, maximum six voix. Délai de dépôt non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le reste : 15 % à la Direction; 5 % au Conseil d'administration; 80 % aux actionnaires; l'Assemblée pourra décider que les 80 % attribués aux actionnaires pourront, en tout ou partie, servir à créer une réserve de prévoyance et que les dividendes s'imputeront sur le capital social et l'amortiront à due concurrence.

Par une autre disposition il est dit que le prélèvement pour la réserve, les intérêts des actions amorties et ceux des sommes non encore employées à l'amortissement, seront appliqués au remboursement d'actions par tirages. Les actions ainsi amorties seront remplacées par des titres de jouissance qui n'auront plus le droit qu'à un premier dividende de 2 0/0 et au partage des 80 0/0 attribués aux actionnaires. En cas d'insuffisance des produits pour assurer le remboursement par tirages, la somme nécessaire serait prélevée sur les premiers produits nets des années suivantes, par préférence et antériorité à toutes attributions de dividende aux actionnaires.

Service financier : à Lyon, à la Banque Privée, et à Paris, chez MM. Roumagnac et Cie.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Reverchon, F. Dupuis, B. Martinon, L. Robin, F. Vial.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 décembre 1903.

Années	Cours — Plu haut	Cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	209.000	27 50
1902	»	»	198.000	27 50
1903	736	715	267.000	35
1904	750	630	205.000	35
1905	610	615	201.000	32 50
1906	860	600	406.000	25 (*)
1907	»	»	291.000	21 25 (*)

(*) Plus 75 fr. à titre de remboursement.
(*) Plus 25 fr. à titre de remboursement.

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé	1.147.087 40	Capital	850.000 »
Réalisable	379.418 55	Réserves	285.638 35
Disponible	281.680 50	Engagements	381.812 45
		Solde bénéficiaire	290.735 65
	1.808.186 45		1.808.186 45

Société du Journal « Le Temps »

(A. HÉBRARD ET C^ie^)

Société en commandite par actions constituée le 11 juin 1861, modifiée par Assemblées générales des 20 août 1862, 6 et 7 juillet 1865, 28 mars 1867, 11 mai 1874, 29 mars 1884 et 26 juin 1894.

Objet : La publication et l'exploitation d'un journal quotidien politique, littéraire et d'économie sociale ayant pour titre le *Temps*.

Siège social : 5, boulevard des Italiens, Paris.

Durée : expirant le 11 juin 1911.

Capital social : à l'origine 400.000 francs, successivement modifié par délibérations des Assemblées générales des 20 août 1862, 6 et 7 février 1865 et 11 mai 1874. Il est actuellement de 900.000 francs, divisé en 1.800 actions *de capital* de 500 francs chacune, nominatives ou au porteur et pareil nombre d'actions de jouissance, ces dernières créées lors du dédoublement opéré en 1882 d'une action ancienne en une action de capital et une action de jouissance, portant les mêmes numéros. De plus, il a été créé 400 actions de jouissance, numérotées 1.801 à 2.200, remises à M. Hébrard.

Les actions de jouissance possèdent au point de vue du dividende, les mêmes droits que les actions de capital, mais elles ne donnent pas droit d'assister aux Assemblées générales et ne participent à une part proportionnelle de l'actif, en cas de liquidation, qu'après que les actions de capital ont reçu 500 francs chacune.

Conseil de surveillance : sept membres, possesseurs de cinq actions au moins et nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix pour deux actions ; maximum, vingt voix. Dépôt des titres et pouvoirs, trois jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve, jusqu'à ce qu'elle ait atteint 100.000 francs. Cette réserve doit être placée en rentes sur l'Etat. Elle est maintenant complétée. Ensuite il est attribué, aux 4.000 actions de capital et de jouissance, 50 francs par action. Sur le surplus, 5 % reviennent au Conseil de surveillance. De l'excédent, moitié est attribuée aux rédacteurs et employés, maximum 50.000 francs, et moitié aux actions de capital ou de jouissance.

Service financier : au siège social.

Gérance : MM. A. Hébrard, directeur-gérant ; Alfred Mézières, T. Morin, J. Siegfried, L. Grondeau, Lagrange de Langre, L. Mill, Borel.

Les actions de capital et de jouissance sont inscrites à la *Cote Des-fossés*, au comptant :

	ACTIONS DE CAPITAL		ACTIONS DE JOUIS.			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—	—	—
1901	900	700	700	400	87.000	30
1902	720	500	535	225	149.000	30
1903	670	450	375	250	158.000	30
1904	560	525	365	260	137.000	30
1905	725	550	475	250	159.000	30
1906	779	615	400	350	212.000	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse	69.417 78	Capital	900.000 »
Portefeuille-Effets	4.795 08	Coupons à payer	1.770 »
Portefeuille-Titres	417.271 »	Fonds de garantie des abonnements	100.000 »
Banquiers	209.093 29	Réserve statutaire	100.000 »
Correspondants et divers	20.094 19	Réserve extraordinaire	91.071 89
Frais de premier établissement	900.000 »	Bénéfices réservés	123.906 04
		Divers	86.336 58
		Bénéfice de 1906	212.586 63
	1.620.671 34		1.620.671 34

Société des Tuileries mécaniques du Berry et de Bordeaux

Société anonyme française constituée le 24 avril 1879 et modifiée les 12 mars 1880, 31 janvier 1881, 16 juin 1888 et 11 août 1896.

Objet : la fabrication et la vente des tuiles, briques et ornements d'architecture de toutes sortes, en terre rouge, réfractaire, sables ou laitiers, ainsi que de tous autres produits céramiques et notamment de la porcelaine, dans les diverses usines apportées à la présente Société, ainsi que dans toutes celles que ladite Société pourra louer, construire et acquérir, et notamment dans l'usine de Bordeaux.

Siège social : 43, rue de Clichy, Paris.

Durée : 50 ans, du 24 avril 1879.

Capital social : 900.000 francs divisé en 1.800 actions de 500 francs chacune.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en 1879, de 5.000 obligations de 300 francs, dont la valeur a été ensuite ramenée à 250 francs.

Intérêt annuel : 10 francs nets, payable par coupons semestriels de 5 francs, les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement : au pair, soit à 250 francs, par voie de tirages au sort, dans un délai dont le terme expire le 1er juillet 1929.

Service financier : au siège social.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	cours	
	Plus haut	Plus bas
1901	230	210
1902	250	210
1903	225	195
1904	230	210
1905	230	210
1906	233	195

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immeubles groupe du Berry . .	1.094.778	54	Capital social	900.000	»
— — de Bordeaux	1.073.032	»	Obligations en circulation. .	1.195.214	77
Constructions générales. . . .	111.816	60	— sorties aux tirages mais non remboursées . . .	45.295	93
Mobilier et outillage mobile. .	155.972	65	Réserve statutaire.	32.462	60
Matières premières et produits fabriqués (Terres, Houilles, Approvisionnements divers et Produits fabriqués).	251.978	35	— spéciale.	337.468	18
			— pour amortissement des obligations	29.714	51
Valeurs mobilières	10.768	70	Assurances contre les accidents	5.721	14
Obligations en portefeuille :			Créanciers sur immeubles. . .	79.850	»
Anciennes Obligations.	29.214	17	Service des titres.	10.028	05
Nouvelles obligations.	1.626	80	Créanciers divers.	157.515	33
Débiteurs divers	123.236	51	Feuilles de paie.	21.804	45
Créances litigieuses (pour mémoire)	243	»	Effets à payer.	12.003	35
Caisses et banque.	21.989	36	Actionnaires	4.876	»
Portefeuille.	42.916	30	Profits et Pertes	85.618	67
	2.917.572	98		2.917.572	98

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Société Continentale du Verre-Soleil

Société anonyme française définitivement constituée le 29 juillet 1907.

Objet : l'achat et l'exploitation du fonds de commerce, clientèle, matériel, objets mobiliers, brevets, licences, marques de fabrique et généralement tout ce qui concerne l'installation et l'exploitation de la Société anonyme du Verre-Soleil, au capital de 200.000 francs, tel que tout se comporte ensemble contrats et marchés avec les tiers, soit pour la fabrication , soit pour la vente du Verre-Soleil, en France et dans le monde entier, à l'exception de l'Angleterre, de ses colonies, des Etats-Unis, du Canada et du Mexique ;

L'exploitation, en France et à l'étranger, par tous moyens, soit directement, soit par la création de Sociétés filiales, dudit Verre-Soleil et de toutes inventions et découvertes ou de tous procédés s'y rattachant directement ou indirectement.

L'acquisition, la vente, la location ou l'échange de tous biens mobiliers ou immobiliers, la cession, la vente, l'échange ou la location de tout ou partie des biens et droits de la Société, la construction de tous bâtiments, l'achat ou la prise de tous brevets ou licences se rattachant à l'objet de la Société directement ou indirectement ; la participation, sous quelque forme que ce soit, de la Société dans toutes opérations industrielles, commerciales, financières ou autres, pouvant être utiles à sa réalisation ou à son développement, soit par voie d'apport, de fusion ou création de Sociétés nouvelles ou par tout autre moyen.

Siège social : 43, rue Saint-Georges.

Durée : 25 ans, du 29 juillet 1907.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

Il a été créé, en outre, 20.000 parts de fondateur qui ont été remises, en sus d'une somme espèces de 800.000 francs, à M. D. Houvenagel en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix par 5 actions dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale : 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'adminis-

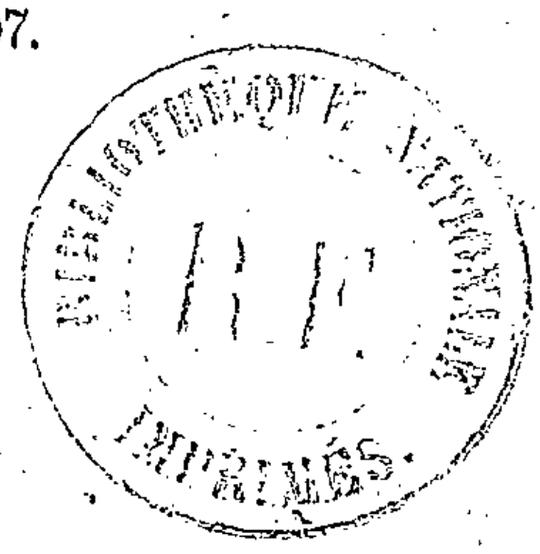
tration. Sur l'excédent : 60 % aux actionnaires, 40 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. C. Formigé, P. Jacquemart, P. Prins, E. Raphaneaud, F. Saintenoy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 août 1907.



Paris. — Imp. P. Mouillot, 13, quai Voltaire. — 30803.

COTE DESFOSSÉS

Le Cours

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

publie les

12 pages

de la Banque

tous

cours de plus de

les jours

et de la Bourse

3.000 VALEURS

Françaises et Étrangères

DRESDNER BANK

Télégrammes :
"DRESDBANK" BERLIN

BERLIN

Capital actions : M 180.000.000
Réserves. . . . M 51.500.000

DRESDE - HAMBOURG - FRANCFORT-s/-M.

Brême Hanôvre, Manheim, Nuremberg, Munich, Altona, Augsbourg, Bautzen, Buckebourg, Chemnitz, Detmold, Emden, Fribourg (Brisgau), Furth, Greiz, Heidelberg, Lubeck, Meissen, Plauen-en/V.. Zwickau.

SUCCURSALE A LONDRES : E. C. 65, OLD BROAD STREET
Adresse télégraphique : ***Dresdner-Londres***

Prise en garde, exempt de tout impôt, de Dépôts

A DÉCOUVERT OU CACHETÉS

GÉRANCE DE FORTUNES

DÉPOTS DE FONDS PRODUCTIFS D'INTÉRÊTS

Exécution d'ordres à toutes les Bourses

NÉGOCIATION DE VALEURS DE PLACEMENT DE PREMIER RANG
Allemandes et autres

Toutes les autres Opérations de Banque

RENSEIGNEMENTS ET ÉTUDES SUR VALEURS COTÉES OU NON COTÉES

CORRESPONDANCE FRANÇAISE

S'adresser pour tous les renseignements à la

DRESDNER BANK, Berlin, W. 56

ÉDOUARD DESFOSSÉS

Agent de Change

21, Rue Grétry, 21

BRUXELLES

Téléphone 37.25 *Adresse télégraphique : DESFOSSÉS-BOURSE-BRUXELLES*

OPÉRATIONS DE BOURSE

Au comptant et à terme

RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES VALEURS

Belges et Étrangères

Encaissement de coupons, échanges de titres, souscriptions, remboursement de titres amortis, etc., etc., effectués gratuitement pour la clientèle.

LA MAISON SE CHARGE SPÉCIALEMENT DE LA GARDE DES TITRES

Correspondants à Paris :

MM. E. DESFOSSÉS & FABRE FRÈRES

42, Rue Notre-Dame-des-Victoires *(Place de la Bourse)*

PARIS

Emprunts d'Etats.

- Alagoas (Etat d')
- Amazone (Etat de l')
- Argentine (République). Emprunt 4 % or, 1897-1900
- Argentine (République). Dette intérieure consolidée 6 % de la Province de Buenos-Ayres
- Argentine (République). Emprunt Province de Buenos-Ayres 3 et 3 1/2% or 1907
- Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5 % 1895
- Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 4 % Rescision
- Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5 % 1903
- Buenos-Ayres (Province). Dette intérieure consolidée 6 %
- Buenos-Ayres (Province). Emprunt 3 et 3 1/2 % or 1907
- Chili (République). 4 1/2 % or 1906
- Colombie (République de). Emprunt 5 % 1906
- Cuba (République de). Emprunt 5 % or 1904
- Danemark 3 1/2 % 1906 (Banque hypothécaire)
- Dominicaine (République). Emprunt 4 % (French American reclamation consols)
- Espagne (Royaume d'). Rente intérieure 4 % perpétuelle 1882
- Haïti (République d'). Emprunt 1875 (Bons de coupons)
- Hongrie (Royaume de). Emprunt intérieur 3 1/2 % 1897
- Hongrie (Royaume de). Emprunt 4 %, couronne
- Italie (Royaume d'). Rente 3 1/2 %
- Mexique (Etats-Unis du). Emprunt intérieur 5 %
- Mexique (Etats-Unis du). Emprunt 3 % intérieur
- Mexique (Etats-Unis du). Emprunt extérieur 5 % or 1899
- Norvège (Royaume de). (Banque hypothécaire.) Emprunt 3 1/2 %
- Para (Etat de). Emprunt 5 % 1902
- Parana (Etat de). Emprunt 5 % 1905
- Pernambuco (Etat de). Emprunt 5 % 1905
- Roumanie (Royaume de). Emprunt 5 % amortissable 1903
- Saint-Domingue (Réclamation Franco-Américaine)
- Serbie (Royaume de). Lots serbes 3 %. (Intérêt réduit à 2 %)
- Serbie (Royaume de). Société Serbe de la Croix-Rouge
- Transvaal (Gouvernement du). Emprunt 3 % 1903
- Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 3 % intérieur
- Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 6 % intérieur 1896
- Vénézuela (Etats-Unis du). Dette diplomatique 3 % 1905

Emprunts de Villes.

- Anvers. Emprunt de 1887
- Bahia. Emprunt 5 % 1905
- Christiania
- Florence. Emprunt 3 %
- Fribourg (Canton de). Emprunt 1902
- Fribourg (Canton de). Emprunt 1861
- Fribourg (Ville de). Emprunt 1878
- Liège. Emprunt 1853
- Liège. Emprunt 1897
- Madrid. Emprunt 1868
- Milan. Emprunt 1861
- Milan. Emprunt 1866
- Naples
- Neuchâtel
- Odessa. Emprunt 4 1/2 % 1903
- Para (Ville de). Emprunt Municipalité de Para 5 % or 1906
- Saint-Pétersbourg. Emprunt 4 1/2 % 1902
- Varsovie. Emprunt 4 1/2 % 1903
- Venise. Emprunt 1869
- Vienne. Emprunt 4 % 1902
- Zurich. Emprunt 3 1/2 % 1894

Assurances.

- Assurances contre les Accidents (Compagnie générale d')
- Assurance hypothécaire (Compagnie l')
- Avenir National (L')
- Confiance (Vie)
- Fondiaria (Incendie)
- Fondiaria (Vie)
- Générale d'Assurances contre les accidents (Compagnie)
- Nord (Le) (Vie et prêts viagers)
- Secours (Le) (Accidents)
- Soleil-Sécurité Générale et Responsabilité civile Réunis (Le) (Accidents)

Banques et Sociétés de Crédit.

- Banque de Commerce de l'Azoff-Don
- Banque Centrale Française
- Banque Franco-Espagnole
- Banque Générale Française
- Banque de Grèce
- Banque d'Haïti
- Banque Heuet et Cie
- Banque du Mexique
- Banque du Pérou et de Londres
- Banque Privée, industrielle, commerciale, coloniale, Lyon-Marseille
- Banque de Salonique
- Banque de Yucatan (Banco Yucateco)
- Caisse hypothécaire d'Egypte
- Comptoir Lyon-Alemand
- Crédit Commercial de Saint-Pol
- Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3 % 1886
- Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3 % 1903
- Crédit Foncier du Royaume de Hongrie
- Crédit Foncier Mutuel de Russie. Obligations 3,80 %
- Crédit Foncier de Santa-Fé (Société du)
- Crédit Mobilier Français

Chemins de fer.

- Algériens (Société de Chemins de fer)
- American Railroad of Porto-Rico
- Autrichiens locaux (Chemins de fer)
- Auxiliaire de Chemins de fer et de Travaux publics (Compagnie)
- Berck-Plage à Paris-Plage
- Générale de Chemins de fer et de Travaux publics (Compagnie)
- Goyaz (Compagnie du Chemin de fer de)
- Granada Railway C° Ltd (The) (Guadix à Baza)

Guillaume-Luxembourg (Société anonyme royale Grand-Ducale des Chemins de fer)
Gulf and Chicago Railway C°
Italie (Compagnie des Chemins de fer du Midi de l')
Italienne des Chemins de fer Méridionaux (Société)
Italiens 3 % (Chemins) (Réseaux Adriatique-Méditerranée-Sicile).
Koslow-Voronèje-Rostow (Compagnie de Chemins de fer de)
Linarès à Almeria (Sud de l'Espagne)
Livournais (Chemins de fer)
Mashonaland Railway Company Ltd (The)
Méridionaux (Société Italienne des Chemins de fer)
Midi de l'Italie (Compagnie des Chemins de fer du)
Mobile, Jackson and Kansas City Railroad C°
Nord du Brésil (Compagnie des Chemins de fer du)
Nord-Ouest du Brésil (Compagnie des Chemins de fer du)
Nord du Parana (Compagnie du Chemin de fer du)
Ottomans (Chemins) (Lots Turcs). Chemins de fer de la Turquie d'Europe
Pirée-Athènes-Péloponèse (Compagnie des Chemins de fer)
Porto-Rico (Compagnie des Chemins de fer de)
Rjasan-Ouralsk (Compagnie du Chemin de fer)
Romains (Chemins de fer)
Rostow-Wladikawkas (Société du Chemin de fer de) (Vladicaucase)
Russes (Grande Société des Chemins de fer)
Saint-Louis and San-Francisco Railroad Cy
Salonique-Monastir (Société du Chemin de fer Ottoman)
San-Sébastian à Hernani (Compagnie du Chemin de fer de)
Séville-Xérès-Cadix (Chemins de fer de)
Sud de l'Espagne (Compagnie des Chemins de fer du) (Linarès à Almeria)
Turin-Savone-Acqui (Chemins de fer de)
Turquie d'Europe (Chemins de fer de la) (Lots Turcs)
Vénézuela Central Railway C° Limited
Yosemite Short Line Railway Company

Tramways et Transports.

Automobiles "Meteor" (Compagnie Générale des Services)
L'Auto-Parisienne (Compagnie des Automobiles)
Automobiles de Place (Compagnie Française des)
Automobiles-Taximètres (Compagnie Générale des)
Central Electrique du Nord (Le)
Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing (L')
Express Motor Cab Company Ltd
General Motor Cab Company Limited
Intercontinental Railway Company Ltd (The)
London Standard Motor Omnibus C° Ltd
Messageries Françaises de Madagascar
Meteor (Compagnie Générale des Services Automobiles)
Motor Cab Company Limited (The General)
Renard road and rail Transport Corporation Ltd
Taxautos électriques (Compagnie Parisienne des)
Voitures Automobiles (Compagnie Générale des)
Tramways électriques de Brest (Compagnie des)
Tramways et Chemins de fer vicinaux en Espagne (Compagnie Générale de)
Tramways de Douai
Tramways électriques et Chemins de fer ((Société Française de)
Tramways électriques de Limoges (Compagnie des)
Tramway d'Oran à Hammam-bou-Hadjar et extensions (C^{ie} du)
Tramways de Tiffis (Société anonyme des)
Tramways de Tunis
Tramway à vapeur de Versailles à Maule (Compagnie Française du)
Tramways et Eclairage électriques de Vladicaucase
Union des Tramways

Industrie automobile et Industries annexes.

Antidérapants Goliath (Compagnie Française des)
Bergougnan et C^{ie} (Société Générale des Etablissements)
Botiaux (Carrosserie automobile de Grand Luxe Th.)
Brasier (Société des Automobiles)
Brouhot (Usines d'Automobiles G.)
Carrosserie Automobile (Société Parisienne de)
Charrue Automobile (La)
Chenard et Walcker (Société des Anciens Etablissements)
Darracq and C° Ltd (1905)
Darracq (Société Anonyme Espagnole des Automobiles)
Delahaye and C° Limited
De Diétrich, de Lunéville (Société Lorraine des Anciens Etablissements)
Eclair (C^{ie} Générale de Construction, de vente et de location de Voitures automobiles électriques et à pétrole l')
Emress (Matériel automobile industriel)
Falconnet-Pérodeaud (Société des Anciens Etablissements)
Fiacres Automobiles à Taximètres (C^{ie} Commerciale des)
Garages Kriéger et Brasier (Société des)
Goliath (C^{ie} Française des Antidérapants)
Jean Bart (Société Anonyme Française de Construction de Voitures Automobiles)
Kriéger (Procédés), C^{ie} Parisienne des Voitures électriques
Nilmelior (Société d'Electricité)
Palladium (Le)
Porthos (Société Générale des Automobiles)
Védrine and C° Ltd (A.)
Voitures Electriques (C^{ie} Parisienne des), Procédés Kriéger

Gaz, Eaux, Electricité.

Bec Auer pour l'Europe du Nord (Société anonyme du)
Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité (Compagnie)
Eaux de Barcelone (Société Générale des)
Eaux minérales de la Bourboule (Compagnie des)
Eaux de Calais (Société Générale des), Susini et C^{ie}
Eaux Minérales de Châtel-Guyon (Société des)
Eaux de Martigny-les-Bains (Vosges) (Société Nouvelle des)
Eaux minérales de Pougues et autres (Compagnie des)
Eaux minérales de Royat (C^{ie} Générale des)
Eaux de source et minérales (Société Générale des)
Eaux minérales de Thonon-les-Bains (Société des)
Electrique de la Loire (Compagnie)
Electricité de Limoges (Compagnie Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité)
Electricité de Moscou (Compagnie Centrale d')

Electricité Moderne
Est-Lumière (Compagnie d'électricité de l'Est-Parisien)
Etablissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne
Française Electrique (La)
Gaz de Beyrouth (Société anonyme ottomane du)
Gaz Franco-Belge, R. Lesage et C^ie
Gaz de Lisbonne (Compagnies réunies Gaz et Electricité)
Gaz de Maubeuge et extensions (Société du)
Havraise Suburbaine d'Eclairage et de Force motrice par l'Electricité (Compagnie)
Hellénique d'Electricité, système Thomson-Houston (Compagnie)
Industrielle Française d'Accumulateurs (L')
Korean Waterworks Ltd (The)
Parisienne électrique pour l'installation gratuite et la location des colonnes montantes, etc. (Société)
Secteur de la Rive-Gauche de Paris (C^ie Electrique du)
Urbaine d'Eclairage par le Gaz acétylène (Compagnie)

Industrie des Métaux.

Aciéries de Paris et d'Outreau (Société des)
Alliages Cothias
Alpines (Société minière et métallurgique des Alpes autrichiennes)
Anzin (Société anonyme de Mécanique industrielle d')
Anzin (Société anonyme de Galvanisation d')
Bertin frères (Etablissements)
Bi-Métal (C^ie Française du)
Bouhey (Usines)
Cartoucheries de Toula (Société des Laminoirs de cuivre et)
Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de Nicolaïeff
Chaudronnerie, Tôlerie et divers (Société Industrielle de)
Chili (Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries du)
Constructions mécaniques du Midi de la Russie (Société de)
Dniéprovienne du Midi de la Russie (Société)
Donetz (Société des Forges et Aciéries du)
Française Electrolytique (Société)
Galvanisation d'Anzin (Société anonyme de)
Hartmann (Société Russe des Usines de construction de Machines)
Haut-Vo [...] ga (Société-de Matériel de Chemins de fer du)
Huta-Bankowa (Société anonyme des Forges et Aciéries de)
John Cockerill (Société anonyme)
Kama (Société anonyme des Forges et Aciéries de la)
Kertch (Société anonyme des Usines métallurgiques et Mines de)
Lorraine Industrielle (Société)
Machines-Outils pour Automobiles et industries diverses (Société Française de)
Maltzof (Société des Usines)
Mécanique Industrielle d'Anzin (Société de)
Moteurs à gaz et d'Industrie Automobile (Société de) (Marques Otto)
Moteurs à gaz et des Constructions mécaniques (Compagnie Française des)
Moteurs Gnôme (Société des)
Nicolaïeff (Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de)
Ougrée-Marihaye (Société anonyme d')
Périgord (Société métallurgique du)
Platine (Compagnie industrielle du)
Providence (Société anonyme des Laminoirs, Hautes-Fourneaux, Forges Fonderies et Usines de la)
Providence Russe à Marioupol
Russo-Belge (Société métallurgique)
Sarrebrück (Société des Mines du Luxembourg et des Forges de)
Taganrog (Société métallurgique de)
Tôleries de Konstantinowka
Toula (Société des Laminoirs de cuivre et Cartoucheries de)
Tubes, à Louvroil (Société pour la fabrication des)
Usines Franco-Russes
Usines métallurgiques de Saint-Pétersbourg (C^ie des)
Volga-Vichera (Société minière et métallurgique)

Charbonnages.

Albi (Société anonyme des Mines d')
Asturies (C^ie des Charbonnages des)
Blanzy (Mines de Houille de)
Bruay (Mines de)
Buzac (Charbonnages de)
Canadian American Coal and Coke C° Ltd
Cawdor and Garnant Collieries Ltd
Charbonnages Belges à Frameries (Compagnie de)
Charbonnages Serbes (Société Anonyme des)
Champleix (Charbonnages de)
Charbonnages (Compagnie Générale de)
Cistierna et d'Argovejo (Société des Houillères de)
Clarence (Compagnie des Mines de houille de la)
Czeladz (Société anonyme des Mines de)
Ekaterinovka (Société d'Industrie minière d')
Gelsenkirchen (Société anonyme des Mines de)
Générale de Charbonnages (Compagnie)
Harpen (Charbonnages de) (Harpener-Bergbau-Actien-Gesellschaft)
Hill Top Colliery Brick and Tile C° Ltd
Irmino (Donetz) (Société Houillère d')
Kolosvar (Charbonnages de)
Laviana (Charbonnages de)
Makeevka (Société Russe de l'Industrie houillère et métallurgique dans le Donetz)
Malonne-Floreffe à Charleroi (Société des Charbonnages et Agglomérés de)
Osani (Charbonnages d')
Pekin Syndicate Limited (The), Shansi
Pobedenko (Compagnie des Charbonnages de)
Polroy (Société des Charbonnages de)
Prokhorow (Donetz) (Charbonnages)
Prokhorow (Compagnie fermière des Charbonnages de)
Saint-Etienne (Houillières de)
Saint-Micaud (Houillières de)
San Martino (Houillières de)
Serbes (Société anonyme des Charbonnages)
Shansi (The Pekin Syndicate Limited)
Société Russe de l'Industrie houillère et métallurgique dans le Donetz (Makeevka)
Ujo-Mières (Compagnie des Houillères de)
Urikany (Charbonnages Hongrois d')

Mines diverses.

- Achaiches (Mines de cuivre des)
- Amiantes de Poschiavo
- Anglo-French Ticapampa Silver Mining Company
- Antimoine (Mines et Fonderies d')
- Aosta Central Mining C° Ltd
- Aragon Copper Mines, Limited
- Ariège (Société Française des Mines de l')
- Arnoya Mining Company, Ltd (The)
- Asturienne des Mines (Compagnie royale)
- Bailor (Mines de cuivre de)
- Balia-Karaïdin (Société Ottomane des Mines de)
- Barytes Françaises (Omnium général des Mines de)
- Berlanga (C^{ie} Française des Mines de)
- British Molybdenite C° Ltd (The)
- Calstock Tin and Copper Ltd
- Campanario (Mines de cuivre de)
- Canadian General Mining
- Cape Copper Company
- Capillitas Copper Company
- Carballino Gold and Arsenic Mines Ltd
- Catémou (Société des Mines de cuivre de)
- Caucase (Société industrielle et métallurgique du)
- Cévennes (Société minière et métallurgique des)
- Cevreni-Breg Mining C° Ltd (The)
- Chanaral (Mines et Usines de cuivre de)
- Clitters United Mines, Limited
- Colombia (Société Romano-Française de Pétrole)
- De Beers Consolidated Mines
- Denek-Maken (Société de)
- Djebel Charra Mining Company, Ltd
- Djebel-Ressas (Société des Mines du)
- Djendli (Compagnie Minière du)
- Doubovaïa-Balka (Société anonyme des Mines de la)
- Dulces Nombres Silver Mining C°, Ltd (The)
- El Magistral Copper
- El Rey (C^{ie} Minière)
- Estramadure (Mines métalliques d')
- Estrellas (C^{ie} minière Las dos)
- Etains et Wolfram de Portugal (Société des)
- Eyrieux (Mines de l')
- Famatina Development Corporation Ltd (The)
- Ferrol (Mines de cuivre du)
- Fillols (Société des Mines de fer de)
- Française de Pétroles (Compagnie)
- Francardo (Société Française des Mines et Fonderies de)
- Franco-Africaine (Société minière)
- Frank Smith Diamond Estates and Exploration Cy
- Gondomar (C^{ie} des Mines d'antimoine et d'or de)
- Grosnyi (Pétroles de)
- Guelma (Société des Mines de)
- Hellénique de Mines (Société)
- Hongroise de Mines (Compagnie)
- Huanchaca de Bolivie (Compagnie)
- Huelva Copper and Sulphur Mines Ltd
- International Copper Company, Ltd
- Jagensfontein Mining and Exploration Company (New)
- Joltaïa-Rieka (Krivoi-Rog) (Société minière)
- Karassou (Société des Mines de)
- Kassandra (Société Ottomane des Mines de)
- Kinta (Société des Etains de)
- Kis-Banya Mining C°, Ltd
- La Lucette (Société nouvelle des Mines de)
- Las dos Estrellas (C^{ie} Minière)
- Laurium (Société des Usines du) (Laurium Grec)
- Magistral Copper (El)
- Masseguin (Mines de fer et de manganèse du)
- Melkedalen, Limited
- Minerais (C^{ie} Générale de)
- Mines et Fonderies d'antimoine
- Mines et Minerais (Compagnie des)
- Mines métalliques (Société générale des)
- Minière et Industrielle pour l'Espagne (Compagnie)
- Minière et métallurgique des Cévennes (Société)
- Molybdenite (British)
- Montecatini (Société des Mines de)
- Montferrier (Société minière de)
- Nerva (Mines de cuivre de)
- New Jagersfontein Mining and Exploration C°
- Nymagee Copper
- Ober-Rosbach Mining Company Ltd
- Omnium Franco-Belge
- Omnium général des Mines de Barytes Françaises
- Ouasta et de Mesloula (C^{ie} des Mines d')
- Oviedo Mercury Mines Ltd
- Parey-Chatillon (Société des Mines de)
- Pe [...] a Copper Mines
- Penn-Wyoming Copper Company
- Pétroles (Compagnie Française de)
- Pétroles de Grosuyi (Russie)
- Pétroles Roumains (Les)
- Phosphates Tunisiens
- Pontgibaud (Société des Mines et Fonderies de)
- Poschiavo (Amiantes de)
- Portugal (Etains et Wolfram de)
- Poullaouen (Mines de)
- Prunelli (Mines de cuivre de)
- Queensland Copper Cy Ltd (The)
- Quercy (Société minière et métallurgique du)
- Quintera Mining Company

Bakhmanovka-Krivoï-Rog (Compagnie des Mines de fer)
Rica-Mina (La) (Bajo Rio-Tinto)
Salines de Tunisie (Société des)
San Miguel Copper Mines Ltd
San Platon (Cie des Mines de cuivre de)
Serbie (Société d'exploitations minières en)
Serbie (Société des Mines et Alluvions de)
Sierra Morena Copper Mines, Ltd
Silésie (Société des Mines de Zinc de)
Spies Petroleum Company Ltd (The)
Syndicat Minier (Société du)
Telemarken Copper Mining and Smelting C°, Ltd
Ternand (Mines de)
Téruel (Mines de Zinc de)
Tharsis Sulphur and Copper C°
Ticapampa (Anglo-French C°)
Tuco-Cheira (Société des Mines de)
Vallée-Heureuse et du Haut-Banc (Société des Carrières de la)
Vallongo Antimony C°, Ltd
Vieille-Montagne (Société des Mines et Fonderies de Zinc de la)

Mines d'or, Trusts et Compagnies d'exploration.

Angelo Gold Mines, Ltd
Bechuanaland Exploration Company Ltd (The)
British South Africa Company (Chartered) (The)
Cassinga Concessions Ltd.
Champ d'Or, French Gold Mining Company Ltd.
Chartered (The British South Africa Company)
Charterland Goldfields Ltd.
Consolidated Main Reef Mines and Estates Ltd
Consolidated Goldfields of South Africa, Ltd
Crown Deep. Ltd.
Crown Reef Gold Mining Company
Driefontein Consolidated Mines, Limited
Durban Roodepoort Deep, Limited
East Rand Proprietary Mines, Limited
El Porvenir Mining C°
Ferreira Gold Mining Company, Limited
French Rand Gold Mining
Geduld Proprietary Mines, Limited
Geldenhuis Deep, Limited
Geldenhuis Estate and Gold Mining Company Limited
General Mining and Finance Corporation Limited
Goch Gold Mining, Limited (New)
Goerz and Company, Limited (A.)
Golden Horse-Shoe Estates Company Ltd
Goldfields of South Africa, Limited (Consolidated)
Gold Trust (South African) Ltd
Greene Consolidated Gold Company
Guinée (Cie minière de)
Henderson's Transvaal Estates Ltd.
Horse-Shoe Estates C° (Golden)
Johannesburg Consolidated Investment Company Ltd.
Kern County Consolidated Gold Mines, Ltd.
Kleinfontein Company Ltd (New)
Lancaster Gold Mining Ltd.
Lancaster. West Gold Mining Company Ltd
Langlaagte Deep Limited
Langlaagte Estate and Gold Mining Company Ltd
Madagascar (Compagnie Occidentale de)
Main Reef Consolidated Mines and Estates Ltd
May Consolidated Gold Mining Company Ltd
Meyer and Charlton Gold Mining Company Ltd
Minière de Guinée (Cie)
Monte-Rosa (New)
Mossamedès (Companhia de)
Mozambique (Compagnie de)
New Goch Gold Mining C° Ltd.
New Kleinfontein C° Ltd
New Monte-Rosa
New Primrose Gold Mining C° Ltd
New Rip Gold Mining C° Ltd
New Steyn Estate Gold Mines C° Ltd
Oceana Consolidated Company Ltd (The)
Occidentale de Madagascar (Cie)
Placer Enfin (Guyane Française) (Société anonyme du)
Porvenir Mining C° (El)
Primrose Gold Mining Company Ltd (New)
Randfontein Estates Gold Mining Company (Witwatersrand) Ltd
Rand Mines Ltd
Rhodesia Exploration and Development Cy Ltd
Rip Gold Mining Company Ltd (The New)
Robinson Deep Gold Mining Company Ltd
Robinson Gold Mining Company Ltd
Robinson Randfontein Gold Mining Company Ltd
Roodepoort Central Deep Ltd
Rose Deep Ltd
Saint-Elie (Gisements d'or de)
Sheba Gold Mining Company Ltd (The)
Simmer and Jack Proprietary Mines
Slough Creek, Limited
South African Gold Trust Ltd (The)
South American Goldfields, Limited
Steyn Estate Gold Mines Ltd (New)
Tanganyika Concessions, Ltd
Taquah and Abosso Gold Mining Company (1900) Ltd
Transvaal Consolidated Land and Exploration Company Ltd
Transvaal Gold Fields Ltd
Uruguay (Mines d'or de l')
Van Dyk Proprietary Mines
Village Main Reef Gold Mining Company Ltd (The)

Western Kleinfontein Ltd
Windsor Gold Mines Ltd
Witwatersrand Gold Mining Company (Knight's)
Zambèze (Compagnie du)
Zancudo (Compagnie unifiée du)

Valeurs diverses.

Agnès (Maison)
Agricole et Commerciale de la Nouvelle-Calédonie (C^{ie})
Agricole du Nil (Compagnie)
Alimaïenne (L')
Allumeurs-Réclame (Société des)
Annales Politiques et Littéraires (Société anonyme des)
Apga (Association Phonique des Grands Artistes)
Appareil contrôleur (L')
Asbestic (C^{ie} Générale Française d')
Aspirator (L')
Association Phonique des Grands Artistes (Apga)
Atlixco (C^{ie} Industrielle d')
Ballancourt (Société des Papeteries de)
Bambao (Société Coloniale de)
Beaulieu (Soie de)
Berlitz (Société Internationale des Ecoles)
Bernot Frères, Ch. Bernot et C^{ie} (Maison)
Biscuits Olibet (Société des)
Bognier et Burnet (Etablissements)
Bois et C^{ie} des Chantiers du Nord réunis L. Savare et C^{ie} (Société des)
Bozel (C^{ie} d'Electro-Chimie de)
Bracuhy (Société sucrière de)
Brasseries et Tavernes Zimmer (Société des)
Breton et C^{ie} (Etablissements P.)
British South African Explosives Company
Camphre (Le)
Camphre (C^{ie} Française du)
Canal de Panama (C^{ie} nouvelle du)
Caoutchouc par le Latex (Société du)
Celluloïd (Société Industrielle du)
Cercle international de Vichy (Compagnie propriétaire du)
Cercle de Monaco
Chalets de commodité pour la France et l'Etranger (Compagnie nouvelle des)
Chalets de nécessité (Société des)
Chardonnet Américaine (Soie de)
Chardonnet Hongroise (Soie de)
Château-d'Eau de Paris (Compagnie Foncière du)
Chaussures Françaises (Société Générale des)
Chaussures "Incroyable" (Société anonyme des)
Chéri (Etablissements)
Ciments Portland artificiels de la Touraine
Cinéma-Exploitation
Cinéma-Montmartre et Extensions (Omnia)
Cinématographes Eclipse (Société Générale des)
Cinématographes Théophile Pathé (C^{ie} des)
Cliff, à St-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l'Usine)
"Coloso" de Porto-Rico (Sucrerie Centrale)
Columbian India Rubber Exploration C° Ltd (The)
Confiserie et Caramels russes (Société anonyme de)
Côte de Guinée (Société Coloniale Française de la)
Cotonnière Russo-Française (Société)
De Mello Brazilian Rubber Company Ltd
Distilleries du Nord
Dynamite Française (Société Générale pour la fabrication de la Dynamite)
Ecoles Berlitz (Société Internationale des)
Editions Littéraires et Artistiques (Société d')
Egrot (Société des Etablissements)
Ekela-Kadei-Sangha (C^{ie} de l')
Electro-Chimie de Bozel (C^{ie} d')
Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de produits)
Electro-Chimique de la Romanche (Société)
Elysée Palace Hôtel Company (The)
Engrais Organiques (Société Générale des)
Etablissements Bognier et Burnet
Etablissements P. Breton et C^{ie}
Etablissements Chéri
Etablissements Egrot (Société des)
Etablissements Farcy et Oppenheim
Etablissements Galicher (Société des)
Etablissements Gaumont
Etablissements Gavioli et C^{ie} (Société des Anciens)
Etablissements Hutchinson (Compagnie Nationale du caoutchoué souple)
Etablissements Kelier-Leleux pour les Alliages électro-thermiques
Etablissements Emile Muller et C^{ie}
Etablissements Porcher (Société des)
Etablissements Thomas (Anciens)
Explosives and Chemical Products (The)
Farcy et Oppenheim (Etablissements)
Fenris Films, Limited
Foncière du Château-d'Eau de Paris (C^{ie})
Foncière et Immobilière Suisse et Française (C^{ie})
Franco-Américaine pour le Commerce et l'Industrie (Société)
Franco-Belge du Guatemala (C^{ie})
Freins Lipkowski (Société Générale des)
Galeries Lafayette (Société anonyme des)
Galicher (Société des Etablissements)
Gaumont (Etablissements)
Gavioli et C^{ie} (Société des Anciens Etablissements)
Générale Publicité (La)
Grévin (Société anonyme du Musée)
Guatemala (C^{ie} Franco-Belge du)
Haut-Oubanghi (Sultanats du)
Hélios (Société anonyme Française pour la fabrication de produits chimiques et photographiques)
"Hella" (Société Française des Manchons)

Hôtel Regina, Paris
Hôtels Réunis
Houillère et Industrielle (C^ie)
Hutchinson (Etablissements) (Compagnie nationale du caoutchouc souple)
Hypothécaire de Pretoria (Société)
"Incroyable" (Société anonyme des Chaussures)
Industrielle du Levant (C^ie)
Industrielle et Commerciale de Salonique (Société Ottomane)
Internationale des Jumelles de Théâtre (Société)
Izieux (Soie artificielle d')
Japanese and Eastern Corporation Ltd (The)
Jumelles de Théâtre (Société générale des)
Jumelles de Théâtre (Société internationale des)
Keller-Leleux (Etablissements)
Kostroma (Société anonyme des Manufactures de Lin et de Coton de)
La Grappe (Société Vinicole)
Latex (Société du Caoutchouc par le)
"Le Temps" (Société du Journal). A Hébrard et C^ie
Linoléum et de l'Industrie du Liège (C^ie du)
Lipkowski (Société générale des Freins)
Lithophone (C^ie Française du)
Lumière et ses Fils (Société des Plaques et Papiers photographiques A.)
Maison Agnès
Maisons familiales (Société générale des)
Maisons de Rapport (Société des)
Mame et Fils (Maison Alfred)
Manchons "Hella" (Société Française des)
Marseille-L'Estaque (Société des Produits chimiques de)
Mello Brazilian Rubber, Company, Ltd (De)
Monaco (Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Etrangers à)
Mondial-Phono
Muller et C^ie (Etablissements Emile)
Musée Grévin (Société du)
Nantes Butter and Refrigerating C°, Ltd
New Egyptian Company
Nil (Compagnie agricole du)
Nouvelle-Calédonie (C^ie Agricole et Commerciale de la)
Olibet (Société des Biscuits)
Omnia (Société Anonyme) (Cinéma-Montmartre et Extensions)
Palais de Glace des Champs-Elysées
Panama (Compagnie nouvelle du Canal de)
Papeteries de Ballancourt (Société des)
Papeteries du Limousin
Paris-Austerlitz (Port et Magasins Publics de)
Paris Carlton Hôtel, Ltd
Pasteurisation Nouvelle (Société de)
Petitcollin (Société)
Phonographes, Cinématographes et Appareils de précision (Compagnie générale des)
Phonographes et Cinématographes "Lux"
Photographe (Société Industrielle de)
Photo-Lexigraphe (Société Française du)
Plaques et Produits photographiques du D^r E. Clément (Société Française des)
Plaques et Papiers photographiques A. Lumière et ses Fils (Société des)
Plâtrières Réunies du Bassin de Paris (Société des)
Porcher (Société des Etablissements)
Port de Bahia (C^ie du)
Port de Para
Port et des Magasins publics de Paris-Austerlitz (Société concessionnaire du)
Porto-Rico (Sucrerie Centrale "Coloso" de)
Porto-Rico (Compagnie des Sucreries de)
Prétoria (Société Hypothécaire de)
Produits Alimentaires de luxe (Société générale des)
Produits Chimiques de Marseille-L'Estaque (Société des)
Produits Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de)
Prowodnik (Société des Fabriques Russes-Françaises pour la production des articles de caoutchouc, de gutta-percha et de télégraphie sous la raison)
Publicité des Produits alimentaires, pharmaceutiques et hygiéniques (Société de)
Raffineries de Grammont
Raisin de Corinthe (Société privilégiée pour favoriser la production et le commerce du)
Rizeries de la Gironde (Société des)
Romanche (Société Electro-Chimique de la)
Russo-Française (Société cotonnière)
Saint-Antoine (Ariège) pour la fabrication de la pâte à papier (Société anonyme des Usines)
Saint-Raphaël-Quinquina (Société du)
Salonique (Société anonyme Ottomane, Industrielle et Commerciale de)
Sambirano (Société Agricole du)
Savane et C^ie (Société des Bois et Compagnie des Chantiers du Nord réunis. - L.)
Société Générale d'Etudes et d'Organisations industrielles, commerciales et financières
Société Hypothécaire de Prétoria (Pretoria Hypotheck Maatschappy)
Soie artificielle (La) -
Soie artificielle d'après le procédé de Chardonnet pour les Etats-Unis et l'Amérique du Nord (Société Lyonnaise de la) (Chardonnet Américaine)
Soie artificielle d'Izieux
Soie artificielle de Tubize
Soie de Beaulieu
Soie de Chardonnet (Société Hongroise pour la fabrication de la) (Magyar, Chardonnet, Selyemgyar. R. T.)
Spécialités industrielles (Société Française des)
Sucrerie Centrale "Coloso" de Porto-Rico
Sucreries de Porto-Rico (Compagnie des)
Sucreries et Raffineries en Roumanie (Société Générale des)
Sucrière de Bracuhy (Société)
Sud-Russe pour la fabrication et la vente de la Soude et d'autres Produits chimiques (Société)
Sultanats du Haut-Oubanghi
Tavernes Pousset et Royale Réunies (Société des)
Thomas (Anciens Etablissements)
Thizy (Société anonyme de teinture, impression et apprêts de)
Tuileries mécaniques du Berry et de Bordeaux (Société des)
Tuilerie d'Ivry (Grande), Etablissements Emile Muller et Cie
Usine Cliff, à Saint-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l')
Verre-Soleil (Société continentale du)
Usines Saint-Antoine pour la fabrication de la pâte à papier (Société anonyme des)
Vichy (Compagnie propriétaire du Cercle international de)

Zimmer (Société des Brasseries et Tavernes)